UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY

1179

Revue

des

Études Napoléoniennes

IV

1

COULOMMIERS
Imprimerie Paul BRODARD.

P
Fr. Hist
R.

Revue des Études Napoléoniennes

Directeur : ÉDOUARD DRIAULT

Sine irā et studio.
(Tacite, *Annales*, I, 1.)

DEUXIÈME ANNÉE

Tome II

JUILLET-DÉCEMBRE 1913

133230
25/6/14

PARIS
LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN
108, Boulevard Saint-Germain, PARIS

3

LE SYSTÈME DE GUERRE DE NAPOLÉON[1]

PREMIÈRE PARTIE

LES SYSTÈMES D'OPÉRATIONS (*suite*).

De la première à la dernière de ses campagnes, de 1796 à 1815, Napoléon n'a mis en œuvre que deux systèmes d'opérations :

La manœuvre sur les derrières;

La manœuvre sur position centrale.

Dans le premier système, il jette son armée dans la zone de retraite de l'adversaire pour le prendre d'un seul coup de filet.

Dans le second, il s'interpose, avec son armée réunie, entre les masses de l'adversaire pour les écraser séparément.

Il emploie le premier système lorsqu'il estime avoir la supériorité totale sur son adversaire, compte tenu des effectifs, de l'esprit qui anime les deux armées, de la valeur du général adverse.

Dans un précédent article j'ai étudié la manœuvre sur les derrières. Je vais étudier aujourd'hui la manœuvre sur position centrale.

La manœuvre sur position centrale.

Lorsque Napoléon estime qu'il n'a pas sur son adversaire la *supériorité totale*, ce n'est jamais à une *guerre de positions*, abou-

1. Voir la *Revue des Études Napoléoniennes*, juil. 1912 (II, p. 5-41). Le système de guerre de Napoléon. — La manœuvre sur les derrières.

tissant à une *bataille défensive* qu'il demande la victoire, mais à des *manœuvres sur position centrale.*

Il cherche à diviser les forces adverses ou bien à profiter de leur séparation initiale, pour prendre, entre leurs diverses fractions, une *position centrale* d'où il manœuvre pour les écraser successivement.

Donc deux formes différentes d'opérations. J'ai nommé la première *manœuvre sur position centrale par coup offensif*: c'est celle des entrées en campagne de 1796, 1812, 1815.

La deuxième comporte une *attente stratégique* sur la position centrale choisie; je l'ai nommée pour cette raison *manœuvre sur position centrale avec attente stratégique.* Les campagnes napoléoniennes en offrent un assez grand nombre d'exemples :

en 1796 : — dans les actes de Castiglione, d'Arcole et de Rivoli : position centrale, Mantoue.

en 1805 : — avant Austerlitz : position centrale, Vienne.

en 1806 : — après l'entrée à Varsovie : position centrale, Varsovie.

en 1809 : — après Essling : position centrale, Vienne.

en 1813 : — dans la campagne d'automne : position centrale, Gœrlitz, puis Leipzig.

en 1814 : — toute la campagne : position centrale dans la zone entre Seine et Marne.

La manœuvre sur position centrale par coup offensif.

Par une brusque offensive, Napoléon interpose son armée entre deux fractions du déploiement adverse. Il écrase une de ces fractions pendant qu'il contient l'autre et se retourne ensuite contre cette dernière.

La manœuvre exige une préparation minutieuse qui doit déterminer à l'avance :

Le point d'offensive,

La portion de l'ennemi à assaillir tout d'abord,

Les démonstrations destinées à attirer l'attention et les forces de l'ennemi loin du point d'attaque,

Les mesures propres à assurer le secret le plus absolu,

Les marches de concentration à exécuter pour amener nos troupes devant le point d'attaque,

L'organisation d'une ou plusieurs lignes d'opérations, de façon à pouvoir, éventuellement, opérer un changement de ligne, et la protection de ces lignes.

Campagne de 1796 : Premier acte. — Disposant à peine de 45 000 hommes contre les 30 000 Autrichiens de Beaulieu et les 20 000 Sardes de Colli, Bonaparte a recours à la manœuvre sur position centrale par coup offensif.

De Savone, il jettera son armée sur Carcare, point de jonction des Sardes et des Autrichiens.

Pour empêcher ses adversaires de se tenir réunis sur ce point, il s'efforce, dans les premiers jours d'avril, de les inquiéter sur leur ligne respective de retraite par des démonstrations vers Turin et vers Voltri.

Le 12 avril, il calcule que Beaulieu a dû engager 7 à 8 000 hommes sur Voltri, 3 à 4 000 à la Stella, et n'a plus, par suite, que 15 000 hommes vers Montenotte. Or lui-même peut jeter sur Carcare 25 000 hommes, tandis que Sérurier marchera par la Bormida et le Tanaro sur Ceva pour y attirer les Sardes.

Bonaparte fait approcher de nuit ses troupes vers Carcare. Aux premières heures du jour, Laharpe et Masséna attaquent les Autrichiens sur les hauteurs de Montenotte et de Montelegino. A la gauche, Augereau doit, par Cairo, venir couper leur retraite sur Dego.

Par suite du retard d'Augereau, nos efforts ne sont pas convergents; toutefois les 6 000 Autrichiens de Montenotte sont écrasés et Beaulieu se retire à Dego.

Le 13, laissant Masséna devant Beaulieu, Bonaparte concentre Sérurier et Augereau contre les Sardes. Laharpe est posté à Cairo pour se porter suivant les besoins à l'aide de l'une ou l'autre de nos deux fractions. Ce même jour, les Sardes sont battus à Millesimo par Augereau.

Mais Masséna signale que les Autrichiens sont en force à Dego;

Bonaparte porte Laharpe à l'aide de Masséna pour, ensemble, refouler définitivement, le 14, les Autrichiens tandis que notre gauche contiendra Colli.

Le 14, les Autrichiens, menacés d'enveloppement à Dego, nous abandonnent ce point.

Le 15, tandis que Masséna gardera Dego, Bonaparte veut reporter ses efforts contre les Sardes. Mais 5 bataillons autrichiens, égarés, assaillent au point du jour les soldats de Masséna débandés; il faut leur reprendre Dego avec le concours de Laharpe.

Heureusement les Sardes ont évacué les redoutes de Montezemolo devant Augereau qui peut faire sa jonction avec Sérurier.

Le 16, tandis que Bonaparte, craignant un retour offensif des Autrichiens sur Dego, se tient de ce côté, Augereau se porte à l'attaque du camp retranché de Ceva : il échoue.

Le 17, Bonaparte, ne laissant à Dego, face aux Autrichiens, que Laharpe qui garde ainsi notre ligne de communication sur Savone, attaque avec le gros de ses forces Ceva que les Sardes évacuent dans la nuit pour prendre la position de la Bicoque (Saint-Michel) derrière la Corsaglia.

Le 18, Bonaparte fait descendre à Augereau la rive droite du Tanaro pour menacer les derrières des Sardes, tandis que Sérurier marche droit sur leurs positions. Masséna est venu s'établir à San Benedetto, prêt à se porter à l'aide de l'une ou l'autre de nos deux fractions.

L'attaque de Sérurier, à laquelle Augereau arrêté par une crue du Tanaro ne peut coopérer, échoue. Il faut trouver du monde pour enlever la position de Colli.

Un changement de ligne de communication va tirer Bonaparte d'affaire. Abandonnant sa ligne sur Savone, il la prend sur Orméa. N'ayant plus à garder aussi fortement la route de Savone, il appelle à lui la division Laharpe, qui ne laissera qu'une demi-brigade à Cairo.

Le 20, Laharpe relève à San Benedetto la division Masséna qui vient s'intercaler entre Sérurier et Augereau.

Le 21, on renouvelle l'attaque de Saint-Michel. Colli n'attend pas le choc. Nos troupes entrent le soir à Mondovi.

Le 22, la cour de Turin effrayée fait des propositions d'armistice et de paix.

Le 25, notre armée est sur Cherasco où, le 28, Bonaparte accorde un armistice aux Sardes. Il peut alors se retourner contre Beaulieu qui s'est retiré derrière le Pô à Valenza.

Campagne de 1812. — Cette campagne est, dans son ensemble, une gigantesque manœuvre sur positions centrales successives.

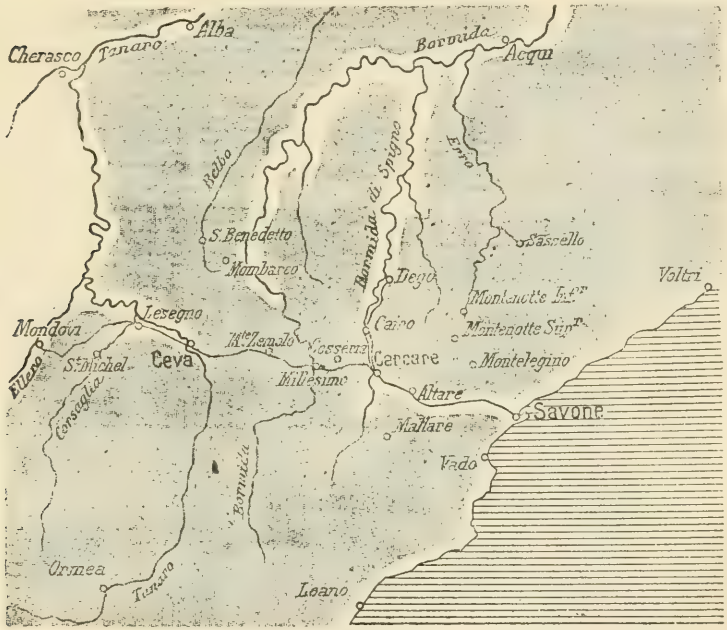

Elle débute par un coup offensif sur Vilna pour couper en deux le déploiement adverse et porter notre armée entre les deux tronçons de Barclay et de Bagration. Mais, obligé de revenir aux convois en raison de la pauvreté du pays et de l'immensité des effectifs mis en jeu, Napoléon ne peut imprimer à ses masses la rapidité nécessaire. Toutes les manœuvres tentées sur les derrières des deux fractions russes pour les écraser isolément échouent. Finalement, à la Moskova, Napoléon doit attaquer un adversaire supérieur en forces et posté sur une forte position.

Campagne de 1815. — Comme des forces anglo-prussiennes sont en larges cantonnements en Belgique, Napoléon veut, par un coup de foudre, les écraser avant que les Russes soient prêts et que soit renforcée la grande armée de Schwartzenberg. Il frappera ainsi de terreur la coalition.

Sur le théâtre de Belgique, Napoléon, très inférieur encore en forces à ses adversaires, demande la victoire à des manœuvres sur position centrale.

Il prendra sa position centrale par un coup offensif sur le point de jonction des deux armées alliées. Son plan est de *percer la ligne des deux armées à Charleroi, point de leur jonction; manœuvrant avec rapidité et habileté, il pouvait espérer les séparer et les attaquer isolément. Il trouva ainsi dans les secrets de l'art des moyens supplémentaires qui lui tinrent lieu des 100 000 hommes qui lui manquaient*[1].

Il compte accentuer la séparation des Prussiens et des Anglais par des menaces d'une part vers Namur et Liége où se trouvent les magasins des premiers, d'autre part vers Bruxelles où passe la ligne de retraite des seconds sur Anvers.

Le 14 juin au soir, les armées ennemies sont en complète quiétude : celle de Blücher a son quartier-général à Namur, à seize heures de Bruxelles, quartier-général de Wellington. L'armée prussienne, forte de 120 000 hommes, compte les 4 corps de Ziethen, Pirsch, Thielmann, Bulow; son point de réunion est Fleurus. L'armée anglo-hollandaise, forte de 104 000 hommes, a comme point de réunion Bruxelles.

La chaussée de Namur à Bruxelles par Sombreffe et les Quatre-Bras est la route de jonction la plus directe des deux armées. En fait, il leur faudrait deux jours entiers pour se réunir sur un même champ de bataille; elles présenteraient alors une force de 224 000 hommes.

Napoléon dispose de 6 corps d'armée et de 4 corps de réserve de cavalerie cantonnés de Lille à Thionville, la Garde est à Paris. C'est un total de 130 000 hommes.

1. Napoléon, *Campagne de 1815*, t. XXXI, p. 206.

Par des marches énormes, il réunira brusquement ses corps sur le front Philippeville, Beaumont, Solre-sur-Sambre qui ne mesure guère que 10 kilomètres et débouchera ensuite de la Sambre à Charleroi sur 5 kilomètres.

Il prend les dispositions les plus sévères pour que cette con-

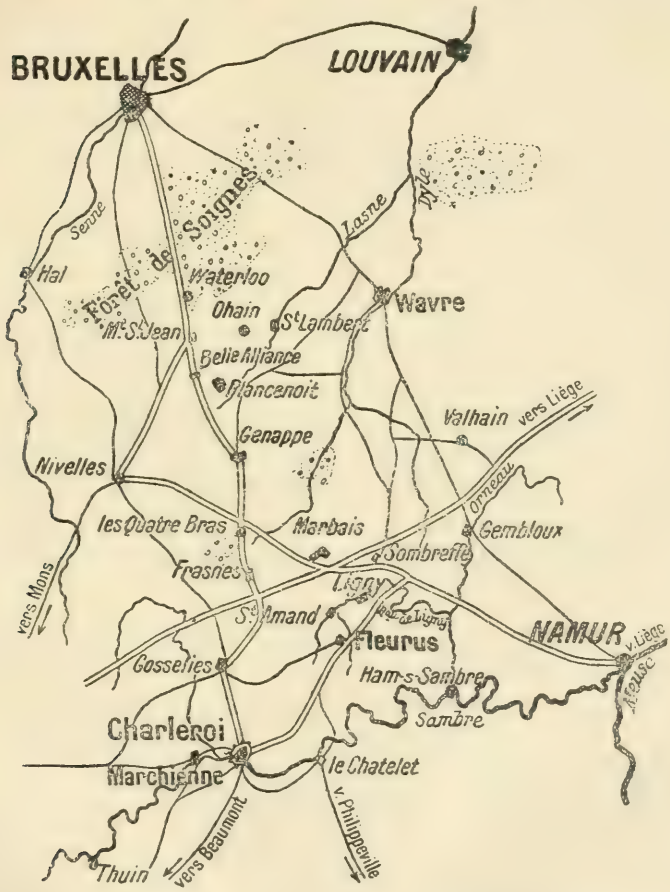

centration ne soit divulguée ni par les journaux ni par les espions de l'ennemi.

Le 14 juin, nos corps viennent former trois masses qui donneront les trois colonnes du débouché.

Le 15, nos troupes se mettent en mouvement dès trois heures du matin. Le secret est si bien assuré que l'État-Major prussien

apprend le 14 seulement qu'il y a des troupes françaises en mouvement et, dans la nuit du 14 au 15, que nous nous renforçons devant Charleroi.

L'Empereur avait tout calculé pour un passage rapide de la Sambre sur 3 colonnes : à droite Gérard, au centre Vandamme, à gauche Reille; mais des contre-temps se produisent et Vandamme n'arrive qu'à trois heures à Charleroi où nos éléments de tête ont trouvé quelque résistance de la part des Prussiens.

Cependant, le débouché a réussi et c'est le moment de former le dispositif stratégique auquel Napoléon s'est arrêté pour cette campagne : deux ailes et une réserve.

« *J'ai adopté comme principe dans cette campagne*, écrira-t-il à Ney, *de diviser mon armée en deux ailes et une réserve. — La garde formera la réserve et je me porterai sur l'une ou l'autre aile suivant les circonstances... Selon les circonstances, j'affaiblirai l'une ou l'autre aile en augmentant ma réserve.* »

A trois heures après-midi, l'Empereur est rejoint, en avant de Charleroi, par Ney; il lui donne le commandement des 1er et 2e corps, d'Erlon et Reille, auxquels doivent se joindre le lendemain les cuirassiers de Kellermann; il lui prescrit de pousser l'ennemi sur la route de Bruxelles et de prendre position aux Quatre-Bras.

En même temps, il donne à Grouchy le commandement de l'aile droite, formée des corps de Vandamme et de Gérard, et lui prescrit d'attaquer, avec le corps de Vandamme, la division prussienne qui s'est retirée sur les hauteurs au nord de Charleroi, de la poursuivre sur Sombreffe et d'y prendre position.

Mais ces ordres ne sont exécutés ni par Ney ni par Grouchy; Grouchy, trouvant ses troupes fatiguées, s'arrête devant Fleurus.

Le 16, Napoléon projetait de marcher avec son gros sur Bruxelles pour repousser les Anglais loin des Prussiens, mais à neuf heures du matin il apprend que des forces prussiennes considérables débouchent vers Ligny.

Renversant son plan, Napoléon décide de concentrer ses forces contre les Prussiens : Grouchy attaquera de front les hauteurs de Ligny que Ney, qui n'a personne devant lui, viendra tourner par

la gauche. — La Garde formera l'attaque principale. Le corps de Lobau, mandé de Fleurus, sera réserve générale.

Mais Ney s'en laisse imposer aux Quatre-Bras par quelques détachements, et la bataille en manque d'être décisive.

Le 17, quoi qu'il en soit, les Prussiens sont en retraite. Persuadé qu'ils ne peuvent songer à l'attaquer de 2 ou 3 jours, Napoléon, laissant Grouchy à leur poursuite, va marcher avec Ney sur Bruxelles.

L'armée française, a écrit Napoléon à Sainte-Hélène, se trouva partagée en trois parties : 62 000 hommes et 212 canons sous les ordres de l'Empereur, marchèrent sur Bruxelles par la chaussée de Charleroi; 34 000 hommes et 108 canons sous les ordres du maréchal Grouchy, se dirigèrent vers cette capitale par la chaussée de Wavre, à la suite des Prussiens; 3 000 hommes restèrent sur le champ de bataille de Ligny pour porter secours aux blessés et former, dans tous les cas imprévus, une réserve aux Quatre-Bras; 4 000 à 5 000 hommes, formant les parcs de réserve, restèrent à Fleurus et à Charleroi.

Les 34 000 hommes du maréchal Grouchy, ayant 108 pièces de canon, étaient suffisants pour culbuter l'arrière-garde prussienne dans toutes les positions qu'elle prendrait, presser la retraite de l'armée vaincue et la contenir.

C'était un beau résultat de la bataille de Ligny que de pouvoir ainsi opposer 34 000 hommes à une armée qui avait été de 120 000.

Les 62 000 hommes sous les ordres de l'Empereur, étaient suffisants pour battre l'armée anglo-hollandaise de 90 000 hommes.

La marche sur Bruxelles en 2 colonnes, pendant la journée du 17, avait plusieurs avantages : la gauche poussait et contenait l'armée anglo-hollandaise; la droite, sous les ordres du maréchal Grouchy, poursuivait et contenait l'armée prusso-saxonne; et le soir, toute l'armée française devait se trouver réunie sur une ligne de 5 petites lieues, de Mont-Saint-Jean à Wavre, ayant ses avant-postes au bord de la Forêt.

Mais la faute que fit le maréchal Grouchy de s'arrêter le 17 à Gembloux, n'ayant fait dans la journée que deux petites lieues, au lieu de continuer jusque vis-à-vis de Wavre, c'est-à-dire d'en faire environ 3, fut aggravée et rendue irréparable par celle qu'il fit le lendemain 18 en perdant 12 heures et n'arrivant qu'à 4 heures après midi devant Wavre au lieu d'y arriver à 6 heures du matin. Il n'avait pourtant que 7 000 à 8 000 toises (16 kilomètres) à faire.

Chargé de poursuivre le maréchal Blücher, Grouchy le perdit de vue pendant 24 heures, depuis le 17 à 4 heures de l'après-midi jusqu'au 18 à

4 heures après midi. Le maréchal Grouchy avec 34 000 hommes et 108 pièces de canon, a trouvé le secret qui paraissait introuvable, de n'être, dans la journée du 17, la nuit du 17 au 18 et la matinée du 18, ni sur le champ de bataille de Mont-Saint-Jean, ni sur Wavre.

La conduite du maréchal Grouchy, qui s'était si souvent distingué depuis 20 ans à la tête de la cavalerie, était aussi imprévoyable que si, sur la route, son armée eût éprouvé un tremblement de terre qui l'eût engloutie.

Le 18, c'était Waterloo.

Les plans d'entrée en campagne de 1815 et 1796 sont identiques et la situation paraît analogue : nos deux adversaires ont des intérêts divergents et des lignes de communication divergentes.

Ce n'est toutefois qu'une apparence : la haine des Prussiens et des Anglais pour Napoléon effaçait toute divergence; les deux armées restent en étroite communication et se portent secours.

D'autre part Blücher et Wellington, à l'inverse de Colli et Beaulieu, n'offraient pas de prise à la démoralisation.

Le théâtre d'opérations de 1815 était loin de valoir, pour une campagne sur position centrale, le terrain de Montenotte, Dego, Mondovi : aucun obstacle sérieux ne pouvait être utilisé pour séparer nos deux adversaires.

En 1815, les masses à manier étaient beaucoup plus considérables qu'en 1796. Grouchy et Ney, découragés, n'étaient pas capables de bien employer les petites armées qui leur étaient confiées. Enfin Napoléon n'avait plus l'activité physique de 1796.

La manœuvre sur position centrale avec attente stratégique.

Lorsque Napoléon s'est trouvé lié à un point fixe, Mantoue en 1796 après Arcole, Dresde en automne 1813, Paris en 1814, par insuffisance de forces pour prendre l'offensive, tout en gardant ce point, c'est du terrain et des erreurs stratégiques de ses adversaires qu'il attend la division de leurs forces. Les opérations proprement dites sont alors précédées d'une *phase d'attente*.

Pour que ce système *d'opérations* donne des résultats satisfaisants, il faut que le terrain autour de la position centrale force l'adversaire à se diviser.

Le théâtre d'opérations idéal, c'est celui qui ne laisse à l'ennemi, comme lignes d'invasion, que d'étroits couloirs séparés par des massifs impénétrables. Tel le théâtre autour de Mantoue en 1796.

Un nœud fluvial en éventail fournit aussi une bonne position centrale, puisque les différents cours d'eau, si l'on a soin d'en maîtriser les ponts par des fortifications, forment *pour l'adversaire* des secteurs sans communication entre eux.

S'avance-t-il dans l'un des secteurs : tandis que de faibles forces le ralentissent par une guerre de positions, le gros des forces peut être porté sur ses derrières par l'un des ponts dont on s'est ménagé la possession.

C'est ainsi qu'en fin de 1806, Napoléon choisit pour position centrale le nœud fluvial de Varsovie et Modlin au confluent de la Vistule avec la Narew, l'Ukra et le Bug. En 1805, avant Austerlitz, Napoléon établit son armée autour de Vienne choisie comme position centrale.

Sans parler des attentes stratégiques autour de Vienne en 1805, avant Austerlitz, et autour de Varsovie en fin d'année 1806, les campagnes napoléoniennes sur position centrale sont les suivantes :

Campagne de 1796, 1er acte de la 2e période. Position centrale : Mantoue.

Campagne d'automne, 1813.

Campagne de 1814 en France.

Je me bornerai à l'examen rapide des 2 campagnes de 1813 (1er acte) et de 1814.

Campagne d'automne de 1813. — Le 10 août 1813, quand finit l'armistice, l'Autriche est entrée dans la coalition. Les forces alliées sont ainsi réparties.

En avant de Berlin, l'*armée du Nord*, 110 000 hommes sous Bernadotte.

A Schweidnitz, l'*armée de Silésie*, 110 000 hommes sous Blücher.

En Bohême, l'armée *austro-russe*, 230 000 hommes sous Schwarzenberg et Barclay de Tolly.

Sur l'Inn, un corps autrichien de 30 000 hommes en face des Bavarois.

Enfin Bennigsen s'approche de la Silésie avec 60 000 hommes.

Napoléon, qui a réorganisé ses troupes, dispose de 300 000 hommes, Davout à Hambourg dispose de 40 000 hommes.

L'entrée de l'Autriche dans la coalition enlève à Napoléon sa liberté d'action.

Comment en effet s'enfoncer en Silésie ou pousser sur Berlin si une armée considérable peut, de Bohême, se jeter sur ses derrières et couper ses communications? Comment entrer en Bohême pour y chercher la grande armée de Schwarzenberg, alors que Bernadotte et Blücher se porteront en avant pour le couper de la Saxe?

Il ne peut que s'établir en *position centrale* entre les différentes masses adverses et y attendre leur offensive.

Comme *position centrale*, il choisit Gœrlitz sur la Neisse et prend Dresde, qu'il a fortifié, comme *centre d'opération*.

Conservant à Gœrlitz, comme *masse centrale*, la Garde (5 divisions d'infanterie, 3 de cavalerie, et une nombreuse artillerie), il divise le reste de ses forces en 3 masses circonférentielles qu'il oppose à chacune des grandes armées ennemies.

a) Sur le Bober, face à l'armée de Silésie : l'*armée de Ney*, 100 000 hommes formée en 2 groupes : l'un vers Bunslau (route de Breslau), composé des 3e et 6e corps et du 1er corps de cavalerie sous Marmont; l'autre à Lövenberg (au sud de la route de Breslau) composé des 5e et 11e corps et du 2e corps de cavalerie sous Macdonald.

b) Près de Lückau, face à l'armée de Bernadotte : l'*armée du Nord*, sous Oudinot, formée des 12e, 4e, 7e corps et du 3e corps de cavalerie; au total, 70 000 hommes.

c) Face à l'armée de Bohême : 3 groupes échelonnés de Gœrlitz à Dresde. Le 1er groupe sur le défilé de Zittau, au sud de Gœrlitz, formé des 8e et 2e corps; le 2e groupe à Bautzen : 1er corps (Vandamme) et 5e corps de cavalerie; le 3e groupe au sud de

Dresde : 14e corps (Saint-Cyr) à 4 divisions à Pirna et le corps de cavalerie Pajol.

Pour prendre une ligne de défense sérieuse vers le Nord — celle de la Sprée — et produire un effet moral considérable, Napoléon voudrait avant tout s'emparer de Berlin.

Le 13 août, il s'arrête aux dispositions ci-après qu'il communique à Ney, Gouvion-Saint-Cyr, Macdonald et Marmont.

Voilà le parti que j'ai pris. Si vous avez quelques observations à me faire, je vous pris de me les faire librement.

a) Offensive sur Berlin. Le duc de Reggio, avec les 7e, 4e, et 12e corps et le 4e corps de cavalerie, marchera sur Berlin dans le temps que le général Girard avec 12 000 hommes débouchera par Magdebourg et le prince d'Eckmühl avec 25 000 Français et 15 000 Danois, débouchera par Hambourg; il est actuellement à 3 lieues en avant de Hambourg qui est devenue une place de première force... J'ai donc 120 000 hommes qui marcheront dans différentes directions sur Berlin.

b) De ce côté-ci Dresde est fortifié et dans une position telle qu'il peut se défendre 8 jours, même les faubourgs. Je le fais couvrir par le

14e corps que commande le général Saint-Cyr; il a son quartier-général à Pirna; il occupe les ponts de Kœnigstein qui, protégés par la forteresse, sont dans une position inexpugnable... La même division qui fournit des bataillons à Kœnigstein occupe Neustadt avec la cavalerie. Deux divisions campent dans une très belle position à Berggieshübel, à cheval sur les deux routes de Prague à Dresde. Le général Pajol, avec une division de cavalerie, est sur la route de Leipzig à Carlsbad, éclairant les débouchés jusqu'à Hof.

Le général Durosnel est dans Dresde avec 8 bataillons et 100 pièces de canon sur les remparts et dans les redoutes.

c) Le 1er corps du général Vandamme et le 5e corps de cavalerie seront à Bautzen. Je porte mon quartier-général à Gœrlitz, j'irai le 16; j'y réunis les 5 divisions d'infanterie, les 3 divisions de cavalerie et l'artillerie de la Garde, ainsi que le 2e corps qui seront placés entre Gœrlitz et Zittau, et entre le 2e corps et la Bohême sera l'avant-garde, formée par le 8e corps (Polonais).

d) Le duc de Raguse est à Bunzlau, le duc de Tarente à Lœvenberg, le général Lauriston à Grundberg, le prince de la Moskowa dans une position intermédiaire entre Haynau et Liegnitz avec le 2e corps de cavalerie.

Dans une lettre du 17 août à Gouvion-Saint-Cyr, Napoléon envisage ce que pourrait tenter l'armée de Bohême et les concentrations qu'on peut opposer à toute offensive de cette armée :

Si les Russes et les Autrichiens débouchent en force sur Zittau et Gabel, on peut en un jour réunir contre eux 120 000 hommes.

S'ils se portent sur Dresde, Gouvion-Saint-Cyr peut avoir le deuxième jour 60 000 hommes; le quatrième, 100 000, et Napoléon, accourant avec la Garde, si les circonstances l'exigent, disposerait de 160 à 180 000 hommes autour de Dresde.

S'il se confirme que l'armée de Silésie s'avance contre notre armée du Bober, Napoléon marchera contre elle.

L'armée de Bunzlau, qui est de 130 à 140 000 hommes sans la Garde, peut être renforcée de la Garde, et je puis avec 180 000 hommes déboucher sur Blücher, Sacken et Wittgenstein, qui, à ce qu'il paraît, marcheraient aujourd'hui sur nos troupes, et, une fois que j'aurai détruit ou malmené ces corps, *l'équilibre se trouvera rompu,* et je pourrai, selon les succès de l'armée qui marche sur Berlin, l'appuyer sur Berlin, ou marcher par la Bohême derrière l'armée qui se serait enfoncée en Allemagne...

Rien ne va comme Napoléon l'a prévu ou espéré.

Blücher repousse notre armée du Bober jusque sur la Queiss puis se met rapidement en retraite lorsqu'il apprend l'arrivée de l'empereur avec la Garde.

Napoléon, qui ne peut s'éloigner trop de sa position centrale, ramène sa Garde à Gœrlitz.

Emmenant Ney avec lui, il donne à Macdonald le commandement de l'armée du Bober.

Il voudrait, tandis que Macdonald contiendra l'armée de Silésie, se porter lui-même sur Prague contre l'armée austro-russe, mais, le 23 août, il apprend l'offensive de cette armée sur Dresde.

Il médite alors, tandis que Gouvion-Saint-Cyr reculerait lentement devant l'armée austro-russe, d'entrer lui-même en Bohême pour se jeter sur ses derrières, manœuvre qui pourrait avoir un effet décisif.

Mais Gouvion-Saint-Cyr craint d'être forcé sur Dresde.

Renonçant à sa manœuvre, Napoléon ramène ses forces sur Dresde où il livre bataille à l'armée de Bohême et la bat.

Il ne peut conduire lui-même la poursuite parce qu'il apprend la défaite d'Oudinot à Grossbeeren et doit se préoccuper de se porter à son secours. Bientôt lui arrive la nouvelle de la défaite de Macdonald à la Katzbach.

Par malheur, dans la poursuite, Vandamme mal soutenu par Gouvion-Saint-Cyr fait écraser et prendre son corps à Culm. Le 6 septembre, Ney, qui a remplacé Oudinot à la tête de l'armée du Nord, se fait battre à Dennewitz.

Ces quatre défaites détruisent l'effet de la victoire de Dresde.

Tout le mois de septembre se passe en marches et contremarches contre un ennemi qui se dérobe dès qu'il sent sur lui l'Empereur. Nos troupes sont épuisées. Napoléon comprend que tant qu'il tiendra sa position centrale à Gœrlitz, il n'a aucune chance d'écraser l'armée de Schwarzenberg : Dresde, notre centre de ravitaillement qui sert d'appât à cette armée, est trop près de la Bohême; l'ennemi a toujours le temps de se réfugier derrière les montagnes avant que nos forces aient pu l'accrocher.

Aussi Napoléon se décide-t-il à transporter sa position centrale

à l'ouest de l'Elbe à Leipzig, en prenant Torgau comme centre de ravitaillement.

Je n'analyserai pas les opérations de cette seconde partie de la campagne qui aboutit à la bataille de Leipzig : victoire le premier jour, défaite le troisième à la suite de l'arrivée de nouvelles forces aux alliés et de la trahison des Saxons.

En 1796, sur un théâtre restreint et propre à une lutte sur position centrale, Bonaparte a pu triompher d'effectifs bien supérieurs aux siens.

En 1813, la zone-manœuvre est trop vaste et mal cloisonnée : elle n'a de véritable barrière que vers le sud (les monts de Bohême) et vers l'ouest (l'Elbe). Les armées ennemies peuvent communiquer entre elles.

Mais la cause principale de l'insuccès, c'est que les effectifs se sont accrus dans la proportion de 1 à 10 :

Les généraux chargés des masses circonférentielles ont à conduire de véritables armées. Il les eût fallu plus habiles; ils l'étaient moins. Oudinot, Macdonald, Saint-Cyr, Ney, Vandamme ne valaient ni Joubert, ni Masséna, ni même Augereau.

Et Napoléon ne peut, lorsqu'ils commettent des erreurs, se porter rapidement près d'eux pour les réparer comme il l'a fait en 1796.

Campagne de 1814. — A la fin de décembre 1813, les forces coalisées sont réparties de la façon suivante :

Armée du Nord : Bulow avec 20 000 hommes en Hollande, Winzingerode avec 25 000 hommes vers Wesel.

Armée de Silésie : 130 000 hommes sous Blücher devant Mayence.

Armée de Bohême : 180 000 hommes sous Schwarzenberg dans la région de Bâle.

Le 31 décembre, les Alliés passent le Rhin; Napoléon prescrit à ses maréchaux une défensive de temporisation pour retarder l'ennemi avec leurs faibles corps, et donner aux forces en formation le temps de se rassembler.

Macdonald doit manœuvrer sur Namur et Liége, Marmont sur Metz et la Meuse, Ney et Victor sur les débouchés des Vosges, Mortier sur Langres.

Le 17 janvier, l'armée de Silésie a sa tête vers Toul, l'armée de Bohème a sa tête sur Chaumont. Pour vivre plus facilement dans leur marche sur Paris, elles semblent vouloir s'avancer, la première par la vallée de la Marne, la seconde par les vallées de l'Aube et de la Seine, séparées par une distance moyenne de deux journées de marche.

Inférieur en forces à ses adversaires, lié à Paris qu'il lui faut couvrir à tout prix, c'est à des *manœuvres sur positions centrales*[1] que Napoléon recourt.

Embrassant d'ensemble la région entre Paris et la Meuse où s'avancent les Coalisés, il y découvre les éléments d'un théâtre d'opérations sur position centrale.

Cette région est découpée par la Seine et ses affluents en zones orientées d'une façon générale de l'est à l'ouest. Les ponts sont rares, gardés par de petites villes, lesquelles ayant encore leurs fossés et leurs vieilles murailles, peuvent, avec quelques travaux, donner ce que Napoléon appelle « un poste militaire », susceptible d'opposer une résistance de quelques heures, voire d'un jour ou deux. C'est dans cette région, et sur ces cours d'eau, que l'Empereur va combiner ses manœuvres, destinées à lui fournir l'occasion de battre séparément les armées ennemies.

Considérons une carte générale de ce terrain, nous distinguerons une *zone centrale*, bornée au nord par la Marne, au sud par l'Aube, puis par la Seine.

Sur la rive droite de la Marne, l'Ornain, puis l'Ourcq, forment barrières vers Paris.

Au sud de la ligne Aube-Seine, la Seine, l'Yonne, le Loing, et l'Essonne, forment également barrières vers Paris.

Ces rivières ne sont pas, il est vrai, très larges; mais, grossies par les pluies de l'hiver, elles n'en forment pas moins, avec leurs vallées marécageuses, leurs berges élevées, d'excellentes *lignes de*

1. Ou, si l'on veut, sur *région centrale*, cette région étant la bande de terrain entre la Marne et la Seine.

défense sur lesquelles des corps d'observation d'un faible effectif pourraient arrêter des corps considérables dans le temps que notre gros écraserait une fraction des forces ennemies.

D'autre part, la possession des petites villes placées sur les cours d'eau et mises en état de défense, qui assurait à Napoléon des points de passages fixes, des magasins à vivres et à munitions, des hôpitaux pour ses malades et ses blessés, lui permettait de ne pas traîner de lourds équipages de pont, de longs convois, et lui donnait la possibilité de déplacements rapides en face d'un adversaire alourdi par d'énormes convois dans une région marécageuse et, en 1814, fort mal routée.

Malheureusement, les travaux ordonnés par Napoléon pour la mise en état de défense de ces places, ne furent pas poussés avec toute l'activité désirable, et les avantages qu'il avait entrevus ne furent pas entièrement réalisés.

Quoi qu'il en soit, c'est dans la zone centrale que Napoléon aura sa *ligne de communication* avec Paris et son *centre d'opérations* qu'il déplacera suivant ses manœuvres de Châlons à Arcis, à Sézanne, à Nogent, à Provins.

C'est par cette zone centrale qu'il s'efforcera de séparer l'armée de Silésie de l'armée de Bohême. Ce point obtenu, tandis qu'un de ses lieutenants, se servant de l'un des cours d'eau comme *ligne de défense*, contiendra, avec un faible corps d'observation, une des armées adverses, Napoléon portera son gros contre l'autre armée. Et on le verra employer contre cette armée sa manœuvre favorite, la manœuvre sur les derrières, de façon à pouvoir, sans bataille rangée, accabler cette armée dans le flagrant délit d'un passage de cours d'eau ou d'une marche en retraite.

Première période (23 janvier-23 février) 1er acte : *Contre l'armée de Silésie.*

Le 17 janvier, nous l'avons dit, l'armée de Silésie s'avance vers Saint-Dizier, l'armée de Bohême vers Chaumont. Napoléon médite d'écraser la première, tandis que Mortier retardera la seconde.

De toutes ses forces disséminées, il constitue à Vitry, comme par miracle, une armée de 80 000 hommes dont 12 000 cavaliers avec le chiffre énorme de 300 bouches à feu.

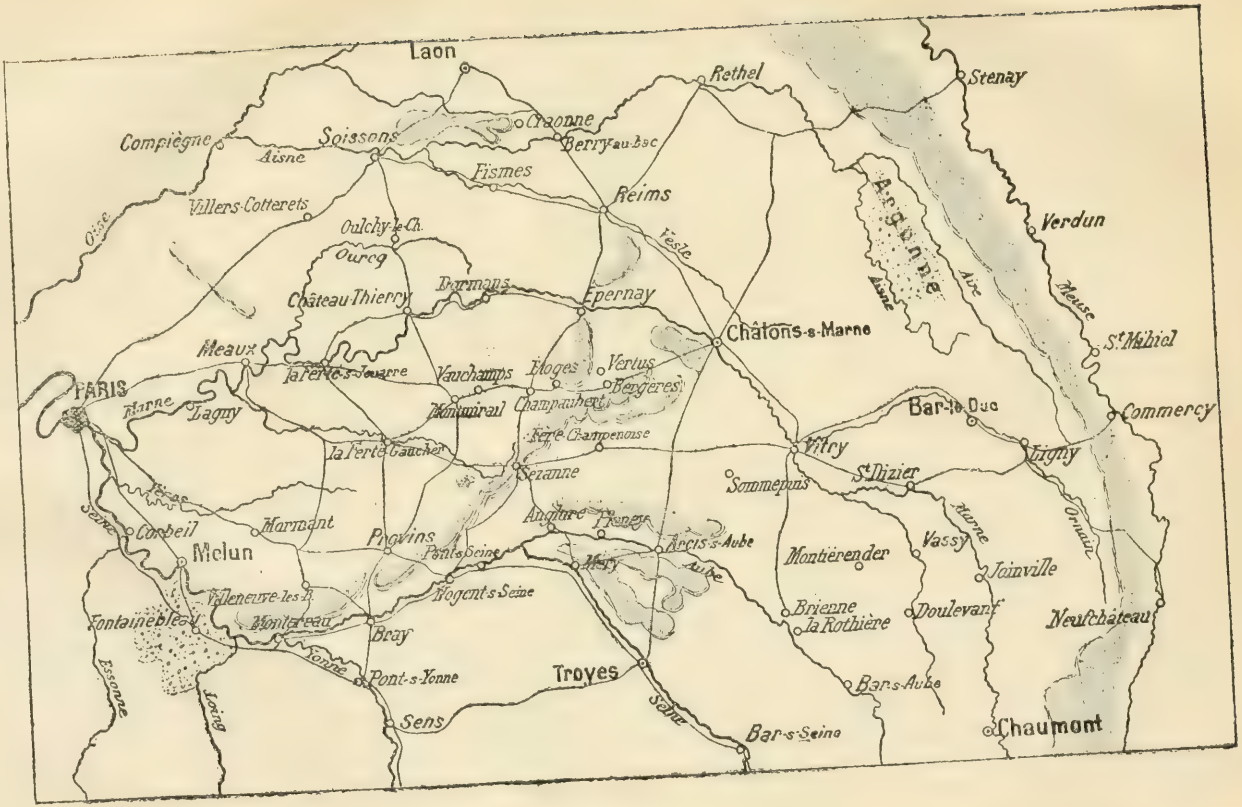
Laon
Rethel
Stenay
Compiègne
Soissons
Craonne
Berry-au-bac
Aisne
Fismes
Reims
Villers-Cotterets
Oise
Oulchy-le-Ch.
Ourcq
Vesle
Argonne
Aisne
Aire
Verdun
Meuse
Château-Thierry
Dormans
Epernay
Châtons-s-Marne
St Mihiel
Meaux
la Ferté-s-Jouarre
Vauchamps
Etoges
Vertus
Bergères
PARIS
Marne
Lagny
Montmirail
Champaubert
Bar-le-Duc
Commercy
Fère-Champenoise
la Ferté-Gaucher
Vitry
Ligny
Sezanne
Sommepuis
St Dizier
Seine
Corbeil
Mormant
Provins
Angluze
Ploney
Arcis-s-Aube
Marne
Ornain
Melun
Pont-s-Seine
Mery
Aube
Montiérender
Vassy
Joinville
Villeneuve-les-B.
Nogent-s-Seine
Brienne
la Rothière
Doulevant
Neufchâteau
Fontainebleau
Montereau
Bray
Yonne
Pont-s-Yonne
Troyes
Bar-s-Aube
Essonne
Loing
Sens
Seine
Bar-s-Seine
Chaumont

Le 26, il marche contre Blücher, sur les derrières duquel il appelle, de l'Argonne, Marmont. Mais Blücher, négligeant la menace sur ses derrières, marche sur Brienne pour faire sa jonction avec l'armée de Bohême.

Napoléon suit sur Brienne Blücher qui, ayant reçu des renforts de l'armée de Bohême, lui livre la bataille de la Rothière.

2e ACTE : *Contre l'armée de Bohême.*

Ne se sentant pas de force à écraser Blücher, Napoléon se résout à passer sur la rive gauche de l'Aube pour s'opposer vers Troyes au mouvement en avant de Schwarzenberg. Il ne laisse devant Blücher que le petit corps de Marmont.

Il espère que Blücher, voyant ouverte devant lui la route de Paris, s'y engagera se séparant ainsi de Schwarzenberg, et lui fournira l'occasion de se jeter sur ses derrières. Schwarzenberg, lui, ne se met pas en prise.

3e ACTE : *Contre l'armée de Silésie.*

Le 5 février, Marmont, demeuré à Arcis-sur-Aube, annonce que les colonnes de Silésie défilent devant lui pour gagner Nogent-sur-Seine. Napoléon se porte en toute hâte à Nogent. Mais là il apprend que Blücher gagne la vallée de la Marne, gardée par Macdonald.

Renforcé par deux divisions venues d'Espagne, Napoléon se décide à confier, contre l'armée de Bohême, la défense de la Seine entre Nogent et Montereau aux deux corps de Victor (15 000 hommes) et d'Oudinot (25 000 hommes) et à la division de cavalerie Pajol; et à se jeter lui-même, avec le gros de ses forces, sur les derrières de Blücher.

D'où les admirables opérations de Champaubert, Montmirail, Château-Thierry, Etoges.

En six jours, l'armée de Silésie perd plus de 20 000 hommes sur 55 000, la plus grande partie de son artillerie et de ses bagages. Malheureusement Napoléon ne peut l'achever : il est rappelé contre Schwarzenberg qui, s'enhardissant, s'est porté en avant.

4e ACTE : *Retour sur l'armée de Bohême.*

Laissant devant l'armée de Silésie, Mortier sur la rive droite de la Marne, et Marmont sur la rive gauche, Napoléon veut se jeter

sur les derrières de Schwarzenberg qui s'est porté vers Nogent-sur-Seine.

Mais déjà les colonnes de l'armée de Bohême ont forcé le passage à Pont-sur-Seine, Nogent et Bray; il lui faut se mettre entre elles et Paris. Il les fait reculer, et les faisant suivre sur Bray par Macdonald, il veut en passant par Montereau, se jeter avec son gros sur leurs derrières. Mais Victor se laisse arrêter sur les hauteurs de Montereau; l'ennemi a le temps de se mettre hors prise.

Napoléon recommence la même manœuvre devant Troyes. La gelée permet à l'armée de Bohême de fuir à travers champs : elle ne s'arrêtera qu'à Chaumont.

2° Période (23 février-30 mars) 1er acte : *Contre l'armée de Silésie.*

Tandis que nos troupes entraient à Troyes, Blücher, rappelé par Schwarzenberg, ramenait sur l'Aube l'armée de Silésie réorganisée. Il franchit l'Aube, s'avance jusqu'à Méry; puis comme Schwarzenberg ne se décide pas à livrer bataille, il retourne sur la Marne, où Bülow et Winzingerode, venant du Nord, doivent le rejoindre pour marcher sur Paris. Marmont et Mortier reculent derrière l'Ourcq.

Napoléon, — laissant en face de l'armée de Bohême Macdonald avec son corps, celui d'Oudinot, les troupes de Gérard, la cavalerie de Kellermann et de Milhaud, c'est-à-dire 40 000 hommes, — se porte avec son gros à la suite de l'armée de Silésie.

Manœuvre de Soissons. — Comptant que Marmont et Mortier maintiendront Blücher de front, Napoléon se jette sur ses derrières; il espère prendre l'armée de Silésie dans la nasse dont Soissons forme le fond. Par malheur, Soissons se rend à Winzingerode : Blücher peut échapper.

Napoléon le poursuit, le refoule à Craonne et lui livre bataille devant Laon. Il lui en impose deux jours durant, mais nos forces sont trop faibles: il faut se retirer.

2e acte : *Contre l'armée de Bohême.*

Pendant ces opérations, Schwarzenberg a repris l'offensive. Le 17 mars, il franchit la Seine à Nogent; Macdonald et Oudinot se retirent à Provins, Paris est de nouveau menacé.

Napoléon, laissant devant Blücher Mortier et Marmont, prend, avec son gros, la direction d'Arcis-sur-Aube pour se jeter par Méry sur les derrières de l'armée de Silésie. Comme Arcis est occupé on passe à Plancy le 19 mars.

A la nouvelle de l'approche de l'Empereur, Schwarzenberg, que Macdonald n'a pas su retenir, a opéré sa retraite en toute hâte : il est déjà sur Troyes, si bien qu'on ne peut prendre que ses bagages.

Napoléon estime alors que dans l'état moral où se trouve le quartier-général des Alliés, le moment est venu de mettre en scène la large manœuvre sur les derrières de l'ennemi par Saint-Dizier, Joinville, à laquelle il songe depuis le commencement du mois.

3° Période (20 mars-20 avril). 1er acte : *Manœuvre de Saint-Dizier.*

L'idée de Napoléon est donc d'aller se placer à Saint-Dizier entre les routes de Paris à Strasbourg et de Chaumont à Bâle, qui sont les deux lignes de communication de l'ennemi.

Le 20 mars, notre petite armée qui est à Méry, entamant le mouvement sur Saint-Dizier, s'avance sur Arcis par les deux rives de l'Aube, quand elle se heurte à l'armée de Schwarzenberg qui se reportait en avant.

Le combat dure jusqu'à la nuit : Schwarzenberg se porte en arrière pour bivouaquer. Le 21 il range en demi-cercle autour d'Arcis ses 100 000 hommes. L'Empereur, qui s'est porté en avant, n'ayant que 28 000 hommes, voit qu'il ne peut l'entamer.

Tandis qu'Oudinot défend le passage, Napoléon gagne Saint-Dizier. Du 23 au 27, il y attend l'effet de sa manœuvre.

Mais les Alliés, assurés que Paris ne peut se défendre et qu'ils y trouveront de quoi se ravitailler, ont marché sur la capitale sans se préoccuper de leurs derrières en poussant devant eux Marmont et Mortier et détruisant les deux divisions de gardes nationaux Pacthod et Amey.

2e acte : *Marche sur Fontainebleau.*

Sur ces nouvelles l'Empereur ramène le 28 mars son armée à marches forcées sur Paris par Troyes et la rive gauche de la Seine. Mais il est trop tard.

Le 11 avril, à Fontainebleau, sur les instances de ses maréchaux, il renonce définitivement à la lutte et signe son abdication.

Les *manœuvres sur position centrale*, dans lesquelles Napoléon a déployé tout son génie, lui ont permis de tenir tête pendant trois mois à toutes les forces de la Coalition.

Mais la différence des effectifs était vraiment trop grande. De plus les barrières offertes par la Seine, la Marne et leurs affluents, n'auraient eu une valeur sérieuse que si les ponts avaient été mis solidement en état de défense. Enfin nos généraux, Oudinot, Victor, Marmont, Macdonald, Mortier qui eussent été très capables de bien diriger de petits corps d'observation, avaient perdu toute confiance en soi : incapables de contenir l'ennemi lorsqu'ils étaient isolés, ils ne reprenaient de vigueur que sous la main de Napoléon.

Tandis que de notre côté la valeur des généraux baissait, du côté de l'ennemi, au contraire, elle croissait, et nos adversaires adoptaient le procédé le plus propre à annuler les avantages du système de Napoléon : se dérober aux coups de l'Empereur, accabler ses lieutenants.

Lorsque par son infériorité numérique un général en chef est réduit à adopter le système des manœuvres sur position centrale, il est nécessaire qu'il dispose d'un terrain approprié et de généraux de valeur qui soient capables de contenir l'ennemi le temps nécessaire au général en chef pour le manœuvrer.

On a vu que la manœuvre employée par Napoléon contre la portion des forces ennemies qu'il avait réussi à isoler, a été constamment *la manœuvre sur les derrières*, dont on peut dire qu'elle était sa manœuvre favorite.

Ainsi comme je l'ai annoncé en commençant, *deux systèmes* seulement constituent toute la stratégie de Napoléon : *la manœuvre sur les derrières* et *la manœuvre sur position centrale*.

Cette dernière vise à faire contenir par un ou plusieurs corps d'observation différentes masses de l'ennemi pendant que l'on concentre un effectif supérieur sur la masse que l'on veut écraser.

Ces corps d'observation emploient pour remplir leur mission *la guerre de position.*

Contre la masse qu'il a isolée Napoléon met en scène le plus ordinairement la manœuvre sur les derrières qui apparaît comme le dernier mot de la stratégie napoléonienne.

Pour systématiques que soient ces procédés, ils n'en comportent pas moins une singulière puissance d'imagination pour inventer la manœuvre d'après la situation générale et le terrain et en deviner à l'avance tous les effets.

C'est peut-être dans cette puissance d'imagination que se trouve le principal élément du génie si complexe de Napoléon.

Colonel Camon.

NAPOLÉON ET LES AVOCATS

Lorsque les avocats de la Troisième République, quelles que fussent leurs opinions politiques, célébrèrent le centenaire du rétablissement de leur Ordre, — ô ironie des faits! — ils fêtaient leur ennemi Napoléon Ier auquel ils étaient redevables de cette réorganisation. L'Empereur ne les aimait guère, et s'il devint leur bienfaiteur, ce fut à son corps défendant, car si cela avait été en son pouvoir, il aurait mille fois préféré les supprimer plutôt que les réorganiser.

Son antipathie avait de multiples causes, les unes personnelles, les autres gouvernementales.

La plus officielle, la plus haute aussi — car dans celle-là n'entraient que des considérations de législateur, — était qu'il regardait les avocats, — du moins ceux qui plaidaient, les « consultants » ayant toutes ses faveurs — comme des fauteurs de désordre. Il les accusait d'entretenir les procès, « ce cancer social » qu'il se flattait d'avoir vaincu en partie par son Code, et dont il parle en ces termes dans le « Mémorial » :

« Mon Code les a singulièrement diminués (les procès), en mettant une foule de causes à la portée de chacun; mais il restait encore beaucoup à faire par les législateurs pour empêcher les gens de se quereller... »

Puis plus loin :

... « J'aurais voulu qu'il n'y eût ni avocats ni avoués rétribués, que ceux qui gagneraient leur cause. Ainsi, que de querelles

arrêtées!... On ne saurait craindre qu'un homme vivant de son travail s'en chargeât pour le seul plaisir de bavarder... Mais avec les praticiens, les choses les plus simples se compliquent aussitôt; on me présenta une foule d'objections, et moi, qui n'avais pas de temps à perdre, j'ajournais ma pensée; mais encore aujourd'hui, je reste convaincu qu'elle est lumineuse, et qu'en la creusant, en la retournant, en la modifiant, on pourrait en tirer un grand parti... »

Il trouvait encore que :

« Quand on veut faire de la bonne politique, ce sont toujours les avocats qui s'y opposent », et comme avec lui, la « bonne politique » ne se faisait pas sans tourner quelque peu la légalité, il avait à plusieurs reprises vu se dresser devant lui quelque représentant du barreau pour lui rappeler ce qu'il lui plaisait d'oublier.

Entre autres faits il avait été désagréablement surpris de voir que trois avocats seulement sur deux cents s'étaient prononcés pour l'affirmative, lorsqu'il avait soumis à l'approbation nationale l'établissement de l'Empire par son sénatus-consulte du 28 floréal de l'an XII. Il se croyait en droit d'attendre mieux de leur reconnaissance, leur ayant quelques mois auparavant par un décret du 2 nivose an XI rendu leur titre, leurs fonctions et leur costume, ce qui devait leur faire espérer le prochain rétablissement de leur ordre.

Heureusement pour eux, l'estime particulière en laquelle il tenait les jurisconsultes éminents qui l'aidaient dans la rédaction de son Code civil : les Tronchet, les Bigot-Préameneu, les Malleville, les Portalis, tous anciens avocats, relevaient la profession à ses yeux et militaient en faveur des « plaidants », qui seuls lui étaient antipathiques. Parmi ceux-ci, il n'en fut qu'un qui trouva grâce à ses yeux : c'était Me Férey, vieillard très pondéré, très loyal, très conciliant, non pas très brillant, mais savant juriste. A celui-là il accorda la Légion d'honneur, non pas toutefois comme avocat, mais comme membre du Conseil des Écoles de Droit. Ce fut une distinction unique. Napoléon, par cette exclusion systématique, tenait à montrer que la Compagnie ne

pouvait entrer dans le cadre réclamé par le Décret de la Légion d'honneur, « destinée à récompenser les citoyens qui, par leur savoir, leur talents, leurs vertus ont fait respecter la justice et l'administration publique ».

S'il avait pu prévoir qu'en 1800 un avocat serait nommé membre du Conseil général du département de la Seine, il n'aurait jamais laissé à Sieyès le soin de le composer. Profitant de la prescription d'appeler à ce poste deux personnes au moins de profession notable, Sieyès n'avait eu garde d'oublier celle qu'il avait exercée et qui lui était restée chère. Le premier Consul ne put protester et dut par conséquent subir la nomination de ce Bellard qui devait si puissamment contribuer à lui faire haïr la profession d'avocat.

Quoi qu'il en eût, il ne pouvait cependant refuser son estime à ce petit groupe des *Avocats du Marais* (ainsi nommé parce que la plupart y habitaient) qui, respectés de tous, gardaient jalousement les traditions séculaires, depuis qu'en la séance fameuse du 2 septembre 1790, les Target, les Tronchet, les Vergniaud, les Berryer, sous la présidence d'un de leurs confrères, Me Thouret, du barreau de Rouen, avaient, malgré les objurgations de Robespierre, préféré la mort de l'ordre et la perte de leur titre à une diminution quelconque de leurs prérogatives et de leurs usages.

Depuis ce jour, Porcher, de Sèze, Blaque, Bellard, Bonnet, Desparat, Fournel, Ferey, Archambault, etc., n'avaient pas failli à leur mission; ils veillaient à la conservation du dernier tableau déposé au greffe du Parlement, et tenaient l'engagement de transmettre d'âge en âge les traditions de l'ordre. Jamais la discipline ne fut plus sévère et mieux observée qu'en ces jours troublés.

D'autre part, Napoléon avait trop le goût de l'ordre et du protocole pour ne pas tenir à faire cesser l'état de choses scandaleux qui, en dehors de cette élite, existait depuis la Révolution. Les « hommes de loi », les « défenseurs officieux », affranchis des règles strictes qui avaient fait pendant cinq siècles la gloire de cette institution dont d'Aguesseau disait qu'elle était « aussi ancienne que la magistrature, aussi noble que la vertu, aussi

nécessaire que la justice », déshonoraient le Palais de Justice, ce Capitole de la France, comme l'appelait le président de Thou. De véritables scandales s'y produisaient journellement, et on ne pouvait tolérer plus longtemps, que dans un empire organisé, une semblable profession fût ouverte à tous sans aucun contrôle et supporter que la bande qu'on appelait les « avocats de prison » continuât à jeter le discrédit sur elle. N'avait-on pas été jusqu'à voir un porteur d'eau venir à la barre défendre une femme publique? Pujoul dans son *Paris à la fin du XVIII*e *siècle* déplore « qu'on ait enlevé à ces corbeaux la large robe qui les enveloppait, car depuis qu'ils ne l'ont plus, on ne voit plus que leurs griffes », et on peut lire aux Archives Nationales une requête adressée par Laurent, juge de paix de la Cité, aux Cinq-Cents, où il se plaint de « cette tourbe d'agents véreux qui assiègent les tribunaux, de ces individus sans talents et sans délicatesse qui osent se présenter pour embrasser la défense de leurs concitoyens ».

Il était difficile cependant d'obvier brusquement à ces inconvénients, et l'on ne pouvait arriver que progressivement à éliminer du barreau les intrus. On commença par décréter qu'à partir de l'an XVII, le diplôme de licencié ou de docteur en droit serait exigible, des diplômes provisoires étant accordés à ceux qui justifiaient de connaissances suffisantes pour exercer la profession d'avocat; puis à la distribution des prix de l'Académie de législation de l'an XII, Fourcroy, conseiller d'État, directeur général de l'Instruction publique, fit pressentir la réorganisation définitive par un discours dans lequel il retraçait les principales règles de l'ancienne discipline qu'il considérait comme la plus grande gloire de l'ordre.

Férey, dont nous avons dit que Napoléon appréciait le caractère, n'avait pas de rêve plus cher que cette résurrection; aussi en 1806, fit-il un testament par lequel il lèguait à l'ordre des avocats, « sous quelque nom qu'il plaise à Sa Majesté l'Empereur et Roi de le rétablir », sa bibliothèque, plus une somme de trois mille francs destinée à la compléter, et une rente annuelle de six cents francs. L'année suivante il mourait et, en 1808, Napoléon auto-

risait le legs et ordonnait au Procureur Général de prendre à ce sujet des mesures conservatoires qui devaient prendre fin « lorsque, conformément à la Loi du 22 ventôse de l'an XII, l'Ordre des Avocats aurait été réorganisé ».

Napoléon cependant hésitait encore; il répétait que « jadis le Parlement imposait aux Avocats, qu'actuellement ceux-ci imposaient au tribunal, et qu'un pareil état de choses ne permettait pas de rétablir leur ordre sans un véritable danger ». Toutefois, il était ébranlé, et le discours enveloppé, fleuri et humble que fit son ennemi Bellard lors du service commémoratif célébré en l'honneur de Férey en 1810 en présence de Cambacérès, ne fut pas étranger à la décision favorable qu'il prit peu après. Comment résister à des paroles telles que celles-ci : « Le défunt, en soumettant ainsi qu'il le devait le legs qu'il fait à ses confrères à l'approbation du souverain dépose ainsi aux pieds du monarque qui l'honora de ses bontés le vœu d'en obtenir à ses derniers moments une de plus dans le rétablissement d'un ordre dont il observa si strictement les règles. Dernières paroles d'un mourant, vous ne serez pas oubliées! Celui qui veilla avec tant de sollicitude sur toutes les parties de l'harmonie sociale a déjà rétabli la discipline dans un si grand nombre de professions diverses que, quand le temps en sera venu, il jettera un coup d'œil sur la nôtre, puisqu'elle n'est pas indigne des regards du héros, puisqu'il aime la gloire, ni des regards du législateur puisqu'elle est consacrée au culte des lois. »

Ces fleurs de rhétorique, si appréciées alors, et qui doivent faire frémir l'ombre de Waldeck-Rousseau ou de Barboux, plurent au souverain par leur humilité, flatterie d'autant plus agréable pour lui, qu'au temps lointain déjà où il venait, général de vingt-cinq ans à la gloire naissante, chez Bénézech, alors directeur général des Poudres et Mines et depuis ministre de l'Intérieur, il y rencontrait ce même Bellard choyé, fêté, et écrasant de ses périodes grandiloquentes sa sobre éloquence de soldat.

La soumission de celui-là était-elle un garant de l'obéissance des autres, et pouvait-on, malgré leurs paroles onctueuses, se fier à ces avocats tous royalistes invétérés et si traditionalistes? Il

n'avait aucun moyen de les atteindre : ils dédaignaient ses faveurs et vivaient en dehors de sa Cour, défendant les émigrés, et ne craignant pas de faire échec à l'autocrate quand les droits sacrés de la défense l'exigeaient.

Qu'attendre d'individus tels que cet intangible La Calprade, qui voilait sa fidélité à la monarchie défunte sous une dédaigneuse et correcte indifférence, celui-là même qui, après la chute de l'Empire, refusera, pour rester fidèle à ses convictions, la Légion d'honneur que lui enverra Louis XVIII?... Comment asservir des hommes tels que ce Clapier, devenu magistrat, répondant à ceux qui étaient venus de la part de Bonaparte lui demander la condamnation à mort de Moreau, sous la réserve que le général serait ensuite gracié : « ... Il lui fera grâce, dites-vous? Et qui nous la fera devant la postérité...? » Elle n'était pas encore oubliée la colère du maître qui, malgré son omnipotence, n'avait pu, grâce à la Défense, empêcher les magistrats de ne traiter son rival « que comme un voleur de mouchoirs »... Ils étaient toujours là, ces défenseurs du général, Bellard, Bonnet et Billecocq, qu'il avait essayé de faire déporter, mais dont l'attitude devant le Grand Conseil avait rendu tout blâme impossible... Il fallait se résigner, et se résoudre à tourner la difficulté : asservir ce terrible barreau en paraissant le favoriser. — On sait combien Napoléon excellait à ces manœuvres diplomatiques... Cambacérès fut donc chargé de rédiger un projet de réorganisation de l'Ordre. Lorsqu'on le soumit à l'Empereur, il entra dans une grande colère, et le renvoya annoté de la phrase bien connue : « Il est absurde; il ne laisse aucune prise contre eux. Ce sont des factieux, des artisans de crime et de trahison; tant que j'aurai l'épée au côté, jamais je ne signerai semblable décret; je veux qu'on puisse couper la langue à un avocat qui s'en sert contre le gouvernement. »

On en prépara donc un autre qui fut accepté et promulgué. Le début est conçu dans des termes honorables pour le barreau, comme on va le voir : « ... Le rétablissement du tableau des avocats est ordonné par la loi du 22 ventôse de l'an XII (relative aux écoles de droit) comme un des moyens les plus propres à maintenir la probité, la délicatesse, le désintéressement, le désir

de la conciliation, l'amour de la vérité et de la justice, un zèle éclairé pour les faibles et les opprimés, bases essentielles de leur état. En retrouvant aujourd'hui les règles de cette discipline dont les avocats se montrèrent si jaloux dans les beaux jours du barreau, il convient en même temps d'assurer à la magistrature la surveillance qui doit naturellement lui appartenir sur une profession qui a de si intimes rapports avec elle. Nous aurons donc garanti la noblesse et la liberté de la profession d'avocat en posant les bornes qui doivent la séparer de la licence et de l'insubordination... » Puis viennent les articles restrictifs qui démentent quelque peu ces paroles bienveillantes; les voici résumés : Le tableau sera dressé par le premier président et le procureur général de la cour assistés de six avocats autorisés *seulement* à donner leur avis. Ce tableau sera soumis à l'approbation du ministre de la Justice. — Les avocats ne pourront plaider hors du ressort de la Cour sans son autorisation. — La réception au stage sera précédée du serment de fidélité à l'Empire et d'obéissance à ses constitutions. Il y aura bien un conseil de discipline choisi parmi trente candidats, mais les avocats qui le composeront seront nommés par le Procureur Général qui choisira et élira aussi le Bâtonnier. En cas d'attaques dans les plaidoiries ou dans les écrits contre les principes de la monarchie ou des constitutions de l'Empire, des lois ou des autorités établies, le Tribunal prononcera des peines disciplinaires, le ministère public étant spécialement chargé de veiller à l'exécution de cette disposition et en répondant.

Le Grand Juge (ministre de la Justice) aura la faculté de priver un avocat de son état en le rayant du tableau et pourra de *son autorité* lui appliquer telle autre peine disciplinaire que bon lui semblera. Les avocats seront tenus de donner un reçu de leurs honoraires et d'en faire mention en bas de leurs plaidoiries ou consultations. En cas d'absence ou de refus des avocats de plaider, le tribunal pourra autoriser l'avoué, même non licencié, à plaider la cause...

Ce décret atterra le barreau. Trois paragraphes surtout l'indignaient : celui qui soumettait l'élection du bâtonnier au contrôle

du procureur général et permettait au Grand Juge toutes les révocations portait une atteinte mortelle à l'autonomie de l'Ordre, et les deux derniers le blessaient profondément.

L'alinéa remettant en vigueur le fameux article 161 de l'ordonnance de Blois de 1579, qui enjoignait aux avocats de « signer les écritures qu'ils feraient pour leurs parties et au-dessus de leur seing écrire et parapher de leurs mains ce qu'ils auront reçu de leur salaire, et ce, sous peine de concussion... » était pour eux la plus cuisante des humiliations. De temps immémorial ils avaient fait profession de considérer leur carrière comme « libérale entre toutes » et, bien que souvent fort peu désintéressés, il leur plaisait d'estimer que, « l'argent qu'ils en tiraient n'étant point un salaire, mais un témoignage de reconnaissance offert par ceux auxquels ils prêtaient l'appui de leur talent, ne pourrait être sujet à réductions ni à taxe ».

En fait ils étaient toujours parvenus à leurs fins et le fameux article 161 était dans la pratique toujours resté lettre morte, mais sous le règne de Napoléon il n'était plus possible de tabler sur semblable tolérance : l'Empereur n'avait-il pas empêché toute velléité de révolte en décrétant la possibilité de leur remplacement au pied levé par les avoués? Il s'était souvenu de l'incident qui en 1602, à la suite d'une plainte faite par Sully au Parlement au sujet d'un honoraire exagéré réclamé par un avocat au duc de Luxembourg, avait pendant quinze jours désorganisé tous les services judiciaires de Paris, l'Ordre tout entier ayant préféré se démettre plutôt que d'admettre une réprimande adressée à un de ses membres... Pareil événement ne se reproduirait pas sous son règne[1]...

On imagine aisément l'effet produit au Palais par ce décret. On fit cependant contre mauvaise fortune bon cœur, et Maîtres Lesparat, Delavigne et Delacroix-Frainville, Delamalle, Gicquel et Popelin assistèrent le Premier Président et le Procureur Général dans la préparation du premier tableau. Il fut soumis à l'approbation ministérielle et approuvé le 14 mars 1811. Le pre-

1. Voir *Revue de Belgique*, du 1er mai 1912 : J. Lortel, *Une grève d'avocats au XVIIe siècle.*

mier bâtonnier fut Maître Delamalle; le trésorier Popelin, et le bibliothécaire Fournel.

La première séance eut lieu le 27 avril 1811. Il y avait 324 avocats inscrits au tableau; le bureau spécial pour la défense des indigents fut rétabli, et on reprit l'ancienne méthode de division du tableau en six colonnes, dont chacune eut à sa tête deux membres du Conseil.

La suppression théorique de l'Ordre avait duré vingt années. Qu'étaient devenues, avec cette réorganisation, les prérogatives dont le barreau était si jaloux? Elles étaient mortes. La pensée seule de la dépendance peut-être encore plus arbitraire dans laquelle était la magistrature, put consoler les avocats, qui se resserrèrent et jamais peut-être l'Ordre ne fut plus uni, plus fraternel qu'en ce temps d'oppression. Cette confraternité excessive ne fut pas sans inconvénients. Elle donna lieu à quelques mésaventures, dont l'une, assez plaisante, mérite d'être rapportée, car elle fit la joie de Napoléon. Un avocat nommé Gatrez, venu de Clermont à Paris vers 1782, vint un jour trouver l'illustre Blaque et lui demanda de signer un mémoire qu'il avait fait pour les marchands de volaille de la Flèche contre ceux du Mans, et dans lequel il engageait les premiers à adresser une pétition au ministre de la Police contre un monopole injustement accordé aux seconds. Blaque signa sans lire pour rendre service à son confrère, et celui-ci, muni de cette signature autorisée, en recueillit une vingtaine d'autres. A ceux qui par hasard voulaient auparavant étudier l'affaire, il répondait qu'il reviendrait, reprenait la pièce, et ne reparaissait plus. Lorsque le mémoire fut imprimé, que lut-on? Une pasquinade de vingt-quatre pages intitulée : « Question d'État pour les poulardes du Mans contre celles de La Flèche ». C'était un tissu de folies les plus incroyables, où l'on mêlait de la façon la plus cocasse, en termes juridiques, Thésée, Lucullus, Jean-Jacques Rousseau, Achille, Voltaire, etc. Les Tuileries furent en grande liesse de cette « beffa » faite aux plus illustres membres de la Compagnie détestée du Maître; mais ce succès ne put consoler le facétieux Gatrez, qui mourut de chagrin, deux ans après, de n'avoir pu rentrer en grâce auprès de ses confrères.

Les choses marchèrent ainsi jusqu'à la chute de l'Empire, que les avocats accueillirent avec une joie non déguisée.

On n'a pas oublié que la fameuse proclamation du 1er avril 1814, au nom du conseil général et du conseil municipal réunis[1], avait été rédigée par Bellard, l'un des défenseurs de Moreau. Le 30 mars, ayant convoqué dans son cabinet MM. Gauthier d'Hauteserne et de Pérignon, il leur avait soumis son plan. Celui-ci ayant obtenu toute leur approbation, Bellard passa une partie de la soirée et de la nuit à rédiger son manifeste, qu'il soumettait le lendemain 31 mars, à onze heures, à quelques autres de ses collègues du Conseil général, MM. Le Beau, Raymond Delaître, Gauthier, Barthélemy et d'Harcourt. Ils furent enthousiasmés et M. Le Beau, président du Conseil général, décida de réunir officiellement le Conseil le lendemain, à deux heures, à l'Hôtel de Ville, engageant MM. d'Harcourt, Pérignon et Bellard à aller au préalable lire la proclamation à M. de Talleyrand, président d'une commission du gouvernement provisoire qui venait de s'établir en fait. Ils trouvèrent M. de Talleyrand en grand conciliabule avec le prince de Schwarzenberg, et l'accueil glacial qu'ils reçurent ne les rebutant pas le moins du monde, ils continuèrent activement leurs démarches.

Le 1er avril, à onze heures, ils se présentent chez le Préfet, demandant l'ouverture de leur salle et la remise de leurs registres,... et quelques instants après la séance est ouverte. Sur 24 conseillers, 13 étaient présents. Outre ceux déjà nommés, il y avait MM. Montamant, Bouhonnet, Badenier, Boscheron, Vial et Thibon. On n'avait pas convoqué MM. de Lamoignon et Davilliers, par délicatesse. Le premier, quoique royaliste, eût eu une situation trop difficile étant le beau-frère du Grand-Juge M. Molé; et le second était lié à Napoléon par une grosse dette de reconnaissance : l'Empereur lui avait, pour le sauver de la faillite, prêté une somme de 1 500 000 francs.

Tous les conseillers signèrent la proclamation, sauf M. Thibon qui refusa. La majorité des assistants essaya de persuader

1. Voir H. Houssaye, *1814*, p. 569.

MM. Boscheron et Vial, presque septuagénaires, de s'abstenir, afin d'épargner à leur vieillesse les dangers auxquels leur adhésion pouvait les exposer; mais ils protestèrent avec énergie et on eut toutes les peines du monde à calmer Boscheron, qui demandait « si parce qu'il était vieux on ne le croyait plus homme de bien... ». La séance terminée, il fallut courir de-ci de-là pour faire imprimer et afficher la proclamation. Toute la nuit y fut employée. La plus grande difficulté fut d'obtenir l'insertion dans les journaux. Tous, avec une unanimité parfaite, refusèrent, mais enfin, grâce à l'intervention de MM. Michaud, Nicolle et l'abbé Martin, les *Débats* y consentirent. On chercherait vainement toute trace de la proclamation dans le *Moniteur* : par ordre de Talleyrand il resta obstinément muet.

Après un aussi signalé service rendu à la Monarchie par un des membres les plus importants du barreau parisien, l'Ordre se flattait de jouir d'un regain de faveur... Henri IV avait-il oublié, au moment du conflit de 1602, que « ses amis les avocats » l'avaient aidé à entrer dans sa bonne ville de Paris?... Louis XVIII était, paraît-il, moins reconnaissant que le Vert-Galant, et l'autocratie napoléonienne avait parfois eu du bon... Pour ne pas être ingrat il combla d'honneurs Bellard devenu magistrat,... mais la situation des avocats resta la même... ou plutôt elle empira. Elle empira même à un tel point que quelques députés, parmi lesquels l'avocat Manuel (qui cependant avait été repoussé de l'Ordre par ses confrères), durent prendre sa défense à la Chambre, en cette séance du 29 décembre 1821 qui faillit causer la chute du ministère de Serre à la suite de l'incident suivant.

Le garde des Sceaux avait de sa propre autorité rayé du tableau, Me Crestin, avocat à Gray, pour le punir d'avoir publié un libelle contre un magistrat.

L'avocat dépossédé avait fait une pétition à la Chambre invoquant l'article 63 de la Charte, selon lequel « il ne pourrait plus être créé de commissions extraordinaires ». Après exposé de l'affaire par le général Donnadieu, MM. de Martignac, Courvoisier et plusieurs membres de la droite prirent la parole pour soutenir le ministre. M. de Serre, monté à la tribune à son tour, posa la

question de confiance, puis MM. de Girardin, de Sainte-Aulaire et surtout Manuel protestèrent violemment contre l'acte par lequel « le Ministre avait porté une grave atteinte à la liberté et rendait les droits des citoyens aussi illusoires qu'au temps de la tyrannie... ». MM. Benjamin Constant, Casimir-Périer, de Chauvelin, etc., etc., appuyèrent fortement leur motion, ce qui n'empêcha pas la Chambre de passer avec une majorité de sept voix à l'ordre du jour. L'année suivante cependant M. Peyronnet, garde des Sceaux, présenta au Roi un rapport flétrissant le décret de 1810 en rappelant ce qu'il avait d'offensant pour les avocats... « Sa Majesté ayant résolu de prendre en considération les *réclamations* qui ont été formées au décret du 14 décembre 1810 et voulant *rendre aux avocats la plénitude* du droit de discipline qui jadis élevait au plus haut degré l'honneur de cette profession et perpétuait dans son sein l'invariable tradition de ses prérogatives et de ses devoirs... »

Cette eau bénite de Cour et de Palais ne masquait qu'à peine la rigueur de cette ordonnance du 20 novembre 1822 présentée de façon si conciliante et bénévole, et qui aggravait singulièrement la situation en soumettant les décisions du Conseil de l'Ordre à des informations inconnues jusque-là, et en lui enlevant même — ce que le décret de 1810 lui avait laissé — le droit d'élire au moins les candidats destinés à être nommés par le Grand-Juge. Jusque-là, si le barreau n'avait pas la satisfaction de nommer qui bon lui semblait, il avait au moins la ressource de pouvoir éliminer ceux qui ne lui convenaient pas du tout... Il perdait ainsi sous la Monarchie la fiche de consolation que lui avait laissée l'Empire... Petit à petit il parvint cependant à secouer son joug et en 1830, enfin, ses règles furent établies telles qu'elles sont aujourd'hui.

J. Lortel.

MÉMOIRES ET DOCUMENTS

LETTRES DE S. A. R. MARIE-ANTOINETTE-THÉRÈSE, PRINCESSE DES ASTURIES, A MADAME DE MANDELL

INTRODUCTION

Le hasard a fait tomber en mes mains des lettres écrites de 1802 à 1805 par une jeune femme à une de ses amies à laquelle elle confiait les chagrins de sa vie manquée. Une mère tendre, mais dont l'ambition obscurcissait le jugement, et un père indifférent lui avaient fait faire un beau mariage, qui se trouva être une abominable union. A dix-sept ans, elle se voyait liée à un mari qui ne sut pas se faire aimer ni estimer ni même supporter; à côté de beaux-parents pour lesquels, dès son enfance, sa mère l'avait préparée à éprouver de la répulsion; en pays étranger, sans amis, sans conseillers, sans distractions, sans perspective d'un avenir meilleur, sans espoir même de revoir jamais sa famille ni sa patrie. Cela dura trois ans et demi; elle n'avait pas accompli sa vingt-deuxième année quand la mort vint la délivrer.

Sa correspondance avait été la seule consolation dont elle avait pu jouir en déjouant la surveillance qui l'entourait. A sa mère et à une de ses amies, elle écrivait souvent; à sa mère qui comprenait trop tard qu'elle l'avait sacrifiée, elle n'avait pu cacher les

horreurs de sa vie conjugale, mais elle cherchait à dissimuler le désespoir qui l'avait envahie. C'était un amer soulagement de pouvoir, au contraire, exprimer librement ces sentiments de découragement à une amie plus âgée qu'elle et presque maternellement tendre. Elle commença de le faire le lendemain de son mariage et ne s'arrêta que lorsque les forces lui manquèrent[1].

Elle signait ces lettres du surnom que ses parents, ses sœurs et ses amies lui avaient donné, *Toto*; chez les étrangers parmi lesquels elle vivait, elle n'entendait plus jamais prononcer l'appellation puérile qu'elle préférait au nom plus solennel de Marie-Antoinette. Ce sobriquet évoquait dans sa mémoire quelques jours heureux, la vie de famille, les plaisirs simples et les joies innocentes de l'enfance, des affections sincères et désintéressées, le temps où un rien suffisait à éveiller sa gaieté expansive, le temps où sa mère la choyait et se montrait fière de la raison précoce, qui, hélas! était devenue, maintenant, si nécessaire à l'exilée. *Toto*, dans la pensée de ceux qui connaissaient le cœur de Marie-Antoinette, ce n'était pas seulement un surnom familier, convenant à un être gentil et affectueux; le son net que rend ce mot n'appelait-il pas aussi l'idée d'un esprit vif, d'une charmante spontanéité et d'une insouciante hardiesse? Telle leur apparaissait, telle nous apparaît aussi Toto dans ces lettres où elle confesse à son amie avec un si complet abandon la désespérance qu'elle ne peut taire.

Ce n'est pas de la littérature, c'est le langage sincère et sans apprêt d'un pauvre être abandonné. La répétition des sentiments et celle des expressions, la monotonie de ce long gémissement doivent donner, je le crois, une impression d'angoisse à ceux-là même qui n'ont pas manié pieusement ces feuilles jaunies où la pauvre Toto a mis tout son cœur. La pitié des lecteurs pour cette tragique destinée se contenterait peut-être de rendre rapidement un hommage attendri à sa mémoire, s'il n'y avait dans ses lettres que les plaintes d'une jeune femme, encore enfant et meurtrie

1. Elle mourut le 21 mai 1806, et la dernière lettre du recueil que j'ai trouvé est du 29 novembre 1805; il est possible que la correspondance ait continué encore quelque temps.

par la vie. On y voit aussi avec quelle énergie méritoire elle chercha parfois à réagir ou, tout au moins, à se résigner.

La sincérité d'une correspondance privée offre un réel intérêt à ceux qui veulent connaître l'âme des hommes et des femmes d'autrefois, et qui, à défaut de documents de cette nature, doivent chercher ingénieusement des informations moins directes dans les écrits des moralistes, dans les pièces de théâtre, dans les romans de l'époque. Les lettres de Toto, c'est la confession d'une jeune femme mal mariée. Il n'y a sans doute pas à en tirer des conclusions pour une définition générale de la psychologie des femmes élevées dans les dernières années du XVIIIe siècle, pas plus que l'on n'en tire de la correspondance de Mlle de Condé et de M. de la Gervaisais ou de tout autre document intime : chacun d'eux peut nous mettre, tout au moins, en garde contre des conclusions générales hâtives, en nous montrant la variété des caractères et des destinées de gens d'un même temps et nous aidant à reconnaître, dans une certaine mesure, les influences qui ont pu contribuer à déterminer ces caractères et ces destinées.

Pour résister au désespoir, comme aux tentations qu'une vie plus longue lui aurait rendues plus redoutables et aux mauvais exemples donnés par un entourage scandaleux, Toto, à défaut de sentiments religieux profonds qu'elle ne paraît pas avoir éprouvés, avait le souvenir d'excellents préceptes et, surtout, semble-t-il, une fierté naturelle. Cela pouvait se rencontrer même à une époque et dans un monde qui semblaient vivre uniquement pour les plaisirs et qui avaient poussé jusqu'au cynisme le plus effronté la recherche des plaisirs.

L'histoire de Toto pourrait donc être instructive, en même temps que touchante, si elle nous éclairait sur la psychologie d'une jeune femme quelconque élevée dans cette société-là et mariée comme elle eut le malheur de l'être. Ce qui la rend peut-être plus tragique, c'est que cette jeune femme, élevée par sa famille dans des conditions modestes et simples et qui avait reçu l'empreinte d'une sentimentalité et d'une mentalité plutôt bourgeoises, était fille d'un Roi et mariée à l'héritier d'un trône : elle fut victime de la raison d'État, comme une fille de bourgeois ou

d'artisan aurait pu être sacrifiée aux calculs et aux ambitions de ses parents. Mais celle-ci aurait pu essayer de se libérer : les princesses ne pensaient pas alors à le faire. Si leurs aspirations et les circonstances ne leur permettaient pas de « vivre leur vie » comme plusieurs le firent, elles n'avaient qu'à attendre la mort : tel avait été le sort d'une nièce de Louis XIV, Marie-Louise d'Orléans, mariée à Charles II, roi d'Espagne. Tel fut celui de Toto : cette enfant sentimentale et douce, mais courageusement résignée, était, par sa mère, petite-fille de Marie-Thérèse; son père était un arrière-petit-fils de Louis XIV. Son nom officiel, c'était Marie-Antoinette-Thérèse de Bourbon. fille de Ferdinand Ier, roi de Naples et de Sicile, et de Marie-Caroline d'Autriche. Elle avait reçu le nom de sa tante la Reine de France, et si elle avait vécu quelques années de plus qu'il ne lui fut donné, elle aurait vu l'une de ses nièces, fille de sa sœur Thérèse de Naples et de l'empereur François, Marie-Louise d'Autriche, monter sur le trône de France à l'appel de Napoléon; une autre de ses nièces, fille de son frère, épouser le duc de Berry; et sa sœur chérie Marie-Amélie, duchesse d'Orléans, devenir, elle aussi, reine de France.

*
* *

C'est pendant un séjour qu'elle avait fait à Vienne de 1800 à 1802 avec sa mère et ses sœurs [1], et où elle avait connu la baronne de Mandell [2], que son mariage avait été décidé avec Ferdinand, prince des Asturies, fils aîné de Charles IV, roi d'Espagne, et de Marie-Louise de Bourbon, princesse de Parme.

Sa belle-sœur, la princesse héréditaire de Naples, était morte le 15 novembre 1801. On devait se hâter de marier le prince,

1. Elle était née le 14 décembre 1784. On trouvera dans le beau livre du commandant Weil (*Correspondance inédite de Marie-Caroline avec le marquis de Gallo*, 1911) les plus intéressants renseignements sur les sentiments de la reine Marie-Caroline pour ses filles et sur l'éducation qu'elle leur donna.

2. J'ai réuni, à la fin de cette étude, quelques renseignements biographiques sur Mme de Mandell. La reine Marie-Caroline la décida à s'attacher à ses filles et à les suivre à Naples. Une vive affection unit aussitôt la princesse Antoinette à Mme de Mandell; dans les lettres que j'ai retrouvées, il est souvent question des doux souvenirs de Vienne.

à la fois si sensuel et si pieux que la réserve imposée à son veuvage lui était intolérable[1]. Le gouvernement français prit l'initiative de suggérer au gouvernement napolitain le choix de l'infante Isabelle d'Espagne[2], cette même princesse qu'il avait été, dit-on, question de marier au Premier Consul pour le cas où il divorcerait, comme le bruit en avait couru[3]. Du mariage proposé devait naturellement résulter un rapprochement entre les maisons de Naples et d'Espagne, c'est-à-dire, indirectement, le rattachement du royaume des Deux-Siciles au système français. Acton, qui gouvernait sous le nom de Ferdinand, accueillit bien les ouvertures qui lui furent faites par l'ambassadeur de France, Alquier, sur l'ordre de Talleyrand[4]; il chargea l'ambassadeur de Naples à Madrid, le duc de San Teodoro, de demander à la cour de Madrid d'envoyer un ambassadeur à Naples où il n'y en avait pas depuis plusieurs années. Des conversations amicales s'ensuivirent entre l'ambassadeur de Naples et le premier ministre espagnol, Godoy, prince de la paix. San Teodoro écrivit à Marie-Caroline que l'Espagne proposait le mariage, et même un double mariage; qu'elle était prête à rompre les pourparlers engagés par Urquijo, le prédécesseur de Godoy, avec la cour de Saxe en vue du mariage d'une fille de l'Electeur avec le prince des Asturies, et à demander pour l'héritier du trône la main de la princesse Antoinette. Dès le début des pourparlers, Acton avait envisagé comme nécessaire et avantageux le double mariage[5], et ce fut ce qui séduisit en effet Marie-Caroline : « Seul moyen pour eux de réussir » dit-elle dans une

1. Alquier à Talleyrand, 2 frimaire an X (Archives du ministère des Affaires étrangères, Correspondance de Naples, volume 127).

2. Cette négociation a été racontée par Alquier, dans des dépêches dont M. Auriol (*La France, l'Angleterre et Naples de 1803 à 1806*, Paris, 1904) a publié les principales; toute la correspondance mériterait d'être mise au jour.

3. Voir les *Mémoires* de Lucien Bonaparte, t. II, p. 66 et suiv.; ceux de Mme de Rémusat, I, 133; ceux du prince de la Paix, III, 141 et suiv.; Thibaudeau, *Le Consulat et l'Empire* (1835), I, 28, etc.

4. On lit avec beaucoup d'intérêt une longue lettre d'Alquier à Talleyrand, en date du 25 fructidor an IX. « Le roi ne pense qu'en versant des larmes à l'isolement affreux dans lequel il se trouve. On m'assure qu'il parle souvent de ses parents d'Espagne et qu'il témoigne le désir de vivre avec eux en bonne intelligence... Les Napolitains verraient avec bonheur arriver au trône une petite-fille de Charles III... » Il faudrait citer aussi celle du 21 frimaire an X, la réponse que Talleyrand fit le 22 messidor au marquis de Gallo qui lui avait notifié le mariage; etc.

5. Alquier à Talleyrand, 2 frimaire, an X.

lettre adressée à Gallo le 25 novembre 1801[1] : « Sans cela, dit-elle, rien ne nous aurait fait prendre leur fille. » Cette fierté n'était plus guère de saison. Elle ignorait sans doute ce qu'était le prince des Asturies ; et depuis des années, elle s'était habituée à l'idée d'oublier dans l'éclat d'un brillant mariage les répugnances qu'elle avait pour la cour de Madrid. L'ambition de son affection maternelle allait sacrifier sa fille non sans quelques remords[2]. Quant à Antoinette, nous ignorons quels furent ses sentiments ; elle savait, qu'il était très difficile à une princesse de trouver un époux ; puis elle avait l'optimisme de la jeunesse et pensait probablement qu'à défaut d'un mariage délicieux, elle en trouverait un supportable. Sa mère a écrit pourtant cette parole, trop suggestive, qu'il faudrait « tâcher de faire soumettre et contenter de son sort cette fille vive et spirituelle ».

La reine d'Espagne écrivit à Marie-Caroline (12 nivôse) qui lui répondit[3]. Alquier affirme que Ferdinand fut prévenu le dernier, lorsque les deux reines et les deux gouvernements étaient d'accord[4]. Ferdinand aurait répondu : « Je consens bien volontiers ; mais vous savez que le plus important est d'avoir l'agrément de ma femme ; au reste, je crois bien que vous l'avez déjà. Si cela est, rien ne vous empêche de terminer ; il serait bon qu'on parlât aussi à mon fils. » Alquier, qui avait trop d'esprit, a peut-être arrangé l'anecdote : cela était, je crois, dans ses habitudes.

*
* *

Le 17 août 1802, Marie-Caroline et ses filles arrivaient à Naples. Le 23, elle écrivait à Gallo : « Antoinette, qui tremblait,

1. Weil, II, 262.

2. « On ne peut évidemment pas se refuser à faire de sa fille une princesse des Asturies. Mais mon cœur en gémira et je ne saurai jamais assez vous dire quelles sont mes craintes et mes inquiétudes. J'aime mes filles pour leur bien, pour leur bonheur et non par vanité. C'est pour cela même que je suis si triste et si préoccupée. » (Weil, II, 276 ; cf. p. 286-288.)

3. Avec beaucoup de grâce, dit Alquier (28 frimaire an X) ; il parle des transports de joie de Marie-Caroline (3 nivôse an X) ; voir aussi la lettre du 13 nivôse.

4. Cela est en contradiction avec ce que dit Marie-Caroline. Le 25 novembre, elle annonce à Gallo qu'elle a écrit au roi pour lui communiquer les nouvelles qu'elle avait de San Teodoro (Weil, II, 266).

pleurait, compte maintenant les heures qui la séparent de l'arrivée de l'escadre espagnole qui va venir la chercher[1]. Ses deux sœurs, au contraire, mêlent leurs larmes aux miennes ; » et le 25 : « Ce matin, ma fille a été solennellement et officiellement mariée au prince des Asturies. Il doit avoir du caractère à en juger par son portrait. Que Dieu la bénisse et la rende heureuse! Mon cœur de mère passe par trop d'émotions pour que je puisse vous écrire plus longuement aujourd'hui. » La princesse était pleine de courage. « Elle a de l'esprit, écrit sa mère, et soupire après le moment de son départ et se trouve heureuse de partir ».

L'escadre espagnole arriva le 8 septembre. « Je vais perdre une fille excellente dont la gaieté et l'entrain ont été souvent ma seule consolation. Je la perds pour toujours. Dieu veuille qu'elle soit heureuse et la préserve des atteintes de la corruption au milieu de laquelle elle va se trouver. Je la vois partir avec bien de la peine. Mais le sort en est jeté. Je prierai pour son bonheur, mais mon cœur saigne... » Le 23 septembre : « Ma bien chère Antoinette est partie; j'ai cru que la douleur me tuerait en l'embrassant pour la dernière fois de ma vie; car je ne me fais pas d'illusion. Et la serrant contre mon cœur, j'ai cru en mourir; j'étais tellement hors de moi que je n'ai pas entendu les coups de canon. Je n'ai pu, de plusieurs jours, me remettre. Déjeuner, dîner, souper, tout faisait couler mes pleurs. Cette chère enfant me manque partout, et j'étais d'autant plus inquiète que le temps de mer était mauvais. » Alquier qui avait découvert chez la princesse du caractère, de l'esprit et de la finesse, conjecturait qu'elle n'aurait pas de peine à maîtriser le faible enfant qu'elle allait épouser[2]. Prophétie qui se trouva erronée. Le sort qu'elle trouva en Espagne, on le sait déjà. Marie-Caroline avait bien deviné ce que la fréquentation de la cour de Madrid pourrait avoir de pénible pour la délicatesse de Marie-

1. Les dépêches d'Alquier donnent des détails sur les cérémonies du mariage et des appréciations sur les sentiments de la reine (Auriol, I, 35 et suiv.). De l'ambassadeur d'Espagne, il dit qu'il était le « bouffon du prince de la Paix » (19 prairial an X); il le raille plusieurs fois dans sa correspondance (dépêches du 30 vendémiaire an XIV, etc., dans le volume 130 de la correspondance de Naples).

2. « Comptez bien, ajoutait-il, qu'elle sortira des mains de la reine parfaitement instruite de tout ce qu'elle devra faire pour dominer un jour. » (29 fructidor an X.) Elle est « parfaitement élevée; sans être jolie elle est agréable ».

Antoinette, qu'elle avait depuis si longtemps prévenue contre la reine d'Espagne et contre le prince de la Paix. Mais elle n'avait pas prévu le mauvais caractère du prince; elle n'aurait pas supposé qu'il serait absolument insensible et indifférent au charme de sa jeune femme et plus disposé à la brutaliser qu'à subir son influence; encore moins aurait-elle deviné que ses facultés d'époux demeureraient si longtemps en sommeil.

Elle fut si violemment indignée qu'elle prit pour confident Alquier lui-même. Le médisant diplomate ne perdit pas l'occasion de rédiger des dépêches dans lesquelles il narrait sous une forme piquante les révélations qu'il avait recueillies. Les médecins qui avaient été à Barcelone, « frappés de l'embonpoint excessif du prince et de la délicatesse de sa voix, avaient annoncé des pronostics fâcheux pour la ligne de succession ». Leurs pronostics se justifiaient, et la Reine le disait avec verdeur[1]. Elle faisait à d'autres les mêmes confidences, et, naturellement au marquis de Gallo[2]. Quel portrait elle peint du prince des Asturies! Complètement incapable de s'occuper, il ne quittait pas sa femme, ne lui laissant aucun instant de liberté[3]. Brutal avec cela, s'il faut en croire une anecdote que la Reine raconta à Alquier[4]. « Je recueillis dans la même conversation, dit-il, un fait qui prouve que le prince des Asturies est plus impétueux dans ses volontés que dans ses amours. La princesse voulait un jour après son dîner se retirer chez elle; le prince voulait qu'elle restât chez lui. Elle refusait; il insistait, et sur un nouveau refus de sa femme, il la prit violemment par le bras et la maltraita en lui disant : « Je suis le maître chez moi, vous devez m'obéir. Si cela ne vous convient pas, retournez dans votre pays, j'en serai fort aise. » Votre Excellence trouvera sûrement très remarquable la réflexion qui termine le récit que la jeune princesse a fait de cette aventure et que la Reine m'a lue :

1. Ces rapports d'Alquier qui sont aux Archives des Affaires étrangères, dans la correspondance de Naples (vol. 128 et 129) ont été presque intégralement publiés; on en trouve de longs fragments dans le livre de M. Auriol, et dans un article de M. Ed. Driault (Bonaparte et les Bourbons de Naples et d'Italie, *Nouvelle Revue*, 15 septembre 1906). C'est pourquoi je trouve inutile de les reproduire ici.

2. Weil, t. II, p. 356, 362, 364, 390, 399, 406, 426.

3. *Ibid.*, p. 364.

4. Le 4 prairial an XI (24 mai 1803) (passage inédit de cette dépêche).

« Si je l'avais aimé, ce procédé-là m'aurait fait mourir de douleur; mais je trouve une consolation dans le mépris que j'ai pour sa personne. » Je ne change pas un seul mot de cette phrase très bien faite », ajoute l'ambassadeur.

Tout ce qu'elle voyait de la cour d'Espagne déplaisait à Antoinette[1]. Elle était soumise à un espionnage assidu; on suspectait et on contrôlait sa correspondance[2]. L'ambassadeur de Naples, San Teodoro, au lieu de la consoler, la grondait avec brusquerie[3]. La malheureuse écrivait à sa mère des lettres désespérées, qui déchiraient le cœur de la Reine pénétré de remords[4]. Ce qu'elle écrivait, à la même époque, à Madame de Mandell, nous allons le lire. Elle se louait de ses beaux-parents[5].

Le prince s'éveilla enfin de sa torpeur, au mois de septembre 1803, après un an de mariage. « Dieu veuille lui accorder des enfants! » écrivait Marie-Caroline, le 28 novembre 1803; « Il n'y a aucun espoir », s'écriait-elle au mois de juillet suivant[6]. Quelque temps après, elle se flattait, pourtant, d'un heureux événement qui consolerait Marie-Antoinette de ses chagrins.

Est-ce l'appréhension même de l'influence que la princesse pourrait exercer sur son mari, en même temps qu'elle subirait personnellement la domination de sa mère, qui lui attira l'hostilité du prince de la Paix? Eut-elle l'imprudence de prononcer des paroles qu'on rapporta au favori? Ou laissa-t-elle percer, dans des lettres saisies par lui, les sentiments qu'il lui inspirait? Ou bien découvrit-on des lettres adressées à la princesse par Marie-Caroline, habituée à ne pas ménager ses expressions? Quoi qu'il en soit, on imputait à crime à la jeune infante tout ce qu'elle faisait, son désir de prendre intérêt à quelque chose, même son intention de broder un voile pour une madone vénérée en Espagne[7].

De graves incidents, à partir du mois d'octobre 1804, montrèrent combien elle était suspecte et surveillée. La cour de

1. Weil, t. II, p. 356, 387, 362, 377.
2. *Ibid.*, p. 347, 400.
3. *Ibid.*, p. 347, 357.
4. *Ibid.*, p. 348, 356, 363, 377, 386, 426.
5. *Ibid.*. p. 406 (avril 1803).
6. *Ibid.*, p. 426, 436, 489.
7. *Ibid.*, p. 505-507.

Madrid demanda le rappel du duc de San Teodoro et, en attendant son départ, lui défendit de paraître au Palais; on prétendait qu'il se livrait à des intrigues qui ne furent pas précisées. Puis on parla assez mystérieusement de la correspondance de la princesse avec sa mère, comme si on voulait insinuer que ces lettres contenaient non seulement des médisances, mais un projet de complot. Marie-Caroline, non moins soupçonneuse, s'imagina que le prince de Paix pourrait bien vouloir exclure du trône le prince des Asturies et son frère au profit du plus jeune des infants : elle affirmait que cet infant et la princesse Isabelle étaient illégitimes. Elle entretint Alquier de ses préoccupations que l'ambassadeur ne trouva pas déraisonnables. Tout au moins croyait-il qu'en prévision de la mort de Charles IV, Godoy se proposait de limiter l'autorité du futur roi par celle d'un conseil de Régence. Aux craintes exprimées par Marie-Caroline, Alquier, pressé par elle de parler, répondit par des phrases vagues sur l'attachement que l'héritier présomptif trouverait dans la nation espagnole. « Mais il est incapable, vous le savez bien : il serait impossible d'obtenir de lui qu'il fît un seul pas. — En ce cas, Madame, la jeune reine, à qui vous avez si bien appris l'histoire et surtout celle de votre maison, saurait que les reines montent quelquefois à cheval; elle trouverait dans la vie de votre auguste mère des exemples de courage et de fermeté qu'il lui serait alors aussi glorieux qu'utile d'imiter[1]. » Alquier fut, ce jour-là, bon courtisan, étant flatté de la confiance qu'on lui montrait; mais il croyait ce qu'il disait. « Quoique jeune encore, écrivait-il à Talleyrand, la princesse a assez d'esprit et de caractère pour déployer toute l'énergie nécessaire. Ce sera elle qui régnera[2]. »

C'était bien l'espoir de Marie-Caroline; tout le monde d'ailleurs partageait son sentiment. Le 23 ventose an XI (14 mars 1803), le général Beurnonville, ambassadeur de France à Madrid, signalait à Talleyrand[3] l'éventualité que redoutait la reine d'Espagne.

1. Les rapports d'Alquier, datés du 18 nivôse et du 7 germinal an XI (2 janvier et 28 mars 1803) ont été publiés (Auriol, I, 202 et suiv.).

2. Alquier l'avait annoncé le 29 fructidor an X (Auriol, I, 48), comme je l'ai dit plus haut.

3. *Correspondance d'Espagne*, vol. 663.

« Je tiens du duc de Saint-Théodore qui, dans l'occasion, s'en est expliqué avec moi plus par suffisance que par franchise, que la jeune princesse des Asturies a fait quelques premières tentatives pour acquérir de l'influence à la cour et pour jouer un rôle moins passif dans la vie domestique de la famille royale. La Reine n'a point vu avec plaisir le motif d'un semblable essai, et elle a fait enjoindre secrètement à la jeune infante de ne point s'écarter des devoirs d'une princesse des Asturies et de se conformer strictement à l'exemple qui lui avait été donné par la Reine elle-même avant son avènement au trône. Il est certain que toute démarche de la part de la jeune princesse napolitaine lui est prescrite dans ce moment par la Reine sa mère, et il n'est pas indifférent de savoir de quel esprit pourra être animée par la suite une infante appelée à devenir un jour reine d'Espagne et dirigée, dès aujourd'hui, par les conseils de la cour de Sicile ». N'était-ce pas, au fond, le vrai crime que reprochaient à Marie-Antoinette sa belle-mère et le favori?

Le 15 décembre 1804, Marie-Caroline pouvait enfin annoncer à son ami Gallo l'approche de l'événement désiré. « J'ai reçu l'agréable nouvelle de la grossesse de ma bien chère Antoinette. Dites à la bonne duchesse de San Teodoro que je suis sûre du plaisir qu'elle en aura et que je lui serai toute ma vie reconnaissante pour tout ce qu'elle y a contribué. » Le 17, elle ajoutait : « Dieu veuille la préserver de tout mal et danger, je crois toute l'histoire de régence et conseil inventée. Mais cela montre toujours que de pareilles idées se nourrissent et existent; je le crains et cela me fait doublement trembler pour la vie et sûreté de cette chère enfant dans l'état où elle se trouve[1]. »

Quand un accident détruisit les espérances d'Antoinette, sa mère ne put se défendre de croire à une intervention criminelle. « Elle ne doute pas, écrivait Alquier le 28 nivôse an XIII (18 janvier 1805), que la fausse couche de sa fille n'ait été provoquée par des moyens extraordinaires. Elle a été confirmée dans cette idée par les propos des femmes italiennes qui avaient accompagné la princesse et que

1. Weil, t. II, p. 523, 528. — Voir aussi les lettres qu'il a publiées dans la *Revue d'histoire diplomatique*, 1912, p. 271, 278.

la reine d'Espagne a subitement renvoyées. L'animosité qui règne entre les deux reines et conséquemment entre les deux cours est plus violente qu'elle ne l'a jamais été. On ne s'est point encore occupé de nommer un successeur au duc de San Teodoro et je ne serais pas étonné que la légation de Naples à Madrid ne restât longtemps vacante. »

Le prince de la Paix, libéré de toute surveillance, paraissait décidé, pour détruire de sa part toute velléité d'influence et d'action, à la tenir en chartre privée, en même temps qu'il travaillait à la rendre suspecte à Napoléon. Au mois de juillet 1805, l'Empereur se plaignit vivement au marquis de Gallo de l'aversion que la princesse des Asturies professait pour la France et pour son souverain; effrayé, l'ambassadeur de Naples qui connaissait l'intempérance du langage de la Reine la supplia d'être très prudente [1]. « L'Empereur parle de *preuves*, disait-il. Je le priai de me les montrer et il laissa tomber la conversation. »

L'intrigue enveloppait la princesse. Le 15 vendémiaire an XIV (2 octobre 1805), une lettre de Beurnonville fait pressentir la tactique [2] adoptée : « Il continue d'exister de l'aigreur entre la cour de Naples et la cour de Madrid à l'occasion de petites intrigues que l'on surprend de temps en temps entre infants et infantes des deux familles. C'est d'une petitesse qui touche à la puérilité, mais ce n'est pas indifférent ». Le 8 frimaire (30 novembre), il annonça que, l'avant-veille, M. de Robertone, chargé d'affaires de Naples, avait eu ordre « de quitter l'Escurial dans le délai d'une heure, Madrid dans celui d'un jour et d'aller attendre à Barcelone ce qui lui serait ultérieurement prescrit par sa cour. On l'accuse, disait-il, d'avoir été l'intermédiaire d'une correspondance entre la reine de Naples et la princesse des Asturies sa fille; et si les conseils de cette Reine sont aussi atroces qu'on l'assure et que la violence de son caractère permet à un certain point de le croire, la conduite tenue avec M. de Robertone, quoique peu ménagée en principe, est justifiable, ce me semble, par sa cause et par le genre d'intérêt qui l'a conseillée. »

1. Cette importante lettre, du 13 juillet, a été publiée (Auriol, II, 358-360).
2. Correspondance d'Espagne, vol. 669.

Il donna (en chiffre) ces révélations sensationnelles : « Le prince de la Paix m'a assuré que la jeune princesse était invitée par sa mère à prendre les voies les plus décisives pour monter sur le trône d'Espagne, fallut-il employer le crime pour y parvenir. Le poison est même indiqué, à ce qu'il assure, comme le spécifique à préférer dans la circonstance dont il s'agit. Je ne peux pas prononcer sur l'exactitude ou sur l'exagération d'une assertion semblable, mais je crois avoir une expérience suffisante de l'esprit et des intérêts du prince de la Paix pour conjecturer avec quelque raison que M. de Robertone était effectivement l'agent particulier de la reine de Naples auprès de la princesse, qu'on aura surpris quelquefois des lettres qu'elles s'écrivaient et qu'au moins dans celles de la Reine, il se sera trouvé quelques révélations conformes à son caractère, à ses sentiments, à sa haine pour la reine d'Espagne, peut-être aux destinées de la princesse des Asturies ; et sur un texte pareil il n'est pas douteux qu'une femme telle que la reine de Naples ne se soit plu à composer de funestes conseils pour sa fille quand même elle ne se serait pas portée aux sinistres combinaisons qu'on lui impute. »

Le 25 (17 décembre), il ajouta : « L'Empereur comparera aisément la vérité avec les rapports qui m'ont été faits si, comme le prince me l'a positivement annoncé, il a pris le parti d'adresser directement à Sa Majesté la collection des lettres surprises et dans lesquelles la reine de Naples a trahi de nouveau la perfidie de son caractère par celle des conseils qu'elle destinait à sa fille. »

Ces lettres surprises ne nous sont pas parvenues. Mais Godoy avait, en effet, écrit à Napoléon [1], le 4 décembre, pour formuler une accusation formelle contre Marie-Antoinette et sa mère. « La reine de Naples a tenté, mais sans succès, tous les moyens de faire périr le roi et la reine d'Espagne ; elle a voulu me faire périr aussi. L'instrument de ses forfaits est sa fille. Leurs Majestés sont menacées tous les jours d'être empoisonnées ; je le suis également. La grande sagacité de la Reine a découvert le plan et le complot. Plusieurs personnes ont déjà été renvoyées de la cour afin d'isoler

1. Comte Boulay de la Meurthe, Quelques lettres de Marie-Caroline (*Revue d'histoire diplomatique*, 1888, p. 540).

la princesse des Asturies, et dernièrement le chargé d'affaires de la cour de Naples. Le Roi a écrit au roi de Naples, son frère, en le menaçant de toute sa vengeance s'il ne détourne pas sa fille des idées abominables qu'elle a conçues, mais il appartient, Sire, à Votre Majesté Impériale et Royale de faire cesser ces dangers. La reine de Naples tâchera de se justifier. Votre Majesté connaît son caractère; je n'ai pas besoin d'en dire davantage. » Napoléon n'avait aucun intérêt à contester de tels dires, au moment où il venait de décider que les Bourbons cesseraient de régner à Naples. « Rien ne m'étonne de la part de la reine de Naples, répondit-il le 2 février 1806; j'ai cependant frémi à la seule lecture de votre lettre. »

Pour paraître prendre au sérieux les accusations du prince de la Paix, Napoléon avait sans doute des raisons que nous n'avons pas. L'inculpation ne mérite même pas d'être discutée.

Peu de temps écoulé, la reine de Naples affolée de douleur retournait contre Godoy l'accusation : la pauvre Marie-Antoinette se mourait d'une maladie mystérieuse, que sa mère attribuait à un empoisonnement[1]. Point n'était besoin peut-être de poison pour détruire cette frêle vie : mais faut-il réserver le titre de criminels à ceux qui donnent matériellement la mort? Marie-Antoinette fut la victime, hélas! de ceux qui la sacrifièrent à leurs combinaisons politiques, de la cour de Naples comme de celle de Madrid. Désespérée comme elle était, ceux qui auraient hâté sa fin l'auraient libérée de la vie qui ne lui avait, dans ces dernières années, réservé que des douleurs.

Le désastre qui acheva la ruine de sa famille n'aurait-il pas suffi à épuiser en elle les sources de la vie? Le 27 décembre 1805, Napoléon proclamait que le dynastie de Naples avait cessé de régner; au début de février, Marie-Caroline et ses filles devaient s'enfuir de Naples pour rejoindre à Palerme le roi qui s'y était déjà réfugié.

C'est le 21 mars 1806 qu'Antoinette accomplit sa destinée. Depuis près de quatre mois, l'issue fatale était attendue. Au début de

1. Baron de Helfert, *Königin Karolina* (Vienne, 1878), p. 283 et suiv.

février, Godoy l'avait fait prévoir à l'ambassadeur de France, dont la correspondance annonce, en ces termes, les progrès de la maladie[1].

Le 3 février : « La princesse des Asturies est dans un état de santé dont le caractère est très inquiétant par cela même qu'il est infiniment inégal. Le public accélère ou retarde la guérison ou la mort de cette jeune infante, mais ce que le prince de la Paix m'a confié à cet égard est fondé sur les consultations des gens de l'art qui, tous, s'accordent à déclarer la princesse irrémédiablement attaquée d'une maladie de poumons. » Le 20 : « La princesse des Asturies languit toujours en se rapprochant du terme de sa maladie qui doit être celui de sa courte carrière. Voilà du moins l'arrêt porté par les médecins de la cour. » Le 22 : « La santé de la princesse des Asturies ne s'améliore point et ne donne aucune espérance ». Le 17 mars : « La princesse des Asturies est toujours languissante d'une maladie que l'on déclare être une fièvre étique provenant d'un mal de poitrine. » Le 3 avril : « On assure toujours que la princesse des Asturies languissante et malade est condamnée à succomber sous le ravage de la fièvre continue et du mal de poitrine. » Le 17 : « La princesse des Asturies se consume lentement par le mal de poitrine. » Le 2 mai : « La princesse des Asturies est toujours au plus mal, quelque lente que soit la consomption dont elle sera infailliblement victime. » Le 19 : « La princesse est mourante ». Le 22 : « Depuis plusieurs jours, cette infante était dans un état alternatif de crises et de moments plus calmes. Ces symptômes présageaient l'approche du terme; et Son Altesse Royale est décédée à Aranjuez le 21 à 4 heures après midi. »

Marie-Antoinette-Thérèse de Bourbon, princesse des Asturies, allait reposer dans le tombeau des ancêtres de son mari. Les demeures royales avaient été déjà un tombeau pour Toto, qui a vécu et qui est morte loin des siens, sans qu'une main amie ait fermé ses yeux. C'est dans des bulletins de forme officielle que nous suivons les phases de sa lente agonie; ses parents n'eurent peut-être pas de nouvelles moins sèches.

1. Correspondance d'Espagne, vol. 669.

A Palerme, sa sœur Amélie, tourmentée par l'angoisse, tout en ignorant peut-être la proximité du dénouement fatal, crut avoir l'annonce mystérieuse de la douloureuse nouvelle. Une nuit, elle rêva qu'un moine lui apparaissait et lui demandait l'aumône et qu'en échange de son offrande, il lui promettait de prier pour le repos de Son Altesse Royale la princesse des Asturies. La princesse s'éveilla en larmes. Quelques jours plus tard, elle apprenait brusquement que son rêve ne l'avait pas trompée. A la date du 20 juin, on lit dans son journal : « J'ai failli tomber la face contre terre en lisant dans le *Moniteur de Naples* la mort de ma sœur chérie, de ma bonne amie, de ma tendre compagne, de la moitié de moi-même; de ma chère et bien-aimée *Toto*[1]. »

Pour les siens la princesse était toujours restée Toto, elle n'était plus que Toto. Plaintive et simple Iphigénie qui aurait pu dire à ses parents, comme l'héroïne du poète :

Ma vie est votre bien, vous pouvez la reprendre[2].

LOUIS DELAVAUD.

1. Imbert de Saint-Amand, *Marie-Amélie et la cour de Palerme*, p. 15.

2. La baronne de Mandell à qui ces lettres sont adressées était veuve de Michel de Mandell, appartenant à une famille originaire d'Anspach (Bavière) et qui s'était distinguée dans les armes. Jacques-Juste de Mandell, qui fut capitaine de grenadiers au service de France et qui mourut à Bayreuth en 1779, avait eu, de son mariage avec la baronne Charlotte-Wilhelmine de Gœsnitz, plusieurs fils qui servirent en France, en Bavière, en Prusse. L'un d'eux, Guillaume-Philippe-Juste, baron de Dilling, fut lieutenant-colonel du régiment de Nassau-Saarbruck-Cavalerie dans les troupes françaises, chevalier de Saint-Louis et chevalier de l'ordre bavarois de Saint-Hubert (Bibliothèque nationale, Cabinet des Titres, Dossiers du cabinet Chérin, vol. 129). Il épousa, à Valenciennes, Marie-Josèphe-Louise Le Hardy de Famars; de cette union, naquit Philippe-François-Maurice-Romuald de Mandell, qui fut plus tard adopté par son oncle le baron d'Écosse et dont la postérité subsiste (Vicomte Révérend, *Titres et anoblissements de la Restauration*, t. II, v° Écosse). Le fils aîné de Jacques-Juste, Jean-Michel-François, baron de Mandell, né le 23 décembre 1749 à Fort-Louis (Alsace), était, au début de la Révolution, major du régiment de cavalerie Royal-Allemand, en garnison à Valenciennes, et chevalier de Saint-Louis (Cabinet des Titres, (*loc. cit.*). Il exerça, comme colonel en second, à dater du 1er mars 1791, le commandement de ce régiment, transféré à Stenay et qui joua le rôle que l'on sait dans le drame de Varennes (voir les *Mémoires* du marquis de Bouillé, 1859, p. 252-261, 404-414; Bouillé parle du commandant de ce régiment, mais sans nommer Mandell). Il émigra à la suite de Bouillé, avec les autres officiers et la plus grande partie du régiment: après la protestation de ces officiers contre les actes attentatoires à l'autorité royale (Fieffé, *Histoire des troupes étrangères au service de France*, 1854, t. Ier, p. 380), Mandell fut décrété d'accusation par l'Assemblée Nationale, le 16 juillet 1791, ainsi que les autres chefs de corps ayant participé à la tentative de fuite de la famille royale (Bouillé, p. 263). Le 26 novembre, il fut admis, avec son régiment, au service de l'Autriche; le 3 mai 1798, il fut nommé général-major en récompense de sa belle conduite durant les campagnes de 1793 à 1797; en 1796, il avait reçu la décoration

I

Barcelone, le 12 octobre 1802[1].

Chère amie, ce soir, qu'il me paraît triste, ainsi seule sans aucune des personnes qui me sont aussi chères. Je ne peux plus pleurer, mais je suis dans un abattement terrible; aujourd'hui mes idées étaient confuses et je ne pouvais faire autre que regarder la mer et si je pouvais voir les vaisseaux; mais inutilement, car on les a déjà perdus de vue. Cela me console, car cela me fait espérer que vous aurez un heureux voyage et que demain, dans la matinée, vous pourrez déjà voir Minorque. J'ai passé la journée bien tristement; car après dîner j'ai lu et regardé par la fenêtre; quand je suis montée chez moi, en distraction j'allai pour appeler : baronne; quelle affliction cela m'a donnée quand j'ai pensé : elle n'y est plus; suffit que je vous entende bien et contente; cela diminuera ma peine; pourtant les plus noires idées ont un attrait pour moi. Je ne sais si vous pourrez comprendre ce que j'ai écrit à force de fautes d'ortografie (*sic*)[2]; mais c'est que j'ai un tel sommeil que à peine je puis résister; pourtant il faut que je vous écrive une phrase qui est dans *Adèle et Théodore*[3] *: Adieu, ma chère amie; déjà je suis à 10 lieues de vous, dans peu je serai à 270; que ce calcul est triste pour moi. J'avoue que trois mois auparavant de mon départ je ne pensais à ce voyage qu'avec plaisir, et maintenant j'ai le cœur bien serré quand je pense à la distance qui nous sépare. Ah! c'est de l'âme que viennent les solides plaisirs, par exemple ceux que je goûterai si je vous revois une fois.* Bonsoir, chère baronne.

si recherchée de l'ordre de Marie-Thérèse. Il mourut le 12 mars 1799 à Jarmeritz (Moravie). (*Archives du ministère impérial et royal de la Guerre*, à Vienne). Il avait épousé en 1781 Élisabeth de Ficquelmont, issue d'une des plus nobles familles lorraines, fille du comte Charles-Alexandre, gouverneur de Saint-Avold (voir : Cabinet des Titres, *Nouveau d'Hozier*, vol. 134) et cousine germaine du célèbre général Gabriel-Charles-Louis de Ficquelmont, qui fut en 1848 ministre des Affaires étrangères en Autriche; né à Dieuze en 1777, il avait débuté dans la carrière militaire dans le régiment Royal-Allemand sous les ordres de Michel de Mandell. La baronne de Mandell, après être restée quelques années avec la reine Marie-Caroline, revint en Autriche, où elle mourut le 14 décembre 1818. Ses deux fils Louis et Charles servirent quelques années dans l'armée autrichienne (*Archives de la guerre*, à Vienne). Ils n'ont pas laissé de postérité masculine. M. le baron de Mandell d'Ecosse, son neveu M. Edmond Armand, et M. le commandant Weil m'ont fourni avec une obligeance dont je ne saurais trop les remercier, la plupart des renseignements qui m'ont permis de rédiger cette note. Outre les lettres que j'ai acquises, d'autres correspondances de la baronne de Mandell ont passé dans des ventes d'autographes : 21 lettres que Marie-Caroline lui avait adressées de 1802 à 1814 figurent, avec une analyse sommaire, dans un catalogue de la maison Noël Charavay (*Lettres autographes et documents historiques, bulletin d'autographes à prix marqués*, août 1908, p. 27).

1. Cette lettre, commencée le 12, a été continuée le 13 et le 14 et terminée le 15.

2. Il y a, en effet, beaucoup de fautes d'orthographe, que j'ai corrigées pour ne pas donner au lecteur une peine inutile.

3. *Adèle et Théodore* ou *Lettres sur l'éducation* (1783), par la comtesse de Genlis.

Le 13 octobre.

Chère amie, je reprends ma lettre pour vous dire que hier j'étois tellement abattue que cette nuit j'ai dormi. A présent, en me réveillant, je suis allée pour vous chercher, que fait l'habitude; mais je n'ai plus vu cette chère personne, habillée en peignoir, qui venait au devant de moi; cela m'a rendue bien triste. Hélas, chère baronne, je ne vous verrai plus, je ne pourrai plus faire cette longue conversation qui me consolait; je vois que j'ai tout perdu en laissant une amie comme vous.

Hier, je crois que vous aurez fait beaucoup de chemin; on ne dira plus : le voyage heureux qu'a fait Marie-Antoinette; car le vôtre le sera encore plus. Cela me console; j'espère que vous ne souffrirez pas, mais hier je crains que la mer ne soit pas été (*sic*) fort calme; aujourd'hui elle me paraît mieux, le temps aussi plus clair et je crois, selon mes calculs qui sont toujours bons en sciences maritimes, que vous serez sur Minorque et qu'aujourd'hui vous aurez à combattre avec le Lion. J'écris toutes mes idées sur un papier pour puis pouvoir les juger avec votre journal. Adieu, à cet après midi; alors j'écrirai encore un mot.

J'écris cette soirée; à présent que je ne vous ai pas, ma bien chère amie, je passerai les soirées à écrire. Ah bon Dieu! quelle inquiétude j'ai eue aujourd'hui, et j'ai encore. Le temps qu'il fait ici est affreux, vent, pluie, tonnerre, éclairs qui tombent, mer grosse, coups de vent, l'un sur l'autre. Si vous avez ce temps, j'espère que vous prendrez Mahon et que vous n'irez pas dans un semblable temps combattre avec le laid golfe Lion, que vous trouveriez vingt fois plus méchant que quand nous l'avons passé. J'ai prié pour vous, je ne peux pas faire autre; mais de bien bon cœur; on a dit aussi ce rosaire, que vous ne compreniez jamais ce qu'on disait. Fasse le ciel que vous ayez un beau temps et alors je remercierai Dieu de bon cœur. A propos, il faut que je vous dise à présent; j'ai un peu égayé mon cœur en parlant du cher Vienne et de tous ses agréments; chaque parole était bien remarquée et on est dans la ferme conviction que Vienne est le séjour du bonheur. Ce n'est pas mal, si on pouvait faire impression; mais ne croyez pas que je fais des confiances comme à vous; ce sont des discours simples de la beauté de ces lieux, et des amusements, et comme vous savez la différence, cela n'a fait que du bien, et j'ai entendu dire plusieurs fois : *Ah! là vous vous serez amusée, cela doit être amusant.* Et bonsoir chère baronne, aimez moi, pensez à Toto, et je vous souhaite une aussi heureuse nuit que mon cœur vous la désire; adieu, à demain.

14 octobre 1802.

Chère amie, cette journée j'ai à peine le temps de vous écrire; à la lumière mes yeux se ferment, j'éprouve des tentations de clavecin, mais

je préfère vous écrire. Quel temps il a fait aujourd'hui; un déluge, orage, vent, une mer que les pauvres bâtiments manquoient de se perdre, que le roi même a dit qu'il ne se mettrait pas par mer; et avec ce temps je dois vous savoir par mer! Si vous avez ces orages, quel malheur; vous souffrirez l'agonie, car vraiment il y a de quoi. Mais je la souffre encore plus, car je m'imagine toujours les choses pis qu'elle ne sont. Je voudrais souffrir la tempête avec vous pour être moins inquiète; vous comprenez qu'il y aurait aussi de mon intérêt. Adieu, chère baronne; demain je finirai cette lettre; dormez bien.

15 octobre 1802.

Chère amie, il me déplait que le courrier part déjà, parce que cela m'ôte la possibilité de vous écrire de plus. J'espère pourtant, à mon retour de Figuera [1] pouvoir le faire plus au long et vous donner tous les détails de notre petit voyage. Ah! baronne, ce matin je me sens un de ces moments de tristesse sans vous; je ne peux pas le dire à personne; quel malheur d'être privée de tout ce qu'on aime dans ce monde! si seulement je puisse vous revoir un jour, comme je serai contente; cette idée est l'unique qui me plaise. Bellina [2] qui est ici près de moi, me fait mille caresses pour monter sur mes genoux, et elle vous lèche les mains. Parlez à ma bien chère Amélie [3], à François [4], Mimi [5], Léopold [6], d'une sœur qui les chérit et qui se trouve bien triste de ne pouvoir jouir de leur chère compagnie. Adieu, bien chère amie, je vous serre contre mon cœur, vous embrasse mille fois; soyez heureuse, mais n'oubliez pas votre attachée amie Toto.

La lettre pour vos enfants, le matin même je l'ai donnée, et bien recommandé à Mazeran [7] qu'il la mette à la poste de Vienne.

II

Barcelone, 21 octobre 1802.

Chère amie, je prends un instant pour vous écrire. Vous saurez déjà le malheur de notre chère Louise [8]. Vous pouvez comprendre que cela

1. Figueras, ville de Catalogne, voisine de la frontière française.
2. La petite chienne de la princesse.
3. Marie-Amélie, née le 26 avril 1782, morte le 24 mars 1866, mariée le 25 novembre 1809 à Louis-Philippe, duc d'Orléans, plus tard roi des Français.
4. François, né le 19 août 1777, prince héréditaire des Deux-Siciles, roi sous le nom de François Ier le 4 janvier 1825, mort le 8 novembre 1830.
5. Marie-Christine, née en 1779, morte en 1849, mariée en 1807, à Charles-Félix, duc de Genevois, roi de Sardaigne le 13 mars 1821.
6. Léopold, né le 2 juillet 1790, mort le 10 mars 1851, prince de Salerne, dont la fille fut Mme la duchesse d'Aumale.
7. Le prince de Masserano.
8. Louise de Naples, mariée le 19 septembre 1790 à son cousin l'archiduc Ferdinand,

n'a fait que me rendre plus affligée; il ne suffisait pas votre départ, il fallait encore ces nouveaux coups pour me rendre plus malheureuse. Baronne, vous aurez vu maman et mes sœurs; que vous êtes heureuse, et moi seule! Envoyez-moi vite un courrier qui me console et me donne de vos nouvelles. Adieu, ma bien chère, parlez souvent à mes chères sœurs de moi. Vous direz que cette lettre est bien courte; c'est vrai, mais le temps manque; pour le 30 j'espère pouvoir le faire plus longuement. Dites à Mimi que je lui envoie une petite chose de Barcelone, comme aussi à vous, ma chère. Je vous prie dites à maman que dans la même boite il y a un paquet pour Thérèse [1]; qu'elle ne l'envoye pas jusque que je lui envoie la lettre. Adieu, ma chère amie, aimez moi toujours un peu, et en vous embrassant mille fois, je me dis votre très attachée fidèle amie.

III

Barcelone, ce 30 octobre 1802.

Bien chère amie, que vous êtes aimable de m'avoir fait le journal, malgré vos souffrances; je vous assure que je sens tout le prix de cette amitié, je vous en suis de tout cœur reconnaissante. Votre chère lettre et journal m'ont fait beaucoup pleurer, tous les passages sont si intéressants; je vois que vous m'aimez, chère baronne, et cela me console; mais pour moi je suis triste comme le jour de votre départ. Je passe par cette chambre qui était occupée par ma bonne amie et je la trouve vide; je vous cherche en vain, et vous êtes avec mes chères sœurs, heureuses, elles qui ont une amie comme vous. Mais de loin comme de près, ma chère, nos cœurs sont unis; votre amitié me reste; vos conseils, au nom de l'amitié, j'exige que vous me les continuiez. Sans vous je suis sûre que je ferai mille bêtises, que vous m'auriez empêché; mais je vous assure, je vous répète ce mot, baronne, portez moi avec vous, je pense toujours de même. La reine est toujours très bonne avec moi, elle m'a parlé de vous avec bien de l'intérêt. Pour notre voyage je ne vous en fais pas le journal; mais ma chère Amélie vous lira le sien; l'idée des cheveux entrelacés lui a fait un plaisir infini. Baronne, en regardant le portrait, je vous prie, pensez à l'original qui vous aime de tout son cœur. J'ai plaisir si j'ai pu être utile à ce brave homme, que je ne vous nomme pas par prudence [2]; j'étais bien sûre

grand-duc de Toscane (fils de l'empereur Léopold), morte, en couches, le 18 septembre 1802 (voir les lettres de la reine Caroline au marquis de Gallo, dans le recueil du commandant Weil, t. II, p. 344).

1. Sa sœur aînée, mariée le 10 septembre 1790 à l'archiduc François, empereur en 1792.

2. Je n'ai pas pu découvrir de qui il s'agit.

qu'il y faudrait de la difficulté pour lui faire accepter ; mais Dieu me voit, que je ne l'ai pas fait par grandeur, mais dans l'espoir d'un soulagement.

Ce que vous me dites du vieux Solano[1] qui baisa le portrait et de l'admiration générale m'a flattée extrêmement, et avec quel plaisir je les reverrai à Carthagène ; car on me fait espérer que nous les y trouverons. Je leur ferai vos compliments, je suis sûre que vous l'approuvez. Votre habitation, je vous l'ai enviée ; je suis sûre que vous l'auriez partagée avec Toto avec plaisir, et moi bien contente avec ma chère baronne. Je veux remercier Pauche quand je le vois de ce qu'il s'est occupé de votre logement ; car c'est comme s'il avait obligé à moi-même. Tout ce que vous me dites du dîner et du bon Commandeur qui était assis à votre côté, et de la conversation, santé pour moi, me fait un très grand plaisir.

Ah ! baronne, combien j'ai souffert de savoir que vous aviez souffert avec la tête et les dents, et que la manœuvre ne vous avait pas laissé dormir ; dans ces chambres sur le pont il fait toujours plus de bruit. Chère amie, si les cousins vous rongent, à moi c'est de même ; par le voyage j'ai beaucoup souffert. Je me figure comme vous aura amusé la conversation avec le prince Eros, et le beau duc ; c'est comme cela que vous les appeliez, ma chère, mais je vous remercie d'éprouver de la peine de ne plus entendre appeler Santo Santo. Il me parait de voir entendre Alava, mais je suis sûre qu'il a rêvé que c'était son imagination qui lui fit voir cela.

Chère baronne en relisant la description de la tempête cela me fait frémir, mais grâce à Dieu, que vous l'ayez passé heureusement ; moi j'aurais bien craint, mais avec tout cela je me serai contenté de souffrir pour aller avec vous revoir mes chers parents. Chère amie, d'ici je n'ai d'autre nouvelle à vous donner, que je vous aime bien tendrement. Les *amusements* toujours les mêmes, le 5 nous partirons pour Valence ; de là à Carthagène, où les Majestés d'Étrurie[2] partiront et puis à Madrid ; quel triste voyage pour nous éloigner encore de plus : Patience ! Dieu le veut. Adieu, chère baronne, je vous envoie une mousseline de Figuera ; en la recevant pensez à celle qui vous l'envoie. Ma chère, je vous désire tous les bonheurs imaginables pour le jour de votre nom[3] ; que vous soyez heureuse comme vous le méritez et comme mon tendre cœur vous le désire. De cet article que vous désiriez savoir des nouvelles, rien de nouveau ; même on n'en parle plus. Adieu, chère et bonne amie, pensez à moi, et

1. Le marquis Solano, lieutenant-général des armées navales d'Espagne ; il commandait l'escadre qui, en 1796, se joignit à l'escadre française pour manifester l'alliance des deux pays. Son fils servit plusieurs années dans l'armée française avec l'autorisation du gouvernement espagnol.

2. L'infante Louise et son mari Louis, fils du duc de Parme et neveu de la reine, roi d'Étrurie en vertu du traité conclu à Aranjuez le 21 mars 1801 entre le gouvernement espagnol et les plénipotentiaires du gouvernement français.

3. Sainte-Elisabeth se fête le 19 novembre.

soyez persuadée qu'en idée je suis toujours près de vous. Je vous embrasse mille fois et je suis jusqu'au tombeau

Votre très attachée et reconnaissante amie,

Toto.

Les bonnes Dehier[1] vous disent milles choses, et elles sont ma consolation; la Grande Maîtresse et la Clémentine vous font bien des compliments.

Baronne, Mazeran[2] me dit de vous dire qu'il vous fait mille compliments.

A ma chère Baronne Mandel.

IV

Barcelone, 6 novembre 1802.

Chère baronne, quoi vous dire aujourd'hui ? je suis comme un âne, je n'ai ni envie d'écrire ni de lire, ni de faire rien ; j'ai mal à la gorge, j'ai passé la nuit passée à dormir 11 heures et j'ai un sommeil très grand ; je suis comme vous ce jour sur le vaisseau que vous disiez : je n'éprouve plus aucun sentiment. J'ai envie de pleurer, pour rien : car il n'y a rien d'extraordinaire dans notre vie. Adieu, bien chère amie, je vous embrasse mille fois, et malgré mon hébètement je vous aime de tout mon cœur et suis votre attachée amie.

Les Dehier vous disent mille choses ; Suzanne a mon entière confiance dans un genre et Magdeleine dans un autre, mais elles me restent ; baronne, resouvenez vous ces mots, je vous le répète, vous me comprenez.

V

Valence, 26 novembre 1802.

Chère et bonne amie, je vous écris au milieu des sifflets d'un vent le plus terrible, et je profite de cet instant, pour vous donner de mes nouvelles, car je prévois que je n'aurai autre temps. Les illuminations ici sont magnifiques ; je crois que ce soir nous les irons voir, mais rien de tout cela ne me paraît beau, dans la morne tristesse où je me trouve qui ne fait qu'accroître chaque jour ; séparée de ma chère maman, de mes sœurs et frères, singulièrement de ma plus que chère Amélie, et de vous, ma bien chère amie. Vous étiez ma consolation dans mes peines ; heureuses mes sœurs qui ont une si bonne amie comme vous ; mais, ma

1. Les deux femmes de la Princesse.
2. Au dos de la lettre.

chère baronne, si nous sommes éloignées cela ne diminuera de rien ma tendre amitié pour vous; j'espère que mes sœurs ne vous feront pas tout à fait oublier votre première amie et que, du moins chaque courrier, vous lui donnerez des nouvelles de votre chère santé qui me déplaît, souffre avec les dents (*sic*). Mais je vais vous donner une nouvelle, que, malgré le soin que j'ai avec mes dents, déjà une se gâte. Pour rapport au papillon, j'ai déjà accommodé avec Amélie qu'elle en tiendra deux ailes et m'envoyera une faite en épingle; car c'est un souvenir du bon Salazar et je ne veux pas le perdre. Les petits jeux desquels vous me parlez m'on fait bien de l'envie, mais encore plus le beau bal que j'ai perdu; quelle peine, ne pouvoir plus danser à dix-huit ans; cela est bien cruel; mais patience, Dieu j'espère ne voudra pas toujours me faire souffrir cet esclavage et trouvera le moyen de m'en délivrer. Pardonnez, ma chère amie si je vous ennuie avec mes tristes réflexions et que depuis je suis encore pis d'auparavant; je suis capable à tomber dans des rages que je saute sur les pauvres Dehier et leur dis tout ce qui me vient en bouche, et cela se termine avec des grands pleurs; il ne passe jamais trois jours sans tempête. Les Dehier vous font leurs respectueux compliments, et Bellina vous lèche la main; pour la pauvre chérie, elle est très intéressante; car la pauvre bête est tout à fait aveugle, elle se donne des coups terribles, elle me fait pitié. Je vous prie, chère amie dans vos lettres ne mettez pas toutes ces : *Princesse*; cela n'est pas amical; il faut m'écrire en amie et pas comme Princesse; je vous aime, je ne désire pas des compliments, j'en suis obsédée. Adieu, chère amie, pensez quelquefois à moi et aimez toujours un peu celle qui se dit votre très attachée et fidèle amie.

TOTO.

VI

Valence, ce 10 décembre 1802.

Chère amie, comment vous écrire beaucoup étant ennuyée par les plus bêtes fêtes qui font ma désespération; je n'ai pas un moment à faire rien ni écrire, et à présent, ma chère baronne, je n'aurai pas le temps de vous répondre à votre chère lettre du 15 et je le ferai par l'autre 15.

Chère amie, à vous je peux dire mes frayeurs; aujourd'hui j'ai reçu la seule lettre où maman me disait qu'elle s'était fait saigner; puis après j'ai reçu le paquet qui m'a un peu tranquillisée; mais dans ce temps j'ai été dans une grande peine, je n'ai fait que pleurer; déjà je me figurais un grand mal, mais grâce à Dieu je vois que maman n'était pas aussi malade qu'elle était dans mon imagination; mais je vous assure que j'ai été bien inquiète. Chère baronne vos lettres me sont un soulagement; que vous êtes heureuse d'être près de mes chères sœurs! du moins vous leur par-

lerez de moi; mon portrait vous rappellera d'une (*sic*) amie qui vous aime bien tendrement. Baronne, baronne, cruelle amie, pourquoi ne m'avez vous pas emportée! savez-vous que l'éloignement de tout ce qu'on aime donne la mort. Adieu ma chère, je ne peux vous dire de plus aujourd'hui; c'est une journée de tristesse, je ne fais rien de bon; mais toujours je vous aime de cœur et âme, et en vous embrassant mille fois, je me dis votre très attachée vraie amie.

TOTO.

VII

Cartagena [1], ce 25 décembre 1802.

Ma chère et bonne amie, à la hâte, je vous écris deux petits mots, car la grande lettre sensée que je me propose de vous écrire je la ferai de Aranjuez le 10 avec notre courrier Albano; car celle-ci c'est une occasion extraordinaire par l'escadre qui porte [2] la reine d'Etrurie, et de là elle envoie cette lettre par la poste à Naples. Figurez-vous mon plaisir; ici j'ai vu tous mes bons marins; ils ont eu vraiment plaisir à me voir et moi à eux. Le bon vieux Solano, ses deux fils et Alava sont venus chez moi, et les autres je les ai vus à la promenade, table, baisemain, vous pouvez comprendre que chaque individu a eu un compliment, car je leur suis restée vraiment attachée. Le pauvre Torrès est bien défait, il fait pitié; mais votre fils n'y est pas ni Salazar; car ils sont avec l'autre frégate. Alava m'a beaucoup parlé du papillon et de la bague. Vous me l'avez volée, mais je vous le pardonne aisément, car vous en avez fait bon usage, vous l'avez donnée à l'autre moi-même. Chère baronne, je vous remercie des vœux que vous faites pour mon jour [3]. Je ne désire autre que d'être où j'étais, tant suffit. Les nouvelles que vous m'avez données de Vienne aussi me font un grand plaisir. Dites-moi quel homme c'est ce Saint-Julien [4]; car je ne le connais pas et je désire bien vivement que ce soit une honnête personne.

Adieu, ma bien chère amie soyez sûre, qu'en idée je suis toujours près de vous; je vous embrasse mille fois et suis votre très attachée et fidèle amie.

TOTO.

1. La princesse écrit ce nom à l'espagnole, bien qu'elle écrive Barcelone et Valence.
2. A Livourne.
3. Est-ce l'anniversaire de sa naissance (14 décembre) ou la fête de Saint-Antoine (19 janvier); mais celle-ci était célébrée aussi le 13 juin (voir la lettre XXXIX).
4. Il s'agit probablement du général comte de Saint-Julien, que l'Empereur avait envoyé en mission à Paris en 1800.

VIII

Aranjuez, ce 3 février 1803.

Ma bien chère et bonne amie, je profite d'un moment favorable pour vous écrire cette lettre; car ici moins encore que par voyage, j'ai le temps. Vous pouvez être bien sûre que si je suivais les sentiments de mon cœur, il n'y aurait à faire rien d'autre qu'écrire; car quel plus grand plaisir quand on est si malheureusement séparés que de s'écrire; il paraît qu'on se parle. J'espère, ma bien chère amie, qu'à présent vous serez tout à fait bien avec vos dents et que le froid ne vous fera pas souffrir; moi je vais bien avec tout le froid qui nous fait glacer et je me promène chaque jour à pied. Cela c'est physiquement; moralement comme le premier jour; vient (*sic*) à dire bien des fois je pleure, chaque fois que j'ai des nouvelles. Les lettres je les lis, relis, et toujours plus je m'afflige d'être loin de ma bien chère famille, d'autant plus qu'ici je n'ai rien qui m'attache, car le Prince ne fait aucun changement en mieux. Il est toujours sans faire rien, trimbalant par la maison et sans vouloir entendre rien de sage, toujours froid sans prendre aucun goût, amusement; donc figurez-vous si je peux être plus contente. Mais le bon Dieu fait ce qui est pour le mieux et je me recommande à lui. Pour mon goût j'irai au lieu de (mot illisible); car je ne puis me voir ainsi seule et abandonnée. Adieu, ma bien chère amie, aimez-moi toujours, et, en vous embrassant mille fois, je suis votre très attachée et fidèle amie.

TOTO.

Les deux Dehier vous font mille compliments.

IX

Aranjuez, ce 15 février 1803.

Ma bien chère et bonne amie, je viens à répondre à votre chère lettre du 15 du passé, qui m'a fait un très grand plaisir; car toutes celles que je reçois de votre part me font cette sensation, vous étant de cœur et âme attachée. Il me paraît que je vous ai écrit avec l'autre courrier, que j'avais écrit à la chère Thérèse pour votre croix[1]; mais elle ne m'en a pas encore répondu; pourtant avec ce que vous m'écrivez, j'ose en tirer bon augure. Je vous assure, chère amie, que si cela dépendait de moi vous l'auriez au moment; mais je n'ai pas manqué de dire tout ce que

1. L'ordre de la Croix étoilée, décerné par l'Impératrice et réservé aux dames faisant preuve d'une ancienne noblesse. Cet ordre, fondé le 28 septembre 1668 par l'impératrice douairière Éléonore, est encore aujourd'hui décerné en Autriche et très recherché.

vous avez fait pour moi à Barcelone, et, connaissant l'amour que ma chère sœur a pour moi, je ne peux croire qu'elle voudra me le nier. Tout de suite que je saurai quelque chose je vous l'écrirai. Vous devez savoir ma bien chère amie, que je suis très envieuse de vous, comment vous vous masquez avec Amélie. Ah! ma chère dans des temps plus heureux, malgré la différence des tailles, j'aurais, moi, eu votre place. Mais, mon Dieu, ces beaux temps, comme ils ont passé vite pour moi; voulusse le ciel qu'ils retournent; j'espère pourtant, ma chère, que vous songerez quelquefois à moi. Les Majestés ont eu la bonté de me donner une superbe toilette d'or, très bien travaillé; je crois qu'elle est faite à Paris, avec tous des amours emblèmes, un miroir énorme; enfin magnifique est l'entour, de dentelles comme celles du lit de Barcelone. Le temps est très beau, nous allons faire des promenades à pied. Moi j'apporte Bellina et pour le plus je vais en mangeant mon mouchoir, selon l'usage de quand je pense, et je crois que si je dis dix paroles, c'est beaucoup.

Le soir il y a musique de guitare; car nous avons fait la découverte que ce jeune adjudant de chambre, qui était à Barcelone, appelé Ramirez, joue et chante très bien, et je l'ai prié de m'apprendre des chansons. Ma petite famille de chiens est augmentée des trois Zelima, Baron et Cichitto, que Amélie vous en fera la description. Adieu, ma bien chère amie, aimez moi et croyez que, en vous embrassant mille fois, je me dis, jusqu'au tombeau, votre très attachée et fidèle amie Toto.

Clémentine, les deux Dehier et la camarera Dumes (*sic*?) le duc de San Carlo[1], tout cela vous fait mille compliments.

X

Aranjuez, ce 9 mars 1803.

Ma bien chère et bonne amie, je viens me mettre à l'ouvrage; ouvrage agréable, car c'est d'écrire à ma chère, chère amie. J'ai reçu votre lettre par l'ordinaire du 30. Je vous envie, vous êtes près de mes chères sœurs, et moi je n'ai aucune aucune personne chérie hormis les deux bonnes Dehier. Je vous assure que je ne peux m'accoutumer, mais que le temps, au lieu de me rendre plus contente, me le rend moins. Je ne puis m'habituer, et je vous avoue, ma chère, que je me sens bien triste. Je me fais force aussi quand j'écris pour ne pas affliger mon adorable Maman; mais vous qui avez été ici, tout vu et entendu, vous pouvez comprendre si à mon âge et vivacité je peux trouver ma situation agréable. Il y a des moments que je désirerais mourir et puis je réfléchis que c'est un péché. L'autre jour j'eus une colique très forte, et le soir je me pris une telle rage que Dieu le sait; mais si vous le voulez savoir,

1. Francisco de Carvajal, marquis de Castillejo, fait duc de San Carlos en 1780.

demandez le à Maman. Je vous assure que dans ce moment les deux Dehier eurent à entendre toutes mes plaintes et mille choses que je crois que vous n'aurez pas oubliées que je vous ai dit à Barcelone. Cela me revient toujours à l'esprit et je fais des comparaisons qui ne servent à rien, même qui font que me réchauffer l'imagination et me faire sentir doublement le déplaisir que ces heureux temps sont passés et ne reviendront plus. Mais, ma chère amie, c'est mieux que je vous parle de mes occupations; elles sont les mêmes qu'à Naples, le clavecin, la guitare, chanter, le dessin, lire beaucoup des livres très beaux que je m'ai (*sic*) achetés à Valence, des grands romans; et puis mon occupation favorite, c'est l'écrire.

Les bals que vous avez joué avec mes chères sœurs je vous les ai enviés très fort, car vous savez que le bal est ma passion et, beaucoup plus, masqué, mais il faut penser à cette belle parole si difficile à exécuter : patience. Moi je me promène le plus que je peux le matin et le jour et cela me fait grand plaisir; mais, après qu'on me l'avait promis, on m'a nié d'aller à cheval, ce qui m'a fort déplu; car c'est mon grand goût. Le prétexte a été que le roi craint que on ne puisse avoir des enfants, allant à cheval; lui pourtant sait très bien que sa femme y allait et qu'elle en a eu 24. Ils disent que quand j'en aurai, ils me feront aller à cheval; je crois qu'ils ne m'y feront jamais aller, car je suis bien sûre que je n'en aurai pas. Je vous prie chère amie, quand vous écrirez à Mme Chandos Türkheim[1], bien mes compliments. Adieu, chère, chère amie; portez vous bien; écrivez moi souvent car cela fait ma consolation, et croyez que chaque fois que je reçois une de vos lettres, c'est pour moi un vrai plaisir. Les deux Dehier vous disent mille choses; Belline, Cheri, Zelime et Baron vous lèchent humblement les mains; votre tendre amie vous embrasse mille fois et se dit de cœur et âme votre fidèle et attachée amie.

Toto.

XI

Aranjuez, ce 15 de mars 1803.

Ma bien chère et bonne amie, peut être que cette lettre ne vous arrivera pas pour Pâques, mais je ne peux pas m'empêcher de vous écrire tous les sincères vœux que je fais pour vous, à l'occasion de la Sainte Pâques. Oui, ma chère, ils sont bien sincères ; car ils partent d'un cœur qui vous est bien tendrement attaché, et si mes vœux fussent exaucés rien ne manquerait à votre parfait bonheur, et par conséquence je vous embrasserai, car j'ose me flatter que cela serait aussi, en petite partie, ce

1. Une des dames de l'Impératrice; c'est elle qui avait recommandé Mme de Mandell à la reine Marie-Caroline.

que vous désirez. Enfin, chère amie, je ne désire autre que de vous revoir aussi heureuse et contente comme vous le méritez, et comme vous le désire celle qui, jusque au tombeau, se dira votre vraie et bien fidèle amie.

TOTO.

XII

Aranjuez, ce 15 d'avril 1803.

Ma bien chère et bonne amie, vous êtes bien aimable de me vouloir faire part de vos progrès dans la langue italienne. Votre lettre est charmante, très bien écrite. Je voudrais pourtant pouvoir de vive voix les admirer; cela ferait mon bonheur, car ne croyez pas que le temps est si complaisant pour moi, pour me fermer entièrement cette plaie, elle est incurable; ce n'est plus cette force du premier moment, mais une chose bien pis, une espèce de indifférence qui bien peu de fois est réveillée par ma vivacité naturelle. Ma chère amie, le 22 il part le courrier et je serai plus longue. Adieu, aimez moi toujours et croyez moi votre fidèle vraie amie.

TOTO.

XIII[1]

Ma bien chère et bonne baronne, que vous êtes aimable; hier j'ai reçu votre chère lettre et le charmant petit Temple que je conserverai toujours; mais Amélie m'a envoyé quelque chose qui m'a fait le plus vif plaisir, qui est pour moi une consolation, le visage d'une personne que j'aime de tout mon cœur. Ce cher portrait est près de moi, sur la table, dans le temps que j'écris; par Gianini, ma chère amie, je vous écrirai au long, mais aujourd'hui je n'ai voulu vous dire autre que je vous aime de tout mon cœur et suis votre fidèle et attachée amie.

TOTO.

P.-S. Je m'oubliais de vous dire que j'ai donné un bon coup pour la croix dans ma lettre à l'impératrice; je désire, ma chère, que vous la receviez.

1. Cette lettre qui n'est pas datée est, certainement, de l'année 1803 et probablement du mois d'avril.

(*La fin au prochain numéro.*)

LE DUC DE ROVIGO A VINCENNES

Le général Savary, duc de Rovigo, venait à peine de publier « l'Extrait de ses mémoires, concernant la catastrophe de M. le duc d'Enghien », qu'au milieu de l'émotion croissante excitée par ces pages attachantes et hardies, une brochure, composée, paraît-il, depuis plusieurs mois, révélait l'interrogatoire du prince, et le jugement informe, bien différent du texte du *Moniteur*, d'après lequel l'exécution avait été ordonnée et consommée. On sut bientôt que l'auteur était un avocat déjà en renom, M. Dupin l'aîné; et on dut supposer que ces pièces émouvantes sortaient du portefeuille du général Hulin, président de la commission militaire à Vincennes, proscrit en 1815 et rentré en France à la fin de 1819. L'écrit de M. Dupin parut le 6 novembre 1823 : dix jours après, des « Explications » imprimées du comte Hulin, en atténuaient les sévérités ou contestaient les faits eux-mêmes. Sous le nom du général se dissimulait un auteur caché; et il fallait bien que le voile le recouvrant demeurât impénétrable, puisqu'il s'agissait encore de M. Dupin, qui variait complètement de langage et n'hésitait pas à se contredire. Au point de vue de l'art du barreau, ce plaidoyer à rebours était construit avec une remarquable adresse; par un mélange de confessions calculées et d'accès de remords, il disposait le public à accepter des allégations controuvées pour la plupart. Cependant, cette dextérité d'avocat, qui mettait ainsi le faux à la place du vrai, rencontrait un double obstacle, plus difficile à esquiver. Il ressortait en effet des pièces produites récemment par le même M. Dupin, que l'interrogatoire

était terminé sur une demande du prince d'être entendu par le Premier Consul, et que le jugement véritable portait un ordre d'exécution immédiate. Comment Hulin pouvait-il échapper au reproche de n'avoir pas déféré au vœu écrit du prince, et d'avoir livré sur-le-champ cette victime à la mort?

L'expédient qui fut choisi comme le plus simple et peut-être le seul efficace, était de faire retomber ici la responsabilité sur un autre, c'est-à-dire sur Savary. S'agissait-il de la demande du prince, on racontait qu'Hulin aurait voulu la transmettre à la Malmaison avant la séance, et en aurait été empêché par Savary, posté en surveillant derrière son fauteuil. Puis, après l'arrêt, la même velléité se serait renouvelée, et avec ce sentiment persévérant de bienveillance, le président aurait commencé une lettre au Premier Consul où il sollicitait en même temps la grâce du condamné. « Votre affaire est finie, aurait dit alors Savary brusquement en lui prenant la plume; maintenant cela me regarde. » La première difficulté éludée de cette manière au détriment de Savary, il restait à tourner la seconde, qui était bien autrement gênante, puisque avant tout il fallait se débarrasser d'un document importun et accusateur, du jugement qui avait précipité le dénouement du drame. Cette fois, le subterfuge imaginé ne pouvait être plus fort. La sentence véritable devenait un simple brouillon, rebuté, rejeté, qui aurait dû être détruit : c'était le texte inséré au *Moniteur* qui passait pour l'œuvre achevée et le dernier mot de la commission militaire; or, dans cette pièce, le président se bornait à dire : « Enjoint au capitaine rapporteur de lire de suite le présent jugement en présence de la garde assemblée sous les armes, au condamné. » Il n'était plus question d'exécution, mais de lecture; et l'opinion avait si bien remarqué le sens dilatoire de ce dernier mot, que pendant plusieurs jours, à l'étranger, même à Paris, elle avait pu douter de la mort. On devait donc conclure que si le duc avait été fusillé sans retard, dans l'obscurité de la nuit, cette hâte devait être imputée uniquement à Savary, tandis que pour Hulin, saisi, disait-on, par une détonation sinistre, elle était restée une cruelle surprise.

La double accusation dirigée très clairement contre Savary,

n'avait été aucunement provoquée. Dans son récit, ce général avait parlé avec sobriété et modération de la commission militaire, sans en séparer la personne du président, qu'il avait même, disait-il, averti à l'avance des ménagements dont il entendait l'entourer. La déloyauté inattendue qui était la récompense de ces bons procédés irrita Savary; et avec d'autant plus de force, qu'elle devait servir de nouvel argument à son adversaire le plus nuisible, à un adversaire qui se dérobait et agissait dans l'ombre. En accusant Talleyrand, dans son « Extrait », en cherchant à le convaincre d'avoir été l'instigateur et le conseiller assidu de l'enlèvement et de la mort du prince, Savary venait de susciter contre lui de sourdes et de perfides représailles, déjà en germe dans le mécontentement de la Cour. Il le sut bientôt par une note du *Journal des Débats* annonçant qu'il était désormais exclu des Tuileries, et, quinze jours après, par une ordonnance royale lui imposant la retraite.

Il n'était pas d'un tempérament assez calme pour résister à l'excitation d'une réponse; et pendant que la polémique allumée par « l'Extrait de ses mémoires » s'éteignait d'elle-même, il s'occupa à se défendre à la fois contre le coup droit d'Hulin et contre le coup fourré de Talleyrand.

Il s'en prenait d'abord à Hulin. Tout ce qui pouvait être relevé sur l'incompétence de la commission militaire, les irrégularités de l'instruction, les vices de la sentence, venait d'être mis en relief par M. Dupin dans sa brochure avouée; et avec un souci de la forme, qui semblait exagéré dans une matière où malheureusement la Révolution se survivait et laissait plus d'une empreinte de son arbitraire. Toutefois cette enquête, plus judiciaire que politique, n'avait pu s'étendre aux « Explications » que M. Dupin, changeant secrètement la robe du légiste pour celle de l'avocat, venait de combiner après coup au profit de son client. Le duc de Rovigo en montrait le caractère toujours fictif et souvent invraisemblable. D'après ses propres souvenirs et d'après l'évidence, il établissait qu'Hulin en arrivant à Vincennes était instruit de son rôle; qu'il n'avait eu sous les yeux aucun dossier; qu'il n'avait montré aucune indulgence en interrogeant le prince; et qu'il avait rédigé un juge-

ment nul où manquait la citation des lois appliquées, où il était ordonné de procéder « de suite » à l'exécution.

Sur tous ces points le duc ne s'écartait pas de la vérité. Peut-être aurait-il pu ajouter que si aucune pièce n'avait été produite, si la place destinée aux lois pénales était restée en blanc sur l'arrêt, la faute revenait tout entière à M. Réal, qui n'avait pas rempli à Vincennes les fonctions de magistrat instructeur qui lui étaient confiées. Peut-être aussi, en reprochant à Hulin d'avoir laissé le prince sans défenseur, convenait-il de faire remarquer que les plaidoyers, bien que conformes à la légalité, n'étaient plus guère en usage devant les commissions militaires, où trop souvent une pratique variable s'était substituée aux lois. Une dernière critique de forme était adressée au président, et celle-ci certainement erronée. Le duc de Rovigo, distinguant à tort deux espèces de commissions militaires, soutenait que celle réunie à Vincennes, était sujette à l'appel. Or, d'une part ce tribunal exceptionnel était unique; de l'autre, l'appel lui était interdit, et il l'était de même devant la juridiction militaire de droit commun, devant le conseil de guerre, où le recours en revision était seul autorisé.

Jusqu'ici le duc avait pris l'offensive, et afin de signaler à l'avance la moralité de son accusateur, avait mis en contraste le rôle réel et le rôle apparent du général Hulin. Attaché maintenant à repousser des attaques personnelles, il se représentait comme un simple subordonné, obéissant aux ordres du président de la commission, son supérieur responsable. Déjà, dans « l'Extrait de ses mémoires », il avait écrit : « La responsabilité n'atteint jamais celui qui exécute, mais celui qui ordonne. J'ai fait tout ce qu'aurait fait tout autre officier placé dans les mêmes circonstances » (p. 37). C'était cette maxime, indiquée alors avec mesure, qu'il développait en l'appliquant avec âpreté à Hulin, devenu un adversaire. Or, ces généralités sur la subordination militaire, incontestables en elles-mêmes, pouvaient-elles être invoquées dans le cas présent? Il appartient à la postérité de l'examiner.

Elle rectifiera d'abord une méprise de Savary, désignant Hulin comme le commandant d'armes à Paris, tandis que ces fonctions

lui ont été conférées plus tard, par décret du 9 août 1807, avec le grade de général de division. Cette confusion de dates, déjà commencée dans « l'Extrait des mémoires » (p. 24), n'était pas une inadvertance sans portée; elle concourait pour beaucoup à faire méconnaître la situation réciproque dans laquelle Hulin et Savary se sont rencontrés à Vincennes.

L'un et l'autre, en effet, commandaient alors des détachements de la garde consulaire; le premier était placé à la tête des grenadiers d'infanterie, et le second à la tête des gendarmes d'élite, incorporés depuis peu dans cette garde. En cette qualité, tous deux relevaient directement du Premier Consul. Murat, malgré ses prétentions de famille, et son vif désir d'étendre ses attributions, pouvait leur transmettre des ordres, non leur en donner; et ce qu'il a pu leur prescrire dans l'affaire du duc d'Enghien n'a dû être que la répétition ou le résumé de ce que le Premier Consul a dû leur expliquer en personne. Tous deux sont donc arrivés chez le gouverneur de Paris, munis des instructions détaillées qu'ils venaient de recevoir oralement de leur chef véritable à la Malmaison.

Et ici on se demandera pourquoi tous deux ont été envoyés à Vincennes? pourquoi, contrairement aux précédents, il n'a point suffi du président de la commission militaire? C'est que chacun d'eux avait reçu isolément une mission distincte, et bien que tenus de s'entendre, ils avaient chacun un programme particulier à remplir. Cette diversité se conciliait avec la hiérarchie, parce que leur nomination comme généraux de brigade remontait au même jour, et si la date du grade antérieur donnait à Hulin le droit de l'ancienneté, par contre Savary avait sur lui l'avantage d'être aide de camp de Bonaparte. En fait, ils étaient donc placés sur le même rang; et le Premier Consul s'était trouvé à l'aise pour diviser la tâche entre eux, pour ne laisser à Hulin que les fonctions de la présidence, et réserver à Savary le commandement des troupes rassemblées à Vincennes, avec le devoir rigoureux d'exécuter le jugement. Bien plus, cette part ostensible et définie d'action n'était pas la principale : Savary, avec son titre d'aide de camp, devait représenter la personne du Premier Consul, et par suite pourvoir à l'imprévu et « veiller sur le tout ».

Au fond, Vincennes voyait se renouveler ce qui s'était passé à Strasbourg. Là aussi, un aide de camp et un chef dans la garde consulaire, égaux entre eux par une nomination simultanée au même grade, avaient reçu des instructions pour agir de concert mais séparément. Il y avait une similitude voulue entre les rôles attribués à Caulaincourt et Ordener, et ceux que recevaient Savary et Hulin; comme si, dans la même affaire, Bonaparte se bornait à reproduire une expérience dont il avait reconnu l'utilité. Cette fois même, il ne se bornait pas à se faire pour ainsi dire suppléer sur place par un aide de camp; il paraissait tellement résolu à faire un exemple sur le malheureux duc d'Enghien, que pour mieux assurer une condamnation, il avait décidé une troisième mission, également étrangère aux usages militaires, et chargé le conseiller d'état Réal d'aller à Vincennes diriger l'instruction. Hulin devait donc avoir près de lui deux auxiliaires, pour partager et limiter son autorité.

La mission de M. Réal avait été empêchée par un malentendu; celle de Savary s'était accomplie dans sa teneur funeste. Il est certain que, depuis le moment où la sentence avait été remise au capitaine rapporteur, Savary est demeuré seul en scène dans cette fin de la tragédie. La réquisition du président, derrière laquelle il cherchait à s'abriter, n'était pas mentionnée dans la sentence, et vraisemblablement n'avait même pas été verbale. D'ailleurs ici qu'importait cette formalité? Ce n'était pas à Hulin que Savary devait obéir, mais au Premier Consul.

Quant au droit de parler au nom du maître, Savary ne paraît pas l'avoir exercé. Il n'était incité à s'en servir par aucun désaccord avec Hulin, notamment dans l'incident de la demande inscrite par le duc d'Enghien au bas de son interrogatoire. Il est possible que la question de ce recours du prince ait été introduite par un des juges, le colonel Barrois, auquel le colonel Ravier se serait associé, bien que l'intervention de ce dernier reste très douteuse. Mais Hulin a dû mettre à repousser cette démarche autant d'empressement que Savary; comme lui il connaissait la volonté du Premier Consul d'écarter tout délai : il ne l'a que trop prouvé, en n'attendant même pas la première lueur du jour pour faire exécuter le jugement.

En reportant durement sur Hulin des inculpations, le plus souvent fondées, mais dont au moins la principale était inadmissible, le duc de Rovigo croyait n'avoir rempli qu'une partie de son plan. C'était maintenant Talleyrand qu'il entendait démasquer. A la différence d'Hulin, il ne l'avait pas ménagé dans l' « Extrait de ses mémoires », et quand aujourd'hui, sans autre preuve du reste que de grandes probabilités, il lui imputait sa disgrâce, il n'était pas en droit de lui reprocher l'initiative de l'attaque. D'ailleurs Talleyrand, silencieux et dissimulé, avait agi et n'avait pas répondu, fidèle en cela à la maxime dont il s'était fait une règle depuis le Directoire, et qui était de ne jamais répondre. Faute de griefs privés à invoquer nettement contre lui, le duc de Rovigo se plaçait sur un autre terrain que celui de la défense personnelle ; il ne mettait, disait-il, le ministre en cause, que pour divulguer son influence néfaste dans l'affaire du duc d'Enghien sur l'esprit et sur les actes du Premier Consul.

Assurément il était juste d'affirmer que Talleyrand s'était étudié à tromper la cour de Louis XVIII et même les salons de l'Empire, quand il avait cherché adroitement les occasions de désavouer toute participation à la catastrophe de Vincennes. Il était juste de rappeler qu'au contraire, dans le conseil de gouvernement tenu le 10 mars 1804, où la capture du duc d'Enghien avait été décidée, Talleyrand avait opiné pour les mesures de rigueur; qu'ensuite il s'était efforcé de les justifier auprès des cabinets de l'Europe. Ces faits étaient désormais avérés. Et, comme la Restauration ne pouvait admettre, à aucun degré, cette nécessité politique d'en finir avec les complots qui a peut-être inspiré réellement Talleyrand, du moins dans la délibération du 10 mars, il était alors très grave, plus grave qu'aujourd'hui, de démontrer que, en qualité de conseiller et de ministre, il avait nettement approuvé la violation de territoire et le sacrifice du dernier des Condé. C'était beaucoup, et c'était assez.

En insistant davantage, le duc de Rovigo s'est engagé dans d'autres arguments, qui ne résistent pas à l'examen. Peut-on dire que la dénonciation des menées prétendues qui se seraient préparées sur le Rhin, serait venue du ministère des relations exté-

rieures, quand elle sortait d'un rapport spontané de Méhée? Peut-on prétendre qu'une lettre de l'agent français à Carlsruhe, M. Massias, en faveur du duc d'Enghien, aurait été retenue à dessein par Talleyrand, quand cette lettre est partie d'Allemagne seulement le 23 mars, c'est-à-dire deux jours après la mort du prince? Peut-on supposer que la présence de Talleyrand chez Murat dans la soirée du 20 mars se rapportait aux mesures préparées pour Vincennes, quand, selon toute vraisemblance, elle avait pour objet d'obtenir un ordre de sortie pour la berline du prince, entrée inopinément dans Paris? Qui croira que Talleyrand a empêché M. Réal de remplir à Vincennes une mission, représentée faussement comme prescrite dans l'intérêt de l'accusé, tandis qu'elle devait rendre la condamnation plus certaine? Si Talleyrand avait montré contre le prince l'animation dont on l'accusait, il aurait dû à l'inverse, presser le départ de M. Réal, dont, en réalité, il ne s'est aucunement occupé.

D'ailleurs le duc de Rovigo s'abusait s'il était persuadé qu'en chargeant Talleyrand il déchargeait le maître. Le testament apporté de Sainte-Hélène témoigne que Napoléon a entendu garder la responsabilité de ce qu'il a ordonné. De son aveu hautain et irrité, mais sincère, il a fait saisir et fusiller le duc d'Enghien, non parce qu'il a cédé aux conseils de Talleyrand ou de tout autre, mais parce que de lui-même il l'a voulu.

La conclusion qui ressort pour la postérité des raisonnements sévères et souvent captieux du duc de Rovigo, n'est pas, on le voit, la même que celle qu'il aurait voulu faire prévaloir. Il avait dévoilé les subterfuges et les faux-fuyants d'Hulin, replacé Talleyrand en face d'une responsabilité importune, il n'avait pas réussi à donner le change sur la part, différente de celle du ministre mais égale à celle du président de la commission, qui lui avait été assignée dans le dernier acte d'un drame, dont les phases principales avaient été tracées à la Malmaison. Cette justification agressive était achevée avant le mois de juillet 1824, lorsque parut chez l'éditeur Baudouin un recueil de pièces sur la mort du jeune prince : on y lisait en tête une lettre, datée d'avril 1814, où Rovigo avait essayé de se mettre à couvert devant le comte d'Artois. Il

fallut donc, dans une note supplémentaire, expliquer l'origine de cette lettre, qui heureusement n'était pas en désaccord avec ce que Rovigo venait de publier ou d'écrire. Ce fut peu après, au mois d'août, que le duc apporta son nouveau travail au ministre de la Guerre. Il espérait ainsi faire rapporter l'ordonnance de sa mise à la retraite, qui, rendue sans publicité, n'avait pas encore été exécutée; il devait néanmoins se voir bientôt exclu du service militaire, qui lui a été rendu seulement après la révolution de 1830. Malgré cette déception, il ne voulut point faire connaître dès lors au public ce qu'il venait d'écrire, peut-être dans la crainte d'indisposer l'opinion, fatiguée d'une longue polémique. Il se contenta de faire usage de ces pages nouvelles dans l'édition définitive de ses « Mémoires », qu'il fit imprimer en 1828. On peut donc considérer la « Réponse », dont nous donnons ici le texte original, comme l'ébauche et le premier jet de cette partie des « Mémoires »; à ce titre elle a semblé mériter d'être conservée. En la remettant au marquis de Clermont-Tonnerre, pourvu tout récemment du portefeuille de la Guerre, le duc de Rovigo la faisait précéder de la lettre suivante :

Paris, le 24 août 1824.

Monsieur le Marquis,

La confiance que j'ai dans l'équité de Votre Excellence et dans son caractère personnel, me donne celle d'invoquer sa justice et de la prier de soumettre au Roi la réclamation que j'ai l'honneur de lui addresser ci-joint.

Le 30 octobre dernier, j'ai publié ce que je savais de l'affaire de M. le duc d'Enghien. L'ancien ministre des Affaires étrangères, qui siegeait en cette qualité au conseil privé tenu à Malmaison le 10 mars 1804, est revenu à Paris au bruit de ma publication. — Le 10 novembre, il a obtenu audience du Roi. — Le 14, j'ai reçu du président du Conseil les marques évidentes du mécontentement du Roi et l'ordre de ne plus me présenter dans son palais.

Le 16, le président de la commission militaire de Vincennes a mis au jour son mémoire. — Le 18, une discussion s'est élevée à ce sujet dans le Conseil des ministres.

Le 19, le *Journal des Débats*, embrassant le parti de mon adversaire, a publié contre moi une véritable sentence. Les jours suivants, la fureur insensée des publicistes a fait écho. Et enfin, le 3 décembre, l'ordonnance de ma mise en retraite a été signée.

Condamné, frappé sans avoir été entendu, je ne saurais méconnaitre la part qu'a prise à cet acte de rigueur mon adversaire, qui a ete assez heureux pour faire autorité dans sa propre cause.

J'aurais fait d'inutiles efforts pour ramener à la raison tout ce qui se plaisait à prendre le travers, surtout après que l'administration s'était prononcée; j'ai preferé laisser au temps le soin de calmer les passions, me bornant à faire solliciter de votre prédécesseur de ne point se hâter de m'envoyer mon brevet de retraite; ce qu'il a bien voulu faire, avec une obligeance dont je suis doublement reconnaissant, puisqu'elle rend possible ce que je demande.

Mon intention n'a jamais pu être, M. le Marquis, de sortir d'une armée où je suis né, autrement que par une porte honorable, et non comme un factieux par une ordonnance exceptionnelle. Je demande justice au Roi; et il ne peut être dans ses intentions que je reste jugé sur le témoignage d'un homme malicieux de sa nature; et je me flatte que Votre Excellence, comme l'organe naturel des officiers de l'armée, ne me refusera pas de faire valoir ma réplique près de qui de droit. Je demande, M. le Marquis, le rapport de l'ordonnance du 3 décembre 1823 et l'annullation de ses effets à mon égard.

Si mon attente se trouve déçue, je vous prie de faire déposer mon mémoire au ministère de la Guerre, où il restera comme témoin des efforts que j'ai faits pour obtenir justice, afin de pouvoir l'invoquer encore au jour où elle luira pour moi.

Je saisis cette occasion, M. le Marquis, pour offrir à Votre Excellence les assurances de ma plus haute considération.

Le duc de Rovigo.

RÉPONSE DU DUC DE ROVIGO A SES ACCUSATEURS

En publiant, il y a huit mois, un extrait de mes mémoires, je m'étais promis de ne plus revenir sur un sujet qu'il était déjà trop pénible d'avoir eu à traiter; mais je ne pouvais prévoir que le comte Hulin, après avoir, ou sciemment et volontairement, ou par une criminelle obéissance à des ordres tyranniques, condamné à mort le duc d'Enghien, voudrait m'imputer la fin tragique de ce Prince.

Rassuré par ma conscience sur la possibilité d'une telle accusation, je ne devais pas surtout l'attendre du président de la commission militaire de Vincennes. En effet, avant de rien mettre au jour, je poussai l'attention jusqu'à me rendre chez ce général; je lui fis part de mon projet et de mes dispositions à son égard : il me parut vivement touché de ce procédé, qui excita tous ses remerciements. Ma conduite envers le comte Hulin n'a point démenti mes paroles; je l'ai traité avec tous les ménagements pos-

sibles. Son âge, ses cheveux blancs, la triste cécité qui l'afflige, l'habit qu'il porte, ma répugnance constante pour des révélations qui pourraient porter des coups mortels, m'imposaient cette réserve. Je ne me repens pas de l'avoir gardée, malgré la cruelle récompense que j'en ai reçue.

Il est bon de faire connaître ici une particularité que j'ignorais au moment de la publication de mon premier écrit. En 1815, le général Hulin, profitant de l'espèce de proscription qui me retenait loin de mon pays, présenta au gouvernement un mémoire dans lequel, pour obtenir la faveur de rester en France, il crut devoir rejeter sur moi les affreuses conséquences du jugement rendu par lui et ses collègues contre le duc d'Enghien. L'hypocrite vieillard se garda bien de m'avouer cette démarche : elle était trop embarrassante pour lui. Une conduite si indigne et la persévérance du comte Hulin à soutenir aujourd'hui ses premiers mensonges, m'autorisent à exercer contre lui de sévères représailles au nom de la vérité. Cependant il m'en coûte encore d'être réduit à convaincre d'imposture un vieillard, privé de la vue, que ses infirmités accablent; mais l'honneur de mon nom et l'intérêt de ma famille m'ordonnent de repousser, par tous les moyens légitimes, une injuste agression. Frappé sans avoir été entendu, et sur le seul témoignage du général Hulin dans sa propre cause, il faut bien que je détruise ses affreuses déclarations, pour faire cesser l'espèce d'interdiction politique qu'elles m'ont attirée. Je consens volontiers à ce que mon adversaire passe ses derniers jours dans la tranquillité, si cela est possible, avec les reproches qu'il s'adresse à lui-même depuis vingt ans; mais je ne puis consentir à vivre sous le poids d'une atroce calomnie.

Le général Hulin a inventé une fable pour détourner la responsabilité morale qui pèse à jamais sur sa tête : il faut bien démontrer l'invraisemblance et la fausseté de cette fable, afin que mes juges naturels puissent connaître le degré de confiance qu'ils doivent à mon imprudent accusateur.

Justement alarmé de la difficulté d'une cause dans laquelle le fait matériel est constant, et l'auteur convaincu par devant toute la France, il s'applique d'abord, avec le plus grand soin, à écarter de lui toute espèce de préméditation et de prévoyance de l'action contre laquelle les cris de sa conscience ont dû s'élever tant de fois.

Suivant les assertions d'un adversaire que je n'avais jamais provoqué, le général Murat, alors gouverneur de Paris, lui aurait intimé, le 29 ventôse, an XII, à sept heures du soir, l'ordre de se transporter dans le plus bref délai à Vincennes, en qualité de président d'une commission militaire qui devait s'y rassembler. D'après le même roman, le général Murat n'aurait ajouté aucune communication à son ordre, en sorte que le comte Hulin serait arrivé à Vincennes sans aucun soupçon de ce qui devait s'y passer.

Lorsque tous les autres membres du tribunal ont été convoqués par

lettres seulement, on ne croira pas facilement que le gouverneur de Paris ait fait venir leur président, pour ne lui donner ni renseignement ni instruction sur ce qu'on attendait de lui. Cette supposition mensongère répugne au bon sens et à la nature des choses. Certes, quand un homme pareil à Napoléon, attache une haute importance à un jugement, où l'accusé est un personnage comme le duc d'Enghien, il ne prend pas au hasard le président du tribunal; il délibère au contraire avec beaucoup de maturité sur un pareil choix, et ne laisse pas son agent principal sans documents. La nomination du général Hulin atteste qu'on le regardait comme un homme d'un dévouement à toute épreuve, et qu'on lui a révélé sans crainte ce qui était un mystère pour tout Paris. Le général Murat a dit tout au moins : « Il s'agit de juger le duc d'Enghien. » Voilà la vérité; le contraire est impossible à supposer. Cependant le général Hulin persiste à soutenir qu'il ne fut tiré de l'incertitude où il était, ainsi que tous ses collègues, qu'à dix heures du soir par l'envoi que lui fit le général Murat : 1° De l'arrêté du Gouvernement énonçant les charges contre le prévenu; 2° De la nomination des membres de la commission. Je voudrais bien pouvoir ajouter foi aux paroles du comte Hulin; mais retenu par des doutes graves, je le prie de m'en affranchir. D'abord serait-il convenable qu'on n'eût pas pris d'avance tous les moyens de s'assurer des dispositions du président de la commission militaire, lorsqu'on n'avait à lui fournir que ces deux pièces seules, qui ne contenaient aucune preuve contre le prévenu? Ensuite il est certain, d'après tous les écrits publiés à l'occasion du mien, que la voiture dans laquelle on amenait le Prince, arriva vers midi à la barrière de Bondi; qu'elle y fut arrêtée jusqu'à près de quatre heures (j'avais ignoré cette circonstance) et qu'alors, elle reçut l'ordre de prendre la route de Vincennes par les boulevards extérieurs. Or, qui a pu donner cet ordre si ce n'est le gouverneur de Paris? et par qui a-t-il pu le transmettre, si ce n'est par l'État-Major de la place? et quel était alors le chef de l'État-Major?

Répondez, général Hulin.

Vous n'ignoriez pas plus, en sortant de chez le général Murat, l'arrestation, l'arrivée du duc d'Enghien et son prochain jugement ou plutôt son arrêt de mort, que vous ne pouviez ignorer l'ordre que le général Murat avait donné par votre entremise aux troupes de la garnison de Paris pour se rendre à Vincennes. Je fus chargé de commander ces troupes, par une suite naturelle de l'état des choses. De tous les colonels des régiments de la garnison, j'étais le seul dont le corps eut marché et qui ne fut pas membre de la commission militaire : le commandement des troupes me revenait donc de droit. Vous croyez, M. le comte Hulin, tirer un grand parti de ce que le détachement de la gendarmerie d'élite dont j'étais le colonel, occupait le château de Vincennes : ce détachement faisait

partie, comme vous le saviez très bien, des troupes mises sous ma conduite, mais toujours à vos ordres, ainsi que moi, sur lequel vous aviez la supériorité du grade et du commandement, comme président de la commission militaire.

D'ailleurs ma position me laissait entièrement étranger et sans aucune participation, soit aux préliminaires et à l'instruction, soit aux interrogatoires, au jugement et à la condamnation du prévenu. C'est vous seul que l'on reconnaissait pour directeur et pour chef. Ainsi lorsque le capitaine de la gendarmerie d'élite, nommé capitaine rapporteur de l'affaire, se rendit, d'après mon ordre, auprès du gouverneur de Paris, à qui le général l'adressa-t-il? Au comte Hulin. Quel est le juge dont ce capitaine reçut l'injonction de procéder à l'interrogatoire du duc d'Enghien? C'est le comte Hulin. Nulle mention de moi dans tous les détails relatifs au procès du malheureux Prince. Le comte Hulin était tout et moi rien! C'était à lui de commander, je devais exécuter ses ordres sous peine d'encourir la punition de ma rébellion si, militaire, j'avais osé désobéir aux ordres de mon chef. Voilà notre position respective; elle lui impose toute la responsabilité de l'événement.

Que serait-ce donc, si je prouvais que le président de la commission militaire a volontairement revêtu dans les débats et dans le procès cette même responsabilité, dont il avait accepté tous les risques en consentant à devenir le juge du dernier rejeton de la maison de Condé? Mais un éloquent jurisconsulte a foudroyé la procédure dirigée, le jugement prononcé par le comte Hulin : je le laisse en présence de l'accusateur qui l'a traduit devant le tribunal du siècle et de la postérité. Mon but n'est pas d'aggraver le supplice moral d'un ennemi que l'intrigue m'a fait; je ne veux que repousser ses imputations, plus dangereuses cent fois que des coups de poignard, si elles n'étaient pas des calomnies faciles à détruire.

Le juge volontaire ou forcé du duc d'Enghien s'exprime ainsi sur un incident du procès : « Un membre de la commission militaire, au moment de la lecture des pièces, fit la proposition de transmettre au gouvernement, la demande formée par le duc d'Enghien d'avoir une entrevue avec le Premier Consul : la commission y déféra; mais au même instant, le général, qui était venu se poster derrière mon fauteuil, nous représenta que cette demande était « inopportune ». D'ailleurs, nous ne trouvâmes dans la loi aucune disposition qui nous autorisât à surseoir. La commission passa donc outre, se réservant, après les débats, de satisfaire au vœu du prévenu. »

Le fait de la demande du duc d'Enghien, que j'avais ignoré, n'est malheureusement que trop constaté. J'en avais entendu parler, et je l'avais regardé comme un bruit inventé par la calomnie, contre les membres de la commission militaire. Mais j'affirme, sur l'honneur, n'avoir jamais

prononcé les paroles que l'on me prête. Toutefois, ces paroles elles-mêmes ne pourraient m'être imputées à crime, à moins de faire du président et des membres de la commission militaire les plus lâches et les plus coupables des hommes, si elles avaient pu paralyser leur volonté de faire un acte de justice et d'humanité. Mais les faits eux-mêmes suffisent, encore ici, pour réfuter mon adversaire. Les troupes venaient les unes après les autres; les dernières ne purent arriver que fort tard. Retenu au dehors par le soin de les placer moi-même, soin qui n'était pas sans importance, dans un moment où le général Moreau, si connu d'elles, se trouvait en arrestation au Temple, je ne suis entré dans la salle qu'après la lecture des pièces; je n'étais présent ni à l'interrogatoire, ni à l'introduction du prévenu. Au moment où je pus enfin entrer dans la salle des débats, le duc d'Enghien, engagé dans une discussion très vive, se défendait avec beaucoup de chaleur contre la sévère et pressante argumentation du président. Il est évident que l'incident dont parle le comte Hulin avait dû être antérieur à l'ouverture des débats; donc je n'ai pu en entendre la proposition, ni suspendre l'effet de l'intention de la commission par mes paroles. Enfin j'affirme de nouveau sur l'honneur, que je n'étais pas derrière le fauteuil du président, au moment qu'il indique par sa révélation perfide et mensongère. Mais vous, M. le comte Hulin, qui devenez mon accusateur par une calomnie qui n'a d'autre but que de vous laver du reproche de n'avoir pas rempli un devoir sacré, répondez aux questions que le bon sens de mes lecteurs vous adresse ici.

Où est la mention de la demande du Prince et de la proposition faite par un des membres de la commission militaire? Où se trouve la mention de ma prétendue interruption? Où trouve-t-on consignée la délibération qui l'a suivie, délibération qui, certes, méritait d'être rapportée dans le préambule de l'arrêt?

Qui est-ce qui constate que la commission a obtempéré à ma simple réflexion, ou qu'elle a passé outre, parce que les membres du tribunal n'ont trouvé dans la loi aucun article qui les autorisât à surseoir au jugement? Comment nous laisse-t-on désirer la preuve d'une chose aussi essentielle que la résolution prise par le tribunal de satisfaire, après les débats, au vœu du prévenu?

Puisque rien ne constate des choses si importantes, n'est-il pas évident que cette délibération, cette bonne intention, cette résolution ne sont qu'une fable, ainsi que ma prétendue réflexion? Étais-je une autorité, un pouvoir au-dessus du général Hulin, mon supérieur comme militaire et surtout comme président de la commission? Présentais-je des instructions ou un ordre du Premier Consul, par exemple, pour imposer ainsi à un tribunal qui devait être impassible comme la loi? M. le comte Hulin, ne vous déshonorez pas à plaisir; vous avez bien assez de votre fatal

arrêt, sans en aggraver le malheur ou le crime par des mensonges qui, même s'ils étaient admis comme des vérités, vous montreraient encore plus vil que vous n'avez été cruel.

Vous savez bien la vérité; mais elle est trop accablante pour que vous osiez l'avouer aujourd'hui en France et devant la famille du Prince. Moins craintif pendant votre exil à Bruxelles, vous répondiez à ceux qui vous faisaient des observations sur cette fatale affaire du duc d'Enghien que « vous aviez les instructions les plus sévères; que même le cas où le duc d'Enghien réclamerait un entretien avec le Premier Consul était prévu, et qu'il vous était défendu de faire parvenir cette demande au gouvernement. » D'après vos propres aveux et d'après la vérité des faits, vous n'avez pas voulu obtempérer au vœu du duc d'Enghien; vous n'avez pas voulu écrire en sa faveur au Premier Consul. Ce sont des ordres supérieurs, et non pas les paroles que vous me prêtez par un mensonge, qui ont enchaîné votre conscience et votre volonté.

D'après le savant jurisconsulte que j'ai déjà cité, le duc d'Enghien a été condamné au mépris de toutes les formes et de tous les principes. On n'a produit contre lui qu'une pièce, l'arrêté des Consuls, qui n'avait aucun caractère judiciaire; car c'est par un mensonge que l'on nous cite aujourd'hui, parmi les éléments de conviction, un rapport du conseiller d'État Réal, qui n'en a jamais fait sur cette affaire [1]. En hasardant une assertion contraire à la vérité, le comte Hulin oublie sans doute, qu'il a déclaré lui-même n'avoir rien reçu que l'arrêté des Consuls et la liste des juges, qui lui furent apportés vers les dix heures du soir à Vincennes par une ordonnance, de la part du gouverneur de Paris. D'ailleurs le véritable jugement, que sans doute M. le comte Hulin ne désavouera pas puisqu'il en est l'auteur, ne fait mention que du seul arrêté des Consuls [2]. Suivons les autres vices de la procédure.

On n'a point donné de défenseur au Prince; on l'a abandonné à lui-même, à son inexpérience, à son imprudent et généreux courage, alors qu'un arrêt de mort était suspendu sur sa tête. Certes, la rigueur et l'illégalité de la terrible sentence, ne sont guère d'accord avec le désir du président de la commission militaire, de favoriser la réclamation du

1. Tous les documents attribués à M. Réal ne sont autre chose que ceux qui avaient servi à la délibération du Conseil privé, le 10 mars, et qui avaient été remis au Premier Consul par le rapporteur de ce Conseil. M. Réal les apportait à Vincennes; mais comme il n'y est point arrivé, M. Hulin ne les a connus qu'à son retour à Paris, et il avait jugé sur le décret des Consuls (note de la main du duc de Rovigo).

2. Le premier jugement, que M. Hulin rejette comme une formule de jugement, est le seul véritable; il est signé de tous les juges et légalisé par le rapporteur; et comme celui-ci n'a été appelé dans la salle des délibérations que pour signer le jugement, le bon sens ne permet pas d'admettre qu'on lui en ait fait signer deux tout à fait différents. De plus, le premier jugement est revêtu du titre conforme au texte du décret et sans le mot *spécial* (note de la main du duc de Rovigo).

Prince auprès du Premier Consul. On ne se montre pas si froidement barbare, pour écouter tout à coup un conseil de l'humanité. Non, le président de la commission qui a pu condamner le duc d'Enghien sans hésiter, n'a pas voulu le sauver. S'il l'eût voulu, il le pouvait. Jamais un juge bien disposé ne se trouva dans une position plus favorable au salut d'un accusé. Il n'existait au procès ni pièces, ni preuves, ni témoins contre le Prince et il persistait à nier avec force les accusations portées contre lui. Que si la commission n'osait pas absoudre un innocent, ou du moins un accusé non convaincu du crime qu'on lui imputait, rien ne s'opposait à ce que, après avoir rempli ce qu'ils regardaient comme un impérieux devoir, les juges eussent, non pas la générosité de demander grâce, — ils ne l'auraient pas osé peut-être, — mais le courage de faire parvenir au Consul la juste prière du Prince.

Mais que répondra le président de la commission militaire aux interpellations suivantes? Puisque vous aviez des dispositions si favorables pour le duc d'Enghien, comment avez-vous pris tous les moyens de rendre votre erreur ou votre crime irréparable, en ordonnant « que le jugement serait éxécuté de suite, à la diligence du capitaine rapporteur, après en avoir donné connaissance au condamné, en présence des différents détachements des corps de la garnison? » Vous qui n'aviez pas trouvé dans la loi la permission d'interrompre le cours du jugement, n'est-il pas naturel de croire que, par une suite de votre opinion, vous ne pensiez pas non plus avoir le droit de surseoir à l'exécution de l'arrêt? Ainsi quand vous ordonniez l'exécution de suite, n'est-il pas certain que vous vouliez la mort instantanée de la victime, condamnée d'avance peut-être?

Malheureusement pour vous, M. le Comte, cette réflexion va bientôt acquérir la force d'une démonstration irréfragable.

Le décret des Consuls vous érigeait en commission militaire simple; et, par un mensonge postérieur à votre premier jugement, vous avez supposé que vous présidiez une commission militaire spéciale. Le premier de ces tribunaux laisse à l'accusé le bénéfice de l'appel, le second lui retire cet avantage. Vous avez fait plus : quand toutes les lois, même celles qui se rapportent aux commissions militaires spéciales, n'autorisaient l'exécution du jugement que dans les vingt-quatre heures, vous ordonniez que votre jugement serait exécuté de suite à la diligence du capitaine rapporteur, et vous remettiez vous-même ce jugement entre les mains du rapporteur!

J'avais avancé comme un fait, et, depuis mon premier écrit, les pièces du procès mises au jour par le jurisconsulte dont j'ai parlé, ont prouvé l'existence de deux jugements, l'un rédigé à Vincennes et qu'on avait jusque à présent caché au public; l'autre fabriqué à Paris, après la mort

du Prince, et falsifié sur toutes ses parties. J'apprends encore aujourd'hui, dans une seconde publication du même jurisconsulte, et par un témoin oculaire « que l'on parut très mécontent au Ministère de la manière dont la commission militaire avait rédigé le jugement; et que le jour même de l'éxécution du Prince, on en rédigea un autre dans les bureaux du conseiller d'État Réal. » Voici l'explication de cette énigme : vous n'étiez qu'une commission militaire simple; cependant au lieu d'accorder la faculté de l'appel au prévenu, au lieu de le prévenir du droit qu'il pouvait exercer, comme c'est le devoir du président de toute espèce de tribunal criminel, vous aviez prononcé l'exécution instantanée de l'arrêt de mort. On sentit de suite les affreuses conséquences de cette violation des lois, qui allait éclater à tous les yeux, et soulever l'opinion publique; on voulut réparer votre énorme faute; on ne trouva pas d'autre moyen que de substituer un autre jugement à celui que vous aviez rendu, et qui contenait tant d'autres violations de la loi, qu'on ne pouvait laisser paraître cette informe et odieuse sentence, sans exciter l'indignation générale. Effrayé vous-même de la position où vous alliez vous trouver, vous vous empressâtes de revêtir de votre signature le nouveau jugement qui vous rendait moins odieux, en laissant toutefois planer encore sur votre tête le cruel reproche de n'avoir pas attendu les vingt-quatre heures prescrites pour l'exécution. Même en admettant vos mensongères allégations sur ce second jugement, vous seriez coupable d'avoir causé la mort du Prince par votre précipitation. Quel nom vous donner, lorsque vous l'avez condamné et fait exécuter en vertu d'un titre usurpé, lorsque la voie de l'appel lui était ouverte.

M. le comte Hulin veut-il une autre preuve du mensonge qu'il espère accréditer : elle résulte de ses propres récits. Il déclare lui-même que, sur sa réquisition, le capitaine rapporteur, le greffier et tous les citoyens assistants se sont retirés de l'auditoire et que la commission a délibéré à huis clos : dans cette hypothèse, comment expliquer que l'arrêt invoqué par mon adversaire soit écrit de la main de ce même rapporteur qui n'était pas présent à la rédaction [1]? Ce rapporteur, M. le président, n'a remis le pied dans la salle des délibérations de la commission, que lorsque vous l'avez appelé pour signer et recevoir le jugement que vous veniez de rendre avec tant de précipitation et d'illégalité. Ces deux choses n'ont pas duré cinq minutes : un si court espace de temps ne suffisait point, sans doute, pour transcrire l'arrêt que vous représentez avec tant de confiance et qui remplit quatre pages de grand papier. Au reste cet officier vit encore; il demeure à Paris : qu'on lui demande quel est l'arrêt que vous lui avez remis

1. On peut s'assurer de ce fait au dépôt des Conseils de guerre, où ce jugement existe en entier.

pour être exécuté de suite. Je m'en rapporte à l'honneur de son caractère.

On trouve encore, dans la nouvelle publication du savant jurisconsulte, le fait suivant : « Le premier germinal, jour même de l'exécution, le général Hulin qui avait présidé la commission militaire, arrive vers les dix heures chez M. Réal : Eh bien! dit-il, en entrant dans le cabinet, c'est fini; il a été exécuté ce matin[1]. » Prenez-y garde, M. le président de la commission militaire, c'est un témoin oculaire, c'est un narrateur fidèle qui parle. Si vous eussiez été pénétré de douleur, comme vous le prétendez aujourd'hui; si le regret de n'avoir pu sauver le Prince eût été gravé profondément dans votre cœur; si vous eussiez éprouvé l'indignation que vous deviez ressentir, d'après votre roman, d'avoir été surpris par la brusque et rapide détonation, qui vous avait, dites-vous, révélé la mort du Prince, ces divers sentiments auraient éclaté sur votre figure, dans vos regards, dans vos premières paroles et dans l'accent avec lequel vous les eussiez prononcées. Mais rien de tout cela. Le témoin qui vous a vu, ne parle ni de votre affliction, ni de votre généreuse indignation : il ne vous a point entendu vous écrier, comme aujourd'hui : « Que je suis malheureux! » Oui, sans doute, vous l'êtes, et doublement, puisque après avoir commis une offense irréparable envers les lois et l'humanité, vous vous trouvez réduit à désavouer, sans pouvoir parvenir à vous convaincre, l'arrêt informe, irrégulier qui a coûté la vie au dernier descendant des Condés. Suivant votre assertion, vous auriez rejeté vous-même cet arrêt comme « rempli d'irrégularités », ce sont vos termes. Suivant la vérité, vous l'avez fait exécuter, quoique rempli d'irrégularités, reconnues par vous-même!

Je dois rapporter ici un fait constant. Le colonel Ravier soutint contre le président de la commission une lutte courageuse en faveur du duc d'Enghien. Avant d'être militaire, il avait étudié le droit à Besançon; il connaissait les lois, mais il était surtout plein d'humanité; il eut le courage d'adresser les plus vives réclamations à ses collègues : je souffre d'ajouter que ce digne militaire manqua de perdre son régiment. C'en était fait s'il n'avait pas eu le double mérite d'avoir servi en Italie et dans les campagnes d'Egypte. J'avais été lié particulièrement avec cet officier à la division du général Desaix. Le capitaine rapporteur, avec lequel j'avais des relations habituelles, et un autre officier qui était aussi de mon corps, ont tenu une conduite irréprochable et montré beaucoup d'intérêt et d'égards pour le duc d'Enghien. Ainsi, loin que j'aie nui en quoi que ce soit au Prince, je puis invoquer ce qu'ont fait pour lui les membres de la commission qui m'étaient particulièrement connus.

1. Ce fait prouverait que M. Réal, après m'avoir rencontré entre la barrière et Vincennes, serait retourné de suite chez lui sans aller plus loin; ce que du reste je ne puis affirmer.

Le comte Hulin, sentant la force des arguments qu'on pouvait lui adresser, soit sur les vices du jugement, même de celui qui a été falsifié, mais qui n'a pu changer le décret par lequel les consuls n'avaient nommé qu'une commission militaire simple, et non pas une commission spéciale, soit sur le fait de l'exécution instantanée qui appartient à lui seul, ajoute ici une nouvelle imposture à toutes les autres, dans le dessein de rejeter sur moi le fatal événement :

« A peine, dit-il, le second jugement fut-il signé[1], que je me mis à rédiger une lettre au Premier Consul, dans laquelle, me rendant en cela l'interprète des vœux unanimes de la commission, j'écrivis au Premier Consul pour lui faire part du désir témoigné par le Prince d'avoir un entretien avec lui, et aussi pour le conjurer de remettre une peine que la rigueur de notre position ne nous avait pas permis d'éluder.

« C'est à cet instant qu'un homme qui s'était constamment tenu dans la salle du conseil, et que je nommerais à l'instant, si je ne réfléchissais que même, en me défendant, je ne dois pas accuser. « Que faites-vous là, me dit-il, en s'approchant de moi? » — « J'écris au Premier Consul, répondis-je, pour lui exprimer le vœu du conseil et celui du condamné. » — « Votre affaire est finie, me dit-il, en reprenant la plume, maintenant cela me regarde. »

« J'avoue que je crus et plusieurs de mes collègues crurent aussi qu'il voulait dire : Cela me regarde d'avertir le Premier Consul. La réponse, entendue dans ce sens, nous laissait l'espoir que l'avertissement n'en serait pas moins donné. Je me rappelle seulement le sentiment de dépit que j'éprouvai de me voir ainsi enlever par un autre la plus belle prérogative d'une fonction qui est toujours si pénible. Et comment nous serait-il venu à l'idée que qui que ce fût, auprès de nous, avait l'ordre de négliger les formalités prescrites par les lois?

« Je m'entretenais de ce qui venait de se passer, j'attendais ma voiture qui n'ayant pu entrer dans la cour intérieure, non plus que celle des autres membres, retarda mon départ et le leur; nous étions même enfermés sans que personne pût communiquer au dehors, lorsqu'une explosion se fit entendre, bruit terrible qui retentit au fond de nos âmes, et les glace de terreur et d'effroi. Oui, je le jure, au nom de tous mes collègues, cette exécution ne fut jamais autorisée par nous. Notre jugement portait qu'il en serait envoyé une expédition au ministre de la Guerre, au Grand Juge ministre de la Justice et au général en chef gouverneur de Paris. L'ordre d'exécuter ne pouvait être régulièrement donné que par lui. Les copies n'étaient point encore régulièrement expé-

1. Cette assertion est un nouveau mensonge, puisque tout prouve que ce jugement a été rédigé à Paris par d'autres personnes que les membres de la Commission, et signé par le Président après l'exécution du premier arrêt.

diées; elles ne pouvaient pas être terminées avant qu'une partie de la journée ne fût écoulée. Rentré dans Paris, j'aurais été trouver le gouverneur[1], le Premier Consul[2], que sais-je... et tout à coup, un bruit affreux vient nous révéler que le Prince n'existe plus.

« Nous ignorons si celui qui a si cruellement précipité cette exécution funeste avait des ordres. S'il n'en avait pas, lui seul est responsable; s'il en avait, la commission étrangère à ses ordres, la commission tenue en chartre privée, la commission dont le premier vœu était pour le salut du Prince, n'a pu rien prévenir, ni rien empêcher[3]. On ne peut l'en accuser. Je le répète encore : que je suis malheureux! »

Voilà une fable bien atroce et bien froidement inventée, il faut la détruire par des faits et des raisonnements sans réplique. Et d'abord, expliquez-vous clairement, M. le président, sur le sens douteux de ces mots : « La salle du Conseil », que vous avez peut-être employés à dessein. S'ils veulent dire, la salle où les débats ont eu lieu, j'ai pu y rester pendant une partie de leur durée; mais de votre propre aveu, vous avez fait retirer le capitaine rapporteur, le greffier et tous les assistants, avant de procéder à la délibération. Je n'étais donc plus, je ne pouvais donc plus être derrière votre fauteuil pendant que vous délibériez à huis clos. Enfin, je ne suis pas resté constamment dans la salle du Conseil, comme vous avez la témérité de l'avancer. Non seulement j'affirme le contraire par tout ce qu'il y a de plus sacré sur la terre ; non seulement la preuve de la vérité de mes paroles résulte de ce que vous dites vous-même de l'évacuation de la salle, en vertu de vos ordres, mais encore mon premier écrit atteste une ignorance absolue de toutes les choses qui ont été révélées par la publication des pièces inédites, sur la délibération de la commission militaire, et qui m'offrent aujourd'hui des moyens de défense victorieuse contre le président de cette même commission.

Je vous ai, dites-vous, M. le comte, arraché la plume des mains, au moment où vous écriviez au Premier Consul, en vous disant : « Votre affaire est finie; maintenant cela me regarde. » Sorti de la salle comme tout le monde, absent de votre délibération, qui a duré plus de deux heures, n'ayant pas le droit d'y assister, n'ayant point été rappelé par vous, seul cas dans lequel j'aurais pu me présenter dans la salle où

1. Pourquoi ne lui avez-vous pas écrit pour le consulter? Pourquoi ne lui avez-vous pas envoyé le jugement? Pourquoi ne lui avez-vous pas demandé les ordres, que lui seul, dites-vous, pouvait donner pour l'exécution?

2. Pourquoi vous êtes-vous dessaisi du jugement? Pourquoi, par cette faute, aviez-vous rendu inutile toute démarche en faveur du condamné?

3. Vous pouviez tout prévenir, tout empêcher. Vous pouviez : 1° Ne pas condamner; 2° Ne pas lever votre séance, la prolonger indéfiniment, écrire au gouverneur de Paris, au Grand Juge, au Premier Consul; en attendre une réponse avant de vous dessaisir du jugement et de le remettre au rapporteur.

vous veniez de condamner le Prince, où vous étiez encore seuls, et à huis clos, après avoir rendu le jugement (car vous n'avez pas osé dire que vous ayez fait rouvrir les portes pour prononcer ce jugement en public, comme l'ordonnait l'article 34 de la loi du 13 brumaire an V), je n'ai pu ni vous enlever votre plume, ni vous dire ce que vous m'imputez par une invention dans laquelle je reconnais le génie qui vous a inspiré en secret. Je nie l'une et l'autre de vos allégations, comme des impostures démenties par les antécédents même de votre récit; mais quand vous auriez dit la vérité, pour la première fois dans toute cette affaire, vous n'en demeureriez pas moins coupable. Juge et président, vous ne deviez « céder à personne la plus belle de vos prérogatives »; investi d'un pouvoir discrétionnaire et au-dessus de tous les pouvoirs, dans ce moment vous ne deviez souffrir aucune atteinte à vos droits; vous deviez, dans la supposition que votre assertion fût vraie, m'ordonner avec un ton sévère de me retirer, et continuer de remplir une obligation sacrée pour nous. Quoi, président de la commission, commandant de Paris, ayant sous vos ordres toutes les troupes réunies à Vincennes, et jusqu'à la gendarmerie d'élite, qui faisait partie de la garnison, entouré de tous les colonels des régiments dont ces mêmes troupes étaient composées, vous vous seriez laissé dominer par votre inférieur! — Direz-vous encore ici, comme vous le faites un peu plus loin : « J'ignorais si celui qui me parlait avait des ordres! » Il ne tenait qu'à vous de savoir si j'avais des ordres, et votre devoir était de m'en demander l'exhibition. Je n'aurais pas pu vous la refuser[1] :

Je n'en avais pas; je n'en pouvais pas avoir; on ne donne point d'ordre à un subordonné qui est en présence de son chef. Le bon sens, d'accord avec la vérité, dit : que des ordres dans le procès du duc d'Enghien n'ont dû être adressés qu'à vous seul, président de la commission, à vous arbitre du sort du prévenu et dépositaire de sa personne. Mais on n'a pas eu besoin de donner des ordres particuliers à d'autre qu'à vous : on vous connaissait, on savait comment vous aviez reçu vos instructions; on n'ignorait pas que vous étiez disposé à les suivre de point en point; on ne se trompait pas : en effet, vous n'avez voulu mettre aucun intervalle entre le jugement et l'exécution, et au lieu de consulter soit le gouverneur de Paris, soit le Grand Juge, soit le Premier Consul, vous étiez si pressé d'en finir, que vous n'avez pas voulu mettre le gouvernement dans la nécessité d'expliquer ou de confirmer les premiers ordres

1. Si j'avais eu des ordres quelconques, je ne vois pas pourquoi j'en aurais fait un mystère, puisque j'aurais dû les exécuter quelle qu'en eût été la rigueur. Il ne pouvait rien y avoir là-dedans qui intéressât la conscience. Or vous en ai-je transmis? Comme vous ne le dites pas, il est évident que non. (Note de la main du duc de Rovigo.)

que vous aviez reçus. La remise de l'arrêt de mort au rapporteur, remise faite par vous-même, est la plus terrible comme la plus convaincante des réponses à vos allégations mensongères.

Non, je ne vous ai point retiré la plume des mains, puisque vous n'écriviez pas au Premier Consul et que vous n'y avez jamais songé; je ne vous ai point adressé le langage que vous me faites tenir : rien de plus clairement démontré. Mais si j'avais pu me permettre cette témérité, on vous demanderait encore une justification, qu'il vous serait impossible de donner. Quoi, vous dirait-on, sans faire aucune réponse à votre subordonné, sans lui demander aucune explication, sans vous informer de quel droit il venait s'immiscer dans vos fonctions, sans exiger de lui la représentation d'aucun ordre supérieur, sans délibérer, ne fût-ce que pour la forme, avec vos collègues, sur un incident de cette gravité qui certes n'aurait pas manqué d'exciter les courageuses observations du colonel Ravier, vous vous seriez honteusement retiré de la salle sous le vague prétexte d'un espoir, que le tribunal n'aurait pas même pris la peine d'examiner et de discuter un moment! C'est ainsi que vous avez abandonné au hasard d'un espoir problématique la vie d'un jeune Prince, pour lequel vous feignez aujourd'hui un si tendre intérêt! Vous osez prétendre que vous vouliez sauver le duc d'Enghien, lorsque après l'avoir condamné à mort, et avoir remis vous-même le jugement au rapporteur, vous ne preniez pas même la peine de vous assurer que l'ordre de l'exécuter sur-le-champ, ordre donné par votre homicide arrêt, ne serait point exécuté! Président du tribunal, vous n'avez pas prescrit et assuré vous-même le sursis de l'exécution, en attendant le retour de la lettre que vous auriez dû écrire au Premier Consul, et que tout au moins vous supposiez avoir été écrite par votre inférieur, auquel vous n'aviez déféré avec une si étrange complaisance que parce que telle était, dites-vous, votre conviction!

Il y a là une réunion de circonstances accablantes pour un juge. Vous avez forfait, de cent manières, à votre devoir; et l'étrange dépit, dont vous parlez avec une fausse sensibilité, dans une circonstance où l'indignation, l'honneur, la pitié, la vertu et le caractère sacré dont vous étiez revêtu, devaient vous élever au-dessus de tout, et vous faire prendre sous votre garde la vie du Prince jusqu'à la décision du gouvernement, n'est qu'une ridicule et odieuse fiction. Mais je vais plus loin : vous n'avez pas voulu écrire au Premier Consul. Puisque vous ne l'avez pas fait, quand rien ne pouvait vous empêcher de le faire, vous avez trahi, par lâcheté ou par la plus coupable indifférence, le condamné dont vous étiez le seul recours, et qui n'a pu s'adresser qu'à vous seul, pour faire parvenir sa demande au Premier Consul. Non, vous n'avez jamais eu la pensée de prier le chef du gouvernement de remettre une peine, que la

rigueur de votre mission ne vous avait pas permis d'éluder. C'eût été d'ailleurs la plus ridicule des démarches, que d'écrire au Premier Consul en faveur du Prince, lorsque n'ayant pris aucune mesure pour le sursis de l'exécution de votre sentence, le condamné devait être mort avant que votre lettre fût arrivée à la moitié du chemin de Malmaison. Et puis, comment concilier ce retour d'humanité avec un jugement, où, sans aucune pièce probante, sans aucun élément de conviction, sans avoir entendu un seul témoin à charge, sans avoir donné un défenseur au prévenu, et malgré les généreuses dénégations du Prince que j'ai entendu repousser, avec indignation, le dessein qu'on lui prêtait d'avoir voulu attenter aux jours du Premier Consul, vous veniez de mettre ce dessein au nombre des motifs d'une condamnation capitale? Déclarer le duc d'Enghien chef d'une conspiration contre l'État et la vie du Premier Consul, était, sans doute, un singulier prélude à une demande en grâce ou en commutation de peine. Mais vous n'avez eu le courage, ni de faire cette demande, ni de transmettre la réclamation du Prince, qui était un appel à la justice du Consul. Que dirait-on d'un procureur général ou d'un président, qui supprimant ou bien oubliant le pourvoi d'un condamné, le laisserait exécuter provisoirement? Que doit-on penser de vous, M. le président de la commission militaire?

Vainement vous cherchez à nous émouvoir par l'effet de ce « bruit terrible qui retentit au fond de vos âmes, et vous annonça la mort du duc d'Enghien » : Cette mort, ordonnée par votre jugement, n'a pu vous surprendre; non seulement parce qu'elle en était la conséquence, mais encore parce que vous avez tout fait, tout disposé pour l'exécution, comme le prouve le récit d'un brigadier de gendarmerie, à la résidence de Vincennes, récit rédigé en 1806, à une époque où personne ne songeait à se défendre d'avoir participé au jugement du duc d'Enghien. Il a été imprimé en 1816, puis en 1822 [1]; il est appuyé du témoignage du sieur Harel, commandant de Vincennes, et présent à tout; il porte le caractère d'un homme plein de candeur, étranger à toute affection, à tout intérêt particulier. Après quelques détails touchants sur l'arrivée du Prince et la position des juges, venus, suivant lui, avec un arrêt dicté d'avance, le militaire s'exprime ainsi :

« Les questions épuisées, on appelle le sieur Harel, on lui donne l'ordre d'emmener le duc d'Enghien dans une salle voisine; ces messieurs annoncent qu'ils vont aller aux opinions, et après un certain intervalle, le commandant Harel est appelé derechef. On lui annonce la condamnation du prisonnier; il reçoit l'ordre de le faire descendre, quand il en sera temps, dans les fossés du château. Un espace de temps assez long

1. Le récit du brigadier Aufort, rédigé par M. Durand, employé au ministère de l'Intérieur.

s'écoule encore, après lequel l'ordre définitif est donné au commandant par le président du conseil.

« D'une voix faible et mal assurée, Harel invite le prisonnier à le suivre; un flambeau à la main, il s'avance sous l'escalier étroit et tortueux. »

Voilà, M. le comte Hulin, comment vous êtes étranger à la mort du duc d'Enghien. Souffrez que l'on vous retrace d'autres détails non moins authentiques. Le capitaine rapporteur entretenait le Prince, qui n'a eu qu'à se louer de la conduite, de la modération, des égards et des marques d'intérêt de cet officier. Vous le faites appeler dans la salle où vous veniez de prononcer la condamnation; d'après vos ordres, il signe le jugement, qu'il ne connaissait que par cette communication, et vous lui remettez ce même jugement dont une disposition porte qu'il sera exécuté sur-le-champ. Qu'avait-il à faire? Rien autre chose que de remplir vos ordres. Si vous lui eussiez prescrit, comme vous l'ordonnaient la raison, la loi et l'humanité, de surseoir à l'exécution en attendant, soit qu'on eût le temps d'avoir la réponse à la lettre que vous supposiez écrite au Premier Consul, soit que des expéditions de la sentence eussent été envoyées au Grand Juge et au gouverneur de Paris, et que ce dernier eût donné pour l'exécution des ordres que, d'après vous-même, lui seul pouvait donner, nul doute que cet officier, qui avait beaucoup de regret de la condamnation du Prince, n'aurait religieusement rempli votre intention et vos volontés. Vous ne pouvez pas ignorer que c'est cet officier qui avait donné au duc d'Enghien, le conseil d'exprimer au bas de son interrogatoire, le désir de voir le Premier Consul, et qu'il avait même dicté au Prince les phrases qui se trouvent écrites de sa main dans cette pièce du procès. Les intentions d'un tel homme ne pouvaient être douteuses; mais vous lui aviez remis un jugement que vous annonciez sans appel, puisqu'il portait que l'exécution aurait lieu de suite. N'était-ce pas livrer la personne du Prince et l'envoyer à la mort?

Dans les tribunaux militaires, le capitaine rapporteur représente le procureur général ou l'un de ses substituts dans les autres tribunaux criminels. Or, comme vous n'avez ni proposé ni permis au duc d'Enghien l'appel que la loi lui accordait, vous l'avez livré au capitaine rapporteur dans le même état où se trouve un condamné, lorsque ayant épuisé la voie de l'appel et le recours en grâce, il est remis avec les pièces du jugement par le ministère de la Justice au procureur général, chargé d'assurer la vengeance de la loi. La mort immédiate est la conséquence aussi prompte qu'inévitable de ce dernier acte du procès. Voilà ce que vous avez fait à l'égard du duc d'Enghien, avec cette différence qu'un condamné ordinaire attend encore son supplice pendant plusieurs heures, et que vous n'avez accordé qu'un moment de délai au Prince, entre sa

condamnation et sa fin tragique. Tout se réunit ici contre vous, M. le président de la commission militaire. Vous aviez tant de hâte d'arriver au dénoûment et le capitaine rapporteur avait si peu d'empressement pour l'exécution de votre arrêt, que déjà vous aviez prescrit au commandant de Vincennes (M. Harel), de mener le Prince à la mort, que le même capitaine était encore dans votre salle, où il voulait prendre connaissance du jugement, lorsque vous lui avez enjoint de légaliser la signature des juges et d'aller faire exécuter leur sentence et la vôtre, en sorte qu'il n'arriva qu'après la victime sur le théâtre de son supplice.

Maintenant, quelle est donc ma participation au plus déplorable des événements? La voici sans nul détour. Sur l'avis d'un officier de ma légion qui vint me déclarer que l'autorité judiciaire, que nous n'avions aucun pouvoir de contredire ou de décliner, requérait un piquet de gendarmerie pour l'exécution du jugement rendu par la commission militaire, j'ai obtempéré à la réquisition. La sentence reçoit son exécution, et le président de la commission militaire en sa qualité de chef d'état-major de la garnison, m'ordonne de renvoyer les troupes à Paris, que je n'avais pas plus le droit de congédier de mon chef, que je n'avais eu la faculté de les tirer de leur garnison et de les réunir à Vincennes, comme avait pu le faire un ordre du gouverneur de la capitale. Tels sont mes crimes dans cette fatale journée.

On m'a reproché le laconisme de ma réponse, au moment de la demande qui me fut adressée par l'officier de gendarmerie : qu'aurais-je dit d'utile et de convenable, quand je n'avais qu'à obéir à un jugement qu'il ne m'était pas même permis de discuter? A quoi eût servi l'expression de regrets qui ne pouvaient ni retarder ni empêcher le fatal dénoûment? Mais si la haine persiste à incriminer la brièveté de mes paroles, peut-elle me confondre pour ce que je n'ai pas dit, avec le juge qui a condamné un innocent par une erreur ou par un crime? Que le président de la commission militaire cesse donc de vouloir m'imputer une mort qui est son ouvrage.

Quelques personnes m'ont blâmé d'avoir voulu justifier Napoléon aux dépens de M. de Talleyrand. Je ne mettrai jamais, je l'avoue, deux renommées si différentes dans la même balance. Les plus nobles sentiments du cœur humain me faisaient un devoir de la conduite que j'ai tenue, en cherchant à laver Napoléon d'un reproche qu'il n'a mérité, que parce qu'on lui a présenté, comme ayant voulu attenter à sa vie, un prince auquel on a faussement imputé ce dessein criminel. Je ne pouvais sacrifier la vérité, ainsi que ma conviction, à M. de Talleyrand, qui a contribué à tromper Napoléon, ou négligé de l'éclairer. Pour avoir défendu pendant longtemps l'ancien évêque d'Autun contre l'obstination de ses nombreux ennemis,

qui, sans moi l'auraient perdu peut-être auprès de l'Empereur, je n'avais pas contracté l'obligation de laisser ses créatures et ses affidés rejeter la mort du duc d'Enghien sur la seule volonté de Napoléon, qui a été étrangement abusé par les documents que son ministre lui a mis sous les yeux, sans doute avec le sentiment de la conviction de la trame ourdie par le Prince. D'ailleurs, sauf le mot de Napoléon au conseiller d'État Réal sur M. de Talleyrand, que sont mes observations, mesurées, auprès des accusations portées dans les mémoires de Sainte-Hélène, accusations que M. de Talleyrand a laissées sans réponse? M. de Talleyrand ne m'a pas répondu non plus; mais il a emprunté un secours étranger pour m'accuser sans paraître dans le débat. Telle est sa manière habituelle. Je reconnais sa main dans l'atteinte que j'ai reçue, et pour toute vengeance, je vais le mettre en face de ses œuvres.

A l'époque de la conspiration de Georges, j'étais seulement aide de camp du Premier Consul et sans participation aux affaires. Envoyé en mission dans les départements maritimes, pendant deux mois, pour observer les ramifications du complot, dont on craignait les conséquences pour l'armée à cause de l'arrestation de Moreau et de Pichegru, personne n'était plus étranger que moi à tout ce qui pouvait regarder le duc d'Enghien.

M. de Talleyrand, au contraire, se trouvait à la tête des Affaires étrangères; ministre sans doute fidèle et zélé de Napoléon, il s'occupait, dès le mois de janvier de l'an 1804, de lui transmettre au fur et à mesure de leur arrivée, les documents envoyés par les agents du dehors sur les émigrés qui se trouvaient dans l'Électorat de Bade, et notamment sur le duc d'Enghien.

Un conseil privé a lieu le 10 mars de la même année. Dans ce conseil, le ministre trompé, j'aime à le croire, par les rapports qu'il avait reçus, inculpe le duc d'Enghien de la manière la plus grave, le présente comme venant en France à certains intervalles; comme le chef de la conspiration tramée contre les jours du Premier Consul et son gouvernement. Par une fatale erreur, qui vient de la manière dont les Allemands prononcent le nom de Thumery, on plaçait Dumouriez auprès du Prince, circonstance qui devenait fort grave, attendu les sentiments et l'importance de ce général, ennemi déclaré du Premier Consul. Suivant un témoin oculaire, membre du conseil privé, le rapport du ministre terminait par la proposition formelle d'enlever de vive force le duc d'Enghien, et de s'en défaire. Ce sont les expressions du rapport. Sur cette proposition, une discussion s'élève; un membre demande que l'on attende, pour s'emparer du duc d'Enghien, le moment où il aura posé le pied sur le territoire français. Cette sage proposition ne venait pas de M. de Talleyrand. On s'arrête au parti d'enlever le Prince dans le pays de Bade. Le

conseil privé reste en séance; et pendant ce temps, le Premier Consul passe dans son cabinet, et dicte les ordres qui étaient la conséquence de la conviction qu'on lui avait donnée. Conformément à ces ordres, le ministre des Affaires étrangères écrit aux généraux, aux agents diplomatiques, donne les instructions, les ordres nécessaires. Il obéissait, je le sais, mais à des résolutions que lui, ministre, avait provoquées, en prenant une redoutable initiative. Le ministre répondra-t-il : « J'étais convaincu de l'exactitude des documents transmis par les agents du dehors »? Ne refusons pas d'admettre cette excuse; l'honneur de l'humanité le demande; mais il restera toujours à M. de Talleyrand, le malheur d'avoir proposé une odieuse violation du droit des gens et causé la perte du Prince, par la plus déplorable des erreurs. Qu'on pardonne ces deux grandes fautes à l'ancien ministre, je suis bien loin de m'inscrire contre le système d'indulgence et d'oubli adopté par la sagesse royale; mais qu'on ne m'attribue pas un événement dont ce ministre est l'un des principaux et des premiers auteurs.

Il est encore, cependant, quelques observations que je ne puis épargner à celui qui a triomphé de moi, comme si je l'eusse calomnié. Bien longtemps avant qu'on eût conçu la pensée de faire arrêter le duc d'Enghien, M. le baron Massias, ministre français à Bade, n'avait cessé de rendre justice à la conduite innocente et mesurée du Prince. Quels efforts a tenté le ministre pour faire valoir le témoignage éclairé d'un homme de bien, qui devait dissiper ou du moins affaiblir les craintes que l'on avait inspirées au Premier Consul?

Il fallait d'abord mettre ce témoignage dans la balance avec les autres rapports, ne pas accuser le duc d'Enghien avec tant de rigueur, et surtout s'abstenir de proposer un enlèvement de vive force; mais, supposé qu'on fût réduit à cette extrémité, on pouvait du moins prévenir le Prince. C'eût été à la fois sauver une victime, épargner un repentir à Napoléon, un scandale à l'Europe. Il n'y eût pas eu de trahison dans cette conduite; ou plutôt, trahir ainsi les princes c'est les servir; et combien la cruelle méprise qui a fait périr le duc d'Enghien donne de force à cette vérité!

M. de Talleyrand et ses amis ont prétendu qu'il avait envoyé un courrier, dont la voiture s'était malheureusement cassée en route. Un courrier intelligent et bien récompensé d'avance a bientôt réparé un accident de cette nature. Deux jours suffisaient pour arriver jusqu'au Rhin et le passer, avec d'autant plus de facilité, qu'à cette époque, nous étions en paix avec l'Allemagne. Ainsi le ministre qui a voulu revendiquer l'honneur d'un acte de justice et d'humanité, a eu depuis le 10 jusqu'au 14 mars, c'est-à-dire le double du temps nécessaire pour donner un avis qui eût sauvé la victime.

Mais après l'enlèvement, le mal n'était pas sans remède. Le duc d'Enghien avait été arrêté le 15 au matin. Au moment même, M. le baron Massias écrivit une lettre pressante pour attester l'innocence de la conduite du Prince. Afin de donner plus de poids aux graves questions que nous devons adresser bientôt à M. de Talleyrand, il est bon de citer les propres paroles de M. le baron Massias. Voici comme s'exprime cet homme respectable, dans une note publiée par le jurisconsulte déjà cité plus haut : « J'étais chargé d'affaires à la cour de Bade, lorsque le duc d'Enghien fut arrêté à Ettenheim, village sur les bords du Rhin, à vingt lieues environ de Bade et dans le ressort de ma légation. Cette arrestation eut lieu sans que moi, ni le ministre de Bade en eussions eu aucune communication préalable[1]... Dès que je sus qu'il avait été enlevé et transféré dans la citadelle de Strasbourg, j'écrivis, sans perdre un moment, au ministre des Affaires étrangères, pour lui dire combien durant son séjour dans l'Électorat, séjour dont mes dépêches l'avaient

1. Cette arrestation, dont l'Électeur aurait dû être prévenu d'avance, ne fut notifiée officiellement à son ministère à Carlsruhe que par une dépêche diplomatique, écrite par le ministre des Relations extérieures de France, M. de Talleyrand, le 20 ventôse. Voici le contenu de cette dépêche :

Lettre de M. de Talleyrand, ministre des Relations extérieures, à M. le baron d'Edelsheim, ministre d'État à Carlsruhe.

Paris, le 20 ventôse, an XII (11 mars 1804).

Monsieur le Baron, je vous avais envoyé une note dont le contenu tendait à requérir l'arrestation du comité d'Emigrés français, siégeant à Offenbourg, lorsque le Premier Consul, par l'arrestation successive des brigands envoyés en France par le Gouvernement anglais, comme par la marche et le résultat des procès qui sont instruits ici, reçut connaissance de toute la part que les agents anglais à Offenbourg avaient aux terribles complots tramés contre sa personne et contre la sûreté de la France. Il a appris de même que le duc d'Enghien et le général Dumouriez se trouvaient à Ettenheim; et comme il est impossible qu'ils se trouvent en cette ville sans la permission de Son Altesse Électorale, le Premier Consul n'a pu voir sans la plus profonde douleur, qu'un Prince auquel il lui avait plu de faire éprouver les effets les plus signalés de son amitié avec la France, pût donner un asile à ses ennemis les plus cruels et leur laissât ourdir tranquillement des conspirations aussi inouies.

En cette occasion si extraordinaire, le Premier Consul a cru devoir donner à deux petits détachements l'ordre de se rendre à Offenbourg, et à Ettenheim, pour y saisir les instigateurs d'un crime, qui par sa nature met hors du droit des gens tous ceux qui, manifestement, y ont pris part. C'est le général Caulaincourt, qui à cet égard, est chargé des ordres du Premier Consul; vous ne pouvez pas douter qu'en les exécutant, il n'observe tous les égards que Son Altesse peut désirer.

Il aura l'honneur de remettre à Votre Excellence la lettre que je suis chargé de lui écrire.

Recevez, Monsieur le Baron, l'assurance de ma haute estime.

Signé : Ch. M. de Talleyrand.

Cette lettre a été remise à M. de Caulaincourt en partant de Paris. Il en ignorait le contenu. Il fut chargé, non de la porter lui-même, mais de la faire remettre à l'Électeur. Arrivé à Strasbourg, il l'envoya par M. le capitaine de Berkeim, qui seul est allé à Carlsruhe. Il est certain que M. de Caulaincourt n'y est jamais allé.

antérieurement avisé, la conduite de ce prince avait été mesurée et innocente. Ma lettre doit être aux Archives. C'est la seule dans laquelle j'aie jamais cité du latin : pour donner plus de poids à ma pensée et plus de créance à mon assertion, j'avais emprunté ces mots de Tacite : *Nec beneficio nec injuria cognitus* : ce qui au reste expliquait positivement ma position avec l'auguste personnage, que l'intérêt de la vérité me portait seul à défendre.

« Il fut victime des rapports de ceux qui exploitent les conspirations, et de ce qu'on appelle si faussement et si odieusement la politique. »

Maintenant voici les objections qui se présentent naturellement.

Le courrier du baron Massias est parti le 15 de Carlsruhe. Le Prince, arrêté le matin même, est resté à Strasbourg jusqu'au 18. D'après ce calcul, M. de Talleyrand a eu trois jours d'avance devant lui pour essayer de détromper le Premier Consul et prévenir un grand malheur. Dans tous les cas, la lettre de M. de Massias, a dû être remise au ministre avant l'arrivée du duc d'Enghien à Paris. Comment a-t-il usé d'un délai si précieux? Qu'a-t-il dit, qu'a-t-il tenté pour faire valoir la lettre de M. le baron de Massias, ou obtenir seulement qu'elle fût jointe au procès comme pièce à décharge? C'est à lui de répondre; mais probablement il en sera fort embarrassé.

On voit par le récit naïf et sincère du baron de Massias, que pour toute réponse à sa lettre et quelques jours après la catastrophe, il reçut du ministre des Affaires étrangères, l'ordre de se rendre à Aix-la-Chapelle pour rendre compte de sa conduite. On l'avait présenté au Premier Consul comme ayant épousé une intrigante, proche parente de la baronne de Reich, et ayant favorisé la conspiration du duc d'Enghien: ses explications satisfirent l'Empereur, mais ne tournèrent pas à l'avantage de M. de Talleyrand. En effet, sur l'interpellation que l'Empereur fit à M. de Massias au sujet de son mariage avec une proche parente de la baronne de Reich, arrêtée comme se mêlant à toutes les conspirations, ce fonctionnaire répondit avec énergie : « Sire, Monsieur que voilà, en montrant le ministre, a indignement trompé la religion de Votre Majesté! Il a su de moi que ma femme n'était pas parente de la baronne de Reich, et je lui en avais antérieurement envoyé le certificat bien en règle. » Un moment après, Napoléon fit cette objection à M. de Massias : « Vous auriez dû pourtant empêcher les trames que le duc d'Enghien ourdissait à Ettenheim. » — « Sire, je suis trop avancé en âge pour apprendre à mentir; on a encore trompé sur ce point la religion de Votre Majesté. » Le ministre, M. de Talleyrand, était toujours présent et garda le silence. D'après cet exposé, ne paraît-il pas démontré que, bien loin d'appuyer la lettre du baron de Massias au sujet du Prince, on avait au contraire rendu cet agent diplomatique suspect au Premier Consul? Peut-être

même lui avait-on laissé ignorer sa lettre[1], comme on lui avait dissimulé la justification de M. de Massias, sur le fait de son mariage avec une proche parente de la baronne de Reich, dont Napoléon avait ordonné l'arrestation sur le territoire de Bade, en même temps que celle de plusieurs autres émigrés, accusés de trames et de conspirations contre lui. Poursuivons.

Le 29 ventôse, jour du fatal jugement, j'ai vu M. de Talleyrand, le matin à la Malmaison. Par un singulier rapprochement des circonstances, ce fut peu après que l'on donna des ordres pour la translation du Prince à Vincennes. L'après-dîner, il est venu chez le gouverneur de Paris. Son devoir a pu l'appeler auprès du Premier Consul, mais lui, ministre et rapporteur dans le conseil privé qui avait décidé l'arrestation du Prince, que venait-il faire auprès du général, chargé de nommer les juges du Prince et de leur prescrire de l'appeler devant leur tribunal? Si la lettre pour le Premier Consul, dont j'ai été porteur pour le gouverneur de Paris, disait tout, comme on doit le croire, quel but avait l'étrange visite de M. de Talleyrand? Venait-il ajouter ses propres commentaires à cette lettre? ou bien venait-il transmettre de dernières instructions, de derniers ordres du Premier Consul?

M. de Talleyrand peut s'écrier avec plus de raison, aussi justement encore que le comte Hulin : « Que je suis malheureux! » Il a tout fait pour amener la catastrophe, et rien pour la prévenir ou l'empêcher. Après l'événement, c'est encore lui qui a eu le malheur d'annoncer aux Puissances étrangères la mort du duc d'Enghien, en la justifiant. S'il agissait contre son gré, on peut dire de lui qu'il a bu le calice d'amertume jusqu'à la lie; mais que penser du sort de la victime? A présent, ai-je eu tort de vouloir disculper l'Empereur aux dépens de M. de Talleyrand, c'est-à-dire d'exposer de bonne foi une vérité dont j'avais la conviction profonde?

Je sais que Napoléon, dans son testament, semble prendre sur lui toute la responsabilité de la catastrophe; mais je le connaissais assez pour apprécier autrement que beaucoup d'autres la valeur de ses propres déclarations. Même dans ses derniers jours, Napoléon était bien moins occupé de la perte de la vie, que du soin de conserver intact dans l'opinion tout le prestige de sa puissance; et je suis sûr qu'au bord de la tombe, il aurait fort mal reçu les imprudents qui seraient venus lui prouver que quelques événements de son règne auraient eu lieu sans son ordre : « Si le duc d'Enghien est mort, c'est que je l'ai voulu. » Voilà le

1. Je crois que cette lettre est celle dont Napoléon a voulu parler à M. de Las Cases, quand il se plaint qu'on ne la lui avait remise qu'après la mort du Prince. D'après des informations prises auprès des personnes attachées au cabinet de l'Empereur, on n'y avait point eu connaissance d'une lettre du duc d'Enghien.

langage de l'Empereur à la postérité. Ce qui veut dire : « Moi sur le trône, personne n'eût osé concevoir la pensée de disposer de la liberté ou des jours du Prince. On a pu abuser ma conviction, mais non pas entreprendre un moment sur mon pouvoir. » Pénétré de ces idées, auxquelles tous les faits que j'ai rapportés, ainsi que des paroles de l'Empereur lui-même donnent beaucoup de force, je propose cette objection aux personnes obstinées à vouloir que l'Empereur ait ordonné le meurtre du duc d'Enghien, comme le sultan envoie le cordon à un vizir. Si les choses eussent été conduites à Vincennes par le président de la commission militaire, de manière à ce que M. Réal eût encore trouvé le Prince existant; si l'examen eût fait reconnaître qu'il n'était pas le personnage mystérieux qui avait paru chez Georges et que l'on cherchait, je demande à tous ceux qui ont connu le Premier Consul si leur conviction est qu'il aurait fait périr le duc d'Enghien.

Maintenant je demande à tout le monde ce que serait devenu M. de Talleyrand, si après la terrible proposition d'enlever le Prince de vive force et de s'en défaire, il eût vu le chef de l'État lâcher la proie, qu'on lui avait fait saisir comme un moyen d'assurer ses jours contre les entreprises de ses irréconciliables ennemis?

Un dernier trait manque au récit de la vérité, comme aux dernières observations que l'ensemble des faits vient de me suggérer. Le soir même de la mort du duc d'Enghien, M. de Talleyrand donnait un bal auquel tout le corps diplomatique fut invité! Rien de plus triste que ce bal, qui était une insulte à la morale publique. Quelques personnes eurent le courage de refuser de paraître à cette fête du sang; de ce nombre sont la princesse Dolgorowki et M. M...[1], aujourd'hui ambassadeur de Sa Majesté.

Il est temps de donner en peu de mots le résumé de cette funeste affaire, quant à ce qui me regarde.

Je n'ai rien pu savoir du duc d'Enghien, puisque les renseignements donnés sur lui venant d'outre-Rhin, et jamais des côtes maritimes sur lesquelles je remplissais une mission spéciale, il ne pouvait être question de lui dans tous les renseignements recueillis par moi.

J'ai complètement ignoré les soupçons élevés contre le duc d'Enghien, et la surveillance dont il était l'objet depuis longtemps : ces secrets d'État ne parvenaient pas à ma connaissance.

Je n'ai ni préparé, ni connu d'avance, ni exécuté l'arrestation du Prince : je l'ai apprise comme tout le monde et sans avoir eu aucuns moyens, ni aucun motif d'en pénétrer le mystère; je n'étais même pas à Paris. Je n'ai contribué en rien à la nomination du conseil militaire, à l'interroga-

1. M. de Moustier, alors représentant de la France en Hanovre.

toire, aux débats du procès, au jugement, à la condamnation du duc d'Enghien; seulement ceux qui, comme le colonel Ravier, l'ont défendu avec courage, ceux qui, comme le capitaine rapporteur et un autre officier de mon corps, ont témoigné les plus grands égards au malheureux Prince, avaient contracté dès longtemps d'étroites liaisons avec moi dans le cours de notre carrière militaire.

Ma prétendue observation sur le président de la commission militaire, sur l'incident élevé pendant les débats relativement à une demande du Prince, est une fable dont j'ai démontré jusqu'à l'évidence, l'absurdité, aussi bien que son peu d'importance dans la cause même, quand il serait vrai que j'eusse prononcé les paroles que l'on m'impute par une imposture calculée.

Absent de la salle où le conseil délibérait à huis clos et dont le président avait fait sortir tout le monde, même le capitaine rapporteur et le greffier, je n'ai point prononcé ou suggéré la fatale sentence qui le condamnait à mort, en ordonnant que l'exécution aurait lieu de suite, à la diligence du capitaine rapporteur.

Absent de cette même salle, après le jugement rendu et au moment où le président de la commission militaire prétend qu'il se disposait à écrire au Premier Consul, pour demander une commutation de peine et transmettre la demande d'une entrevue avec le chef du gouvernement, réclamée par le Prince, je n'ai pu ravir la plume au comte Hulin; et s'il l'eût souffert, il serait le dernier des hommes. Je n'ai pas pu davantage lui adresser les paroles qu'il me prête, et quand je les lui aurais adressées, il n'en serait pas moins coupable d'avoir négligé, par lâcheté, ou par indifférence, le plus sacré des devoirs.

Je n'ai joué d'autre rôle que celui d'obéir à la réquisition qui m'était faite pour l'exécution de l'arrêt d'une commission militaire. Pouvais-je refuser d'y obtempérer, quand le président de la commission, quand l'arbitre de la vie, quand le dépositaire du condamné qui était placé sous sa garde et sa responsabilité, venait de le livrer pour être mis à mort, en vertu d'un jugement sans appel, au capitaine rapporteur chargé de l'exécution, comme l'est un procureur général dans les autres tribunaux criminels?

Tout ce que je n'ai point fait, mes adversaires l'ont fait : que l'on prononce entre eux et moi.

NOTE

Il vient de paraître un recueil de nouvelles pièces inédites sur cet événement. Celle qui m'est attribuée mérite croyance, si elle n'est pas falsifiée dans quelques parties. Je savais qu'elle existait entre les mains de M. de Talleyrand, lorsque j'ai publié l'extrait de mes mémoires.

Au mois d'avril 1814, M. de Talleyrand me demanda un rapport sur cette affaire; je le fis et lui en montrai la minute qu'il corrigea : j'écrivis les corrections sous sa dictée, dans son cabinet; peu après je lui portai, sous l'enveloppe de Mgr le comte d'Artois auquel il voulait le remettre, ce même rapport. Pendant les Cent-Jours, on le retrouva encore dans son enveloppe dans le cabinet de M. de Talleyrand, qui avait voulu faire semblant de quelque zèle pour moi. La minute était dans mon cabinet, dans le même dossier que les ordres qu'avait reçus la gendarmerie à l'occasion de cet événement; et c'est en cherchant dans ce dossier des ramifications avec l'île d'Elbe, que l'on a enlevé la minute qui figure dans le nouveau recueil qui vient d'être publié.

Communication de M. le comte Boulay de la Meurthe.

LETTRES D'UN SOUS-LIEUTENANT LORRAIN EN 1813

A mes camarades du 149e de ligne.

En 1812, la Grande Armée, usée par des années de gloire et de marches triomphales à travers l'Europe, va s'enfoncer dans les steppes russes. Pour assurer la défense de l'Empire pendant cette expédition lointaine, Napoléon lève de nouvelles troupes, appelle à l'activité quatre-vingt-huit cohortes du premier ban de la garde nationale.

Il faut donner des cadres à cette armée de recrues : le conseil de recrutement de chaque département désigne les officiers et les sous-officiers parmi les retraités, les réformés, vieux soldats dont le caractère a été trempé par vingt campagnes.

Les 47e, 48e et 49e cohortes créées fin avril 1812, à Rouen, avec des hommes de la Seine-Inférieure, de l'Eure et de la Somme, sont dirigées sur le camp de Boulogne, où elles trouvent la 79e cohorte créée à Mayence, avec des hommes du Mont-Tonnerre. Les idées de la Révolution ont gagné à l'influence française la rive gauche du Rhin. Braves gens de Mayence, de Bingen, de Worms, de Spire, de Kayserslautern, de Deux-Ponts, de Pirmasens, qui au printemps de 1812 répondez à l'appel de la France et de Napoléon, vous symbolisez pour nous la défense de la frontière, la défense de la vraie frontière de France : le Rhin! Saluons le chef de la

79e cohorte, le général de brigade Jean-Georges Fruhinsholz, né près de Strasbourg, et choisi par cet autre Alsacien, le maréchal Lefebvre.

Au camp de Boulogne, si chargé de souvenirs historiques, dans cette plaine en forme de cirque où Napoléon a fait la première distribution de croix à la Grande Armée, en face de cette mer toujours grandiose et toujours animée, les soldats des cohortes vont, pendant toute l'année 1812, travailler sans relâche, afin de se rendre dignes de former le 149e de ligne.

Dès le 2 juin, le général inspecteur de la brigade de gauche constate qu'à la 47e cohorte « l'espèce d'hommes est belle, et l'instruction ce qu'elle doit être pour un corps nouvellement formé et qui n'a reçu des armes que pour se mettre en route. Il y a de la bonne volonté de la part des troupes et du zèle de la part des officiers. Il est nécessaire de compléter de suite les sous-officiers par des hommes en état d'être instructeurs.

« Il n'a encore été délivré à la cohorte que 60 shakos. Aucune autre partie de l'habillement n'a été distribuée. Rien n'est encore confectionné. Il a été distribué 406 fusils parmi lesquels 56 sont défectueux et à échanger, et 390 baïonnettes dont 56 sont défectueuses et à échanger et 163 de calibre étranger. Il manque 48 sabres pour les sous-officiers et caporaux. Il n'a été reçu que quelques « gibernes, porte-gibernes, baudriers, bretelles de fusil, fourreaux de baïonnettes, et deux caisses de tambour garnies de leurs colliers. Il n'a été fourni que 30 paires de souliers par compagnie ».

Mais si les habits manquent, le canon gronde au loin, et le cœur des soldats de Boulogne est chaud.

A la 48e cohorte « les chemises seules ont été données à peu près au complet ». L'instruction ne peut y être poussée aussi activement qu'il serait désirable, *faute de sous-officiers*. Le 15 juin, à la 49e cohorte « les principes du pas ordinaire, direct et oblique, de la marche de flanc, d'alignement et de conversion, la marche en bataille » sont connus. Mais les fusils n'ayant été distribués que la veille du départ de Rouen, et le corps ayant voyagé constamment, la troupe n'a encore reçu que deux leçons des principes du

port d'armes. L'armement est d'ailleurs composé de vieux fusils prussiens et autrichiens de différents calibres.

La plus belle, la plus nombreuse, la plus riche cohorte est celle du Mont-Tonnerre, composée de soldats qui, dans leur langue allemande témoignent de sentiments français. L'espèce d'hommes est très belle, forte, robuste, résiste aux fatigues et aux maladies. Le 24 juin, les principes du pas, de la marche de front, d'alignement et du maniement d'armes sont connus. L'habillement laisse beaucoup moins à désirer que dans les autres cohortes. Les fusils cependant sont de différents calibres et presque hors d'état de servir[1].

*
* *

Voici la retraite de Russie, la Grande Armée anéantie.

Un corps d'armée nouveau est formé avec les cohortes instruites pendant l'année 1812. De Boulogne les 47e, 48e, 49e et 79e cohortes doivent se mettre en marche immédiatement pour Mayence, où sera organisé le 149e. Des estafettes extraordinaires portent l'ordre. Le lendemain, les cohortes quittent le camp avec armes et bagages. Remarque curieuse pour des soldats français qui ont l'habitude d'entrer lestement au cantonnement : « Afin d'éviter toute confusion dans la répartition des logements à Boulogne, les 79e et 81e cohortes partent à midi, les 48e et 49e à deux heures après midi[2]. »

A Mayence se trouvent rassemblés de nombreux services de la Grande Armée; les casernes logent jusqu'à *trois et quatre hommes par lit.* Cela n'empêche pas les soldats de faire, dès leur arrivée, *l'exercice trois heures le matin et trois heures le soir.*

Le 1er mars, le général de division Rochambeau et le sous-inspecteur aux revues se rendent sur la place d'armes où sont rassemblées les 47e, 48e, 49e et 79e cohortes, et ils procèdent à l'organisation du 149e de ligne. Chaque cohorte forme un bataillon

1. Archives de la guerre, Dossier des Cohortes (salle de travail).
2. Archives communales de Boulogne-sur-Mer. Note communiquée par M. le capitaine Péron.

de guerre de six compagnies : deux deviennent compagnies de grenadiers et de voltigeurs.

Tandis que l'on installe le conseil d'administration du nouveau corps, et que les conseils des cohortes procèdent à la reddition de leurs comptes, les armes, que nous savons très mauvaises, sont remplacées par des armes neuves touchées à l'arsenal de Mayence. L'arsenal fournit aussi les sabres nécessaires aux compagnies de grenadiers. La 79e cohorte qui retrouve à Mayence son pays d'origine et son dépôt, sait en profiter, et à la fin de la journée, tous les hommes sont porteurs des effets d'habillement réglementaires. Le régiment est placé sous les ordres du colonel Mandeville, qu'en 1793, Duquesnoy, représentant du peuple à l'armée du Nord, avait voulu envoyer à la guillotine comme « irlandais », « marquis », « jean-foutre à raccourcir »[1].

Le 17 mars, la Prusse nous déclare la guerre et joint ses troupes à celles de la Russie.

Pendant toute la première partie de la campagne, le 149e escorte l'artillerie. Napoléon a donné une très forte proportion d'artillerie à son armée, et il emploie les troupes les plus jeunes à la garde des canons. En compagnie de l'artillerie, le 149e traverse tout l'ouest de l'Allemagne et vient recevoir, dans les derniers jours d'avril, le baptême du feu dans les combats sur la Saale. Le 26, les soldats se transforment en sapeurs du génie, et démolissent tous les ouvrages de fortification constituant la tête de pont de Wettin.

Le 2 mai l'armée de l'Elbe remporte une grande victoire près de Leipsick, à Lutzen. La division Rochambeau n'a pas le bonheur de prendre une part active à l'action. En seconde ligne, spectateurs de la bataille, les soldats du 149e se désolent de ne pouvoir approcher l'ennemi.

A marches forcées, à pied — beaucoup d'officiers du 149e sont âgés de cinquante ans — l'armée se porte sur l'Elbe.

Les 20 et 21 mai 1813, le 149e n'a pas l'occasion de se distinguer particulièrement parmi les régiments de l'armée, et de contribuer

1. Correspondance générale de Carnot (Charavay), 18 oct. 1793.

plus qu'un autre à la victoire. Il inscrit cependant Bautzen dans les plis de son drapeau. Rappelons-nous que les rôles effacés ne sont pas les moins utiles, réclament de solides qualités guerrières et que bien remplis partout, ils assurent parfois le succès général mieux qu'un brillant fait d'armes sur un point isolé du champ de bataille, et nous pouvons affirmer hardiment que le 149e a bien mérité cette sublime récompense.

Les lettres du sous-lieutenant Madelin, communiquées par son petit-neveu, M. le colonel Xardel[1], vont nous montrer nettement que les soldats de 1813, s'ils trouvent parfois la gloire, endurent toujours de terribles souffrances. Pour les supporter, il faut davantage peut-être de vrai courage que pour braver le feu de l'ennemi...

Le 149e, placé avec le 5e corps sous le haut commandement du maréchal Ney, doit contribuer à l'écrasement de la droite des Alliés. Tout le corps d'armée est considérablement affaibli depuis trois jours par des marches forcées dans un pays continuellement marécageux. Cependant la Sprée présentant des débouchés nombreux, les bataillons du 149e sont employés au rôle difficile et fatigant de flanqueurs. La vigilance du 149e doit permettre à Napoléon et à ses maréchaux d'ordonner en toute sécurité la manœuvre qui va assurer la victoire de l'armée française.

Le 21 mai, le bataillon Cartier défend vigoureusement une batterie d'artillerie confiée à sa garde, et repousse toutes les attaques de l'ennemi.

Le soir du 21, sous une pluie fine, harassés, mourant de faim, les soldats du 149e sont fiers de leur triomphe : « Il n'y a pas de plus beaux jours dans la vie, écrit l'un d'eux, que le soir de celui où l'on vient de remporter une grande victoire. Si cette joie est un peu tempérée par les regrets que cause la perte de tant de bons et valeureux camarades, elle n'en est pas moins vive, profonde, enivrante. »

1. Lieutenant-colonel au 149e (1902-1903).

*
* *

Goldberg est une petite ville pittoresquement assise sur les dernières ondulations des montagnes de la Bohême, dans une des parties les plus riches et les plus charmantes de la Silésie. Le 149e va passer là son été de 1813, pendant l'armistice conclu entre les deux armées ennemies.

Pour la Grande Armée victorieuse ce n'est pas une période de repos, mais de travail. *Exercice matin et soir!* Les jeunes sous-lieutenants envoyés à la hâte de Saint-Cyr font, après une campagne glorieuse, leurs débuts à l'école de compagnie... Les recrues arrivent du Havre, du 5e bataillon de dépôt. Malgré cela les effectifs sont très affaiblis. Il faut serrer les rangs. Le 22 juin le régiment prend les armes, et les 4 bataillons sont refondus en 3. Les compagnies sont égalisées à 120 présents et 30 à 40 malades et blessés aux hôpitaux. L'Empereur réorganise les cadres, fait de nombreuses promotions; on a enfin le temps de régulariser les nominations des officiers des cohortes. Le sous-lieutenant Bouton, âgé de cinquante ans, a suivi le 149e sans que personne ait songé à lui demander à quel titre : comment ne pas le titulariser après une campagne rude et glorieuse? Le sergent Ravier est nommé sous-lieutenant (officier payeur). Trois capitaines polonais, répondant tous trois au prénom d'Antoine, viennent des régiments du grand-duché de Varsovie renforcer les cadres du 149e.

L'armée, qui n'avait rien touché depuis le départ de Mayence, reçoit enfin un mois de solde. La viande, le vin, le pain ne manquent pas, mais ils sont de médiocre qualité. Les effets de rechange font complètement défaut. Les capitaines organisent des ateliers de tailleurs et de cordonniers. Il y a beaucoup à s'ingénier pour faire face à tout. L'armement, la buffleterie laissent à désirer.

La gale fait rapidement de terribles progrès. En campagne, la plus grande propreté est indispensable : mais lorsque le linge manque? 644 galeux sont traités dans une grande ferme à une demi-lieue du camp.

Dans chaque corps d'armée, les généraux passent des revues brillantes. Le 149e reçoit solennellement son drapeau. Et avec quel enthousiasme! Il s'est jusqu'alors vaillamment conduit, par amour de la Patrie. De quoi ne va-t-il pas être capable, maintenant que le symbole vivant de la France flotte dans ses rangs?

Sans attendre la fin de l'armistice, l'armée ennemie, commandée par le fameux maréchal Blücher, attaque notre 5e corps. Lauriston se replie, mais le 19 août, à Löwenberg, avec l'aide du 149e, il châtie les Russes de leur trahison et de leur témérité.

Le 149e conduit l'attaque avec impétuosité, et rejette les forces ennemies au delà du Bober.

Le 1er bataillon — commandant Cartier — se distingue tout particulièrement, et notre héros, le sous-lieutenant Madelin, de la 2e compagnie, à peine arrivé de Saint-Cyr, est proposé simultanément pour le grade de lieutenant et la croix de la Légion d'honneur.

Le chef du 2e bataillon, le commandant Bourbousse, est blessé à la poitrine d'un coup de feu. Les lieutenants Fargon et Bondin sont tués.

Le commandant Salleyx du 3e bataillon et son capitaine adjudant-major sont blessés. Le capitaine Dubos succombera le 6 septembre.

Le 149e est maintenant bien digne des vétérans de la Grande Armée. C'est la première fois qu'il mène un difficile combat en première ligne, et la liste des héros, des blessés et des morts est interminable. Citons encore les capitaines Lepinet, Bourgeois, le lieutenant Caron, les sous-lieutenants Charbuton, de Boulnois, et ce vaillant de cinquante ans, le sous-lieutenant Bouton, à peine titularisé. Mais les sous-officiers et les soldats qui se distinguèrent sont légion : ce sont d'abord deux caporaux du Mont-Tonnerre, Georges Kitzler, qui reçoit un coup de feu à la main droite et un coup de biscaïen au pied droit, et Jean-Henri Kayser. Lorsqu'ils rentreront dans leurs foyers, leur pays natal n'appartiendra plus à la France... Ce sont les volontaires Amable Joly, Jacques Menher, blessés au bras droit, Meslier, Leclerc qui perd l'œil droit. Il est impossible de citer ici tous leurs noms précieusement conservés au ministère de la Guerre, dans le dossier du 149e.

Quatre jours après, le 23 août, a lieu la bataille de Goldberg qui

est inscrite au drapeau du 149e. La division Rochambeau est chargée d'enlever la forte position du Wolfsberg, défendue par une artillerie nombreuse. Le 149e, le 135e s'emparent des hauteurs et les perdent plusieurs fois. Le 1er bataillon du 149e attaque une redoute occupée par tout un régiment russe, et l'enlève à la baïonnette. Mais au prix de quels efforts et de quelles pertes! Le commandant Cartier est blessé à la jambe droite, le capitaine Leroux est tué, le fusilier Mulot reçoit deux coups de feu et un coup de lance.

Le général en chef félicite le 149e de son audace et de sa persévérance. Le régiment a 33 sous-officiers et soldats tués et 300 blessés. Mais l'ennemi est en déroute, et a chèrement payé nos pertes : le 149e a tué ou fait prisonniers 500 hommes.

*
* *

Romain-Augustin Madelin, fils légitime de J.-B. Madelin, négociant à Toul, et de Rose Prat, son épouse, de la paroisse Saint-Jean-du-Cloître, est né à Toul le 21 mai 1794. Il suivit les cours de mathématiques élémentaires au collège de Pont-à-Mousson, du 1er novembre 1811 au 11 avril 1812. Sorti de l'école militaire au début de 1813, il est incorporé comme sous-lieutenant au 149e de ligne en formation. Le 30 mars, il est accueilli au camp de Gross-Awersleben par le chirurgien Eve, qui écrit à sa mère : « Sa timidité lui sied bien, car je sais qu'il a été questionné sur ses manœuvres, et que son colonel en a été content. »

Le 23 août 1813, il est blessé mortellement d'une balle au front, à l'attaque d'une redoute au combat de Goldberg. La cantinière le transporte dans une chambre haute, le place sur un matelas, lui donne un cordial, fait un premier pansement...

Voici, pieusement conservées par M. Madelin, ancien magistrat, les lettres du petit sous-lieutenant, tué dans la campagne d'Allemagne, en 1813. N'est-il pas émouvant de les publier, sans y changer une syllabe aujourd'hui qu'elles sont centenaires?

Charles-Léon Bernardin.

Au camp devant Torgau, 12 mai 1813.

Après 15 jours de marche forcée je trouve enfin un instant pour vous écrire mes chers parents. Je commencerai par vous donner des nouvelles de ma santé qui continue toujours à être très bonne malgré les fatigues que nous endurons, et la faim que nous souffrons les trois quarts du temps. Outre que les vivres manquent par la négligence des employés, les officiers n'étant pas payés ne peuvent souvent pas se trouver le nécessaire, les soldats maraudent et s'en tirent. Heureusement que dans ma compagnie j'ai quelques bons enfants qui partagent avec moi ce qu'ils ont.

Depuis votre lettre du 9 avril je n'en ai point reçu de vous; M. Eve en avait reçu une de maman pour moi, il l'avait mise à la poste et je ne l'ai pas encore reçue. Le bon M. Eve qui vient d'être nommé, comme vous savez, chirurgien en chef de toute l'armée de l'Elbe, c'est-à-dire de dix corps d'armée a bien voulu se donner la peine de courir après moi pour me voir et s'informer comment je me portais.

Les journaux vous ont sans doute appris la grande victoire du 2 mai. On évalue leur perte à trente mille hommes; il y avait, me disait quelqu'un qui avait passé sur le champ de bataille, 10 Russes ou Prussiens tués pour un Français. Notre division a eu le malheur de ne pas tirer un coup de fusil. En seconde ligne, spectateurs de la bataille, nos soldats se désolaient de ne pas pouvoir approcher l'ennemi. Depuis ce jour jusqu'aujourd'huy on n'a fait que les poursuivre. Notre corps d'armée après en avoir purgé la Saxe vient de passer l'Elbe, notre division l'a passé à Torgau et est allé camper à un lieu de l'autre côté de la ville. Je vois bien qu'il faut de suite finir ma lettre car nous pouvons bien partir tout à l'heure. Ecrivez-moi souvent mes chers parents et soyez persuadés de l'éternel attachement de votre dévoué et respectueux fils.

Signé : A. Madelin, Sous-Lieutenant.

Mes respects à tous mes parents et amis. J'embrasse bien cordialement mes bons frères.

Bonjour à Marie, à sœur Marthe et à Catherine.

Au camp de .... le 25 mai 1813.

Je ne sais pas si vous recevez mes lettres, mes chers parents, pour moi depuis 6 semaines je n'ai reçu aucune lettre de vous. Je crois que chaque fois que je vous écrirai je vous annoncerai des victoires; les Russes et les Prussiens avaient le 21 les plus belles positions, elles leur furent toutes enlevées au cri de « Vive l'empereur » et sans perdre beaucoup de monde, et sur le soir toute leur armée était en déroute. Depuis le 21 nous les poursuivons. Pour moi je jouis toujours d'une

excellente santé et je supporte très bien les fatigues de la guerre; me voilà j'espère habitué à coucher au bivouaque, quelquefois avec de la paille, souvent sans paille; depuis 6 semaines je n'ai pas couché dans un lit ni même dans une chambre, et bien maintenant j'aime autant la paille et l'air du temps qu'un bel appartement et un bon lit. Je vais finir ma lettre aujourd'hui et si je trouve l'occasion demain de l'envoyer je l'enverrai; si je ne la trouve pas je vous marquerai ce qu'il arrivera de nouveau. Je vous embrasse donc mes chers parents ainsi que mes bons frères. Votre dévoué et respectueux fils.

Signé : MADELIN.

du 1er juin 1813.

Depuis 6 jours que ma lettre est écrite je n'ai pas encore pu trouver l'occasion de vous l'envoyer.

Je l'ouvre pour vous dire que ces jours-cy j'ai vu le général Barrois qui m'a fait beaucoup d'accueil.

Aujourd'huy il m'a envoyé chercher et m'a demandé si j'espérais avoir de l'avancement dans mon corps, Je lui dis qu'il avait été question de me faire passer adjudant-major mais que maintenant on en parlait plus. Alors il me dit qu'il avait fait la demande pour me faire passer dans la Garde dans sa division et si cela me faisait plaisir; je répondis que oui et après nous être consultés, il fut décidé que si je passais adjudant-major avant que l'admission dans la Garde arrive je la refuserais lorsqu'elle viendrait, que si j'étais encore sous-lieutenant je l'accepterais si toutefois vous y consentez. Il m'a ensuite offert de l'argent, comme on ne nous paye pas nos apointements et que le gouvernement me doit 600 francs j'ai pris 100 francs comptant vous les rendre lorsqu'on nous payra. Le général me dit qu'il désirait que vous fassiez un cadeau de ces 100 francs à la supérieure de Saint-Nicolas. Veuillez bien lui en acheter un à peu près de ce prix-là. Je veux encore avoir le plaisir de vous embrasser ainsi que mes frères et vous assurer de l'éternel attachement de votre dévoué et respectueux fils.

Signé : MADELIN.

Nous sommes à 2 lieux de Bresleau.

du 3 juin 1813.

Nous voilà enfin à Bresleau c'est-à-dire campé devant. Notre 1re division l'occupe; nous reposons, car vous savez sans doute qu'il y a une trève qui dit-on doit précéder la paix, on en parle; je viens pour ainsi dire de me rhabiller à neuf mon pantalon était tout en loques, je n'avais plus de bas, plus qu'une paire de bottes toute désemelée, plus de canneson, plus de mouchoirs de poche, encore deux cravattes, j'ai bien encore mes

6 chemises, mais j'en ai trois prêtées, il ne m'en reste que trois bien déchirées, car c'est mon soldat qui me lave...

Au camp devant Haynau le 18 juin 1813.

Je reçois trois lettres de vous presque en même tems mes chers parents, l'une en datte du 29 avril que M. Eve me fait passer, l'autre du 9 may et la dernière du 27 may, aussi ai-je été près de 6 semaines sans en recevoir, vous ne devez donc pas être étonnés si vous avez été si longtemps sans en recevoir des miennes; je suis bien sûr que comme moi vous en recevrez deux ou trois à la fois car maintenant Messieurs les cosaques n'arrêtent plus les courriers. Nous étions à Bresleau qu'il y en avait encore à trente ou quarante lieux en arrière.

Nous voilà baraqués devant Hayno en attendant la continuation de la guerre ou la paix.

Je n'oublie pas mon cher papa que votre fête tombe le 24 juin, je ne peux encore cette année que faire des vœux pour vous sans avoir le bonheur de vous les adresser moi-même, j'espère bien avoir ce plaisir-là une année, cependant je pense bien que éloigné ou près de vous, vous n'êtes pas moins persuadés de la sincérité des vœux que je fais pour votre bonheur.

Ma santé continue à être excellente, j'ai eu quelquefois la diarée, quelque temps la disenterie, mais maintenant tout est passé, sinon encore un peu fatigué; mais voici du repos qui nous arrive, les vivres en viande en vin et en pain bien mauvais à la vérité ne nous manquent pas maintenant.

Si mon oncle Lemouse eut été garde-magasin dans notre division j'espère bien que moi ni mes amis n'en aurions jamais manqué et que maintenant au lieu d'acheter du pain blanc pour faire notre soupe, il nous en donnerait et pour cela et pour manger. Il fait bon être dans les bonnes grâces de ces messieurs. Je suis bien sur que jamais ils n'ont jeuné deux heures de suite.

Il vient d'arriver au régiment un major qui sort du 139e où il était chef de bataillon. M. Paul qui par suite de sa blessure ne doit pas tarder à retourner à Toul le connaît. Je désirerais bien que vous pussiez obtenir de lui une lettre de recommandation pour notre major, si cependant vous le jugez à propos.

Maintenant avec mes trois chemises je pourrai en changer tous les trois ou quatre jours et par conséquent quitter les poux dont j'ai été garni jusqu'à présent. Heureusement que j'ai évité la gale, il y en a seulement 644 dans le régiment qui l'ont; c'est dans notre bataillon qu'il y en a le moins, encore il y en eut 128. On les traite maintenant dans une grande ferme à une demi-lieue du camp. Il y a des compagnies ou il ne reste

plus que dix ou douze hommes; j'en ai encore 25 dans ma compagnie.

M. Serclet qui me dit dernièrement avoir reçu une lettre de M. Colomb m'a dit qu'il venait de vous écrire et m'apporte sa lettre pour mettre dans la mienne. C'est un homme bien respectable. M. le général Barrois auquel j'en ai parlé comme sortant du même régiment paraît y prendre beaucoup d'intérêt.

M. Marchand est maintenant assez éloigné de nous comme ordonnateur en chef du quartier-général de notre corps d'armée, il est avec le général Lauriston et je ne sais pas précisément où. Quant à l'argent je lui en demanderais bien que vous feriez passer à ses parents à Toul mais je ne voudrais que vous l'emprunter et vous le ferai repasser lorsque je toucherai mes 300 francs d'indemnité de campagne. On me doit en outre quatre mois de solde, ce qui fait encore 320 francs; on m'en devrait bien cinq mais M. l'officier payeur n'entend pas raison et dit que d'après l'instruction de son inspecteur ma solde ne compte que du lendemain de mon arrivée au corps.

Ah que je serais content si par hasard vous trouviez l'occasion de faire revenir mon porte-manteau du petit dépot qui est à Wenden, mais je crois bien que cela est impossible je crains qu'il n'y ait déjà de grand poil sur mes habits. Mon grand uniforme y est mon charivari et ma redingotte, si tout cela est soigné je n'aurai besoin en rentrant en France que d'un frac, un gillet et un pantalon, mais pour ainsi dire tout mon linge.

Adieu mes chers parents, je vous écrirai maintenant plus souvent puisque j'en aurai le temps. Comment pourrai-je oublier de si bons parents ainsi que les bons principes qu'ils m'ont inspirés. Soyez bien persuadés que jamais je ne les oublirai, et croyez au sincère attachement de votre dévoué et respectueux fils.

Témoignez à toutes les personnes qui veulent bien penser à moi combien j'y suis sensible. J'embrasse bien tendrement mes frères; bonjour à Marie, à Catherine et à sœur Marthe.

Signé : A. Madelin.

Monsieur Madelin, Négociant à Toul (Meurthe).

Bœrsdorff, le 26 juil. 1813.

Je croyais, mes chers parents, vous annoncer notre départ pour Hambourg, on prétendait que notre corps d'armée allait se diriger sur ce point. Nous devions partir le 20, voici le 20 passé, nous sommes encore ici, il paraît que c'était un faux bruit car on fait presque autant de gazettes à l'armée qu'en France. Je continue à être très bien chez mes hôtes, on est aux petites attentions pour moi. Mme Spielberg femme du

maître d'école a entrepris de me raccommoder mes effets, elle est depuis le matin jusqu'au soir à l'ouvrage ; elle me garnit maintenant des bas que j'ai achetté mes deux cannessons sont remis en état de refaire campagne. Je viens encore de faire faire un pantalon gris, c'est mon troisième. Comme on dit qu'on va nous donner du drap (avec notre argent) je ferai faire un frac bleu depuis que nous sommes partis de ... le mien n'a pas quitté mon corps et se ressent fortement de bivouaquer.

Vous n'avez donc pas compris ou je me suis mal expliqué, mon cher papa quand je vous rapportai ce que m'avait proposé le général Barrois ; ce n'est pas moi du tout qui lui ai demandé à entrer dans la Garde, au contraire c'est lui qui m'a dit si je serais bien aise d'y entrer. Vous sentez bien que cette question était embarrassante, je lui répondis cependant que s'il jugeait que cela était utile à mon avancement j'aurais beaucoup de plaisir à servir sous ses ordres ; il me dit ensuite qu'il en avait fait faire la demande, ce fut alors que mon embarras augmenta, je lui fis aussitôt part des bontés que Monsieur le Colonel avait pour moi, je lui dis même que dans le tems il avait été question de me faire passer adjudant-major, mais qu'étant venu des officiers d'un autre régiment cela n'avait pas réussi. Ce fut alors qu'il me dit que si je venais à être nommé lieutenant, je n'aurais qu'à refuser lorsque l'admission arriverait, elle ne l'est pas encore, alors je lui ai dit que je vous consulterais.

Un cadre de notre Régiment retourne en France au Hâvre où est notre dépôt. Retournent aussi les officiers que la campagne a mis hors d'état de continuer le service il en part demain ; dans deux ou trois jours les autres partiront, M. Serclet est des derniers.

Rien de nouveau, il paraît seulement que l'armistice est prolongée (*sic*).

Adieu mes chers parents donnez-moi de vos nouvelles et croyez au sincère attachement de votre dévoué et respectueux fils.

J'embrasse mes frères. Mes respects à tous nos parents et amis.

Signé : Madelin.

Bœrsdorff, 27 juillet 1813.

J'ai eu bien du bonheur, mes chers parents, d'avoir été détaché à la garde du parc, la maladie régna dans notre camp, il entre tous les jours au moins 50 soldats à l'hôpital, plusieurs de nos officiers sont malades, nous avons déjà eu le malheur d'en perdre un, ou atteints de cette maladie du mauvais pain qu'on donne, encore maintenant n'en donne-t-on que demi-ration ; dans le village où nous sommes, toute notre compagnie mange de très bon pain et est très bien nourrie, aussi n'en avons-nous que trois ou quatre de malades.

M. Serclet attend de jour en jour son ordre de départ, M. Fromentin le lieutenant de ma compagnie qui vient de nous rejoindre part aussi.

J'ai reçu ces jours cy une lettre de M. Eve j'ai eu en outre des nouvelles par un soldat blessé de ma compagnie qui était dans un des hopitaux de Dresde. Il m'a raconté que M. Eve y avait un très grand soin des malades en général, grondant tous les jours les directeurs et employés qui négligeaient les blessés. Je l'ai vu, m'a-t-il dit, faire plusieurs charités, donner de l'argent aux pauvres blessés.

On nous a payé deux mois, le jeune Lapiere se trouvait sans argent étant sur le point de passer maréchal des logis il m'en a demandé je lui ai donné 50 francs que vous remettront ses parents. Je vous prie de les faire passer à Mme Eve; profitant de votre permission je demande 100 francs à M. Eve, par conséquent je ferai passer plus tard à Mme Eve les 50 autres francs et 5 fr. 30 que M. Eve a déboursés pour frais de poste. Je sais que je vous dois encore les 100 francs que le général Barrois m'a donnés. Je vous les rendrai dans un autre moment lorsqu'on me payra mon indemnité d'entrée en campagne. Cela et trois mois qu'on me doit encore font 534 francs. Je viens d'acheter pour 70 francs d'effets de remplacement, un pantalon 24 francs, j'ai fait faire 2 paires de souliers et remonter ma paire de bottes, car il paraît que nous allons trotter, on vient de donner à chaque soldat 3 paires de souliers. J'ai rachetté des bas et de la toile pour racomoder mes chemises et me faire un canneson. Je me suis fait faire une paire de guettres. Je crois que M. Serclet passera à Wenden où est notre petit dépôt, alors il vous rapportera mon grand uniforme, mon charivary et ma redingotte que vous voudrez bien faire réparer. Adieu mes chers parents, embrassez mes frères pour moi et croyez au sincère attachement de votre dévoué et respectueux fils.

Bonjour à Marie, à Catherine et à sœur Marthe.

Signé : MADELIN.

Mes respects à maman Madelin, au cousin et à la cousine Naquard, à mon oncle Marcelin, aux Dames Eve et aux Dames Desforges.

Bersdorff, 13 aoust 1813.

Nous sommes sur le point de partir mes chers parents la campagne recommence à ce qu'il paraît, en partant de Toul je n'étais pas si bien portant que maintenant, je vous réponds que ce mois de tranquilité que je viens de passer chez ces braves gens m'a fait bien du bien. Ce bon maître d'école et sa femme déjà m'étaient bien attachés, depuis qu'ils savent que je dois partir, ils ne font que de pleurer ils viennent de mettre dans mon sac une serviette et deux cravattes on dit que messieurs les Russes toujours très fidèles à la foi des traités viennent avant la fin de l'armistice de passer l'Oder et s'établir à Breslau. C'est un on-dit.

C'est par M. Serclet que je vous écris car il est sur son départ. Il y a

au régiment un officier qui doit 50 francs à M. Serclet il ne pouvait lui donner maintenant. M. Serclet était très embarrassé de sorte que je me suis offert à toucher ici son argent. Vous voudrez bien lui remettre à Toul les 50 francs. Dès que je l'aurai touché je le ferai passer à M. Eve qui vous l'enverra.

J'attends le coup de canon signal de notre départ. Ma musette est là prête à être mise sur mon dos. A la première halte je vous écrirai. M. Serclet est pressé je ne veux pas le faire attendre. Adieu mes chers parents je charge M. Serclet de vous embrasser ainsi que mes frères et tous mes parents.

Croyez au sincère attachement de votre dévoué et respectueux fils.

Signé : MADELIN.

Aout 1813 (date de la main de M. Jules Madelin).

Mon bon Jules,

Ta lettre m'a fait le plus grand plaisir, je vois que tu ne m'oublies pas je te réponds que pour moi je pense souvent à toi et à Madelin[1].

Voici les vacances qui approchent, je te souhaite beaucoup de plaisir, j'espère bien pour moi si la campagne recommence aller les passer en Pologne. Je me plais toujours beaucoup dans mon régiment; hier encore je suis allé diner chez notre colonel qui a beaucoup de bontés pour moi. Tu verras par ma lettre, que voilà près de trois semaines que je passe bien tranquillement. Je crains bien d'être relevé ces jours-cy.

Mets de tems en tems de petits billets pour moi dans les lettres de mon papa cela me fera grand plaisir. Adieu mon cher et bon frère; embrasse Madelin pour moi, dis lui que j'attends sa réponse et crois au sincère attachement de ton dévoué frère et ami,

Signé : A. MADELIN.

Si tu vois Thiery Cadet et Victor Gérard dis leur bien des choses de ma part.

Lersberg, le 20 aoust 1813.

M. Serclet qui est encore resté quatre jours avec nous, vient de recevoir son ordre de départ. J'ai saisi un instant où nous sommes arrêtés pour vous écrire. Nous voilà rentrés en campagne, le canon ronfle à une lieu d'ici, c'est le 11e Corps qui donne, notre compagnie est encore attachée au grand parc, j'espère que nous serons relevés ces jours-cy. Tenez je n'avais pas fini ma phrase que j'entends dire que nous sommes relevés. M. Serclet vous dira dans quel piteux état est ma chaussure sans avoir de

1. Madelin c'est le frère aîné du jeune officier. L'aîné prenait ainsi le nom de famille. (Note de M. le Colonel Xardel.)

moyen de la remplacer, maintenant étant en route. Je viens de recevoir une lettre de mon frère dattée de Nancy, il parait qu'il a encore été malade, cela m'a fait bien de la peine. On part[1].

Signé : MADELIN.

40 francs.

M. Serclet a payé pour moi une paire de bottes une paire de souliers et un ressemelage de bottes. Je n'ai que le temps de vous embrasser. M. Serclet vous donnera des nouvelles de l'affaire d'hier.

Votre respectueux et dévoué fils.

Signé : MADELIN[2].

Saint-Mihiel, le 20 nov. 1813.

Monsieur,

Puisqu'enfin vous avez connaissance de la mort prématurée de votre cher et infortuné fils, d'après ce que cet officier a écrit à sa famille (ceci n'est pas très claire quoiqu'il y aye malheureusement du rapport avec ce que je sais depuis longtems).

J'ai cru devoir vous taire cette fatale nouvelle tant d'après un mouvement naturel de ma part, que d'après la recommandation de Mlle Chardon, qui m'a conseillé ainsi que mon parent Colomb que je devais attandre que j'en aye des nouvelles plus satisfaisantes pour vous en donner le détail douloureux qui est parvenu à ma connaissance le 30 ou le 31 août.

Je me trouvais à environ 40 à 45 lieux de distance du régiment à Meissen sur l'Elbe près Dresde, lorsqu'une cantinière (la même qui me donna de l'eau-de-vie le 21 août, pour envoyer à notre cher ami) cette femme nous rejoignait pour ce rendre au dépôt; en m'apercevant elle me dit Monsieur j'ai une bien triste nouvelle à vous apprandre, notre aimable M. Madelin est blessé à la tête d'un coup de feu qui n'est pas

1. La lettre écrite sur une feuille de petite dimension semble avoir été inachevée. Après le dernier mot il y a un jambage qui était sans doute le commencement d'un mot qui n'a pu être écrit. (Note de M. le colonel Xardel.)

2. Ce billet est écrit sur un carré de papier grand comme la feuille d'un carnet. Il est sans date, mais M. Jules Madelin, frère cadet du jeune officier, et mon grand-père maternel, avait porté en tête la mention : 22 août 1813, veille de sa mort, et au bas de la page il a écrit la note suivante, en renvoi, après les mots « l'affaire d'hier » du billet :

« C'est la prise et la reprise par trois fois des hauteurs de Wolfsberg qui n'ont été positivement occupées que le lendemain 23 et c'est à cette dernière affaire que mon frère a si malheureusement succombé. »

Je ne sais si mon aïeul avait des raisons particulières pour attribuer la date du 22 à ce billet. Je croirais volontiers que ce billet est un post-scriptum à la lettre du 20, qui elle aussi avait été écrite sur un fragment de papier (mais double de celui du billet). « L'affaire d'hier » voudrait dire alors le combat de Goldberg qui se livra le 19 août.

La mention 40 f. semble se rapporter au total de la dette contractée envers M. Serclet. (Note de M. le colonel Xardel.)

mortel si il est bien soigné; elle l'a porté elle-même à une chambre haute et la plassé sur des matelats, lui a donné un peux de liqueur, ensuite la recommandé à des chirurgiens car elle ne pouvait rester près de lui, à ce qu'elle m'a dit; il était déjà pancé : c'est le 23 août aux environs de Golbert (ou Goldebert) qu'il a reçu ce malheureux coup.

Je ne puis vous peindre, Monsieur avec quelle douleur et quelle sensibilité, j'ai appris cette triste nouvelle.

Combien il m'en a couté pour dissimuler une gayeté qui loin de dissiper mes peines, les augmentait encor plus en considérant Madame! cette tendre et respectable maman! qui en diverses occasions me parut si contante hélas! Je me persuadais que s'était par trop de bontés et de complaisances pour nous quelle était si gaye.

Plusieurs fois mon épouse m'a fait redoubler de soins pour ne point divulguer mon trop pénible secret, car il me semble que nous ne pouvions augmenter le malheur, mais plustôt disposer les tendres père et mère à suporter un deuil auquel ils devaient s'attandre d'instemps à autre.

Cependant j'espert encor, car il est probable que le généreux et tendre M. Eve qui en parle dans sa lettre du 4 septembre l'a vue après qu'il eut connaissance de ce fatale accident; il dit que votre cher Auguste ce porte bien c'est qu'il a des espérances. La dangereuse maladie de M. Eve a mis ce respectable ami dans l'impossibilité de soigner votre cher blessé, puis une autre infinité d'autres circonstances qui ont contrarié nos vœux.

Je vous suplie mon cher monsieur Madelin et madame la trop déplorable maman, de ne pas perdre espoir tout à fait. Je vous ai dit sincèrement la vérité j'espert encor moi-même, quoique partageant avec vous tout le poids d'un aussi pénible malheur. Mon épouse n'est pas moins affligée que moi, et elle partage bien sincèrement votre juste douleur.

Etant dans la douce espérance que vous recevrez Monsieur des nouvelles moins accablantes; je vous prie de me les procurer le plus tôt qu'il vous sera possible.

Vous obligerez infiniment celui qui a l'honneur d'être avec le respect et la sensibilité la plus parfaite.

Monsieur et Madame
Votre très humble et très dévoué serviteur,
Signé : Serclet, officier retiré.

P. S. M. Gay et M. Colomb me chargent de vous dire qu'ils partagent bien sincèrement vos douleurs.

J'attant des nouvelles du régiment si elles vous conserne comme je l'espert, je me ferais l'honneur de vous en faire part.

Communication de M. Charles-Léon-Bernardin.

BULLETIN HISTORIQUE

HISTOIRE EXTÉRIEURE DU SECOND EMPIRE

Depuis la fin de la guerre franco-allemande, les publications relatives à la politique extérieure du Second Empire ont toujours été très nombreuses. Mais il va sans dire qu'au lendemain de la catastrophe de 1870 il ne pouvait être question d'histoire impartiale et critique. La correspondance diplomatique était inaccessible aux historiens (elle n'a pas cessé de l'être) et surtout les passions étaient encore trop vives. Si des documents originaux ont été publiés, et en grand nombre, ils l'ont été, le plus souvent, par des acteurs ou des témoins du drame, dont le véritable but était de dégager leur responsabilité personnelle ou d'exposer, avec preuves à l'appui, leur conception particulière de la politique impériale. Il n'est pas jusqu'aux études d'ensemble, comme celles de Sybel, de Pierre de la Gorce ou d'Émile Ollivier, qui ne présentent, jusqu'à un certain point, l'un ou l'autre de ces caractères, et les nombreux volumes de l'*Empire libéral*, en particulier, quoiqu'ils nous aient appris beaucoup, ne sont pourtant, aux yeux de l'historien, que le copieux et habile plaidoyer d'un très remarquable avocat.

C'est dire que toute cette littérature doit être lue avec critique et utilisée avec précaution. Mais il n'en serait pas moins très injuste de méconnaître les grands services qu'elle a rendus. Elle a périodiquement réveillé, par ses révélations successives, l'intérêt du public pour des questions qui nous passionnent encore aujourd'hui ; elle a fait connaître un nombre considérable de documents authentiques, qui, sans elle, eussent été soustraits longtemps à la curiosité des historiens ; elle a, en grande partie, préparé l'œuvre de l'histoire, puisque Sybel [1], en Allemagne, et

1. Il est vrai que Sybel ne disposait pas seulement des documents déjà publiés, mais aussi et surtout de la correspondance diplomatique conservée dans les Archives prussiennes.

M. de la Gorce en France, ont pu, l'un après l'autre, nous donner, de deux points de vue différents, deux tableaux de la politique extérieure du Second Empire, qui seront sans doute, sur bien des points, corrigés ou précisés par des études plus impartiales ou plus complètes, mais qui n'en sont pas moins de véritables œuvres d'histoire.

Aussi n'est-il pas inutile, avant d'apprécier l'intérêt des publications récentes, de rappeler très brièvement où en était, vers 1910, le travail historique et quels éléments d'information s'offraient dès lors aux historiens. C'étaient avant tout (il ne faut pas les oublier) les documents publiés, au lendemain même des événements, pour les commissions parlementaires des principaux États européens. Livres jaunes, bleus, rouges ou noirs, recueillis en partie dans les *Archives diplomatiques*, ont été composés, sans doute, de pièces choisies, dont le texte même a pu subir des mutilations ou des corrections; ils n'en contiennent pas moins des documents précieux, non seulement parce qu'ils nous montrent sous quel aspect les gouvernements voulaient faire apparaître leur politique, mais aussi parce que, s'ils sont parfois inexacts, ils ne pèchent le plus souvent que par omission : à l'historien de lire entre les lignes! Certains d'entre eux sont même d'importance capitale : tels les livres bleus soumis en 1871 au parlement anglais et dont Albert Sorel a fait un si bon usage dans son *Histoire diplomatique de la guerre franco-allemande*[1].

A ces pièces officielles s'ajoutèrent bientôt des pièces secrètes, dont la chute de l'Empire rendit seule possible la divulgation. Ce furent d'abord les papiers de la famille impériale trouvés aux Tuileries après le 4 septembre et désignés le plus souvent sous le nom de *Papiers des Tuileries*, dont l'édition la plus complète fut la réimpression de 1873[2], mais qui ont été publiés, pour la plupart, dès 1871. Puis ce furent surtout les documents mis au jour, pendant les années qui suivirent immédiatement la guerre, par quelques-uns des ministres ou diplomates dont la responsabilité personnelle était engagée dans les événements de 1866 à 1870 : en 1871, Benedetti inséra, dans *Ma mission en Prusse*[3], le texte d'un assez grand nombre de ses dépêches, ordinaires ou confidentielles; en 1872, le duc de Gramont tenta de justifier sa politique et d'infirmer le témoignage de Benedetti[4]; enfin, en 1873, La Marmora n'hésita pas à publier presque toutes les pièces des négociations de 1866 entre l'Italie, la France et la Prusse[5]!

1. Albert Sorel. *Histoire diplomatique de la guerre franco-allemande.* 2 vol. in-8°. Paris, Plon, 1875.

2. *Papiers secrets et correspondance du Second Empire.* Réimpression complète de l'édition de l'Imprimerie Nationale. In-8°, Paris, Ghio, 1873.

3. Benedetti. *Ma Mission en Prusse.* In-8°. Paris, Henri Plon, 1871.

4. Gramont. *La France et la Prusse avant la guerre.* In-8°, Paris, Dentu, 1872.

5. La Marmora. *Un peu plus de lumière sur les événements politiques et militaires de*

Dès lors, la question des responsabilités était posée devant l'histoire et n'allait pas tarder à provoquer de nouveaux témoignages qui, successivement, posèrent à leur tour des questions nouvelles. Celle des projets d'alliance avec l'Italie et l'Autriche l'avait été déjà par les lettres de Gramont au comte de Beust des 21 décembre 1872 et 8 janvier 1873; mais elle fut précisée par l'article que le prince Napoléon publia, en 1878, dans la *Revue des Deux Mondes*, pour affirmer à nouveau l'existence et commenter le sens réel des « lettres impériales » de 1869. Ce fut l'année suivante, en 1879, le premier livre de ROTHAN, *La politique française en 1866*[1]; puis l'*Allemagne nouvelle*[2], un volume publié par GRAMONT sous le pseudonyme d'ANDREAS MEMOR, et dans lequel il exposait, de son point de vue, les rapports de la France et de la Prusse depuis les origines de la guerre danoise jusqu'aux conséquences de Sadova. Le premier livre de Rothan fut d'ailleurs suivi, quelques années après, de deux autres, qui apportèrent, sur l'affaire du Luxembourg[3] et sur la politique française en 1867[4], le témoignage d'un diplomate singulièrement informé et clairvoyant[5]. Et ce fut encore vers la même époque, en 1882, que le comte d'HARCOURT mit au jour[6] un certain nombre de dépêches de Drouyn de Lhuys, qui vinrent enrichir le dossier formé déjà par Benedetti, Gramont, La Marmora et Rothan.

Cependant la République était définitivement affermie après la crise du Boulangisme; la France s'était réorganisée, elle avait refait ses forces, commencé l'œuvre de son expansion coloniale, et l'Exposition Universelle du Centenaire attestait la renaissance de sa prospérité économique. Les souvenirs de la défaite ne s'effaçaient pas, mais s'apaisaient. Aussi, de 1889 à 1910 l'histoire de la politique extérieure du Second Empire s'est-elle poursuivie avec plus d'ampleur et moins de passion. C'est l'époque des premières œuvres d'ensemble. Dès 1889, SYBEL, à qui Bismarck avait ouvert l'accès des Archives d'État, commençait, en utilisant la Correspondance diplomatique, la publication de son grand

l'année 1866. In-8°. Paris, Dumaine, 1873. (Traduction française de l'ouvrage original, paru à Florence la même année.)

1. Rothan. *La Politique française en 1866*. In-8°. Paris, Calmann-Lévy, 1879.

2. Andreas Memor. *L'Allemagne nouvelle*. Paris, Dentu, 1879. — En 1875, Gramont avait publié, sans nom d'auteur, des « Rectifications historiques » au livre d'Albert Sorel.

3. Rothan. *L'Affaire du Luxembourg*. In-8°. Paris, Calmann-Lévy, 1882.

4. Rothan. *La France et sa politique extérieure en 1867*. 2 vol. in-8°. Paris, Calmann-Lévy, 1887.

5. La Correspondance diplomatique montre bien le prix que l'on attachait, au ministère des Affaires étrangères, aux informations envoyées de Francfort par Rothan. Des extraits de presque toutes ses dépêches ont été envoyées en copie aux principaux postes.

6. Comte Bernard d'Harcourt. *Les quatre ministères de M. Drouyn de Lhuys*. In-8°. Paris, Plon, 1882.

ouvrage, *La Fondation de l'Empire allemand*[1], qu'il continua, dans les mêmes conditions, jusqu'à l'achèvement du tome V, c'est-à-dire jusqu'à la signature de la paix de Prague; et s'il ne put se servir, pour composer les deux derniers volumes, que des documents publiés déjà et de ses souvenirs personnels, il va sans dire que les tomes VI et VII, bien qu'ils n'aient pas la valeur documentaire des cinq premiers, n'en sont pas moins indispensables à l'historien. Ce fut d'autre part en 1894 que MM. Pierre de la Gorce et Émile Ollivier publièrent, presque en même temps, l'un le tome Ier de son *Histoire du Second Empire*[2], l'autre le tome Ier de son *Empire libéral*[3]. M. de la Gorce n'apportait point de documents nouveaux, ou guère, mais il étudiait pour la première fois, avec la politique intérieure, toute la politique étrangère du Second Empire. Quant à M. Émile Ollivier, il entreprenait une œuvre qu'on ne sait trop comment définir, histoire, souvenirs ou plaidoyer, œuvre riche en pièces inédites et en réminiscences personnelles, extrêmement instructive, et toujours suspecte de partialité ou d'erreur : on sait qu'il l'a poursuivie jusqu'au delà du 4 septembre et qu'il étudie en ce moment la guerre elle-même.

En dehors des œuvres d'ensemble, je ne citerai, pendant cette période, qu'un petit nombre d'ouvrages, ceux-là seuls qui ont apporté vraiment à l'histoire du Second Empire une contribution nouvelle, soit en publiant d'importantes pièces inédites, soit en renouvelant les questions que des publications antérieures avaient posées sans les résoudre. C'est ainsi que le premier ouvrage de Louis Thouvenel, composé d'après les papiers de son père, Édouard Thouvenel, ministre des Affaires étrangères de janvier 1860 jusqu'en octobre 1862, a révélé *Le Secret de l'Empereur*[4], l'importance prépondérante de sa politique italienne dans la politique générale du Second Empire; et c'est encore cette politique personnelle de Napoléon III que contribue à élucider le curieux petit livre de Grabinski sur le comte Arese[5]. D'autres ouvrages de Louis Thouvenel — *Nicolas Ier et Napoléon III*[6]; *Trois années de la question d'Orient*[7]; *Pages de l'histoire du Second Empire*[8] — ont fait mieux

1. Sybel (Heinrich von). *Die Begründung des deutschen Reichs durch Wilhelm I.* 7 vol. in-8° München und Leipzig, 1889-1894.

2. P. de la Gorce. *Histoire du Second Empire.* 7 vol. in-8°. Paris, Plon, 1894-1905.

3. Émile Ollivier. *L'Empire libéral.* Paris, Garnier. 16 vol. in-8°, de 1894 à 1912.

4. L. Thouvenel. *Le Secret de l'Empereur.* 2 vol. in-8°. Paris, Calmann-Lévy, 1889.

5. Grabinski. *Un ami de Napoléon III. Le comte Arese et la politique italienne sous le Second Empire.* In-12. Paris, Bahl, 1897.

6. L. Thouvenel. *Nicolas Ier et Napoléon III. Les préliminaires de la guerre de Crimée.* In-8°. Paris, Calmann-Lévy, 1891.

7. L. Thouvenel. *Trois années de la question d'Orient.* In-8°. Paris, Calmann-Lévy, 1897.

8. L. Thouvenel. *Pages de l'histoire du Second Empire.* In-8°. Paris, Plon, 1903. — L'auteur y revient aussi sur la question italienne.

connaître, quoique de façon encore fragmentaire, l'histoire des relations de la France avec la Russie avant, pendant et après la guerre de Crimée. Les extraits des *Mémoires de Morny*[1] nous ont appris l'importance de son ambassade auprès d'Alexandre II, en 1856-1857, et le rapprochement qui en résulta entre les cabinets de Saint-Pétersbourg et des Tuileries. Les *Souvenirs du général comte Fleury*[2] et l'ouvrage tiré de ses papiers sous le titre : *La France et la Russie en 1870*[3], ont mis au jour une bonne partie des dépêches confidentielles échangées entre l'Empereur et son Grand Écuyer, au cours des trois plus importantes missions qui furent confiées à celui-ci, en décembre 1863 à Copenhague et à Berlin, en 1867 à Florence, en 1870 à Saint-Pétersbourg. L'étude de M. Émile Bourgeois sur les *Dernières alliances de l'Empire et la question romaine*[4] a mis en pleine lumière les conséquences funestes de la politique italienne de Napoléon III et de son obstination à maintenir, contre l'Italie, le pouvoir temporel. Enfin, en 1910, M. Henri Welschinger a serré de plus près, en réfutant le plaidoyer d'Émile Ollivier, l'émouvante histoire des journées décisives du 6 au 15 juillet 1870[5].

Cette courte revue des travaux publiés de 1871 à 1910 est volontairement très incomplète. Mais je n'en tirerai que deux conclusions. La première, c'est que l'histoire de la politique extérieure du Second Empire, commencée dès 1871, a été entreprise et poursuivie le plus souvent sans méthode, tantôt dans un but de justification personnelle, tantôt au hasard de l'occasion, qui faisait apparaître et permettait d'utiliser de nouveaux documents inédits. Aussi reste-t-elle fragmentaire et rarement définitive, même pour de courtes périodes. Elle est assez avancée pourtant, et la masse des documents publiés est assez considérable pour que les grandes lignes s'en dégagent avec une suffisante certitude et pour que les chercheurs n'aient plus grand espoir d'y faire de sensationnelles découvertes. Compléter, préciser, rectifier, telle est désormais la tâche qui s'impose. C'est bien celle de la véritable histoire, dont l'heure est venue. Et certes elle apportera, à ceux qui s'y dévoueront, assez de satisfactions encore, puisque ses résultats permettront

1. *Une Ambassade en Russie (1856)*. Extrait des mémoires du duc de Morny. In-12. Paris, Ollendorff, 1891.

2. *Souvenirs du général comte Fleury (1837-1867)*. 2 vol. in-8°. Paris, Plon, 1897-1898.

3. Comte Fleury. *La France et la Russie en 1870*, d'après les papiers du général comte Fleury. In-8°. Paris, Émile-Paul, 1902.

4. C'est la seconde partie de l'ouvrage publié par MM. Émile Bourgeois et E. Clermont, sous le titre d'ensemble : *Rome et Napoléon III*. Paris, Colin, 1907. — M. Bourgeois a pu consulter une partie de la Correspondance de l'Ambassade de France en Autriche, au ministère des Affaires étrangères.

5. Henri Welschinger. *La guerre de 1870, causes et responsabilités*. 2 vol. in-8°. Paris, Plon, 1910.

seuls de fixer le vrai caractère de la politique impériale et de la comprendre complètement.

*
* *

Il est donc naturel que les ouvrages publiés depuis 1910 ne présentent plus les mêmes caractères que ceux qui les ont précédés. Ce sont d'abord deux monographies : *Les Origines de la guerre de Crimée*[1] par M. Edmond Bapst, et *Alexandre II, Gortchakoff et Napoléon III*[2], par M. François Charles-Roux; puis un recueil de documents, entrepris par le ministère des Affaires étrangères sous le titre : *Les Origines diplomatiques de la guerre de 1870-71*[3], et dont six volumes ont paru jusqu'ici.

Je ne veux pas dire que des considérations d'actualité n'aient pas été pour quelque chose dans la composition du volume de M. Bapst ou dans la publication de celui de M. Charles-Roux. Les événements contemporains donnent évidemment un intérêt particulier à l'étude des relations de la France avec la Russie et l'on retrouve, dans certains chapitres de M. Bapst, comme dans l'ouvrage entier de M. Charles-Roux, des préoccupations très analogues à celles qui nous ont valu, en janvier 1912, l'article donné par M. Serge Goriaïnow à la *Revue de Paris : Les étapes de l'alliance franco-russe.* Mais les deux ouvrages n'en ont pas moins nettement le caractère de monographies : ils ne cherchent point à justifier une thèse; ils n'ont pas d'autre but que d'élucider le mieux possible, en utilisant la correspondance diplomatique encore inédite, la politique de la France en Russie, soit avant, soit depuis la guerre de Crimée.

Le livre de M. Bapst se recommande aux lecteurs, selon l'usage, par un titre qui n'en indique pas le contenu de façon très exacte, mais que corrige un sous-titre plus austère : *La France et la Russie de 1848 à 1854.* C'est en effet du printemps de 1850 que l'on peut dater la plus lointaine origine de la guerre de Crimée, puisque c'est alors seulement qu'une note, remise au grand-vizir par le général Aupick, ministre de France à Constantinople, énonça la première revendication française au sujet des Lieux Saints. Encore la question ne se posa-t-elle vraiment que l'année suivante, quand le marquis de La Valette eut remplacé à Constantinople le général Aupick. Or M. Bapst a consacré près de sept chapitres (sur

1. Edmond Bapst. *Les Origines de la guerre de Crimée.* In-8°. Paris, Delagrave, 1912.
2. François Charles-Roux. *Alexandre II, Gortchakoff et Napoléon III.* In-8°. Paris, Plon, 1913.
3. *Les Origines diplomatiques de la guerre de 1870-1871.* Recueil de documents publié par le ministère des Affaires étrangères. In-8°. Paris, Ficker. Les tomes I à VI ont paru de 1910 à 1912. — Le tome VII paraîtra sans doute avant cet article.

seize) à la période qui s'étend depuis la révolution de février jusqu'au coup d'État de décembre. Il est permis de penser qu'il aurait pu la traiter plus brièvement, car elle est singulièrement vide de faits notables. Nous y voyons comment Nicolas Ier, lorsqu'il apprit la révolution de février, se contenta de rompre officiellement les relations diplomatiques avec la France et maintint à son poste, sans caractère, le chargé d'affaires qui le représentait à Paris, Nicolas Kisselef; comment il accueillit à Saint-Pétersbourg, en septembre, le général Le Flô, dont la franchise toute militaire, mais très avisée, eut vite fait de le conquérir, mais dont la mission, encore officieuse, fut prématurément terminée par l'élection présidentielle du 10 décembre; comment enfin, pendant le ministère de Tocqueville, la réconciliation commencée fut compromise par les maladresses du premier représentant officiel de la France en Russie, La Moricière.

A partir du 31 octobre 1849, les circonstances devinrent un peu plus favorables : Nicolas Ier était reconnaissant à Louis-Napoléon d'avoir rétabli l'ordre en France et le successeur de La Moricière, un général encore, Castelbajac, sut rapidement se concilier la faveur personnelle du Tsar; mais le Prince-Président commençait à chercher son point d'appui en Angleterrre et bientôt les premiers symptômes d'une restauration napoléonienne inquiétèrent le Tsar. On sait comment, après le rétablissesement de l'empire, Nicolas Ier, qui dut accréditer Kisselef auprès du nouvel empereur, ne put s'empêcher de manifester son mécontentement, en substituant, dans les lettres de créance, une formule inusitée : « Grand et bon ami », à la formule traditionnelle : « Monsieur mon frère », et l'on sait aussi comment Napoléon eut l'esprit d'en exprimer au Tsar sa reconnaissance, en rappelant que « si l'on subit ses frères, on choisit ses amis. »

Mais à ce moment, et depuis près d'un an déjà, l'affaire des Lieux Saints avait pris une forme plus dangereuse, par l'intervention passionnée d'un nouveau ministre de France à Constantinople, La Valette. M. Bapst en suit dès lors le développement pas à pas, jusqu'à l'entrée de l'escadre anglo-française dans la mer Noire. Je voudrais dire l'impression qui se dégage, à mon avis, des deux cent cinquante pages qu'il y consacre et qui sont évidemment la partie la plus importante de son livre.

Voici à peu près, semble-t-il, comment on pourrait résumer, d'après M. Bapst, les origines de la guerre de Crimée, en les dégageant du détail des négociations, qui prend ici la plus grande place. — Premier point : l'affaire des Lieux Saints ne saurait être la véritable cause de la guerre; elle n'a même été que l'occasion du conflit diplomatique. Sans doute la fameuse conversation de Nicolas Ier avec Sir Hamilton Seymour sur les destinées de « l'homme malade » se place aussitôt après que La

Valette eut obtenu l'exécution du firman du 8 février 1852, que le Tsar croyait annulé par le firman contradictoire du 21 mars. Mais Nicolas Ier, dans ses propos à l'ambassadeur anglais, n'insista guère sur les griefs récents; un peu plus tard, le prince Menchikoff, lorsqu'il partit pour Constantinople, ne cacha pas que l'affaire des Lieux Saints était, parmi les objets de sa mission, « d'ordre secondaire »; enfin et surtout cette affaire venait d'être réglée à la satisfaction commune, quand Menchikoff, en présentant au divan sa note du 5 mai 1853, fit brusquement apparaître un danger nouveau. La vraie cause du conflit diplomatique, ce fut une exigence russe que rien ne faisait prévoir : le Tsar ne prétendait pas seulement maintenir les privilèges traditionnels de l'Église orthodoxe dans l'Empire Ottoman, mais leur assurer la garantie formelle d'un traité particulier, conclu entre la Russie et le sultan, c'est-à-dire placer en fait sous le protectorat russe dix ou douze millions de sujets turcs.

Second point : c'était uniquement un succès diplomatique que recherchait le Tsar; la guerre était exclue de ses plans et pas plus que lui ne la désiraient ni l'Angleterre ni la France. A Londres, le ministère Aberdeen était incontestablement pacifique; à Paris, le gouvernement impérial s'efforça jusqu'au bout d'éviter la rupture; et quant au Tsar, on ne peut croire qu'il cherchait la guerre, quand on le voit, malgré l'échec de Menchikoff, atténuer progressivement ses exigences, se prêter avec patience à la recherche d'un expédient et accepter aussitôt, en juin 1853, celui que suggéra notre chargé d'affaires à Vienne, Bourqueney, et dont Drouyn de Lhuys ne voulut pas, puis, le 3 août, la « note de Vienne » élaborée en commun par Buol, Bourqueney et Westmoreland.

Troisième point : la guerre que ne souhaitaient ni la Russie, ni l'Angleterre, ni la France, ni la Turquie, ni l'Autriche, fut rendue inévitable par l'action personnelle de quelques diplomates, qui s'inspirèrent moins de leurs ordres que de leurs passions. Celui qui en porte la responsabilité principale, c'est évidemment l'ambassadeur d'Angleterre auprès du Sultan, lord Stratford de Redcliffe, qui, nous dit M. Bapst, « n'avait jamais pu pardonner » au Tsar « d'avoir refusé jadis de l'agréer à Saint-Pétersbourg comme ambassadeur d'Angleterre [1] » et qui ne pardonna pas plus à Menchikoff d'avoir éludé l'offre de son entremise. Mais il faut aussi noter les mauvaises dispositions réciproques de Drouyn de Lhuys et de Nesselrode; la rudesse du chargé d'affaires russe à Constantinople, Titof; enfin le panslavisme intransigeant de presque tous ceux qui, en sous-ordre, collaborèrent avec Nesselrode, comme Balabine, Seniavine ou Labensky. Tous contribuèrent à faire écarter les expédients, à traîner en longueur les discussions, à irriter les chancelleries jusqu'au jour où l'intervention impérieuse de lord Stratford emporta la rupture.

1. En 1832.

Je dois avouer que cette conception des origines de la guerre de Crimée ne me paraît pas suffisante. Il faut vraiment, pour s'en contenter, admettre bien des choses : d'abord que les ministres anglais, tout en désapprouvant les initiatives aventureuses de lord Stratford, n'aient jamais rien fait pour les empêcher et en aient subi docilement les conséquences; puis que le Cabinet des Tuileries n'ait pas su, au cours de négociations qui se prolongèrent pendant deux ans, se dégager d'une affaire où il regrettait de s'être compromis; et surtout, que la politique de Nicolas Ier ait sans cesse flotté, au gré des influences que subissait le Tsar, et que son apparente perfidie n'ait été qu'incohérence [1].

Je ne prétends pas que les affirmations de M. Bapst soient inexactes en elles-mêmes, mais seulement qu'elles ne nous fournissent pas, à elles seules, une explication complète des faits. C'est bien là, je crois, l'impression que nous laisse la lecture du livre. Nous sentons qu'il y manque quelque chose, parce qu'à travers les négociations compliquées dont l'auteur nous fait suivre les détours, nous n'apercevons guère, dans leur ensemble, ni la politique française, ni la politique anglaise, ni la politique russe en Orient; et parce que, si M. Bapst nous renseigne sur tout ce que contient la correspondance, il ne nous dit pas assez ce que l'on n'y trouve pas : je veux dire les grands courants d'opinion que les diplomates subissent, mais dont ils ne nous parlent guère, et les principes directeurs auxquels chaque gouvernement s'efforce de conformer ses actes, mais qui, par nature, restent secrets. Au contraire, dès que l'on en tient compte, tout s'éclaire.

Il est certain que l'affaire des Lieux Saints n'a pas été la cause directe de la guerre de Crimée; mais on se tromperait fort si l'on n'y voyait qu'une simple querelle de moines. Elle fut l'un des épisodes de la grande croisade catholique, commencée par la diplomatie française, dès le règne de Louis-Philippe, en Océanie et en Chine, et continuée par elle, pendant tout le Second Empire, en Chine encore, en Indo-Chine et au Liban [2]. Aussi Napoléon III, que le parti catholique avait porté au pouvoir et dont l'Église restait le meilleur soutien, ne pouvait-il abandonner les moines latins de Jérusalem, et l'affaire des Lieux Saints, si minime qu'elle fût, était-elle un de ces incidents qui peuvent conduire aux plus graves conflits. Le jour où La Valette, par ses revendications éclatantes, avait lié la politique française aux ambitions

1. L'auteur le dit formellement, p. 395. « On a voulu voir des preuves de perfidie dans les contradictions assez nombreuses qui furent alors relevées entre les paroles de l'empereur Nicolas et les actes de sa diplomatie; nous croyons qu'il y eut là beaucoup plus d'incohérence que de perfidie, mais cette incohérence, dont notre récit a déjà noté des exemples, devait aller en s'accroissant jusqu'à l'explosion de la crise finale. »

2. Voir Émile Bourgeois, *Manuel historique de politique étrangère*, t. III, p. 574 et suiv.

catholiques en Orient, il avait imposé au Tsar l'obligation de soutenir les orthodoxes et d'affirmer leurs ambitions rivales. C'était renouveler le conflit d'influence des Slaves et des Latins à Constantinople; c'était rouvrir la question d'Orient, en lui donnant la forme la mieux faite pour surexciter les passions populaires, celle d'une querelle de religions.

Or, dès que la question d'Orient se trouvait posée, peu importait que l'Angleterre et la France eussent ou non prévu l'événement : on peut croire qu'elles ne désiraient pas la guerre; on ne peut pas dire qu'elles fussent résolues à ne la faire en aucun cas. En fait, Napoléon III hésita tant qu'il ne se sentit pas d'accord avec Londres; puis il accepta sans déplaisir l'idée d'une guerre qui ne paraissait pas très périlleuse et qui pouvait donner au régime impérial le prestige de la victoire, tout en lui assurant à l'intérieur l'appui de l'Église, au dehors l'alliance anglaise. Lord Aberdeen resta pacifique tant qu'il put croire que la Russie céderait; mais quand il comprit que la guerre pouvait seule empêcher le Tsar de rétablir son influence à Constantinople, il ne désavoua pas lord Stratford. Et ce qui prouve que la guerre de Crimée ne fut point, autant qu'on veut bien le dire, une guerre de hasard, c'est l'enthousiasme qu'elle suscita dans le peuple anglais tout entier, et parmi les catholiques de France, qui la célébrèrent comme une croisade.

Quant à la politique russe, si elle nous paraît incohérente, je crois que c'est uniquement parce que nous en connaissons mal les desseins réels. Sans doute, Nicolas Ier s'est fait illusion sur les tendances de la politique anglaise et plus encore sur la reconnaissance autrichienne. Mais il est difficile d'admettre qu'il se fût engagé à fond en envoyant Menchikoff à Constantinople, s'il n'eût pas été résolu à atteindre un résultat précis, et qui devait être, à ses yeux, de grande importance. Ce résultat, ce n'était certainement pas le partage de l'empire ottoman, bien qu'il en parlât à Sir Hamilton Seymour au moment même où Menchikoff s'embarquait à Sébastopol; ce n'était même pas nécessairement ce protectorat exclusif des Chrétiens orthodoxes, que lui eût assuré la convention dont Menchikoff réclama d'abord la signature; mais ce devait être, tout au moins, un acte quelconque — peu en importait la forme, pourvu qu'il conduisît au but — qui rendît de nouveau possible, malgré la Convention des Détroits, une action isolée de la Russie dans la péninsule des Balkans [1]. Douze ans plus tôt, en 1841, la diplomatie russe avait commis une lourde

1. Il suffit, pour s'en convaincre, d'examiner de ce point de vue les différents projets de note qui furent proposés à l'acceptation du Tsar et de la Porte après l'ambassade de Menchikoff. La Russie ne s'est montrée prête à accueillir que ceux qui lui ménageaient cette possibilité. Tel fut le projet Bourqueney, que Drouyn de Lhuys eut tout à fait raison d'écarter. « Au fond, écrivait à ce moment Nesselrode à un diplomate russe, ce que Bourqueney a inventé est plus que nous n'avons demandé. » P. 403, note 1.

faute, que M. Goriaïnow a mise en pleine lumière dans son livre capital, *Le Bosphore et les Dardanelles*[1] : elle avait permis que l'Europe plaçât l'Empire ottoman sous la garantie collective et solidaire des cinq grandes puissances, qui s'interdisaient, par là même, toute initiative séparée. Peut-on s'étonner que le Tsar s'efforçât de réparer la faute, de se ménager les moyens d'agir à nouveau dans les Balkans sans consulter l'Europe, de revenir en un mot (fût-ce au risque d'une guerre), par delà la Convention des Détroits, à la politique d'Unkiar-Skelessi[2]?

A vrai dire, le succès était impossible : après la mort de Nicolas Ier et la prise de Sébastopol, la Russie dut subir l'humiliation du Congrès de Paris et la neutralisation de la mer Noire. Et c'est ici que nous trouvons un nouveau guide, M. Charles-Roux.

*
* *

M. Charles-Roux étudie les relations diplomatiques de la France et de la Russie — de Napoléon III avec Alexandre II et Gortchakoff — depuis l'avènement d'Alexandre II jusqu'à la chute de l'Empire en France, ou même, plus exactement, jusqu'au traité de Francfort. Cette étude d'ensemble a été précédée de plusieurs études partielles, qui ont paru sous forme d'articles, dans la *Revue historique*, et que M. Charles-Roux, cela va sans dire, a reprises, mais en les adaptant au plan chronologique qu'il a presque toujours suivi dans son livre. Ces études partielles portaient les titres suivants : *La Russie et l'alliance anglo-française après la guerre de Crimée; La Russie et la politique italienne de Napoléon III; la Russie, la France et la question d'Orient après la guerre de Crimée; La France et l'entente russo-prussienne après la guerre de Crimée*[3].

Dans sa forme définitive, l'ouvrage, bien qu'il ne manque point d'unité, se compose de quatre parties, qu'il convient de distinguer.

La première (livre Ier : La fin de la guerre de Crimée et le Congrès de Paris) me semble beaucoup moins intéressante que les trois autres. Le récit y commence, sans préparation aucune, au 2 mars 1855, c'est-à-dire à la mort de Nicolas Ier, en pleine guerre de Crimée. Il paraît avoir été fait, presque uniquement, d'après les imprimés, surtout d'après Jomini et Thouvenel, bien que l'auteur cite aussi, de loin en loin, quelques dépêches

1. Il est surprenant que M. Bapst ne fasse aucune allusion au livre de M. Goriaïnow, dont le texte français a paru au milieu de l'année 1910.

2. M. Bapst emploie l'expression : « l'Empereur », pour désigner Napoléon III et Nicolas Ier, ce qui donne lieu à bien des ambiguïtés. Pourquoi ne pas dire : « Le Tsar »? — L'impression est très suffisamment correcte. Je signale à M. Bapst que la même note se trouve répétée aux p. 336 et 347.

3. *Revue historique*, t. CI, p. 272; t. CV, p. 35 et 277; t. CIX, p. 272; et t. CXII, p. 28.

inédites; et il nous apprend bien peu de choses. Il me semble que le vrai point de départ de l'étude de M. Charles-Roux, telle qu'il l'avait conçue, c'était le traité de Paris, bien plutôt que l'avènement d'Alexandre II; aux sept chapitres du livre Ier, j'aurais préféré un simple chapitre d'introduction, dans lequel M. Charles-Roux nous eût rappelé de façon précise la place que tient le traité de Paris dans l'histoire de la politique russe, les circonstances qui ont obligé le Tsar de le subir, et l'attitude significative de Napoléon III, pendant le Congrès, entre ses alliés, les Anglais, dont il entendait ne point se séparer, et ses adversaires, les Russes, qu'il s'efforça de ménager autant que l'alliance anglaise le lui permit. Le reste (je veux dire toutes les négociations relatives aux quatre points, puis à l'ultimatum autrichien du 28 décembre 1855, ainsi que les pourparlers autour de la table du Congrès) importait peu, puisque l'histoire en a été faite et que M. Charles-Roux ne pouvait la renouveler. Et le tout donne l'impression d'avoir été ajouté après coup au livre.

La seconde partie, c'est le livre II, la mission Morny. M. Charles-Roux en a écrit les quatre chapitres d'après la correspondance de l'ambassadeur, qui a été publiée, en partie seulement, sous le titre : *Extrait des Mémoires du duc de Morny; une ambassade en Russie.* Il y suit, jusque dans le détail, les négociations relatives à l'exécution du traité de Paris et aux prétentions contraires des Russes et des Turcs sur un bourg de la frontière moldave, Bolgrad, et sur un ilôt voisin de l'embouchure du Danube, l'île des Serpents; puis les efforts de Morny pour rapprocher les deux empereurs, malgré le désaccord de leurs tendances en Grèce, à Naples et en Piémont. Mais, à travers tout ce détail, M. Charles-Roux nous fait bien comprendre la politique de Napoléon III et celle du Tsar. Celui-ci n'a qu'un but : rendre à la Russie sa place en Orient, c'est-à-dire réparer l'échec infligé à la diplomatie russe par la Convention des Détroits, confirmée et aggravée par le traité de Paris. M. Charles-Roux a tout à fait raison de l'affirmer; et peut-être aurait-il pu le faire avec plus de force encore, s'il avait tenu compte du livre de M. Goriaïnow. En tout cas, ce qu'il montre bien, c'est que la diplomatie russe ne pouvait songer à jouer de nouveau un rôle dans les Balkans tant que durerait l'alliance anglo-française et que le seul moyen qu'elle eût de rompre ou de relâcher cette alliance, c'était de s'entendre avec Napoléon III. Aussi s'efforça-t-elle d'abord de faire approuver par l'Empereur l'interprétation russe des clauses de la paix, ce qui eût placé le cabinet des Tuileries dans une situation délicate à l'égard du cabinet de Saint-James, qui soutenait l'interprétation contraire; puis (quand l'accord sur Bolgrad et l'île des Serpents fut intervenu) elle travailla à préparer une entente franco-russe basée sur la réciprocité des services que les deux gouvernements pourraient se rendre l'un à l'autre, l'un en Orient, l'autre en Occident.

Gortchakoff trouva dans Morny un auxiliaire habile et influent. Celui-ci, qui déjà, avant le Congrès, avait préparé les voies à des pourparlers officieux, pressa tant qu'il put Napoléon III de substituer l'alliance russe, qui s'offrait, à celle des Anglais, qui ne le ménageaient guère. Mais Napoléon III n'entendait point se séparer des Anglais pour gagner les Russes. Tout au contraire, il voulait, semble-t-il, réconcilier Anglais et Russes, et les faire collaborer au grand œuvre qu'il méditait. Ne rêvait-il pas, si nous en croyons sa correspondance particulière avec Morny, de les associer à la France pour résoudre, par une entente intelligente et sincère, toutes les grandes questions qui divisaient l'Europe? D'ailleurs cette ambition généreuse et chimérique enveloppait, comme il arrivait souvent, un dessein plus précis, l'affranchissement de l'Italie par le Piémont; et pour réaliser ce dessein, l'Empereur avait aussi besoin, tout à la fois, de l'alliance anglaise et de la bienveillance russe, mais de la première avant tout. Il ne pouvait espérer que le Tsar l'aiderait à affranchir l'Italie; ce qu'il attendait de lui, c'était uniquement une neutralité bienveillante, qui inquiétât l'Autriche, contînt la Prusse et permît à l'Empereur de dégarnir, sans imprudence, la frontière du Rhin. Tel était le but de la politique française, et la limite de ses complaisances envers la Russie se trouvait par là même définie. Mais n'est-il pas intéressant de constater qu'aussitôt après le Congrès de Paris toute la politique étrangère de Napoléon III est subordonnée déjà à ses projets italiens?

Avec la troisième partie du livre de M. Charles-Roux (L'entrevue de Stuttgart. L'Italie et l'Orient), nous sommes vraiment au cœur du sujet. Ce fut à Stuttgart, à la fin de septembre 1857, que Napoléon et Alexandre posèrent les principes d'une « association politique », qui comportait, nous dit M. Charles-Roux, « des complaisances réciproques de la Russie pour la France sur le Danube et en Italie, de la France pour la Russie en Orient » et qui dura quatre années au moins, jusqu'à l'insurrection polonaise. L'auteur étudie l'entrevue et cherche à en déterminer les résultats d'après les renseignements fournis par Rothan, qui était alors secrétaire de la légation de France en Wurtemberg, et les précisions apportées par M. Goriaïnow, dans son article de la *Revue de Paris*. C'est d'après M. Goriaïnow qu'il croit pouvoir affirmer, contrairement à l'opinion de Rothan, qu'aucun protocole ne fut signé à Stuttgart, bien que les minutes de trois projets différents soient conservées dans les Archives russes. Il semble bien, en effet, qu'après réflexion les deux souverains se soient décidés à ne rien écrire et à se promettre simplement de s'entendre au préalable sur toutes les questions d'intérêt européen, ainsi que sur toutes celles qui les intéresseraient plus particulièrement l'un ou l'autre, soit en Italie, soit en Orient.

L'entente prenait ainsi un caractère de confiance personnelle qui plut à Alexandre II. Mais cette forme même en marquait les limites. Si Napoléon et Alexandre s'étaient trouvés d'accord pour ne point formuler leurs projets, n'était-ce pas parce qu'ils sentaient qu'ils n'y seraient pas parvenus? Comment le Tsar aurait-il pu, sans répudier toute la politique russe, donner carte blanche à l'Empereur pour affranchir et réorganiser l'Italie? Comment Napoléon qui ne voulait ni ne pouvait se brouiller avec l'Angleterre, aurait-il laissé au Tsar les mains libres en Orient? Mais tous deux comprenaient très bien qu'ils avaient besoin l'un de l'autre; Alexandre, parce qu'il lui était impossible de prendre aucune initiative dans les Balkans sans la complicité du gouvernement français, qui seule pouvait neutraliser la mauvaise volonté de l'Angleterre; Napoléon, parce que seule la Russie pouvait exercer sur l'Allemagne la pression nécessaire pour empêcher celle-ci de se joindre à l'Autriche, le jour où l'Autriche et la France se rencontreraient en Italie. C'est pourquoi, quelque temps après, Walewski déclarait à Kisselef que « la résolution de s'entendre au préalable sur toutes les questions valait mieux, selon lui, qu'un traité ». Ainsi pourrait-on du moins chercher et trouver, au jour le jour, les expédients qui permettraient de marcher d'accord. Et qui sait si, plus tard, l'affaire italienne terminée (car Napoléon ne pouvait prévoir qu'elle durerait plus que son règne), la situation ne deviendrait point telle que les deux empereurs eussent intérêt à s'entendre plus étroitement?

En fait, il semble bien que cet accord précaire fut tout au profit de Napoléon III. Tandis que le traité de Paris restait intact, Napoléon put procurer aux Roumains l'union administrative, qui présageait et préparait l'union politique; il put surtout régler l'affaire italienne — ou du moins la première phase de l'affaire italienne — sans que de trop graves difficultés internationales se fussent ajoutées aux embarras que lui donnèrent les Italiens eux-mêmes. Mais, à chaque étape, il avait dû faire un nouvel effort : ce furent, avant la guerre d'Italie, les deux missions de La Roncière Le Noury à Saint-Pétersbourg, en janvier et février 1859; ce fut, avant l'annexion des duchés au Piémont et de la Savoie à la France, la mission du colonel Reille; ce fut enfin, en septembre 1860, pour protéger le Piémont contre un retour offensif de l'Autriche, le memorandum de Thouvenel, qui détermina l'attitude du Tsar à l'entrevue de Varsovie. Encore Napoléon n'avait-il reçu des Russes, en 1859, qu'une aide limitée et incertaine, à tel point que M. Charles-Roux croit pouvoir affirmer que « depuis le début de la guerre d'Italie jusqu'à la signature de l'armistice, c'est à eux qu'a appartenu la véritable direction des événements ».

Dès cette époque, M. Charles-Roux signale avec insistance un autre

fait : c'est l'importance des relations personnelles qui ont uni, pendant tout le XIXe siècle, les tsars aux rois de Prusse, Nicolas Ier à son beau-frère, Frédéric-Guillaume IV, puis Alexandre II à ses deux oncles, Frédéric-Guillaume et Guillaume Ier. Ce fut déjà le désir de ménager la Prusse, en même temps que la crainte éveillée par le progrès des idées révolutionnaires en Italie qui, nous dit M. Charles-Roux, fit « fléchir l'appui de la Russie après Solférino ». Dès 1859, la diplomatie française était donc avertie qu'elle ne devait pas compter sur les Russes contre la Prusse. Mais s'en inquiétait-on beaucoup aux Tuileries, où l'on voyait sans déplaisir croître les ambitions prussiennes? Ne se disait-on pas, tout au contraire, qu'un jour peut-être, entre la Prusse et la France, la Russie servirait de trait d'union?

Enfin dans une quatrième partie (qui comprend les deux derniers livres), M. Charles-Roux étudie ce qu'est devenue, après 1862 et jusqu'en 1870, « l'association politique » franco-russe inaugurée par l'entrevue de Stuttgart.

On sait qu'en 1863 l'intervention de la diplomatie française dans les affaires de Pologne faillit la rompre tout à fait. Ici, M. Charles-Roux se montre sévère (je ne dis pas qu'il soit injuste, mais je n'en sais rien) à l'égard de Drouyn de Lhuys. Il note les préventions du ministre contre la Russie et le ton que prend la correspondance dès son arrivée au ministère, le 15 octobre 1862. Aux ménagements qu'avaient su garder Thouvenel succèdent aussitôt les démarches imprudentes : observations au gouvernement prussien après la signature de la convention Alvensleben; proposition immédiate au gouvernement anglais de remettre simultanément à Berlin, puis à Saint-Pétersbourg, une note identique; conseils indiscrets transmis à Gortchakoff; dépêche du 17 février, qui charge le successeur de Morny, Montebello, de « recommander au cabinet de Saint-Pétersbourg une politique de réparation et de progrès » et fait allusion aux garanties données à la Pologne par l'acte final du Congrès de Vienne; enfin, quand notre ambassadeur, effrayé des instructions reçues, avertit Drouyn de Lhuys qu'il va « porter une atteinte grave à nos rapports avec la Russie », nouvelle dépêche, plus péremptoire, qui ne permet pas à Montebello de différer la démarche prescrite. « Ce que vous avez voulu, écrivit celui-ci quelques jours après, c'est que la Russie ne pût se méprendre sur notre manière de voir... ; ce but est aujourd'hui complètement atteint. » De mars à novembre les relations ne cessèrent de se tendre de plus en plus. En novembre, il ne semblait rester à Napoléon III d'autre issue qu'une guerre, où l'Angleterre et l'Autriche ne le suivraient pas, ou que l'humiliation d'un échec accepté en silence. Napoléon échappa à l'alternative par la proposition d'un Congrès. Mais l'entente franco-russe n'existait plus et les conséquences s'en firent

cruellement sentir en 1866, quand les deux gouvernements, déconcertés par les victoires prussiennes, essayèrent en vain de se rapprocher et d'agir. « Surpris par la crise, écrit M. Charles-Roux, dans un état d'éloignement politique et de mutuelle défiance qui ne laissait plus subsister entre eux que des rapports diplomatiques languissants; n'ayant ni l'un ni l'autre de volonté arrêtée ni de plan nettement conçu; ne se sentant pas portés l'un vers l'autre par un intérêt supérieur; conservant l'un et l'autre des arrière-pensées qu'ils ne se confiaient pas, ils n'avaient jamais, au cours de leurs fluctuations, voulu la même chose au même moment. »

Pourtant, à la fin de l'année 1866, la Russie fit un dernier effort pour s'assurer l'appui de la diplomatie française en Orient, et l'on put croire, au début de 1867, que l'entente se rétablissait. Elle s'ébaucha, parut prendre forme, mais ne s'acheva pas. Le marquis de Moustier lui préféra l'espérance illusoire d'un accord direct avec la Prusse. Et quand, en octobre 1867, le général Fleury reçut pour mission de plaire à Saint-Pétersbourg et d'y effacer le souvenir des dissentiments anciens, il ne put remporter qu'un succès personnel, dont la France ne profita pas. L'heure était passée.

On voit, par cette rapide analyse, tout l'intérêt des questions étudiées par M. Charles-Roux et le long effort que son livre suppose. Ce n'est pas qu'il ait épuisé le sujet et il n'y pouvait prétendre. Les Archives russes lui sont restées fermées, cela va sans dire : il n'a donc pu juger les choses que du point de vue français [1]. Quant aux Archives françaises elles-mêmes, elles ne lui ont été qu'entr'ouvertes. Dans quelles conditions? Dans quelle mesure? Je n'en sais rien. Mais on est bien forcé d'en signaler deux conséquences regrettables. La première, c'est que nous n'avons pas de renseignements précis sur la documentation de M. Charles-Roux. Je ne dis pas, et je ne crois pas un instant, qu'elle puisse être inexacte [2]. Mais est-elle complète? M. Charles-Roux a-t-il

1. On peut s'étonner que M. Charles-Roux ne fasse aucune allusion, ni à l'ouvrage de Goriaïnow, paru dans l'été de 1910, ni aux articles de G. Troubetzkoï sur les Préliminaires de la Conférence de Londres (*Revue d'histoire diplomatique*, 1909), ni même aux *Origines diplomatiques de la guerre de 1870-1871*, dont les trois premiers volumes datent de 1910 également. On trouvera dans ce recueil des dépêches de Massignac, chargé d'affaires à Saint-Pétersbourg, que M. Charles-Roux cite comme inédites. D'autre part, M. Charles-Roux, qui cherche à élucider la mission de Manteuffel à Saint-Pétersbourg, en août 1866, aurait trouvé dans Goriaïnow quelques indications à ce sujet, et surtout deux citations importantes, l'une de la lettre de Guillaume Ier que Manteuffel remit au Tsar, et l'autre de la réponse adressée par Alexandre II au roi de Prusse (Goriaïnow. *Le Bosphore et les Dardanelles*, p. 146-147).

2. Je suis pourtant obligé de noter que M. Charles-Roux a pris ses références un peu vite. Je n'ai pu vérifier sur les originaux que celles des années 1864, 1865 et 1866, pour lesquelles il ne cite pas un très grand nombre de dépêches. Mais, sur 54 dépêches citées, 18 sont incomplètement ou inexactement datées. C'est une pro-

tout vu? Des pièces ne lui ont-elles pas échappé, qui auraient pu modifier son interprétation? Nous n'en avons pas l'assurance. Et l'autre conséquence est plus grave. Si M. Charles-Roux a pu lire toute la correspondance de Russie, ce que j'ignore, il est certain qu'il n'a lu que celle-là; et il n'est pas moins certain qu'elle aurait souvent besoin d'être complétée, ou éclairée, par la correspondance d'Autriche, de Prusse, d'Angleterre ou de Turquie. J'en voudrais donner deux exemples.

Voici le premier. M. Charles-Roux reproche vivement à Drouyn de Lhuys son attitude au début de l'année 1863. Il nous le montre s'engageant à la légère dans l'affaire polonaise, aussitôt après la Convention Alvensleben, dont il avait lui-même accru l'importance en protestant imprudemment contre elle. Il nous laisse entendre que l'Angleterre et l'Autriche, en se joignant d'abord à la France, n'avaient d'autre but que de brouiller le Tsar et l'Empereur, et que Drouyn de Lhuys ne sut pas le comprendre. Il l'accuse, en somme — sans le dire précisément — de précipitation et d'aveuglement. Il est très possible qu'il ait raison. Mais n'est-il pas évident que la rentrée de Drouyn de Lhuys au ministère pouvait impliquer une orientation nouvelle de toute la politique impériale et que cette orientation nouvelle devait, à son tour, déterminer l'attitude du Cabinet des Tuileries dans la question polonaise? Et dès lors est-il équitable, est-il même de bonne critique historique de juger Drouyn de Lhuys autrement que sur l'ensemble de ses actes?

Voici enfin le second exemple, qui me paraît plus significatif encore. A la fin de 1866, le gouvernement russe, nous l'avons vu, proposa au gouvernement français une entente, fondée sur un échange de services en Orient et en Occident. Le gouvernement français parut d'abord accueillir favorablement la proposition de Gortchakoff, puis il se déroba, et l'entente se réduisit à une intervention diplomatique assez vaine en faveur des Crétois révoltés. M. Charles-Roux explique ce brusque recul par l'embarras où s'est trouvé le gouvernement français d'avouer ses véritables desseins, au moment où il négociait secrètement avec la Prusse. C'en est peut-être, en effet, l'une des raisons; mais ce n'est certainement pas la seule et je ne crois même pas que ce soit la principale. En réalité — et rien ne l'indique dans le récit de M. Charles-Roux — toute la question d'Orient faillit être posée à nouveau, et par les Russes, au commencement de l'année 1867. Dans l'ensemble de la correspondance diplomatique, c'est elle qui apparaît alors au premier plan; et ce ne sont pas seulement les offres de Gortchakoff que doit examiner le cabinet des Tuileries, ce sont aussi celles de Beust. Pendant les six

portion d'un tiers. Je m'empresse d'ajouter que les erreurs de date sont, le plus souvent, d'un jour ou deux, c'est-à-dire à peu près insignifiantes. Mais toutes ces menues inexactitudes donnent l'idée d'un dépouillement un peu hâtif.

premiers mois de l'année 1867, il n'est guère question, dans la Correspondance d'Autriche, que des affaires orientales et des négociations engagées à leur sujet à Saint-Pétersbourg, à Paris, à Londres, à Berlin. Or supposons — ce qui n'est certes pas invraisemblable — que l'on n'ait pas eu, à Vienne, les mêmes idées qu'à Saint-Pétersbourg sur la question d'Orient; n'oublions pas l'intérêt qu'avait la France, à ce moment, à gagner l'Autriche; et concluons. J'ai bien peur que le jour où la Correspondance d'Autriche pendant les premiers mois de l'année 1867 sera publiée [1], il ne reste plus grand'chose de ce chapitre de M. Charles-Roux.

Mais je m'en voudrais d'insister plus longtemps sur ces réserves. M. Charles-Roux ne pouvait travailler que sur une documentation partielle et il est évident qu'une documentation partielle, si riche qu'elle soit, ne peut fournir que des résultats provisoires. Je ne croirais même pas qu'il fût nécessaire de le rappeler, si M. Charles-Roux avait pris soin de nous le rappeler plus expressément lui-même [2].

*
* *

Les deux livres de MM. Edmond Bapst et François Charles-Roux sont les seules études importantes sur la politique extérieure du Second Empire qui aient paru depuis le début de l'année dernière. Je tiens pourtant à signaler aussi une réédition du *Bismarck* [3] de M. Welschinger : il touche en effet à notre sujet par quatre de ses chapitres, où l'auteur esquisse la politique étrangère de Bismarck, depuis son entrée dans le ministère jusqu'en 1870. Mais, bien que M. Welschinger y ait tenu compte de son grand ouvrage sur la guerre franco-allemande et ses causes, il va sans dire qu'il ne faut pas chercher, dans ces quelques pages, autre chose qu'un résumé très rapide.

*
* *

Si intéressants que puissent être des ouvrages particuliers, il est évident qu'ils ne sauraient avoir, pour les historiens du Second Empire, une importance aussi grande que le recueil de documents publié par le ministère des Affaires étrangères sous le titre : *Les Origines diplomati-*

1. Elle le sera dans les *Origines diplomatiques de la guerre de 1870-1871.*

2. Signalons à M. Charles-Roux quelques fautes d'impression. — P. 25, *à l'exception de* pour *sans réserve*; p. 120, *Dakkoff* pour *Dachkoff*; p. 252, ligne 11, *Vienne* pour *Saint-Pétersbourg*; p. 289, *en lutte* pour *en butte*; p. 333, ligne 7, *France* pour *Prusse*; p. 391, ligne 7, *Prusse* pour *Russie.* — Pourquoi M. Charles-Roux écrit-il tantôt *Brunnow* et tantôt *Brunnoff*? — A la fin d'un volume aussi riche de faits, un index des noms propres eût été bien utile.

3. Henri Welschinger : *Bismarck.* Nouvelle édition remaniée. In-8°. Alcan, 1912.

ques de la guerre de 1870-1871. Le but de ce recueil a été nettement exposé dans un rapport au ministre, qui sert d'introduction au tome Ier : il réunira, à l'usage des historiens, toutes les pièces conservées au Quai d'Orsay qu'il peut être utile de connaître pour comprendre les « origines diplomatiques » de la guerre franco-allemande. Or, les membres et les secrétaires de la commission chargée de préparer la publication ont été d'accord pour étendre, dans le passé, ces « origines diplomatiques » jusqu'au début de la crise qui, d'étape en étape, a conduit la Prusse et l'Europe à la solution de la question allemande. Il fallait donc y comprendre la dernière phase de l'affaire des duchés danois. La première pièce publiée porte la date du 24 décembre 1863, c'est-à-dire du moment où, après l'échec de la proposition de Congrès, au lendemain de l'entrée des troupes hanovriennes et saxonnes en Holstein, la question danoise se posa vraiment devant les puissances signataires du traité de Londres. D'autre part la commission a également estimé que la politique de Napoléon III à l'égard de la question danoise, puis à l'égard de la question allemande, est inséparable de la politique générale du Second Empire : elle ne pouvait donc s'en tenir au dépouillement de quelques fonds, comme ceux de Prusse, d'Autriche et des États secondaires de l'Allemagne, mais elle devait étendre son enquête à tous les fonds de la correspondance politique et y rechercher toutes les pièces qui, en permettant de mieux comprendre les actes ou les desseins de la politique impériale dans son ensemble, aideront par là même à mieux élucider les « origines diplomatiques de la guerre de 1870-1871 ». Aussi le recueil contiendra-t-il, en réalité, tout le dossier de la politique impériale depuis la fin de l'année 1863 jusqu'en août 1870, à l'exclusion seulement des affaires d'importance éphémère ou locale. Et du même coup se trouve justifiée son ampleur.

Est-il nécessaire d'ajouter qu'il ne ressemble en rien à ces recueils de « documents diplomatiques » dont les ministres des Affaires étrangères se servent, par intervalle, pour apaiser la curiosité des parlements, et que l'on désigne en France sous le nom de *Livres jaunes.* « Vous avez voulu, monsieur le Ministre, dit la commission dans son rapport, faire connaître toute la vérité. Toute la part de vérité que contiennent nos archives va être connue. » Ceux qui s'occupent d'histoire diplomatique savent quelle est l'organisation des fonds conservés au ministère des Affaires étrangères. Les minutes des télégrammes ou des dépêches du département; les transcriptions des télégrammes, les originaux ou les déchiffrements des dépêches, et les mémoires adressés au ministre par les ambassades et les légations sont rassemblés par le bureau de classement, qui les répartit en volumes. Ceux-ci forment deux séries : la *Correspondance politique*, qui contient les dépêches et télégrammes, et

les *Mémoires et documents*, qui ne contiennent pas seulement les mémoires et documents divers, mais aussi très souvent des dépêches confidentielles [1] ou des lettres particulières, mises à part au moment où la correspondance a été classée. Il faut même à ces deux séries, en ajouter une troisième : la *Correspondance politique des agents consulaires*, dont on comprendra l'importance possible si l'on se souvient, par exemple, que Rothan fut, en 1867, consul général à Francfort. Or non seulement la commission a dépouillé ou dépouillera tous les volumes de ces trois séries pour les années 1863 à 1870 [2], mais elle s'est efforcée de les compléter en s'adressant aux Archives des Ambassades, où se trouvent assez souvent les minutes ou les originaux de *lettres particulières* qui n'ont pas été classés dans les fonds du ministère [3], et elle y a ajouté ou y ajoutera la correspondance des attachés militaires, conservée au ministère de la Guerre [4], — dans la mesure, tout au moins, où cette correspondance offre un intérêt politique.

Le dossier que la commission présente au public est donc le dossier le plus complet que le ministère des Affaires étrangères puisse constituer. Quant aux lacunes qui y existent encore, il n'est au pouvoir de personne de les combler. Ce n'est pas à dire qu'elles ne soient très regrettables. Ce ne sont pas seulement, en effet, les papiers personnels et la correspondance intime de Napoléon III qui nous manquent [5], ni même les fameux *Papiers de Cercey* [6], ensevelis pour longtemps sans doute dans les Archives de Berlin; ce sont aussi d'assez nombreuses *lettres particulières*, qu'une jurisprudence injustifiable a permis — et permet encore — aux ministres et aux ambassadeurs de considérer comme papiers personnels et de conserver par devers eux, bien qu'elles

1. Les dépêches sont numérotées, au départ, par l'agent qui les rédige, et forment ainsi une série continue, où il est facile de constater les lacunes. Beaucoup de dépêches confidentielles sont numérotées comme les autres. Mais il en est aussi qui portent un numéro bis ou qui ne portent pas de numéro du tout. Ce sont en général celles-là qui sont classées dans la série *Mémoires et documents*. Il n'y a d'ailleurs pas de règle absolue.

2. Sauf, bien entendu, ceux où elle était sûre de ne rien trouver. Mais tous les fonds d'Europe ont été visités.

3. Les seules, à vrai dire, qui aient fourni des pièces vraiment intéressantes ont été, jusqu'ici, les Archives des Ambassades de Berlin et de Vienne.

4. Malheureusement la correspondance des attachés militaires y est très incomplète. Il semble qu'il y manque des pièces particulièrement intéressantes, comme devaient l'être celles qui sont remplacées par une simple fiche portant la mention : « communiquée à l'Empereur ».

5. Il semble bien qu'une grande partie des papiers personnels de Napoléon III put être transportée en Angleterre quelques jours après la révolution du 4 septembre.

6. Sur les papiers saisis par les uhlans prussiens au château de Cercey, qui appartenait à Rouher, voir un article de M. Joseph Reinach, dans un supplément au *Temps* du 5 décembre 1909. Malgré les hypothèses ingénieuses, et d'ailleurs très discutées en Allemagne de M. de Ruville, nous ne savons pas au juste ce que contiennent les « Papiers de Cercey ».

traitent d'affaires d'État, et souvent des plus secrètes. Ces *lettres particulières* modifieraient-elles l'opinion que nous pouvons nous faire de la politique impériale pendant ces années décisives? Il se peut que non. Mais à coup sûr elles l'éclaireraient mieux.

D'autre part, si le dossier est complet, il n'est pas intégral. Je ne puis mieux faire que de citer encore le *Rapport au ministre*, qu'ont signé les membres et les secrétaires de la commission. « Quelque étendue, y est-il écrit, que la commission se fût décidée à donner à l'enquête dont elle était chargée, elle ne pouvait jamais oublier que son objet est de rechercher les origines diplomatiques de la guerre de 1870. Elle n'a donc considéré la politique européenne que du point de vue français, et elle a écarté dès lors les pièces qui ne pouvaient pas servir à mieux faire comprendre la politique française dans la question allemande. Les mêmes fonds nous ont ainsi fourni, selon les époques, tantôt quelques documents à peine, tantôt un grand nombre de dépêches. » C'est reconnaître que la commission a fait un choix, mais en ce sens seulement qu'elle a écarté les documents qui ne se rapportent pas à son sujet ou qui n'ont, de toute évidence, aucun intérêt historique. Ceux qui sont accoutumés à lire les correspondances diplomatiques comprendront sans peine qu'il lui ait été impossible d'agir autrement et qu'elle ait dû aussi remplacer, pour bien des pièces d'intérêt secondaire, le texte original par une analyse. Libre à ceux qui ne croient jamais à la sincérité d'autrui de supposer qu'elle a profité de ce choix nécessaire pour manquer à sa promesse de ne rien dissimuler : elle ne pouvait mieux faire que de prendre la pleine responsabilité de son œuvre[1].

Après avoir réuni dépêches et télégrammes, la commission a jugé indispensable de les grouper dans un ordre strictement chronologique. Cet ordre a l'inconvénient de mêler les affaires et d'exiger du lecteur une attention plus soutenue. Mais tout autre groupement eût impliqué un « arrangement », c'est-à-dire une certaine idée préconçue, qui a paru incompatible avec la façon dont la commission comprenait sa tâche. Et surtout le rapprochement des pièces de même date est singulièrement instructif. Seul il permet de suivre, au jour le jour, et parfois — aux moments de crise où les télégrammes se multiplient — heure par heure la pensée du ministre et de reconstituer, autant qu'il est possible, les éléments de ses décisions. Ce sera peut-être de quelques mots d'une dépêche de Florence ou de Saint-Pétersbourg que nous induirons l'explication de tel ordre que Drouyn de Luys envoie ou de telle question qu'il

1. Je tiens à rappeler que la commission se compose de MM. Joseph Reinach, député, président, A. Aulard et E. Bourgeois, professeurs à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris. Les trois secrétaires, qui ont préparé la publication des six premiers volumes, sont MM. Pierre Caron, archiviste aux Archives nationales; Pierre Muret, professeur agrégé au Lycée d'Amiens; et le signataire de cet article.

pose à Vienne ou à Berlin. Et ces inductions-là, seul l'ordre chronologique les permet. Mieux vaudrait même, à ce point de vue, si nous en avions toujours les moyens et si des raisons de commodité n'en détournaient pas, grouper dépêches et télégrammes selon leur ordre d'arrivée au cabinet du ministre, plutôt que d'après la date à laquelle ils ont été rédigés ou expédiés [1].

Enfin la commission ne s'est point contentée de publier la correspondance; elle l'a annotée. Mais, fidèle à sa résolution de ne pas interpréter elle-même les documents qu'elle met à la disposition des historiens, elle a réduit l'annotation à l'indispensable. Identifier les noms de personnes ou de lieux peu connus; rendre le texte intelligible en y ajoutant les renseignements de fait que le lecteur aurait quelque peine à retrouver et à réunir; signaler les pièces déjà publiées ou rapprocher des pièces jusqu'ici inédites, les documents connus qui les complètent ou les expliquent; renvoyer le lecteur, chaque fois qu'il est utile, d'une pièce à l'autre : voilà, à peu près, ce que se sont uniquement proposé les annotateurs.

Jusqu'au moment où j'écris cet article, la commission a fait paraître six volumes, qui nous conduisent du 24 décembre 1863 jusqu'au 31 août 1865 [2]. Je voudrais, très sommairement, donner une idée de ce qu'ils contiennent.

Le tome Ier ne comprend que deux mois à peine, du 24 décembre 1863 au 21 février 1864; mais c'est pendant ces deux mois que la question des duchés de l'Elbe se transforme, par l'intervention du prince d'Augustenbourg et par la substitution de l'offensive austro-prussienne à l'exécution fédérale. Le 31 décembre 1863, Frédéric d'Augustenbourg entre à Kiel et lance sa proclamation à ses sujets; le 1er février 1864, le maréchal Wrangel franchit l'Eider; le 5 février, l'armée danoise abandonne le Danewirk; le 20, les Austro-Prussiens, après avoir pris le Sleswig en garantie, pénètrent dans le Jutland, au risque de transformer la question allemande des duchés en une question européenne. Or, tandis que Bismarck, prudent et hardi tour à tour, laisse apparaître peu à peu la politique qui préparait dès lors l'annexion des duchés à la Prusse,

1. Pour les volumes qui suivront le tome VI, la commission s'est d'ailleurs décidée à entrer jusqu'à un certain point dans cette voie, en vue de faciliter la lecture. Les télégrammes, qui étaient, jusqu'ici, pour chaque jour et pour chaque poste, groupés avant les dépêches, seront placés à l'endroit qui permettra de les mieux comprendre.

2. Tome Ier (24 décembre 1863-21 février 1864), Paris, Ficker, 1910; tome II, 22 février-9 mai 1864, 1910; tome III, 10 mai-31 juillet 1864, 1910; tome IV, 1er août-5 novembre 1864, 1911; tome V, 6 novembre 1864-27 février 1865, 1912; tome VI, 1er mars-31 août 1865, 1912. — Le tome VII sera paru avant la publication de cet article et s'étendra du 1er septembre 1865 jusqu'en mars 1866. Le tome VIII (avril-mai 1866) va être mis à l'impression dès l'apparition du tome VII. Enfin le manuscrit des mois de juin et juillet 1866 est en état.

l'attitude du gouvernement impérial reste indécise ou mystérieuse. Il fait échouer, en refusant de s'y associer, tous les efforts de l'Angleterre pour saisir de la question danoise une conférence européenne; il encourage par son abstention l'audace de Bismarck, qui sait bien qu'il peut oser tout ce que la France ne lui interdira pas; il adresse à tous ses agents en Allemagne, dès le 4 janvier, une circulaire dans laquelle il semble déjà condamner le traité de Londres, en le qualifiant d' « œuvre impuissante », alors que la Prusse juge encore nécessaire de s'en réclamer; et pourtant, après l'entrée des Prussiens en Sleswig et l'abandon du Danewirk, il s'associe, quoique mollement, aux démarches anglaises, même quand il sait que Bismarck est résolu à ne point les accueillir et s'en irritera surtout contre lui. Est-ce incertitude, incohérence? Ou bien, cette incohérence apparente cache-t-elle des tractations et des visées secrètes? Nous serons peut-être en état de répondre à cette question de façon complète et certaine le jour où nous connaîtrons, par la correspondance du comte de Goltz, les conversations de l'ambassadeur de Prusse avec l'Empereur et Drouyn de Lhuys, d'août à décembre 1863. Les quelques allusions que contiennent les dépêches du ministre ou celles de Talleyrand, notre ambassadeur à Berlin, ne suffisent pas à nous éclairer. Du moins le tome Ier des *Origines* nous permet-il de serrer la question de plus près[1]; nous pouvons y suivre les fluctuations de la politique française, rapprocher au jour le jour ses hésitations des audaces du ministre prussien, et donner plus de précision et de vie, en lisant les entretiens de Bismarck et de Talleyrand, à ce que Bismarck lui-même, ou Sybel, nous ont appris sur la politique prussienne au début de la guerre de Danemark.

Les dépêches recueillies dans le tome II vont du 22 février au 9 mai 1864, c'est-à-dire de l'entrée des Austro-Prussiens en Jutland jusqu'à la conclusion, à la conférence de Londres, d'une suspension d'hostilités d'un mois. Ce tome II est peut-être, des six volumes parus jusqu'ici — avec le sixième — le plus intéressant et le plus instructif, à la condition d'être lu de très près. Il comprend en effet la courte période qui a vraiment décidé de la politique française dans l'affaire des duchés danois. Quand, le soir du 17 février, Drouyn de Lhuys apprend, par un télégramme de Talleyrand, que la Prusse propose à l'Autriche d'étendre les opérations au Jutland, le gouvernement impérial est encore libre d'agir, selon son intérêt propre, en faveur de la politique prussienne ou contre elle. Le gouvernement suédois le presse de secourir le Danemark; à Londres, le parti belliqueux paraît l'emporter, malgré la reine,

1. Dans un article publié par la *Revue d'histoire moderne* (tome XVI, n°s 2 et 3, 1911), M. Pierre Muret a essayé de le faire en mettant en lumière la persistance avec laquelle Napoléon III s'est attaché à l'idée d'un congrès européen.

qui, semble-t-il, songe même un moment à abdiquer; si Drouyn de Lhuys reste pacifique, Napoléon III adresse au roi Charles XV une lettre qui peut encourager la Suède à intervenir et rendre ainsi presque inévitable une guerre européenne. Mais, le 22, les velléités belliqueuses se calment à Londres; à Paris, le ministre de Suède, le baron d'Adelswärd, note que Drouyn de Lhuys reprend l'avantage; le 25, le Danemark a refusé la proposition anglaise d'une conférence sans armistice et l'on écoute, aux Tuileries, les avances de Bismarck. La politique prussienne a cause gagnée. Manteuffel à Vienne peut resserrer et compléter l'entente de la Prusse et de l'Autriche.

Cependant, lorsqu'à la fin de mars l'idée d'une conférence est acceptée par les puissances et que le Danemark lui-même s'y rallie, la diplomatie française n'est sans doute encore compromise que par son abstention. Mais elle ne va pas tarder à se compromettre un peu plus. Le 20 mars, dans une dépêche à La Tour d'Auvergne, ambassadeur à Londres, qui représentera la France à la conférence, Drouyn de Lhuys exprime l'idée « de prendre pour base », dans le règlement de la question des duchés, « le vœu des populations ». Cette idée, qui contient en germe celle d'un partage et qui implique, en tout cas, le sacrifice du traité de Londres, n'est-elle pas une avance à la Prusse? Il semble bien, tout au moins, que Bismarck l'ait comprise ainsi. Au début d'avril, le comte de Goltz est autorisé par lui à engager aux Tuileries une conversation confidentielle pendant laquelle se précise l'idée du partage, et qui, traversée un moment par un voyage de lord Clarendon à Paris, se poursuit jusqu'à la prise de Düppel. Dès lors, la diplomatie française est placée en face du fait accompli. Le regrette-t-elle? S'en réjouit-elle? Pour nous permettre d'affirmer l'un ou l'autre, le télégramme de félicitations que Napoléon III s'empresse d'adresser à Guillaume Ier — et dont nous ne connaissons pas les termes précis — ne peut suffire. Mais à Londres, du 20 avril au 9 mai, la France se contentera de recommander l'armistice et elle n'exclura à l'avance qu'une solution de la question danoise, l'union personnelle du Sleswig-Holstein et du Royaume sous le sceptre de Christian IX, c'est-à-dire la seule solution qui eût été peut-être réalisable, en dehors de l'abandon des duchés par le Danemark.

Le tome III comprend aussi deux mois et demi à peu près, du 10 mai au 31 juillet 1864, veille des préliminaires de paix conclus à Vienne. On y trouvera l'histoire de la conférence de Londres, que nous ne connaissions guère, en somme, que par les protocoles de ses séances et par les deux récits de Sybel et de M. Emile Ollivier. On y pourra suivre l'effort de la politique française pour concilier avec ses sympathies scandinaves ses prévenances à l'égard des ambitions prussiennes. L'effort devint surtout difficile quand le gouvernement anglais se fut rallié, le 15 mai, à

l'idée d'un partage et que l'ambassadeur russe lui même, le baron de Brunnow, eut implicitement renoncé à défendre le traité de Londres. Dans les longues discussions qui s'engagèrent alors au sujet de la frontière nouvelle (puisqu'il s'agissait d'en tracer une à travers le Sleswig), il ne dépendit pas, semble-t-il, du gouvernement impérial que le Danemark conservât du moins le Sleswig danois. Mais ni le ministère Monrad ni le roi Christian IX, qui s'obstinait à croire possible l'union personnelle, ne se décidèrent à temps; et l'effort de l'empereur Napoléon tourna ainsi au profit exclusif de la Prusse. Lorsque le Danemark, après avoir repoussé toutes les propositions de partage, eut aussi refusé de prolonger l'armistice et que la guerre recommença (26 juin), Bismarck, qui se trouvait alors avec Gramont à Carlsbad, put exprimer sa reconnaissance des bons offices du gouvernement français : « Maintenant, dit-il à Gramont, que, grâce à la sagesse de votre souverain, la guerre est localisée, nous allons la mener ferme et bon train, et en finir le plus tôt possible. » Et, en effet, dès le 30 juin, les troupes autro-prussiennes débarquaient dans l'île d'Alsen; le 14 juillet, elles atteignaient l'extrémité du Jutland, le cap Skagen; le 18 juillet, les Danois en étaient réduits à accepter un nouvel armistice, qu'ils avaient eux-mêmes demandé; et le 1er août, les préliminaires de la paix étaient signés.

Les pièces qui composent le tome IV (1er août-novembre 1864) se rapportent à une période de trouble et d'incertitude, qu'elles nous aident à mieux comprendre. — Incertitude du gouvernement prussien. Sans doute la paix est-elle faite et les duchés danois séparés à jamais du Danemark. Mais ce n'est pas à la Prusse seule, c'est à la Prusse *et à l'Autriche* que le roi de Danemark les a cédés; et la question de souveraineté n'est pas réglée encore. La Prusse a même été obligée, à Londres, de reconnaître avec l'Autriche, les droits du prince d'Augustenbourg. Il reste à réaliser la partie la plus périlleuse du plan formé par Bismarck : obtenir que l'Autriche abandonne les duchés à la Prusse, ou profiter du conflit pour régler, contre l'Autriche, non plus seulement la question danoise, mais la question allemande elle-même. Bismarck, à vrai dire, ne craint ni le conflit diplomatique, ni la guerre. Mais que fera Napoléon III? Là est pour lui la grosse inquiétude. Il lui faut donc ménager l'Empereur, et le gagner, mais sans lui donner des droits trop précis à la reconnaissance prussienne. Aussi, dès la paix de Vienne, désire-t-il que Napoléon III et Guillaume Ier se rencontrent aux bords du Rhin; puis, à défaut d'une entrevue des deux souverains, à laquelle Napoléon ne se prête pas, envoie-t-il au camp de Châlons son collaborateur intime, le général de Roon; et lui-même profite d'un séjour à Bade, où il accompagne le roi, pour se mettre en frais d'amabilité à l'égard du duc de Morny et se renseigner par de longues conversations familières,

sur lesquelles, malheureusement, nous ne savons à peu près rien[1]. — Incertitude de l'Autriche. Jusqu'à la paix, les troupes et la diplomatie autrichienne ont marché d'accord avec les troupes et la diplomatie prussienne. L'entente, formulée d'abord par la convention secrète du 16 janvier, a été, tout à la fois, consolidée et élargie par Manteuffel à Vienne dans les derniers jours de février. Les victoires ont été communes; les préliminaires de paix ont donné gain de cause aux deux alliés en commun. Mais l'Autriche ne peut se faire illusion sur les ambitions de la Prusse. Est-ce uniquement pour les satisfaire qu'elle a dépensé, combattu, et, par surcroît, compromis son influence à la diète? Pourra-t-elle même compter sur les Prussiens, le jour, peut-être proche, où les Italiens revendiqueront la Vénétie, et ne risque-t-elle pas d'être attaquée d'un côté, abandonnée de l'autre, alors que s'ajoutent pour elle aux périls du dehors, les plus graves difficultés intérieures[2]? — Incertitude enfin pour la France. Le gouvernement impérial a préparé les voies à la diplomatie prussienne : il n'a pas su — ni voulu sans doute — lier la politique prussienne à la politique française. Il faut lire les remerciements que Bismarck, avec une pointe d'ironie, envoie de Gastein, le 9 août 1864. « Dès le commencement et durant tout le différend », remarque-t-il, « l'attitude observée par le cabinet impérial a eu une part essentielle au résultat obtenu ». N'est-ce point la France qui « a donné une impulsion aux affaires et a fait comprendre aux autres puissances que le traité du 8 mai 1852 n'était plus applicable »? N'est-ce point elle qui « a considérablement contribué à amoindrir et à écarter même les obstacles » que le gouvernement prussien aurait pu rencontrer à Londres? Tout cela est vrai, bien que Drouyn de Lhuys se refuse à en convenir. Et pourtant, un peu plus tard, Bismarck pourra se vanter ailleurs de n'avoir flatté la France « que pour rendre l'Autriche plus souple ». Il pourra constater que Napoléon se trouve « complètement isolé » en Europe, qu'il n'a plus « un seul grand cabinet pour lui ».

Pendant tout l'été se succèdent les entrevues de ministres ou de souverains. En juin, Bismarck et Gortchakoff se rencontrent à Berlin; Alexandre II et François-Joseph à Kissingen; Guillaume Ier et François-

1. Bismarck arriva le 1er septembre à Bade, où Guillaume Ier l'avait précédé de quelques jours; ils y restèrent jusqu'au 10. Le duc de Morny s'y trouvait à ce moment, et aussi Talleyrand, notre ambassadeur à Berlin. Tous deux eurent de longues conversations avec Bismarck. Il est certain qu'ils en rendirent compte. Mais les billets de Morny faisaient évidemment partie des papiers personnels de l'Empereur et la Correspondance de Prusse ne contient, du milieu d'août à la fin d'octobre, que les dépêches du chargé d'affaires qui remplaçait Talleyrand à Berlin, Rayneval. Voilà de ces papiers qui seraient certainement très instructifs, et que nous n'avons pas.

2. On sait que ces difficultés intérieures durèrent jusqu'à la constitution du Dualisme, en 1867. Pendant l'été de 1864, le ministère autrichien était affaibli par l'antagonisme de Rechberg et de Schmerling : Rechberg se retira le 28 octobre.

Joseph, Bismarck et Rechberg à Carlsbad; en juillet, à Carlsbad encore, Gortchakoff s'entretient de nouveau avec Bismarck; le 22 juillet, celui-ci se rend à Vienne pour y négocier les préliminaires; du 20 au 25 août, il est à Schönbrunn, avec Guillaume Ier et l'empereur d'Autriche. Que s'est-on dit à Berlin? à Kissingen? à Carlsbad? à Vienne? à Schönbrunn? Quelle réalité dissimulent les bruits de triple alliance, de Sainte-Alliance, auxquels Drouyn de Lhuys ne veut pas croire? On n'en sait rien aux Tuileries. A Berlin, aussi bien qu'à Vienne ou qu'à Saint-Pétersbourg, le contact est perdu. C'est bien l'incertitude, dans l'isolement.

Et c'est au milieu de cette incertitude, de cet universel sentiment d'instabilité, que l'Europe apprit tout à coup la signature de la Convention de septembre, sans que rien l'eût fait prévoir. Les documents conservés au Quai d'Orsay ne nous renseignent pas sur les négociations qui la préparèrent. Il nous faudrait, pour compléter ce que nous en savons déjà, la correspondance intime de Nigra ou de Pepoli. Mais le tome IV des *Origines diplomatiques* n'en est pas moins singulièrement instructif. Il nous montre plus complètement que le récit de M. Emile Ollivier, les multiples difficultés que la Convention fit naître aussitôt entre les cabinets des Tuileries et de Turin. Il nous montre surtout l'énorme impression qu'elle produisit en Europe et que vinrent aggraver encore, peu de temps après, la nomination de Benedetti comme ambassadeur à Berlin et le séjour de Bismarck à Biarritz. On y verra les interprétations qui en furent données à Rome, à Vienne, en Allemagne, dans les duchés et en Danemark, à Venise; et l'on pourra mesurer le service que Napoléon III, cette fois encore, rendit à Bismarck, en réveillant et en précisant les craintes de l'Autriche en Italie.

Enfin les tomes V et VI (6 novembre 1864-28 février 1865 et 1er mars-31 août 1865) embrassent l'histoire entière du conflit austro-prussien, depuis la chute de Rechberg et la nomination du comte de Mensdorff comme ministre des Affaires étrangères jusqu'à la convention de Gastein. Nous y pouvons suivre les alternatives de tension et d'apaisement qui se succédèrent après la paix de Vienne, jusqu'au moment où Guillaume Ier et François-Joseph ratifièrent à Salzbourg, le 20 août, la convention conclue à Gastein, le 14, par le comte Blome et Bismarck. La première crise se produisit dès novembre 1864, quand la Prusse prétendit que l'Autriche exigeât avec elle l'évacuation du Holstein par le contingent fédéral. A ce moment, il semble qu'une mission du prince de Hohenzollern à Vienne échoua complètement; et si l'Autriche finit par se rallier au point de vue prussien, les documents réunis dans le tome V ne laissent guère douter qu'elle s'y décida surtout parce que la Convention de septembre lui faisait craindre une guerre en Italie. Mais aussitôt que les deux alliés essayèrent de régler la question des duchés, l'opposition de

leurs desseins apparut : Bismarck formula les garanties que la Prusse était résolue à obtenir avant de permettre qu'un nouvel état allemand fût créé au delà de l'Elbe : ce furent les « conditions de février » qui provoquèrent un nouveau conflit. Celui-ci se prolongea, en s'aggravant, du commencement de mars jusqu'à la fin d'avril. En mai, il s'apaisa, pour des raisons évidemment complexes et qu'il est assez difficile de bien démêler. Mais ce ne fut que pour peu de temps. Car dès le 14 juillet, on parlait à Berlin de troupes réunies en Silésie et d'une sorte de sommation, sinon d'ultimatum, adressée par le gouvernement prussien à l'Autriche; puis, le 21, le roi Guillaume, de passage à Ratisbonne, y convoqua tous les ministres, ainsi que le comte de Goltz, et y tint un conseil extraordinaire, pendant lequel la possibilité d'une rupture fut envisagée. Ce fut parmi les bruits de guerre et par la volonté personnelle des deux souverains qu'au milieu d'août un accord provisoire ajourna du moins les conséquences désormais presque inévitables du conflit.

Les pièces diplomatiques publiées dans les tomes V et VI permettront de compléter, sur bien des points, le tome IV de Sybel, dont le plus souvent, d'ailleurs, elles confirment les indications. Nous y voyons apparaître en plein jour l'impuissance des petits États allemands, malgré l'ardeur et l'activité de Pfordten, et surtout du baron de Beust, et les hésitations perpétuelles de l'Autriche qui tantôt menace et tantôt cède, persuadée que le temps travaille pour elle et qu'il lui suffit d'opposer aux ambitions prussiennes l'obstacle moral des volontés de la Diète et l'obstacle matériel de la présence des troupes autrichiennes dans les duchés. Nous y trouvons aussi des documents de premier ordre sur la politique française pendant le conflit. Je signalerai surtout, à ce sujet, l'importance exceptionnelle des lettres particulières de Benedetti qui se sont retrouvées dans les Archives de l'Ambassade, à Berlin, et tout spécialement de deux d'entre elles, le n° 1376 et le n° 1387. Dans la première, qui est du 30 avril 1865, se trouve l'aveu formel des instructions données à Benedetti, en novembre 1864, par Drouyn de Lhuys et par l'Empereur en personne; elles lui ordonnaient avant tout d'empêcher une entente sincère entre la Prusse et l'Autriche. Quant à la seconde — une longue dépêche du 7 mai 1865 — elle nous apprend qu'à cette époque où les relations des deux grandes puissances allemandes paraissaient encore très menaçantes, le gouvernement impérial offrit nettement à Bismarck, « dans toutes les éventualités » un accord précis, qui eût évidemment stipulé le prix de l'assistance. Mais Bismarck, surpris, éluda la proposition et le cabinet des Tuileries n'insista pas. Qui sait même si les offres de l'Empereur n'expliquent pas le rapprochement inattendu qui se produisit, précisément alors, entre les deux gouvernements de Vienne et de Berlin?

Je n'ai fait que parcourir, dans ces quelques pages, les six volumes parus des *Origines diplomatiques de la guerre de 1870-1871*, et c'est à regret que je ne m'attarde pas à y chercher tout ce qu'ils nous apprennent sur les années 1864 et 1865. Du moins ce que j'en ai dit suffira-t-il, je crois, pour en faire apprécier l'intérêt, qui deviendra plus vif encore lorsque paraîtra le dossier complet de l'année 1866. Ces six volumes ne nous disent pas tout et j'ai tâché, dans cette brève analyse, d'en faire apparaître les lacunes. Il est trop évident aussi que l'histoire définitive de la politique impériale, de 1863 à 1870, ne saurait être faite, tant que nous ne connaîtrons pas intégralement, outre la correspondance du comte de Goltz, tout au moins celle de Metternich et celle de Nigra. Mais les documents que contient le nouveau recueil me semblent assez nombreux et assez neufs pour qu'il vaille la peine de les interroger de très près et de définir avec leur aide, une fois de plus, quoique de façon provisoire encore, le rôle de la politique impériale pendant la formation de l'unité allemande.

GEORGES PAGÈS.

NOTES ET NOUVELLES

Les uniformes du 1er Empire[1].

Dans nos numéros de mai 1912 (I, 466) et janvier 1913 (III, 155) nous avons signalé à nos lecteurs cette intéressante publication. 20 séries, c'est-à-dire 160 planches, ont paru depuis un an, signées de dessinateurs qui joignent à la connaissance la plus approfondie des documents les qualités les plus artistiques d'exécution.

Voici d'abord une série de 8 planches de Job sur les tenues de l'Empereur où sont représentés les uniformes les plus caractéristiques portés par Napoléon.

Voici 2 régiments de cavalerie traités avec une extraordinaire abondance de détails : 32 planches sur le 1er chasseurs à cheval et 60 planches sur le 1er hussards, et tous ces dessins de Benigni, Malespina, Huen, Vallet, Orange, Rouffet, etc... sont accompagnés de longues notices rédigées par le lieutenant Bucquoy. 30 pages sont consacrées au 1er hussards, et à lire cet exposé si clair on s'imagine avec peine les recherches multiples auxquelles l'auteur a dû se livrer. Nous pourrions citer telle planche dont les détails n'ont été arrêtés qu'après un an de recherches et de discussions.

Une manufacture de sucre de betterave a Rambouillet[2] (1812-1814).

En 1745, André-Sigismond Margraff découvrit la saccharose dans la racine de betterave, mais ce ne fut que cinquante ans plus tard qu'un autre Allemand, Frédéric-Charles Achard, créa une industrie appelée à devenir si prospère.

1. Librairie Gedovius, 29, rue de Rocroy, Paris.
2. Archives Nationales, O^2 939, O^3 1598.

Des manufactures s'étaient, sous l'Empire, établies en Hollande. Amsterdam en comptait deux; Utrecht, une, mais, en 1811, elles n'avaient fabriqué qu'une faible quantité de sucre brut; de plus, les propriétaires n'étaient fixés ni sur les procédés à employer, ni sur le produit qu'ils pouvaient espérer. Cette industrie était donc dans l'enfance; l'outillage était primitif, et on n'avait su encore ni choisir ni améliorer les espèces de betteraves destinées à remplacer la canne à sucre.

Napoléon, après le blocus continental, résolut d'encourager cette fabrication.

Le 4 janvier 1812, Champagny s'adresse à Deyeux, membre de l'Institut et premier pharmacien de l'Empereur. « Je désire, lui dit-il, quelques renseignements sur les moyens d'établir une manufacture de sucre de betterave, et je ne puis mieux m'adresser qu'à vous qui avez perfectionné cette nouvelle création d'une industrie dont le succès doit offrir d'importants résultats. Je voudrais savoir quelle quantité de betteraves il faudrait se procurer pour fabriquer 200 millions [de kilogrammes] de sucre brut, quel serait l'appareil nécessaire pour cette fabrication de 200 millions de kilogrammes de sucre brut, quelle étendue de bâtiments serait nécessaire et quelles seraient les convenances locales que l'on y pourrait chercher. » En terminant, le ministre demande à Deyeux quel est, à son avis, l'homme le plus capable de diriger cette manufacture, et ce que coûterait, y compris le salaire des ouvriers, la fabrication de ces 200 millions de kilogrammes de sucre.

Deyeux ne peut pas donner une réponse précise sur la quantité de betteraves à employer : « en général, elle donne 2 p. 100 ».

Après être entré dans le détail des instruments à acheter, il désigne comme futur directeur Allart, propriétaire d'une raffinerie sise quai de Chaillot. « Il est très intelligent et très au fait de la fabrication du sucre de betterave, puisque c'est chez lui que j'ai fait raffiner les premiers pains de sucre extraits de cette racine qui ont été fabriqués à Paris, et qui, après avoir été présentés à l'Institut, ont été offerts à l'Empereur par Son Excellence le ministre de l'Intérieur. J'ajouterai même que c'est d'après la vue de ce nouveau sucre indigène que Sa Majesté a ordonné qu'il serait mis à la disposition du ministre une certaine somme qui serait destinée à former des établissements en grand de sucre de betterave. Enfin, je dois dire que c'est M. Allart qui a fabriqué depuis les cinquante ou soixante pains de sucre qui ont été envoyés dans les départements pour échantillons. »

Le jeudi 9 janvier, paraît, dans le *Journal de l'Empire*, « l'extrait d'un rapport à Sa Majesté sur la fabrication du sucre de betterave, par le sénateur Chaptal ». Dans de longs calculs, l'illustre savant établit le rendement possible des différentes espèces de racines. Comme conclusion, « il pro-

pose d'ériger en école normale un des établissements existants, et d'y réunir trente à quarante jeunes gens déjà versés dans les connaissances chimiques, et quarante autres pris parmi les enfants des raffineurs d'Orléans, Anvers, Gand, Marseille, Nantes, Hambourg, Amsterdam, etc., et parmi les chefs des raffineries des grandes villes. L'établissement où l'instruction serait la meilleure paraîtrait être celui de M. Barruel, dans la plaine des Vertus. »

Par l'article 14 du décret du 15 janvier, Napoléon ordonne que l'intendant général de la couronne fasse établir dans le domaine de Rambouillet, aux frais et au profit de la couronne, une fabrique de sucre de betterave pouvant fabriquer 20 000 kilogrammes de sucre brut sur le produit de la récolte de 1812 à 1813. Il y aura à acheter les betteraves que le domaine ne pourra fournir; il faudra préparer des bâtiments et des ustensiles, et enfin, former une administration.

120 000 francs sont alloués pour 1812. Clément est nommé directeur (Clément-Désormes, 1779-1842, fonda au Conservatoire des arts et métiers l'enseignement de la chimie appliquée aux arts). Celui-ci visite les « sucreries impériales », puis, pendant trois mois, n'a rien à faire. Le 25 juin, il présente son plan de distribution du bâtiment — c'était une ancienne filature — et les dessins des machines.

La nouvelle manufacture ne doit produire que du sucre brut, lequel, après avoir été raffiné, est destiné à la consommation de la maison de l'Empereur; elle est assimilée aux autres manufactures impériales, « qui sont des établissements productifs ».

L'Empereur avait pensé « qu'on pouvait l'établir cette année de manière à ensemencer les betteraves au mois de mars, à faire le sucre à la fin de l'année 1812 et à le mettre en consommation en 1813 ». L'établissement « rural et impérial » de Rambouillet et les cultivateurs de la contrée firent une large place à cette culture désormais encouragée. Le résultat pour 1812 fut médiocre. On réunit péniblement 200 000 kilogrammes de betteraves; l'humidité avait nui aux semis, et depuis, la sécheresse avait été continuelle.

Clément avait fait de son mieux pour perfectionner la fabrication de ce genre de sucre, tout en faisant des économies. Les betteraves, d'ailleurs très petites, étaient grattées au couteau par des femmes, ce qui était long et dispendieux. On les nettoya dans une caisse carrée tournant horizontalement sur son axe. Il fit construire une machine à feu pour remplacer un manège à chevaux; au moment où elle allait être terminée, l'ouvrier qui l'établissait, se tua, et il fallut refaire plusieurs petites pièces qui étaient défectueuses. A cet ennui, s'en ajouta un autre : un puits ne pouvait suffire à alimenter cette machine, et l'on fut obligé de creuser un canal pour amener l'eau d'un étang.

Le directeur avait évalué à 70 000 francs les dépenses annuelles, et les recettes au même chiffre. Dans un rapport, il avoue que « les résultats obtenus en 1812 sont très peu agréables. On n'aura pu faire qu'environ 300 kilogrammes de sucre brut, qui même n'est pas encore sorti entièrement de la fabrication. Je crois, dit-il, avoir fait tous les essais imaginables pour tirer un meilleur produit des betteraves de Rambouillet. Ce malheureux résultat dépend uniquement de la nature des racines qui ont été fournies. » « En effet, écrit-il un autre jour, beaucoup n'étaient pas sucrées, et c'est par tâtonnements qu'il faut reconnaître les meilleures espèces. »

L'année suivante s'annonce mieux. La subvention a été portée à 130 000 francs. Le travail continue régulièrement; « on a exploité 10 000 kilogrammes de racines par jour et obtenu dix à douze formes bâtardes de sucre brut. On fera bientôt 15 000 kilogrammes de racines par jour » (13 décembre).

En janvier 1814, on travaille toujours à la manufacture, mais l'exploitation est singulièrement coûteuse[1]. Toutes dépenses comprises — le combustible, c'est-à-dire le charbon, vient de Paris — 300 000 kilogrammes de sucre reviennent à Rambouillet à 95 000 francs; à Paris, hors barrières, à 60 900; à Valenciennes, à cause de la proximité des mines de charbon, à 39 500, ce qui met le kilo brut pour Rambouillet à 3 fr. 17, à Paris, à 2 fr. 03; à Valenciennes, à 1 fr. 32. A ce tableau dressé par Clément, le ministre se contente de répondre « qu'il le trouve un peu exagéré, et peut-être trop défavorable à la manufacture de Rambouillet ».

Il l'informe en outre que le fournisseur de sucre de la Maison de l'Empereur, étant sur le point d'en manquer, a témoigné le désir que la manufacture de Rambouillet commençât d'en livrer. Clément a déjà envoyé du sucre brut à un raffineur de Paris : quelle quantité a-t-on employée, et quel sera le rendement en sucre raffiné?

En février, la manufacture subit le contre-coup de la guerre : « Le passage des troupes, des militaires blessés et des prisonniers a été si considérable qu'il a fallu les loger dans les cours et dans les greniers du magasin de betteraves; à Rambouillet, ville de 2 700 âmes, il y avait 10 000 hommes. Ces malheureux étaient affamés. Ils se sont jetés avec fureur sur les betteraves qui étaient dans le grand hangar du magasin et ont dispersé partout la paille et le foin qui les garantissaient du mauvais temps; ce qui restait a été gelé. Ce qui était dans l'écurie a été protégé, mais on a eu de la peine à empêcher les prisonniers d'enfoncer les portes. »

Il est imprudent, écrit le directeur, de garder à Rambouillet le sucre fabriqué. « Il est arrivé un jour un si grand nombre de blessés qu'il a

1. Il arrive des accidents. Le 13 août, l'étuve fume, et le sucre prend cette couleur.

fallu en loger 250 dans la fabrique même. Ces pauvres militaires mouraient de faim et de soif; la ville n'avait plus rien à leur donner; ils voyaient à côté d'eux du sucre et de la mélasse; il a fallu consentir à ce qu'ils se désaltérassent avec une espèce de sirop tiède qu'on leur a fait. Si on s'y était refusé, on aurait risqué de voir tout le sucre pillé en un moment. Heureusement qu'on a pu tenir sous clef celui qui est fini. »

Clément se hâte de faire transporter au garde-meuble de la couronne 16 barriques de sucre, et au mois de mars, les travaux reprennent. La manufacture compte, hommes et femmes, 78 ouvriers; un seul gagne 5 francs, un autre, 4, pour le reste, les salaires vont de 2 fr. 50 à 0 fr. 75 et même à 0 fr. 50.

L'établissement coûte cher et rend peu : aussi, dès le 20 avril 1814, Clément reçoit-il l'ordre d'en faire promptement la liquidation et d'envoyer le plus tôt possible l'état général et estimatif de toutes les machines et de tous les instruments. On les vend à la fin de juin, et ils rapportent net 13 463 fr. 90; c'était à peine le quart de leur valeur. Le duc de La Rochefoucauld, chargé de l'inspection des écoles d'arts et métiers, avait demandé pour le Conservatoire la machine à vapeurs (*sic*) construite par l'ouvrier Lefebvre, « et fort belle ». Il lui fut répondu qu'elle était nécessaire pour le service du palais, auquel elle fournissait l'eau.

Le sucre se vend difficilement : le 20 mai, un raffineur offre de 30 à 35 p. 100 de sucre raffiné en échange de sucres bruts, avec la garantie d'un propriétaire solvable. En juin, il restait dans les magasins environ 200 000 kilogrammes; on ne trouve pas d'acquéreurs, et l'on propose de de faire raffiner le tout. En janvier 1815, on fait vendre à la Bourse de Paris 2 399 kilogrammes de sucre provenant de Rambouillet et formant la première livraison de sucres dont le raffinage a été confié à Gilbert, à Bercy.

En 1819, on s'occupe encore de cet établissement : les dettes faites sous l'Empire ne sont pas encore payées; les serruriers, plombiers, charpentiers, et d'autres encore présentent toujours leurs mémoires et leurs réclamations.

GABRIEL VAUTHIER.

NOTES DE LECTURES.

— Souvenirs napoléoniens au musée de l'Ermitage. — Le baron A. de Fœlkersam a publié dans le n° de juillet-septembre 1912 des *Starye Gody* (Les Années anciennes) un article sur *Les Souvenirs d'Alexandre Ier et de Napoléon à l'Ermitage Impérial*. Ces objets sont

sont conservés dans une des vingt-six armoires de la section des objets précieux.

On rencontre là des œuvres d'art données à Alexandre Ier par Napoléon, qui ne négligeait rien pour s'assurer de son amitié. Il ne s'agit pas d'objets faits sur commande et destinés à servir de cadeau impérial; Napoléon a gratifié son ancien et futur rival d'objets personnels, afin de souligner le caractère amical de ces dons. C'est d'abord un nécessaire de voyage, contenu dans une cassette en acajou ornée de bronzes qui représentent les armes de l'Empereur entre deux sphinx couchés, des trophées et des aigles; il comprend cinquante-trois pièces en or, ivoire et cristal, ciselées par « Biennais, orfèvre de leurs Majestés impériales et royales, rue Saint-Honoré, n° 283, au Singe Violet, à Paris ». Napoléon le donna à Alexandre, suivant les uns, à Tilsitt, suivant les autres, à Erfürt. C'est encore une admirable épée à la garde en or, œuvre du même Biennais. Thibaudeau raconte qu'Alexandre en la recevant déclara : « Je l'accepte en témoignage de votre amitié; Votre Majesté peut être assurée que jamais je ne la tirerai contre elle. » C'est aussi à Erfürt que Napoléon remit au tsar un pistolet orné de plaques d'argent gravées par « Boutet et fils à Versailles ».

La vitrine contient encore des objets dont les origines sont diverses : par exemple une sandale du sacre, en soie blanche brodée d'or, telle qu'on la voit peinte par David ou Lefèvre; elle fut donnée à l'Empereur Nicolas Pavlovitch en mai 1850 par le feld-maréchal Pierre Michaïlovitch Volkonski. En 1862 fut acheté à M. Balatchevitch un cachet formé d'une cornaline gravée aux armes impériales et monté en breloque; une note y est jointe qui dit : « A l'île de Sainte-Hélène l'Empereur donna ce cachet au général Bertrand; après la mort de celui-ci le prince Alexandre Radziwill l'acheta, puis il passa au comte Alfred Potocki en 1859. Il figura à l'exposition de Cracovie. »

Enfin viennent des dépouilles de la famille impériale : un admirable encrier signé J.-B.-C. de Odiot qui appartint au roi Jérôme de Westphalie et qui fut pris à Cassel en 1813 par le général Tchernichev. Il rappelle les merveilleuses orfèvreries du Louvre récemment publiées : deux femmes tiennent des encriers ayant l'apparence de chapiteaux lotiformes; au milieu, un socle décoré d'un bas-relief, l'Histoire, supporte une cupule que domine un aigle; sur le bandeau de la base, l'aigle et les abeilles parmi des palmettes. C'est aussi à Jérôme qu'appartint cette miniature de Madame mère par Sieurac, cette grande coupe de cristal et cet insigne de l'ordre de Westphalie créé en 1809.

A Waterloo, les vainqueurs trouvèrent un grand portefeuille en maroquin rouge aux armes de l'Empereur où l'on conserve aujourd'hui

un morceau d'une de ses dents et des cheveux coupés par Mme Bertrand sur son cadavre. De la ferme de Belle-Alliance provient un service à café en argent, en partie œuvre de Biennais.

D'après une légende, Napoléon aurait laissé au palais du Kremlin, à Moscou, une tabatière en or. Mais M. de Fœlkersam fait remarquer l'invraisemblance de cette tradition. Cette boîte représente un bas-relief de la colonne Trajane et porte la mention suivante : « Offert à Sa Majesté par sa bonne ville de Paris. Janvier 1668. » Comment cette boîte, que l'on attribue à Ballin et que Louis XIV reçut après la paix d'Aix-la-Chapelle, aurait-elle eu toutes les aventures qu'on lui prête?

Telles sont les reliques napoléoniennes conservées à Saint-Pétersbourg au musée de l'Ermitage.

L. Hautecœur.

— Jean de Metz et Georges Legrain. *Aux Pays de Napoléon : l'Égypte.* — Grenoble, J. Rey, in-4°, 160 pages. Illustré en phototypie. — On trouvera un plaisir particulier à suivre « l'expédition d'Égypte » et les travaux de « la commission d'Égypte » dans la luxueuse édition qui sort des presses de la maison J. Rey. Le récit est clair, complet, attachant. Mais la plus grande originalité de ce volume est de faire revivre le passé dans son cadre à l'aide de gravures nombreuses — il y en a 150 — et splendidement présentées. Toute l'Égypte d'aujourd'hui apparaît dans ses aspects les plus caractéristiques, dans ceux qui permettent de lier le plus intimement le pays à son histoire. Voici le champ de bataille d'Embabeh, le village de Gizeh et la mosquée d'El-Azhar. Voici les rues du Caire avec ses échoppes et ses moucharabiehs et l'animation que donnent les vendeuses de figues et les donneurs d'eau. Pour comprendre les deux batailles d'Aboukir (1er août 1798 et 27 juillet 1799), il n'est pas inutile d'avoir examiné le panorama, les îlots au nord du fort, le cimetière, d'avoir comparé le plan que Denon a dressé de la baie et de la presqu'île avec la photographie du même paysage, d'avoir contemplé la baie du point où furent précipités les Turcs et de conserver sous les yeux le tableau du général Lejeune. On jugera, d'après ce seul exemple, du soin intelligent qui a présidé au choix des gravures et de l'intérêt qu'elles peuvent présenter. La deuxième partie du volume est consacrée à la commission d'Égypte : avec elle nous visitons l'Égypte des Pharaons, le fameux temple de Dendérah, Thèbes, Esneh, Edfou et Syène; la *Description de l'Égypte*, aux curieux frontispices, renferme les travaux des membres de la commission : M. Legrain nous rappelle qu'ils furent parfois pénibles, mais ils ont ici perdu toute austérité. Les dernières photographies nous montrent Suez et Port-Saïd, car le canal que Ferdinand de Lesseps perça en 1869 est la réalisation d'une pensée

qui datait de l'expédition d'Égypte : Napoléon III ouvrait la route des Indes rêvée par Napoléon Ier.

Ce volume sur l'*Égypte* est le second d'une collection historique relative « aux pays de Napoléon ». L'*Italie*, paru précédemment, présentait la même richesse de documentation pittoresque, le même souci de donner une idée exacte des sites que l'Empereur a rendus célèbres. Nous retrouverons ces qualités dans un troisième volume, actuellement en préparation, sur *Waterloo, de l'île d'Elbe à Sainte-Hélène.*

LOUIS VILLAT.

— **Mme de Staël et Pestalozzi** (1807). — Voici une anecdote assez plaisante recueillie, bien à l'improviste, dans la grave biographie du grand tacticien prussien de Clausewitz[1]. Aide de camp d'Auguste de Prusse et fait prisonnier avec lui à Prenzlau, Clausewitz, alors simple capitaine, accompagna son prince à Soissons, à Genève et finalement à Coppet où l'on passa quelques semaines chez Corinne. C'est dans les lettres alors adressées par Clausewitz à la comtesse Marie de Brühl, sa fiancée, que nous avons retrouvé le trait suivant :

Lausanne, le 16 août 1807.

« ... Pestalozzi, le pédagogue bien connu, est allé voir Mme de Staël. C'est un homme dénué de tout savoir-vivre, comme tu peux te l'imaginer aisément. Bien qu'occupée à sa toilette, Mme de Staël le laissa entrer dans sa chambre en le priant de prendre place sur le sopha. « Madame, lui dit-il, je suis un homme naturel, ne me faites pas faire des choses qui ne sont pas bonnes. » Mme de Staël remarqua fort judicieusement : « Cela prouve que c'est un homme qui a de la candeur. » « Pendant vingt années, dit-il, on m'a considéré comme imbécille (*sic*), mais je ne l'ai pas cru. »

On nous dispensera de juger lequel des deux avait raison.

— **Le roi de Rome et les émigrés** (1811). — Lorsque le 15 mars 1811, la naissance du roi de Rome sembla à jamais assurer la dynastie napoléonienne, le désespoir des légitimistes prit des formes trop marquées pour ne pas friser le ridicule. En voici une preuve empruntée à une lettre du conseiller privé danois Charles Wendt adressée à la comtesse Frédérique-Charlotte de Reventlow, femme du ministre d'État comte Christian Ditlev de Reventlow.

« Peschier [négociant émigré domicilié à Copenhague] maigrit visiblement; aussi est-il bien abattu à cause de la situation où se trouve sa

1. *Leben des Generals Carl von Clausewitz und der Frau Marie von Clausewitz, geb. Gräfin von Brühl.* Von Karl Schwartz, t. I, p. 286 (Berlin, 1878).

maison de commerce... Mais je dois vous raconter une anecdote à son sujet. Il a quelque confiance en moi et c'est pourquoi je reçois souvent de ses lettres — des lettres de doléances pour la plupart. Depuis quelque temps, celles-ci étaient cachetées de noir, ce qui me frappa; mais je crus qu'il pouvait avoir un deuil de famille. Il y a quelques jours, je le rencontre dans la rue, habillé tout en noir de pied en cap; les boucles même de ses souliers sont noires. Je lui demande : « Avez-vous perdu un parent très proche, que je vous vois en si grand deuil? » — « Mais monsieur, répliqua-t-il en bégayant un peu au commencement, ces boucles... je les ai mises depuis la naissance du roi de Rome ! »

Nous empruntons ce trait aux excellents *Efterladte Papirer fra den Reventlowske Familiekreds i tidsrummet 1770-1827. Meddelelser af Arkiverne paa Pederstrup og Brahe-Trolleborg, udgivne paa foranledning af Hofjægermester, Lehnsgreve C. E. Reventlow ved Louis Bobé*, t. VI, p. 349, Copenhague 1902.

— **Le général Durutte et les journalistes de Berlin, en 1812.** — On sait qu'en 1812, le général Joseph-François Durutte fut envoyé à Berlin pour y remplir les fonctions de gouverneur militaire : mission d'autant plus difficile que les nouvelles de Russie empiraient de jour en jour. Aussi ne fut-ce qu'à l'aide d'une forte censure que Durutte parvint à maintenir l'ordre : en voici une preuve tirée des Archives d'État de Berlin et enchâssée dans le second volume (*Aktenstücke*) d'une étude bien documentée du Dr Paul Czygan, intitulée *Zur Geschichte der Tagesliteratur während der Freiheitskriege* [Leipzig, Duncker und Humblot, 1911, p. 25]. C'est une lettre adressée par Gaugler (?), capitaine aide de camp du général Durutte, au conseiller de légation privé de Jordan, secrétaire du futur prince de Hardenberg.

Berlin, le 23 septembre 1812.

« Le général de division Durutte me charge d'avoir l'honneur de vous prier de prévenir Son Excellence le Chancelier d'État qu'un soldat du régiment de l'Isle de Walcheren, condamné à mort, sera fusillé aujourd'hui hors de la ville. Le général a donné des ordres pour que cette expédition se fasse avec le moins d'éclat possible : et il vous prie, comme vos journalistes ont l'habitude de faire mention de chaque petit événement dans leurs feuilles, de leur défendre de parler de cette exécution dans les gazettes.

« Gaugler. »

Jordan a noté au bas de la lettre :

« Eodem an d. Zeitgsexp. nach dem Antrage verfügt, » c'est-à-dire : De même au bureau de la presse, selon l'ordre transmis. Jordan, le 27 septembre 1812.

— **Une lettre du prince Henri de Prusse au maréchal Augereau.** — Vendu aux enchères le 5 février 1844 par M. Charon, expert en autographes, ce document n'a pas besoin de commentaires. L'auteur en est le prince Henri-Frédéric-Charles de Prusse, troisième fils de Frédéric-Guillaume II, né le 30 décembre 1781, général de brigade à Auerstädt, attaché, en 1813, au quartier général de Wittgenstein, grand maître de l'ordre de Malte, résidant, depuis 1819, à Rome où il mourut le 12 juillet 1846. Ce fut au reste le dernier aide de camp du prince, le capitaine de Moltke, futur vainqueur de Sadowa et de Sedan, qui pourvut à ses funérailles.

Berlin, 21 février 1813.

Monsieur le duc, la capitale se trouve dans le plus grand danger. Les mesures que Votre Excellence prend, tendent à la défense de la ville qui n'est point une forteresse. Le combat se livrerait dans les rues et sur les places, devant nos palais, et aux yeux d'une partie de la famille royale dans les plus vives allarmes (*sic*). Le peuple consterné se trouve encore dans l'indécision, mais vos dispositions sont telles qu'il y a tout à craindre d'une explosion de son désespoir. J'en appelle à un militaire éclairé et couvert de gloire, si ce n'est pas trop exposer à la fois une ville populeuse et florissante et les braves troupes que vous commandez que d'engager le combat dans les rues... En qualité de premier prince du sang et témoin des vives allarmes de ma famille et des dispositions du peuple, j'ai cru devoir vous exprimer et mes craintes et mes instances. »

On sait qu'il n'y eut pas de combat dans les rues de Berlin. Augereau quitta la capitale prussienne le 3 mars 1813.

— **Le télescope de Napoléon.** — Le 29 juillet 1851, MM. Puttick et Simpson, marchands d'autographes à Londres, firent passer en vente une liste où le docteur Antommarchi avait noté sept articles qu'il devait à Napoléon. Il y faisait surtout mention d'un télescope « improved by Richardson, London, for day and night » en ajoutant : « L'Empereur le lui donna en disant : Prenez, Dottoracci, ce télescope qui m'a bien servi dans mes campagnes : au point du jour et à chaque coup d'alarme, vous irez à la découverte et me rendrez compte de ce que vous avez vu et remarqué. Quelques jours après, le docteur ayant voulu rendre le télescope, Napoléon lui dit en le prenant par les oreilles : Comment, coquin de docteur, vous ne le voulez pas ! »

Ce trait se trouve dans le « Catalogue of highly interesting and valuable autograph letters and historical manuscripts, being the well known collection of Monsr A. Donnadieu, which will be sold by auction, by Messrs. Puttick and Simpson, on Tuesday, July 29th, 1851,

and 4 following days, at one o'clock most punctually. » D'après l'exemplaire annoté du catalogue, conservé à la Bibliothèque Royale de Berlin, cette pièce fut acquise par M. Reeves, au prix de 8 shillings. C'était le beau temps de la curiosité !

— **La reine Hortense et l'éditeur Ladvocat.** — On a dit beaucoup de mal sur la reine Hortense; cependant on ne lira pas sans intérêt la pièce qui va suivre. Publiée dans l'annexe d'un ouvrage peu connu et peu consulté, elle nous semble digne d'être rappelée ici parce qu'elle fait de nouveau ressortir le bon cœur de la mère de Napoléon III, cœur qui ne se démentit jamais malgré les graves reproches que ses contemporains se sont cru autorisés à lui adresser.

Arenenberg, 21 novembre 1832.

« C'eût été avec plaisir, monsieur, que je me serais adressée à vous pour la publication des lettres de l'Empereur à ma mère [elles parurent chez Didot]; mais je crains que mon fils, qui n'est pas près de moi en ce moment, n'ait déjà pris quelque engagement à ce sujet, ce qui m'empêche de pouvoir en traiter avec vous. Quant à mes romances, dont je ne compose que la musique, je ne trouve aucune d'elles digne de figurer dans un ouvrage aussi important que votre livre des *Cent-et-Un*, surtout à côté des notabilités littéraires qui le remplissent. Destinant ces très légères compositions musicales au soulagement de quelques malheureux, je m'étais adressée à Mme d'Abrantès pour savoir le meilleur parti à en tirer. Je pense que ce que j'aurai de mieux à faire, ce sera de les envoyer directement aux personnes auxquelles je désire être utile, afin qu'elles-mêmes décident du produit qu'il est possible d'en tirer. C'est, je crois, la meilleure résolution à laquelle je puisse m'arrêter, ne voulant pas surtout que mon nom figure devant le public. S'il se présentait quelque autre occasion où votre concours pût m'être nécessaire, ce serait avec toute confiance que je traiterais avec vous.

« Recevez l'assurance de ma considération distinguée.

« Hortense. »

Cette lettre se trouve dans une étude de M. de Lescure publiée chez Jérôme Gay, en 1865, et intitulée *Les Autographes et le goût des autographes en France et à l'Étranger* (p. 304-05).

Joachim Kühn.

— *L'Épopée napoléonienne dans la poésie française*, poèmes choisis et annotés par Maurice Allem, préface de Frédéric Masson ; Paris, librairie des Annales, 1912; in-8°, xii-291 pages. — En suivant la carrière de Napoléon depuis le *Bonaparte sans emploi* de 1794 jusqu'à la légende,

M. Maurice Allem a cueilli dans la poésie française un bouquet de fleurs qui ne sont pas toutes nouvelles, par exemple celles qui viennent de Victor Hugo (*La Légende des siècles*, *L'Ode à la Colonne*, *Napoléon II*, *l'Expiation*), ou de Lamartine, Béranger, Edmond Rostand (*Le Baptême du roi de Rome*, *Le petit chapeau*). En dehors de ces morceaux trop connus, il y en a d'autres qu'on a du plaisir à relire ou à lire : des extraits du grand poème d'Edgar Quinet, *Napoléon* (le *Chant du pont d'Arcole*, le *Couronnement*) ; du poème de Barthélemy et Méry, *Napoléon en Égypte* ; le *Chant du Combat* de Rouget de Lisle :

Comme le sable au souffle de l'orage,
Qu'ils soient chassés, dispersés devant nous ;
Atteints, frappés, qu'ils tombent sous nos coups,
Comme l'épi que la flamme ravage.

Entendez-vous le signal des combats,
L'entendez-vous, enfants de la victoire ?
Marchons, marchons, à la gloire ! à la gloire !
Il faut ou vaincre, ou mourir en soldats !

d'autres morceaux, d'Emile Debraux ; de Gérard de Nerval, *L'Étoile de la Légion d'honneur* ; de Marie-Joseph Chénier, l'*Hymme à l'armée d'Angleterre* ; les débuts de Berryer, âgé de onze ans, élève au collège de Juilly, sur l'*Entrée de Napoléon et de Marie-Louise à Paris* :

Vivez, prince, vivez pour faire des heureux ;
Tige en héros féconde, arbre majestueux,
Déployez vos rameaux, et, croissant d'âge en âge,
Protégez l'univers sous votre auguste ombrage.

(D'après Virgile, *Géorg.* II : *Et ingenti ramorum proteget umbrâ.*)

quelques chants inspirés par la naissance du roi de Rome, qui fut l'occasion de tout un recueil en deux volumes comprenant 98 odes, dont 13 en latin, 13 en italien, 5 en allemand ; 32 cantates, dont 2 en latin, 5 en italien ; 21 poèmes, dont 7 en latin ; 22 pièces intitulées stances ; 16 chansons ; 5 églogues, dont 3 en latin ; 4 dithyrambes ; 4 épîtres ; 2 idylles ; 1 chant héroïque, 1 scène historique, 1 chant en latin, 1 chant allégorique, aussi en latin ; 1 hymme en portugais, 60 pièces groupées en mélanges ; ce recueil imprimé à Paris, chez Lucet et Eckart. On cite ici la pièce de Barjaud :

Le Danube applaudit au bonheur de la Seine ;
Et le Tibre, inclinant son urne souveraine,
Verse, plus orgueilleux, le tribut de ses eaux ;
Tandis que, prévoyant sa grandeur foudroyée,
La Tamise effrayée
Jette un cri de frayeur au fond de ses roseaux.

Rome, relève-toi plus brillante et plus fière;
Jette tes vêtements tout souillés de poussière;
Viens t'asseoir de nouveau sur le trône des arts.
O Rome, ne dis plus que ta gloire est passée :
Ta splendeur effacée
Reprend tout son éclat sous de nouveaux Césars.

Plus loin, une pièce peu connue de Musset, le *Trois Mai 1814* :

Oh! c'est qu'à ce grand peuple il fallait sa grande âme.
C'est que, d'un dur caillou pour que sorte la flamme,
Il faut l'éperon d'or ou l'ongle du coursier...

Le poème lyrique de Pierre Lebrun, sur *La Mort de Napoléon* :

Ah! vainement les rois proscrivent ta mémoire;
Tant que dans notre France on aimera la gloire,
Les Français t'aimeront et même en dépit d'eux.

Le *Sommeil de l'Empereur* d'Henri de Bornier :

Il dormait. L'Empereur dormait. Avec orgueil
La grande ville avait reçu le grand cercueil;
Le conquérant, enfin, avait conquis sa tombe,
Un caveau qu'on croirait creusé par une bombe,
Un dôme sur lequel en longues flèches d'or
Le soleil d'Austerlitz semble briller encor!

Il serait intéressant peut-être de tirer un semblable volume d'extraits de la littérature universelle, dût-on s'en tenir à quelques morceaux principaux. En attendant, nous faisons appel à nos lecteurs de toutes langues pour en cueillir une gerbe, à l'intention de la *Revue des Études Napoléoniennes*, qui s'en parerait.

E. D.

Le Gérant : R. Lisbonne.

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.

160

NAPOLÉON A VERSAILLES ET TRIANON

I. — Les projets de Napoléon sur le château de Versailles.

La chute de l'ancien régime avait laissé pendante la question du sort du château et du domaine de Versailles qui semblait intimement lié à celui de la monarchie absolue détruite par la Révolution.

En 1792, les Versaillais en avaient instamment demandé la conservation. Ils proposèrent au gouvernement d'établir au château un musée de peinture qui renfermerait les objets d'art et les tableaux des écoles étrangères contenus dans le cabinet du Roi, mais ils n'obtinrent pas gain de cause, et le Louvre, dont le musée avait été fondé en 1775, fut désigné pour les recevoir.

La Convention fut plus accommodante que l'Assemblée Législative. Elle n'approuva pas la proposition de vente ou de location faite par Manuel, et décréta, sur l'initiative du Comité de salut public[1], que le palais de Versailles renfermerait : l'École centrale du département, une bibliothèque publique[2], un Musée spécial de l'École Française, un cabinet d'histoire naturelle, et même un Conservatoire des arts et des sciences, placé au rez-de-chaussée, dans l'ancien appartement de Mesdames.

1. Le 8 juillet 1793, proposition de Barrère confirmée par les décrets de 1793 (8 juillet) et de 1794 (4 juin) du Directoire de département (24 nov. 1793).

2. La bibliothèque resta dans l'*aile sud des Ministres* jusqu'en 1799, époque à laquelle elle fit place aux Invalides (voir plus loin) et fut installée dans l'ancien hôtel des Affaires étrangères où elle est toujours.

Ainsi la ténacité des Versaillais, sans distinction de partis[1], et celle de leurs magistrats élus avaient, on peut le dire, sauvé le château d'une vente et peut-être d'une démolition. Malheureusement, la plus grande partie du mobilier royal avait été enlevé, vendu et dispersé[2]. Les meubles et objets précieux, provenant des appartements du Roi, de la reine et des princes, servirent à payer quelques créanciers de l'État, passèrent pour la plupart dans les magasins des revendeurs et furent acquis par les étrangers, les Anglais surtout.

L'organisation définitive d'un très beau musée de l'École française (environ 600 tableaux de maîtres de Jean Cousin à Prudhon), décidée dès 1794, fut faite sous le Directoire par le ministre de l'Intérieur Bénézech en mai 1797[3]. Celui-ci organisa en même temps dans le château une École de musique (galerie basse de l'Opéra) et, l'année suivante, une École du modèle vivant (galerie basse de la chapelle). Malgré tous ces établissements qui semblaient le préserver à jamais des convoitises de la bande noire, un retour offensif pour le *déroyaliser* fut tenté en 1798 par le Directoire. Par un message adressé aux deux Conseils, il demandait qu'une décision définitive fût prise sur le sort du château et du parc. C'était la menace de l'aliénation et de la vente par lots suspendue sur la tête des Versaillais. Des divisions entre les Directeurs, des incidents survenus dans le gouvernement, et les constants efforts de l'un des membres du conseil des Cinq-Cents, l'ingénieur Trouille, natif de Versailles, empêchèrent le Directoire et les Conseils de s'occuper sérieusement de ce message. « Ainsi c'est en quelque sorte à l'un de ses enfants que cette ville doit la conservation de ses monuments[4]. »

1. *Journal de Seine-et-Oise* (1802, août).

2. L'autorisation de faire cette vente avait été donnée au ministre Roland par la Convention. Ch. Davillier, *La Vente du mobilier de Versailles pendant la Terreur*, 1877. Dussieux, *Le Château de Versailles*, t. II.

3. Ce Musée commençait au Salon d'Hercule et comprenait les grands appartements, la Grande Galerie et le premier étage de l'aile nord, du côté des jardins (appartements de la Reine).

Versailles eut aussi la collection des morceaux de réception des membres de l'ancienne Académie royale de peinture et de sculpture. La galerie des Rubens y demeura jusqu'en 1800.

4. Eckard, *Recherches historiques et biographiques sur Versailles*. A cette même

Lorsque le général Bonaparte fut devenu premier Consul, le danger des spéculateurs qui voulaient mettre Versailles en pièces parut écarté et, sur certains points du domaine, les réparations commencèrent. Un directeur général fut créé (le citoyen Goulard). Il est vrai que l'installation dans le Palais d'une succursale de l'Hôtel des Invalides laissait des appréhensions; heureusement elle ne fut que temporaire et d'aucun effet fâcheux pour la conservation du monument[1]. Sous le Consulat, la grande salle des Gardes, ou salle du Sacre[2], qui avait été de 1670 à 1682 une chapelle, servit aux expositions annuelles des artistes de Versailles. Les peintures qu'on voit aujourd'hui au plafond datent de cette époque. Mais la pièce la plus utilisée fut le salon d'Hercule, vaste, bien situé, qui devint le lieu de réunion des assemblées primaires, le siège des diverses distributions de prix (école centrale, école du modèle vivant, pensions diverses, etc.); il s'y faisait aussi de nombreuses conférences, dont les plus célèbres furent celles du citoyen Jauffret, secrétaire perpétuel des observateurs de l'homme, et de l'abbé Sicard, qui fit l'éloge d'un illustre Versaillais, l'abbé de l'Épée, le 17 mai 1802. Enfin la salle de comédie de l'aile Gabriel, ouverte pour la première fois en 1784, fut mise à la disposition de la Comédie-Française, qui y joua périodiquement jusqu'en 1807.

Tant que dura le Consulat, la pensée de Bonaparte ne parut pas se porter autrement sur Versailles. Hors Paris, il s'intéressait seulement à la Malmaison, vieille demeure que Joséphine avait achetée en 1798 et dont il venait de confier la restauration à deux architectes, Percier et Fontaine, anciens élèves de l'école de Peyre jeune, et plus tard de l'école de Rome, qui n'allaient pas tarder à devenir célèbres (février 1800).

Mais voici la proclamation de l'Empire. Napoléon Ier s'empressa de réunir au domaine de la couronne Versailles et Trianon.

époque, dans une intéressante brochure, Luneau de Boisgermain proposait l'installation au château des Conseils et du Directoire.

1. *Journal de Seine-et-Oise*, 1801 et 1802.

2. Cette appellation n'a plus de raison d'être depuis que le célèbre tableau de David, le *Sacre de Napoléon*, a émigré au Louvre. Depuis lors cette belle salle, toute consacrée au Consulat et au premier Empire, y compris le plafond, souffre de l'introduction d'un tableau contemporain qui y est tout à fait déplacé.

On put croire un moment que Versailles qui, selon un poète officiel, aspirait à devenir *de la veuve des rois l'épouse d'un héros*, allait ressusciter sous la main du nouveau César. La muse classique se remit à chanter avec Fontanes

Ces vieux parcs dont Le Nôtre inventa l'ordonnance.

Ce futur grand maître de l'université, très en faveur, président en 1804 du Corps législatif, attirait l'attention de Napoléon sur l'ancien palais des rois.

Versailles étale au loin sa grandeur désolée;
Que d'un siècle immortel la grandeur y renaisse.

Mais le plus pressant était la réparation du château qui fut confiée à l'architecte en titre, Dufour. Celui-ci commença par faire disparaître tous les établissements précédemment installés, cabinet d'histoire naturelle, écoles diverses, musée, et c'est ainsi que le premier musée de Versailles, œuvre de la Révolution, fut à peu près supprimé[1]. Les baraques qui encombraient les abords du Palais furent démolies.

En 1810 et 1811 les travaux furent poussés avec activité, mais dans un esprit peu respectueux du passé, et durèrent jusqu'en 1814. On refit les soubassements et le socle des avant-corps des façades : la façade du midi fut refaite dans toute sa hauteur; les combles furent restaurés partout; les parements des façades furent remis à neuf et l'on badigeonna les parties neuves pour leur donner le ton des anciennes[2]. Dufour, sous prétexte de la restaurer, altéra la balustrade du château du côté des jardins et détruisit les trophées et les vases qui l'ornaient sans les remplacer[3].

Du côté du château, les colonnes accouplées des quatre avant-corps de la cour de marbre, telles qu'on les voit dans le plan d'Israël Silvestre de 1674, furent détruites, sous prétexte qu'elles

1. De 1806 à 1812, ordre fut donné par le ministre des cultes de livrer 90 tableaux originaux et 38 copies à diverses églises, Dussieux, *Versailles*, t. II. Dès 1800, on commença la spoliation par les Vernet et les Rubens (ceux-ci pour le Luxembourg où siégeait le Sénat). Beaucoup d'autres tableaux et statues allèrent au Palais de Saint-Cloud où résidait le premier Consul.

2. *Journal de Seine-et-Oise*, 1807 et 1811.

3. Ils viennent d'être rétablis. Le travail a été terminé en 1913. — E. Cazes, *Le Château de Versailles — l'Histoire et l'Art*. Émile Paul.

étaient en mauvais état. Le grand vestibule central de l'aile du Midi fut remis dans son état primitif[1]. Enfin, Dufour fit disparaître la petite salle de spectacle située au fond de la cour des Princes, qui fut remplacée par le vestibule actuel conduisant de cette cour aux jardins.

A l'intérieur, les peintures de la grande galerie et des grands appartements, endommagées par une grande humidité, furent restaurées, mais de ce côté tout parut se borner là et l'entretien ne pas être continué[2].

Quant au domaine, Napoléon racheta à Siéyès[3] pour un demi-million la ferme de la Ménagerie et ses dépendances, soit 251 hectares. Le parc fut remis dans son ancien état; les cultures et les arbres fruitiers plantés par Antoine Richard disparurent. Le canal envahi par l'herbe et les boues, fut restauré et rempli d'eau (1808). Les avenues environnant le Grand Parc et d'autres parties furent replantées.

Cette préoccupation de Napoléon de reconstituer l'ancien domaine royal de Versailles devait être bien utile aux deux Trianons. En 1794, ils avaient été vendus comme propriété nationale; mais Antoine Richard, le grand jardinier des parterres royaux, qui avait résisté à la tourmente révolutionnaire, obtint de la commission exécutive de l'Instruction publique qu'il serait sursis provisoirement à la vente du Petit Trianon, à cause de ses richesses horticoles[4].

En mars 1805, Napoléon vint visiter les jardins des Trianons et ordonna une série de travaux qui furent exécutés. Nous en verrons plus loin le détail.

1. Les colonnes étaient coupées par un plancher d'entresol, qui fut abattu, et perdues dans un labyrinthe de cloisons qui disparurent. Les colonnes furent dégagées et le vestibule rétabli.

2. Si nous en croyons une lettre du poète Ducis, cité par M. Delerot, *Ce que les poètes ont dit de Versailles*, le palais se trouvait intérieurement dans un grand état de délabrement en 1814, au premier retour des Bourbons.

3. Bonaparte, premier Consul, avait fait donner « au citoyen Siéyès », à titre de récompense nationale, le domaine de Crosnes, sur l'Yères. Celui-ci l'avait échangé contre la ferme de la Ménagerie que des particuliers avaient achetée sous la Révolution, et y avait ajouté toutes les autres dépendances du temps de Louis XIV.

4. Le représentant du peuple, André Dumont, moins féroce que son prédécesseur Delacroix, fit annuler l'arrêt de vente.

Les deux années qui suivirent la proclamation de l'Empire, qui virent l'abaissement de l'Autriche après Austerlitz, et la mutilation de la Prusse après Iéna, tinrent sans doute la pensée de Napoléon bien éloignée de Versailles. Mais en 1807, nous le voyons s'occuper d'un projet de reconstruction du château pour la façade orientale, et cette idée persista jusqu'en 1811. Fontaine donne à ce sujet des détails intéressants[1]. A vrai dire, il s'agissait de reprendre le projet de Gabriel qui remontait à la fin du règne de Louis XV. Nous savons qu'à cette époque, un mouvement de réaction, dû aux découvertes archéologiques d'Herculanum et de Pompeï[2], s'était affirmé contre l'architecture d'une grande partie du Palais du grand Roi, en faveur du style néo-grec. Gabriel s'était mis à l'œuvre et avait construit du côté de la Chapelle, l'aile[3] à colonnes et à fronton qui porte son nom. Cette restauration du château du côté de la ville tenta aussi Louis XVI, d'autant plus que les parties datant de Louis XIV « étaient en ruines ». Des projets avaient été demandés aux architectes les plus en renom et celui de Peyre le jeune avait obtenu le plus de suffrages; mais, faute d'argent, il resta dans les cartons du directeur général des bâtiments, le comte d'Angiviller[4].

En cette année 1807, et l'année suivante Napoléon songea donc à faire une reconstitution de toute la partie du château qui a vue sur la ville, dans la pensée d'y séjourner avec sa Cour une partie de l'année. Il demanda à l'architecte Gondouin un devis nécessitant 50 millions de dépenses qui étaient loin d'être disponibles; au moment où commençait la guerre d'Espagne, Saint-Cloud, Fontainebleau, Compiègne, Rambouillet, les deux Trianons, sans parler des palais hors de France dans l'Empire agrandi, venaient d'être rétablis et rendus habitables; il fallut ajourner Versailles et se contenter d'entretenir les bâtiments principaux.

1. Fontaine, *La Résidence des Souverains*, in-4°, Bibliothèque Nationale.

2. Presque en même temps avaient paru le *Laocoon* de Lessing (1766) et l'*Histoire de l'art de l'antiquité*, de Winckelmann (1764).

3. Elle s'appelle aussi *aile neuve*.

4. Sept projets surtout furent remarqués. Tous étaient d'accord sur un point : détruire tous les appartements Louis XV, la salle du Conseil, la chambre de Louis XIV, de l'Œil-de-Bœuf, l'aile gauche tout entière et ne conserver que les

Toutefois, dans les derniers jours de mars 1808, Napoléon s'adressait aux architectes du Louvre et des Tuileries, Fontaine et Percier, pour qu'ils lui présentassent « des projets et des arrangements plus rétrécis ». Les devis de Gondouin l'avaient effrayé et il ne voulait pas que la dépense dépassât six millions. Il exigeait d'eux la garantie que, pour cette somme, ils pourraient établir, en dehors des appartements réservés à la famille impériale, six logements de princes, douze de grands officiers et une cinquantaine d'autres, sans parler de la manufacture d'armes « nécessaire à Versailles » où elle répandait l'argent[1]. Cela était matériellement impossible, et le seul résultat, dit Fontaine, fut... quelques travaux à Trianon.

En 1811, après la paix de Vienne, Napoléon revint à son idée. « Nous fûmes alors chargés, dit Fontaine, de faire des projets, des devis. L'Empereur, en juillet, vint de Trianon qu'il habitait, visiter avec nous, à plusieurs reprises, le château de Versailles, pour connaître lui-même, d'une manière exacte, l'état des choses, mais plus incertain encore, après avoir tout vu, après avoir reconnu les difficultés auxquelles *le mauvais choix de Louis XIV* avait donné lieu ; enfin, après avoir déploré l'alternative embarrassante dans laquelle il était de détruire une grande partie des bâtiments anciens pour se rapprocher du plan de M. Peyre le jeune, et par conséquent, dépenser des sommes immenses, ou se borner au simple rétablissement des choses et laisser après lui un ouvrage peu mémorable il ajourna encore[2]... » Alors, en présence des difficultés qui s'opposaient à ce qu'on pût mettre de l'ordre dans cette confusion et cette discordance des diverses pièces, confusion et discordance faites pour déplaire à « l'esprit rectiligne d'un souverain épris de clarté », il s'écria : « Pourquoi la Révolution, qui a tant détruit, n'a-t-elle pas démoli le château de Versailles ! Je n'aurais pas aujourd'hui un tort de Louis XIV

grands appartements du roi et de la reine, la Galerie des Glaces et les deux salons, la Chapelle et l'Opéra.

1. Cette manufacture avait été établie sous la Révolution, au *Grand-Commun*. Le chef fut le Versaillais Boutet, arquebusier fort habile. « Il s'agissait de répondre au décret de la Convention sur la levée en masse. » Elle était devenue célèbre.

2. Fontaine, *Résidence des Souverains*.

sur les bras, un vieux château mal fait, un favori sans mérite à rendre supportable[1] ! »

Au demeurant, pas plus que son architecte favori, qui le comparait à « un nain difforme, dont les membres gigantesques. plus difformes encore, augmentent la laideur », Napoléon n'aima le château de Versailles, et il prit le parti de le laisser vide.

Il n'aima pas davantage Compiègne où il regrettait d'avoir fait son mariage, au lieu de le faire à Fontainebleau. « Voilà, disait-il, la maison des siècles ! » Peut-être n'était-ce pas rigoureusement un palais d'architecte, mais bien assurément un lieu d'habitation bien calculé et parfaitement convenable. C'était sans doute ce qu'il y avait de plus commode, de plus heureusement situé en Europe pour le souverain. Sa forêt était, suivant ses expressions, son jardin anglais à lui, car il n'aimait pas le type à la mode, « ces petits lacs, la plupart du temps sans eau, ces petits rochers en miniature, ces petites rivières immobiles; toutes ces niaiseries, ajoutait-il, sont caprices de banquiers[2] ».

Fontaine et Percier avaient depuis 1801 restauré Saint-Cloud et fort au gré du premier Consul, mais, une fois Empereur, c'est surtout Fontainebleau qu'il habita. Il y dépensa douze millions. L'art pour l'art le touchait peu, mais cette vaste commodité l'enchantait. « A mes voyages à Fontainebleau, disait-il, douze à quinze cents personnes étaient invitées, logées et meublées; plus de trois mille personnes pouvaient y trouver à dîner, et ceci n'avait rien de coûteux pour le souverain, ou très peu, grâce à l'ordre établi. » Il est vrai que Duroc, l'ami et l'inséparable de Napoléon depuis le siège de Toulon, entendait remarquablement ses fonctions de grand maréchal du Palais, ce qui ne l'empêchait pas d'être un bon général et un diplomate accompli.

1. Fontaine, *Résidence des Souverains.*

2. Il ne peut être ici question que du Petit Trianon conçu suivant la mode de la fin du règne de Louis XV. L'influence de Rousseau et celle de nos voisins d'outre-Manche, aux approches de la Révolution, avaient mis à la mode les jardins anglais, dédaigneux des lignes droites et des dessins réguliers. C'était une des formes de la réaction contre le siècle de la monarchie absolue. Mais les idées avaient changé au début du XIXe siècle. Fontanes est l'écho de son temps quand il vante l'œuvre de Le Nôtre, les Jardins de Versailles :

> ... leur dessin pur et leur riche élégance,
> Ces hauts murs de charmille à la verte fourrure.

Cet ordre que Napoléon aimait en toutes choses, Duroc l'avait « rendu admirable » dans ce bâtiment commode de Fontainebleau où plus de vingt-cinq princes, dignitaires ou ministres, étaient contraints de tenir maison.

D'ailleurs, nulle part de grosses sommes ne furent consacrées aux constructions. Napoléon n'eut pas le temps d'être un grand bâtisseur, comme Louis XIV. Les besoins de la guerre ne lui permettaient pas de gaspiller le trésor en entreprises trop coûteuses, et sur ce point, il entendait réserver l'avenir. Sa manière était d'échelonner la dépense sur un grand nombre d'années et de construire, pour ainsi dire, au jour le jour, selon les besoins urgents. Cela n'était pas pour plaire aux architectes. « Ils auraient voulu, dit-il, d'abord produire toute une façade longtemps inutile, et vous engrener ainsi dans des dépenses immenses, qui, si elles étaient interrompues, ne vous laissaient rien[1]. » A entendre Fontaine, Napoléon était un maître exigeant qui les accablait de projets, mais le manque de temps et d'argent obligea de s'en tenir à des restaurations ici et là, et de laisser de côté les œuvres originales.

Malgré tout, dans ces visions d'avenir, Napoléon n'abandonnait pas Versailles. Son histoire et son voisinage de Paris le hantaient malgré lui. Il eût voulu n'en faire qu'un faubourg et un ornement de la capitale, et pour l'approprier à cet objet, il avait conçu une idée, pour le moins singulière, dont il s'était fait présenter le programme. Écoutons le *Mémorial* : « De ces beaux bosquets, je chassais toutes les nymphes de mauvais goût, ces ornements à la Turcaret, et je les remplaçais par des panoramas en maçonnerie de toutes les capitales où nous étions entrés victorieux, de toutes les célèbres batailles qui avaient illustré nos armes. C'eût été autant de monuments éternels de nos triomphes et de notre gloire nationale, posés à la porte de la capitale de l'Europe, laquelle ne pouvait manquer d'être visitée par force du reste de l'nnivers. »

Heureusement ce massacre des jardins de Le Nôtre nous fut épargné et c'est à Louis-Philippe qu'était réservée la réalisation

1. *Mémorial de Sainte-Hélène.*

de cette idée de Napoléon, mais heureusement à l'intérieur du château, par l'établissement du Musée consacré « à toutes les gloires de la France » et où allait occuper tant de place l'épopée napoléonienne.

Dans une conversation avec Fontaine, à Saint-Cloud, Napoléon lui exposait ses vues sur ce que devait être le palais d'un souverain, en dehors de sa capitale. Malgré sa prédilection pour Fontainebleau, il en voyait les défauts de symétrie et d'ordonnance extérieure, et déclarait qu'il ne connaissait nulle part un type qui lui plût. « Le Sans-Souci de Frédéric, disait-il, est incommode et de mauvais goût; le Trianon du Parc de Versailles n'est pas habitable; Marly, que l'on a démoli, ne l'était pas davantage; toutes nos villas d'Italie supposent des maîtres vivant toujours en plein air et au soleil. Les grands palais d'Allemagne sont fades, lourds et ennuyeux... Une maison quelle qu'elle soit, est un habit que l'on doit faire à la mesure et selon les besoins de celui à qui on le destine. Je sais qu'il est plus difficile de bâtir une maison pour un chef d'état que pour tout autre, et que, comme vous l'avez souvent répété, majesté et commodité s'accordent généralement assez mal : c'est souvent aux dépens de la beauté des proportions que l'on est parvenu à obtenir les petites subdivisions que les convenances particulières des habitations de princes exigent, mais cependant je dois croire que l'art saura trouver dans ses ressources des moyens de lever ces difficultés[1]. »

Et sa conception d'un palais de souverain était l'établissement bien distinct dans le même lieu sous la même façade, d'abord d'un logement complet d'un chef de famille riche, avec toutes les convenances d'un homme privé qui veut des aises et de la liberté; ensuite l'appartement de réception et d'apparat « du représentant d'une grande nation à laquelle on doit des honneurs et des respects », et il avait dit à ses architectes préférés : « Voyez, arrangez tout cela; faites et ne vous trompez pas. »

Une dernière fois, il songea à Versailles où il eût voulu, depuis son mariage avec Marie-Louise, qui l'avait fait entrer dans la

1. Fontaine, *Napoléon architecte*, *Revue de Paris*, 1833, juillet.

famille des rois, ressusciter la tradition monarchique, « renouer la chaîne des temps », élever du côté de Paris, non pas un « ouvrage d'utilité », mais un « ouvrage d'ostentation », quelque chose qui pût rivaliser de beauté avec la façade donnant sur les jardins, mais il ne voulait pas que la dépense dépassât 10 millions. D'après le projet de 1811, l'Empereur aurait habité le premier étage du Palais, du côté de la ville et l'Impératrice le rez-de-chaussée au-dessous; l'autre partie serait réservée aux enfants de France. Les appartements de réception étaient maintenus au premier étage, la partie du Nord formant, avec la galerie des glaces, les grands appartements de l'Empereur, qui y remplaçait le Roi, et la partie du Midi devant être attribuée à l'Impératrice, qui y succédait à la Reine. Les ailes du Midi et du Nord, toujours comme avant la Révolution, seraient réservées aux Princes et les logements des grands officiers et des divers services seraient installés dans les bâtiments attenants. L'aile Gabriel serait démolie et on élèverait un arc de triomphe qui annoncerait avec magnificence l'entrée du Palais[1]. Enfin des colonnades, reliées par une colonnade transversale, seraient construites le long des ailes des ministres.

Et puis ce fut, après la naissance du Roi de Rome, gage de la durée de la monarchie, un autre projet qui occupa les dernières années du règne. Napoléon abandonnant définitivement Versailles songeait à élever à son héritier un palais rival de celui de Louis XIV. On chercha l'emplacement le plus favorable : Lyon fut d'abord choisi comme le point le plus central de l'Empire Français qui comptait alors 130 départements. Mais on s'arrêta aux hauteurs de Chaillot, sur lesquelles, depuis, a été construit le Trocadéro. Napoléon en indiqua les dispositions générales, et les travaux de terrassement commencèrent. C'eût été un palais aussi étendu que celui de Versailles, « occupant avec ses accessoires, le rampant et le sommet de la montagne qui domine la plus belle partie de la

1. « Résumé de l'examen fait par Sa Majesté, le 13 juillet 1811, des projets qui lui ont été soumis pour terminer le palais de Versailles. » Ce document retrouvé par M. C. Stryenski aux *Archives nationales* a été analysé par Alphonse Bertrand, *Versailles*, 1906, Plon-Nourrit.

capitale avec les moyens d'accès les plus faciles[1] ». Mais l'insuccès de la campagne de Russie (1812) et la défaite de Leipzig (1813) firent abandonner cette majestueuse entreprise. Il fallut tout réduire « à un petit Sans-Souci, une retraite de convalescent », selon les expressions de l'Empereur; et plus tard, les événements se précipitant, après la prise de Paris et l'abdication de Fontainebleau, cette réduction même dut être abandonnée[2].

II. — Les séjours de Napoléon à Trianon.

Mais dans le domaine de Versailles il y avait les Trianons. Napoléon trouvait à son goût le site du Grand Trianon : sa solitude aimable égayée de verdure lui semblait reposante. Il comptait y trouver la paix de l'esprit, le plaisir d'y goûter des joies intimes et la facilité de s'y retirer, presque dans le secret, dans ses moments d'ennui. Il chargea donc ses architectes de remettre les appartements en état[3], de les meubler, de réunir les jardins des deux résidences par un pont jeté sur l'allée qui les sépare et enfin de régulariser leur accès par des avenues et des grilles d'entrée.

On sait ce qu'était le Grand Trianon sous Louis XIV, « un palais de jardins », entouré des parterres des plantes les plus rares et les plus variées. Mansart avait réalisé à merveille la pensée du monarque, surtout par la création géniale de ce péristyle ouvert, qui, à travers la belle colonnade de marbre, par la vue des eaux et des fleurs, enchantait le regard. Malheureusement ce péristyle, qui séparait le bâtiment en deux pavillons isolés, s'opposait à toute idée d'habitation continue. Louis XIV y alla souvent, mais, à vrai dire, n'y résida jamais que quelques jours, surtout sur la fin de son règne; il lui préférait Marly.

1. Fontaine, *Napoléon architecte*, *Revue de Paris*, 1833. Maurice Bouché, *Percier et Fontaine*, Laurens.

2. Cependant, après le retour de l'île d'Elbe, Napoléon avait ordonné de reprendre les travaux de Chaillot.

3. Les petits appartements du Grand Trianon (buffet, cabinet du Repos, cabinet du Levant et salon des Sources, qui furent disposés pour Mme de Maintenon, puis servirent à Stanislas Leczinski et à Mme de Pompadour) furent transformés et reçurent de Percier et Fontaine le décor et le mobilier qu'ils ont encore aujourd'hui.

Napoléon qui comptait y faire un séjour assez prolongé, en famille et même avec une partie de sa cour, dut, pour relier les deux pavillons, faire fermer le péristyle par des portes vitrées qui ont survécu jusqu'à nos jours[1]. Pour lui, peu sensible aux beautés de l'art et à la finesse des architectures de Versailles, la commodité passait avant tout.

La première visite pour régler la question d'installation date du 13 mars 1805, seconde année de sa proclamation comme Empereur des Français. Il y revint quelques jours après et y nomma un gouverneur, le général Dessolles, tout le personnel administratif et celui spécialement préposé à la culture, enfin un architecte, Trepsat, grièvement blessé lors de l'attentat de la machine infernale et qu'il s'était attaché depuis. Il comptait tout d'abord y loger sans retard « Madame Mère » qui, revenue d'Italie où elle avait suivi son fils Lucien, habitait à Paris l'hôtel de Brienne que, dans sa disgrâce, celui-ci avait dû abandonner. Mais elle réclamait un « Palais National ». A Trianon elle pourrait, pensait-il, s'établir avec sa maison « de grands seigneurs et de grandes dames d'ancien et nouveau régime qu'il lui avait constituée[2] ». Napoléon admirait beaucoup sa mère; elle avait, disait-il, une tête d'homme sur un corps de femme. « C'était, dit Méneval, une matrone romaine par l'aspect et l'élévation de ses sentiments. La prospérité ne l'avait pas plus éblouie que la mauvaise fortune ne l'avait abattue. » Lætitia entendait partager son affection entre tous ses enfants et gardait encore quelque aigreur à l'Empereur de ses traitements à l'égard de son troisième fils, Lucien, veuf de Christine Boyer[3] depuis 1800, qui venait de contracter un second mariage. Napoléon, y voyant une mésalliance, avait vainement demandé à son frère de le rompre. Celui-ci avait quitté Paris en 1804 (avril) pour aller avec sa femme vivre à

1. M. André Hallays qui entreprit dans les *Débats* une campagne heureuse pour faire ouvrir le péristyle du Grand Trianon réussit également à faire disparaître les affreuses persiennes de toutes les fenêtres dont on ne sait pas au juste si elles dataient de Napoléon ou de Louis-Philippe.

2. Frédéric Masson, *Trianon sous Napoléon*. Conférence aux Amis de Versailles, 1911.

3. Son portrait, peint par Gros, est au Louvre. Il avait eu d'elle deux filles : l'une avait épousé le prince romain Gabrielli. Celle-ci se trouve au musée de Versailles (attique de Chimay).

Rome, et sa mère, d'ailleurs éprouvée par le climat des bords de la Seine, était allée le rejoindre.

Cependant l'Empire se constituait (28 floréal an XII). Un sénatus-consulte avait établi l'hérédité de la couronne impériale par ordre de primogéniture, à l'exclusion de Lucien et de Jérôme [1], pour cause de mésalliances. Lætitia avait témoigné son mécontentement contre l'exhérédation de ses deux fils. D'ailleurs elle n'avait pas approuvé cette transformation du pouvoir de Napoléon et était sans confiance dans sa continuité. Cependant son mécontentement ne pouvait prendre le caractère d'une séparation définitive avec un fils dont elle était fière et qui portait si haut la fortune des Bonaparte. Elle prépara donc son retour, mais le sacre de Napoléon, le 2 décembre, se consomma sans qu'elle y fût présente [2], sans doute pour ne pas paraître sanctionner l'acte suprême dont elle n'avait pu approuver le projet [3]. Elle n'était arrivée à Paris que le 20 décembre, voyageant à petites journées pour ménager sa convalescence.

Napoléon lui avait attribué le titre d'Altesse Impériale, avec un million de revenu pour instituer sa maison. Il mit tous ses soins à lui complaire, tout en restant inflexible sur un rapprochement avec Lucien impénitent. Il chargea l'intendant général Fleurieu de veiller à l'exécution des travaux de Trianon au plus vite, afin qu'elle y pût achever de rétablir par l'exercice et « l'air de la campagne » sa santé à peu près remise grâce aux bons soins de Corvisart.

En même temps, il avait fait aménager le Petit Trianon pour sa sœur Pauline Borghèse, la « Princesse Paulette », qui s'y installa au mois de juin de la même année. Devenue veuve du général

1. Jérôme avait épousé en 1803, quoique mineur, Elisa Patterson, fille d'un négociant de Baltimore. La validité de son mariage, conclu sans l'assentiment des parents, n'avait pas été reconnue par Napoléon.

2. Malgré cela, elle figure en évidence dans le célèbre tableau de David, à la place officielle qui lui était réservée.

3. Baron Larrey, *Madame Mère*, t. I. — Cet historien semble avoir mis en pleine et juste lumière cette très intéressante figure. Il s'applique à faire justice des idées de parcimonie qui lui ont été plus d'une fois reprochées. Comme elle avait connu l'adversité et que sa confiance dans la destinée de l'Empire n'était pas sûre, elle sut ménager ses ressources pour l'avenir. Ses enfants la trouvèrent toujours prête à les aider de sa fortune personnelle.

Leclerc mort de la fièvre jaune, qu'elle avait suivi à Saint-Domingue et soigné avec un dévouement funeste à sa santé[1], elle était rentrée en France, en 1802, avec son jeune enfant mortellement atteint. Frivole et prodigue, mais fière et courageuse, elle était particulièrement chère à sa mère. Sa beauté, « assouplie par la grâce et animée par la gaieté[2] » était universellement admirée. Napoléon, un peu plus tard, l'avait remariée au prince Camille Borghèse, auquel il dit : « Prince, ma sœur Pauline semble destinée à épouser un romain, car de la tête aux pieds, elle est romaine. »

Napoléon avait mis beaucoup d'empressement à rapprocher la fille de la mère, mais celle-ci ne se montra pas satisfaite de n'occuper du Grand Trianon que l'aile dite du Dauphin, qu'elle estimait peu commode et malsaine, et réclama l'autre pavillon, que l'Empereur s'était réservé[3]. Il ne lui fut pas accordé, mais, au même moment, afin de donner à sa mère toutes les commodités qu'elle demandait, avec l'air et l'espace, Napoléon lui achetait l'immense château de Pont-sur-Seine, ancienne propriété des comtes de Champagne, remanié aux XVIIe et XVIIIe siècles. Et ce fut, semble-t-il, la fin du malentendu.

Pauline était installée depuis un mois environ au Petit Trianon et y vivait au milieu des fêtes, tout en se plaignant de sa santé qui, si l'on en croit une lettre de Joseph, s'altérait visiblement, lorsque Napoléon vint la voir (21 juillet). Il lui fit savoir qu'il venait de nommer le Prince Borghèse chef d'escadron à la suite des grenadiers à cheval de la garde, afin qu'il apprît à commander un régiment, un sénatus-consulte lui ayant conféré au préalable les droits de citoyen et de prince français. Plus tard viendraient, malgré la médiocrité du personnage, des dignités plus élevées, un siège au

1. Méneval, *Mémoires*, I.

2. Expressions de sa belle-sœur, la reine de Wesphalie, qui la regardait comme le type de la beauté française(?). Elle disait : « Je voudrais que sa statue fût confiée au génie de Canova, et que sortie de son admirable ciseau, elle fût reproduite en mille endroits divers... »

3. M. Frédéric Masson dit que Lætitia était entre les mains d'une coterie hostile, « la bande corse qui formait son intimité et la poussait constamment à de nouvelles exigences ». (*Trianon sous Napoléon.*) Il ne paraît pas cependant que sa mauvaise humeur ait duré et elle ne tarda pas à lui témoigner toute sa reconnaissance pour l'installation princière de Pont-sur-Seine. (V. baron Larrey, *Madame Mère.*)

Sénat, la plaque de Grand Aigle, etc., comme il convenait pour le mari de « Paulette ».

M. Frédéric Masson a tracé un tableau plein de mouvement de cette visite à la course de l'Empereur : « Il arrive en ouragan à l'heure du dîner. La princesse, un peu souffrante, s'est fait servir dans ses appartements. Les dames et les officiers qui tiennent table dans la salle à manger s'affolent en apercevant, au milieu d'un nuage de poussière, un escadron de Guides. « C'est l'Empe- « reur ! » Tous s'envolent pour faire toilette ; on enlève le couvert ; mais, sur une console de l'antichambre, on oublie un huilier. « Pas d'ordre ici, l'argenterie traîne », dit l'Empereur. On a cru qu'il allait entrer chez la princesse, qui occupe le tiers entier du bâtiment à droite, point : il traverse la salle à manger, sort sur le parterre des orangers et se dirige vers le Grand Trianon. L'impératrice, les dames, les grands-officiers, les officiers suivent en courant, traversent le palais en acrobates, filent aussi vers le Grand Trianon. L'Empereur y rencontre Trepsat l'architecte, regarde tout, voit tout, trouve tout si fort à son gré qu'il annonce à l'architecte une gratification de 8 000 francs. Cela valait la peine de servir. Il s'occupe surtout des extérieurs et des jardins, de cette réunion qu'il a ordonnée du petit et du grand palais ; puis il rentre pour causer avec sa sœur ; il s'installe avec elle dans le petit salon. Entre autre phobies, comme on dit à présent, la princesse Paulette avait celle des courants d'air ; pour s'en préserver avec certitude elle faisait approcher une échelle le long des portes, à l'endroit des rainures et, ne s'en rapportant qu'à elle, elle promenait le long de celles-ci une bougie allumée ; si la flamme vacillait, c'était grave ; si la flamme fléchissait, c'était dramatique ; qu'eût-ce été si elle se fût éteinte ! Alors, on renforçait les bourrelets, et s'ils étaient impuissants, on condamnait la porte en clouant derrière des tapis. Ainsi avait-elle ordonné qu'il en fût pour la porte donnant du grand salon dans la salle à manger, de façon qu'on n'accédait plus au grand salon que du petit et par une porte dérobée. Quand Joséphine arriva, hors d'haleine, suivie à distance de sa cour éparpillée, elle ne voulut point troubler l'Empereur en entrant dans le petit salon et crut, de la salle à manger, pouvoir

passer dans le grand salon : elle avait compté sans le rempart des tapis : l'intendant donna ordre de les arracher, mais ils tenaient si bien que Joséphine prit le parti de s'asseoir dans la salle à manger, sur une chaise qu'on lui apporta. L'Empereur sort là-dessus, ne comprend rien à cet imbroglio, mais voit l'Impératrice assise sur une escabelle d'antichambre, et cela le met si terriblement en colère qu'il entremêle les jurons italiens aux interjections françaises, et c'est alors une redoutable cacophonie[1]. »

Six jours plus tard, après une inspection de l'école du Prytanée militaire de Saint-Cyr, bientôt suivie de sa réorganisation complète, Napoléon revint aux Trianons pour veiller à quelques améliorations et embellissements, particulièrement au Petit Trianon, où Paulette prend goût; il presse l'arrangement de la salle de spectacle[2], le bon entretien du hameau, des jardins, des eaux surtout, qui sont, à ses yeux, le principal attrait de « cette campagne ».

Puis s'accomplissent les grands événements militaires de 1806 à 1808. La paix de Tilsit avait semblé un moment attacher personnellement l'un à l'autre Napoléon et Alexandre et préparer par l'alliance des deux Empereurs la paix de l'Europe. Mais Alexandre s'était ressaisi. Cette alliance, la nation russe, ou plutôt son aristocratie animée des préventions et des colères de nos émigrés, la repoussait, sans parler des griefs de ce souverain « byzantin ».

Nous n'avons pas à entrer ici dans le détail des faits qui devaient amener une rupture. Entre temps, Napoléon avait envoyé au Grand Trianon les beaux objets en malachite, présents du tsar, qui furent placés dans l'ancien *Salon Frais* où le public les voit encore aujourd'hui. Mais durant cette période, s'il y fit une apparition au cours de quelques chasses dans les bois de Versailles, il n'y résida pas.

En 1809, du 16 au 26 décembre, Napoléon passa huit jours à Trianon et, nous dit Méneval, « dans un désœuvrement inaccoutumé ». En effet ce séjour se rapporte aux circonstances dramatiques de son divorce. On les connaît trop pour que nous les reprenions ici.

1. Frédéric Masson, *Trianon sous Napoléon.*
2. Méneval, *Mémoires*, I.

La seconde Impératrice, Marie-Louise, aima beaucoup le Petit Trianon. Ce jardin anglais, ces « fabriques » très allemandes d'invention lui donnent l'illusion d'un coin de Schœnbrünn, ou de Laxenburg, où toute jeune elle allait souvent partager les goûts de son père pour les occupations champêtres qui lui faisaient oublier les préoccupations du pouvoir. Elle y rêve de goûter copieux au laitage avec les gâteaux de boulangerie à la Viennoise.

Le couple impérial vient souvent à Trianon. Dans cette année 1810 qui semble ouvrir une ère de paix peut-être longue, le 2 août, Napoléon s'y rend avec quelques privilégiés [1]. Pour grossir le nombre, une cinquantaine d'invités durent venir faire leur cour. Le dimanche, après la messe, Napoléon reçoit « les autorités civiles et militaires de Versailles » invitées pour le soir au théâtre entièrement restauré. Les représentations se succèdent jusqu'au 9, où l'on joue le *Barbier de Séville* et les *Femmes Savantes*. Les distractions du jour sont des promenades sur le canal, chasse à tir dans la plaine de Galie ou grande chasse dans la forêt de Rambouillet, visite à Saint-Cyr où l'Empereur interroge les élèves. Un jour le cirque Franconi vient donner une représentation en plein air au Petit Trianon.

M. Frédéric Masson, à qui nous empruntons tous ces détails, cite un joli épisode d'un dîner à Trianon, tout à l'avantage des deux personnages qui en sont les héros : « Un jour maigre, la comtesse de Montesquiou a été nommée pour dîner avec Leurs Majestés ; par une étrange inadvertance, le contrôleur a ordonné un dîner entièrement gras. Mme de Montesquiou, sans aucune affectation et avec une parfaite aisance, se met à dîner avec du pain et du beurre. L'Empereur la regarde à la dérobée, et chacun guette la tempête prochaine. Cette tempête se résout en un brevet de gouvernante des Enfants de France. L'Empereur a estimé, et à bon droit, que celle-là qui, en dépit de tous et même d'une possible disgrâce, n'éprouve nulle fausse honte à observer les commande-

1. Le prince d'Eckmühl, le grand maréchal et la duchesse de Frioul, le grand chambellan, la comtesse de Montesquiou, le comte de Lobau, le comte et la comtesse de Luçay, MM. de Gontaut, de la Vieuville, de Rambuteau et d'Alsace, la duchesse de Montebello, Mmes de Brignoles, de Bouillé, de Nansouty, MM. d'Audenarde, de Merquigny et Aldobrandi.

ments de l'Église, ne sera pas moins résolue à remplir son devoir vis-à-vis de l'enfant qui lui sera confié : et il a bien jugé celle qui fut dans la mauvaise fortune la véritable mère de son fils, et qu'on n'arracha à sa charge — devenue une obligation de sa conscience — que par un coup d'État, un de ces crimes familiers à la Maison d'Autriche [1]. »

En l'année 1811, nous voici à l'apogée de l'Empire. Le roi de Rome était né le 20 mars, et cette naissance semblait mettre le comble aux prospérités du régime impérial. La France était en pleine allégresse et l'Europe presque entière semblait y participer. Le Sénat, en venant le saluer, avait dit à Napoléon : « La Providence veille sur cet auguste et précieux enfant qu'Elle appelle à de hautes destinées [2]. » Lui, devenu Empereur d'Occident, souverain de plus de 50 millions de sujets, voit se réaliser ce songe merveilleux : le boursier des écoles militaires fondant une dynastie appelée à gouverner le plus vaste empire de l'Europe, et son héritier se trouvant être « le petit-fils d'un monarque de droit divin [3] ».

Les larmes de joie que Napoléon versa en entendant les acclamations de la foule assemblée dans le jardin des Tuileries au sujet de la naissance de son fils, devaient être les dernières. Il semble qu'à partir de ce moment « s'amoncelle l'orage qui emportera l'Empereur jusqu'au delà des océans, seul, sans femme, sans enfant, sans pouvoir, sans liberté [4] ».

Cependant, Napoléon continue à choyer Marie-Louise. Les Trianons revirent en juillet et en août la famille impériale. En juillet, pendant une petite quinzaine, on y mène autour de l'Impératrice une vie de château qui lui rappelle son cher Laxenburg. Il y a la princesse de Neufchâtel née princesse de Bavière, et le grand-écuyer, avec lequel l'Impératrice parle sa langue natale;

1. F. Masson, *Trianon sous Napoléon.*
2. Étrange démenti donné par les événements, car, comme le remarque un historien, ce n'était pas le fils de Marie-Louise qui devait continuer l'Empire, mais un petit-fils de Joséphine répudiée. Cf. Welschinger, *Le Centenaire du Roi de Rome*, 1911, mars, *Journal des Débats.*
3. Arthur Lévy, *Napoléon intime.*
4. Id., *Id.*

on vit presque à l'allemande avec le dîner servi tour à tour dans les « fabriques » du hameau, les promenades en calèche dans les jardins où jouent les grandes eaux, les courses à cheval dans les bois, les parties de billard avec la dame d'atours qui y excelle, les promenades en gondoles sur le grand Canal, et, pour finir la soirée, le jeu de loto, le jeu que Marie-Louise aime par-dessus tous, et où, bon gré mal gré, doivent se passionner toutes les dames. Entre temps, Napoléon va souvent à Versailles où il s'occupe d'un projet de construction, étudie des devis, songe à refaire un nouveau palais, et la fin du séjour est marquée par une visite à Saint-Cyr où les élèves de l'École jouent un petit opéra-comique *(Fritz et Pauline)*.

Le 25 août, une grande fête eut lieu. Le couple impérial était arrivé la veille de Saint-Cloud, précédant d'un jour le petit roi de Rome. Il y eut promenade au parc de Versailles où jouèrent les grandes eaux, et le soir, par une température étouffante, grande réception et bal avec illuminations partout. Toutes les lignes d'architecture du Grand Trianon étaient ornées de différentes couleurs... Dans la galerie (car la foule des invités était trop nombreuse pour l'exiguïté des salles) on apercevait six cents femmes brillantes de jeunesse et de parures. L'Impératrice adressa de gracieuses « paroles à plusieurs d'entre elles et on fut généralement ravi de l'affabilité et des manières d'une jeune princesse qui n'habitait la France que depuis quelques mois[1] ». On va au théâtre entendre les acteurs de la Comédie-Française, des Bouffes et de Feydeau, où, entre autres pièces, est représenté le *Jardinier de Schoënbrunn*, d'Alizeau du Chazet; au *Pavillon Français*, des cantates, avec musique de Paër, furent exécutées en leur honneur[2].

Le spectacle terminé, Leurs Majestés commencèrent leur promenade dans le parc du Petit Trianon. L'Empereur, le chapeau à la main, donnait le bras à l'Impératrice et était suivi de toute la cour. On se rendit d'abord à l'Isle d'Amour. Le temple, situé au milieu du lac était magnifiquement illuminé et les eaux réfléchissaient

1. *Mémoires* de Constant, valet de chambre de l'Empereur.
2. *Id.*

les colonnades de feu. Une multitude de barques élégantes sillonnaient en tous sens ce lac qui semblait enflammé et étaient montées par un essaim d'amours qui paraissaient se jouer dans les cordages... Des musiciens cachés à bord exécutaient des airs mélodieux, et cette harmonie douce et mystérieuse, « qui semblait sortir du sein des ondes, ajoutait encore à la magie du tableau et au charme de l'illusion[1] ».

Au hameau de Marie-Antoinette, le cortège assiste ensuite à des fêtes champêtres, continue par la Tour de Malborough, où paradent les *Groteschi*; au Grand Rocher et au Salon de musique, nouvelles danses avec orchestre et fanfares, enfin rentrée au Grand Trianon. La fête se termina par un splendide souper servi par petites tables, dans la grande Galerie[2]. Tous ces divertissements avaient été réglés, sous le contrôle de l'Empereur, par Despréaux, le mari de la Guimard[3].

Une telle fête n'eut pas de lendemain. De graves événements se préparaient. Nous sommes en 1812. Quelques semaines avant la campagne de Russie, Napoléon vient passer une quinzaine à Trianon avec l'Impératrice et la reine Hortense (du 7 au 22 mars). Ce séjour, le dernier, fut triste, sauf pour Marie-Louise, jeune, insouciante de nature, qui aimait Trianon et prenait plaisir, comme sa tante, à monter à cheval. Le ciel était resté sombre; Napoléon ayant fait une chute de cheval, les chasses cessèrent et le reste du temps passa, pour les personnes de sa suite, dans un ennui morne : pressentiment des malheurs prochains.

E. Cazes.

(*La fin au prochain numéro.*)

1. *Mémoires* de Constant.
2. Méneval, *Mémoires*, I.
3. Despréaux, chansonnier et auteur dramatique, était professeur au Conservatoire et entrepreneur des spectacles de la cour.

TILSIT

I. — La veille de Tilsit.

Il y a une légende de Tilsit, nous voulons dire tout un décor héroïque, et devenu classique, qui constitue pour beaucoup, pour la plupart peut-être, l'intérêt essentiel de l'entrevue : le radeau du Niémen, les longs entretiens des deux empereurs jusque dans la nuit, leurs promenades interminables bras dessus bras dessous à travers les rues de la petite ville, leurs chevauchées dans les camps, les revues de troupes, les croix distribuées aux plus vaillants, les beuveries des grenadiers des deux gardes, leurs cris enthousiastes : « Vive l'empereur d'Orient! Vive l'empereur d'Occident! » Il s'est trouvé des historiens pour résumer Tilsit ainsi : l'Europe y fut partagée en deux Empires, d'Orient et d'Occident. Il n'y a à cela d'autre preuve que les manifestations des grenadiers de la garde.

Napoléon lui-même a dressé ce décor qui éblouissait les peuples et le tsar, et derrière lequel il poursuivait sa pensée. Nous voudrions sous ce rideau d'images éclatantes faire l'histoire du traité de Tilsit, sous ces apparences d'une cordiale alliance franco-russe retrouver les traits d'une rivalité qui ne fut jamais plus ardente entre la France et la Russie. Il y sera nécessaire et suffisant de se tenir tout près des textes.

La victoire de Friedland pouvait passer pour décisive. Napoléon l'annonçait ainsi à Joséphine : « Mes enfants ont dignement célébré

l'anniversaire de la bataille de Marengo; la bataille de Friedland sera aussi célèbre et est aussi glorieuse pour mon peuple. Toute l'armée russe mise en déroute; 80 pièces de canons; 30 000 hommes pris ou tués; 25 généraux russes tués, blessés ou pris; la garde russe écrasée : c'est une digne sœur de Marengo, Austerlitz, Iéna[1]. »

En effet Marengo avait donné à Napoléon l'Italie, fondement de l'Empire.

Austerlitz avait été la fin du Saint-Empire.

Friedland ouvrait l'Orient où devait s'achever le Grand Empire.

Les opérations militaires se continuèrent quelques jours encore. Kœnigsberg fut occupé; les troupes françaises poussèrent jusqu'au Niémen, de Grodno à Tilsit.

La guerre pouvait n'être pas finie. Des Russes l'estimaient à peine commencée. Woronzof écrivait : « Qu'est-ce qui peut engager l'Empereur de vouloir la paix? Est-ce la crainte que Bonaparte n'entre en Russie? Ce serait précisément ce qu'il fallait désirer. Bonaparte se serait trouvé comme Charles XII[2]... » — « Le secret de vaincre les Français, disait Bennigsen, était d'agrandir la distance qui les séparait du Rhin et de les attirer sur le Dniester. » Le gouvernement de Vienne n'avait pas cessé de conseiller aux Russes d'entraîner Napoléon le plus loin possible vers l'Est, pour affaiblir et allonger ses lignes de communication et permettre de les couper.

Mais Alexandre craignait, et Czartoryski entretenait cette inquiétude, une insurrection générale de la Pologne, de la Lithuanie, jusqu'à Smolensk, jusqu'aux portes de Moscou, une invincible réaction polonaise contre l'action russe du XVIIe et du XVIIIe siècle, un formidable reflux de l'histoire.

D'ailleurs y avait-il encore une armée russe? On lit au 80e Bulletin de la Grande Armée : « On a vu, vers Tilsit, une nuée de Kalmoucks se battant à coups de flèches[3]. » Beaucoup de généraux russes avaient perdu toute confiance, et l'opinion publique en

1. *Correspondance de Napoléon*, XV, 335.
2. A. Sorel, VII, 169. — A. Lefebvre, III, 84.
3. *Correspondance de Napoléon*, XV, 349.

Russie n'était pas encore prête aux épreuves de l'invasion; il semble au contraire qu'elle ne les eût pas acceptées.

Alexandre, demeuré aux environs de Tilsit avec le roi de Prusse et Hardenberg, fut obligé de constater l'impossibilité de continuer la lutte. Bennigsen lui-même lui conseilla de négocier un armistice, du moins pour gagner du temps, afin de refaire quelques troupes.

Ainsi peu à peu la pensée de l'empereur de Russie fut inclinée vers la paix.

Il était mécontent de ses alliés; c'est la conséquence ordinaire des défaites. L'Autriche, qui s'était retirée si vite de la lutte au lendemain d'Austerlitz, avait refusé d'intervenir même au lendemain d'Eylau; l'empereur François s'était contenté d'envoyer au quartier général français le baron de Vincent, avec une proposition de médiation, mais non avec un ultimatum; comme Haugwitz en 1805, il attendait le résultat des combats, prêt à se prononcer pour la Russie si elle était victorieuse. « Battez-les encore deux fois », disait l'empereur d'Autriche aux envoyés de la Russie, avant Friedland. Ce n'était pas si commode.

L'Angleterre n'avait pas fait plus pour la coalition, que de l'exciter vigoureusement et de la payer petitement. Cependant elle ne travaillait que pour soi, dans la Méditerranée, en Égypte, en Amérique. Le tsar s'en était plaint avec amertume à Lord Gower, l'ambassadeur d'Angleterre à Saint-Pétersbourg : « Il m'est impossible, écrivait-il au vice-chancelier Kourakine, de continuer la guerre seul, n'étant pas soutenu par mes alliés. L'Angleterre s'est mal conduite dès le commencement[1]. »

Pourquoi la Russie eût-elle continué de sacrifier ses intérêts particuliers à la cause commune?

Le baron de Budberg lui-même, le chancelier de Russie, qui avait été l'homme de la coalition, et qui répugnait toujours à une entente avec la France, se plaignait de la conduite de l'Angleterre et de l'Autriche : « Le système d'isolement des puissances coïntéressées a mis Sa Majesté dans le cas de se borner à ne considérer

1. J. H. Rose, *Life of Napoleon*, II, 126-128. — S. Tatistcheff, *Alexandre Ier et Napoléon*, 133.

que les intérêts et la gloire de son empire, et l'a décidée à faire négocier un rapprochement avec le gouvernement français. Si le but de la guerre n'est pas atteint, s'il n'a pas été mis de bornes à la domination de la France, ce ne sera pas à nous de se le reprocher, ni de le regretter[1]. »

C'était, pour quelques années, la fin de l'idéalisme international de la politique russe, du désintéressement, au moins apparent, de la lutte pour « l'Europe ». C'était l'inauguration d'une politique uniquement russe, d'une politique nationale.

Il importe pourtant de faire ici tout de suite une réserve : la Russie n'abandonna pas la Prusse autant qu'on l'a dit. Il est vrai qu'elle avait un intérêt capital à défendre son indépendance.

Enfin parmi les idées qu'agitait l'empereur Alexandre en ce moment critique, il y avait encore, et surtout, la curiosité de connaître Napoléon et ses desseins, le vague espoir d'un large arrangement franco-russe sur les affaires d'Orient, peut-être d'un partage turc, d'une solution à ce problème du projet grec qu'avait posé Catherine II; comme elle, l'empereur des Français avait une grande largeur de vues; la Russie y pourrait trouver son compte.

En tout cas, il était sage de se plier aux événements et de voir quelles conséquences le vainqueur en prétendait tirer.

Cependant le quartier général de l'armée russe se retirait de Tilsit sur Tauroggen, parmi les nouvelles du désastre plus tristes d'heure en heure. Budberg, cramponné encore un temps à sa politique antérieure — on n'aime pas à s'être trompé — conseillait de continuer Bartenstein, de resserrer l'accord avec la Prusse, mais d'emmener Frédéric-Guillaume à Vilna, Memel désormais n'étant pas sûr.

Et, comme dans ce désarroi il était surtout urgent de sauver ce qui restait de l'armée, l'empereur Alexandre autorisa Bennigsen à négocier un armistice, mais en son nom seulement; il lui fit porter ses ordres par le général prince Lobanof et le conseiller Popof.

Le prince Lobanof avait de l'Empereur les instructions suivantes :

1. S. Tatistcheff, 159 : Budberg à Razoumowsky, 28 juin 1807.

« Tâcher de conclure un armistice d'un mois, pendant lequel les troupes respectives conserveraient leurs positions actuelles; ne pas proposer de négociations pour la paix, mais si les Français venaient à exprimer les premiers le désir de mettre fin à la guerre, leur répondre que l'empereur Alexandre désire aussi la pacification; et dans le cas où les Français demanderaient s'il a des pouvoirs pour négocier, exhiber le plein-pouvoir signé par l'Empereur[1]. »

En arrivant au camp russe, Lobanof et Popof purent constater la misérable situation de l'armée, et la nécessité d'un armistice immédiat. Bennigsen envoya par un aide de camp une lettre à Murat en ce sens. Murat lui fit répondre par le chef d'escadron Louis de Périgord, que le major général Berthier était prêt à entrer en négociation.

Le prince Lobanof reçut au camp français l'accueil le plus empressé. Berthier lui déclara sa joie d'entamer avec lui des pourparlers en vue de la paix. Lobanof, pour éviter tout malentendu, prévint le major général que l'Empereur son maître, malgré son vif désir de finir la guerre, n'admettrait pas des conditions humiliantes, et en particulier ne consentirait à aucune cession de territoire. Berthier le rassura sur les intentions de l'empereur Napoléon, et tout aussitôt l'on commença de jeter les bases de l'armistice. Puis Lobanof rentra au camp russe pour y attendre les décisions de Napoléon.

Le soir même, il y fut rejoint par le grand maréchal Duroc, chargé de déclarer que l'Empereur des Français ne voulait pas seulement conclure avec la Russie un armistice, mais une paix définitive. Cette démarche était capitale; elle révélait les dispositions de Napoléon; elle était pour faire disparaître les dernières hésitations de l'empereur Alexandre.

Dans ces conditions, la négociation de l'armistice ne traîna pas.

Tout d'abord, Berthier proposa à Lobanof un armistice général, c'est-à-dire valable pour l'armée prussienne comme pour l'armée russe, moyennant la remise aux troupes françaises des trois forte-

1. S. Tatistcheff, 121.

resses prussiennes de Graudenz, Kolberg et Pillau. Lobanof refusa fermement : il n'avait de pouvoirs que pour un armistice séparé entre les armées française et russe, et il ne lui appartenait pas de rien consentir pour des forteresses prussiennes. Alexandre Ier confirma avec la même énergie cette position prise par le prince Lobanof, mais en même temps il lui envoya des instructions formelles pour l'ouverture de la négociation de la paix définitive.

C'était la réponse aux avances de Duroc. Dès lors Alexandre avait pris son parti en ce sens. La joie en fut grande chez quelques personnes de son entourage, notamment chez son frère le grand-duc Constantin, qui paraissait avoir hérité pour « Bonaparte » quelque chose de l'admiration de son père Paul Ier.

La première démarche à faire était de se mettre d'accord avec la Prusse. Alexandre et Frédéric-Guillaume se rencontrèrent de nouveau à Schawel. Alexandre fit part à son allié de ses intentions. La reine manifesta la crainte que la Prusse ne fût abandonnée par la Russie, livrée au conquérant. Mais nous verrons qu'il ne faut pas exagérer la « trahison » de la Russie à l'égard de la Prusse, pas plus que celle de Napoléon à l'égard de la Turquie. En vérité la Russie rendit alors à la Prusse les plus grands services.

Et d'abord le concert fut maintenu entre les deux alliés. Hardenberg, qui avait joué le premier rôle à la convention de Bartenstein, espéra être chargé de la négociation générale au nom de la Russie et de la Prusse, et, pour en être digne, il dressa le célèbre plan de remaniement de l'Europe fondé sur le partage de la Turquie, un plan où se révèlent en effet les plus vastes pensées, un plan à la Napoléon. C'est pourquoi sans doute le ministre prussien compta sur son succès.

La Turquie étant dans une décadence évidemment mortelle, il n'était que sage de hâter le destin, et d'en profiter pour résoudre les plus grands problèmes de l'équilibre européen. Donc la Russie aurait la partie orientale de la péninsule des Balkans, l'Autriche la partie occidentale, la France prenant la Grèce et les Iles. Ainsi la Russie et l'Autriche pourraient abandonner leurs parts de Pologne. Comme l'empereur Napoléon paraissait tenir à la reconstitution de la Pologne autant qu'à la domination de la Méditer-

ranée, la Pologne en effet serait refaite autour de Varsovie, au profit du roi de Saxe dont les ancêtres y avaient déjà régné, et la Prusse enfin, en échange de ses provinces polonaises, aurait la Saxe[1]. On ne peut nier que ce plan ne fît honneur à l'imagination et au patriotisme de M. de Hardenberg. Il restait à savoir s'il s'accorderait avec les desseins de l'empereur des Français.

En attendant, l'armistice franco-russe était conclu le 21 juin, pour un mois. Il annonçait qu'un armistice séparé serait négocié entre l'armée française et l'armée prussienne, et que Sa Majesté l'Empereur des Français et Sa Majesté l'Empereur de Russie nommeraient dans le plus bref délai des plénipotentiaires munis des pouvoirs nécessaires pour négocier, conclure et signer la paix définitive entre ces deux grandes et puissantes nations[2].

Lobanof fut alors reçu par l'empereur Napoléon qui le garda à dîner et le traita dans les termes de la plus affable cordialité : « Napoléon, écrivait-il lui-même au tzar, ayant demandé du champagne et en ayant versé à soi-même comme à moi, trinqua son verre avec le mien et but à la santé de Votre Majesté Impériale. Le repas fini, je restai en tête à tête avec lui presque jusqu'à neuf heures. Il était gai et prolixe à l'infini, me répétant plus d'une fois qu'il avait toujours été dévoué à Votre Majesté Impériale, qu'il tenait en haute estime; que l'intérêt réciproque des deux États exigeait une alliance entre eux, et que, quant à lui, il n'avait jamais eu de vues hostiles à la Russie. » Même, Napoléon amena Lobanof près d'une table sur laquelle était étendue la carte de l'Europe, et, lui montrant du doigt le cours de la Vistule, il s'écria : « Voici la limite entre les deux empires. Votre maître doit dominer d'un côté, moi de l'autre[3]. »

C'était le commencement de l'entreprise de séduction qui est le tout de l'entrevue de Tilsit.

Car Napoléon dès lors avait résolu la paix avec la Russie. L'armée était lasse, imparfaitement remise des épreuves d'Eylau, pénétrée de nostalgie, impatiente d'aller enfin dormir sur ses lau-

1. Ranke, *Mémoires de Hardenberg*, III, 58-464. — A. Vandal, I, 71. — A. Sorel, VII, 171.
2. *Correspondance de Napoléon*, XV, 361.
3. S. Tatistcheff, 136, 140.

riers. L'Autriche était toujours à craindre; si la guerre continuait, si Napoléon s'engageait dans les plaines russes, elle pouvait tomber sur ses communications; il ne fallait pas trop tenter l'archiduc Charles. Depuis Eylau, la mission du baron de Vincent avait pour objet une proposition de médiation par un congrès général des grandes puissances : l'Autriche y pouvait trouver un prétexte d'intervention, en tout cas refroidir l'effet de Friedland.

Il fallait faire la paix, faire la paix vite, et avec éclat, pour faire tomber les armes de toutes les mains, de celles des belligérants ou de ceux qui se préparaient à l'être, et cela seul était un résultat d'importance capitale, pour exploiter avant qu'il ne fût effacé le prestige de gloire renouvelé par la dernière victoire, pour consacrer toutes les conquêtes passées et donner la loi à l'Europe.

Le clair génie de l'Empereur conçut, avec son incomparable décision, que la politique de la paix était alors la politique nécessaire.

La joie fut grande chez les alliés au retour de Lobanof. Hardenberg mit son grand plan au net, se prépara au rôle de plénipotentiaire principal de la Prusse et de la Russie, écrivit à Duroc son admiration pour « le grand homme » et son dévouement ancien à une alliance étroite entre la France et la Prusse. Sa mémoire n'eût rien perdu à s'abstenir de telles démonstrations.

Pourtant l'empereur Alexandre lui-même n'était pas conquis au programme du ministre prussien; il craignait qu'il eût peu de chances de succès, et il fixait peu à peu ses propres idées sur les conditions de la paix[1].

Il donnait un pieux souvenir au passé, demandait de nouveau une indemnité convenable pour les Bourbons de Naples, pour le roi de Sardaigne, l'évacuation du grand-duché de Mecklembourg par les troupes françaises.

Il n'était pas disposé à se rallier à la politique du blocus continental, qui ne pouvait qu'être préjudiciable aux intérêts de la

1. Cf. S. Tatistcheff, 139-144, d'après un Memorandum du baron de Budberg, aux Arch. du Ministère des Aff. étr. de Saint-Pétersbourg. — Voir aussi général Schilder, *L'Ambassade de Tolstoï à Paris (1807-1808)*, p.33-37, sous ce titre : Quelques idées qui pourront trouver place dans les instructions du négociateur russe qui sera chargé de traiter de la paix.

Russie, cliente nécessaire de l'industrie anglaise. Il préférait une entente avec les neutres, comme en 1780, comme en 1801, se souvenant que ce système avait donné à la Russie un grand prestige dans les cours du Nord.

Il attachait le plus grand intérêt à la reconstitution de la Prusse, au moins jusqu'à l'Elbe, non pas jusqu'au Rhin cependant, « vu que la Prusse, quoique nominativement rétablie, deviendrait alors nécessairement vassale de Bonaparte et serait par conséquent un instrument de plus dont il pourrait se servir contre la Russie ». En compensation de ces pertes à l'ouest de l'Elbe, la Prusse pourrait recevoir, par exemple, la Bohême ; car il serait convenable de punir l'Autriche de la « duplicité avec laquelle elle avait agi envers la Russie comme envers la France ». En vérité, « les cours de Vienne et de Londres n'avaient-elles pas bien mérité, par leur conduite injustifiable, d'être abandonnées par la Russie? » Et sans doute Napoléon saurait reconnaître de quelque généreuse manière cette conduite de la Russie.

Ainsi, comme il l'avait lui-même spontanément offert, la Russie pourrait avoir la frontière de la Vistule. Ce serait comme une restauration de la Pologne, au moins en partie, sous la tutelle de sa grande sœur slave, la réalisation d'une idée fondamentale de la politique russe, rêvée jadis par la grande Catherine, représentée depuis par le prince Adam Czartoryski, reprise plus tard par le congrès de Vienne en 1815 et qu'on retrouverait jusqu'à nos jours mêmes[1]. Il y avait, dans cette idée politique encore vague, une sorte de satisfaction au principe des nationalités, en accord avec les idées révolutionnaires venues de France, et, semble-t-il, avec la politique de Napoléon, l'homme de la Révolution. Mais peut-être Alexandre ne concevait-il pas nettement tout cela.

Quant à l'Orient, il ne s'y engageait qu'avec hésitation; il le tenait au second plan de ses préoccupations actuelles, instinctivement soucieux de n'y pas attirer l'attention de son redoutable adversaire. Il était disposé à évacuer la Moldavie et la Valachie qu'il occupait depuis l'ouverture des hostilités avec la Turquie, en

1. Dmowski, *La Question polonaise*, Paris, 1909, in-12.

novembre 1806. Il eût consenti à quelque conversation sur un partage éventuel de l'Empire ottoman. Notons ces formules du memorandum russe relatif à ces premières réflexions sur les conditions de la paix :

« Si l'on proposait une alliance, on répondrait que pour le moment il semblerait suffisant de faire la paix, mais que si à l'avenir l'intérêt des deux nations l'exigeait, on pourrait resserrer les nœuds qui vont se former. Tâcher de cette manière qu'il s'explique plus clairement sur la Turquie. Ceci peut amener la conversation sur le rétablissement des Empires d'Orient et d'Occident. Quelles seraient dans ce cas les limites des deux Empires? »

En résumé, dans ces premiers linéaments de la politique russe à la veille de Tilsit, on notera des idées assez arrêtées sur la reconstitution de la Prusse tenue à l'abri de l'influence française, extrêmement vagues sur les affaires d'Orient; les traités de Tilsit devaient avoir quelques-uns de ces caractères.

Mais les intentions d'Alexandre n'étaient pas encore celles de sa chancellerie, et le baron de Budberg rédigeait de son côté pour Lobanof des instructions moins hardies et moins originales; on y retrouvera l'invincible défiance des Russes à l'égard de la politique napoléonienne, et cette tradition se devait retrouver dès le lendemain de Tilsit.

Ce programme de Budberg comportait essentiellement la reconstitution de la Prusse, autant que possible telle qu'elle était avant Iéna, sans aucune allusion à une annexion de la Bohème qui ne pouvait qu'irriter à jamais l'Autriche ; la Prusse refaite devait être rigoureusement tenue à l'écart de la Confédération du Rhin.

Il n'y était point question de porter la frontière russe à la Vistule, car on ne voulait point mutiler la Prusse; on lui prendrait seulement le district de Memel, sur la rive droite du Niemen, et même on lui donnerait en compensation les villes Hanséatiques.

Que si l'on demandait quel profit l'empereur des Français garderait donc de ses victoires d'Iéna et de Friedland, il devrait être content de la dissolution de la coalition et de la reconnaissance des conquêtes qu'il avait antérieurement faites, de ses titres d'empe-

reur et de roi d'Italie; encore cet article admettait-il quelques réserves.

« Le titre d'empereur des Français ayant été décerné à Bonaparte par la nation, il n'y aurait aucun inconvénient à le reconnaître comme tel. Pour celui de roi d'Italie, il semble qu'il faudrait articuler plus précisément ce qui se comprend aujourd'hui sous la dénomination de royaume d'Italie, pour ne pas sanctionner d'avance et implicitement l'incorporation des États du pape et du royaume d'Étrurie. Pour la Ligue du Rhin, les rois de Bavière, de Wurtemberg, de Saxe, de Hollande, etc., quelque douloureux qu'il puisse être de reconnaître toutes ces innovations destructives de l'ordre de choses qui a subsisté jusqu'ici, il faudra bien en passer par là, s'il est une fois décidé qu'*il faut* faire la paix, et quant à la reconnaissance du roi Joseph, elle sera subordonnée aux indemnités à demander pour le roi Ferdinand[1]. »

Tout de même, notons en passant qu'il n'était pas question de ramener la France à ses « anciennes limites ».

Mais Alexandre s'était arraché définitivement à cette politique étroite et haineuse; il avait hâte de voir le conquérant, avec la secrète ambition, peut-être, de le conquérir, de l'employer à la grandeur de la Russie. En ratifiant l'armistice, il écrivit à Lobanof : « Vous exprimerez à l'empereur Napoléon combien je suis sensible à tout ce qu'il m'a fait dire par votre organe, et combien je désire qu'une union étroite entre nos deux nations répare les maux passés. Vous lui direz[2] que cette union entre la France et la Russie a été constamment l'objet de mes désirs et que je porte la conviction qu'elle seule peut assurer le bonheur et la tranquillité du globe. Un système entièrement nouveau doit remplacer celui qui a existé jusqu'ici, et je me flatte que nous nous entendrons facilement avec l'empereur Napoléon, pourvu que nous traitions sans intermédiaires. Une paix durable peut être conclue entre nous en peu de jours. »

1. S. Tatistcheff, 147.

2. Ici deux lignes raturées, mais restées lisibles, sur la minute : « Vous lui direz que je me livre avec charme à l'espoir que mon système favori, celui que j'ai désiré depuis si longtemps voir établi, remplacera enfin cet ordre de choses ». — Tatistcheff, 148-149.

C'était demander une entrevue, et le tsar, accompagné du roi de Prusse, s'approcha déjà jusqu'au village de Pictupœnen, à quelques kilomètres de Tilsit. Le 24 juin, Duroc vint lui offrir, de la part de Napoléon, une entrevue à Tilsit pour le lendemain. La chose fut aussitôt convenue : Alexandre et Napoléon avaient le même désir de se voir.

II. — La Révolution de Constantinople.

Ce même 24 juin, Napoléon écrivait au général Lemarois, gouverneur de Varsovie : « Faites mettre dans les journaux de Varsovie la nouvelle suivante :

« Une révolution a eu lieu à Constantinople. Le sultan Sélim et douze des principaux de la Porte ont été égorgés par les janissaires. Le sultan Moustafa a été mis sur le trône. La cause de cette insurrection du peuple vient des progrès des Serviens et du peu d'énergie dont les janissaires se plaignent de la part du gouvernement. Ils accusaient les ministres de s'entendre avec les Serviens et les Russes. Le nouveau sultan a proclamé qu'il ne ferait point la paix avec les Russes que les anciennes frontières ne soient rétablies et la Crimée reconquise.

« L'armée du grand vizir a passé le Danube, le 1er juin, à Silistrie.

« Michelson s'est retiré en toute hâte, et Bucharest, et toute la Valachie a été reconquise. Les affaires des Russes vont au plus mal. L'armée du grand vizir est forte et paraît bien animée. »

Et la lettre impériale se terminait ainsi : « Le journaliste peut dire que ces nouvelles sont officielles et certaines[1]. »

Cette dernière formule n'était pas superflue; ce n'était pas là les vrais caractères de la révolution de Constantinople; mais Napoléon avait peur qu'elle n'eût été dirigée contre l'influence française à Constantinople, à laquelle le sultan Sélim avait été dans les derniers mois tout dévoué.

Elle avait des causes plus profondes; elle était essentiellement

1. *Correspondance de Napoléon*, XV, 369.

une réaction des partisans de l'ancien régime contre les réformes que Sélim avait commencé d'introduire dans le gouvernement de la Turquie. En particulier, il avait essayé de remplacer les janissaires, désormais inutiles et uniquement dangereux, par des troupes de nouvelle ordonnance ou du Nizam, et lors de la tentative des Anglais sur Constantinople, en février précédent, c'était les soldats du Nizam qui s'étaient le plus distingués sur les murailles de la ville.

Les janissaires, se sentant menacés, se mirent à protester contre cette pénétration des idées occidentales, et ils ne manquèrent pas de donner à leurs plaintes des raisons patriotiques. Ils sentaient dans le prestige de la France la force principale des idées nouvelles; donc ils reprochaient au sultan son alliance avec la France; ils excitaient l'opinion publique contre les ambitions qu'ils attribuaient à Napoléon : jadis il avait essayé d'enlever l'Égypte et la Syrie à la Turquie, et il n'avait été arrêté que par la défense des bons Musulmans à Saint-Jean d'Acre. Maintenant il menaçait l'empire ottoman par un autre côté; il avait des troupes nombreuses en Dalmatie sous le commandement du général Marmont; il cherchait à pénétrer en Serbie, en Valachie; sans doute, c'était lui qui excitait les Serviens à la rébellion; sur la demande du sultan lui-même il envoyait 600 canonniers français à Constantinople. C'était déjà la Porte aux mains des Infidèles.

C'est pourquoi la colère d'Allah se manifestait avec éclat : les Wahabis s'étaient soulevés en Arabie; ils avaient enlevé les villes saintes, la Mecque et Médine; les pèlerinages étaient interrompus. Allah refusait les prières de ceux qui l'avaient abandonné[1].

Cependant, sur l'invitation de Napoléon et sous l'impulsion de Sébastiani, tout-puissant alors à Constantinople, le sultan avait ordonné sur le Danube inférieur une sorte de mobilisation de ses meilleures troupes; des plans de campagne avaient été dressés et soumis à l'approbation de l'ambassadeur de France. Enfin le grand vizir était parti pour l'armée avec la plupart des troupes du Nizam; il laissait le sultan à la merci de ses ennemis.

1. Cf. Édouard Driault, *La Politique orientale de Napoléon*; chap. v : La Révolution de mai 1807 à Constantinople et le traité de Tilsit.

Lors de l'attaque des Anglais, le gouvernement ottoman avait appelé d'Asie Mineure des soldats irréguliers, ou *yamaks*, qui avaient été employés au service des batteries de la défense et qui s'y étaient bien conduits: ils étaient depuis restés à Constantinople. Pour régulariser leur situation et remplacer ceux que le grand vizir avait emmenés vers le Danube, le sultan Sélim résolut de les verser dans le Nizam et il voulut leur en faire prendre le costume. Les janissaires leur en firent honte, les excitèrent contre une telle humiliation.

La révolte éclata le 25 mai, sous la conduite du chef des yamaks, Cabakchi-Oglou; en quelques heures, les rebelles furent maîtres de la ville, campèrent devant le sérail, dictèrent leurs volontés.

Les ministres les plus impopulaires furent massacrés. Le 29 mai, le Nizam fut aboli, ce qui permet de fixer le vrai caractère de la révolution. Le 31 mai, le sultan Sélim fut déposé, non pas encore égorgé; il fut remplacé par son cousin qui prit le nom de Mustapha III.

Tout aussitôt les opérations militaires commencées sur le Danube furent arrêtées : ce qui prouverait que la révolution n'avait pas été dirigée contre les Russes.

Sébastiani lui-même sentit que ces événements ne pouvaient être favorables à l'influence française; il en exprima son sentiment dans sa dépêche du 1er juin : « Mustapha n'a pas les lumières de son prédécesseur; il amènera la fin de sa maison. Mahmoud, le dernier rejeton de la famille d'Osman, est épileptique au dernier degré. La dynastie va s'éteindre naturellement[1]. »

C'était l'opinion unanime alors que l'Empire ottoman était à la veille de sa ruine, qu'il allait se dissoudre de lui-même, qu'il n'était plus qu'une proie. Cela ne pouvait manquer de donner de l'intérêt aux impériales conversations de Tilsit.

1. Arch. Nat., AF. IV, 1688, 5e dossier.

III. — **Les Entretiens de Tilsit.**

Il n'y a pas lieu de refaire le récit de l'entrevue de Tilsit; il a été magistralement fait par Albert Vandal et les pages qu'il y a consacrées demeureront classiques; il ne s'agit ici que de recueillir, derrière le décor, les traits qui permettent de fixer les caractères politiques de l'événement.

La première rencontre eut lieu, sur le radeau du Niémen, le 25 juin, à une heure; elle dura deux heures et excita la curiosité universelle. On lit au 86e Bulletin de la Grande Armée : « Le grand nombre de personnes de l'une et l'autre armée, accourues sur l'une et l'autre rive pour être témoins de cette scène, rendaient ce spectacle d'autant plus intéressant que ces spectateurs étaient des braves des extrémités du monde[1]. »

De cette conférence de deux heures, on ne sait rien, que cette phrase du même Bulletin : « On conjecture que la conférence a eu le résultat le plus satisfaisant. » On raconte que les premières paroles échangées furent celles-ci : « Sire, aurait dit Alexandre, je hais les Anglais autant que vous. — En ce cas, aurait répondu Napoléon, la paix est faite. » Il est permis, et même prudent, de rester sceptique à ce sujet.

Sans doute Alexandre avait à se plaindre ou croyait avoir à se plaindre de l'égoïsme du gouvernement de Londres, et il n'avait pas dissimulé son mécontentement, à maintes reprises. Sans doute l'entente était mal établie entre la Russie et l'Angleterre, comme entre la Russie et l'Autriche; leurs intérêts étaient contradictoires sur beaucoup de points, et il n'y eut jamais entre eux, au moins jusqu'en 1814, de véritable « coalition ». Jusqu'à la fin du règne de Napoléon, il y eut encore moins de coalition contre lui que contre Frédéric II; il n'y eut pas même une coalition de cotillons.

Cependant il est difficile d'admettre que le tsar, spontanément, avant de connaître son partenaire, lui ait fait cette déclaration qui, du premier coup, affaiblissait sa position en révélant son isolement diplomatique, qui d'ailleurs eût été de sa part une impar-

1. *Correspondance de Napoléon*, XV, 373.

donnable légèreté, une véritable trahison, à l'égard d'une puissance avec laquelle il n'avait pas cessé d'entretenir de bons rapports et dont il pouvait avoir besoin : car enfin il n'était pas sûr que la négociation qui s'engageait là aboutirait à la paix avec la France.

Croit-on enfin que si l'empereur Alexandre avait ainsi parlé, Napoléon n'aurait pas publié une manifestation qui lui eût été si avantageuse dans sa lutte contre son éternelle ennemie? Assurément il l'eût fait crier sur tous les toits.

On peut retenir des faits plus authentiques de l'entrevue du radeau. Il fut entendu qu'un armistice serait conclu entre les armées française et prussienne et que Napoléon n'exigerait pas la remise des trois dernières places fortes du roi de Prusse, Graudenz, Kolberg et Pillau. L'armistice fut réglé le soir même et ratifié le lendemain.

Par contre il fut décidé que le baron de Budberg ne serait pas chargé de la conduite des négociations du côté russe; Alexandre y consentit, et prouva de la sorte, peut-être un peu trop vite, qu'il renonçait à sa politique d'entente avec les autres puissances, et qu'il était résolu à se rapprocher du système français.

En quittant l'empereur de Russie, Napoléon écrivit à l'impératrice Joséphine : « Mon amie, je viens de voir l'empereur Alexandre; j'ai été fort content de lui; c'est un fort beau, bon et jeune empereur; il a de l'esprit plus que l'on ne pense communément. » Il faudrait peser tous ces termes, chacun a de la valeur. Retenons seulement que Napoléon jugeait Alexandre « fort jeune » et lui trouvait la sorte d'esprit qui convenait le mieux à ses desseins.

Le roi de Prusse n'avait pas été de cette première entrevue; un témoin raconte que pendant ces deux heures il était resté à cheval, au bord de la rive, sans quitter un instant du regard le radeau où se décidait son sort, sans proférer un mot; on le vit même un moment éperonner sa monture et la faire entrer dans l'eau, jusqu'au poitrail[1].

1. S. Tatistcheff, 154, d'après les souvenirs du prince Wolkonsky. — Voir aussi les *Mémoires* de Louise de Prusse, princesse Antoine Radziwill, *Revue hebdomadaire*, 14 octobre 1911; — *Revue des Etudes Napoléoniennes*, mars 1912, p. 316-317.

Comme il avait été évidemment convenu, le tsar le présenta le lendemain à Napoléon. L'entrevue ne fut pas cordiale. Napoléon ne cacha point son mépris pour le roi et affecta le plus vif ressentiment contre la politique de son gouvernement. Il déclara sans ambages qu'il ne consentirait pas à voir le baron de Hardenberg : « J'avoue que je suis vindicatif. Le baron de Hardenberg peut être un homme respectable, mais il m'a offensé, moi et la nation française, par sa conduite envers mes ministres, et c'est comme s'il m'avait donné un soufflet à moi. » Il exprima le désir que les intérêts prussiens fussent confiés au maréchal de Kalkreuth, celui-là même qui avait signé la capitulation de Dantzig. On pouvait donc s'entendre avec lui. Et comme Frédéric-Guillaume se montrait disposé, puisqu'on l'exigeait, à se séparer de Hardenberg, mais disait son embarras pour lui trouver un successeur, Napoléon daigna l'y aider, et nomma Schulenburg, Zastrow, Stein. Il ne connaissait pas le baron de Stein.

Quand on se sépara, Napoléon invita à dîner l'empereur Alexandre, mais non pas le roi de Prusse.

Napoléon n'avait pas plus à se plaindre de la Prusse que de la Russie; on verra, dans cette réception désagréable de parti pris, sa volonté arrêtée d'écraser la Prusse, ou du moins de mettre à haut prix les ménagements qu'on lui demanderait pour elle.

Le même jour, l'empereur Alexandre et sa garde furent installés dans la ville de Tilsit neutralisée et partagée entre les Français et les Russes; néanmoins, Tilsit ayant été conquise par les troupes françaises, l'empereur de Russie était l'hôte de Napoléon. On lui organisa une entrée solennelle; il fut accablé des attentions les plus délicates; il en fut attendri, d'autant plus que Frédéric-Guillaume était laissé à Pictupoenen; le roi de Prusse n'eut qu'un pied-à-terre à Tilsit, dans la maison d'un meunier.

Il n'y a pas à revenir longuement ici sur les amicales relations qui s'établirent aussitôt entre les deux souverains; il y aurait peut-être beaucoup à dire sur la sincérité des sentiments qu'ils se témoignèrent. Il faut relire, dans le beau livre de M. Albert Vandal, leurs longues promenades à cheval, où Napoléon s'amusait à laisser par derrière le malheureux Frédéric-Guillaume; les amitiés entre

les officiers généraux des deux armées, par exemple entre le grand-duc Constantin et Murat; les interminables « soirées nocturnes », où, après avoir éloigné le roi de Prusse sous prétexte de s'aller coucher, les deux « amis » se retrouvaient pour deviser en cordiales confidences.

On se représente volontiers les deux impériales silhouettes, l'une plus courte et trapue, l'autre plus élégante, allant et venant des heures à travers les rues de Tilsit, dans les nuits d'ailleurs courtes de ce commencement de juillet.

Il semble qu'on les entende échanger les propos les plus variés, de la campagne d'Égypte, de l'administration de leurs empires, de leurs soucis et affections domestiques; de la mort récente du « petit Napoléon » de Hollande, qui oblige Napoléon à se préoccuper de l'hérédité de sa couronne, à admettre la pensée d'un second mariage. Aussi sans doute il leur arrive, à ces maîtres du monde, de s'intéresser à l'équilibre du continent, à la paix tant désirée, condition première du bonheur de leurs peuples, d'envisager à cet égard toutes hypothèses, en généralités encore « vagues et fuyantes », comme dit M. Vandal, où, loin de la politique mesquine des intérêts immédiats, des « amis » peuvent se laisser aller à quelque abandon; coups de sonde jetés par l'un et par l'autre à travers leurs ambitions respectives; tentatives de séduction mutuelle, a-t-on dit, jeux d'illusions, où le plus illusionné des deux ne fut pas le tsar de Russie, écrit M. Sorel, qui croit que Napoléon se laissa prendre par la vanité aux caresses et aux compliments d'Alexandre[1]. Nous verrons bien. Mais d'abord il ne nous semble pas que Napoléon ait été si facile à prendre, et il suffit de connaître Alexandre, de lire, par exemple, sa correspondance, récemment publiée, avec sa sœur la grande-duchesse Catherine, pour se persuader que ce jeune empereur n'était pas de taille à tromper Napoléon; les faits que nous dirons achèveront cette conviction.

Le principal épisode de cette période des entretiens de Tilsit fut la fameuse comédie du « Décret de la Providence[2] ». On connaît

1. Sorel, VII, 177.
2. Albert Vandal, I, 73. — Voir aussi Holland Rose, II, 130, note.

cette histoire que M. Vandal rapporte d'après une lettre de Savary, du 4 novembre 1807, qui la tenait du tsar Alexandre lui-même, auprès duquel il se trouvait alors en mission : pendant une revue, Napoléon aurait reçu des dépêches de Constantinople et les aurait communiquées au tsar en disant : « Voilà un décret de la Providence, qui me dit que l'empire turc ne peut plus exister. » C'était la nouvelle de la Révolution de Mai. Nous avons vu plus haut que Napoléon connaissait cette Révolution le 24 juin, avant d'avoir vu le tsar.

Alexandre ne racontait peut-être cela à Savary, en novembre suivant, que pour lui rappeler que Napoléon avait lui-même envisagé l'hypothèse d'une destruction de l'empire ottoman et pour décider le gouvernement français à la politique du partage.

Quoi qu'il en soit des circonstances de l'événement, toutes réserves faites sur la mise en scène, on peut admettre qu'il fut beaucoup question, entre les deux empereurs, de la situation politique qui résultait de la Révolution de Constantinople. Que le décret fût providentiel, ou seulement impérial, il parut naturel au tsar que Napoléon renonçât à soutenir la Turquie qui ne se soutenait plus elle-même, qu'il se prêtât à examiner l'éventualité d'un partage, qu'il parlât éloquemment de rejeter « ces barbares » en Asie, de délivrer enfin l'Europe de la barbarie turque. Napoléon ne parlait plus de la délivrer de la barbarie russe.

Et l'imagination mystique d'Alexandre se complut à cette idée de la fin de la Turquie, de la renaissance de l'Empire d'Orient, de la restauration de la croix grecque sur la coupole de Sainte-Sophie, de la réalisation de tous les rêves de la sainte Russie depuis Ivan III et Sophie Paléologue jusqu'à la grande Catherine. Paul Ier, son père, n'avait-il pas fondé les plus merveilleuses espérances sur l'amitié du premier Consul? Et lui-même, Alexandre, n'était-il pas destiné par la Providence à l'accomplissement de ces promesses séculaires? Son nom d'Alexandre n'avait-il pas ce sens?

Napoléon dut prendre plaisir à exciter ces rêves, qui lui permettaient de pénétrer toute la pensée du jeune Empereur, et d'arrêter en conséquence ses propres desseins.

Il se refusa naturellement à toute précision; les rêves perdent de leur beauté à se fixer en formules diplomatiques, et les destinées de l'Orient valaient des réflexions plus longues; on en reparlerait dans une autre entrevue, à Paris ou à Pétersbourg.

Un éclair de lumière parmi ces nuages, parmi ce mystère attirant que Napoléon soufflait à l'imagination d'Alexandre : rentrant dans son cabinet après une conversation particulièrement vive avec l'empereur de Russie, Napoléon s'écriait, en présence de Méneval son secrétaire, qui le rapporta depuis : « Constantinople! Constantinople! Jamais! C'est l'empire du monde[1]! » Éclairé par les faits postérieurs et par toute la carrière de Napoléon, on verra dans ce cri une des formules essentielles de sa conception impériale. Peut-être y trouverons-nous plus tard la cause profonde de la campagne de Russie en 1812.

En attendant, le mirage de l'Orient était dressé, en un prestigieux décor, devant les yeux éblouis de l'empereur de Russie. La négociation de Tilsit était bien amorcée. On pouvait passer aux affaires sérieuses.

Le moment d'histoire où nous sommes arrivés est d'une importance exceptionnelle.

Napoléon y pouvait sans doute fonder pour longtemps la paix, et son hégémonie sur l'Europe, et la vraie grandeur de la France. Dans ce système, la Russie eût remplacé à elle seule, et avantageusement peut-être, l'ancienne barrière de l'Est, la grande formule diplomatique de la monarchie des Bourbons. Ainsi, observe M. Tatistcheff, eût été réalisée, dans l'intérêt des deux puissances, la pensée de Pierre le Grand : la France et la Russie eussent pour longtemps donné la loi à l'Europe.

Pour obtenir de tels profits, Napoléon pouvait laisser ouvert ou ouvrir devant la Russie le chemin de Byzance, partager avec elle la domination de l'Orient, reconstituer pour elle et lui laisser la Pologne, sa sœur de race, selon le principe de l'unité de la race slave, dans le temps où il travaillait, inconsciemment ou non, à

1. On est étonné que M. Albert Sorel place cette exclamation dans une conversation avec l'empereur Alexandre. Il semble qu'une telle invraisemblance ne puisse pas supporter un moment d'examen. Cf. Thiers, VII, 654. — A. Sorel, VII, 179.

l'unification territoriale et politique de l'Italie et de l'Allemagne. Et cependant il eût fait rayonner sur l'Europe la civilisation moderne issue de la Révolution française.

Ne rêvons pas. Ces idées ne sont peut-être jamais passées par son esprit.

Il lui eût fallu *partager*, donc renoncer à l'Empire. Or il ne voyait dans ses dernières victoires et dans les négociations engagées à Tilsit, que le moyen de continuer la construction de son empire, de l'*Empire*, qui n'admet pas de *partage*.

De la même manière, il eût pu jadis garder, et pour longtemps, l'alliance de la Prusse; mais il eût fallu lui laisser l'hégémonie de l'Allemagne; or il n'admit jamais la conception de l'équilibre, il n'eut que celle de l'Empire.

Comme il avait refusé l'Italie à l'Autriche, l'Allemagne à la Prusse, il refusa l'Orient à la Russie, et la volonté de l'Empire le conduisit à Moscou.

Les négociations de Tilsit eurent un caractère exceptionnel, unique dans l'histoire. Napoléon en écarta les intermédiaires, ministres plénipotentiaires et froides notes protocolaires. Il les conduisit lui-même, par conversations avec l'empereur de Russie, à mesure des impressions produites. La personne d'Alexandre, qu'il ne tarda pas à bien connaître, entra dans les combinaisons de sa politique. Les traités de Tilsit sont son œuvre personnelle; nulle part on ne le retrouve aussi parfaitement.

Malheureusement, nous ne pouvons pas reconstituer ces scènes en leur intégrité. La science historique est toujours infirme par quelque côté; les événements du passé n'ont-ils pas leurs principales causes dans des documents oraux qui, parce qn'ils sont oraux, nous échappent : limite infranchissable à la vérité partielle que nous voulons atteindre, invitation aussi aux interprétations ingénieuses et dangereuses. L'histoire n'est pas une science exacte : c'est une condition de sa beauté.

« Nous serons l'un à l'autre nos propres secrétaires », disait Napoléon à Alexandre. Mais ces secrétaires ont été négligents; ils ont écrit peu de notes et ne nous les ont pas toutes laissées. Aussi sommes-nous obligés à une particulière prudence. En essayant de

définir « l'air de Tilsit », comme disait plus tard Alexandre, il nous faudra nous garder de toute interprétation des gestes, ou des paroles ailées. Comme Napoléon lui-même dans l'interprétation du traité, il nous faudra nous tenir rigoureusement à « l'air noté », c'est-à-dire aux textes, qui sont à peu près tous dans la correspondance de Napoléon, et dans la partie de la correspondance d'Alexandre qui a été publiée par M. Tatistcheff.

Voici les textes que nous avons :

Une note de Napoléon à Alexandre, du 3 juillet[1] : « Monsieur mon Frère, j'envoie à Votre Majesté Impériale deux petites notes sur Corfou et la rive gauche de l'Elbe, afin de bien tirer au clair un malentendu qui paraît avoir eu lieu dans notre conversation. Je lui envoie également un projet de traité patent divisé en cinq titres : le premier concernant le rétablissement de la paix; le second, les cessions que je fais par considération pour elle; le troisième, les choses qu'elle reconnaît par considération pour moi; le quatrième, tout ce qui est relatif à la Porte, et le cinquième, ce qui est *dispositions générales*. A ce premier traité est joint un traité d'alliance qui restera secret pendant tout le temps que Votre Majesté et moi le jugerons convenable.... J'ai cherché à concilier la politique et l'intérêt de mes peuples avec l'extrême désir que j'ai d'être agréable à Votre Majesté. »

C'est le plan d'ensemble des traités qui devaient être signés.

La note jointe, sur Corfou, est particulièrement expressive :

« La Russie n'a aucun intérêt à conserver cette position. Corfou, qu'elle n'a jamais considérée que comme un point d'appui dans ses projets sur la Turquie et dans ses communications avec les Grecs, l'Albanie et les côtes voisines, est séparée de toutes ses possessions, jetée dans une autre mer, dispendieuse et difficile à approvisionner et à défendre. Il pouvait entrer dans l'ancien système de la Russie de chercher à environner de ses forces la Turquie d'Europe; mais la Russie et la France ne séparant plus leurs intérêts politiques, et s'étant proposé de ne s'occuper de l'empire ottoman que de concert entre elles, les motifs qu'avait eus

1. *Correspondance de Napoléon*, XV, 381.

la Russie pour conserver cette possession éloignée ne subsistent plus. Ce n'est pas la situation de l'Albanie, du Montenegro, de toute la Turquie occidentale qui doit attirer l'attention de la Russie. Les provinces contiguës à ses domaines auront toujours pour elle un intérêt plus direct; la mer Noire est bordée des possessions russes, l'Adriatique des possessions françaises. Les différences de position permettent qu'en exerçant de concert leur influence, les deux puissances n'aient jamais de conflit d'intérêt entre elles.

« Il serait donc à la fois et dans leurs vues d'union et dans le meilleur système de défense que la ville et la forteresse de Corfou fussent en la possession de la France[1]. »

Si la déduction n'est pas impeccable, elle révèle du moins avec clarté le dessein d'éloigner la Russie de la Méditerranée.

Mais continuons notre dépouillement.

Le 4 juillet, Alexandre répond à Napoléon[2]; il accepte les bases proposées, sauf quelques réserves qu'il n'indique pas, où il fait allusion surtout à la situation malheureuse de la Prusse. L'indication est précisée plus loin.

Le même jour, lettre de Napoléon, plus explicite en effet; en voici quelques passages[3] :

« Les relations géographiques, dans la situation actuelle des choses, sont tout aussi favorables (entre la France et la Russie) que les relations de commerce, tellement que, même en état de guerre, les deux puissances ne savent où se rencontrer pour se battre...; de sorte que, pour chercher des raisons d'animosité et de refroidissement entre nous, il faut avoir recours aux choses les plus abstraites et les plus imaginaires.

« ... Les pays situés entre le Niémen et l'Elbe seront la barrière qui séparera les grands empires et amortira les coups d'épingle qui, entre les nations, précèdent les coups de canon.

« La protection de l'empereur Alexandre fera rentrer le roi de

1. Ranke, *Mémoires de Hardenberg*, III, 530. — Tratchevski, *Rapports de la France et de la Russie*, IV, 58-60.
2. S. Tatistcheff, 163.
3. Cf. *Correspondance de Napoléon*, XV, 383.

Prusse dans la possession de tous les pays qui bordent les deux Haff, qui vont depuis les sources de l'Oder jusqu'à la mer... Mais l'empereur Alexandre est trop juste pour vouloir exiger que le pays de Hildesheim, qui coupe en deux les États qu'on est convenu d'adjuger au roi de Westphalie, soit restitué à la Prusse, qui ne le possède que depuis très peu de temps. Il reste donc 3 à 400 milliers d'âmes sur la rive gauche de l'Elbe qui, s'ils étaient restitués à ce prince, le mèleraient avec les princes de la Confédération et produiraient des discussions et des désordres... » Et Napoléon rappelait l'affaire d'Anspach.

En compensation d'Hildesheim et de tous ses domaines situés à l'ouest de l'Elbe, Napoléon proposait de donner à la Prusse quelque chose entre Kœnigsberg et Berlin, par exemple la Pomérélie sur la rive gauche de la Vistule inférieure.

Du 6 juillet, une lettre d'Alexandre révèle une discussion sur la frontière entre le grand-duché de Varsovie et la Russie. Alexandre demandait la ligne d'eau formée par le Wavre, la Narew et le Boug. Napoléon observait qu'ainsi les frontières russes formeraient une pointe dans le grand-duché de Varsovie. « L'aigle russe serait vue des murailles de Varsovie. Ce serait véritablement une indication trop claire que Varsovie est destinée à passer sous la domination russe. » Et il reportait la frontière jusque vers les sources de la Narew. Le tsar alors répliquait que cette frontière serait mauvaise, n'étant qu'une frontière « sèche ». Il se montrait disposé à quelques concessions dans l'intérêt de la Prusse.

Du même 6 juillet, une lettre de Napoléon propose sur ces points divers un mezzo-termine[1] : promesse de 300 000 âmes à l'ouest de l'Elbe pour la Prusse, si le Hanovre, lors de la paix avec l'Angleterre, reste au royaume de Westphalie; détermination des cessions faites à la Prusse dans la région de la Vistule inférieure, environ 50 lieues de terrain, amélioration de la frontière russo-varsovienne, au bénéfice de la Russie, en suivant la Liza et le Bug, en brisant la pointe faite au nord de Varsovie par le confluent du Bug et de la Narew.

1. *Correspondance de Napoléon*, XV, 389.

Ce devait être les termes des arrangements territoriaux.

Avons-nous dans ces textes des éléments suffisants d'information?

En tout cela, il n'était pas question de l'Orient. C'était un terrain réservé, au sujet duquel pourtant quelques conclusions devaient intervenir dans les traités définitifs.

Le fond du débat portait évidemment sur la Pologne et sur la Prusse.

Le point de départ nous manque; il est dans le secret des entretiens préliminaires : *verba volant.* Qui parla le premier de la reconstitution de la Pologne, sous la forme du grand-duché de Varsovie ou autrement? Le général Schilder[1] affirme que l'idée vint d'Alexandre, que c'est l'empereur de Russie qui conseilla à Napoléon de fonder le grand-duché et même de le donner à son frère Jérôme. Cette opinion ne s'appuie pas de documents suffisant à en faire disparaître l'invraisemblance : peut-être fût-elle mise en circulation pour rallier les Polonais à la Russie par quelque sentiment de reconnaissance; en vain d'ailleurs : ils demeurèrent ingrats. En suggérant une telle idée, le tsar risquait de perdre à son tour ses territoires polonais : comment eût-il lui-même conseillé la création d'un foyer où le sentiment national des Polonais ne pouvait pas manquer de se réchauffer? S'il en était ainsi, pourquoi, dès le lendemain de Tilsit, se serait-il tant inquiété de cette renaissance de la Pologne?

Bien plutôt les Polonais purent craindre un moment d'être abandonnés par Napoléon à la Russie[2], d'être sacrifiés à la pensée de l'alliance franco-russe.

Mais Napoléon ne voulut pas renoncer à cette importante position stratégique, qui s'était constituée d'elle-même par le soulèvement spontané des Polonais; elle lui était précieuse pour surveiller et séparer l'Autriche et la Prusse, pour tenir en respect la Russie; elle était un élément essentiel de notre vieille barrière de l'Est.

L'empereur de Russie le dut admettre : c'était le fruit principal

1. Schilder, *L'empereur Alexandre Ier*, II, 198-200. — M. Handelsman, *Napoléon et la Pologne*, 129-132.
2. Handelsman, 123.

des victoires d'Iéna et de Friedland. Peut-être, imbu des idées de Czartoryski, eut-il l'espérance que le duché de Varsovie, dès lors séparé de la Prusse, tomberait plus aisément en son pouvoir.

Il fut sans doute convenu dès le principe entre les deux empereurs, que le grand-duché de Varsovie serait donné au roi de Saxe. Alexandre y consentit volontiers : les rois de Saxe avaient régné sur la Pologne au XVIIIe siècle, et ils ne s'étaient pas refusé à servir la politique russe.

Fut-il sérieusement question de marier Jérôme Napoléon avec la princesse héritière de Saxe, de façon à lui assurer la succession de Pologne? Le mariage de Jérôme avec Catherine de Wurtemberg était arrêté depuis longtemps. Napoléon écrivait à Eugène le 29 juillet 1807 : « J'ai arrêté, *il y a un an*, le mariage du prince Jérôme avec la princesse Catherine de Wurtemberg[1]. » Que si l'on objectait que cette lettre est postérieure aux négociations de Tilsit, nous citerions une correspondance de Durant, ministre de France à Stuttgart, rapportant une conversation de la princesse Catherine qui, avant l'entrevue de Tilsit, annonçait à une amie son prochain départ et lui donnait rendez-vous à Paris[2]. Il est permis de supposer que Napoléon, dans ses premiers entretiens avec le tsar, laissa entendre, pour tâter le terrain, que son frère Jérôme pourrait épouser la princesse de Saxe; que le tsar montra de l'émotion devant une telle perspective; qu'alors Napoléon eut l'air d'y renoncer, pour s'en faire un mérite, écrivant au tsar dans sa note du 4 juillet : « En réfléchissant sur cette question, l'empereur Napoléon est prêt à déclarer, dans un article secret, que ce mariage, que l'on a cru être dans sa pensée, n'est point dans sa politique, et que, quand il y eût été, il y aurait renoncé du moment que la conséquence immédiate serait de placer le trône de Varsovie presque dans ses mains. La politique de l'empereur Napoléon est que son influence immédiate ne dépasse pas l'Elbe; et cette politique, il l'a adoptée, parce que c'est la seule qui puisse se concilier avec le système d'amitié

1. *Correspondance de Napoléon*, XV, 449.
2. Aff. étr., *Correspondance de Wurtemberg*, vol. 43, f° 134.

sincère et constant qu'il veut contracter avec le grand empire du Nord[1]. »

Cette apparente modération lui permit de ne pas céder sur la question de Prusse.

Il semble que Napoléon ait formé le dessein de ruiner totalement la Prusse, de la réduire à un tel état qu'elle ne fût plus « une puissance dans la balance politique de l'Europe ». Ainsi s'explique l'offre première qu'il faisait au prince Lobanof de la ligne de la Vistule.

C'est un fait évident que la Russie ne voulut pas dépouiller la Prusse et qu'elle sauva son existence politique; que c'est par considération pour l'empereur Alexandre que Napoléon reconstitua jusqu'à un certain point la puissance prussienne. Il faut rendre cette justice au tsar comme Frédéric-Guillaume la lui vendit. Il est vrai que lorsque Alexandre demandait quelque chose pour la Prusse à l'ouest de l'Elbe, il espérait lui-même s'approcher davantage de la Vistule, comme il advint en 1815. Il est vrai qu'en sauvant la Prusse, il tenait surtout à maintenir une forte barrière entre l'Empire français et l'Empire russe. Sa politique fut-elle en l'occurrence plus intéressée ou plus généreuse? Il n'importe. Que si elle fut plus intéressée, l'existence de la Prusse n'en était que mieux garantie[2].

Ainsi le débat que nous pouvons saisir sur pièces à Tilsit, porta surtout sur la Pologne et sur la Prusse; il se résolut en ces conclusions générales : reconstitution partielle de la Pologne sous la forme du duché de Varsovie; mais aussi reconstitution partielle de la monarchie prussienne, avec le Brandebourg, la Poméranie, la Silésie et la Vieille Prusse. L'influence française pénétra par la Pologne jusqu'à la Vistule; mais l'influence russe demeura puissante en Prusse jusqu'à l'Elbe.

Les épées demeurèrent croisées. Car le traité de Tilsit ne fut pas un traité de paix définitive, mais une étape de la conquête napoléonienne. La dernière analyse n'y trouve pas des règlements

1. *Correspondance de Napoléon*, XV, 384.
2. Cf., M. Handelsmann, 131. — Ranke, *Mémoires de Hardenberg*, III, 492. — Vandal, I, 91-92. — J. H. Rose, III, 131, 132 note.

de compte sans arrière-pensée, mais au contraire des préparations pour des entreprises nouvelles. Il ne donne pas à l'Europe une situation politique que l'on puisse estimer durable. Encore une trêve.

Tout arrangé ainsi entre les deux empereurs, les écritures furent finies par Talleyrand, Lobanof et Kourakine.

Il n'y eut pas de négociation avec la Prusse. Elle fut passive, comme la Pologne : des pions sur l'échiquier.

Kalkreuth, qui était officiellement chargé des intérêts de Frédéric-Guillaume, ne savait que conseiller à son roi d'être aimable, gai, d'avoir le sourire : « Votre Majesté, disait-il, obtiendra d'importants résultats si elle traite Bonaparte avec amitié et cordialité. Il n'attend, ne demande que cela, et cela est si facile. On s'afflige profondément de la dangereuse froideur de Votre Majesté envers lui. On s'imagine que Votre Majesté le boude, le méprise publiquement, ou affecte l'air d'avoir une mauvaise conscience, ce qui n'est pas le cas, et on ne se l'explique que par la certitude que Votre Majesté était malade... L'empereur de Russie est au mieux avec Napoléon; Votre Majesté pourrait très facilement être sur le même pied et tout serait dit. »

Le roi ne put forcer son naturel, qui ne pouvait être gai, surtout en de telles circonstances. Alors Kalkreuth eut l'idée d'appeler la reine Louise à Tilsit, et de faire intervenir son « admirable affabilité ». — « Bien que Napoléon, disait-il, ne soit pas accoutumé à frayer dans la société de femmes d'une haute éducation, il faut lui rendre la justice qu'il se conduit dans une pareille société comme un homme poli et bien élevé[1]. » Ce Prussien est amusant.

Pour n'avoir rien à se reprocher, la reine se risqua. Elle arriva à Pictupoenen le 4 au soir; le tsar l'y vint voir le 5, et elle y fut saluée au nom de Napoléon par le grand écuyer Caulaincourt; car l'Empereur connaissait les bonnes manières. Elle vint à Tilsit le 6, descendit à la maison du meunier. Napoléon lui porta ses hommages et se tint convenablement.

« Il est excessivement laid, écrit à ce propos la comtesse de Voss, la figure grasse, bouffie et jaune, très gros, bas sur jambes

1. Tatistcheff, 170-171.

et sans proportion; ses grands yeux regardent partout, son expression est sévère; il semble l'incarnation du destin; seulement sa bouche est bien faite et ses dents sont belles. »

On connaît le récit de cette pénible et vaine démarche de la reine Louise; il est de cette histoire anecdotique qui tente les écrivains. Il a été admirablement fait par Sorel, par Vandal, mieux encore par Napoléon : « Elle me reçut sur un ton tragique, comme Chimène : — Sire! Justice! Justice! Magdebourg! on eût dit Mlle Duchesnois dans la tragédie. — Elle continua sur ce ton qui m'embarrassait fort; enfin pour la faire changer, je la priai de s'asseoir; rien ne coupe mieux une scène tragique, car, quand on est assis, on devient comédie[1]. »

Le soir du 6, elle présida le dîner impérial; elle insista auprès de l'Empereur pour qu'il fût généreux, pour qu'il laissât à la Prusse son boulevard de Magdebourg. Il fut aimable, promit d'y songer. Heureuse, elle retourna à Pictupoenen, disant son espoir à son entourage.

Napoléon écrivit à Joséphine : « La reine de Prusse est réellement charmante; elle est pleine de coquetterie pour moi; mais n'en sois point jalouse : je suis une toile cirée sur laquelle tout cela ne fait que glisser. Il m'en coûterait trop cher pour faire le galant[2]. »

Le matin du 7, les conditions de la paix furent connues, et données pour irrévocables; terribles pour la Prusse, elles jetèrent la reine dans le désespoir. Elle vint pourtant encore le soir au dîner de l'Empereur. Elle dompta sa peine; elle n'obtint rien. Au départ : « Est-il possible, dit-elle à Napoléon, qu'ayant eu le bonheur de voir de si près l'homme du siècle et de l'histoire, il ne me laisse pas la liberté et la satisfaction de pouvoir l'assurer qu'il m'a attachée pour la vie? — Madame, lui répondit gravement l'Empereur, je suis à plaindre; c'est un effet de ma mauvaise étoile. »

1. Cf. Sorel, VII, 181-183. — Vandal, I, 95-97. — Lefebvre, III, 105-106. — J. H. Rose, II, 132-133.

2. *Correspondance de Napoléon*, XV, 395. — La date proposée ne nous paraît pas la bonne.

Par le souvenir de ces scènes émouvantes, comme par celui des allusions blessantes dont elle avait été l'objet dans les Bulletins d'Iéna et de Berlin, la reine Louise demeura dans l'opinion une victime : image touchante de la Prusse elle-même.

IV. — Les traités.

Les traités du 7 juillet 1807 comprennent : un traité patent, des articles séparés et secrets, un traité d'alliance[1]. Il faut analyser leur texte, où sont les seuls engagements que Napoléon ait jamais voulu connaître; il faut se garder de leur faire dire ce qu'ils ne disent pas, de les solliciter vers quelque thèse que ce soit.

Ainsi on verra qu'il y est peu question de l'Orient, beaucoup moins que dans les conversations préliminaires ; nous devons nous écarter nous-mêmes, en cette analyse, du mirage de l'Orient. Essentiellement ces traités ont eu pour résultat de consolider et de consacrer la puissance de Napoléon dans l'Europe occidentale, et notamment en Allemagne; quelques mesures seulement, d'ailleurs habilement calculées, ont été prises par lui pour dégager le chemin de Byzance, en en éloignant les Russes.

Presque tous les articles du traité patent concernent la Prusse. Elle y est conservée, mais en morceaux : « par égard pour Sa Majesté l'Empereur de toutes les Russies », Napoléon consentait à lui restituer essentiellement le Brandebourg, la Silésie, la Poméranie et la Vieille Prusse. Elle était assez grande encore ; elle n'avait pas même en cet état, comme disait Boyen, un des ministres de Frédéric-Guillaume, « le format d'un vassal de la Confédération du Rhin[2] ». Effondrée après Iéna, elle avait été en quelque manière réhabilitée par la longue durée de la guerre, par ses refus répétés de traiter avec le vainqueur, par sa vaillance égale à ses malheurs, et elle était déjà en train de refaire sa force morale; elle commençait à montrer les vertus du relèvement.

1. On en trouvera le texte dans Vandal, I, appendice I, p. 499-507, ou dans Schilder, *L'Ambassade de Tolstoï*, p. 51-62.
2. Cf. J. Vidal de La Blache, *La Régénération de la Prusse après Iéna*, p. 346.

Mais pour l'instant elle était pitoyablement mutilée, comme si Napoléon avait voulu se venger, par jalousie, de la gloire de Frédéric le Grand. Elle perdit tous ses domaines à l'ouest de l'Elbe, presque tous ses domaines polonais; « l'aigle noir de Prusse eut les deux ailes brisées », écrit M. Vandal. Ce qui lui restait avait figure de ruines; qu'on suive sur la carte les limites que le vainqueur lui imposait : la Poméranie y est détachée presque complètement de la Prusse, par le territoire de Danzig, proclamée ville libre sous la protection du roi de Prusse et du roi de Saxe, en réalité sous le commandement militaire de Rapp. A la hauteur de Custrin et de Francfort, la Silésie ne tient plus au Brandebourg que par un lambeau de territoire d'environ quatre-vingts kilomètres de largeur, enserré entre le grand-duché de Varsovie et le royaume de Saxe, et en outre le roi de Prusse doit laisser au roi de Saxe, grand-duc de Varsovie, à travers cette Silésie, la disposition d'une route militaire, où il convient de voir la continuation de la grande route Mayence-Francfort-Erfurt-Leipzig-Bautzen, la route de la conquête impériale, et de la retraite.

A peine plus grande que la Saxe, en y ajoutant le duché de Varsovie, la Prusse était plus vulnérable, sur toutes ses frontières, que le nouveau royaume de Westphalie.

L'Allemagne prenait ainsi à peu près l'aspect politique que Napoléon avait voulu lui donner et qui caractérise beaucoup mieux les clauses de Tilsit que les quelques articles secondaires qui concernent les affaires d'Orient. En vérité l'empereur de Russie consacre l'existence de l'Europe napoléonienne, telle que l'avaient faite les victoires de la Grande Armée. Il reconnaît Louis comme roi de Hollande, Joseph comme roi de Naples, s'engageant même à le reconnaître comme roi de Sicile, « aussitôt que le roi Ferdinand IV aura une indemnité telle que les Iles Baléares ou l'île de Candie ou toute autre de même valeur ». Il reconnaît d'avance Jérôme comme roi de Westphalie, le royaume de Westphalie étant composé des provinces cédées par la Prusse à l'ouest de l'Elbe et d'autres États actuellement occupés par les armées françaises. Il demeure entendu que si, lors de la paix future avec l'Angleterre, le Hanovre est définitivement réuni à la Westphalie, le roi de

Prusse reprendra un territoire de trois à quatre cent mille âmes à l'ouest de l'Elbe.

« Sa Majesté l'Empereur de toutes les Russies reconnaît pareillement la Confédération du Rhin, l'état actuel de possession de chacun des souverains qui la composent et les titres donnés à plusieurs d'entre eux, soit par l'acte de Confédération, soit par les traités d'accession subséquents. Sa dite Majesté promet de reconnaître, sur les notifications qui lui seront faites de la part de Sa Majesté l'Empereur Napoléon, les souverains qui deviendront ultérieurement membres de la Confédération, en la qualité qui leur sera donnée par les actes qui les y feront entrer[1]. »

C'est la Confédération extensible, au gré de Napoléon, tentation à des entreprises toujours nouvelles : qui s'y opposerait, quand la Russie y consent?

En attendant, déjà une zone d'États d'influence française s'allongeait à travers l'Allemagne, du grand-duché de Berg au grand-duché de Varsovie. L'Allemagne était plus que jamais « une colonie de l'esprit français », extension, jusqu'à une exagération funeste appelant la réaction, de l'action que la France avait exercée dans ce pays depuis les traités de Westphalie et qu'elle reprenait plus directement depuis le Recès germanique de 1803.

A l'extrémité de cette zone, le grand-duché de Varsovie, gouverné par le roi de Saxe, membre de la Confédération du Rhin, apparaissait bien, dès le premier moment, comme l'avant-poste de l'Empire, comme une « marche » contre la Russie, autant que contre la Prusse ou l'Autriche, « germe de mort » de l'alliance que l'on proclamait à Tilsit, excitation, provocation à une coalition décisive des puissances partageantes.

On ne manquera pas de retrouver dans ce grand-duché de Varsovie, le souvenir de l'ancienne barrière de l'Est, relevée à la place de la nouvelle que la Russie s'offrait à être. Car il est facile de reconnaître dans la politique napoléonienne, en Allemagne ou ailleurs, des traits de la politique traditionnelle de l'ancienne monarchie; il faudrait remonter loin pour atteindre les origines

1. Article 15 du traité de paix.

des relations de la France avec la Bavière, la Saxe et la Pologne.

Mais ce qui était pour les rois de France une condition de l'équilibre européen, est devenu pour Napoléon un moyen de conquête impériale et de domination universelle; les vieilles formules de la diplomatie française en furent défigurées et trahies au point que la politique royale et la politique impériale ne présentent plus guère que des contrastes.

Car l'Europe de Tilsit a plus de ressemblance avec l'Europe carolingienne qu'avec celle des temps modernes. L'Empire, dont l'empereur de Russie reconnut l'existence, ce fut un empire d'Occident[1]; il eut la ligne générale de ses frontières marquée par l'Elbe et la mer Adriatique; mais en outre il eut des pointes avancées par Varsovie et la Dalmatie, et c'est par ces tendances vers l'Orient que l'Empire de Napoléon se distingua toujours de l'Empire de Charlemagne et le dépassa dans le sens d'une reconstitution de l'Empire romain de la Méditerranée.

Car Alexandre de Russie n'eut pas l'Orient. Quoi qu'aient pu crier les grenadiers de la garde aux revues et aux banquets de Tilsit, s'il avait reconnu Napoléon pour empereur d'Occident, Napoléon n'avait pas fait de lui un empereur d'Orient.

Il occupait les bouches de Cattaro depuis plus d'un an; par le premier article secret, il les laissa à la France. Il avait depuis 1801 le protectorat des Iles Ioniennes avec Corfou, et il avait fait de Corfou une puissante forteresse russe; par le second article secret, il consentit qu'elles fussent possédées en toute propriété et souveraineté par l'empereur Napoléon. Il s'engagea à rappeler de la Méditerranée toutes les forces navales qui s'y trouvaient.

Ces sacrifices étaient importants pour la Russie, dans une telle direction, au lendemain du règne de la grande Catherine, au moment même où le trône du sultan était ébranlé par la Révolution. L'empereur Alexandre consentait à s'écarter de la Méditerranée et à y laisser l'empereur des Français.

C'était comme la fin d'une politique séculaire, devenue en Russie la politique nationale. On comprend que les traités de

1. A. Vandal, I, 87, 102-103.

Tilsit y aient été profondément impopulaires, et encore les articles secrets n'en furent-ils connus que plus tard, lors de leur exécution. On comprend que le tsar ait pu dire au roi de Prusse que ces traités leur étaient aussi onéreux à l'un qu'à l'autre[1].

Il est bien injuste de reprocher à Napoléon d'avoir abandonné, trahi la Turquie, d'avoir sacrifié cette alliée dévouée à l'alliance trompeuse de la Russie : « tache ineffaçable qu'il a faite à sa glorieuse mémoire », s'écrie l'historien Armand Lefebvre[2].

Il serait plus juste de dire que Napoléon a sauvé la Turquie.

Il faut considérer en effet que plus d'un siècle après Tilsit, la Russie n'a pas encore replanté la croix grecque sur l'église Sainte-Sophie de Constantinople, qu'après avoir marché si vite sur le chemin de Byzance, elle n'y a fait depuis aucun progrès sensible, et que Napoléon doit y être pour quelque chose. Il faut rappeler les articles secrets précédemment cités qui refoulent la Russie dans ses steppes. Il faut ajouter que l'article 21 du traité public spécifie la cessation de toutes hostilités entre la Russie et la Porte, que l'article 22 comporte l'évacuation de la Moldavie et de la Valachie par les troupes russes : il est vrai que les troupes turques n'y pouvaient pas rentrer avant la conclusion de la paix définitive entre le tsar et le sultan ; était-ce donc pour y laisser la place aux troupes françaises, par exemple aux avant-gardes de Marmont et de l'armée de Dalmatie?

Sans doute l'article 22 du traité de paix et l'article 8 du traité d'alliance déclarent que l'empereur Napoléon interposera sa médiation entre la Porte et la Russie, pour la négociation et la conclusion d'une paix « honorable et avantageuse aux deux empires », que si cette médiation n'aboutit pas, dans un délai de trois mois après l'ouverture des négociations, « la France fera cause commune avec la Russie contre la Porte ottomane, et les deux hautes parties contractantes s'entendront pour soustraire toutes les provinces de l'Empire ottoman en Europe, la ville de Constantinople et la province de Roumélie exceptées, au joug et aux vexations des Turcs ». Il y a dans cette formule une généreuse

1. J. Holland Rose, II, 137.
2. III, 96.

indignation contre la barbarie turque, et comme une colère qui ne se peut plus contenir. Mais enfin cette éventualité du partage turc est soumise à des conditions assez nombreuses, assez complexes, pour ne s'être pas réalisées.

En vérité, l'article que nous venons de citer étant l'avant-dernier des traités de Tilsit, on remarquera naturellement que l'impériale entrevue se terminait comme elle avait commencé, par de belles paroles à l'adresse du tsar qui n'en eut guère d'autre profit.

Le partage turc, c'est-à-dire le partage du monde, entre les Empires d'Orient et d'Occident, se présente en conclusion comme une prime à l'alliance des deux empereurs : si Alexandre est bien sage, si Napoléon est content de lui, on ne partagera peut-être pas, mais on pourra causer.

D'ailleurs ces articles relatifs à la Turquie se balancent harmonieusement avec ceux qui sont relatifs à l'Angleterre. L'empereur Alexandre interposera sa médiation entre l'Angleterre et la France, et si cette médiation ne donne pas de résultats satisfaisants, la Russie fera cause commune avec la France : il n'est pas dit qu'alors on partagera l'Angleterre.

Cette alliance offensive et défensive entre la France et la Russie constituait « un formidable système de guerre contre l'Angleterre », dit M. Vandal. — « Guerre à mort à l'Angleterre, écrit M. Sorel, voilà tout Tilsit! » Ce n'est pas tout Tilsit, nous avons vu qu'il y a bien autre chose dans Tilsit; mais il y a cela aussi, et cela constitue un avantage considérable pour Napoléon.

L'Angleterre sera sommée de traiter, et Napoléon espère sans doute un peu qu'elle y sera réduite; c'est pour cela qu'il garde le Hanovre en réserve. Dans ce cas, les stipulations de Tilsit, et non plus celles de Bartenstein, seront naturellement la base des négociations : l'Angleterre devra, est-il dit à l'article 4, reconnaître que les pavillons de toutes les puissances doivent jouir d'une égale et parfaite indépendance sur les mers, et restituer les conquêtes par elle faites sur la France et sur ses alliés depuis 1805, où la Russie a fait cause commune avec elle.

Selon l'article 5, si l'Angleterre ne traite pas, les cours de Stockholm, de Copenhague et de Lisbonne seront sommées de lui

déclarer la guerre; si elles s'y refusent, elles seront traitées comme ennemies. On pouvait s'attendre à un refus de la Suède, et Napoléon suggérait à Alexandre la conquête de la Finlande : il ne fallait pas que les belles de Pétersbourg entendissent de leurs fenêtres le canon suédois. Quant au Portugal, Napoléon s'en chargeait. Selon l'article 6, les puissances contractantes devaient agir aussi avec force auprès de la cour de Vienne pour qu'elle se prononce contre l'Angleterre.

Ce vaste système n'est pas seulement l'ancienne ligue des neutres de Catherine II et de Paul Ier à laquelle Alexandre avait un moment songé. C'est une alliance du continent contre l'ennemi commun, le tyran des mers.

Ce n'est pas seulement la fin de la coalition de l'Europe contre la France, comme l'observe M. Tatistcheff; c'est la coalition de l'Europe avec la France contre l'Angleterre; c'est le renversement de la coalition.

On a peine à comprendre comment quelques historiens ont pu soutenir qu'à Tilsit Napoléon avait été la dupe d'Alexandre, que l'empereur de Russie avait emporté tout le profit de l'entrevue. Les Russes de ce temps ne furent pas de cet avis.

Pour la Prusse, les conditions qu'elle devait accepter, dans le sens du traité franco-russe, lui furent dictées, sans négociation, en une sorte de sommation. Napoléon fit venir le comte de Goltz, successeur de Hardenberg au ministère des Affaires étrangères : « Ayant achevé mes affaires avec l'empereur Alexandre, lui dit-il, je n'ai même pas l'intention de négocier avec la Prusse. Votre roi doit tout à l'attachement chevaleresque de l'empereur Alexandre; sans lui, la dynastie royale aurait perdu le trône, et j'aurais donné la Prusse à mon frère Jérôme. Dans ces circonstances, votre souverain doit accepter comme une faveur de ma part si je laisse encore quelque chose en sa possession. » Goltz se rendit chez Talleyrand, qui lui donna lecture du texte du traité dicté par l'Empereur : « Sa Majesté, ajouta-t-il, ne fera aucune concession. Elle désire s'en retourner à Paris le plus tôt possible, et le traité doit être signé après-demain. »

Le traité fut signé en effet le surlendemain, 9 juillet[1].

Hardenberg écrivit aussitôt au baron de Stein en le pressant de prendre la direction du gouvernement prussien : « Vous seul, cher ami, pouvez sauver dans ce moment ce qui restera à la Prusse; vous seul pouvez atténuer les maux qui l'accablent... Nous perdons cruellement, et pour relever la monarchie il faudra des efforts plus que communs. Le grand Napoléon me traite avec une haine implacable qui ne caractérise pas le grand homme. Il a déclaré que sans mon renvoi du service il n'entrerait dans aucune négociation, qu'il préférait faire quarante ans la guerre si j'y restais. Vous pensez quel est le parti que j'ai pris[2]. »

Le 12 juillet, derrière Napoléon en route sur Dresde, Berthier signa avec Kalkreuth une convention d'évacuation[3]. Mais comme cette évacuation fut liée au paiement de contributions diverses et nombreuses dont le montant ne fut pas fixé, en réalité la Prusse ne fut pas évacuée, ni l'Allemagne : la France se trouva soulagée longtemps des frais d'entretien de la Grande Armée, qui demeura sous les armes pour assurer l'exécution des récents traités.

Ainsi, avant de rentrer en France, Napoléon fixa les cantonnements des différents corps : Davout au duché de Varsovie; Soult dans la Vieille-Prusse, de Kœnigsberg à l'Oder; Mortier, dans la Haute et Basse-Silésie; Brune, en Poméranie.

Alors les ordres impériaux se précipitèrent pour assurer l'exécution immédiate des clauses de la paix : lettre au roi de Saxe pour l'inviter à prendre possession de Varsovie; lettre à Jérôme pour lui annoncer sa promotion au trône de Westphalie et lui ordonner de préparer une constitution, « afin d'effacer les ridicules distinctions de l'ancien régime » : c'était le commencement de la transformation sociale de l'Allemagne selon les lois françaises; ordre au roi Joseph de prendre toutes les mesures nécessaires à l'occupation de Corfou; ordre à l'adjudant-commandant Guilleminot, chargé de se rendre à Widdin pour assurer la signature d'un armistice entre les troupes russes et turques; ordres aux différents ports

1. S. Tatistcheff, 184.
2. Ranke, v, 530 (en date du 10 juill. 1807).
3. *Correspondance de Napoléon*, xv, 407, 411.

pour la réception des vaisseaux russes rentrant dans les eaux russes, soins à prendre pour leur éviter tout accident, tout retard : le tsar dut être content de ces dispositions amicales; lettre à Marmont, dès le 8 juillet, pour lui demander des renseignements précis et détaillés sur les routes des Balkans et sur les moyens d'y faire passer une armée. Le général Gardane partait pour la Perse, avec mission d'étudier la route de l'Inde.

ÉDOUARD DRIAULT.

LA LÉGISLATION OUVRIÈRE DU SECOND EMPIRE

Ce n'est pas un mince mérite pour M. P.-L. Fournier d'avoir attiré à nouveau l'attention des historiens et des économistes sur la législation ouvrière du second Empire[1]. Le second Empire est en effet une période extrêmement curieuse, au point de vue industriel et ouvrier : le coup d'État, en dissipant brutalement les illusions socialisantes de la seconde République, en forçant la classe ouvrière à prendre conscience de ses propres forces, a précisé les termes du problème social, tandis qu'un développement industriel remarquable, dont les causes sont multiples, forçait les classes aux prises à intensifier leur action propre et l'État à intervenir dans la solution des conflits. D'autres que M. Fournier ont illustré certains aspects de ces différentes questions[2]; son livre, qui est une thèse

1. P.-L. Fournier, *Le second Empire et la législation ouvrière*, Paris, Larose, 1911, in-8°, 351 p.

2. Sans faire la bibliographie complète de la question, nous signalerons ici : Ch. Robert, *Les Améliorations sociales du second Empire*, Paris, 1868; Héligon, *Le Mouvement ouvrier de 1848 à 1870*, Paris, 1880; Ét. Lamy, *Le second Empire et les ouvriers*, dans la *Revue de Paris*, 1894; É. Levasseur, *Histoire des classes ouvrières et de l'industrie en France de 1789 à 1870*, 2e édit., Paris, 1904, t. II; I. Tchernoff, *Le Parti républicain au coup d'État et sous le second Empire*, Paris, 1906; A. Thomas, *Le second Empire*, dans l'*Histoire socialiste*, publiée sous la direction de J. Jaurès, Paris, s. d.; G. Weill, *Histoire du mouvement social en 1852-1910*, Paris, 1911; L. Levine, *The labor movement in France* (Studies in history, economics and public law, n° 116), Columbia University Press, 1912; M. de Roux, *La Législation civile et la politique sociale du premier et du second Empire. L'organisation du travail*, dans la *Revue critique des idées et des livres*, 25 mai 1912. — La documentation inédite est réduite à très peu de chose : quelques documents dans Arch. nat., F12 95 232, les rapports des procureurs généraux conservés dans les séries BB18 et BB30 des

de droit, si mal composé qu'il soit, cherche à les envisager dans leur ensemble. Nous voudrions résumer ici les principaux chapitres de ce livre, en y joignant quelques précisions et quelques éclaircissements nécessaires, en corrigeant, également, quelques-unes de ses erreurs chronologiques.

Il est difficile de dire dans quelle mesure les opuscules de Louis-Napoléon Bonaparte antérieurs à 1848 ont servi sa cause en 1848 et en 1851. *L'Extinction du paupérisme*, écrit au fort de Ham en 1844, a pu faire naître, dans les milieux ouvriers de la monarchie de Juillet, l'idée que l'adversaire de Louis-Philippe était un ami du peuple, encore que les moyens qu'il préconisait pour résoudre la question de paupérisme fussent singulièrement puérils[1]. Mais l'auteur du coup d'État, qui, au moyen des commissions mixtes, réprimait l' « insurrection socialiste » toute prête à éclater, selon les avis des procureurs généraux, et à réaliser un programme de terrorisme et de pillage dans la France asservie à la Montagne, dut paraître singulièrement peu philanthrope même aux ouvriers qui n'avaient pas pris part à l'ébauche de résistance organisée sur quelques points du territoire[2]; et les mesures d'ordre social consécutives au coup d'État purent renforcer cette impression. A vrai dire, Louis-Napoléon ne faisait qu'accentuer le mouvement de réaction inauguré sous la Législative contre le mouvement ouvrier qui avait suivi la révolution de Février 48 et que les journées de Juin n'avaient pas complètement arrêté : c'est à la période de la Constituante,

Archives nationales, qui nous renseignent sur le mouvement économique et social, et quelques séries que nous signalerons le moment venu. Notons que les dossiers politiques de la série, BB^{30}, se référant aux années 1851-1860, sont répertoriés dans le registre BB^{30} 425*. Quelques rapports de police concernant la classe ouvrière à Paris au début de l'Empire se trouvent dans F^{7} 3 0081.

1. Sur les idées de l'Empereur, voir l'article cité de M. de Roux, *Revue critique des idées et des livres*, 25 mai 1912; A. Thomas, *op. cit.*, p. 194; Levasseur, *op. cit.*, p. 469. Sur la propagande bonapartiste sous la seconde République, cf. R. Pimienta, *La Propagande bonapartiste en 1848* (Bibliothèque de la « Révolution de 1848 »), Paris, 1911, in-8°.

2. C'est un des principaux intérêts du livre de M. A. Thomas d'avoir montré la résistance ouvrière au coup d'État, *op. cit.*, p. 90-100. Le dernier grand fait qui se rattache à cette résistance, c'est le procès de « la Marianne », en 1855-56 (Thomas, *op. cit.*, p. 100 et 164-167). M. Tchernoff a montré dans son livre sur *Les Clubs et sociétés secrètes sous la seconde République*, Paris, 1905, in-8°, comment avait été créée la légende des sociétés secrètes organisées pour la ruine de la société. En 1850, les magistrats des parquets croient à un complot général à l'occasion de la réforme électorale, vivace surtout dans les régions industrielles (Lyon, Montpellier, Aix).

en effet, qu'appartiennent les lois du 9 septembre 1848 sur la limitation des heures de travail, du 5-11 juillet pour encourager l'association ouvrière, du 27 mai-5 juin 1848 sur l'organisation prudhommale; au contraire, les lois du 27 novembre 1849 contre les coalitions, du 14 mai 1851 sur les livrets, du 4 mars 1851 sur l'apprentissage, toutes animées d'un pur esprit de défiance à l'égard de l'organisation et de l'esprit prolétariens, conçues dans le dessein de soumettre la classe ouvrière à un régime de surveillance policière, relèvent de la Législative[1]. Les documents publiés par M. Tchernoff montrent de quel œil inquiet la justice suivit, de 1849 à 1851, les progrès de l'associationnisme ouvrier et comment elle prétendit trouver dans les sociétés de secours mutuels elles-mêmes des groupements presque aussi dangereux que les sociétés secrètes[2]. Il n'est dès lors pas étonnant que les premiers actes accomplis par le prince-président n'aient tendu qu'à renforcer le système de répression et de surveillance inauguré par d'autres que lui[3].

Le décret du 8 décembre 1851 concernant les individus reconnus coupables d'avoir fait partie d'une société secrète, le décret du 25 mars 1852, qui abroge la loi du 28 juillet 1848 sur les clubs et déclare applicable aux réunions publiques les articles 291, 292 et 294 du Code pénal ainsi que les articles 1, 2 et 3 de la loi du 10 avril 1834, révèlent cette hostilité première et fondamentale du gouvernement du 2 décembre à l'égard des groupements, quels qu'ils soient; pour les sociétés de secours mutuels, le décret du 26 mars 1852 organise le régime de l'approbation gouvernementale et de la nomination de leurs présidents par le gouvernement[4]. Il

1. Levasseur, *op. cit.*, livre V, chap. v.

2. I. Tchernoff, *Les Clubs*, p. 17-22. Voici, par exemple, comment en parle le procureur général de Bourges, dans son rapport mensuel du 5 février 1851 (Arch. nat., BB^{30} 374) : « Presque partout ces sociétés ne se forment, se concertent, s'organisent et se meuvent que sous l'impulsion des agitateurs notoires ou d'hommes voués corps et âme au parti qui cherche à capter les masses pour les trouver dociles à leurs détestables projets. Commissaires, bureau central, correspondants, tous les agents ou directeurs de l'œuvre ne se recrutent guère que parmi les fauteurs du socialisme et du désordre. »

3. Pour tous les textes que nous citons, on se reportera, à la date, au *Bulletin des lois*. *Le Moniteur universel* contient la plupart des rapports ministériels essentiels.

4. Une circulaire aux préfets, du 29 mai 1852, les invitait à n'approuver jamais les promesses de secours en cas de chômage inscrites dans les statuts. — Sur les sociétés de secours mutuels, cf. Arch. nat., F^{15} III, contenant les dossiers des sociétés

semblait que les sociétés mutuelles non approuvées dussent rester licites : il n'en fut rien, en vertu de la circulaire du ministre de la police générale, Maupas, du 28 octobre 1852, et surtout de l'arrêt du Conseil d'État, du 8 mai 1856 : les mutuelles, par lesquelles se réalisaient, au milieu du XIXe siècle, un grand nombre des fonctions qu'assument aujourd'hui les syndicats, disparurent en tant que groupements professionnels[1].

La mobilité de la main-d'œuvre, plus fluide à une époque où la concentration industrielle était à ses débuts[2], devait inquiéter un gouvernement préoccupé de maintenir chacun et chaque chose à sa place. Dans des circulaires des 17 avril 1852 et 11 avril 1853, le ministre de la police signalait qu'il y avait lieu de réglementer le mouvement d'immigration des ouvriers départementaux et étrangers vers Paris, et la loi du 9 juillet 1852, concernant les interdictions de séjour dans le département de la Seine et dans les communes de l'agglomération lyonnaise, fut un moyen indirect, mais puissant, pour gêner les fluctuations nécessaires de la main-d'œuvre, dont on prétendait en même temps assurer l'équilibre par d'autres mesures. Parmi ces mesures, il convient de citer tout d'abord le décret du 25 mars 1852 sur le placement[3]. Dès le mois de janvier 1852, une commission avait été réunie pour élaborer un texte qui donnât au gouvernement la surveillance des bureaux de placement existant; en fait, on ne fit qu'utiliser les travaux de l'Assemblée législative, et le décret du 25 mars 1852 mit tout bonnement les bureaux sous la surveillance de l'autorité municipale. Les tendances répressives de l'autorité, déjà patentes dans les précédents textes, apparurent plus clairement dans la circulaire du

classés par département, et les arrêtés du ministère de l'Intérieur dans la série F1A et les versements récents.

1. Cf. Les renseignements nombreux de la publication officielle, *Les Associations professionnelles*, Paris, 1899-1904, 4 vol. in-4°. Pour le compagnonnage, encore actif dans les professions de charpentier, charron et maréchal ferrant, cf. Levasseur, *op. cit.*, p. 622-623.

2. A. Thomas, *op. cit.*, p. 169-171; H. Bourgin, *Le Socialisme et la concentration industrielle*, Paris, 1910, in-16, p. 62. Sur les agglomérations urbaines, cf. Levasseur, *op. cit.*, livre VI, chap. VI. Sur le chômage à Paris, en février 1852, voy. F7 3 0081.

3. Cf. *Le Placement* (publication officielle), Paris, 1892, in-4°; Levasseur, *op. cit.*, p. 495; G. Bourgin, *Contribution à l'histoire du placement et du livret en France*, dans la *Revue politique et parlementaire*, 10 janvier 1912, p. 124-125.

ministre de la police, du 9 septembre 1852, pour la répression des coalitions, et dans la loi du 1er juin 1853 sur les conseils de prud'hommes, dont les présidents et vice-présidents devaient être nommés par le gouvernement et à la nomination desquels devaient pratiquement cesser de coopérer les éléments flottants et jeunes de la population ouvrière; elles animèrent davantage encore la loi du 22 juin 1854 sur les livrets; la principale innovation de cette loi, complétée par le décret du 30 avril 1855, fut la remise du livret à l'ouvrier, de façon à assujettir à l'obligation du visa les ouvriers qui faisaient plusieurs places et à faire du livret comme un passeport[1].

Tandis que la classe ouvrière se trouvait ligotée par tous ces textes, les manifestations de sa force propre étaient réprimées durement, et l'Empire autoritaire, qui ne prétendait même pas à la neutralité économique, comme naguère le gouvernement de la Restauration[2], prit nettement position, dans les conflits de salaire, contre la classe ouvrière. Et cependant, on ne saurait nier qu'il existe chez les hommes de l'Empire autoritaire, à côté de ces tendances hostiles, des préoccupations philanthropiques, propres peut-être exclusivement à l'Empereur, mais qui apparaissent dans quelques faits, dans les efforts, par exemple, accomplis pour assurer, à partir de 1853, du travail aux ouvriers par la construction des chemins de fer et des canaux, par la percée des rues des villes[3]. La crise des subsistances, qui éclate en 1853 pour se continuer jusqu'en 1857, force également le gouvernement à intervenir en faveur des classes déshéritées[4] : et en dépit des protestations du *Moniteur*, le 17 novembre 1853, en faveur d'un régime de liberté pure, la création de la Caisse de service de la boulangerie à Paris, l'abaissement des droits d'entrée sur les viandes salées et les fruits secs, l'interdiction d'exporter les farines et les pommes de terre et de distiller les grains révèlent le souci de lutter contre la misère,

1. Levasseur, *op. cit.*, p. 504-506.

2. Cf., les textes publiés par G. et H. Bourgin, *Le Régime de l'industrie en France de 1814 à 1830*, Société d'histoire contemporaine, t. I, Paris, 1912, in-8°.

3. Sur les entreprises et la fièvre industrielle au début de l'Empire, cf. A. Thomas, *op. cit.*, p. 59-66 ; Levasseur, *op. cit.*, p. 480-494, 525-528, 533-534, etc.

4. Sur la crise des subsistances, cf. P. de la Gorce, *Histoire du second Empire*, Paris, 1892-1898, t. II, p. 34-38.

conseillère dangereuse et pressante des prolétaires. La question des logements ouvriers, engagée dès 1851, quand Wolowski proposait la construction par l'État de petits logements hygiéniques, est amorcée par le décret du 23 janvier 1852, qui attribue 10 millions pris sur les biens de la famille d'Orléans à l'amélioration des logements ouvriers dans les grandes cités manufacturières : sans doute, cet argent sera distribué surtout aux groupements financiers qui construisent la cité Napoléon et les maisons du boulevard Mazas; mais la question a été posée, et plus d'une fois elle fera, dans la presse, l'objet d'intéressantes campagnes. La réforme du Mont-de-piété de Paris, par le décret du 24 mars 1852, le patronage des sociétés de charité maternelle, des neuf établissements de bienfaisance que gérait l'État, confié à l'Impératrice, la construction de deux hospices pour les convalescents et les mutilés du travail au Vésinet et à Vincennes, en 1855, celle de l'orphelinat du Prince Impérial, en 1856, se rattachent également aux préoccupations philanthropiques de l'Empire autoritaire. On confie, en 1855, aux membres des conseils d'hygiène et aux inspecteurs des enfants assistés, l'application de la loi de 1841 sur le travail des enfants, loi qu'on songe à reviser en instituant un corps de fonctionnaires spéciaux. On ouvre en 1856 une enquête sur le paupérisme; on s'efforce d'instituer un système de médecine gratuite dans les cantons sans hôpitaux, et, à l'ouverture de la session de 1857, l'Empereur montre la nécessité de « venir en aide à ceux qui ne peuvent suivre la marche accélérée du progrès ».

Ces manifestations peu cohérentes sont l'indice des incertitudes mêmes du gouvernement. Reposant sur le système du plébiscite, il est forcé de tenir compte des votes des ouvriers, et le renouvellement du Corps législatif pour 1858 conditionne un changement d'orientation, qui, sans s'affirmer par des mesures éclatantes, se manifeste dans la période de 1858-1864. C'est qu'il y a un arrêt, pour le moins momentané, dans l'activité politique du prolétariat, activité dont M. Albert Thomas s'est efforcé de déterminer les principales directions pour les années 1852-1858[1]. Le socia-

1. A. Thomas, *op. cit.*, p. 162-167. — Un article que je prépare sur le procès des communistes allemands parisiens de 1852 montrera les rapports de l'agitation socia-

lisme révolutionnaire semble avoir disparu du sol français, et les idées du communiste-anarchiste Joseph Déjaque, réfugié en Angleterre, puis en Amérique, restent sans action sur les masses prolétariennes[1]. La hausse des salaires est, à ce moment, un puissant instrument de pacification sociale[2]. D'ailleurs, le régime de compression qui suit l'attentat Orsini, laisse peu de liberté aux ouvriers qui voudraient se grouper, exprimer leur pensée, organiser la conquête du mieux-être. L'école économiste orthodoxe affirme toujours, dans le *Journal des Économistes* et au sein de l'Académie des Sciences morales et politiques, la doctrine du laissez-faire; pourtant, dans le *Traité* publié en 1857 par Courcelle-Seneuil, dans le livre, de la même année, de Dupont-White, sur *L'Individu et l'État*, une pratique d'interventionnisme gouvernemental est discrètement préconisée[3]. Et c'est un interventionnisme discret que celui qui s'exprime par la circulaire du 18 septembre 1860, où l'on demande aux préfets des rapports sur l'application des lois concernant le travail des enfants et des adultes, les contrats d'apprentissage et les livrets, le tissage et le bobinage et les coalitions[4]. Quand le système de terrorisme gouvernemental se détend, avec la guerre d'Italie, et que l'attitude libérale de l'Empire s'affirme par les réformes constitutionnelles du 2 novembre 1860 et du 2 décembre 1861, la classe ouvrière elle-même modifie sa façon de se comporter à l'égard du pouvoir. Dans la période de silence qui précède, elle a, en quelque sorte, pris conscience d'elle-même; les sociétés de secours mutuels constituent bien souvent des groupements professionnels, qui, grâce à la tolérance, à l'apathie ou au peu de finesse des administrateurs et des magistrats, préparent une organisation de classe plus cohérente et plus générale[5]. On

liste et de la police, plus ou moins internationale. Le dossier BB^{30} 409, d^{r} 1112, contient un état des poursuites exercées en 1853-55 contre les groupements ouvriers ou secrets.

1. G. Sencier, *Le Babouvisme après Babeuf*, Paris, 1912, in-8°, p. 331-332.

2. A. Thomas, *op. cit.*, p. 175-180; Levasseur, *op. cit.*, p. 703-718; *Salaires et coût de l'existence à diverses époques jusqu'en 1910* (publication officielle), Paris, 1911, in-4°, p. 20. Cf. les données statistiques groupées par G. Weill, *op. cit.*, p. 15.

3. G. Weill, *op. cit.*, p. 20-30.

4. Les réponses sont conservées dans la série F^{12} des Archives nationales. Elles vont jusqu'à l'année 1867.

5. A. Thomas, *op. cit.*, p. 187-192; 181-187. Sur le mouvement des grèves, cf. Id., *ibid.*, p. 192-194; Levasseur, *op. cit.*, p. 508, n. 1.

semble avoir compris, dans les milieux ouvriers, la nécessité de tirer parti de chaque circonstance opportune, d'abandonner la politique du tout ou rien, et c'est ainsi que peut être acceptée en 1861 l'idée de faire participer les ouvriers aux expositions de Florence et de Londres.

Il n'est pas possible de dire, dans l'état actuel de la documentation, qui, du gouvernement ou des prolétaires ou de ceux qui se disaient ses amis dans *Le Progrès de Lyon*, *Le Temps*, *L'Opinion nationale*, a eu d'abord l'initiative de cette idée[1]. Ce qui est certain, c'est que l'entrevue de Tolain et du prince Napoléon amorça la constitution d'une commission ouvrière; celle-ci, constituée à la fin de janvier 1862, par des présidents de sociétés de secours mutuels, fut chargée de diriger les élections des délégués, qui devaient être élus dans chaque profession, mais, dès lors, le gouvernement se trouvait indirectement forcé de reconnaître aux sociétés de secours mutuels le caractère de groupements professionnels, forcé de respecter l'activité qui se manifesta dans tous ces groupements pour la désignation des délégués. Dans leur voyage à Londres, ces délégués virent un grand nombre de choses bien faites pour les intéresser : ils furent frappés surtout par l'organisation des *trade unions*, et, parmi les rapports multiples qu'ils élaborèrent, il convient de noter particulièrement, à cause des conclusions auxquelles il arrivait, celui des ouvriers tourneurs; il fallait, demandait ce rapport, transformer les délégués de 1862 en délégués permanents et organiser ainsi une sorte de parlement du travail[2]; d'autre part, disait-il, « le véritable remède aux misères de la grande masse ouvrière, le seul qui, parant aux fluctuations si malfaisantes de l'offre et de la demande, pour prévenir l'encombrement et par suite la stagnation du travail, c'est la possession en commun des instruments de travail par les travailleurs; en un mot, c'est l'association dans la production, c'est l'association

1. L'étude des délégations ouvrières a été faite dans une assez bonne thèse de droit, celle de M. H. Fougère, *Les Délégations ouvrières aux expositions universelles sous le second Empire*, Montluçon, 1905, in-8°. Cf. A. Thomas, *op. cit.*, p. 198-209; Levasseur, *op. cit.*, p. 624-627.

2. Idée que reprendra Emile Ollivier, sans avoir le temps de la réaliser avant la guerre.

s'étendant, se généralisant, remplaçant l'antagonisme par la solidarité des intérêts. » Le collectivisme, l'internationalisme ressortaient d'eux-mêmes des rapports des délégués à l'Exposition de Londres comme les aboutissants de tout le mouvement ouvrier.

La même année, M. de Freycinet avait été chargé par M. de Boureuille, secrétaire général du ministère des Travaux publics, de surveiller à Newcastle la fabrication des rails pour les chemins de fer du Mexique; il fut également chargé par le Comité consultatif des arts et manufactures de faire une enquête sur les questions d'hygiène ouvrière appliquée en Angleterre[1]. Rentré en France à la fin de 1863, le jeune ingénieur devait, en 1864, déposer un rapport, qui donna l'idée de faire procéder à des recherches analogues en Belgique, dans la Prusse rhénane, en France même : tous les comptes rendus de ces diverses missions furent ultérieurement fondus, en 1869, en un *Traité d'assainissement industriel* et un *Traité d'assainissement municipal.*

Cependant, la classe ouvrière prenait davantage conscience de sa force et de ses intérêts. La campagne électorale de 1863, en opposant, au sein de cette classe, les partisans d'une collaboration politique avec les partis républicains et les partisans d'une action propre de la classe ouvrière, allait aboutir à l'apparition de candidatures ouvrières et de ce programme de classe qu'est le *Manifeste des Soixante* (17 février 1864)[2]. Les questions électorales dominent en effet toute l'action ouvrière comme toute la législation industrielle du second Empire. Les élections de 1863 ont été très défavorables à l'Empire. Persigny, reprenant une partie des arguments de Granier de Cassagnac, qui, le 18 mai 1861, lors de la discussion, au Corps législatif, sur le traité de commerce avec l'Angleterre, prouvait que l'intérêt de l'Empire était de satisfaire la masse du corps électoral, — Persigny démontre à l'Empereur la nécessité d'entreprendre des réformes démocratiques. Le 11 février 1863, Baroche, vice-président du Conseil d'État, a pris

1. De Freycinet, *Souvenirs*, Paris, 1912, in-8°, p. 81-88.
2. Le texte en a été publié par M. A. Thomas, *op. cit.*, p. 223-231. Sur les divisions ouvrières et la préparation du *Manifeste*, cf. Id., *ibid.*, p. 209-215, 216-223.

nettement position contre Darimon, proposant l'abolition des articles du Code pénal concernant les coalitions; le ministre Forcade de la Roquette a également repoussé, le 17 février 1863, une pétition de conseillers prud'hommes rédigée dans le même but. A l'ouverture de la session de mars 1863, l'Empereur, désavouant Baroche et Forcade de la Roquette, annonce qu'il sera procédé à une modification des articles en question. Tandis qu'on prépare au Conseil d'État cette modification, la loi du 23 mai 1863 permet de constituer des sociétés anonymes dont les membres ne seront tenus que jusqu'à concurrence de leur mise, ce qui semble devoir faciliter l'extension du mouvement coopératif, aidé par la bourgeoisie[1]. Le *Manifeste des Soixante* insiste, de son côté, sur la nécessité d'abolir l'interdiction des coalitions, au moment même où le groupe de Tolain se dégage définitivement de la tutelle compromettante du Palais-Royal, au moment même où, dans le parti républicain, sur la question de la liberté des grèves, des scissions s'opèrent, qui mettent aux prises principalement Émile Ollivier et ses anciens amis, J. Favre, Picard, J. Simon[2]. La loi du 25 mai 1864 accordait le droit de coalition; mais, en refusant la liberté d'association, elle reconnaissait la grève spontanée et nécessairement isolante et interdisait l'action permanente des ouvriers conscients; elle n'était applicable qu'avec une pratique de tolérance nécessairement arbitraire : et, de fait, il y a, pour la période 1864-1870 du second Empire, des exemples de grèves tolérées et de grèves poursuivies, pour lesquelles il est absolument impossible de déterminer les critères de légalité et d'illégalité auxquelles ont obéi les autorités[3].

De 1864 à 1867, tandis que l'action ouvrière se développait en France, liée à l'action prolétarienne mondiale qui trouvait son

1. Cf. A. Thomas, *op. cit.*, p. 231-234; Levasseur, *op. cit.*, p. 627-630, et les rapports des procureurs généraux conservés dans la série BB[30] des Archives nationales.

2. Voir en dernier lieu M. Reclus, *Ernest Picard*, Paris, 1912, in-18, p. 110-112. Pour l'histoire parlementaire de cette loi, cf. P. de la Gorce, *op. cit.*, t. IV, p. 233-306; A. Thomas, *op. cit.*, p. 234-236; Levasseur, *op. cit.*, p. 507-515, et le *Catalogue de l'histoire de France*, t. XI, p. 410.

3. A. Thomas, *op. cit.*, p. 201-202. La source capitale sera, — nous disons *sera*, à cause des règles de communication, — la série BB[18] des Archives nationales (Division criminelle du ministère de la Justice).

expression dans l'Association internationale des travailleurs[1], le gouvernement, gêné par le mauvais état du marché financier, par la formation du tiers parti, par les effets d'une politique étrangère incohérente[2], cessait de prendre, en matière de législation ouvrière, de nouvelles initiatives; du moins, il laissait jouer le système, plus ou moins organisé, de lois et de textes en vigueur, et sa confiance dans la classe ouvrière, ou peut-être son apathie était telle, que le dépôt au ministère de l'Intérieur des statuts de l'Internationale ne provoquait dans les milieux gouvernementaux aucun émoi.

L'année 1867 est marquée, au contraire, par une recrudescence dans les poursuites contre les coalitions[3] et par la promulgation d'une loi qui devait intéresser singulièrement les milieux ouvriers. La loi du 24 juillet 1867 portait que les sociétés anonymes pourraient désormais se fonder sans l'autorisation du gouvernement, et il suffisait dès lors pratiquement d'un capital versé de 35 francs, pour qu'une société fût viable : le gouvernement impérial réalisait ainsi les promesses faites par Napoléon III dans son discours du 15 février 1865, où il avait promis à la coopération, sinon la liberté, du moins la tolérance[4]. Aussi bien, comme il avait tenté, en 1861, de diriger l'action ouvrière, le gouvernement s'efforçait, en 1867, de diriger le mouvement coopératif. L'institution, par le décret du 5 août 1866, de la Caisse impériale des associations coopératives, au capital d'un million, dont la moitié avait été souscrite par l'Empereur et qui devait aider les sociétés en exercice, la suppression, en 1866, du journal l'*Association*, qui revendiquait l'autonomie pour le mouvement coopératif, l'interdiction, en 1867, d'un Congrès coopératif international, dont les promoteurs ne s'étaient pas adressés au pouvoir, la création d'une Société coopérative immobilière des ouvriers de Paris, où figuraient des délégués

1. La publication fondamentale est celle de J. Guillaume, *L'Internationale, Documents et mémoires*, Paris, 1905-1910, 4 vol. in-4°. Je prépare une histoire résumée de l'Internationale, qui paraîtra au début de 1914.

2. Sur la crise de 1867, cf. A. Thomas, *op. cit.*, p. 303-306. Sur les origines du libre échange, cf. A. Thomas, *op. cit.*, p. 127 et suiv.; Levasseur, *Histoire du commerce de la France*, t. II, Paris, 1912, in-4°, livre V, chap. v; Id., *Histoire des classes ouvrières et de l'industrie en France depuis 1789*, t. II, livre IV, chap. v.

3. A. Thomas, *op. cit.*, p. 307; Levasseur, *op. cit.*, p. 515-517.

4. Levasseur, *op. cit.*, p. 633-643.

aux expositions de 1862, — ces différentes mesures soulignent assez les hésitations d'un gouvernement qui n'ose pas pratiquer nettement une politique de liberté et de clarté et qui ne peut revenir à l'autoritarisme de ses débuts.

Au même temps, la classe ouvrière, utilisant toutes les circonstances, montre de quoi elle est capable, lorsque, sur des problèmes précis, peuvent s'exercer son expérience et sa réflexion. Le règlement de l'Exposition universelle de 1867, arrêté le 12 juillet 1865, a prévu des délégations ouvrières sur le type des délégations de 1862[1]. Le 29 novembre 1866, un arrêté du ministre des Finances organise une Commission d'encouragement pour les études à entreprendre par les ouvriers. Les élections des délégués, faites sans l'intervention ni de la Commission ni du gouvernement, prouvent que les ouvriers restent de moins en moins cantonnés dans le domaine de leurs intérêts étroitement corporatifs et sont de plus en plus capables de coordonner leurs vues sur le procès économique et les institutions politiques. Une Commission ouvrière organise des réunions à l'école du passage Raoul, et dans ces réunions, qui commencent le 21 juillet 1867 et se prolongeront jusqu'au 14 juillet 1869, — nous avons les procès-verbaux pour les trente-six premières séances (jusqu'au 15 avril 1868), — le contact s'opère entre les diverses délégations, un programme d'ensemble s'élabore, dont on retrouve d'ailleurs les éléments dans les rapports, au nombre de plus de cent, qui furent déposés par les délégués : insuffisance des salaires, destruction de la vie de famille par le travail des femmes, conditions mauvaises de l'apprentissage, nécessité de la liberté de réunion et de la liberté syndicale, réorganisation de l'apprentissage, réglementation du travail des enfants, réduction à 10 heures de la journée de travail, suppression du livret et de l'article 1781 du Code civil, réorganisation de la prudhomie, — telles sont les principales conclusions formulées par les rapports des délégués de 1867, véritables cahiers de doléances d'une classe homogène et consciente.

1. Cf. la thèse plus haut citée de Fougère, *op. cit.*, p. 81-210; A. Thomas, *op. cit.*, p. 308-312. Quelques documents se rapportant à cette exposition ont été récemment incorporés à la série F[12] des Archives nationales.

Le gouvernement, assez embarrassé, depuis que la lettre de l'Empereur à Rouher, du 19 janvier 1867, sur l'orientation libérale, jetant le désarroi dans l'ancienne majorité, avait été contredite par le discours du 18 novembre 1867, prononcé à l'ouverture de la session, et où Napoléon III avait affirmé sa volonté de maintenir le principe d'autorité, le gouvernement hésite à l'égard des ouvriers. Au Congrès de Lausanne, l'Internationale s'est prononcée en faveur des « libertés politiques », et, au mois de septembre 1867, l'alliance a été conclue entre les Internationalistes et le Congrès de la paix, où figurent les blanquistes français [1]. Reviendra-t-on à la politique de répression que préconise Rouher, ou suivra-t-on les errements du ministre Pinard, qui assiste aux réunions du passage Raoul, et du ministre Forcade de la Roquette, qui, le 18 janvier 1868, reçoit avec aménité les délégués ouvriers? Le Conseil privé, le 2 février 1868, décide que c'est aux tendances libérales que se tiendra le gouvernement, et toute l'année 1868 sera, en conséquence, remplie de mesures multiples où s'affirme le double dessein de réaliser les vœux des délégations ouvrières et de maintenir le mouvement ouvrier sous la tutelle gouvernementale [2].

Le projet de loi sur la liberté de réunion, déposé le 13 mars 1867, et qui ne faisait que systématiser une pratique recommandée en 1866, par le ministre de Lavalette aux préfets, est défendu au Sénat par Pinard, qui démontre que la loi projetée doit renforcer l'ordre économique, puisqu'elle permettra de discuter en toute loyauté des problèmes concernant les rapports du capital et du travail : la loi du 6 juin 1868 instaure ainsi la liberté de réunion, liberté sans doute encore très réglementée, mais où l'audace des organisateurs puisera tous les droits; sans fortifier particulièrement l'organisation ouvrière, cette loi servira à la propagande révolutionnaire qui ébranle l'Empire à son déclin.

1. J. Guillaume, *op. cit.*, t. I, p. 29-58; G. Goyau, *L'Idée de patrie et l'humanitarisme*, Paris, 1902, in-18, p. 71-97.

2. Sur cette législation, cf. A. Thomas, *op. cit.*, p. 322-330. On trouvera beaucoup de choses sur l'attitude de la classe ouvrière à l'égard de cette législation dans les rapports des procureurs généraux de la série BB^{30}, qui ne peut malheureusement pas être encore communiquée au public.

La liberté d'association, en revanche, ne s'inscrit pas dans une loi. Le *Moniteur universel* du 31 mars 1868 insère un rapport du ministre du Commerce hostile aux groupements syndicaux. Mais, à leur séance du 1er mars 1868, les délégués du passage Raoul nomment une Commission d'initiative chargée de provoquer la constitution de chambres syndicales, et aussitôt il s'en forme, qui se soumettent à une sorte de contrôle administratif (dépôt des statuts, communication des noms des administrateurs, des ordres du jour). La propagande de l'Internationale sert ce mouvement, qui prendra toute son envergure, lorsque, au mois de décembre 1869, sera Fondée une Fédération des sociétés ouvrières[1].

Les délégués de 1867 avaient demandé l'abrogation de l'article 1781 du Code civil, qui, en matière de preuve, mettait l'ouvrier en état d'infériorité par rapport au patron : ils ne faisaient que reprendre les termes de pétitions ayant le même objet et déposées en nombre depuis 1863. En renversant les termes de son rapport du 19 février 1863, Forcade de la Roquette put conclure, le 31 mars 1868, à l'abrogation du dit article, qui fut prononcée par la loi du 2 août 1868[2].

L'institution par la loi du 11 juillet 1868 de deux caisses d'assurance, l'une en cas de décès, l'autre en cas d'accidents résultant de travaux agricoles et industriels, ne fut que de la poudre aux yeux des ouvriers : en l'absence de tables de mortalité, de statistiques sérieuses des accidents du travail, cette loi, copiée sur le bill anglais du 14 juillet 1864, qui avait échoué, devait faire un complet *fiasco*. Elle révèle du moins le dessein du gouvernement impérial de paraître à la classe ouvrière tout disposé en sa faveur. A l'Exposition universelle, un groupe d'ouvriers représentés par Chabaud, agent du Palais-Royal et adversaire de Tolain, avait exposé une maison ouvrière construite sur les plans et avec les fonds de l'Empereur. Une société nationale pour l'extinction du paupérisme, patronnée par Napoléon III, essaya même de se solidariser avec l'Internationale et prétendit résoudre avec elle le problème social.

1. Levasseur, *op. cit*, p. 651-655.
2. Cf. Levasseur, *op. cit.*, p. 520-521.

La bonne volonté, plus ou moins sincère, du gouvernement impérial se révèle dans d'autres directions : si, de ce côté-là, il n'a pas abouti, la faute en est aux circonstances. Ainsi, pour la réforme des livrets et celle des conseils de prudhommes, qui avaient été liées, une commission fut instituée, dont la première séance se tint le 8 juin 1868. Elle procéda à une vaste enquête auprès des préfets, des tribunaux et chambres de commerce, des chambres consultatives des arts et manufactures, des conseils de prudhommes et de diverses personnes : l'enquête écrite avait été hostile au changement, l'enquête orale lui fut favorable, car elle démontra que la loi de 1854 sur les livrets n'était pas appliquée. L'Empereur appuya nettement la réforme dans une assemblée générale du Conseil d'État, tenue le 21 mars 1869, mais le projet de loi, qui soumettait le contrat de louage aux règles du droit commun, n'arriva pas au Corps législatif, tout en suscitant dans les milieux industriels une vive agitation. Pour la durée du travail des adultes, réglementée par la loi du 9 septembre 1848, et dont les délégués avaient demandé la diminution, le gouvernement acceptait si peu les *desiderata* de la classe ouvrière, qu'un décret du 31 janvier 1866 avait autorisé les industriels en soieries à allonger d'une heure la journée de travail, pendant soixante jours par an. En revanche, pour le travail des enfants, réglementé par la loi du 21 mars 1841, l'attitude du gouvernement fut meilleure. Déjà, la Société de protection des apprentis et des enfants des manufactures avait été autorisée par le décret du 6 décembre 1866; en 1867, Forcade de la Roquette annonça l'intention du gouvernement de créer une inspection pour veiller à l'application de la loi de 1841, et une enquête fut faite auprès des chambres consultatives des arts et manufactures et des chambres de commerce. Au début de 1868, à la suite d'une discussion sur une pétition, Michel Chevallier et Dupin parlèrent encore en faveur du système d'une inspection générale salariée, et le Commissaire du gouvernement annonça qu'un projet dans ce sens avait été envoyé au Conseil d'État. M. de Freycinet collabora à l'instruction de ce projet, et, en attendant la loi, le décret du 7 décembre 1868, par application de l'article 10 de la loi de 1841,

chargeait les ingénieurs des mines de l'inspection des établissements industriels et créait une Commission extraparlementaire pour préparer les règlements nécessaires et faire un rapport annuel sur les services d'inspection; le 28 juillet 1870, le gouvernement déposait au Corps législatif un projet pour la création d'une inspection du travail salariée, hiérarchisée et localisée[1].

Les grèves violentes de l'année 1869[2], l'agitation électorale de la même année, les procès intentés contre l'Internationale, qui se dégageait, au même moment, des formules du mutualisme proudhonien[3], montraient cependant que l'accord entre la classe ouvrière et le gouvernement impérial était loin d'être réalisé. C'est que l'Empire, né de la dictature, vivant de l'autorité, forçait à la défiance les ouvriers, qui n'avaient pas oublié la répression de 1851. A mesure que l'Empire fit à l'opposition libérale des concessions qui ruinaient sa base autoritaire, à mesure les ouvriers sentirent leurs forces grandir et comprirent que le régime qui les avait tour à tour brimés et caressés se dissolvait. C'est pourquoi ils coopérèrent à l'opposition constitutionnelle et révolutionnaire qui se dressa contre l'Empire libéral. Il n'y avait pas entre l'Empire et la classe ouvrière de contact synallagmatique : aussi pouvait-elle accepter du gouvernement impérial les libertés qu'elle estimait légitimes, les concessions qu'elle croyait utiles, sans se croire par là même engagée à la reconnaissance et au dévouement. L'Empire disparu, la classe ouvrière restait debout, avec un idéal confus, mais vivant, où se mélangeait les souvenirs des grandes théories de 48, les vues du *Manifeste des Soixante*, le proudhonisme des amis de Tolain, le programme collectiviste de l'Internationale marxiste, avec une organisation de classe encore insuffisamment vaste, mais déjà active et cohé-

1. Levasseur, *op. cit.*, p. 732-733.
2. A. Thomas, *op. cit.*, p. 348-353; sur les grèves de 1870, Id., *ibid.*, p. 377-387. Cf. G. Weill, *op. cit.*, p. 124-125, et Levasseur, *op. cit.*, p. 518-520.
3. Puech, *Le Proudhonisme dans l'Association internationale des travailleurs*, Paris, 1907, in-8°; M. de Préaudau, *Michel Bakounine. Le collectivisme dans l'Internationale*, Paris, 1912, in-8°.

rente[1]. Cet idéal, cette organisation devait disparaître, lorsque l'Assemblée nationale eut anéanti, avec le gouvernement communaliste, ceux qui avaient rêvé de créer un monde nouveau, celui de l'association et de la solidarité.

GEORGES BOURGIN.

1. G. Bourgin, *Histoire de la Commune*, Paris, 1907, in-16, p. 22-31. La psychologie de l'ouvrier parisien à la fin du second Empire a été intelligemment analysée par L. Descaves dans son récent roman *Philémon, vieux de la vieille*, Paris, 1913, in-18 (Cf. mon compte rendu, dans la *Revue socialiste*, mai 1913).

MEMOIRES ET DOCUMENTS

LETTRES DE S. A. R. MARIE-ANTOINETTE-THÉRÈSE, PRINCESSE DES ASTURIES, A MADAME DE MANDELL

(*Suite et fin.*)

XIV

Aranjuez, ce 23 d'avril 1803.

Ma bien chère et bonne amie, je vous suis bien obligée de la charmante lettre que vous m'avez écrite par l'ordinaire du 30. Elle m'a fait beaucoup de plaisir; car je vois, ma chère, que vous m'aimez et pensez quelquefois à moi. Je le mérite bien, étant toujours en idée près de vous. Je vais faire mettre votre cher portrait en médaillon, dans un portefeuille, pour l'avoir toujours à ma vue. Chère amie, peu de temps j'ai joui du bonheur d'être avec vous, mais ces courts moments m'ont bien attaché à vous et pour la vie. Voulusse le ciel qu'ils pussent retourner; quel bonheur pour moi alors, que toute ma bonne humeur retournerait; je me retrouverais dans les bras d'une famille chérie, je vous reverrois, ma chère amie; mais je n'ose me flatter d'un si doux espoir. Dans ma vie jamais je n'aurai un semblable plaisir; mais je ne veux plus parler de cela, car cela m'afflige trop. Ici nous avons un temps superbe, mais fort chaud. Il y a huit jours que nous fîmes un goûter près du fleuve; la chose alla très gaiement; moi j'en fis les honneurs, et avant hier le prince donna un déjeuner, qui, aussi, réussit très bien, le temps était magnifique mais un peu trop chaud. A propos, je vous prie de me dire comme vous trouverez les chaleurs à Naples dans le mois de juin, et les gracieux orages qui régulièrement sont

chaque jour à midi et se répètent à minuit. Je vous prie, chère amie, quand vous écrirez à vos enfants, à Chandos, à Thürheim, faites leur bien mes compliments comme aussi à votre Thérèse. Adieux, ma bien chère amie, je vous embrasse mille fois et en vous assurant de mon vif attachement, je me dis de tout cœur votre très attachée fidèle amie.

TOTO.

XV

Aranjuez, ce 30 d'avril 1803.

Ma bien chère et bonne amie, je profite de toutes les occasions, pour vous écrire deux mots, afin que vous voyiez que je pense bien toujours à vous. Si vous voulez savoir des nouvelles d'ici, les voilà. Le duc de San Carlos est parti pour Barcelone, pour aller prendre sa petite épouse, car il se marie avec la Santa Colomba qui n'a que dix-sept ans. Chez moi il y a deux nouvelles caméristes appelées Mozi et Meghenis ; est par voyage une nièce de la Santa-Louis, aussi pour moi. Clémentine se marie à son cousin, qu'on a fait gouverneur de Mataro, et à sa place il vient la petite Ramirez. Le prince de Mazeran se porte bien et se met à vos pieds. Le 27, il y a eu taureaux, mais, grâce à Dieu, aucune disgrâce. Hier goûter dans la campagne, qui m'a fort amusée, vous voilà au fait de tous nos amusements. Adieu, chère amie, aimez moi et croyez moi en vous embrassant tendrement votre fidèle amie.

TOTO.

XVI

Aranjuez, ce 15 de mai 1803.

Ma bien chère et bonne amie, partant l'ordinaire du 15, je viens à répondre à votre chère lettre du 15 du passé : vous m'avez jugée avec vérité, chère amie; je suis été enchantée quand j'ai lu que vous aviez l'espoir de revoir votre cher Louis [1]. Je vous assure que j'en ai pris part comme si cela fusse arrivé de même à moi; pourtant, comme on n'est pas exempt de défaut, j'ai eu celui d'envier Louis. Il pourra vous revoir, vous embrasser, et moi je dois être séparée de tout ce qui m'est cher; et le pis, c'est que je suis sûre que c'est pour toujours. Vous le verrez, baronne, jamais je ne pourrai vous revoir; j'ai des moments que cela me désespère. L'autre jour j'eus trois coups de désespoir l'un sur l'autre, pour des lettres qui n'étaient pas arrivées et que moi je m'étais figuré

1. Le fils aîné de la baronne, né en 1783 à Saint-Avold; entré au service le 1er septembre 1797, il était alors lieutenant au régiment de hulans n° 1, dans lequel il fut plus tard capitaine; il quitta l'armée le 29 décembre 1810. (Archives de la Guerre, à Vienne.)

être arrivées; puis je sortis réchauffée et fus voir les taureaux. Ils furent si féroces, dix chutes d'hommes à cheval qui pour un fil ne furent pas éventrés par cet animal en fureur; deux furent emportés sans mouvement; mais ils revinrent, c'était seul étourdissement; vingt-quatre chevaux avec les intestins dehors; de telles horreurs que moi je criais, quasi pleurois, étois plus rouge qu'un coq; je vous assure que chaque fois je retourne malade, cela m'irrite les nerfs.

Je fais de grandes promenades et goûte quelquefois dans les champs; cela m'amuse assez, on passe le temps. Adieu, chère amie, comptez sur mon éternelle amitié et croyez-moi en vous embrassant mille fois, votre très attachée et fidèle amie. TOTO.

P.-S. Clémentine et les deux Dehier vous disent mille choses; Bellina, Cherie, Zelima et le petit Mussert vous lèchent les mains.

XVII

Aranjuez, ce 29 de mai 1803.

Ma bien chère amie, je viens à répondre à votre chère lettre du 29 de avril qui m'a fait un très grand plaisir. Je vois que vous faites de très grandes expéditions. Je voudrais bien les faire avec vous, et toute la chère compagnie, mais je me figure que ce qui vous aura fait sensation, ce sera cette table qui se sert de chez papa (*sic*), et qui monte les choses seule. C'était un de mes grands amusements de dîner là. Je voudrais que nous puissions faire le voyage avec Reiner. Ah! ma chère amie, si je fusse aussi heureuse de ratifier tous les projets que je fis à Barcelone avec vous, rien ne manquerait à ma félicité, je suis sûre que je deviendrais folle. Mon Dieu! revoir tout ce qui m'est cher, quelle idée! mais pourquoi je m'occupe de cette idée qui me comble de joie! elle n'est pas faite pour moi. Ah! baronne, jamais un semblable avenir aura votre malheureuse amie; plaignez-moi, mais ne m'en aimez pas moi. Dans ce moment que je vous écris, je pleure; ah! si vous saviez tout ce que mon cœur pleure. Mon caractère était gai, mais il est bien changé; croiriez-vous que à peine je sens la privation de tous les amusements; ce sont des peines bien plus grandes que je souffre, être séparée de tout ce que j'aime dans ce monde. Mais cela ne s'appelle pas aimer, de parler de choses tristes; je vous prie, ma chère, ne faites pas lire cette lettre à ma chère maman, car cela la chagrinerait. Dites-moi si elle lit les lettres que je vous écris; car je me modérerai, je ne veux pas lui faire de la peine pour des choses irremédiables. Adieu chère amie, je vous embrasse mille fois et en vous disant combien je vous aime, je suis, de tout cœur et âme, votre très attachée amie. TOTO.

Clémentine et les deux bonnes Dehier vous disent mille belles choses.

XVIII

Aranjuez, ce 15 de juin 1803.

Ma bien chère et bonne amie, je vous écris à la hâte ces deux paroles; car positivement je n'ai pas le temps, consacrant ces derniers moments à ma chère Clémentine qui se marie demain : vous pouvez comprendre que pour moi c'est une grande peine; car j'y suis déjà si habituée, et puis, vraiment, elle le mérite; car elle m'a servie comme une vraie amie. J'espère, ma chère baronne qu'à présent vous saurez déjà pour sûr que vient Louis; je prends part à tout ce qui vous fait plaisir de vrai cœur. J'entends avec plaisir les promenades que vous faites: moi aussi je me promène, mais moins, à cause de la chaleur qui est excessive. Adieu, chère amie, pensez quelques fois à celle qui en vous embrassant mille fois, se dit votre très attachée fidèle amie.

Toto.

XIX

Aranjuez, ce 29 de juin 1803.

Ma bien chère et bonne amie, quel plaisir pour moi de vous savoir si heureuse; vous reverrez votre cher Louis, et puis la Croix étoilée qui sûrement est une distinction bien agréable. J'ai lu votre nom dans la nouvelle promotion; mais ce qui est très étonnant, c'est qu'on ne nous a pas écrit une page, de Vienne; tous, avec des autres occasions, m'ont donné de leurs nouvelles, mais l'Impératrice depuis décembre ne m'a pas écrit une page, non plus pour mon jour, dans le temps que je lui ai écrit six ou sept fois. Ce n'est pas très obligeant; mais n'importe, comme je serais contente, ma chère amie, si je pouvais jouir avec vous du plaisir duquel vous jouissez présentement. Comme cela, moi aussi je jouirais du bonheur d'être près de ma chère famille, de vous revoir. Le temps n'affaiblit pas dans moi le déplaisir; je confesse que, au lieu de m'habituer, ma répugnance croît de jour de jour, et c'est ce qui fait mon malheur; car pour Roi et Reine, ils ont mille bontés pour moi et on me traite très bien. Plaignez-moi, ma chère baronne; vous en pouvez juger bien, qui êtes au fait des choses. A vous je me confie, ma chère, car tendrement je vous aime et j'estime avec tout que bien peu de temps j'ai eu le bonheur d'être avec vous. Il fait une chaleur cruelle; vous n'en pouvez avoir une idée; car dans aucun pays on n'a vu une chose semblable. C'est comme un four; les mouches, une confusion cruelle : car demain à sept heures on part pour Madrid, vous savez ce que c'est déloger. Je vous écris en chemise et tous les cheveux tirés en arrière, que je suis un monstre, mais

on ne peut pas vivre autrement. Ici je m'amuse à promener, mais très peu pour la chaleur; les goûters en campagne continuent; mais entre autres peines, j'ai eu celle de perdre près de moi la chère Clémentine qui s'est mariée. Figurez-vous mon affliction; elle m'était d'une société, passait avec moi les après dîner; à présent je suis toute seule; habituée à être toujours avec quelques personnes, cela me paraît bien triste. Je vous prie, quand vous écrivez à Vienne, bien mes compliments à toutes mes connaissances. Adieu, chère amie, j'achève cette lettre en toute hâte; car j'en ai encore beaucoup à faire. Je vous embrasse mille fois et suis votre très attachée et fidèle amie.

TOTO.

XX

Madrid, ce 15 de juillet 1803.

Ma bien chère amie, avec tout que je ne suis pas bien, je veux vous écrire deux lignes afin que vous ne soyez pas en peine. J'espère que quand vous aurez cette lettre, vous aurez près de vous votre cher Louis. Que vous êtes heureuse; je vous trouve une personne enviable; je voudrais du moins jouir de votre bonheur; mais de loin aussi j'y prends part. Par notre courrier je vous écrirai de plus. Je vous embrasse mille fois et suis votre fidèle et tendre amie.

TOTO.

XXI

Madrid, ce 25 de juillet 1803.

Ma bien chère et bonne amie, il part le courrier à nous; donc j'en profite pour vous mettre deux lignes. Il n'y aura pas des choses qui vous feront trop de plaisir. La première que j'ai la fièvre chaque jour et que mon pauvre estomac est perdu, car je ne peux rien manger; tout me dégoûte et j'ai eu une colique qui m'a incommodée très fort de 17 heures; puis à présent on me donne 36 pilules de chine[1], et on me force à prendre des bouillons; car j'ai maigri et le médecin craint que je perde l'estomac entièrement et que de cela puis (*sic*) il ne m'attaque les nerfs; mais ce que j'ai est une mélancolie terrible intérieure que je ne peux pas me distraire, et que chaque jour croit de plus au lieu d'y faire l'habitude. Je me trouve chaque jour plus triste, et, chère amie, je vous le confesse, je ne me trouve pas du tout heureuse. Les bonnes Dehier disent que si cela dure ainsi, on risque ou de devenir fou ou d'aller en étisie; car à peine je les vois, je commence à parler du temps passé, et alors je me mets à

1. *Sic.* Quinquina.

pleurer de toute force, et il n'y a aucune chose qui puisse me consoler que il faut qu'elles me laissent parler et m'écouter avec patience. Ici à Madrid, je ne me promène pas à pied et cela me fait grand mal à la santé, mais à présent que nous allons à la Granca[1] les promenades recommenceront. Ici ce qui me plait beaucoup c'est la promenade publique qu'on appelle le Prado; il y va un monde infini, des gens en voiture, des piétons; les musiques au milieu de la grande allée d'arbres; là on ne va que les dimanches et les jours de taureaux, et les autres jours à une autre promenade appelée le Rio qui est assez jolie, mais il y va moins de monde; quelquefois, comme par exemple un demi gala, il y a beaucoup de carosses. Les 18, 19 et 20, il y a eu les trois grands gala, le premier baisemain d'hommes, de femmes et de tout le genre humain, le second la sortie à Atocha en public, de laquelle vous lirez la description dans la lettre d'Amélie; le troisième jour la fête de taureaux dans la Plaza Mayor qui est très grande; cela faisait un effet superbe. Ah! ah! vous avez fait une conquête, mon Léopold; sachez que j'en suis jalouse, mais vous ne lui ôterez pas tout l'amour qu'il a pour moi. Je suis sa belle de plus ancienne date, savez-vous, vous n'y avez pas droit. J'ai bien du plaisir que les Dombales[1] vous plaisent; elles sont très aimables, surtout Philippine. La boite des craquelins que vous avez eu la bonté de m'envoyer, chère baronne, n'est pas arrivée; cela me déplait, mais toujours je vous en reste bien obligée de l'intention. Vous me parlez de Pausilipe; c'était une délice pour moi y aller; car c'est un endroit qui me plait beaucoup. Chère amie, à présent vous aurez déjà Louis avec vous; vous me ferez le plaisir de me dire comme il a laissé tout à Vienne, particulièrement le Grand-Duc et les Archiducs, qui sont ceux qui se rappellent que j'existe. Adieu, bonne et tendre amie, aimez-moi et croyez-moi toujours la plus tendre et la plus fidèle de vos amies.

TOTO.

XXII

La Granca (*sic*), ce 15 d'août (1803).

Ma bien chère et tendre amie, je comprends votre plaisir, et j'en jouis de tout mon cœur. Je voudrais seulement pouvoir le partager avec vous; mais vous savez combien je vous aime; donc vous ne pouvez douter que

1. *Sic*. La Granja, château de plaisance où les rois d'Espagne se rendaient chaque année.

2. Élisabeth-Caroline, comtesse Le Houx de Dombasle et sa fille, que la Reine avait appelées de Vienne à Naples pour élever sa petite-fille Caroline (la future duchesse de Berry) et tenir compagnie à la princesse héréditaire. (Weil, II, 378, 390, 399, 424, etc.). Elle avait fait partie de la société la plus intime de la Reine et de ses filles durant leur séjour à Vienne.

de loin je suis de même enchantée de votre bonheur. Ah! ma chère amie, quand pourrai-je avoir un plaisir égal à celui qu'a eu Louis; jamais je ne serai aussi heureuse. Oh! pour moi dans ce monde, il n'y a pas de bonheur, oh! si vous voyiez comme je suis triste, vous me plaindriez; entre temps que je vous écris je pleure. Je suis mieux qu'à Madrid, mais la tristesse me tue; du moins si j'avais une amie à qui pouvoir confier mes peines, me soulager avec elle! Hélas! aussi ce bonheur me manque. On m'aime, la Reine a mille bontés et égards pour moi, mais, ma chère amie, je suis malheureuse et malheureuse sans remède; ce n'est qu'à vous que je le dis si clair, car je ne voudrais pas affliger mon adorable Maman, à ces chiens de cœur (*sic*), comme dit Maman qui a faute en cela. Bientôt il fera l'année de mon mariage. Ah! Dieu, quel jour! je ne sais comment je pourrai faire gala, ma chère, et toujours il faut que je paraisse gaie; figurez-vous combien mon intérieur souffre. A présent ici, à la campagne, je me promène beaucoup, matin et jour. Quand il y a la dame Seralbo je lui donne le bras et je m'entretiens avec elle; car elle est bonne, douce, elle sent et comprend que je ne suis pas heureuse, m'aime, et avec tout l'esprit possible elle cherche à me donner des consolations. Les autres jours je vais sans parler quasi et je fais des châteaux en l'air, pas toujours fort gais. Si vous voulez la description de tout ce que nous avons vu et fait, demandez à Amélie qu'elle vous la lise. Adieu, mon adorable amie, mille chose en mon nom à Louis. Adieu, je vous embrasse tendrement et je suis votre très attachée fidèle amie.

Toto.

P. S. Chère baronne, je m'allais oublier que la Reine vous fait mille compliments; elle me l'a dit et en me faisant des très grandes louanges de vous.

XXIII

La Granche (*sic*), ce 29 d'août (1803).

Ma bien chère et bonne amie, je pensais vous vouloir écrire au long, mais c'est impossible; car hier au soir il me donna la fièvre avec froid; et ce matin à 11 heures, avec un très grand froid m'en est entré une autre. On craint les doubles tierces, car ici c'est épidémie; ils meurent comme des mouches. Dieu sort de notre chapelle tout le jour et quelquefois n'arrive pas à temps. La petite Ramirez ma camariste (*sic*) me fait peur; elle est très mal; figurez vous qu'elle a une fièvre si forte qu'elle ne peut rester au lit. Cela me déplait très fort, car je l'aime. Ce qui m'a déplu c'est que le médecin veut faire appeller le frère; cela me paraît mal. A Louis mille compliments, ma chère amie; mon cœur voudrait vous écrire

de plus, mais comme ma tête me fait mal, je me quitte avec peine. Adieu, chère et bonne amie, je vous embrasse mille fois et suis de tout cœur et âme votre vraie fidèle amie.

TOTO.

XXIV

La Granca (*sic*), ce 13 de septembre (1803).

Ma bien chère amie, j'ai reçu votre chère lettre du 15 et l'autre du 16 du mois passé, elles m'ont fait un grand plaisir, comme toujours quand je reçois de vos lettres. Voulusse le ciel que je ne fusse pas dans le cas de les recevoir, mais que je puisse entendre de votre bouche toutes les amitiés que vous m'écrivez. Ah! ma chère amie, à vous je peux le dire, vous n'avez pas d'idée comme je me trouve malheureuse, et chaque jour ne fait qu'accroître mon désespoir. Les bonnes Dehier disent que je me mine intérieurement; c'est sûr que je suis maigrie; pourtant à mon visage on ne le connait pas. J'éprouve une horreur à quelconque chose de manger; la promenade est pour moi un martyre et si j'écoutais mon goût, je me coucherais par terre avec les fenêtres fermées, sans voir ni entendre personne. Les personnes qui ici me plaisaient le plus me sont entrées en antipathie; enfin je trouve mon caractère si changé que je ne me reconnais pas. Une preuve en est, que je ne me soucie plus de ce que je me jette sur moi. Je ne me coiffe plus en cheveux, c'est toujours une coiffe ou un chapeau, et l'habillement celui qui va plus vite. Vous pouvez être sûre que j'écrirai à Jean[1] en lui recommandant Charles[2]. Vous avez le pressentiment que vous verrez Charles à Vienne; quand vous avez ce pressentiment vous devez en avoir quelque indice. Moi aussi je le crois; Maman et nos chères sœurs seront si heureuses de revoir ce beau pays; hélas il n'y a que moi qui ne le reverrai plus, je sais que je suis née pour être malheureuse. Pour moi il n'y a plus de bonheur dans ce monde; du moins si je savais mes chères sœurs aussi heureuses qu'elles le méritent, surtout Amélie, l'amie de mon cœur; elle a le caractère encore plus sensible que le mien. Je suis sûre que si elle eût eu ma part, déjà elle serait morte; moi je suis sûre que je ne vivrai pas longtemps, car je me sens rendue. Si cela ne fut pas péché, je désirerais la mort; car pour moi ce serait la fin d'une vie qui ne pourrait être que remplie d'amertume. Ma chère amie, vous direz entre vous même : quel

1. L'archiduc Jean, né le 20 juin 1782, mort le 6 mai 1859. C'est lui qui fut vicaire de l'Empire en 1848.

2. Le second fils de la baronne de Mandell, né le 9 juillet 1787 à Saint-Avold, il entra à l' « Académie des Ingénieurs » de Vienne le 9 juillet 1799; il en sortit le 1er septembre 1805 et servit dans le corps du génie jusqu'au 15 juillet 1808. (Archives de la Guerre, à Vienne.)

ennui de me parler toujours de sa tristesse; mais plaignez moi. Je n'ai personne à qui le confier; car à Maman, pourquoi l'affliger d'une chose sans remède? mais vous aurez la patience d'écouter toutes choses, bonnes ou mauvaises. Vous savez que j'ai reçu les craquelins; je vous en suis bien obligée, je croyais que cela vienne (*sic*) d'Amélie. Vous direz à Amélie que je n'ai pas eu des Madames[1] et que je crains l'affaire de *Cerbelle*. A présent nous jouons le soir au Biribi[2], j'en envoie le dessin à Amélie; dites lui afin qu'elle ne le perde pas, et moi j'y perds, mais comme nous jouons à liard, la perte jamais peut être grande. A Louis faites bien mes compliments, et à la Chandos quand vous lui écrivez aussi. Ici il fait bien froid; l'épidémie dure; Dieu sort deux, trois fois le jour. Aujourd'hui on me permet sortir à pied, je ne voulais pas le faire, mais le médecin l'a ordonné. J'envoie, le courrier qui vient, un petit livre à Maman, où il faut que chacun écrive ou dessine quelque chose, c'est un *Staimbuch*. Il faut que vous me fassiez le plaisir de faire aussi quelque chose; ce qui vous plaira, il y aura une feuille signalée pour vous. Adieu, ma bien chère amie, dites moi ce qui pourrait vous faire plaisir d'ici, car avec bien du plaisir vous serez servie. Adieu, chère bonne amie, je vous embrasse mille fois, et fiez vous sur l'éternelle amitié de celle qui se dit votre très attachée fidèle amie.

TOTO.

Les deux Dehier vous font mille compliments, Bellina vous lèche les mains.

XXV

La Granja, ce 29 de septembre 1803.

Ma bien chère baronne, je m'empresse de vous écrire aujourd'hui, car demain je n'en aurais pas le temps, partant pour l'Escurial qui, me dit-on, est très triste. N'importe, cela ne fera qu'accroître le spleen; beaucoup de livres, le clavecin et la guitare, voilà ce que je ferai, patience. Il faut faire tout son possible pour s'amuser; mais je vous confesse, ma bien chère amie, que cela m'est fort difficile. Nous avons eu plusieurs jours, et cela dure encore, un temps affreux, ce qui m'a empêché de faire des grandes promenades; à présent nous verrons si nous trouverons meilleur temps. Mon pauvre chien, un que vous ne connaissiez pas, est mort, cela m'a fait bien de la peine; pauvre bête, il

1. J'ignore ce que veut dire la princesse.
2. Jeu qui était fort en vogue au XVIIIe siècle; les joueurs placent leur enjeu sur une des 70 cases du tableau, et lorsque leur numéro sort, gagnent 64 fois la mise : combinaison fort avantageuse pour le banquier.

m'aimait tant. Je vous prie, faites mes compliments à Louis et à Thérèse aussi. Les Dehier vous remercient de votre souvenir, et moi, en vous embrassant tendrement, je me dis votre très attachée fidèle amie.

TOTO.

XXVI

L'Escurial, ce 14 d'octobre (1803).

Ma bien chère baronne, au milieu du fracas du grand gala, je me plais à me délasser un instant en écrivant à ma bonne amie; depuis que je suis ici je me porte beaucoup mieux. Le sitio est bien triste, mais il ne me déplait pas; je crois que c'est à cause de l'appartement qui est très commode et a une charmante vue. Toutes les fenêtres de mes chambres donnent sur le chemin de Madrid, hormis une, qui est ma favorite, qui donne sur la place, de manière que on voit quelconque y passe, et que en saluant c'est si près qu'on peut le voir. Les promenades sont très belles; moi j'en profite toujours que je peux, mais jusque à présent nous n'avons eu que deux belles journées; quand il commence le brouillard, c'est terrible, on ne voit pas à quatre pas loin. Je me figure que à présent vous vous amuserez bien à Portici; c'était mon site favori, avec bien du plaisir j'y ferais une échappade. Je me figure que la promenade aux Camaldoli aura été superbe. Ici ce qui est vraiment magnifique, c'est le couvent, je l'ai déjà tout vu; la bibliothèque est ce qu'il y a de plus magnifique, mais de tout cela vous verrez la description dans la lettre d'Amélie. Dites-lui qu'elle vous lise toutes les descriptions. J'ai vu la tombe des Rois et Reines; si j'arrive à l'être, j'ai déjà remarqué ma caisse. Ce n'est pas ce qui m'a fait le plus de plaisir, je confesse à ma honte que je me trouvais si mal qu'on dut me faire sortir en toute hâte. A présent je m'en vais faire une grande toilette; si vous saviez le peu d'envie que j'en ai! A Louis, je vous prie, bien mes compliments et à tous les compagnons de voyage, à votre Thérèse aussi. Adieu, ma chère amie, ne croyez pas que l'éloignement change rien de mes sentiments pour vous; je suis toujours la même et le serai jusque au tombeau. Voilà que vient la liste des personnes qui se rappellent à votre souvenir, le prince de Maseran, le duc de San Carlo, Clémentine, la baronne de Saint-Louis, l'officier major des Gardes du corps de la compagnie flamande, M. de Beaufort, les deux bonnes Dehier, Alava, voilà tout. Moi aussi je veux ma part, je prétends la plus grande. Adieu, ma chère amie, je vous embrasse et suis votre très attachée fidèle amie.

TOTO.

XXVII

L'Escurial, ce 29 de octobre (1803).

Ma bien chère tendre amie, votre chère lettre m'a rendu bien triste, et dans le même temps affligée, car je connais votre cœur, vos sentiments droits, et je me figure combien vous aurez souffert à vous voir soupçonnée; mais dans tout temps et toutes les occasions pensez que vous avez une fidèle amie, une personne qui vous est reconnaissante et attachée pour la vie; mais moi, plus méchante que vous, je devine le pâté, et je l'attribue à Rosa. Cette femme hautaine, méchante et rapporteuse, jamais n'avait voulu de supérieure. Quand elle sut que vous étiez faite, elle se fâcha, murmura et après vous avez été trop bonne avec elle, vous ne lui en avez pas assez imposé, et pour récompense elle vous aura joué ce tour, d'autant plus qu'elle sait que vous aimez plus mon adorable Amélie. Soyez sûre qu'elle aura formé sur cela le point de vous nuire; car Amélie est vive, elle aime à être admirée, comme c'est naturel; et elle dit que vous lui donnez ces idées; nous gens francs ne comprenons pas ces choses, mais elle est méchante. Moi je confesse que si je hais dans ce monde, c'est elle, car elle m'a fait de bien mauvais tours. Elle vole aux marchands, car elle veut épargner, fait des cochonades, se fait haïr, et le fait passer sous le nom de la bonne Mimi, qu'elle martyrise. Je l'ai moi entendu parler dans un ton à Mimi que si elle l'eusse fait avec moi je lui aurais donné un coup sur cette méchante langue. Mais c'est assez sur ce sujet; dans un an vous avez bien du la connaître à fond, parlons d'autre chose, et ne pensons pas aux méchants. Ici je me porte très bien; cela fait que l'Escurial me plait, et ayant pris le beau système de l'indifférence, je commence à reprendre dans quelques occasions mon humeur gaie et l'amabilité. Je soigne aussi plus de (*sic*) ma parure que j'avais entièrement négligée. Je me promène beaucoup, je fais des déjeuners en campagne et le reste de la journée je m'occupe assez avec le clavecin, la harpe. Mais pour toute la semaine passée, je n'ai fait rien de bon, car le temps était superbe. Et voilà le train de vie : s'éveiller à 8 heure, vite déjeuner, messe, toilette de majo (vient à dire habillement du pays); à 9 1/2 promener jusqu'à 11; vite toilette; à 11 heures 20 minutes chez leurs Majestés; à midi chez moi, faire ce qu'on peut, avec les continuelles distractions de beaucoup de monde qui va vient par devant la fenêtre; à 1 heure on dîne; la conversation jusque à 2; après je joue le clavecin, lis ou dessine jusque à 4, qu'on sort jusque à 6 chez leurs Majestés. Le soir, je goûte, lis, écris jusque à 8 1/2 qu'on joue au Biribi jusque à 11 heures le souper, décoiffer, prier, à minuit dormir, voilà la journée passée. Le 21 nous fumes à voir la chaise de

Philippe II, allais sur une montagne escarpée pour voir un point de vue, je m'amusai beaucoup, car je ne pouvais quasi monter, puis beaucoup de ruisseaux à passer que il me fallait faire sauter, mouillée jusqu'à demie jambe. Nous n'en pouvions plus depuis 8 1/2 jusque à 11, et le même après-midi, pour repos, une heure et demie de promenade à pied avec trois courses, s'entend qu'on se met tous en file se tenant par les mains, et comme cela on court à qui peut plus. Je vous envie le beau Portici, les bals, mais je ne veux pas y penser. Adieu, mille choses à Louis, je vous embrasse tendrement et suis votre fidèle attachée tendre amie. TOTO.

XXVIII

L'Escurial, ce 12 de décembre (1803).

Ma chère amie, je viens à répondre à votre chère lettre en date du 15 du passé, avec plus de tranquillité d'âme, mais pas gaie, pour mille et mille raisons que par écrit on ne peut pas dire; avec quel plaisir, si vous fussiez près de moi je vous dirais tout ce que j'ai sur le cœur et cela me serait sûrement d'une grande consolation. Figurez-vous, les deux Dehier sont tombés malades; mais, grâce à Dieu, elles se portent mieux, et elles sont encore chez elles à s'avoir soin parce que nous sommes à la veille d'un voyage; car on ne va pas à Madrid, mais à Arena qui est un petit village très laid, fort froid, pour passer une vingtaine de jours avec le moins de monde possible. Cela a déplu beaucoup à Madrid de voir que la Cour n'y allait pas; mais le Roi aime à voyager; donc tous nous suivons ce destin, et vraiment je vous dis en confiance que je crois que cela ne lui peut être que fort utile; car il a été bien malade ces jours-ci avec une suffocation, que il fallut dans 12 heures le saigner deux fois. En tout on lui tira une livre de sang, et comme cela on remédia; car déjà le sang commençait à avoir l'inflammation, que c'est le commencement de ce qu'il eut il y a trois années; ces jours-ci, il n'est pas sorti de la maison, car il fait très froid. La baronne de Saint-Louis vous a déjà envoyé, chère amie, les laines de lapin, elles vous seront parvenues à présent; c'est pour cela que je ne vous les ai pas envoyés. Maseran meurt pour vous, il me dit de vous dire mille choses. On l'a fait pour ce temps sergent-major en restant Capitaine, ce qu'était Branciforte[1]. San Carlo et beaucoup d'autres me demandent souvent de vous, les deux bonnes Dehier vous disent aussi mille choses. Adieu, ma chère amie, mes compliments à Louis. Croyez, ma chère, que jamais vous n'aurez de meilleure amie que celle qui en vous embrassant mille fois se dit votre tendre et vraie amie. TOTO.

1. Le marquis de Branciforte, beau-frère de Godoy.

XXIX

Aranjuez, ce 13 de janvier (1804).

Ma bien chère amie, grâce à Dieu que nous sommes retourné sains et saufs du voyage. Il a été court, mais tous disent que ils ont préféré le long de Barcelone ; car les chemins sont impraticables ; particulièrement la journée de Talavera à Tarijos fut terrible, un chemin tel que quasi tout le monde passa la nuit dans le chemin. Nous arrivâmes à 9 heures, ayant dû descendre de carrosse quatre fois, et alors à force d'hommes le faire relever; car il se mettait entièrement la roue d'un côté dans la boue et nous jusqu'à demie jambe dans cette eau bourbeuse; mais encore cela valait mieux que se casser une jambe; et à nous femmes il fallut nous porter dans les bras jusque à la voiture. Enfin nous arrivâmes à 9 heures; mais les gens, personne n'arriva ni de la Reine ni de moi; la Camarera et la Seralbo se couchèrent dans ma chambre, et caméristes et les Dehiers passèrent la nuit dans le carrosse, et une partie dans un village; tout le monde arriva rendu; moi je m'amusais, car justement toutes ces choses me faisaient rire. Je me figure que à présent vous serez au milieu des amusements du Carnaval qui cette année, se passant à Naples, sera bien brillant. Adieu, chère et bonne amie, ayez la complaisance de dire à la chère Amélie que ces dessins qu'elle désirait je les ai ordonnés, mais je crois qu'elle ne pourra pas les avoir par ce courrier avec tout ce que j'ai donné la plus grande hâte. A Louis bien mes compliments, et croyez moi en vous embrassant tendrement, que je suis et serai toujours votre très attachée amie.

Toto.

XXX

Aranjuez, ce 30 de janvier (1804).

Ma bien chère amie, savez vous que votre lettre m'a bien touché; ne me croyez pas si ingrate. Par le 30 novembre je vous avais écris même une longue lettre où je vous disais combien j'étais triste; même à vous j'ouvrais tout mon cœur pour ne pas affliger mes chers parents, mais la lettre ne vous est pas arrivée, cela me donne à penser. Une autre fois quand ce sera une longue lettre, je la mettrai dans le paquet du duc, ou dans le petit de maman. Vous me faites tort, chère amie; je ne suis pas capable de vous oublier, quand je n'ai pas le temps d'écrire, je le mets dans la lettre d'Amélie, bien des compliments à ma chère baronne; car je vous aime sincèrement et bien souvent je parle de vous. Je vous assure que je vous regrette, vous auriez été ma fidèle compagnie; du

moins vous m'auriez pu conseiller, et être toujours auprès de moi comme une amie. Savez vous, ce n'est pas jeu, mais nous avons été dans une île; Aranjuez l'était; le Tage qui passe par dessous le palais a eu la bonté de se mettre de mauvaise humeur; nous avons eu une véritable inondation. Vous pouvez comprendre que je suis descendu bien des fois au jardin pour voir le fleuve, car il grossissait à moment; tout le monde allait là, c'était une telle foule que à peine on pouvait passer, mais j'étois admirée (*sic*) de voir comme ce fleuve était devenu grand; enfin la Calle de la Reyna, le jardin, tout fut inondé de telle manière que il y avait près de 4 pieds de hauteur dans l'eau, mais déjà cela diminue, la communication avec Madrid était fermée et nous étions à voir ce qui arriverait. A Amélie j'en mande toute la description, demandez-lui. Avec le premier courrier je vous enverrai un éventail à la dernière mode comme ceux de mes sœurs, seulement le vôtre sera un peu plus grand afin que vous puissiez le porter. Notre carnaval est comme le carême, donc je n'ai rien à vous en dire; le vôtre, je me figure, sera brillant. Je l'envie, je vous le confesse que je fais ce péché plusieurs fois. Adieu, ma chère amie, dites mille choses de ma part à Louis, et croyez-moi pour la vie, en vous embrassant tendrement, votre très attachée et fidèle vraie amie.

TOTO.

Les deux Dehier vous disent mille choses; de même Maseran, San Carlo, et toutes vos autres connaissances.

XXXI

Aranjuez, ce 28 de février 1804.

Ma bien chère et bonne amie, je profite d'un peu de temps que j'ai pour m'entretenir avec vous. Ma chère amie, le courrier passé je ne pus avoir ce plaisir, mais ne l'attribuez pas au manque d'amitié; car, ma chère, je vous aime tendrement et les Dehier peuvent être mes témoins que bien souvent je parle de vous; mais avec vous je n'ai pas besoin de témoins; vous connaissez mon cœur. A présent vous serez bien triste, car Louis sera parti. Je vous plains de tout mon cœur, car je sais pour preuve la peine que on sent en se séparant de personnes chéries, et singulièrement après d'avoir joui de quelques jours de bonheur; on sent encore plus la cruelle séparation; on se rappelle toutes les conversations, les moments qu'on a été ensemble. Ne craignez pas, chère amie, à me faire part de votre affliction; parlez-moi à cœur ouvert, car je voudrais faire de tout pour vous savoir contente. Charles[1] a beaucoup d'amitié pour

1. L'archiduc Charles, l'illustre homme de guerre.

moi, il m'écrit très souvent, je lui dirai combien je vous dois afin que je puisse aussi parler de vos enfants; à Jean aussi je dirai pour votre Charles. Je vous envoie, chère amie, un éventail à la dernière mode, on les appelle des *Caramele*. J'espère qu'il vous plaira; du moins voyez y mon cœur. Ici nous avons un temps superbe, j'en profite en promenant beaucoup par tous ces beaux jardins. Du monde, cette année il y en a très peu; j'espère que au mois d'avril cela sera plus brillant. Adieu, ma chère et tendre amie, croyez que mes sentiments envers vous ne finiront qu'avec ma vie, je vous embrasse tendrement et suis votre très attachée, tendre amie.

TOTO.

XXXII

Aranjuez, ce 14 de mars 1804.

Ma bien chère tendre amie, afin que vous ne croyez pas que je ne vous aime plus autant, je vous écris ces deux lignes; car on ne permet pas que je me réchauffe en écrivant, ayant été incommodée. A vous je vous écrirai tout ce que j'ai eu; car à la chère maman je lui dirai un peu de rhume; car je suis quasi bien; quand cette lettre arrivera je serai très bien, et elle qui voit avec l'amour maternel me croirait encore malade. Le fait est que le 6 le soir je me confessais, et j'avais un peu de mal de tête, mais je le cachai; le 7 le matin, quand je me levai pour aller communier, je me sentis mal, que je dis à mes gens que sûrement j'avais la fièvre, on ne voulait que je me lève, mais je fus à communier à la seconde messe; quasi je m'évanouis, achevant la messe. Je dis : faites appeler le médecin, car je me sens mal, et tout habillée je me jetai sur le lit, où je fus deux heures comme hébétée.

Le médecin dit que j'avais la fièvre forte; vers midi je me levai, un grand mal de gorge, que je ne pus dîner; à deux heures, m'entra une autre fièvre qui m'obligea à aller au lit; un mal de tête affreux; tout le jour je restai comme une souche, chose très contraire à ma vivacité, tant que mes gens s'effrayèrent. A sept heures, la fièvre crut beaucoup, de telles douleurs à la tête qu'on commençait à parler de saigner. Toute la nuit fut très inquiète; entre 1 à 2 quasi je commençais à délirer; on me mit des choses fraîches sous les pieds et à la tête. Le jour 8, le mal de gorge crut, la même fièvre continua et le soir crut; mais on ne me voulut pas saigner... La nuit fut assez tranquille jusqu'à trois heures que je crus que j'allais suffoquer, chose qui m'épouvanta assez. On me donna des eaux d'orange, groseille et comme cela je pus souffrir depuis que j'eus la fièvre qu'on ne me donnait autre que bouillon et eau d'orange.

Le jour 9 plus tranquille mais aussi la fièvre plus forte vers le soir; le 10, le 11, le même; le 12 elle me passa; hier, aussi je sortis de mon

appartement mais faible, et la gorge me fait encore mal, car toutes les glandes étaient gonflées; trois ont fait suppuration, deux déjà se sont crevées; une reste, qui me fait mal; pour cela je m'ai grand soin; car à vous je le confesse, j'ai cru mourir; il n'y avait pas de péril, mais c'est que ici il y a des maladies très fortes qui commencent comme cela et en trois jours dépêchent. Aussi il y a beaucoup d'*Ancina* [1], qui je ne sais pas si vous savez ce que c'est; c'est une chose très périlleuse. Beaucoup de personnes de ma connaissance sont malades, mais le plus qui m'a effrayé, c'est un jeune exempt très bien portant, fort robuste; le dimanche je le vois, je lui parle, il est très gai; le mardi, mes beaux frères me disent l'avoir vu; le jeudi j'entends dire au Prince : « Ah mon dieu, on va donner les sacrements à cet exempt en toute hâte, car il se meurt d'une attaque à la poitrine. » Mais il est échappé. C'est affreux cependant ces maladies qui dépêchent si vite, sans laisser le temps à rien. Adieu, chère et bonne amie, vous me ferez le plaisir de faire mes compliments à Ignace et de lui dire que le premier courrier je répondrai à son aimable lettre. Je vous embrasse de cœur et âme, et en vous assurant de combien je vous aime, je me dis votre tendre et fidèle amie.

Toto.

XXXIII

Aranjuez, ce 27 de mars 1804.

Ma bien chère amie, avec tout que j'ai peu de temps je vous écris ces deux lignes de retour de trois heures de ténèbres. Vous comprenez qu'après cela on est un peu fatigué, d'autant plus que ce soir il me s'est gonflé une grosse dent, ce qui m'incommode beaucoup. Déjà vous savez par expérience comme cela me faisait souffrir. Figurez-vous que le matin il y a les offices de la semaine sainte et le soir de même; donc j'ai à peine temps, je le prends sur la promenade, qui ne tente pas beaucoup, car tous les jours il pleut à verse; on ne voit pas du monde comme l'année passée qu'il faisait si beau.

A présent je me figure, vous serez à Caserte, en faisant des grandes promenades; avec quel plaisir je voudrais les faire avec vous; car ne croyez pas, chère amie, que l'éloignement ait rien diminué à mon amitié. Adieu, chère amie, je m'en vais dormir, car je suis lasse. Adieu tendrement, et suis votre très attachée tendre amie.

Toto.

1. Angines.

XXXIV

Aranjuez, ce 11 de mai 1804.

Chère amie, je profite du départ de Biasiello pour vous écrire ces deux lignes; car la grande chaleur ne me permet pas d'être longue. Nous avons un temps superbe, mais déjà le grand été. Figurez-vous que hier nous avons voulu goûter en campagne, nous sommes sortis à 5 heures, on ne pouvait vivre de la chaleur, je ne goûtai quasi ni ne pus m'amuser beaucoup à force de chaud. Quand vous recevrez cette lettre, peut être que vous serez déjà à Naples, à cause du jour du cher papa[1]. De nous, je ne sais ce que nous deviendrons cet été; car on dit différentes choses, qu'on va d'ici droit à la Grange, que on va faire un voyage, ce qui, avec cette chaleur, serait le plus qui m'incommoderait; enfin nous ferons ce que Dieu veut. Adieu, chère amie, je vous embrasse tendrement et suis de cœur et âme votre très attachée véritable amie.

Toto.

XXXV

Aranjuez, ce 29 de mai 1804.

Ma bien chère et bonne amie, je vous écrirai une lettre bien courte, mais la chaleur me tue.

Il fait si étouffant que je me suis mis à vous écrire dans la garde-robe, qui est l'unique place où on puisse résister. C'est tout de même que l'année passé à juillet, et cela va accroitre tous les jours. Le Roi est un peu incommodé avec les fièvres tierces; mais, grâce à Dieu, elles ne sont pas fortes. Je désire qu'il se soigne, car c'est un excellent homme, mais il n'a pas le plus grand soin de sa santé. Demain c'est jour terrible, car le grand baise main; puis, l'après-midi, si le roi va mieux, les fontaines. C'est un jour harassant. A cela se joint que le 31 le prince Salm-Salm part pour Vienne; c'est une occasion sûre d'écrire à toute la famille; vous pouvez être sûre que (*sic*) tout ce qui sera en mon pouvoir pour vous faire plaisir. Adieu, chère amie, je vous embrasse tendrement et suis toute à vous, tendre amie.

Toto.

XXXVI

Aranjuez, ce 14 de juin 1804.

Ma bien chère amie, j'ai eu le plaisir de fêter mon jour avec l'arrivée de Jean qui m'a apporté les nouvelles de tout ce que j'ai de plus cher dans

1. La fête de Saint-Ferdinand est le 30 mai.

ce monde, et tous les superbes présents que ma chère famille envoie à la pauvre éloignée. J'ai reçu aussi votre chère lettre, qui m'est toujours fort agréable, car je connais votre cœur et ne doute pas un instant que les vœux que vous faites pour moi sont bien sincères. Savez-vous, chère amie, que j'ai bien des compliments à vous faire de la part de Mazeran le père, de M. Beaufort l'officier-major, du duc de Saint-Charles, de Stanislas Solano et d'Alava. Ma foi, en voilà assez pour douze jours de résidence en Espagne; vraiment on me demande toujours de vos nouvelles avec le plus grand intérêt. Mazeran, à présent, marie sa fille au vicomte d'Ursel[1]; son fils l'exempt est allé assister aux noces, il reviendra en peu de jours et m'apportera des commissions desquelles vous recevrez une petite chose que je vous destine. Ici il fait très chaud, mais je crois que dans peu nous rentrerons en ville; je le désire bien vivement. Aujourd'hui s'est mariée la Ramirez qui était ma caméristé, perruquier, maître de guitare; enfin, elle me manquera beaucoup, et aussi s'est mariée la duègne qui s'appelle Nos, assez aimable personne. Vous savez le peu que j'aime à voir des visages nouveaux; patience, il n'y a quoi faire. Hier il y eut beaucoup de monde ici, particulièrement pendant le dîner, une foule à étouffer. Je vous prie chère amie quand vous écrirez à la Chandos et à vos enfants, bien mes compliments; comme aussi dites à Thérèse que je me resouviens d'elle. Adieu, chère amie, je vous embrasse tendrement et suis, de tout cœur,

Votre très attachée vraie amie.

TOTO.

XXXVII

Aranjuez, ce 24 de juin 1804.

Ma bien chère et tendre amie, cette lettre, vous la recevrez par le bon Jean, que j'aurais voulu retenir jusqu'à la moitié de juillet afin qu'il arrive pour le jour de ma chère maman; mais cela n'a pas été possible. Je vous suis bien obligée, ma chère, des souhaits que vous me faites à l'occasion de mon jour[2], je les accepte persuadée de leur sincérité. Je vous suis bien obligée de votre souvenir. Le bon Jean, que j'ai vu plusieurs fois au jardin, m'a dit que vous lui aviez expressement recommandé de vous rappeler à mon souvenir. Je l'ai chargé de vous dire mille choses de ma part; et si vous voulez savoir de mes nouvelles exactes, demandez lui, car il dira la vérité; du moins je lui ai dit. Il part demain; heureux

1. Charles-Joseph d'Ursel, né le 9 août 1777, mort le 27 septembre 1860, qui devint duc à la mort de son père, épousa le 18 décembre 1804 Joséphine Ferrero Fieschi, fille du prince de Masserano, née le 23 décembre 1779, morte le 18 janvier 1847. C'est le bisaïeul du duc actuel.

2. Le 13 juin (voir la lettre VII).

Jean, je voudrais aller avec lui du moins pour 8 mois et puis retourner. Ici il fait un chaud terrible. Au roi lui est revenu hier une forte fièvre tierce; demain correspond, mais à l'heure de la fièvre, il aura déjà 30 onces de quinquina dans le corps. Moi je l'ai laissée hier; je crois que cette chaleur donne ces fièvres. Ce site en est rempli, car vraiment, dans cette saison, il est très malsain des eaux croupies, et vers le soir c'est une peste. Le 30 nous allons à Madrid, à mon grand plaisir; car ici il fait déjà bien triste, et puis la chaleur me tue. Déjà j'ai maigri et promène fort peu; car tout étouffe; jamais je n'en ai tant souffert. Je suis en faisant pour moi un habit gris, une garniture de cordons; je dessine un grand cadre à touche (*sic*), je lis Florian, j'écris, joue le clavecin ou la guitare qui à présent est ma passion. Comme cela se passe la journée, car j'aime à être seule; particulièrement les jours d'apathie je hais toute compagnie. Adieu chère amie, je finis déjà, allant jouer un peu. Comme nous sommes tous des gens de connaissance, il n'y a ni étiquette, ni sujétion et on y joue très gaiment. Adieu ma chère, je vous embrasse tendrement, et suis pour la vie votre très attachée amie.

TOTO.

XXXVIII

Madrid, ce 15 de juillet 1804.

Ma bien chère amie, je ne vous écris que deux lignes, afin que vous ne soyez pas en peine de ma santé; car, grâce à Dieu, je me porte fort bien, et je prends des bains, mais le temps me manque absolument; car, outre les lettres, les présents pour la chère maman qu'on est en mettant dans la caisse, on me fait une tête terrible. Par le courier prochain je vous écrirai de plus; donc ne croyez pas que ce soit manque d'amitié. Faites-mes compliments à la vieille Micheroux [1], que je n'ai pas le temps de lui écrire. Adieu, chère amie, je vous embrasse tendrement et je suis votre très attachée vraie amie.

TOTO.

XXXIX

Madrid, ce 28 de juillet 1804.

Ma bien chère amie, je vous écris dans un jour qui me rappelle de bien tristes souvenirs. Il y a deux ans que j'eus un des plus grands déplaisirs de ma vie, déplaisir qui dure encore et qui durera jusque que j'aurai vie; ce fut le jour du départ de notre cher Vienne, jour aussi terrible pour vous. Mais ne parlons pas d'une chose aussi triste, car je serais capable de me mettre à pleurer en y pensant. Savez-vous, chère amie, que

1. Mère du chevalier de Micheroux, que Ferdinand avait fait ministre des Affaires étrangères en mai 1804.

pendant plusieurs jours dans la canicule nous avons eu froid, un vent très fort, comme au mois d'octobre. Vous voyez que cette inconstance du temps est très malsaine; moi j'ai été obligée de laisser les bains, que je prenais, que je n'ai pu reprendre que hier. Savez-vous, ma bonne amie, que je suis un peu jalouse de mes sœurs; je crains que, comme vous les avez toujours près et avez été avec elles plus que avec moi, vous ne les aimiez de plus. Cela je ne le veux pas; aussi de loin je dois être en égal et vous êtes obligée à m'écrire comme elles; sans quoi je vous fais la guerre, car vous savez que je vous aime tendrement. D'ici je n'ai aucune nouvelle à vous dire autre que nous restons en ville jusqu'au 4 du mois prochain qu'on va à la Granja. Tout ce temps que nous sommes ici, toujours il vient beaucoup de monde assister au dîner; pour moi c'est une sujétion, car plus de 200 personnes qui regardent et je n'en connais pas la moitié. A la campagne c'est mieux, car les personnes qui viennent sont toutes connues; on parle, on rit, enfin avec plus de franchise. Ah ah, vous devez savoir que vos beaux Messieurs se rappellent de vous; Mazeran est à vos pieds; à présent fort affairé, car il commande tout le corps des Gardes; le duc de Saint-Charles avec sa petite très content, M. Beaufort voulait épouser une très riche personne, mais il a été nié; le vieux Montalegre mal avec rétention d'urine et fièvre; Stanislas Solano très bien et son vieux père aussi; Pancio gouverneur de Cadix, avec des accidents d'épilepsie; le pauvre Alava très affligé, il a perdu dans six jours une sœur qu'on avait fait nouvellement caméristé, enfin je ne me rappelle pas que vous ayez d'autre connaissance ici. Si vous fussiez un mois ici je vous en ferais faire de bonnes. Quand vous recevrez cette lettre, vous serez encore à Naples; puis, je me figure, on ira à Portici où ma belle-sœur[1] accouchera. Vous dites, chère amie que vous êtes affligée que je ne l'ai devancée; ma foi, moi pas; j'en suis contente, car je suis encore bien jeune et les enfants sont toujours des peines, des inquiétudes. On est toujours plus libre, n'ayant pas de succession. Adieu ma chère amie, croyez que je vous aime bien tendrement; je vous embrasse mille fois et suis et serai toujours votre très attachée fidèle amie.

TOTO.

XL

S. Ildefonso[2], ce 13 d'août 1804.

Ma bien chère amie, c'est dans un grand jour que je vous écris, celui de ma chère maman; vous le fêterez bien à Naples. Pour moi je le fête

1. L'infante Marie-Isabelle, femme du prince-héritier François. Elle accoucha le 24 octobre 1804, de la princesse Louise, qui épousa en 1819 l'infant François, duc de Cadix, et mourut le 29 janvier 1844.

2. C'est le nom officiel de la Granja.

avec le cœur, et bien triste de ne pouvoir être près d'elle pour son jour; ce que j'ai fait ç'a été de bien prier le bon Dieu afin qu'il me conserve une mère aussi chère, et puis de me mettre tout ce que j'avais de plus beau pour lui faire gala extérieurement. J'ai mis une nouvelle garniture que je m'ai fait faire de camées et brillants, la tête puis toute de brillants et un bel habit garni d'éventails. Vous aurez mis votre robe noire, car c'est le gala de veuve à Naples. Savez vous que le souvenir que je voulais vous envoyer apporté par le fils de Mazeran, vous l'aurez dans un mois, pas auparavant; car on me les avait envoyé si larges que c'était un martyre, plutôt pour homme que pour femme, et je les ai renvoyés. Ici nous avons frais; il a plu beaucoup il y a quelques jours, et déjà nous avons eu deux orages, mais je n'ai plus peur. Je me promène beaucoup et cela me fait grand bien; si vous fussiez ici, chère amie, nous nous promènerions bien ensemble. Je vous assure que pour moi ce serait un grand plaisir; car je vous aime bien tendrement. Adieu, chère et bonne amie, l'autre courrier je vous écrirai plus longuement. Je vous embrasse bien tendrement et suis votre très attachée vraie amie.

Toto.

Les deux bonnes Dehier vous présentent leurs respects.

XLI

La Granja, ce 29 d'août 1804.

Ma bien chère amie, j'ai reçu votre chère lettre du 30 juillet et j'y vois avec plaisir que grâce à Dieu vous vous portez bien, moi aussi cette année ici, je vais bien jusqu'à présent, libre de fièvre tierce, avec tout que ici il y en a quantité et de fort mauvaise qualité; mais ce qui me tourmente beaucoup, depuis que je suis ici, c'est une tristesse si je ne trouve plaisir à rien, tout m'est à charge, et le plus qui me fait plaisir, c'est d'être seule chez moi. La promenade ne m'égaie pas, mais j'y vais régulièrement deux fois le jour car je sais que cela me fait du bien; il y a des jours que je ne peux non plus le dissimuler et je me mets à pleurer devant mes gens. On s'empresse à me demander ce que j'ai, et je dis que c'est l'humeur des fièvres tierces qui prend ce chemin, car comment pouvoir dire que j'ai dans moi une tristesse très grande? A l'instant ils penseraient la vérité, que je ne me trouve nullement heureuse, pour mille et mille motifs. De cela ne faites mention à personne, ma chère, et parlons d'autre chose, du bal qu'il y a eu pour la fête de ma chère Mimi. Je me figure qu'il aura été fort joli et que mes chères sœurs s'y seront bien amusé. Amélie vous dira pourquoi j'écris si peu, ma vivacité en est la cause et je suis un peu invalide.

Adieu, chère amie, je vous embrasse tendrement; les deux Dehier vous disent mille choses et moi je vous assure que jamais vous aurez plus fidèle et tendre amie que votre

TOTO.

XLII

S. Ildefonso, ce 15 de septembre 1804.

Ma bien chère amie, cette lettre sera courte, car le chaud me tourmente beaucoup et depuis que je suis ici cette année je n'ai pas eu les fièvres tierces; mais je suis maigrie et ne dors pas bien à présent. J'ai eu il y a deux jours des douleurs de ventre affreuses, on m'a donné beaucoup de camomille et un autre sirop parce que j'avais tout le sang du côté de la tête; cela m'a donné des douleurs très fortes. Moi je l'attribue à différentes épouvantes que j'ai eues; car en ne connaissant pas mon caractère prompt, on m'a effrayé sans le vouloir par cette rage que on a de donner des nouvelles à tort et à travers. Mais ne dites rien de cela, car sans quoi la chère maman serait inquiète, et je me sens bien. Adieu, chère et bonne amie, croyez moi en vous embrassant tendrement votre très attaché amie.

TOTO.

XLIII

S. Ildefonso, ce 28 de septembre 1804.

Ma bien chère amie, cette lettre vous dira des choses qui vous feront de la peine que cela me fait à moi; mais ma dignité veut que je fasse un sacrifice une fois pour toutes. Les deux bonnes Dehier retournent à Naples avec les gens de la duchesse de Santo-Teodoro qui part aussi. Ils partent tous pour m'avoir bien servi et pas fait les rapporteurs; mais je suis supérieure à toutes ces bassesses; cela afflige mon cœur mais est une gloire pour elles. Je les ai bien chargées de vous dire mille choses de ma part. Elles vous apportent un petit souvenir de ma part et vous diront de vive voix bien des choses. Je les envie de revenir jouir d'un peu de tranquillité; mais vous savez bien que je vous l'ai dit, que j'ai été et serai toujours malheureuse. Cela ne fait rien; Dieu est juste, et il se lasse de persécuter les innocents quand il voit qu'on souffre tout avec patience, et puis, si ce n'est pas dans ce monde, ce sera dans l'autre, qui est intéressant. J'ai pris le parti de prendre tout avec modération, sans quoi je me tuais et puis toujours je resterai dans le respect que je dois au Roi et Reine avec tout ce qu'ils me peuvent faire, mais jamais des bassesses devant les autres et me rappeler qui je suis et qui il est. Adieu, chère et

bonne amie, pensez quelques fois à celle qui en vous embrassant mille fois se dit votre très attachée fidèle amie.

TOTO.

XLIV

L'Escurial, ce 15 octobre 1804.

Ma bien chère amie, je réponds à votre chère lettre du 15 du passé. Vous pouvez comprendre quelle peine j'ai eue de l'incommodité soufferte par la chère maman, mais rien ne peut égaler ma frayeur. Comme toutes les lettres viennent par le paquet de l'Ambassadeur et que il était à Madrid, je ne pouvais les recevoir que deux jours après. J'en reçois une le même jour par le paquet de la Reine, qui était d'Isabelle Dedout (?), une de Philippine Dombasle qui me disait qu'on avait été bien inquiet pour la santé de la chère maman, mais que je saurais déjà par mes sœurs qu'elle allait mieux, sans dire quoi : ma frayeur fut telle que je me mis à pleurer, à trembler et à me faire si froide qu'on craignit que je m'évanouisse; après en recevant les lettres, je me rassurai un peu mais j'attends l'autre courrier avec bien de l'impatience. Le Prince a eu trois fièvres tierces, une desquelles l'a obligé de garder le lit, mais il se porte déjà bien. Ici il fait un temps affreux, il pleut et fait beaucoup de vent, ce qui m'empêche de sortir de la maison. Chère amie, je vous fait mon compliment pour la fête de votre fils Charles, je lui désire, de même que à son aimable mère, tous les bonheurs possibles, et à ma plus que chère amie de la revoir encore une fois dans ma vie. Adieu, chère amie, je vous embrasse tendrement et me dis pour la vie votre très attachée et vraie amie.

TOTO.

XLV

L'Escurial, ce 30 d'octobre 1804.

Ma bien chère amie, je viens à répondre à votre chère lettre du 30 du passé; jusqu'à présent nous n'avons pas reçu encore le courrier avec la nouvelle des couches de la chère Isabelle, ce qui ne laisse pas d'inquiéter. Ici nous avons un temps affreux, une pluie, grêle et vent; enfin on ne peut sortir à pied et les chemins sont bien mauvais. Moi, grâce au bon Dieu, je me porte très bien et suis avec quelque soupçon de grossesse; mais moi encore ne le crois pas. Je le désire pour le plaisir que cela ferait à mon cher papa et ma chère maman, et à toute cette bonne nation, et puis parce que j'en comprends l'utilité. A vous je vous le confie, car je vous en donnai ma parole de vous le dire tout de suite, sachant l'intérêt que vous y prendrez. Chère amie, par Belotti qui

viendra avec la nouvelle des couches d'Isabelle et qu'on réexpédiera d'ici le 10 je vous écrirai plus au long; car les personnnes qui m'aiment ne veulent pas que je me fatigue à écrire. Adieu, ma chère, je vous embrasse mille fois et suis de tout cœur et âme, votre très attachée et tendre amie.

TOTO.

XLVI

L'Escurial, ce 21 novembre 1804.

Ma bien chère amie, comme à présent par Jean c'est une occasion sûre, je vais vous écrire avec toute franchise. Hier j'ai été tout le jour au lit pour précaution, car selon leurs idées j'étais à la moitié du 3e mois de grossesse. Moi je ne l'ai pas fort cru, et j'ai eu pour cela moins de peine; il a fallu se soumettre à rester tout le jour au lit à faire que tout le monde se mette au guet pour savoir ce que c'était; solennelle bêtise. Moi qui n'ampoule pas tant les termes, je l'appelle malaise causé par les épouvantes et par petits déplaisirs que j'ai reçus; et je crois que toute personne sensée et pas flatteuse pense de même. Vous comprendrez, chère amie, que j'ai raison de penser ainsi, et je me garderais bien de faire des remèdes qui pourraient me rendre véritablement malade; aujourd'hui je me porte mieux, mais fort faible. Chère amie, j'aurais désiré que cette prétendue grossesse suive, car cela faisait tant de joie à la nation qui est excellente et m'est fort attachée et puis cela aurait fait le plus vif plaisir à ma chère maman et à mon cher papa. Le Prince en était enchanté, et depuis hier il est de si mauvaise humeur que c'est un vrai tourment. C'est sûr que les femmes ont bien à souffrir; elles ont à souffrir la mauvaise humeur des hommes si tout ne va pas selon leur fin. Votre lettre par Jean, ma bonne amie, m'a bien touché; vos serments d'amitié m'ont fait un véritable plaisir, et je ne doute nullement que si cela fusse possible, vous feriez le sacrifice de venir ici; mais, ma chère ce sont des vœux superflus. C'est décidé que je ne dois pas avoir des personnes qui me chérissent et je n'ose aimer mes gens, peur de leur faire tort. Le bon Jean vous dira bien des choses de ma part; j'ai eu le plaisir de le voir deux fois, il m'a dit bien des choses de vous, et moi je lui ai dit qu'il vienne vous trouver et vous faire mes parts. Il vous dira aussi comme il me trouve, car je suis maigrie et pâle, mais comme il m'a vu assez agitée par la promenade et en habit matinal, il m'aura trouvé assez bien. Pour le schal d'Angola, je ne vous l'ai pas encore envoyé; car ils sont affreux à présent mais je vous enverrai par le courrier du 30 un tricoté de vigogne qui est assez chaud; car je sais que vous êtes frileuse. J'espère que dans peu vous aurez des bonnes nouvelles de l'avancement de vos enfants; je

le désire de tout mon cœur, car je m'intéresse à tout ce qui peut vous faire plaisir. Adieu, ma bien chère amie, je vous embrasse tendrement et suis jusqu'au tombeau votre tendre amie.

TOTO.

23. P.-S. Ma bien chère amie, je vous écris deux mots afin que vous ne soyez pas en peine, car je me porte parfaitement bien, mais hier enfin j'avais tort et ils avaient raison. Hier on m'a fait rester chez moi; à 1 heure j'ai commencé à avoir des douleurs terribles; à 4 1/2 j'ai fait une fausse couche, mais on ne connaissait pas si c'était garçon ou fille. On lui a donné l'eau du baptême; j'ai eu une heure que je ne pouvais bouger, mais à l'instant j'ai resté très bien comme s'il ne se fusse passé telle chose. J'ai déjà passé les 24 heures, je suis au lit par précaution Adieu, ma chère.

XLVII

Le 14 décembre 1804.

Ma bien chère amie, je viens à répondre à votre chère lettre du 15 du passé, qui m'a fait le plus vif plaisir; car vous savez combien je vous aime. Hier j'ai passé bien tristement ma fête[1]; car toute la journée je n'ai pas sorti de la maison, la Reine ayant été assez incommodée de douleur à un bras, effet d'abondance de sang, qui aussi lui donnait une oppression de poitrine; aujourd'hui moyennant qu'on l'a saignée, elle va un peu mieux. Du reste tous nous nous portons parfaitement bien, et moi entièrement remise de ma fausse-couche. Je crois que si la Reine se porte bien le 17, nous partirons pour Villa Viciosa, château antique fort froid. On y restera jusqu'au 20 que on ira à Aranjuez, je crois, faire la petite villégiature de six mois et demi, chose superbe. Donc figurez-vous que dans les préparatifs du voyage se passe quasi toute la journée et que moi je n'ai que très peu d'instants; pour cela j'écris si peu; une autre fois j'écrirai de plus. Adieu, chère amie, croyez que j'accepte de bien bon cœur les souhaits que vous avez fait pour ma fête et que je vous rends la pareille de vos sentiments, et en vous embrassant tendrement, je me dis votre très attachée amie.

TOTO.

1. Les généalogistes disent qu'elle était née le 14 décembre 1784; d'après cette lettre, ce serait le 13.

XLVIII

L'Escurial, ce 29 de décembre 1804.

Ma bien chère amie, je vous suis bien obligée des souhaits que vous m'avez fait à l'occasion de mon jour de naissance. Je connais votre cœur et ne peux nullement douter de leur sincérité, et je vous assure que je vous le rends bien, vous étant tendrement attachée et aussi parce que je vois que vous vous souvenez de moi. J'ai été enchantée de ce que vous me dites de Charles; et, sûrement, si l'archiduc lui montre amitié, il a un si bon caractère que votre fils sûrement sera bien. Vous savez, chère amie, l'intérêt que je prends à tout ce qui vous appartient; donc recevez mon sincère compliment, et soyez sûre que je ferai vos parts avec la chère maman; car je sais par expérience quel martyre c'est quand on voudrait faire comprendre combien on est reconnaissant et que la timidité empêche. Ici nous avons un temps affreux, il ne fait que pleuvoir depuis quinze jours et un vent très fort avec des brouillards qu'on ne voit pas à deux pieds loin. Cela rend ce séjour triste, mais déjà dans trois jours nous le laissons, car le 2 on part pour Villa Viciosa où on restera jusque au 5 que nous irons à Aranjuez. Avec le courrier prochain, je vous ferai la description de ce petit voyage. Adieu, ma chère amie, je ne vous écris pas plus longuement, car je vais me confesser et c'est une affaire qu'on ne peut différer; car le confesseur part demain même. Adieu, chère amie, je vous embrasse tendrement et suis pour toujours, votre tendre et fidèle amie.

Toto.

XLIX

Aranjuez, ce 29 de janvier 1805.

Ma bien chère amie, savez-vous que votre lettre m'a été d'une grande consolation, pour ce que vous me dites qu'après avoir fait une fausse couche, en avez eu trois de plus heureuses; car je vous avoue que quand je me retrouverais dans ce cas je craindrais beaucoup. Mais cela est passé et je n'y pense plus; car je dis, Dieu l'a voulu, et ce sera pour le mieux. Je me figure combien de demandes vous aurez fait aux bonnes Dehier; car je leur avais bien chargé de vous dire un million de choses de ma part, vous aimant tendrement; car nos caractères avaient beaucoup de ressemblance. Ce que je voulais vous envoyer que me devait apporter Masseran fils, je ne peux vous l'envoyer pour à présent et jusque on ne me l'envoie de nouveau; car, — écoutez la chose qui est arrivée. On m'envoyait dans une caisse pour dépêcher plus vite par un courrier, des

mousselines et on mit là les bagues; on crut que c'était chose de la Reine et on lui a donné, de manière que je n'ai rien reçu. Lasse de demander à la Duchesse, elle m'écrivit qu'elle me les avait envoyés par tel courrier, et voilà que je trouve qu'on avait fait une confusion; car par le même courrier on dit qu'il était venu une petite caisse à la Reine contenant les mêmes choses, et c'était les miennes. Mais vous comprenez bien qu'il ne convenait nullement de le réclamer; donc, ma chère et moi, disons patience jusque d'ici à deux mois. Depuis que nous sommes ici le temps est affreux, on ne peut se promener et je vous assure que je m'ennuie à périr; car les longues après dîners et soirées depuis deux heures jusqu'à dix je ne sais que me faire seule tout à fait; c'est très amusant, et je dirai toujours que l'oisiveté est la mère de tous les vices; car de ne savoir quoi faire on pense à des sottises, on se familiarise à ne penser que ces sottises; et quand on les pense, du penser à l'exécution il n'y a que très peu. Du moins si vous fussiez avec moi, nous passerions le temps à parler et nous amuser ensemble. Le prince Maseran vous dit mille choses. On dit qu'il ira ambassadeur à Paris; le fils est revenu il y aura un mois, c'est un très bon garçon, fort vif et très bien tourné, il a une jolie figure; mais malgré tout ce qu'on en dit, je connais son mérite, mais ce n'est pas de ces personnes qui me sympathisent. Le duc de San Carlos aussi vous dit mille choses. A présent vous vous amuserez beaucoup avec les bals masqués; si vous voulez nous troquerons, je vous fais Princesse pour tout le carnaval et moi je viens me masquer et danser, mais puis je redeviens Princesse; pas pour être princesse, car si je pouvais je serais particulière, mais pour être ici; car ce pays me plait et les gens sont à mon goût; et, cela je ne le dis pas pour faire un compliment aux Espagnols; mais si je fusse particulière et qu'on me donne à choisir où je voudrais vivre de tous les pays, à l'instant je dirais en Espagne, car ce caractère est à mon goût. J'espère que vous aurez eu de bonnes nouvelles de vos chers enfants; car je m'y intéresse de tout cœur. Adieu, chère amie, je vous embrasse tendrement et me dis jusqu'au tombeau la plus fidèle de vos amies.

TOTO.

L

Aranjuez, ce 14 de février 1805.

Ma bien chère amie, vous me gronderez et vous aurez toute la raison; car deux courriers je n'ai eu le temps de vous écrire. La bonne volonté y était, mais cela a été impossible. Confessez, chère amie, que vous m'avez accusée un peu de négligence; mais ne le croyez pas, car j'ai eu beaucoup à écrire et à faire diverses petites choses pour moi; mais à

présent, avec le plus vif plaisir, je profite du temps que j'ai pour discourir un peu avec vous. Je vous remercie, ma bien chère amie, des jolis petits souliers que vous m'avez envoyés. Nous verrons si vous le devinez; je les ai reçus, le 9 de mars; il faut se rappeler du jour, pour voir si dans un an j'en peux faire usage, selon que vous l'avez prophétisé. A présent vous serez en reposant des amusements du carnaval qui, selon les nouvelles que me donnait la chère Amélie, était très gai. Je me figure combien ils se seront amusés, pour me rappeler combien je m'amusais aussi. Mais voyez un peu ce que c'est que la coutume; à présent déjà je n'ai nul mérite à ne pas danser, ni jouir des bals et de la comédie; car de tous ces amusements je n'ai plus ce goût si prédominant; je les jouirais si je les eusse, mais ne le désire pas, ce qui est un grand pas d'avancé. Ce qui m'amuse encore beaucoup, ce sont des parties de campagne, comme d'aller déjeuner ou goûter en campagne, de faire une promenade avec l'objet de voir une chose quelconque, enfin d'être en société. Tout cela m'amuse; vous verrez que déjà je n'ai plus le goût des plaisirs bruyants. Si je peux, chère amie, par ce courrier vous recevrez le schal de vigogne, s'entend mouchoir, car on ne trouve autre chose. Je ne sais si l'on le trouvera à Madrid, car j'ai déjà grondé que on me fait les commissions avec lenteur. Le temps est assez beau et a été superbe, mais il a fait ces jours passés une terrible chaleur tellement que le soleil on ne pouvait le résister. Adieu, ma bien chère amie, soyez persuadée de ma sincère amitié, et, en vous embrassant mille fois je me dis votre très attachée amie.

TOTO.

LI

Aranjuez, ce 14 d'avril 1805.

Chère et bonne amie, je vous écris dans un grand jour, celui de Pâques, et j'ai fait des vœux pour votre félicité; car vous savez que je vous suis tendrement attachée. Je me figure, chère amie, combien il vous sera sensible de voir que vous êtes la dernière à savoir les choses. A moi il m'arrive tout de même, car jamais je ne sais rien jusque au même moment, mais croyez moi, à force de devoir se taire on s'y accoutume, et ces petites choses ne font rien; car je suis persuadée que vous êtes aimée et estimée dans la famille, du moins si je juge par moi-même. Ici, chère amie, nous avons depuis hier froid et un vent très fort, de manière que je ne puis me promener à pied, et les jours de jeudi et vendredi saint il faisait superbe et nous n'avons pu sortir à cause des offices; ce matin aussi il y a eu grande messe avec une très belle musique. Je me figure que vous aurez passé la semaine sainte à Naples; car on ne parlait

pas encore d'aller à Caserte. Adieu, ma chère amie, portez-vous bien, pensez quelquefois à moi et croyez moi en vous embrassant tendrement, votre très attachée amie.

Toto.

LII

Aranjuez, ce 30 d'avril 1805.

Chère amie, je ne vous écris que deux lignes, même j'allais fermer le paquet; mais puis, j'ai dit : non, il faut écrire une parole à ma chère amie, sans quoi elle croira que je l'ai oubliée, et cela n'est pas; car je vous aime tendrement. J'espère, ma chère amie, que vous vous porterez bien et que avec la bonne saison seront passées les douleurs rhumatiques. Ici nous avons un temps très inconstant; un jour froid, l'autre chaleur, et on désire beaucoup la pluie pour les champs. Adieu, ma chère amie, je vous embrasse mille fois et suis votre très attachée amie.

Toto.

LIII

Aranjuez, ce 15 de mai 1805.

Ma bien chère amie, c'est avec le plus grand plaisir que je viens à répondre à votre chère lettre du 15 du passé. Je suis enchantée, ma chère, que le schal de vigogne vous a plu; j'espère pour l'hiver qui viendra en envoyer à temps un autre carmélite, car je les trouve encore plus jolis que les gris. J'espère que vous vous serez amusé à Persano; je n'y ai jamais été, donc je ne peux dire mon opinion que sur les peintures que j'en ai vu, qui me paraissent fort belles. Aujourd'hui ici, c'est un jour de fête, c'est Saint-Isidore, et tout le monde va à une petite chapelle qu'il y a à une demi-heure d'ici, c'est un objet de réunion. En achevant cette lettre je cours à la toilette, car à 9 heures, nous sortons à pied pour aller voir s'il y a beaucoup de monde. Si vous étiez ici, nous irions ensemble et pour moi cela serait d'un grand plaisir. Adieu, ma chère amie, aimez moi toujours et croyez moi en vous embrassant tendrement, votre très attachée amie.

Toto.

LIV

Aranjuez, ce 29 de mai 1805.

Ma bien chère amie, je viens à répondre à votre chère lettre du 30 du passé qui m'a fait le plus grand plaisir, comme toutes celles qui viennent de votre part; car vous savez que je vous aime sincèrement. Je suis

enchantée que ma chère maman ait recommandé Louis à mon cousin, et soyez sûre, ma chère, qu'à la première occasion je le ferais aussi avec le plus vif plaisir, bien contente si ma recommandation pouvait servir à obliger une personne que j'aime tendrement. Ici nous avons eu plusieurs jours de pluie, qui ont interrompu mes promenades; mais déjà le temps s'est raccommodé, et demain j'espère que nous aurons une belle journée pour les fontaines. Je vous écris aujourd'hui; car demain ce sera impossible, y ayant tant à faire, et je voudrais gager que vous aussi m'écrirez en date du 29, car demain aussi sera un grand jour à Naples. Si vous voyiez ce site, et comme il est agréable pendant ces jours-ci, jusqu'après Saint-Antoine, car il y a beaucoup de monde. Adieu, ma chère amie, aimez moi toujours et croyez moi, en vous embrassant tendrement, votre très chère amie.

TOTO.

LV

Aranjuez, ce 29 de juin 1805.

Ma bien chère amie, au milieu de l'emballage des coffres d'une maison sans ordre, je vous écris ces deux lignes ; car le 1er juillet nous partons pour Madrid, et cette année je laisse ce site avec grand déplaisir, car il n'y a pas eu les chaleurs des autres années. Nous avons eu des pluies et un orage fort long, mais je ne les crains plus. Pendant tout le temps de l'orage j'ai été à la fenêtre en compagnie, sans me rappeler que j'avais eu peur autrefois. Croiriez vous qui me demande toujours de vos nouvelles; c'est le petit Infant Don François [1], il vous a pris en grande grâce. Tous vos amis vous font mille compliments, et moi, en vous embrassant tendrement, me dis votre très attachée amie.

TOTO.

LVI

Madrid, ce 14 de juillet (1805).

Chère amie, vos petits souliers portent bonheur; car vous me l'avez envoyé pour mars, et selon le calcul auparavant de l'année, ils pourront servir comme vous disiez; car les derniers jours de ce mois, j'entrerai dans les trois mois, temps critique; mais je m'ai grand soin, je ne souffre presque rien, seulement un peu de douleurs de reins, et alors je me couche, car je ne voudrais pas faire une autre fausse couche. A vous je l'écris, mais c'est encore un secret; donc silence! selon la promesse que

1. François, duc de Cadix, né le 10 mars 1794, mort le 13 août 1865, marié le 11 juin 1819 à Louise, princesse des Deux-Siciles, dont il eut l'infant François (1822-1902), époux de la reine Isabelle, et le duc de Séville.

nous nous fîmes que vous sauriez tout, mais que vous vous tairiez. Chère amie, je veux vous gâter tout à fait, car vous aurez le petit tableau tout de suite, je pense vous faire ou une sainte famille, ou la mort de Virginie quand Paul la trouve au rivage. Dites moi comme vous le voulez si en touche ou peint, car je veux le faire à votre goût. J'envoie à maman, pour son jour, une petite garniture de cheveux, d'une invention à moi, qui me plait beaucoup, j'espère que elle sera de son goût; un portefeuille brodé par moi, dont le dessin ne sera pas fini, cela c'est le pis, mais c'est qu'à présent je ne peux pas travailler beaucoup. Adieu, chère amie, aimez moi et croyez que jamais vous n'aurez une amie plus fidèle et tendre que celle qui vous embrasse mille fois.

TOTO.

LVII

S. Ildefonso, ce 14 de septembre 1805.

Ma bien chère amie, combien il me tardait de vous écrire deux lignes, après deux courriers que j'avais passés sans vous écrire; vous seriez de mauvaise humeur contre moi; mais, ma chère, vous savez que ce n'est pas pour manque d'amitié, mais parce que j'avais bien souffert, et encore ne suis je pas entièrement bien; car je me sens si faible que à peine je promène un peu, je me fatigue, je suis fort maigrie, et à tout cela se joint une tristesse produite par différents effets. Cette fois-ci j'ai bien plus souffert; cela m'afflige réellement; car ces deux exemples me font croire que ce sera toujours de même et vous voyez que ce n'est pas une idée bien consolante. Si vous m'envoyez des petits souliers, comme le premier s'est vérifié, joignez y un remède pour le second. Je suis sûre que si cela fusse en votre pouvoir, vous l'emploieriez. J'espère que vous vous amuserez à Castellamare, c'est un joli endroit. Je voudrais voler comme un oiseau, vous y faire une visite; combien de choses nous nous dirions. Adieu, ma chère amie, souvenez vous quelquefois de celle qui, en vous embrassant tendrement, se dit de tout son cœur, votre très attachée et fidèle amie.

TOTO.

LVIII

L'Escurial, ce 15 d'octobre 1805.

Ma bien chère amie, je viens à répondre à votre chère lettre du 15 du passé. J'y vois avec bien du plaisir l'intérêt que vous avez pris à ma santé, mais pour cette fois-ci, chère amie, vos prières n'ont pas été exaucées. J'ose me flatter qu'elles le seront une autre fois, et que je me trouve de nouveau dans ce cas, le succès en soit plus heureux; à cet effet je prends la teinture de quinquina tous les matins, et puis je vais promener. Je suis

maigrie, mais du reste assez bien; comme, le courrier passé, à cause de ma fièvre je ne pus vous écrire, à présent, dans celle-ci, je fais mon compliment à la nouvelle Dame de Cour, cela m'a fait très grand plaisir; car je vous aime de tout mon cœur. Encore un compliment pour l'avancement de Charles, et j'écrirai une lettre expressement à Jean pour lui recommander, car je veux aussi contribuer en quelque chose au plaisir d'une personne que je chéris tendrement. Adieu, chère amie, une autre fois j'écrirai plus longuement, étant avec peu de temps et beaucoup à écrire; je vous embrasse tendrement et de tout cœur me dis votre très attachée amie.

TOTO.

LIX

L'Escurial, le 29 de novembre 1805.

Ma bien chère amie, je vous suis extrêmement obligée du tendre intérêt que vous prenez à ma santé. Je connais votre bon cœur et ne peux douter de vos sentiments, mais croyez aussi que je vous paye de même, et que je serais bien heureuse de pouvoir vous avoir près de moi et jouir de votre utile et aimable compagnie. Vous êtes bien courageuse de commencer à aller à cheval, et à vous dire le vrai cela m'a fait rire de voir que vous allez au manège prendre des leçons; pourtant ayez toujours soin, ma chère amie, de ne pas faire une chute, car c'est très mauvais. Pour vos enfants, j'en ai écrit à Charles et Jean; je serais enchantée si mes prières pouvaient leur être utiles, car je voudrais aussi faire quelque chose pour ma bonne amie. Ce petit cadre, vous ne l'aurez pas aussi vite; car j'ai été obligée d'interrompre cet ouvrage pour une grande œuvre à faire bien vite. Ici nous avons un temps affreux, il pleut depuis huit jours tant que on ne peut pas mettre le nez dehors, une humidité, un vent, enfin un très laid temps. Adieu, ma bien chère amie, aimez moi toujours un peu et croyez moi en vous embrassant tendrement votre très attachée tendre amie. TOTO.

Communication de M. LOUIS DELAVAUD.

ÉVÉNEMENTS ARTISTIQUES DE L'ANNÉE 1813[1]

ALLEMAGNE

Grand mouvement national en faveur de l'indépendance. Le mouvement part des Universités et s'appuie sur la philosophie de Kant. Chants patriotiques surtout sur les poésies de Kœrner, de d'Arnot, de Charles-Frédéric Schlegel. Plusieurs de ces poésies, notamment la *Chasse sauvage de Lutzow* par Kœrner sont mises en musique par Weber. Lamothe-Fouqué compose lui-même la musique de ses poésies guerrières.

Charles baron de Lamothe Fouqué, petit-fils d'un lieutenant général de Frédéric II, a déjà combattu la France pendant les Guerres de la Révolution. Il commande un escadron pendant la guerre de la Délivrance (Befreiung's Kriege) et a parmi ses cavaliers le jeune peintre Philippe Veit[2]. Le musicien

1. Pour un bon nombre de faits généraux qui s'étendent à plusieurs années, nous renvoyons à ce qui a été dit dans : *Les Événements historiques de 1812* (*Revue des Études napoléoniennes* de sept. 1912, p. 238 et s.

2. Le rôle de Ph. Veit en 1813 étant un épisode intéressant et peu connu de l'histoire anecdotique de la campagne de 1813, nous le résumons ici d'après la monographie de cet artiste, composée par M. Spahn pour la collection des *Künstler Monographien* publiée sous la direction de Knackfuss (grand in-8° à Bielefeld et Leipzig chez Velhagen et Klasing, 1909).

Ph. Veit, fils du banquier Simon Veit, avait alors perdu son père. Sa mère Dorothée Mendelsohn, fille du philosophe juif Mosès Mendelsohn et tante du musicien Félix Mendelsohn alors âgé de quatre ans, avait épousé en secondes noces le célèbre Frédéric Schlegel qui s'était converti au catholicisme. Né en 1794, Ph. Veit avait déjà du talent, lorsque en 1812, n'ayant que dix-neuf ans, il eut une crise de découragement. Il veut renoncer à la peinture à l'huile, à la grande peinture pour se borner, sans grand goût, à l'aquarelle. Il peignait par ce procédé les enfants de la comtesse Julie Zichy. La comtesse qui avait vingt-trois ans devina à quelle crise menaçante pour l'art était en proie ce jeune artiste qui donnait tant d'espérance. Elle

Gænsbach (élève de l'abbé Vogler), qui sera en 1823 maître de chapelle à la cathédrale Saint-Etienne de Vienne, prend les armes ainsi que le miniaturiste Auguste Grahl.

Beethoven écrit son trio en *mi* bémol op. 70, n° 2 et une cantate sur la bataille de Vittoria.

Vienne continue d'être le centre principal de la musique allemande et attire les artistes des diverses parties de la Germanie. Sans parler de Beethoven qui habite la petite ville de Baden dans les environs, on y voit les pianistes compositeurs Jean-Népomucène Hummel qui est alors considéré comme un rival de Beethoven, et Diabelli. Spohr est nommé chef d'orchestre du théâtre *An der Wien*. Dorothée Schleider, qu'il a épousée en 1806, est une harpiste célèbre. Antoine Wranitzky ou Wraniczy (le cadet) est chef d'orchestre de la musique du prince Lobkovitz et professeur de violon à Vienne. Grande réputation du pianiste compositeur Léopold Kozeluch, parent de l'organiste Jean-Antoine Kozeluch. Célébrité de la chanteuse Mme Harlass.

Georges-Laurent Schneider est directeur de musique à Cobourg. Georges-Abraham Schneider fait partie de la chapelle du roi à Berlin. Winter est à Munich.

Au théâtre de Weimar brille la cantatrice Jugeman de Heigendorf qui, maîtresse du grand-duc, a reçu la terre d'Heigendorf près d'Alstadt avec le nom de cette terre. Son influence sur le grand-duc est telle qu'elle balance parfois celle de Gœthe.

Meyerbeer après l'échec de son *Abimelech* (Stuttgart) et de ses *amours de Thiercelinde* drame avec

lui rendit confiance par ses exhortations et en lui commandant son portrait de grandeur naturelle à l'huile.

Ph. Veit venait de terminer ce portrait lorsque le mouvement national qui s'était manifesté en Allemagne l'entraîna. Sa mère, lorsqu'il lui parla de son projet d'aller combattre pour la délivrance de son pays, fut loin de l'en détourner et son beau-père dépensa une partie de ses économies à lui acheter son équipement.

Au mois d'avril 1813 il s'engageait avec ses amis Körner et Eichendorf. Il était incorporé le 29 avril dans le corps franc de Lutzow. Puis il passa dans l'escadron que commandait Lamothe-Fouqué. Ce jeune artiste mystique fit preuve des aptitudes et des vertus guerrières les plus remarquables. Son chef, Lamothe-Fouqué, ne tarissait pas d'éloge sur « son Philippe ». Pendant les marches il était « lumineux et gai comme le printemps, grave et sensé comme l'automne » et sur le champ de bataille il joignait le sang-froid à l'enthousiasme chevaleresque. Après la bataille de Leipzig où il faillit être tué par un éclat d'obus qui lui enleva son manteau, ses camarades demandèrent pour lui la croix de fer. Le roi de Prusse ne la lui accorda point; mais il fit mieux : il le nomma officier à dix-neuf ans, et lui donna justement le commandement de l'escadron de Lamothe-Fouqué, celui-ci ayant été obligé de l'abandonner à cause de sa santé. Ph. Veit n'oubliait pas pour cela la peinture. Les opérations guerrières ayant été suspendues pour son escadron qui fut cantonné dans la Hesse en attendant l'entrée en France que les alliés se promettaient, il profita de ces loisirs pour concevoir et dessiner l'esquisse d'un grand tableau et ce jeune et brave officier prit pour sujet *Notre-Dame de la Paix*. Il fit aussi à l'occasion de la fête de Noël un dessin sur l'*Adoration des Mages*. Ces deux dessins sont aujourd'hui au musée municipal de Mayence. Il prit ensuite part à la campagne de 1814 et reçut alors la croix de fer.

chœur resté inédit (Vienne) se rend en Italie où il modifiera sa manière dans le sens Rossinien. Le compositeur Riess se rend en Angleterre et devient directeur du concert philharmonique de Londres. Hoffmann qui joint l'étude de la musique à celle du droit et aux travaux littéraires, Hoffmann qui s'est déjà fait connaître comme écrivain par ses fantaisies à la manière de Callot (1811) est alors chef d'orchestre de l'Opéra de Dresde. Il rentrera dans la magistrature en 1815.

Weber prend la direction de l'Opéra de Prague. Tomaschek qui, à la suite du succès de sa cantate de *Léonora* (1808) a renoncé au barreau, jouit d'une grande faveur à Prague où il dirige la musique du comte de Bucquoy.

Naissance de Richard Wagner à Leipzig.

Naissance du pianiste compositeur Stephen Heller.

Mort du peintre Graff à Dresde[1].

Mort à Leipzig du graveur et miniaturiste Wilhelm Arndt qui a gravé les *Adieux de Louis XVI*, les portraits de *Napoléon*, de *Lavoisier* du général *Eblé*.

Naissance des peintres Feodor Dietz, Ittenbach, Meyer von Bremen dit aussi Meyer von Kinder (des enfants), Adolphe Richter (à Thorn), Læmlem, Blaas (à Nauders), K. Müller, Affinger, Joseph Fay, du sculpteur Blæser, de l'architecte Auguste de Siccarsbourg.

Overbeck à Rome fait profession publique de la foi catholique, sous la direction du professeur Ostini depuis cardinal : Cornelus continue à travailler sur *Faust* et les *Niebelungen*. Il fait le tableau à l'huile : *Les Vierges sages et les Vierges folles* (au musée municipal de Düsseldorf). Il exécute aussi *Les Adieux de saint Paul à ses disciples en quittant Ephèse*, dessin à la plume.

Schinckel, *Incendie de Moskou* (sepia), projet de décoration théâtrale. *Vue d'une ville du moyen âge* au bord de l'eau, peinture à l'huile.

Jules Schnorr de Karolsfeld né en 1794) qui dès l'âge de quatorze ans était déjà un dessinateur habile (*Mort d'une amazone*, 1808, *Le Camp de Wallenstein*, 1809) est depuis 1811 à l'académie de Vienne dirigée par Zauner qui a succédé à Függer. Malgré son jeune âge, il fait opposition avec ses camarades Koch et Olivier à l'enseignement routinier de l'école.

Philippe Veit (voir ci-dessus) fait l'esquisse dessinée de la *Vierge de paix* et le dessin de *L'Adoration des mages*.

Bartsch, grave des *Scènes d'animaux* d'après les dessins de Jean Van Meer, Paul Potter, Henri Roos et J. B. Wenix; six pièces 1813-14. Il s'occupera à la fin de l'année de graver la *Victoire des Prussiens à la Katzbach* (gravure éditée en 1814).

Kühn est directeur de la fabrique royale de porcelaine de Meissen (Saxe).

1. Un de ses tableaux les plus connus le représente dans son atelier entouré de sa famille. Ce tableau a passé dans la vente des collections du château de Valencay.

ANGLETERRE

L'Institution Britannique pour le développement des Beaux-Arts, fondée en 1805 en dehors de l'Académie royale sans être précisément en opposition avec elle, organise une exposition des œuvres de Reynolds. James Hall publie son *Essai sur l'origine, l'histoire et les principes de l'Architecture Gothique* qui est une des preuves du retour du goût anglais vers l'art architectural du moyen âge. Cet ouvrage venant d'un protestant ne soulève pas dans le public anglais les mêmes préventions que celui qu'a publié en 1811 le vicaire apostolique des Midlands John Milner sous le titre *Ecclesiastical Architecture.*

La gravure continue à avoir beaucoup de succès et est l'objet d'un commerce florissant, malgré la durée de la guerre; mais au point de vue de l'art, malgré l'habileté de ses artistes, l'école anglaise de gravure n'égale pas les écoles du continent. Son graveur le plus célèbre à cette époque est un Italien, Bartolozzi, qui s'était fixé en Angleterre en 1764, mais qui depuis 1802 était en Portugal où il dirige l'Académie nationale de Lisbonne. C'est surtout dans la gravure en Mezzotinte que se distinguent les graveurs anglais. L'un des plus célèbres Valentin Green meurt à Londres en 1813.

L'quarelliste Fielding est nommé associé de l'Académie royale.

Le pianiste compositeur allemand Riess se rend en Angleterre.

Le compositeur, Henry Rowley Bishop, écrit ses opéras : *Le Renégat; Haroun-al-Raschid; La Tête de bronze; Le Meunier et ses garçons; For England Ever.* Naissance du musicien Wallace. Naissance du statuaire Marshall. Mort de l'architecte James Wyatt.

IMPORTANTE EXPOSITION DE L'ACADÉMIE ROYALE DE LONDRES

Œuvres les plus remarquées à cette exposition : La *Colin Maillard* de Wilkie qui avait aussi envoyé le portrait posthume d'une jeune femme, le sentimental tableau de W. Collins : *La Vente de l'agneau favori*[1]. Joseph Mallord William Turner, *Le Déluge, Gelée du matin* (d'après le poème des Saisons de Thompson), les portraits de Th. Lawrence : *Lieutenant général Graham, Lieutenant général Charles Stewart, Sir Englefield, Marquis Wellesley*[2], *Lady Ellenborough, la Comtesse Grey, Miss Thayer,* et enfin du plus illustre ingénieur

1. Ce tableau fut gravé deux fois et la plus petite par conséquent la moins chère des deux atteignit rapidement une vente de près de quinze mille exemplaires. Collin exposait aussi un portrait et avait envoyé à l'Institution britannique des arts, distincte de l'Académie, les *Attrapeurs d'oiseaux.*

2. Richard Colley, marquis de Wellesley, frère aîné de Wellington.

qu'eut alors l'Angleterre et qui est désigné par ces mots, *James Watt esquire*. Les œuvres de William Owen, qui avait exposé 8 portraits dont *Walter Scott*, *l'évêque de Londres* (Dr Hewley), *le général Doundas*. Les 8 portraits de Sir William Beechey, peintre de portraits de la princesse Charlotte (dont *Sir Perceval*), les 6 portraits de John Jackson (dont l'*Archevêque d'York*, *Lord Normanby* et le peintre *Northcote*; de Henry Bernard Chalon (2 groupes de portraits, 2 portraits). Stothard : *Shakespeare* entouré des personnages de plusieurs de ses pièces. Les deux *Scènes des Niebelungen* et la *Reine Mab* d'Henri Fuseli. Les envois variés de Northcote : *Lion chassant*, *Joseph et ses frères*, deux *portraits* d'homme, deux *portraits* de femmes. Mulready, *Enfants jouant au crockett*. John Martin, *Adam voyant Ève pour la première fois* (scène du Paradis perdu de Milton). Dans la sculpture, Flaxman, modèle en petit de la statue colossale du général *John Moore* pour Glascow; *Délivrez-nous du mal*, bas-relief marbre; *La Résurrection*, marbre. Westmacott: Modèle pour le *Monument de feu le capitaine Kewman; Monument du lieutenant-colonel Williamon*, commandant of the royal-military Asylum. *Les Progrès de la Navigation*, *pour le monument national élevé à Lord Collingwood*, mort en 1810.

A cette exposition, débutèrent Alexandre Nasmyth (*vue d'Écosse*) et Charles Robert Leslie (*Épisode de Macbeth*, acte II, scène I, Macbeth se préparant à assassiner Duncan). Constable a exposé des *Enfants pêchant* et un *Effet du matin;* mais il n'attire pas encore l'attention qu'il mérite. Le vieux Benjamin West a exposé *Moïse et Aaron*, mais sa grande réputation commence à diminuer. Ed. Bird continue la tradition morale d'Hogarth en présentant en une suite de six tableaux l'*Histoire du Braconnier et son compagnon*.

Autres œuvres. — Acres, *portraits*. — Aglio : *Vue de Tivoli*. — Amsley : *Retour de la Fenaison*. — G. Arnold : cinq paysages (une *Tempête*. *Vue de Londres*). — Atkinson : *Bataille de Salamanque*. — Benjamin Barret : *Paysage près d'Arundel*. — James Barret : *Rives de la Tamise*. — Bigg : un *paysage*, un *tableau de genre*. — Brockedon : *Miss Booth dansant Juliette*. — Broche : *Musidora*. — Robert Brown : *Vue de Highgate*. — Burgess : *Fleurs et fruits*. — Burnell : un *portrait d'enfant*; *La Venue du Messie* (inspiré de *l'Hymne à la Nativité* de Milton), *Midi*, *Le Retour le soir*. — Capon : *Vue de Hampstead-Heath*. — John James Chalon : *Scène d'après nature*. — Carse : *La Réprimande*. — Chamferlin : *Vue à Keynstone*. — Clint : *Portraits*. — H. Corbould : *Obadon l'ange de Mort* (Messiade de Klopstock). — Miss Craig : *Fleurs et fruits*. — Cranke : *Fruits*. — Cranmer : *Le Retour de la foire*. — William Daniell : *Le Canal de Bristol*; le *Détroit de la Sonde*, prise de Anjere-point (Java). — Dawe :

portraits. — Devis : *portraits.* — Samuel de Wilde : *M. Mathew*, rôle de Somno dans la pièce *The Sleep Walker*; *M. Jones* dans l'opéra « The Lord of Manor. » — Peter de Wint : *Un paysage* composé; une *Scène sur la Tamise.* — Denis Dighton : *Un chef de Baskirs.* — Dinsdale, trois paysages dont une vue du *lac Katrine.* — Samuel Drummond : sept portraits dont le peintre *Stothard*, — Sir William Elfort [1] (h. e.), *Un jour d'été à Midi.* — Etty : *Guerrier Indien*; *Murmure d'Amour.* — Enseley : La *Madeleine en prière.* — Farington (disciple de Wilson) : *un Cottage*; *un Moulin.* — Alexandre Fraser : *Une basse-cour*; *une Étable.* — Frearson : *Le Christ et la Samaritaine* pour l'église de Wombourn (Staffordshire). — Gabrielli : *Hero et Léandre.* — Geddes, *portraits.* — John Heppersley Green, qui est aussi sculpteur, expose une *Vue du comté de Caernavon.* — Heaply : *Poissons divers.* — Hofloud : *Vaisseau en détresse sur la côte de Sarborough. Vue près de Hamstead-Heath*, à l'approche de la tempête. — Howard : *Cottage Girl*; une autre *Cottage Girl*; *Hébé*; deux *portraits.* — Georges Hughes (1re exposition), *Paysage composé.* — Miss Harriett Jackson (Mrs John Browning, h. e.) : *Clymène mourant*; *Edmond et Hella.* — Francis Joseph : *Portraits* posthumes de *Spencer*, de *Parceval*, quatre autres *portraits.* — John Lane : *Eutychus ressuscité par saint Paul.* — Samuel Lane : quatre *portraits.* — John Laporte : quatre *paysages* à l'aquarelle. — Miss E. Leach : *Fleurs.* — W. Lewis : *Hampstead Heath*; deux *sujets villageois.* (Cottage scène.) — Masquerer : portraits de *Miss Hamilton*, femme de lettres, et de *Mistress Billington*, cantatrice. — Patrick Nasmyth : *Cottage près de Southampton*; *Vue dans la forêt d'Epping.* — James Oliver, cinq portraits. — Thomas Philips : *Lord Maynard*, *Le Prince régent*, *Earl Spencer.* — H. W. Pickersgill : *Miss Booth*, du théâtre de Covent-Garden; *Mr Terry* du théâtre de Haymarket; *Lord Kirkwall*; deux autres *portraits.* — Isaac Pocock : *M. Sinclair*, de Covent Garden. *M. Rae* du théâtre de Drury-Lane [2], le compositeur *Bishop*, deux autres *portraits*; *Sainte Famille*; *Jupiter enfant dans l'île de Crète.* — Sir Powell, h. e. : *Paysage.* — James Ramsay : Portraits de *H. Brougham*, *Mrs Arnold*, *J. Picard.*

Philip. Reignale : portrait du *docteur Hooper*; *Un groupe de Cerfs*; *Paysages avec des Porcs*; *Paysage avec des Moutons*; *Paysage avec des Anes.* — Ramsay Richard Reinagli : *Bétail dans un ruisseau* (*soir*

1. Elfort est indiqué dans le catalogue comme « honorary exhibitor ». Un bon nombre d'amateurs qui ne tiraient pas parti de leur pinceau, tenaient à honneur d'exposer à l'Académie. Nous en citerons un certain nombre que nous dénonçons par l'abréviation h. e.

2. On remarquera le grand nombre de portraits d'acteurs, preuve de la place qu'ils ont dans la société anglaise.

d'été); *Bourgogne*, *garde-chasse du duc de Devonshire à côté de son cheval et de son vieux chien d'arrêt favori*; *Portrait de B. Thornhill esquire*; *Douvres, la jetée du sud avec un brick se préparant à quitter le port.* — Renton : *deux paysages.* — Miss Rhodes, h. e. : *Vue de Liverpool.* — Rigaud : *La petite Glaneuse*; *Le Bon Pasteur*; *La Crucifixion*; *Jeune Lavandière.* — John Arnold Saunders : trois *paysages* dont une *Vue de Londres.* — Henri Sass : quatre *portraits.* — Richard Sass peintre d'aquarelle du Prince régent : *Vue près de Wells*; vue prise dans le *Nord de l'Irlande*; deux vues prises aux *Environs d'Hastings.* — Sharp : *Portraits.* — Sillet : *Oiseaux de proie.* — Singleton : groupe de six personnages; *La Ballade*, etc. — Josiah Slater : Plusieurs portraits dont l'*Amiral Gambier.* — J. W. Slater : groupe de trois Ladies. — Robert Smirke : *Enfance.* — Miss Mary Smirke : *Le Parc de Greenwich*; *Twickenham*; *Un cottage près de Blackbreath.* — Stephanoff : *Portrait.* — Stewardson : groupe de six personnages; six portraits dont *George Canning*, le *marquis de Winchester*, *Lord Paulet.* — Henri Thompson : Deux groupes de *portraits.* — Trosarelli : *Portraits.* — George Turner : *Une Foire de village.* — T. Turner : *Un cottage du Devonishre.* — John Ward : *Intérieur*; *Un cottage.* — Watson : Portrait du capitaine Hope. — Richard Westall : *Solitude*, paysage; *Portrait de Lord Harley.* — Wichelo, peintre de marine et de paysage du Prince régent : *Un cottage* dans la forêt de Windsor; *Scène dans la forêt de Windsor.* — Whitcombe : *Une tempête*; *Vue de Plymouth.* — Alexandre Wilson : *Château de Craigmiller*; *Vue de Subiaco*; *Repos de pèlerin dans le voisinage d'une cité italienne*; *Antique tour romaine à Fondi.* — Whiterington : tableau de genre. — George Wilson : *Réunion dans le grand monde*; *Réunion dans le petit monde*; *Femmes achetant du poisson.*

Vogue persistante de la peinture en miniature. Le célèbre George Engleheart (1750 — 1829) se retire justement en 1813, après avoir fait une grande fortune. Il avait peint 4835 portraits. Son neveu John Dillmann Engleheart hérite d'une partie de son talent et envoie en 1813 huit miniatures. Plusieurs femmes s'adonnent à cet art, Miss Allen, Mistress Green, fille du graveur W. Byrne et épouse du miniaturiste James Green, Miss Briane (8 min.), Miss Kendrick, Miss Maskall dont la sœur expose un portrait à l'huile, les deux sœurs Elisa et Charlotte Thicken. Parmi les hommes, citons : Barrow, W. Burnett, Brighty, Buck, Burch, Coslet, Craig, Edridge J. Goddard (sept portraits dont *Miss Mariott* dans le *rôle d'Elvira* et *M. Fyne du théâtre de Drury-Lane*); Hougeton : *Le peintre Fuessli*, *Madame Fuessli*, *Signor Tramezzan*, l'historien *William Roscoe*; James Green, Haines, Henderson, Hudson (*fleurs*, *miss Montague*); W. Lane Keenan, W. J.

Newton (quatre cadres, dont *Benj. West*); Polack, John Roberts, André Robertson, W. Ross (*Samuel et Elie*, quatre portraits); Sherreff, Satchwell, Wright, Scotney, Singleton, Stump, W. Ticke, W. Thompson. Aux miniaturistes se rattachent les peintres en émail : Henry Bone (*Le Christ portant sa croix* d'après Carlo Dolci); Pierre Bone, Mitchell, Roth.

La peinture de sport a de nombreux représentants qui font les portraits des chevaux, des chiens comme ceux de leurs propriétaires, Henri Bernard Chalon, Barenger, Abraham Coope (un de ses cinq tableaux représente un *Eléphant*), Richard Barrett Davis et William Henry Davis, John N. Sartorius, James Ward qui n'envoie pas moins de huit toiles (portraits de chevaux). Pour Richard Reinagle, voir ci-dessus.

Les peintures d'architecture et de vues d'édifices sont nombreuses et recherchées. — Britton continue à représenter des monuments mégalithiques : *Vue de l'enceinte de Stone Henge*. — John Buckler : *Cathédrales de Winchester, de Bristol, de Peterborough*; *Eglise Saint-Michel à Coventry*. — J. Chessel Buckler : *Porche de l'église de Sainte-Marie à Nottingham*; *Porche de l'église de Boston* (comté de Lincoln). — Thomas Daniell : *Vue du Gange* prise de Pur Patras; *The Eedgah place à Amrooah* (District des Rohillas). Defleury : *Château de Ragland*. — Egan : *Vue de Windsor*. — Rev. Lancaster, h. e. : *Château de Stirling, Pont sur l'Esk*; *Quiens Ferry* (golfe du Forth.) — Thomas Midland : *Vue de Windsor*. — Fred Nash : *Christ Church à Oxford*. — Paul (Sir John Deaw), h. e. : *Château d'Allington*; *Eglise près de Margate*. — William Westall : *Vue de Saint-Paul*; *Lever du soleil sur le château de Bambro*. — Alexander : *Entrée de parc*.

Les architectes qui sont de très habiles aquarellistes exposent beaucoup plus volontiers que leurs confrères du continent et envoient aux salons avec les dessins de leurs projets, un bon nombre de vues. Soane : Dessin du mausolée placé dans la galerie nouvellement construite à Dulwich-Collège pour contenir la collection de peinture lèguée par Sir Francis Bourgeois. — Ch. Barry : Dessin pour une grande salle. — Edward : Plan d'un théâtre. — Gwilt : Dessin de la *Colonne Nelson* à Dublin. — Gandy : *Abbaye de Melrose*; *Villa dans le Lancashire*. — Hakewilt : un *Temple de la Victoire*. — Wyat (Jeffry) : Bibliothèque à Braddy-Slatt (Eearl of Chesterfield); Palais du gouvernement à Québec. — Wyatt (William Levis) : Entrée d'un édifice public; Entrée d'une prison.

Hardwick : une *Maison pénitentiaire*. — Henri Inwod : Une cathédrale grecque. — William Inwood : Un édifice public. — Pugin : Le Hall de l'Academy royale; *Somerset-House*; *La librairie Ackermann*; *Vue de Whitehall*. — H. Seward : *une banque*. — W. Seward : un

établissement de bains. — Browning : *l'Observatoire d'Oxford.*

Sculpteurs peu nombreux : Outre Flaxman et Westmacott (voir plus haut) citons : Bacon : buste du *duc de Kent.* — Barly : *Hercule rendant Alceste à Admète.* — Carew : buste de *Wellington*; buste de femme; *Enlèvement de Proserpine.* — Chantrey : sept bustes — Garrard : des bustes; *Lion terrassant un tigre*; Un relief[1]. — Nollekens : bustes de *Parceval*, de *Lord Cavendish*, du *Duc d'York*, du *marquis de Wellington.* — Theed : Statue de *Mercure.* — Wyatt : (Mathew Cotes) peintre et sculpteur, h. e. : *La Descente de Croix.*

Henning a la spécialité des médaillons en pâte d'émail (La princesse de Galles Charlotte, etc.).

Graveurs en pierre fine. — William Brown : *La Russie foulant au pied le drapeau français.* — Wicksted : *Tête de Cerès.*

Wyon, graveur en médailles, une tête d'Antinoüs.

Graveurs. — Fittler : *Pêcheurs sur la glace* d'après Cuyp. — Heath, graveur d'histoire de Sa Majesté : *Lucien Bonaparte.*

DANEMARK

Le peintre danois Eckersberg se rend à Rome où il exécutera ses plus belles œuvres. Thorwaldsen modèle à Rome les deux caryatides, commandées en 1812 par le gouvernement polonais (voir *Revue des Études Napoléoniennes*, sept. 1912, p. 243), et commence sa *Vénus triomphante* qui ne sera achevée qu'en 1816.

Grande situation à Copenhague du flûtiste compositeur Kühlau, originaire de Hambourg. Il a le titre officiel de compositeur de la Cour.

BELGIQUE

Naissance des peintres de Keyser à Sautvliet (Province d'Anvers) et Baugniet à Bruxelles, du musicien Soubre à Liége. — Mort à Naples du paysagiste Simon Denis né à Anvers en 1655. — Fondation du *conservatoire* de musique de Bruxelles. — Portrait de Navez par lui-même (appartient à M. Norga à Bruxelles).

ESPAGNE

Goya ajoute de nouvelles planches à ses malheurs de la guerre (?). Nombreux tableaux enlevés à l'Espagne par l'invasion française. — Grand talent du guitariste Ferdinand Sor, né à Barcelone. Capitaine dans l'armée du roi Joseph, il se réfugie en France après la bataille de Vittoria.

1. Garrard qui est également peintre a exposé aussi un portrait de M. Hutton sur un fond de paysage (Vue de Houghton Hall).

ÉTATS-UNIS

Morse, le futur inventeur du télégraphe qui porte son nom, est alors peintre, comme l'avait été Robert Fulton. Elève du classique Benjamin West, il peint un *Hercule mourant.* — Naissance du peintre Healy. — Mort aux États-Unis où il est établi depuis longtemps du naturaliste et dessinateur écossais Alexandre Wilson, auteur de l'*American Ornithologie.* Le premier volume de ce magnifique ouvrage parut en 1808. A la mort de l'auteur, sept volumes avaient été publiés. La publication fut continuée par G. Ord (t. VIII et IX, 1814). Le prince Charles Bonaparte (1825-1833) devait y ajouter un supplément de quatre volumes.

FRANCE

Le salon de 1812 (voir *Revue des Études Napoléoniennes* de l'année dernière) ouvert seulement le 1er novembre 1812 se prolonge jusqu'au 13 février 1813.

Le *Spasimo* et la *Vierge au Poisson* de Raphaël, enlevées à l'Espagne, entrent au Louvre.

Roland : Statue de *Tronchet* (Versailles). — Ramey : *Napoléon en costume impérial* (Louvre). — Portrait d'*Hippolyte Carnot*, élève à l'Institution polytechnique, de *Sadi Carnot*, élève à l'École polytechnique, de *Sophie Dupont*, épouse de Lazare Carnot, tous les trois par Bailly.

Remarquable concours pour le prix de Rome (Peinture) sur le sujet de la *Mort de Jacob*. Premier prix : Forestier, né à Saint-Domingue. Picot et Éd. Vinchon obtiennent chacun un deuxième prix. L'Académie des Beaux-Arts demande une pension pour Picot. Le ministre regrettant de ne pouvoir doubler le prix de Rome, accorde une pension de 3 000 francs.

Prix de Rome en sculpture, sujet : *Ulysse et Néoptolème* (Pyrrhus) *enlevant à Philoctète les flèches d'Hercules*. Prix, James Pradier. Deuxième prix, P. F. Flatters, Louis-Messidor Lebon-Petitot[1]. Architecture : un hôtel de ville, premier prix, Caristie. — Deuxième prix, Fedel, Landon. — Gravures en médailles et en pierre fine. *Thésée relève la pierre sous laquelle son père avait caché ses armes.* Le concours fut jugé très remarquable, comme l'indique le nombre exceptionnel des récompenses décernées : Premier prix, Henri Brandt. — Deuxième prix, Augustin Caunois, Joseph-Silvestre Brun. — Troisième prix, Antoine Desbœufs, Capucci.

Panseron, après avoir obtenu six prix divers au conservatoire, obtient

1. La date de sa naissance, 1794, explique ces prénoms singuliers. Archiv. de l'art français V, p. 314-15. Flatters était né à Crevelt (départ. de la Roer), Pradier à Genève, chef-lieu du département du mont Blanc.

à dix-huit ans le grand prix de composition musicale sur le sujet d'*Herminie*.

Horace Vernet : *Le comte Molé en costume de grand juge*. — Gros : Grand dessin sur l'*incendie de Moscou*. — Ingres peint pour la reine de Naples Caroline Murat, *les Fiançailles de Raphaël*[1], et fait le portrait de la reine de Naples. — David : Portrait de *Mme David*, femme de l'artiste.

Louis Boilly, *Mme Chenard*, mère de l'acteur, dans une grisaille trompe-l'œil; *Denizart fils*; *Sadi Carnot*, élève à l'école polytechnique à l'âge de dix-sept ans; *Hippolyte Carnot*; *Sophie Dupont*, femme de Lazare Carnot. Boilly avait déjà peint en 1798 le portrait de *Claude Carnot de Feullins*, brigadier du génie. — Marie Simon Boilly, fils du peintre, est nommé lieutenant au 4e régiment d'artillerie à pied. Il sera retraité en 1853 comme colonel directeur de l'artillerie au Havre. — Le 30 décembre 1912 a été donnée au Cirque Olympique la première représentation de *La Famille d'Armincourt ou les Voleurs*, tableau de Boilly mis en action, pantomime en deux actes, par MM. Franconi jeune et Camel, musique arrangée par M. Lintra. Il s'agit des scènes de voleurs qui avaient été exposées au salon de 1804[2].

Dessins d'Ingres : Portrait d'*Édouard Gatteaux*, graveur en médailles, alors pensionnaire à l'Académie de France à Rome. — Cassas publie ses « grandes vues pittoresques des principaux sites de la Grèce, de la Sicile et des sept collines de Rome. Il a formé une collection en relief (terre cuite et liège) de monuments antiques; cette collection achetée par Napoléon est aujourd'hui à l'École des Beaux-Arts.

Debucourt, huit planches à l'aquatinte sur diverses espèces de voitures russes, d'après Demartrait. Dans le même procédé : *Scène de voleurs par un temps de neige*, *Séparation par une nuit d'hiver*, *Clair de lune au bord de la mer*, *Éruption du Vésuve la nuit*, *L'Hermitage de Montmorency* (au bas les profils de *J.-J. Rousseau* et de *Grétry*) gravé à l'occasion de la mort de Grétry. Deux études d'après Rembrandt, eaux-fortes.

Premiers essais de Nicéphore Niepce sur la fixation des images dans la chambre obscure.

Mort du peintre Lacour, professeur de l'Académie de Bordeaux, du dessinateur et graveur Duplessis Berteaux, du dessinateur et graveur Janinet qui comme Duplessis-Berteaux a aussi gravé (au bistre) des scènes de la révolution, du peintre P. Bidault frère aîné et maître de J.-Joseph Bidault, du peintre graveur Houel qui a publié un voyage en Sicile (264 planches).

1. Ce tableau que Ingres considérait comme un de ses meilleurs est perdu; mais Ingres en avait fait un dessin à la mine de plomb rehaussé de blanc signé Ingres, nov. 1812. Le portrait de Caroline est également perdu.
2. Voy. P. Marmottan. Louis Boilly, chap. IV et VI.

Mort des sculpteurs Chinard, Chardigny, François Lucas, fils du sculpteur Pierre Lucas, de l'architecte Alexandre-Théodore Brongniart.

Naissance des peintres Compte Calix (Lyon); Brida (Toulouse); Charles Jacques, Matout, Hostein fils, Jollivet, Boissard de Boisdeniers; des sculpteurs L. Rochet, Gruyère; du lithographe Lasalle, du ciseleur Eugène Gonon.

Le général Lejeune, gravement blessé à Hanau, 31 octobre 1813, ne se trouvant pas suffisamment récompensé de son zèle et de ses sacrifices, se livre complètement dès lors à son goût pour la peinture et n'interrompra ses travaux artistiques que pour défendre la France en 1814.

M. Joly garde des estampes de la Bibliothèque impériale, acquiert de M. Doorten de Breda en 1813 un recueil de Lithographies exécutées déjà en Allemagne.

Mme de Valory, filleule de Greuze, publie un acte intitulé *Greuze ou l'accordée de village*.

Le peintre Antoine-Nicolas Noël perd le bras gauche à la bataille de Bautzen. Le jeune architecte Auguste Ricard dit de Montferrand, futur constructeur de l'église Saint-Isaac à Pétersbourg, combat aussi en Allemagne, dans les gardes d'honneur.

De 1811 à 1813, l'architecte Mauduit voyage dans l'Empire Ottoman et en Grèce. Il recueille ainsi les matériaux de son principal ouvrage, *Découvertes dans la Troade*, publié de 1840 à 1846 in-4°.

Ventes des collections de tableau : Bellandel, rue Montesquieu, n° 2 (le *Sacrifice d'Abraham* par Rembrandt), Pérignon, Godefroy[1].

Le public s'empresse aux *panoramas d'Amsterdam*, *Boulogne*, *Naples* et *Anvers*.

Grande activité des fabriques lyonnaises qui poursuivent la fabrication des tentures commandées pour Versailles et les Tuileries. Les maisons La Costat et Cie et Sariziat reçoivent la commande de tentures pour le cabinet de repos que Napoléon voulait se préparer à Versailles; les tentures ont servi plus tard à couvrir des meubles placés à Fontainebleau ou même à Versailles. Séguin fait pour Versailles des tentures qui sous le second Empire servirent à décorer le Salon des Fleurs à Fontainebleau. Tenture pour le salon des exercices du roi de Rome aux Tuileries par Chuard. Les frères Grand tissent pour le salon que Marie-Louise doit avoir à Versailles, une étoffe à 230 francs le mètre. Cette étoffe n'ayant été livrée qu'en 1814, le brodeur Picot fut chargé de la modifier pour en accommoder les emblèmes avec le nouveau gouvernement. Plusieurs des belles tentures de l'Empire ont reçu des modifications analogues. Les frères Grand font aussi la tenture destinée à la chambre à coucher de l'Empereur à Versailles.

1. Ch. Simond, *Paris, de 1800 à 1900*.

Desprez est le plus remarquable artiste pour les lamées sur verre, genre alors fort en faveur.

Grande activité à la manufacture de Sèvres : La grande coupe d'Alexandre-Evariste Fragonard, la Pendule de Percier, le surtout de table dit *Olympique* où Napoléon est représenté sur un char de triomphe à quatre chevaux, le Candélabre dit de l'Impératrice (2 m. 35 de hauteur), le Surtout Égyptien (temple égyptien avec obélisques, colonnes, pylônes, sphinx).

A la mort d'Alexandre-Théodore Brongniart, Éloi Labarre est chargé de continuer la construction de la Bourse de Paris. Achèvement du pont d'Iéna, du quai de la Cité et du quai Catinat, depuis quai de l'Archevêché. Commencement de la construction de la Halle aux vins, achevée en 1819. Démolition de l'abbaye Saint-Victor et de la fontaine de la Samaritaine. Les diverses Académies des Beaux-Arts de l'Empire français sont consultées sur le projet de Napoléon, d'élever un monument sur le Mont-Cenis. La grille en fer de l'entrée de l'archevêché de Paris est posée; les deux pavillons des ailes sont terminés.

Mort de Grétry (24 septembre). Vente des objets qui lui ont appartenu (19, 21 et 22 octobre); grande affluence d'acquéreurs. Le vieux Monsigny succède à Grétry à l'Institut. — Mort de la célèbre chanteuse Mme Barilli (24 octobre). Dès lors, la troupe italienne qui depuis 1808 alternait ses représentations avec la Comédie-Française sur le Théâtre de l'Odéon cesse de jouer.

Opéra[1] : 5 février, le *Laboureur chinois*, opéra en 1 acte, potpourri musical fait avec la musique d'Haydn, Mozart, etc. par Morel (succès de la coiffure chinoise de Mme Albert). — 1er avril, retraite de Mme Maillard. — 6 avril, *Les Abencèrages*, 3 actes, paroles de Jouy, musique de Chérubini. — 5 octobre, Début du chanteur Levasseur dans *La Caravane* de Grétry, de la danseuse Mlle Gosselin cadette dans *Jérusalem délivrée*. — *Nina ou la folle par amour*, ballet en 2 actes de Milon; musique de l'Opéra de Dalayrac adaptée et complétée par Persuis.

Opéra-Comique : Retraite d'Ellevion (20 mars). Il s'occupera dorénavant d'agriculture et deviendra conseiller général du département du Rhône. — 24 mars, le *Prince troubadour*, un acte, paroles de Duval, musique de Méhul. — 29 juin, *le Nouveau Seigneur du Village*, 1 acte, paroles de Creuzé de Lesser et Favières, musique de Boieldieu. Auber débute sans succès par le *Séjour militaire*, 1 acte. Mme Gail, femme de l'helléniste, née Sophie Garre, fait représenter *Les Deux Jaloux*. — Le Vaudeville représente, le 26 août, *Les Escamotages*, parodie des Abencèrages, 1 acte de Simon. — L'Opéra Italien ou Opera Buffa qui cessera ses représentations

1. Sur tous les faits relatifs aux théâtres de Paris, voir Ch. Simond, *op. cit.*

après la mort de Mme Barille, donne le 16 juin *Gli Orazzi e Curiazzi* de Cimarosa.

La grande faveur dont la musique italienne jouit en France est manifestée par ce fait que le *Théâtre de l'Impératrice* joue exclusivement de la musique italienne et par le nombre de représentations que cette troupe donne aux Tuileries, à Saint-Cloud où à l'Élysée. Voici cette liste d'après l'ouvrage de M. L.-H. Lecomte sur *Napoléon et le monde théâtral* :

Aux Tuileries. 7 janvier : *I Bacchanti*, opéra en un acte mêlé de danse, de Rossi, musique de Paer; le 8 février, *Adelina*, de Generali; le 11 février, *Un avertimento*, de Gelosi. — 25 février, Le premier acte de *Gianina e Bernadone*. — 24 mars, *Le Nozze di Donina*.

A l'Élysée. — 1er avril, 1er acte de *Cantatrice Villane*. — 8 avril, deuxième acte du même opéra.

A Saint-Cloud. — 22 avril, *Il Pazzo per la Musica*. — 29 avril, 1er acte de *Don Govianni*, de Mozart. — 6 mai, 1er acte de *Il Matrimonio secreto* de Cimarosa. — 13 mai, 2e acte de *Don Giovanni*. — 20 mai, 2e acte du *Matrimonio secreto*. — 15 août, 2e acte de *Didone abandonata*. — 19 septembre, 1er acte de *Romeo e Giuletta*, de Zingarelli. — 30 septembre, *La Donna di genio volubile* (la femme capricieuse), un acte de Porto Gallo. — 28 octobre, la *Serva Padrona* de Pergolèse.

Grande réputation du harpiste Bochsa (de Montmédy) qui s'est fait connaître aussi comme compositeur (oratorio du *Déluge*). — Le savant botaniste Castel, inspecteur général de l'Université, ne se contente pas d'être en même temps un poète de talent (poème des *Plantes*), il est aussi musicien et compose en 1813 l'opéra-comique du *Prince de Catane*.

HOLLANDE

Naissance du peintre Verveer.

ITALIE

Longhi (Giuseppe) grave *Galatée*, d'après Francesco Albano et *Eugène de Beauharnais*, d'après Gérard. Caravaglia grave *Hérodiade*, d'après Luini.

Mort du peintre vénitien Alessandro Longhi. Mort à Naples du paysagiste belge, Simon Denis. Naissance à Lanciano du peintre d'animaux Joseph Palizzi.

Pour les travaux d'Ingres, alors établi à Rome, voir France.

A *Rome*, active continuation des travaux pour mettre au jour les monuments antiques. Au Forum de Trajan les bases des colonnes de la basilique ulpienne sont mises au jour. Au *Forum vetus* la colonne de Phocas est dégagée aux frais de la duchesse de Devonshire. Déblaie-

ment des Thermes de Titus. Projet d'exhumation des Palais d'Auguste, de Tibère, de Domitien, de Septime-Sevère. Projet de restauration du Panthéon. Tous ces projets sont arrêtés par l'invasion de Murat (janvier 1814). — Grand projet de restauration de Saint-Pierre : on détruira la partie la plus récemment construite, l'œuvre de Maderna pour réaliser l'œuvre de Bramante et de Michel-Ange qui a été défigurée. Construction du grand cimetière de Rome, le Campo Verano, derrière la basilique San Lorenzo : il coûte 400 000 livres. Achèvement des magnifiques jardins et terrasses du Monte Pincio sous la direction de l'architecte Valadier. Achèvement de la jolie Promenade tracée à Tivoli par les Cascades. Admirable projet de Prony pour l'assainissement d'ensemble des Marais-Pontins. Ce projet qui n'eut qu'un médiocre commencement d'exécution avait cependant « rendu à la culture et à la vie » un quart de ces terrains pestilentiels[1].

Les travaux de transformation du Palais du Quirinal qui attend toujours la visite de l'Empereur, sont très avancés, comme le constate une lettre de Berthault envoyé à Rome comme inspecteur des travaux de la ville. Un vitrage protège enfin les loges de Raphaël au Vatican.

Appiani frappé de paralysie (avril) doit interrompre ses peintures du Palais de Milan.

Florence. — La princesse Élisa Bonaparte, commande sa statue en *Polymnie* à Canova et fait peindre par Benvenuti la *Princesse Élisa au milieu de sa cour*, tableau aujourd'hui à Versailles. Paganini quitte Florence. F. Robert est à Florence et y prend des vues des Villas de la Couronne destinées à être reproduites sur des porcelaines de Sèvres. Mort à Carrare du peintre Desmarais, il est remplacé dans l'administration des Marbreries par le peintre Joseph Franque. — X. Fabre peint le portrait d'Hugo Foscolo[2]. Le comte Léopold Cicognara, président de l'Académie des Beaux-Arts de Venise depuis 1805, est nommé correspondant de l'Institut de France à la place de Tagliafichi mort à Gênes.

Le principal événement artistique de l'Italie est la représentation de l'opéra de Rossini, *Tancrède*, à la Fenice de Venise, bientôt suivie de celle de l'*Italienne à Alger* au théâtre San Benedetto de la même ville. Rossini avait fait représenter également à Venise pendant le Carnaval, *Il Figlio per Azzardo*.

Quoique Rossini efface dès lors ses contemporains et les entraîne sur sa trace, l'Italie compte encore en dehors de lui un bon nombre de compositeurs de talent et brille surtout par ceux qui ont été se fixer à l'étranger où l'Italie est encore regardée, plus que l'Allemagne, comme la patrie privilégiée de la musique. Spontini et Chérubini, Paer ont une haute situation à Paris.

1. L. Madelin, *La Rome de Napoléon.*
2. Voir Paul Marmottan, *op. cit.*

Salieri est depuis 1775 directeur de la musique (Kapell-Meister) de la cour impériale de Vienne. Morlacchi est directeur de la chapelle du roi de Saxe à Dresde et aura bientôt à défendre sa personne et l'œuvre qu'il dirige contre les Russes envahisseurs de la ville. Zingarelli quitte Paris pour aller diriger à Naples qui est gouvernée par un prince français le Collège Royal de musique de Saint-Sébastien. Vincenzo Federici qui a fait représenter à Paris en 1812 la *Locandiera Scoltria* (l'adroite Hôtelière) revient à Milan où règne encore le prince Eugène et y occupe la place de professeur de contrepoint au Conservatoire. — Simon Mayer ou Meyer fait représenter à Milan *Tamerlano*. Generali donne à Venise la farce d'*Isabella*, puis va à Naples où il fait représenter *Eginardo et Lisbetta*, et enfin à Milan où l'on joue son opéra de l'*Amore vince lo Sdegno* avec addition de nouveaux morceaux. — Niccolini compose à cette date la *Casa del Astrologo*. Vaccaj fait exécuter à Naples la cantate *d'Andromeda*. Joseph Farinelli est alors à Turin, chef-lieu du département français du Pô.

Grande vogue de la musique italienne à Paris et principalement à la cour de Napoléon.

RUSSIE

La guerre de 1812 a fait naître un grand nombre de chants qui ont alors une vogue extraordinaire : le *Tzar blanc*, le *Sire orthodoxe*, *Bonaparte*, *Au delà des monts et des vallées*. *Qu'est-ce qui peut être plus agréable à un soldat que la bataille?* Ce mouvement contribue à la constitution d'un opéra national. Grand succès, dû surtout au sujet, de l'opéra *Le Paysan*, faveur extraordinaire qui accueille l'oratorio de Degtiarew sur l'affranchissement de Moscou de la domination polonaise par Minine et Pojarski (1612). La mort (1813) l'empêche d'achever l'oratorio parallèle qu'il avait entrepris sur la fuite de Napoléon.

Nombreux chanteurs de talent de nationalité russe tels que Zlow, Samoïlow, Klimowski, Mmes Nymphodore Semenov, Vorobiew, Mlle Ivanow[1], etc. Naissance du musicien Antoine-François Dargomyrski. Mort de l'architecte français Thomon.

SUÈDE

Mme Fodor, qui a dû quitter la Russie, chante alors à Stockholm.

1. Voir Albert Soubies, *Histoire de la musique en Russie*, p. 72 et suiv.

SUISSE

Mort du peintre émailleur genevois François Soiron. *Les Charbonniers*, tableau de V. A. Tœppfer.

Naissance à Bâle du graveur Frédéric Müller.

JAPON

Hokugu (Chotei[1]) publie à Yeddo un guide illustré, accompagné de poèmes comiques. — Mort du peintre Watanobé Nangakou. — Sinseki publie à Osaka un album d'oiseaux et de fleurs.

1. Remarquer les noms divers simultanés ou successifs qu'ont portés plusieurs artistes japonais.

ROGER PEYRE.

LE GRAND ORIENT DE FRANCE ET LE SECOND EMPIRE EN 1852

Les sociétés secrètes (franc-maçonnerie, compagnonnages, charbonnerie, etc.), qui avaient pris un développement considérable en France sous Louis-Philippe, furent l'objet d'une surveillance étroite de la part de la police impériale après le coup d'état du 2 décembre. La correspondance[1] que nous publions nous démontre que seules les loges maçonniques, relevant de l'obédience du Grand Orient de France, furent l'objet d'une certaine tolérance de la part du nouveau gouvernement et que, dès 1852, des relations officielles existèrent entre le Président du conseil de l'ordre du Grand Orient de France, d'une part, le ministre de l'Intérieur, d'autre part.

François Vermale.

29 juin 1852.

Monsieur le Ministre,

Un rapport du commissaire central de police m'apprend que les membres de la loge maçonnique de Rennes, parmi lesquels on compte quelques hommes d'opinion avancée, se sont réunis dans un banquet annuel de la Saint-Jean, le 27 de ce mois, à cinq heures et demie du soir, dans le local habituel. Ils étaient au nombre de quarante-huit. La réunion s'est prolongée jusqu'à trois heures du matin. Les murs de la salle étaient couverts d'emblèmes et d'inscriptions parmi lesquelles figuraient les mots : Liberté-Égalité-Fraternité.

Quand des discours étaient prononcés, les convives fesaient sortir les personnes qui les servaient et un franc-maçon se mettait en faction à la porte.

1. Arch. nat., S. F 3/3.

J'ai l'honneur de porter ces faits à votre connaissance conformément aux prescriptions de votre circulaire du 25 mai dernier.

Le Préfet...

8 juillet 1852.

Monsieur le Préfet,

Par lettre du 29 juin dernier vous avez porté à ma connaissance des faits qui se sont passés le jour de la Saint-Jean dans un banquet annuel où se trouvaient réunis au nombre de quarante-huit les membres de la loge maçonnique de *Rennes*.

Je vous invite à me faire connaître sans délai si la loge en question relève du Grand Orient. Dans le cas contraire vous voudrez bien prendre sur le champ un arrêté pour en prescrire la fermeture.

27 juillet 1852.

Monsieur le Préfet,

En réponse à ma dépêche du 8 du présent mois relative à la loge maçonnique de *Rennes* où des désordres ont été commis le 27 du mois dernier, vous m'informez à la date du 15, que *la loge, dont il s'agit, relève du Grand Orient.*

Vous estimez qu'en raison du laps de temps qui s'est écoulé depuis l'époque où les désordres ont eu lieu, il convient de laisser les choses dans l'état. Mais, vous m'annoncez l'intention de faire fermer immédiatement la loge, par mesure de sûreté publique, si de semblables faits venaient à se renouveler.

En ce qui touche ce dernier point, je ne puis que vous inviter à vous référer à ma circulaire du 25 mai dernier sur les loges maçonniques. Le dernier paragraphe de cette circulaire porte que, lorsque vous penserez qu'il y a lieu de prendre des mesures à l'égard d'une loge maçonnique, vous aurez préalablement à m'en référer. *Je signalerai les faits qui se seront passés au chef de l'ordre et dans le cas seulement où les mesures qu'il prescrirait seraient insuffisantes, l'autorité aurait à intervenir.*

Je n'ai rien à ajouter à ce que ces prescriptions renferment.

Il est bien entendu d'ailleurs que vous resterez juge, sous votre responsabilité, des cas ou la sûreté publique exigerait la fermeture à titre provisoire d'une des loges maçonniques existant dans votre département, sauf à m'en référer immédiatement.

BULLETIN HISTORIQUE

PUBLICATIONS ANGLAISES

Les Anglais se sont toujours vivement intéressés aux études napoléoniennes; la lutte contre Napoléon est un des moments décisifs de leur histoire; de son triomphe, l'Angleterre sortira plus grande et plus forte que jamais et c'est là l'origine de l'hégémonie qu'elle exerça au cours du siècle suivant. Mais ils ne considèrent pas cette période seulement du point de vue strictement anglais, ils ont voué un véritable culte à leur terrible adversaire et nulle part Napoléon n'a de plus fervents admirateurs. La contribution qu'ils ont apportée à son histoire est d'une exceptionnelle importance, et jamais leur travail n'a été plus actif que dans ces dernières années; publications de textes, de correspondances privées surtout, biographie des personnages de l'époque, des plus insignifiants comme des plus grands; études militaires, vastes ouvrages d'ensemble se sont succédés rapidement. Il ne peut être question d'analyser ici toute cette immense production; nous voulons surtout signaler deux œuvres que mettent hors de pair tant la nouveauté de certains détails que leur portée générale, celles de M. Rose et de M. Fisher.

La *Vie de Napoléon Ier*, de J. H. Rose [1], est une œuvre considérable qui a obtenu un légitime succès. Elle a sur beaucoup d'œuvres similaires la supériorité de la concision; en deux volumes bourrés de faits, M. Rose a su traiter à fond son sujet et en dit beaucoup plus que bien des écrivains prolixes. Si son œuvre est condensée, elle n'est pas opaque; d'une excellente tenue littéraire, elle est claire, vivante, et, sans faire aucune concession aux méthodes trop littéraires, il a su composer un livre qui se lit avec le plus vif agrément.

La documentation est tout à fait remarquable: non seulement M. Rose

1. *The Life of Napoleon I*, including new materials from the British official records, by John Holland Rose, London, G. Bell and sons, in-8, 2 vol., 4e édit., 1910.

connaît à fond l'immense littérature napoléonienne; non seulement il a étudié tous les documents imprimés, mais il y a ajouté le dépouillement méthodique des archives anglaises, dont personne n'avait sérieusement utilisé les richesses; nul ne connaît comme lui les documents du *Record Office* concernant la période impériale, et il a pu grâce à eux éclairer d'un jour nouveau plusieurs points capitaux de l'histoire diplomatique. Son labeur est immense, et il n'en accable point ses lecteurs; il n'a pas cédé à la tentation de surcharger les chapitres où il apportait une contribution nouvelle, il a réservé à des revues spéciales l'exposé détaillé et documentaire des points les plus importants; ultérieurement réunis en un volume d'*Etudes Napoléoniennes*[1], ces articles sont indispensables à connaître pour tous les historiens spécialistes de cette époque.

Comme elles forment un véritable appendice à la *Vie de Napoléon*, nous joindrons l'examen de ces études particulières à celui de l'œuvre générale.

La *Vie de Napoléon* tient à la fois plus et moins que son titre n'annonce; c'est, plutôt qu'une véritable biographie, une histoire militaire et diplomatique de Napoléon. M. Rose laisse délibérément de côté tout ce qui concerne la vie privée de son héros et le considère exclusivement comme un être politique; il nous épargne ainsi les mille et une anecdotes qui eussent inutilement alourdi son œuvre, mais nous y perdons beaucoup : l'homme disparaît. Celui qui n'aurait lu que ce livre aurait une idée bien vague de ce que fut Napoléon; tout son entourage disparaît également, nous ne voyons guère sa famille, encore moins ses lieutenants et ses ministres[2]. Dans la politique même, il sacrifie presque entièrement le gouvernement intérieur : un récit exact, mais assez faible, du 18 brumaire, quatre chapitres sur les nouvelles institutions de la France, le consulat à vie, le complot royaliste et l'aube de l'Empire, c'est tout.

L'œuvre prodigieuse de reconstruction qui fait la gloire du Consulat est exposée très rapidement, cela peut suffire à la rigueur. Mais, dans la suite de son ouvrage, M. Rose perd complètement de vue ce côté du sujet, il se contente de raconter les principaux complots et d'analyser la constitution impériale; nous sommes passablement étonnés de n'y rien trouver sur le despotisme, la police, l'asservissement de la presse, l'Université impériale, sur la manière dont Napoléon gouvernait la France, sur ses grandes entreprises économiques. Si l'auteur voulait se borner aux guerres et aux négociations, il eût mieux fait de se placer résolument à

1. *Napoleonic Studies*, by J. Holland Rose, second edition, revised. London, G. Bell and sons, 1906, in-8.

2. Les jugements qu'il porte sur eux en passant ne sont pas toujours très sûrs; s'il a raison de rendre justice aux qualités de Joseph Bonaparte (I, 377), n'est-ce pas un peu hasardé de dire que Talleyrand « aimait la France d'un amour profond et fervent » (I, 165)?

ce point de vue, il eût évité de rendre son œuvre quelque peu disparate et mal équilibrée. Il est inutile d'insister sur ces défauts, peut-être inévitables, d'une aussi grande entreprise, nous l'acceptons bien volontiers telle qu'elle est et préférons signaler quelques-uns des points les plus importants parmi ceux qu'elle éclaire d'un jour nouveau.

Le récit des opérations militaires tient naturellement une très grande place dans l'ouvrage de M. Rose. C'est là peut-être que ressortent le mieux ses qualités; les grandes batailles sont racontées avec sobriété, précision, animation; des plans très clairs achèvent d'en rendre l'intelligence facile. On les a toutes étudiées, on en a si bien retourné dans tous les sens les moindres épisodes, qu'il ne peut naturellement apporter grand'chose de neuf; à part quelques points de détail [1], il n'a renouvelé que deux questions, dont l'une il est vrai d'importance capitale: le dénouement de Waterloo. La première concerne la fin de la bataille d'Austerlitz; on connaît le célèbre épisode : des milliers de soldats russes fuyant sur les lacs gelés, les boulets français brisant la glace et les fuyards engloutis. Grâce aux renseignements fournis par M. Fournier, M. Rose a pu prouver [2] que c'était une légende forgée par Napoléon, adoptée ensuite par le Tzar pour expliquer sa fuite précipitée; dans les lacs, vidés quelques jours après sur l'ordre même de Napoléon, on ne trouva qu'une trentaine de canons, cent cinquante cadavres de chevaux, et seulement *trois ou quatre* corps humains. Quant à Waterloo, M. Rose, tant dans son tome II que dans l'étude plus détaillée sur la *Coopération prussienne à Waterloo* [3], a prouvé :

1° Que Wellington voulait attendre pour commencer la campagne la venue des Russes et des Autrichiens sur la frontière de l'Est, que ses plans furent bouleversés par l'offensive de Napoléon;

2° Que les Prussiens ne se décidèrent, et de mauvais gré, à envoyer leurs troupes en Belgique que sur les instances de Hudson Lowe;

3° Que l'arrivée de Blücher sur le champ de bataille fut moins décisive qu'on ne le dit généralement. Gneisenau était hostile à la marche sur Waterloo; sans prévenir Wellington, qui les attendait vers midi, l'état-major prussien retarda de plusieurs heures la marche de ses troupes. L'attaque de Bülow sur Planchenoît immobilisa sept bataillons de la garde; c'est le plus important secours que Wellington reçut de la venue des Prussiens, mais le sort de la bataille fut décidé par l'échec de l'attaque

1. M. Rose prouve, par une lettre du secrétaire de Djezzar pacha, que les prisonniers turcs massacrés à Jaffa étaient les mêmes soldats qui avaient été pris à El-Arish et relâchés après serment de ne plus combattre les Français. Ils avaient violé leur engagement, l'exécution peut donc se justifier au point de vue militaire (I, 204).

2. *Napoleonic Studies*, Appendice VII.

3. *Napoleonic Studies*, XI.]

finale contre les lignes anglaises ; et la débâcle fut provoquée surtout par la charge Vivian et Vandeleur.

La contribution fournie à l'histoire diplomatique est capitale, et on la doit à l'utilisation des archives du *Record Office*. Après avoir vivement critiqué la façon dont furent conclus les Préliminaires de Londres et dénoncé, avec une sévérité qui semble excessive, la faiblesse et l'incapacité du ministère Addington, il fait un attachant récit de la négociation d'Amiens ; par l'examen de tous les documents qui s'y rapportent et particulièrement des instructions des plénipotentiaires anglais, il prouve l'entière sincérité du gouvernement et sa volonté de conclure une paix durable, il en trouve les conditions très désavantageuses pour l'Angleterre et montre que sur Malte et l'indemnité due au prince d'Orange, Cornwallis, séduit et gagné par Joseph Bonaparte, décidé à aboutir coûte que coûte, fit des concessions plus grandes que ses instructions ne l'y autorisaient.

Pour M. Rose, la rupture de la paix est due avant tout aux projets coloniaux de Napoléon ; son chapitre « Un empire colonial français »[1] est un des plus intéressants de son ouvrage. Napoléon veut profiter de la paix d'Amiens pour former un immense empire colonial, à la fois dans l'Ouest avec Saint-Domingue et la Louisiane, et en Orient avec l'Egypte et l'Inde reconquise ; il propose en même temps au tsar de partager l'Empire turc ; Alexandre, effrayé des ambitions de Napoléon en Orient, rompt les pourparlers[2] et conseille à l'Angleterre de garder Malte. Cette île est devenue absolument nécessaire aux Anglais pour empêcher Napoléon de devenir maître de l'Orient, de même qu'ils ne peuvent céder sur la question hollandaise parce qu'ils ont rendu le Cap à la Hollande ; Malte et le Cap sous la main des Français, c'est la perte de l'Inde ; si on leur laisse Malte, et si la Hollande est évacuée, ils sont prêts à reconnaître les empiétements de l'Empereur sur le continent. Malgré les instances de Joseph et de Talleyrand, Napoléon ne fit aucune concession, il se trompa sur les sentiments du ministère anglais, confiant dans la faiblesse d'Addington. La rupture le surprit, il comptait sur deux années de paix pour mettre sur pied ses entreprises coloniales qui s'effondrèrent aussitôt ; le résultat donne raison au gouvernement britannique.

Sur les négociations de 1806, M. Rose apporte quelques précisions

1. Cf. *Napoleonic Studies*, Appendice VI : l'expédition française au Cap en 1803. Il semble attacher une importance bien excessive à l'expédition scientifique en Australie.

2. Ce sont de même les projets de débarquements français en Albanie et en Morée qui décident le tsar, en novembre 1804, à faire les premières démarches pour la conclusion de la troisième coalition. (*Napoleonic Studies*, Appendice IV : The Beginning of the Third Coalition.) Cf. *Select despatches relating to the Formation of the Third coalition against France, 1804-1805*. Edited for the Royal Historical Society by J. Holland Rose, Londres, 1904.

nouvelles; il montre à quel point d'Oubril excéda ses pouvoirs dans la négociation franco-russe (p. 73-74). Il montre également que l'échec de la négociation franco-anglaise fut causée non point par la mort de Fox, mais par la question de Sicile que Fox lui-même désespérait de régler (II, 82).

L'expédition contre le Danemark en 1807 a été étudiée avec un soin particulier [1]. Canning n'eut pas connaissance des articles secrets du traité de Tilsit qui prévoyaient une action française contre le Danemark; mais il fut informé à la fois, par ses agents à Tilsit de la conclusion de l'alliance franco-russe, par son ambassadeur à Copenhague de la francophilie des Danois et de la concentration des troupes françaises à la frontière du Holstein. Il décida aussitôt l'action contre Copenhague; il voulait non seulement saisir la flotte du Danemark, mais conquérir son alliance; ses instructions furent mal observées et le second objet négligé.

Pour les négociations de 1812-1814, M. Rose a surtout suivi les travaux des historiens autrichiens, ceux de M. Fournier principalement [2]. Il montre avec force que Metternich, lors du congrès de Prague, désirait maintenir la paix avec la France pour arrêter les succès des Russes. De même pendant la campagne de France, il est beaucoup plus favorable à Napoléon que les autres alliés; Napoléon croit possible de le gagner et, après la défaite d'Arcis, il lui fait transmettre des offres pour une paix séparée par Wessemberg qui a été fait prisonnier. M. Rose établit un rapport entre ces propositions et la marche sur Saint-Dizier; il veut même qu'elles en soient la principale raison; Napoléon veut intimider les Autrichiens en menaçant leurs communications et les décider ainsi à traiter; c'est aller bien loin.

On est étonné que le Blocus tienne une si faible place dans cette *Vie de Napoléon*, on l'est d'autant plus que M. Rose est un des historiens actuels qui connaissent le mieux la question et qu'il l'a renouvelée par des vues originales. M. Dunan a déjà exposé ici [3] les vues de M. Rose sur les origines du Blocus et le Coast System [4]; dans son deuxième volume (p. 220-222) et surtout dans une étude sur les *Approvisionnements de l'Angleterre pendant la guerre Napoléonienne* [5], il se propose de modifier complètement nos idées sur la manière dont Napoléon concevait la guerre économique contre les Anglais; son objet principal ne fut pas tant de

1. T. II, p. 140 et suiv. *Napoleonic Studies* : Canning et le Danemark en 1807; un agent anglais à Tilsit. Dans cet article, M. Rose modifie son opinion première qui était que Canning avait eu connaissance des articles secrets. Pour la discussion de ce point délicat, voir *Quarterly Review*, avril 1908, p. 425-432.

2. T. I, chap. XXXV-XXXVI; *Napoleonic Studies* : l'Autriche et la chute de Napoléon.

3. N° de janvier 1913, p. 120.

4. L'article signalé, *Napoleon and English commerce*, se retrouve dans les *Napoleonic Studies*.

5. *Ibid.*, p. 204-221.

détruire l'industrie anglaise ou d'affamer le peuple, que de l'amener à la banqueroute. Pénétré des vieilles idées mercantilistes, il ne se contenta pas d'empêcher les exportations, il *favorisa les importations*; tout achat de l'Angleterre en fait sortir de l'argent, avance donc le moment de sa ruine. Voilà pourquoi, d'après M. Rose, il autorisa les envois de blé du continent au moment même où les Anglais manquaient de pain et où le peuple commençait à se soulever.

Nous n'avons pas à nous occuper ici de la littérature hélénoise. Il faut pourtant signaler quelques faits et quelques idées de M. Rose. Tant dans la fin de son deuxième volume que dans son étude : la détention de Napoléon par la Grande-Bretagne, il s'est attaché à justifier le gouvernement anglais des accusations portées contre lui; il montre que Napoléon ne se décida à se rendre et à faire appel à l'Angleterre que quand sa position fut devenue intenable entre les menaces françaises et les frégates anglaises qui rendaient toute fuite impossible [1]. Il signale ensuite les intrigues qui, lors du passage du *Bellérophon* à Plymouth, cherchèrent à provoquer un débarquement de Napoléon pour le faire bénéficier de la loi d'*Habeas corpus*; puis il justifie de manière très acceptable la conduite des ministres anglais : la détention de Napoléon était nécessaire à la paix de l'Europe, le choix de Sainte-Hélène, suggéré d'abord par les journaux, permettait de surveiller le prisonnier tout en lui laissant une liberté relative (?). — A la suite de M. Seaton, M. Rose réhabilite Hudson Lowe, non sans attaquer vivement lord Rosebery, et montre que les mesures restrictives d'octobre 1816 furent déterminées par la nouvelle d'un complot. Il publie le compte rendu d'une entrevue du major Gorrequer avec Bertrand et Montholon où fut fait l'inventaire des derniers papiers trouvés à Longwood, et où Bertrand fit d'intéressantes confidences sur la façon dont travaillait l'Empereur [2]; — deux lettres du même major écrites de Sainte-Hélène en 1816 et 1817 [3]; — d'importantes notes du Docteur Arnolt, sur la dernière maladie de Napoléon [4].

Parmi les *Napoleonic Studies*, on trouve, outre ce que nous avons déjà signalé, des études sur : *Wordsworth*, *Schiller*, *Fichte and the idealist revolt againt Napoleon; The religious belief of Napoleon; Egypt during the first British occupation* (très injuste pour l'œuvre des Français); *the Whigs and the French war* (très violent contre l'opposition libérale; M. Rose remarque avec raison que ses manifestations firent croire aux Français le gouvernement anglais beaucoup moins fort qu'il n'était); et surtout un très important essai : *Pitt's Plans for the settlement of Europe*; il y établit

1. Cette impossibilité est nettement établie par l'étude détaillée des positions prises par les vaisseaux anglais en face de Rochefort.
2. *Napoleonic Studies*, Appendice IX.
3. *Id.*, Appendice X.
4. *Id.*, p. 335-341.

que Pitt formula dès 1798 deux des conceptions qui devaient présider à la reconstruction politique de 1815 : la formation contre la France d'une barrière sur le Rhin par la réunion de la Belgique à la Hollande et l'établissement de la Prusse sur la rive gauche du Rhin, l'abandon de l'Italie à l'Autriche; ces idées furent reprises par lui dans le projet de traité anglo-russe du 5 mars 1805[1]. — A la suite de ces études, M. Rose publie en appendices diverses notes et documents : *Nelson in the Mediterranean* 1796-1798 (la flotte anglaise fut envoyée dans la Méditerranée pour satisfaire l'Autriche et pour soutenir Naples; Nelson a une grosse part de responsabilité dans la déclaration prématurée de la guerre par le roi de Naples); *Preparations for the Defense of Acre* (rapport du capitaine Miller sur l'état lamentable des fortifications); *The Assassination of the Czar Paul*; *Napoleon's Plans for invading England* (mémoire inédit de Dumouriez au gouvernement anglais sur les projets de Napoléon et les moyens de les contrarier; le gouvernement anglais connaît jusque dans leurs plus petits détails les préparatifs de Boulogne); *An intercepted French despatch* (dépêche de Champagny à Napoléon, du 11 décembre 1808, saisie en Espagne; montre qu'Alexandre cherchait sincèrement à vivre en paix avec l'Angleterre).

On voit par ces quelques exemples[2] l'importance de l'œuvre de M. Rose; ceux qui s'attachent aux études napoléoniennes ne sauraient trop l'en remercier.

*
* *

Quoiqu'il soit déjà vieux de dix ans, nous ne pouvons passer sous silence le livre de M. Fisher sur la *Politique napoléonienne en Allemagne*[3]. Comme il le dit lui-même dans sa préface, M. Fisher s'est proposé « de décrire la croissance, d'analyser le caractère et de mesurer l'influence du système napoléonien en Allemagne ». Grand et redoutable sujet à la hauteur duquel il s'est montré, et ce n'est pas un petit éloge. Son œuvre est tout à fait caractéristique de la bonne manière anglaise : solidement établie, bien écrite, agréable à lire, d'un plan parfois un peu flottant. Il s'est

1. Il semble tout à fait inexact de dire qu'en 1795 les Français n'étaient pas encore ardemment attachés à la conquête des frontières naturelles (p. 45). Ce n'est pas en 1798 que Pitt émit pour la première fois l'idée de garder le Cap et Ceylan (p. 61); il en avait manifesté la volonté lors des négociations de Lille.

2. Signalons en outre les arguments très frappants sur lesquels M. Rose appuie son opinion que le gouvernement anglais ne voulait point, en 1793, garder Toulon I, 54-56); la preuve qu'il a faite de la complicité du gouvernement anglais dans les complots royalistes (I, 450-453).

3. *Studies in Napoleonic Statesmanship. Germany*, by Herbert A. L. Fisher. Oxford, at the Clarendon Press, 1903, in-8.

entouré de tous les renseignements qu'il pouvait tirer des textes et des ouvrages imprimés, et a consulté quelques fonds d'archives, Archives nationales et Archives du ministère des Affaires étrangères à Paris, Record Office à Londres ; on est étonné qu'il ait si peu exploré les archives locales d'Allemagne, au moins a-t-il loyalement indiqué dans sa préface les sources qu'il a négligées. L'absence de bibliographie méthodique choque un peu nos habitudes professionnelles, mais nous avouerons avoir éprouvé du plaisir à ne pas trouver agressivement étalé au bas des pages tout l'appareil d'une érudition formaliste ; la sûreté du jugement et l'exactitude des faits nous sont une garantie de probité et de sens critique bien supérieure à toutes les cotes d'archives que nous ne pourrons jamais vérifier. M. Fisher ne prétend pas renouveler son sujet par l'apport de matériaux inédits, mais par l'esprit de synthèse, la largeur des vues, la clarté de l'exposition. Il y a pleinement réussi. L'aisance et l'élégance de la forme, les formules heureuses et frappantes achèvent d'en faire une œuvre capitale et d'une lecture captivante.

Le plan est fort simple; un chapitre d'introduction expose de façon magistrale la situation respective de la France et de l'Allemagne à l'avènement de Bonaparte, et la résume en ces mots : « Tandis que l'Allemagne connaissait la France et l'admirait, la France ignorait et méprisait également l'Allemagne. » Puis sept chapitres racontent la main-mise progressive de Napoléon sur l'Allemagne, et neuf autres, les plus importants, l'œuvre d'organisation. Il est inutile d'insister sur la première partie, introduction nécessaire, mais à laquelle M. Fisher a peut-être donné une excessive extension; il y caractérise avec vigueur les principales étapes de la conquête, les conceptions réalistes, mais instables de l'Empereur. Ce qui manque, à notre sens, dans cette introduction c'est un exposé de l'œuvre de la Révolution. M. Fisher nous trace un tableau remarquablement vivant — et qui dénote une connaissance approfondie de la littérature et du caractère allemands — de l'Allemagne de l'ancien régime, puis il passe aussitôt à l'époque de Napoléon. C'est à peine s'il signale incidemment l'impression faite au delà du Rhin par les événements de 1789, l'enthousiasme des pays rhénans à l'arrivée des troupes françaises et tout ce grand mouvement libéral et francophile dont Mayence fut le centre. Il est pourtant impossible de bien comprendre la profonde empreinte laissée dans l'Allemagne par la conquête française si l'on n'en connaît point les débuts — pas plus que la violence du soulèvement national si l'on ignore les premiers espoirs.

Dans la seconde partie, M. Fischer expose successivement l'organisation du grand-duché de Berg, du royaume de Westphalie, du grand-duché de Francfort, des villes hanséatiques, des départements du Rhin. Ces deux premiers états seuls font l'objet d'une étude approfondie et

nous ne saurions dire à quel point il est regrettable que l'auteur ait seulement esquissé, de façon remarquable d'ailleurs, l'histoire des départements rhénans, car c'est là que l'action française fut la plus profonde, la mieux suivie et la plus heureuse. On regrette également que M. Fisher n'ait pas tenté de faire une synthèse générale de l'administration française en Allemagne ; la chose était difficile, certes, mais nous la croyons possible, les caractères généraux se fussent mieux dégagés, et l'on aurait évité les inévitables redites qui rendent un peu fastidieuse la lecture des derniers chapitres. Au moins le plan suivi a-t-il le grand avantage de nous faire serrer de près la réalité, et, grâce au talent de l'auteur, de faire revivre à nos yeux, dans leur existence paradoxale et tourmentée, chacun de ces petits États éphémères. La vie des nouveaux souverains, les rivalités de leurs conseillers, l'orgueil et l'ennui des administrateurs français en exil, la platitude des Allemands et les difficultés rencontrées par ceux d'entre eux qui veulent loyalement servir le nouveau régime (p. ex. Bülow, ministre des Finances de Westphalie, p. 238 et suiv.), tout cela est indiqué avec sobriété, souvent avec esprit, toujours avec beaucoup de vie.

Dans son chapitre VIII, sur « la Constitution et le Concordat », M. Fisher montre que Napoléon n'attachait pas grande importance aux mesures générales ; sa politique en Allemagne, fut une politique essentiellement réaliste, destinée avant tout à lui procurer de l'argent, des hommes, et les concours indispensables à la réalisation du Blocus. « L'essence du pacte avec les princes allemands était que leur politique extérieure et militaire serait dirigée par Napoléon, tandis qu'ils seraient complètement maîtres de leurs propres territoires. » C'est pourquoi, ne voulant pas les indisposer, l'Empereur abandonna le projet cher à Dalberg d'un concordat général de l'Église allemande, négligea de former la Diète et les cours qui devaient donner une réalité à la Confédération du Rhin.

Par contre l'administration des pays directement soumis à la domination française — annexés ou gouvernés par des vaisseaux — fut généralement dirigée suivant les mêmes principes. Partout nous voyons établir non seulement les codes français, mais une administration judiciaire rationnelle et rapide qui fut un des principaux bienfaits de la nouvelle organisation. Partout aussi nous voyons les Français abolir les droits et servitudes féodales, mais aussi y apporter divers tempéraments et restrictions destinés à ménager les intérêts acquis et à faciliter les transitions. On fit régner la plus entière tolérance religieuse, compensée d'ailleurs par une étroite surveillance ; on s'efforça de développer l'instruction, de répandre la civilisation, sans tenir toujours assez compte des institutions acquises et des anciennes habitudes : le gouvernement se fit « le missionnaire de la civilisation ». « Les circonstances forcèrent le gouvernement à se faire pédagogue. Il était comme un maître d'école qui a à enseigner

une nouvelle leçon à une classe ignorante dont les caractères, les capacités et les dispositions lui sont imparfaitement connus » (p. 272-273). Malheureusement tout fut perdu par les exactions du conquérant qui mit le pays en coupe réglée; ici le soldat tua l'homme d'État en Napoléon. L'une des formes les plus brutales de l'exploitation, et qui rappelait les anciennes invasions de hordes barbares, fut la confiscation d'une grande partie des domaines publics pour constituer des dotations à la famille, aux lieutenants, aux ministres du chef; exemptés d'impôts, ils creusèrent un trou doublement profond dans le budget des nouveaux États. Pillage des richesses artistiques, rigueurs douanières, contributions de guerre, réquisitions et surtout conscription, avec leur cortège de mesures violentes et arbitraires, firent oublier tous les autres bienfaits et en anéantirent l'effet.

Tous ces traits de la vie matérielle et administrative ont été parfaitement décrits par M. Fisher. Mais il a négligé — et c'est la principale réserve que nous ayons à faire sur son œuvre — le mouvement des esprits et des sentiments. Il décompose avec virtuosité le mécanisme de l'administration, il expose un peu brièvement — mais n'oublions pas que son œuvre date de dix ans — les conséquences économiques de l'occupation et du blocus, il ne nous montre guère ce que pensaient et sentaient les Allemands. Ainsi s'explique la lacune capitale de son œuvre : la Prusse. Il nous conte son effondrement, son démembrement, puis l'abandonne et ne nous en parle plus. Évidemment il n'avait pas à étudier l'œuvre réorganisatrice de Stein et de Scharnhorst; encore aurait-il fallu nous dire — c'était un des aspects les plus neufs de la question — si elle fut connue de l'Allemagne napoléonienne et quelles idées elle y suscita. Il eût fallu surtout nous montrer la résurrection du patriotisme prussien, qui fut aussi la naissance du patriotisme allemand; M. Fisher a consacré des pages remarquables aux vieilles universités allemandes; une esquisse de la jeune université de Berlin nous eût fait mesurer l'évolution des esprits.

Il est non moins regrettable que M. Fisher n'ait pas étudié la chute du régime napoléonien et ce qui a pu survivre de ses institutions. Sans doute, à lire son ouvrage, nous voyons quelles furent les causes de son effondrement et nous trouvons quelques indications sur celles de ses réformes qui subsistèrent, mais tout cela est bien insuffisant, les dix pages de conclusion n'en offrent même pas une esquisse. Le développement des idées libérales et la naissance du patriotisme unitaire dérivent directement de l'occupation française, une étude de l'Allemagne napoléonienne devrait, en conclusion, nous faire entrevoir 1848.

*
* *

Nous ne pouvons que mentionner brièvement les plus importants des autres ouvrages publiés récemment en Angleterre[1].

Parmi les ouvrages généraux signalons la *Life of Napoleon*, de HASSAL[2] le *Napoleon, the first Phase*[3], d'Oscar Browning, bons résumés de seconde main; le premier volume de *A History of the British Empire in the Nineteenth Century*, par Marcus R. P. DORMAN, comprend la période qui s'étend de 1793 à 1805; c'est un sommaire des faits, entièrement dépourvu d'idées générales, et qui contient de nombreuses erreurs, notamment sur les négociations de 1796-1797, les affaires napolitaines, le rôle de Nelson, etc.

Dans les deux grandes collections qui se publient sur l'histoire générale de l'Angleterre, deux volumes ont paru qui intéressent l'époque napoléonienne. Le tome X de *The Political History of England*, by W. HUNT et R. L. POOLE porte sur la période 1760-1801; écrit par M. William HUNT, c'est un bon manuel, consciencieusement rédigé, généralement exact, mais souvent confus et flottant. Nous n'avons pu encore prendre connaissance du VIe volume de l'*History of England* dirigée par C. W. Oman : *England under the Hanoverians*, by C. Grant ROBERTSON; la personnalité de son auteur est une sûre garantie de son intérêt.

Parmi les publications de documentation, il en est une qui fera date dans les études d'histoire diplomatique, celle des *Papiers de Grenville*[5]. Ils ont entièrement renouvelé nos idées sur le rôle de ce ministre et sur quelques-unes des plus importantes négociations qu'il a dirigées; il faudrait un volume. pour les étudier, et cette tâche a déjà été remplie par MM. Rose, Guyot, Adams qui y ont constamment puisé. L'exemple donné par les Anglais devrait nous profiter; il y a en France beaucoup d'archives privées dont l'accès est fermé aux historiens. Est-ce qu'une commission officielle semblable à l'*Historical Manuscripts Commission* ne pourrait pas faire s'ouvrir les portes qui se ferment devant les simples particuliers? et n'est-il pas surprenant que nos sociétés historiques n'en aient pas encore pris l'initiative?

1. Nous laissons de côté tout ce qui concerne Sainte-Hélène, qui doit rentrer dans les Bulletins de M. Gonnard — de même deux ouvrages de première importance : la *Cambridge Modern History* et le *William Pitt and the great War*, de G. Holland ROSE, qui doivent faire l'objet d'études spéciales — et le petit volume d'Andrey CUNNINGHAM, *British Credit in the last napoleonic War*, Cambridge, at the University Press, 1910, in-12, dont M. Dunan a déjà rendu compte.

2. London, Lane, 1905, in-8.

3. London, Methuen.

4. London, Longmans, 1905, in-8.

5. *The Manuscripts of J.-B. Fortesene preserved at Dropmore.* Historical Menuscripts Commission, Thirteenth Report. Vol. I-VII, 1902-1910.

Les *Souvenirs* de Lord Broughton[1] nous offrent, dans leur première partie, des notes très vivantes sur l'Europe de 1813 à 1815; il parcourut en 1813 l'Allemagne, l'Autriche, la Hollande, vit Bernadotte, le tsar, Potemkin, Hudson Lowe, Stein, etc. En 1814 il revint sur le continent et visita Paris pendant la première Restauration et les Cent-Jours. Il ne faut point y chercher de profondes vues politiques, mais un brillant tableau de la société.

Les publications militaires ont été exceptionnellement nombreuses; d'abord deux grandes œuvres qui mériteraient un examen approfondi : *The History of the British Army* de J. W. Fortescue[2], dont les sept volumes déjà parus nous mènent jusqu'en 1810, est un immense répertoire de faits, solidement établis, clairement exposés, animés par des vues générales qui semblent généralement inattaquables; il faut en compléter la lecture par celle des articles que le même auteur a réunis sous le titre de *The British Army, 1783-1802*[3]. Dans *A History of the Peninsular War*[4], M. Charles Oman reprend dans ses détails l'histoire de la guerre d'Espagne; c'est un guide très sûr, qui résume tous les ouvrages précédents et leur ajoute maint trait nouveau; il sera particulièrement utile à ceux qui, tout en ayant besoin de connaître les événements de la Péninsule sans lesquels toute l'histoire de la fin de l'Empire est inintelligible, reculaient devant leur confusion et l'énorme amas de documents et d'études qui en barrait plutôt qu'il n'en facilitait l'accès.

Sur les détails de l'histoire militaire on consultera avec fruits : *The Diary of Sir John Moore*, edited by major-general Sir G. F. Maurice[5], dont l'auteur prit part aux expéditions d'Espagne et de Naples; les articles de M. Oman dans l'*English Historical Review* : The French Losses in the Waterloo Campaign (1904, p. 681-693; 1906, p. 681-693); A Report of the Battles of Jena-Auerstaedt and the surrender of Prenzlau, document attribué à Bennigsen et publié dans le même périodique par J. H. Rose (1904, p. 550-553).

L'histoire des opérations maritimes s'est également enrichie d'œuvres notables. Le plus important travail est *The Life of John Jervis earl of Saint-Vincent, admiral of the Fleet*, by Captain Walter W. Anson[6]; on sait que Saint-Vincent prit part à toutes les plus importantes luttes sur mer et qu'il fut peut-être, après Nelson, celui des amiraux anglais dont

1. *Recollections of a long Life*, by Lord Broughton (John Cam Hobhouse). Edited by his grand-daughter, Lady Dorchester, London, Murray, 1909, in-8, 2 vol.
2. London, Macmillan, in-8.
3. London, Macmillan, 1905, in-8. M. Fortescue critique vivement Pitt pour n'avoir point réorganisé l'armée après la guerre d'Amérique.
4. Oxford, at the Clarendon Press, in-8.
5. London, Arnold, 1904, in-8, 2 v.
6. London, Murray, 1911, in-8. Avec cartes et illustrations.

le rôle fut le plus actif; sa biographie est donc du plus grand intérêt. — Toujours active, la *Navy Records Society* a édité deux importants recueils de documents : la correspondance de l'amiral Markham [1] est indispensable pour bien connaître les délibérations des conseils de l'Amirauté sous les ministères Addington et Grenville; les lettres de Lord Saint-Vincent et de Lord Keith ont permis enfin de se faire une idée exacte de l'affaire Saint-Vincent, celles de l'amiral Murray donnent un attachant récit de l'expédition de Buenos-Ayres en 1807; les *Letters and Papers of Sir H. Byam Martin* edited by Sir Richard Vesey Hamilton [2] contiennent beaucoup de renseignements, surtout sur les opérations dans la Baltique en 1812 [3].

L'on s'est beaucoup occupé, ces derniers temps, de la politique napoléonienne en Italie et particulièrement du royaume de Naples; on a vu paraître en France les études de M. Jacques Rambaud sur Joseph Bonaparte, de M. Espitalier et du commandant Weil sur Murat; les Anglais ont aussi porté leur attention sur ce sujet; c'est le gros ouvrage de R. M. Johnston, *The Napoleonic Empire in Southern Italy and the Rise of the secret societies* [4]; ce sont les nouvelles biographies — qui sont surtout des apologies — de lady Hamilton par Walter Sichel [5], de Nelson par H. C. Gutteridge [6]; ce sont enfin les articles de M. Johnston dans l'*English Historical Review* : Lord William Bentinck and Murat (1904, p. 363 et suiv.), the Records of the "Commissione Feudale" in the neapolitan archives (1904, p. 742 et suiv.).

*
* *

Parmi les récentes publications de documents, l'une des plus importantes est la correspondance de Lord Burghersh [7]; la majeure partie concerne la période du premier Empire. Fils de lord Westmoreland, en

1. *Selections from the correspondence of Admiral John Markham during the years 1801-1804 and 1806-1807*. Edited by Sir Clements Markham. Navy Record Society, 1904.

2. Navy Records Society, 1902 et suiv.

3. A noter surtout un bel épisode du siège de Riga : les canons et le matériel envoyés par mer sont enlevés par les Anglais et aussitôt retournés contre les Français.

4. London, Macmillan, 1904.

5. Walter Sichel, *Emma, lady Hamilton*, from new and original sources and documents, London, Constable, 1905, in-8.

6. *Nelson and the Neapolitan Jacobins*. Documents relating to the suppression of the jacobin revolution at Naples, June 1799. Edited by H. C. Gutteridge. London, Navy Records Society, 1903.

7. *Correspondence of Lord Burghersh*, afterwards eleventh Earl of Westmoreland, 1809-1840. Edited by his granddaughter Rachel Weigall. London, Murray, 1912, in-8.

relations par conséquent avec la meilleure noblesse et le monde politique de l'Angleterre, Lord Burghersh fut d'abord mêlé aux événements militaires en sa qualité d'officier. Il prit part à l'inutile expédition envoyée en 1807 par l'Angleterre contre la Turquie pour appuyer la Russie. Puis il fut envoyé en Espagne et y servit comme aide de camp de Wellington; ses relations avec lui devinrent encore plus étroites par son mariage avec Priscilla Wellesley, la nièce chérie du grand général. Rétrogradé du grade de lieutenant-colonel à celui de major, un vice de forme entachant sa nomination de nullité, il supporta courageusement, malgré une ambition fondée sur le sentiment de sa valeur, ce très gros désappointement. Rentré en Angleterre à la fin de l'année 1810, il fut renvoyé sur le continent en 1813 et suivit la campagne comme attaché anglais à l'armée autrichienne; il accompagna Schwarzemberg en France et assista à la première Restauration. Il refusa les fonctions de commissaire anglais à l'île d'Elbe, mais accepta volontiers celles de ministre d'Angleterre en Toscane, d'où il observa les événements pendant les années 1814 et 1815. L'on a publié avec ses lettres, celles de ses correspondants, qui sont parfois intéressantes. Toutes les lettres que lord Burghersh écrit d'Espagne — comme toutes celles des officiers anglais — respirent le plus profond mépris pour les Espagnols; chargé d'une inspection en Andalousie, il fut particulièrement bien placé pour observer le gouvernement de la Junte : profondément haïe et méprisée elle oublie la défense du pays pour ne penser qu'à maintenir son pouvoir, elle se méfie des Anglais, excite le peuple à se méfier d'eux et entrave leur action. Wellington partageait ces sentiments, on le sait; ils sont confirmés par quelques lettres ici publiées et qui étaient restées inédites: l'une d'elles est particulièrement intéressante, celle du 8 juillet, où Wellington résume à grands traits les événements de la campagne depuis le mois de février (p. 46-51).

A Florence, Burghersh semble avoir joué un très grand rôle. Placé au centre même de l'Italie, en relations particulières avec Wellington et les ministres, entièrement libre d'agir puisque le ministère, se fiant à son intelligence, ne lui avait pas donné d'instructions, il se mit en rapport avec tous les autres agents anglais dans la péninsule, et finit par jouer un rôle prépondérant. Sa grande affaire pendant les premiers mois est la surveillance de Bonaparte; il est en correspondance continuelle avec Sir N. Campbell, commissaire anglais à l'île d'Elbe, et doit surveiller attentivement les allées et venues des partisans de Napoléon en Toscane. Il signale la négligence du commissaire anglais, et le blâme vivement après l'évasion[1]. — Ensuite, il est surtout occupé par la lutte contre Murat;

1. Cette opinion ne fut pas partagée par Castlereagh, qui envoya Campbell à l'armée de Wellington avec de chaudes lettres de recommandation.

c'est alors que son rôle grandit; tenu au courant des négociations de Vienne par Castlereagh, Wellington, Stewart, en relation constante avec Bentinck, il dirige la politique anglaise en Italie, prend une part active à la campagne contre Murat, représente l'Angleterre dans les négociations, notamment lors de la signature de la Convention de Lanza. Plus tard, il est tenu par A. Court au courant de l'équipée finale de Murat; les lettres d'A. Court sont fort importantes : elles montrent que le représentant de l'Angleterre fut parmi les premiers à conseiller l'exécution de l'ancien roi de Naples et qu'il porte une lourde responsabilité dans les excès du nouveau gouvernement; il ne cesse d'encourager les Bourbons qu'il dit trop faibles et trop indulgents.

On ne saurait trop critiquer la fâcheuse méthode qui a guidé M. Fraser dans la composition de son volume : *The War drama of the Eagles*[1]. Comme l'indique son titre ronflant, c'est une œuvre destinée au gros public. Il s'agit, non point de composer un ouvrage historique, mais de trouver un prétexte à récits sensationnels, un fil auquel enfiler en collier quelques-uns des épisodes tant de fois ressassés de l'épopée impériale. Après avoir indiqué l'origine des aigles, dégagé leur caractère, fait un interminable récit de leur distribution, M. Fraser se lance à leur suite sur les champs de bataille; et c'est une série désordonnée de petites histoires, fort bien racontées d'ailleurs. Rien n'est plus fâcheux que d'isoler ainsi au milieu des combats telle ou telle aventure, simplement parce qu'une aigle y triompha ou y fut prise. La grandeur des prodigieux soldats de l'Empire semble diminuée quand on la réduit à la défense de leur emblème, et l'on a peine à échapper à une impression de ridicule quand on voit ensuite supprimer par mesure administrative tels de ces insignes pour lesquels seuls, dirait-on à lire M. Fraser, tant d'héroïsme fut déployé[2].

*
* *

Périodiques.

Knowledge. Mars 1912 : A. M. Broadley, *The Knowledge of the dead Napoleon*.

[Intéressante étude iconographique sur les portraits de Napoleon mort. Étudie et reproduit :

1. *The War drama of the Eagles*. Napoleon's standard-bearers on the battlefield in victory and defeat from Austerlitz to Waterloo, a record of hard fighting, heroism and adventures. By Edward Fraser, London, Murray, 1912, in-8.

2. Le choix des illustrations n'est pas moins étrange : des portraits fantaisistes de maréchaux, des reproductions de tableaux soi-disant historiques (Bellangé, Horace Vernet, etc.), mais on oublie le seul qui soit à la fois un document et un chef-d'œuvre : la *Distribution des aigles* de David !

Portrait à l'huile, très saisissant, exécuté par Denzil Ibbeston qui séjourna à Sainte-Hélène de 1815 à 1823 d'abord comme « Assistant commissary-general » puis comme « Purveyor to the Household ». Il en existe 4 répliques, dont une entre les mains de l'auteur; reproduite en lithographie en 1855. — Dessin du capitaine Frederick Marryat (1792-1848) représentant l'Empereur mort étendu sur son lit de camp d'Austerlitz; lithographié dès 1821 et plusieurs fois réédité. — Curieux portrait exécuté par un Chinois, un cuisinier de Longwood, dit-on. — Un des deux exemplaires du masque mortuaire, dit d'Antomarchi. Il y en eut peut-être d'autres. — Lithographie de Pistrucci, d'après ce masque. — Napoléon dans son cercueil lors de l'exhumation de 1840. — Vue des « Briars » en 1815 par le major Stewart. — Aquarelle du convoi funèbre de mai 1821]. — Avril 1912 : A. M. Broadley, *The Knowledge of the living Napoleon during the last phase (1815-1821)*. [Étude iconographique analogue à la précédente; l'auteur précise les conditions dans lesquelles furent exécutés et reproduits les portraits suivants : Napoléon sur le « Bellérophon », par Eastlake, reproduit plus tard en mezzotinte par C. Turner; Napoléon sur le « Northumberland », aquatinte de Williams, publiée en janvier 1816, probablement exécutée d'après les croquis de Denzil Ibbetson; un mauvais portrait publié en frontispice du « Tour through the Island of St.Helena » de Barnes; un autre, très curieux, montrant combien Napoléon avait engraissé et s'était alourdi, peint en 1820, par la capitaine Dodgin; une cruelle caricature dessinée le 5 juin 1820 et intitulée : *Fleshy*, ci-devant *Bony*; deux portraits enfin représentant l'Empereur dans son grotesque costume de planteur.]

Quarterly Review, avril 1908 : *Recent napoleonic litterature* [important article critique sur les ouvrages de MM. Rose, Fisher, Johnston, Sorel, Vandal, Ducéré (Napoléon à Bayonne), Wheeler et Broadley, et le neuvième volume de la *Cambridge Modern History*. L'auteur s'attache surtout à des critiques de très petits détails avec une insistance qui semble un peu puérile; il s'amuse à relever les erreurs des index, et les confusions où l'insupportable nomenclature des titres anglais et les changements de noms des hommes d'Etat entraînent même les meilleurs spécialistes anglais. Nous avons déjà mentionné plus haut son intéressante discussion sur la source des renseignements qui parvinrent à Canning sur la négociation de Tilsitt; grâce à un article des *Notes and Queries* (14 décembre 1907) et à des citations des *Stafford House Letters* publiées en 1890 par Lord Ronald Gower, il précise les dates des allées et venues des agents anglais Harvey et Mackenzie. Il signale et discute les variations d'opinion de M. Rose[1] sur les projets de Napoléon en 1805; s'appuyant

1. Dans ses *Napoleonic Studies*, M. Rose se déclare convaincu par le capitaine Desbrière que la concentration de l'armée d'Angleterre était une feinte. Plus tard

sur le livre : *Napoléon and the Invasion of England* de H. F. B. Wheeler et A. M. Broadley[1], sur les mémoires de Miot de Mélito et de Barante, il soutient contre le capitaine Desbrière que Napoléon voulait vraiment tenter l'invasion en Angleterre.]

Janvier 1910 : *Byron and Bonaparte* [il y est surtout question de Byron, et très peu de Bonaparte, à propos des *Recollections* de Lord Brougthon]. — Avril 1912 : C. Grant Robertson, *The Younger Pitt* [c'est une étude assez étendue et très remarquable à propos des récentes biographies de Pitt par Félix Salomon et J. Holland Rose, l'auteur constate que malgré ces nouveaux efforts le caractère de Pitt reste aussi mal connu et mystérieux; il relève, après tant d'autres, le caractère paradoxal de la carrière d'un homme d'État qui, ministre à trente-trois ans, et toujours exclusivement occupé de politique, semble n'avoir eu aucune connaissance de la vie ni des hommes. Il relève ses nombreuses erreurs, le montre prisonnier du roi et de ses ministres, se faisant le champion de l'aristocratie et de la société de l'ancien régime. Nous croyons que M. Robertson se trompe complètement sur ce dernier point, la guerre ne fut point, dans l'esprit de Pitt, une lutte contre la démocratie, mais une lutte pour l'équilibre; qu'il se soit trompé dans ses calculs, qu'il ait inutilement épuisé l'Angleterre à soutenir des alliés incapables et infidèles, c'est par contre incontestable; nous partageons entièrement cette opinion qu'à partir de 1809 le caractère de la guerre changea par le réveil national en Europe, que Pitt n'avait point prévu ce réveil et que sa politique aboutit à un échec complet; nous hésiterions davantage à souscrire au jugement final : « Pitt manqua des plus hautes et indispensables qualités de l'homme d'Etat. Sa place est à côté des Castlereagh et des Metternich, et non des Chatham et des Cavour ».] — Octobre 1912 : W. S. Lilly, *Fouché* [d'après le livre de M. Madelin. Contient des jugements singuliers : Fouché fut après Napoléon la plus importante figure politique dans la France de la Révolution et de l'Empire: Danton, Robespierre, Camille Desmoulins, forment une « vile canaille qui ravageait la France »!]

The Academy, 12 août 1911 : *Napoleon, and his Coronation*, by Frederic Masson. Translated by Frederic Coble [excellent]. — 14 octobre 1911 : F. Hadland Davis, *An Imperial Victim.* Marie-Louise, archiduchess of Austria, empress of the French, duchess of Parma. By Mrs Edith E. Cuthell [compte rendu ironique et sévère, à la fois pour l'auteur et l'héroïne, d'une pesante et maladroite apologie]. — 16 décembre 1911. *The Wife of general Bonaparte*, by Joseph Turquan. [L'auteur « analyse

dans son Introduction aux récits du capitaine Usster et de Glover, *Napoleons last Voyages*, il revient sur cette opinion et dit croire aux projets d'invasion.

1. London, Lane, 1808.

trait par trait, empile anecdote sur anecdote, mais oublie toujours l'âme de la femme... Ce livre doit être lu par quiconque désire voir Joséphine comme elle était et le premier Consul comme il était. Mais le livre n'est pas un grand livre, parce que l'écrivain préfère le scandale à l'étude de caractère, est plus occupé du transitoire que du durable ».] — 22 janvier 1912 : *The Ambition of king Murat* [à propos d'une traduction anglaise de l'ouvrage de M. Espitalier, dont il est fait un vif éloge, on cherche à dégager les principaux traits du caractère de Murat, chez qui tout s'explique par la plus folle vanité]. — 17 février 1912 : *Louis-Napoléon Bonaparte et le ministère Odilon Barrot*, 1849. Par André Lebey [excellent]. — 29 juin 1912 : *La Campagne de 1812. Mémoires du Margrave de Bade* [loue et les mémoires et l'édition]. — 12 octobre 1912 : *The British Army*, 1809-1810 [A propos du t. VII de l'histoire de G. W. Fortescue, ouvrage admirable par la clarté, la précision, l'impartialité; fait remarquer que, pendant ces deux années, les « campagnes se réduisaient habituellement en un combat horrible et mortel contre les forces, non de l'ennemi, mais de la faim et de la maladie ».] — *The Real Napoléon* [rend compte d'une traduction anglaise de la « Relation circonstanciée de la campagne de Russie en 1812 », de Labaume, et du petit livre de Hilaire Belloc, *The Battle of Waterloo*, « le plus lucide et le plus concis » des récits publiés jusqu'à ce jour]. — 30 novembre 1912 : Le *dernier des Aiglons*, by « le Petit Homme Rouge » [détache quelques petites anecdotes et traits curieux sur la cour du second Empire de l'ouvrage du docteur Barthez sur l'impératrice Eugénie]. — 14 décembre 1912 : *Le Fils de l'Homme*, by « le Petit Homme Rouge [indulgent compte rendu du livre de Mme Clara Tschudi, le Fils de Napoléon]. — 1812 : *The German Allies of Napoleon* [à propos du livre de Paul Holzhausen, *Die Deutschen in Russland...*; fait particulièrement ressortir l'enthousiasme paradoxal des troupes allemandes pour Napoléon].

Charles Ballot.

LES ÉTUDES NAPOLÉONIENNES EN SUISSE (1912)

L'année 1912 — l'année du centenaire — a vu paraître en Suisse plusieurs ouvrages rappelant Polotsk et la Bérésina. Nous y reviendrons, mais signalons auparavant un ouvrage de vulgarisation écrit en langue allemande, *Révolution et Empire*, premier volume d'une série [1] dans lesquelles l'auteur M. Otto Graf, se pose de présenter les principaux traits de l'histoire du XIXe siècle.

M. Graf donne une notion assez claire des hommes et des choses qu'il entend faire défiler, comme en un cinématographe, sous les yeux des lecteurs de ses 274 pages. Ledit lecteur pourra dire, assurément, qu'il a entendu parler de Danton et de Robespierre, que le nom du général Bertrand ne lui est pas inconnu et qu'il a rencontré celui de Gourgaud. Est-ce suffisant? N'eût-il pas mieux valu, même pour un ouvrage sans prétention scientifique, ordonner les chapitres et recourir parfois à des sources plus modernes que les œuvres de Thiers et de Mignet?

M. Graf expose dans un avant-propos qu'il a entendu rechercher des images colorées, de la vie et du caractère ainsi que Grube le conseillait en 1852 aux pédagogues. M. Graf est-il bien sûr de ne pas rencontrer ces images, cette vie, ce caractère, chez les historiens modernes? S'il en doutait, il aurait dû, en tous cas, joindre dans ses lectures Michelet à Thiers et à Mignet.

On se plaint trop souvent de la « Gründlichkeit » des livres qui se publient en allemand; on leur reproche d'être touffus et d'épuiser non pas tant le sujet que le lecteur. Le même reproche — et je le dis sans malice — ne pourra pas être adressé à M. Graf. Son livre est écrit avec

1. *Charakterbilder aus der Geschichte des 19. Jahrhunderts. Erster Theil : Revolution und Kaisserreich*, Berne, Francke, 1913 (*sic*), in-8°, 274 pages, 47 illustrations.

entrain et bonne humeur. J'ajoute que lorsqu'il parle des régiments suisses, il a puisé dans Oechsli et dans Maag des renseignements passés au crible de l'excellente méthode de ces deux auteurs. Les autres détails qu'il donne et qui ont trait aux rapports de ces héros avec la Suisse auraient dû être vérifiés par l'auteur lui-même : cela lui eût été facile. Relatant le passage de Bonaparte en Suisse en 1797, il écrit qu'à Rolle le général foula le sol vaudois. Il l'avait foulé auparavant. M. Baldensperger a reproduit ici même une lettre rappelant l'arrêt de Bonaparte à Nyon, arrêt confirmé par d'autres récits [1].

M. Graf n'omet d'ailleurs pas de faits essentiels et il parle, lui aussi, de Polotsk et de la Bérésina, de ces combats auxquels M. Emile Küpfer consacre une brochure intitulée : *Nos dernières pages d'histoire héroïque. Les Suisses à Polotsk et à la Bérésina* [2]. C'est là, encore, une œuvre de vulgarisation, mais mieux réussie que celle dont nous venons de parler. L'auteur a pris un chapitre spécial, qu'il a traité avec beaucoup de simplicité, beaucoup d'euthousiasme aussi. Et cela est instructif. L'attention n'est pas disséminée. L'écolier qui lira ce livre, la recrue des milices fédérales qui le feuillettera, le soir, au cantonnement, recevront une leçon très vivante de courage et d'abnégation. Mieux que cela : M. Küpfer, on le voit, n'a pas pris la plume sans avoir compulsé les sources les plus autorisées, ce qui fait que son opuscule mérite certainement d'être présenté comme l'un des modèles du genre. Il ne se répand point en considérations tactiques; il marque, en quelques mots, le rôle imparti à l'armée dans laquelle se trouvaient les régiments suisses, ces régiments suisses que Thiers passe sous silence, mais qui arrachèrent des cris d'admiration à Gouvion Saint-Cyr et à Merle chargés de les conduire à la bataille, et, la bataille engagée, de contenir leur fougue et de réprimer leur élan.

Nous retrouvons encore Polotsk et la Bérésina dans le cinquième tome des *Soldats suisses au service étanger* qu'édite M. Alexandre Jullien [3].

Cette série nous apporte les récits singulièrement savoureux, émouvants aussi, d'un officier et d'un soldat : *Mémoires d'un lieutenant au service de France, J.-P. Maillard. — Notes d'un appointé de voltigeurs, J.-M. Bussy*, tel est le sous-titre du volume.

Les souvenirs de Maillard ont pu être reproduits intégralement. Ils ne sont point, cependant, l'œuvre d'un lettré. La forme en est maladroite

1. Voir à ce propos : *Revue des Études napoléoniennes*, mai 1912, p. 409-413; — *Relation du voyage du général Bonaparte à Genève*, s. l. 1798, broch. in-8°; — Cahorn, *Le Passage à Genève du général Bonaparte, en novembre 1797*, Genève 1897, broch. 16 p.; — de Budé, *Les Bonaparte en Suisse*, Genève et Paris, 1908, in-8°, — et notre ouvrage *De la Terreur à l'Annexion*, Genève et Paris, 1912, in-8°, p. 255-258.

2. Lausanne, Payot, 1912, broch. 73 pages in-8° avec six portraits et une carte.

3. Genève, 1913 (*sic*), in-8°, 312 pages, avec notices et portraits.

et bizarre, mais c'est bien là le « document ». Maillard peut dire : « J'étais là, telle chose m'advint » ; il narre ses succès et ses déboires avec un caractère de franchise, voire de rudesse, qui sent le maître d'armes et le bretteur. Militaire avant tout, Maillard ignore l'art de farder la vérité ou d'atténuer les expressions.

Engagé à quinze ans comme tambour dans les contingents vaudois, il prit part, en 1799, à l'expédition du Valais. Tambour-major dans les troupes fédérales en 1807, il s'enrôla le 4 mai de cette année-là dans le régiment suisse du colonel de Castella, qu'il suivit en Espagne pendant deux années. Presque toujours malade, Maillard ne donne pas de renseignements intéressants sur la campagne : il ne lui consacre que quelques pages, alors qu'il ne nous fait pas grâce d'un duel dans son long internement de Marseille. Ses *Mémoires* deviennent importants dès le départ de son corps pour Liége, Magdebourg... et la Russie. Son récit de la bataille de Polotsk est particulièrement instructif et corrobore celui de Bégos [1]. Il fournit des détails précis en ce qui concerne la disposition des régiments suisses. Polotsk, on s'en souvient, était placé sous le commandement du colonel d'Affry, de Fribourg. La défense héroïque de la petite ville devait être la cause d'une véritable hécatombe des vaillantes troupes capitulées. Blessé sur le champ de bataille dans des circonstances particulièrement honorables, Maillard y conquit la croix. Après une captivité de deux années, il poursuivit sa carrière militaire tantôt dans son pays, tantôt au service de France.

L'éditeur de ses *Mémoires* y a joint, en annexes, les plaidoyers que Maillard fut appelé à présenter en sa qualité de défenseur devant le conseil de guerre. Ils ne sont pas sans intérêt. Quant aux annotations, dues à M. Frédéric Barbey, elles guident très heureusement le lecteur.

Le caractère fragmentaire des *Notes* de Bussy n'a pas permis de les reproduire intégralement. Pourtant, des cahiers du voltigeur, M. Roulier a réussi à tirer un récit qui n'est point seulement pittoresque, mais qui peut être considéré comme un complément indispensable aux ouvrages traitant des régiments suisses de l'Empire.

Bussy fit, lui aussi, la campagne d'Espagne; s'il n'y fut point victime de la maladie, comme Maillard, il y endura la pire misère. Son témoignage est particulièrement important à recueillir lorsqu'il parle du siège de Puebla de Sanabria, dont la reddition, rappelle M. Barbey, déchaîna la colère de Napoléon.

Comme Maillard encore, Bussy fut au nombre des « rescapés » de la Bérésina. Au prix de quelles souffrances, ses courtes pages le montrent d'une manière saisissante.

1. Réimprimé au tome II des *Soldats suisses au service étranger.*

La traduction française de l'ouvrage de M. W. Œchsli, *Le Passage des Alliés en Suisse (1813-1814)* [1], comble une lacune. Simple étape, dira-t-on. Et pourtant ses conséquences politiques prouvent à l'évidence qu'elle ne saurait échapper à l'étude de l'historien et du militaire.

Avec cette précision, cette clarté qui font de lui un savant toujours écouté et lu avec le plus grand profit, M. Œchsli suit, de Bâle à Genève, la marche des Alliés. Leur entrée sur territoire neutre n'avait point eu lieu sans discussion. L'empereur de Russie, Alexandre, y était opposé et le succès de l'opération effectuée par l'armée autrichienne ne devait pas modifier sa manière de voir. Dans son *Journal* encore inédit, Jean-Gabriel Eynard relate qu'au Congrès de Vienne, Alexandre s'exprima très catégoriquement à ce sujet devant lui.

Les scrupules de l'empereur François lui-même disparurent grâce à une supercherie de son chef d'état-major, Radetsky, qui lui écrivit qu'Alexandre s'était déclaré en faveur d'un mouvement sur la Suisse.

Voulu par Radetsky, le mouvement eut lieu, mais, grâce aux représentants suisses, il s'effectua d'une manière pacifique; les troupes fédérales renoncèrent à opposer une résistance devant la supériorité écrasante de l'envahisseur. En quelques jours, toute l'armée autrichienne, forte de 100 000 hommes, et 30 000 Bavarois étaient entrés sur le territoire suisse. Louis Bonaparte quitta Soleure à la hâte [2].

C'est le 20 décembre 1813 que le Rhin avait été franchi à Bâle. Dix jours plus tard, 8 à 10 000 hommes de l'avant-garde sous les ordres du général Bubna, entraient à Genève.

Genève, qui jusqu'en 1798, avait été république indépendante, était alors ville française. L'approche des troupes autrichiennes l'avait engagée à secouer un joug qui lui pesait. D'anciens magistrats intervinrent entre Bubna et le général Jordy, commandant de place, afin d'éviter un bombardement et d'obtenir la retraite de la garnison. La veille, soit le 26 décembre (et non le 25), le préfet Capelle avait quitté Genève.

Cette ville n'eut pas à se rendre; elle ne fut pas non plus conquise : l'armée autrichienne pénétra chez elle en libératrice, alors qu'en Suisse elle s'était imposée. Sans doute son intention eût été d'en faire autant à Genève si les Genevois, qui se trouvaient dans des circonstances politiques très spéciales, n'avaient pris les devants. Preuve en soit dans les mesures qu'elle adopta pendant son séjour à Genève, véritables mesures d'occupation. D'importantes contributions furent prélevées sur le produit des impôts. Le conseil de Genève, reconstitué dès le 1er janvier 1814, adressa à ce sujet un mémoire à l'empereur d'Autriche et ce ne fut que

1. Paris, Fournier, 1912, in-8°, 187 pages, une carte. Traduction du capitaine Francis Borrey.

2. A ce sujet, voir *La mère de Napoléon*, par de Tschudi (Lausanne, Payot, 1910, in-8°, p. 307).

lors de l'arrivée dans leur ville du prince de Hesse-Hombourg que les Genevois virent cesser les tracasseries dont ils étaient les victimes. Leur matériel de guerre avait été saisi par l'Autriche, qui ne consentit à le restituer que plus tard, alors qu'il avait été déjà transporté à Vienne; encore quelques pièces d'artillerie ne furent-elles point rendues; elles se trouvent, aujourd'hui encore, dans la capitale autrichienne [1].

Le 21 juillet 1814, l'évacuation du territoire suisse put être considérée comme effectuée. Les monarques, qui s'étaient rencontrés à Bâle quelques mois auparavant, y séjournèrent de nouveau en mai et en juin. M. Œchsli nous donne, à ce sujet, de curieux détails. Son ouvrage se termine par des considérations financières fort intéressantes.

D'une manière générale, la traduction de M. le capitaine Francis Borrey est satisfaisante. Nous regrettons cependant qu'il n'ait pas cru devoir reproduire en français les grades des militaires ou des fonctionnaires dont parle l'auteur. Pour une prochaine édition, avec quelques erreurs typographiques à redresser, il y aurait lieu de revoir aussi le texte : c'est ainsi que, page 56, il faut lire « l'ancien syndic Ami Lullin » et non « le vieux syndic », et, dans tout le volume, rétablir *Porrentruy*, pour Prun-trut, *Sion*, pour Sitten, *Brigue*, pour Brig, *Saint-Imier*, pour Saint-Immer, *Delémont*, pour Defémont, *Simplon*, pour Simpeln, *Bérisal*, pour Berisal, etc., etc...

M. James de Chambrier, qui a déjà publié un certain nombre de volumes relatant ses souvenirs sur la cour du second Empire, conte les *Dernières années* dans un petit ouvrage sans prétention littéraire [2]. Ces notes d'un témoin impartial, qui avait ses grandes et ses petites entrées dans les palais et les salons, sont singulièrement vivantes et l'absence même de prétention littéraire que je relève ajoute à la confiance inspirée par le vénérable auteur lui-même.

De l'entrevue de Salzbourg, du discours de Lille, « mélancolique examen de conscience de Napoléon III après les mécomptes de sa politique étrangère », M. de Chambrier nous conduit à Berlin, en 1870, à la rentrée des troupes prussiennes dans la capitale du nouvel empire. Sous sa plume se pressent tous les noms en vedette de l'époque et l'auteur nous présente ainsi une page d'histoire d'un réel intérêt.

Edouard Chapuisat.

1. Sur la Restauration de la République de Genève, nous nous permettons de renvoyer le lecteur au tome II de notre ouvrage : *La Municipalité de Genève pendant la domination française* et à nos articles sur *La Restauration de la République de Genève et le préfet Capelle*, dans *La Révolution française*, février et mars 1912.

2. *Second Empire. Dernières années* (Neuchâtel, Delachaux et Niestlé, 1912, in-8°, 249 pp.).

NOTES ET NOUVELLES

LES COSTUMES DU SACRE ET LES FOURNISSEURS DE L'EMPEREUR [1]

I

Ce n'est que le 18 brumaire an XII qu'un décret de Napoléon est consacré aux dépenses du couronnement; à cet effet, un crédit de 1 190 000 francs est ouvert au grand chambellan; « sur ce crédit, il sera affecté pour les costumes de Leurs Majestés Impériales 650 000 francs ». Deux autres décrets du 22 pluviôse ajoutent à ces fonds une somme de 430 000 francs et une seconde de 688 000.

Dès le 16 thermidor, Isabey, dessinateur du cabinet de l'Empereur, s'occupe des costumes [2] avec le peintre Regnault; il en fournit les modèles. Ségur dit que son goût et son imagination l'aideront à diriger les architectes pour décorer Notre-Dame et pour le dessin du trône.

De cette date au 25 brumaire, Vacher, marchand de soieries, livre pour le costume de Napoléon 22 m. 60 de velours cramoisi à 24 francs, 46 m. 41 de velours pourpre de Tyr à 27 fr. 20, 33 m. 32 de satin blanc à 11 fr. 90, 2 m. 40 de moire blanche à 10 fr. 20, 4 mètres de velours blanc à 28 fr. 80, 2 m. 40 de croisé blanc à 6 francs, 9 m. 50 de florence

1. *Les fournisseurs de Napoléon*, sous ce titre, Maze-Sencier a publié en 1893 un gros in-8°. Il ne comprend que des documents empruntés aux Arch. nat. avec des explications et citations provenant d'ouvrages très connus. Dans notre cadre restreint, si nous donnons des détails qui se retrouvent dans ce livre, nous en donnons qu'il n'a pas reproduits.

Les documents qui figurent ici sont empruntés aux Arch. nat., O^2 33-35. Les minutes des décrets cités n'existent plus dans la série AF^{IV}.

2. Ils sont exécutés par le tailleur Chevallier; les essais furent assez longs, comme le montre une note de sa main : « Pour avoir été occupé deux mois entiers à des courses pour les différents patrons d'habit et de manteau, tant chez M. Denon que chez M. Isabey, et autres, fourni à M. Isabey un habit pour servir de modèle, un pantalon à pieds commandé par M. Denon, y compris les frais de voitures journalières, j'ose espérer qu'on aura la bonté de m'accorder 1 000 francs. »

blanche à 5 francs, 3 mètres de satin blanc à 10 fr. 65, 2 m. 96 de velours trois poils violet à 32 fr. 30.

Gobert, passementier, fournit le 23 vendémiaire pour le manteau 6 m. 50 à 150 francs le mètre, d'une frange d'or vermeil avec torsades, paillettes et « bouisson (?) ».

Les Archives conservent quelques modèles de ces riches broderies. Les détails en avaient été arrêtés par M. de Rémusat de concert avec les dessinateurs et brodeurs Picot et Leroy.

Ces derniers travaillaient lentement et ne se pressaient pas de fournir leurs dessins. « Ces ouvriers, dit une note de la Maison de l'Empereur, ont une grande idée de leur importance, surtout dans ce moment, et sont peu disposés à faire ce qu'ils doivent et à se mettre à leur place. »

C'est Picot qui brode les costumes. Voici sa note du 11 frimaire an XIII — elle fut réduite à 26 000 francs :

Le grand manteau impérial, velours pourpre, brodé or et semé d'abeilles : 15 000 francs; le manteau (petit costume), velours pourpre, revers de satin blanc brodés or : 10 000 francs; l'habit de velours pourpre, brodé sur toutes les tailles, la veste velours blanc et jarretières brodées : 3 500 francs; la ceinture : 500 francs; ganse et bouton du chapeau : 40 francs; un baudrier de velours rouge pourpre brodé or : 600 francs [1].

Les fourrures viennent de chez la veuve Toullet : des hermines de Russie coûtent 15 000 francs, leur apprêt 460 francs ; des peaux d'agneaux d'Astrakan : 600 francs, la main-d'œuvre : 2 160 francs [2].

Voici maintenant le détail et le prix des attributs impériaux — ils sont fournis par Biennais :

« Couronne d'or, feuilles de laurier. Ladite couronne pèse 1 marc, 3 onces, 4 gros et demi, 29 grains; elle est composée de 44 grandes feuilles de laurier et de 12 plus petites, entre lesquelles sont 42 grains, toutes montées sur un bandeau ovale de 7 pouces 1 ligne sur un sens et de 6 pouces 3 lignes de l'autre, mesure en dedans, ledit cercle s'ouvrant par derrière par une agrafe et garni en velours, les feuillets ciselés et les graines brunies : 8 000 francs [3].

1. Il brode également, destinés au couronnement, une bourse à jetons (160 francs) et 4 coussins pour les honneurs (460 francs).

2. Le 15 mars 1806, elle fournit dix peaux de martre zibeline pour une bordure de polonaise (500 francs), plus, un tiers de la fourrure en martre du Canada, tant pour l'agrandir que pour raccommoder les mangeures de vers : 450 francs. En 1808, Aubineau, marchand-pelletier, fournit un lit de camp en ours doublé de coutil et bordé de velours vert.

3. Cette couronne était faite à l'imitation de celle de Charlemagne. Pour la cérémonie, par ordre de Denon, on restaura la couronne de Charlemagne, son sceptre et sa main de justice. Les insignes impériaux étaient déposés à Notre-Dame; le gardien spécial, Durand, recevait une allocation de 400 francs.

« Boîte renfermant ladite couronne d'or. Ladite boîte en bois de racine de forme octogone ornée de portraits, cache-entrée de serrure, et sur ladite boîte une couronne de laurier, au milieu de laquelle se trouvent ces mots : *Couronne de Napoléon*, le tout en argent incrusté et gravé, l'intérieur avec forme pour soutenir la couronne et « calotin » par-dessus pour la fixer, le tout garni en velours et fermé d'une serrure en trèfle : 1 350 francs.

« Sceptre impérial. Ledit sceptre en argent vermeil pèse 7 marcs, 1 once, 7 grains et demi; il a de longueur 5 pieds 8 pouces; il est orné d'un aigle impérial, les ailes ouvertes et tenant dans ses serres un foudre, ledit aigle ronde-bosse ciselé et posé sur une portion de sphère sortant d'une touffe à double rang de feuillets de myrte, de laurier et palmes, au bas desquels sont deux astragales ornées de perles et entre lesquelles se trouvent des mouches (abeilles) et une petite couronne de laurier au milieu de laquelle est la lettre initiale N, le tout ciselé; pour tenir ledit sceptre et à hauteur de la main, il y a une poignée formée par deux astragales, garnie en velours et cordonnée d'or : 3 500 francs.

« Main de justice. La main de justice en ivoire, sculptée d'après un modèle moulé sur nature, et dont la partie au-dessous du poignet est enchâssée dans une double caque d'ornements à feuilles d'eau et palmettes ciselées, et au bas, est une astragale formée par de grosses perles entre deux filets. Lesdites caques d'ornement, ainsi que tout le bâton, sont en argent vermeil et pèsent 2 marcs, 30 gros, 7 grains et demi; il y a de longueur, y compris la main, 3 pieds 6 pouces; la poignée est garnie en velours avec cordonnet d'or : 2 800 francs.

« Boule du monde. Cette boule est en argent vermeil; elle est ornée d'un bandeau la divisant en deux parties horizontales et d'un autre bandeau divisant la calotte en deux parties, et au milieu duquel s'élève une croix gothique formée par quatre espèces de balustres dont les « pauses » sont ornées de feuilles d'eau et les têtes, d'espèces de touffes, les bandeaux avec ornements en entrelacs et palmettes : 1 350 francs.

« Pour la boîte renfermant la main et la boule : 400 francs. — Collier du grand ordre : 5 000 francs. — Ganse du chapeau de Sa Majesté en or ciselé et découpé à jour : 290 francs. »

Le même Biennais, par ordre de M. de Rémusat, premier chambellan, avait fourni en brumaire l'épée du couronnement, à savoir : « un glaive antique, lame plate à deux tranchants, dont la poignée est en or massif et décorée de branches de myrte et de laurier s'entrelaçant et formant couronne au milieu desquelles est une abeille; au bas de ladite poignée est la garde formée par deux grands aigles couronnés, les ailes demi-déployées, décorées d'un ruban en sautoir, auquel est suspendue une petite croix de la Légion d'honneur, en or émaillé; lesdits aigles sont

posés sur un foudre, auquel est adapté un écusson, sur lequel est une couronne d'étoiles, du nombre des cohortes, au milieu desquelles est la lettre initiale N fleuronnée; de chaque côté desdites étoiles un glaive et une palme, et au-dessus une légende portant ces mots : *Veni, Vidi, Vici*; les deux croisillons terminés par des palmettes à jour et sur le plat desdits croisillons sont écrits ces mots : *Honneur et Patrie*; auxdits croisillons est suspendue une guirlande de feuilles de laurier attachées avec des rubans découpés ainsi que les éclats du foudre; le pommeau avec couronne de laurier, couronne d'étoiles, couronne de fer et couronne impériale; le dessus est un sceau de l'Empereur et Roi, le tout ciselé en relief et partie ronde-bosse; le fourreau de ladite épée en écaille soudée d'un seul morceau, orné d'une première bélière où se trouve la cuvette, laquelle est ornée de rinceaux d'ornements avec plate-bande avec feuilles palmettées et abeilles, et son bouton en acier damasquiné, la lame plate avec milieu orné par le haut d'arabesques allégoriques en or rapporté, incrusté et ciselé, le tout : 7 000 francs. »

De Saint-Étienne, sur la commande d'Isabey, fournit le 27 brumaire « un baudrier antique, forme romaine, brodé d'or sur velours dessin varié couleur pourpre, monté avec garniture en forme romaine avec porte-mousqueton : 180 fr. 50; plus, une garniture or, forme de bouclier romain, ornée de branches de laurier, d'un aigle tenant dans ses serres un foudre, et de chaque côté une couronne de laurier au milieu desquelles est une N : 1 132 francs. — Porte-mousqueton or façon anglaise : 220 francs[1]. »

Coiffier, marchand de papier, livre à Isabey un portefeuille de maroquin violet doré et garni de satin blanc brodé en or fin : 160 francs; plus, « pour avoir fait écrire le serment en lettres d'or sur vélin » : 166 francs.

Poupard livre deux chapeaux à plumes, brodés en or, chacun de 600 francs.

Les souliers sont confectionnés par Jacques. Le 15 thermidor, il a fait « une sandale à la romaine, disposée pour la cérémonie du sacre, ornée de dessins et broderie, la semelle en liège, garnie de soie en dedans, et en dehors, d'un talon en maroquin rouge, ainsi que d'un galon en or mat, garnissant et faisant le tour de la sandale, garni d'anneaux, laquelle sandale devait servir de modèle pour la cérémonie du sacre, et qui a été suppléée par une paire de souliers qui a été exécutée selon le dessin qui a été donné, ladite sandale avec ses ornements précieux : 250 francs.

Le 15 fructidor, il fournit, par ordre d'Isabey, « une paire de souliers en peau de daim blanc brodés en or pour servir de modèle aux souliers

1. Les ceinturons ordinaires ne coûtaient que 10 francs. En 1813, de Saint-Étienne fournit « une épée, velours vert brodé en or mat, dessin extraordinaire », pour 200 francs.

du sacre, avec tresse en or mat, suivant le dessin et le tour du soulier en galon d'or massif, les bouffettes en drap d'or, lesdits souliers doublés en soie blanche, exécutés avec la plus grande précaution suivant le dessin, et piqués au petit point : 250 francs. » Le 7 vendémiaire, il livre les souliers pour le sacre; ils sont conformes au modèle précédent, sauf que le daim a été remplacé par du velours blanc; ils coûtent 400 francs[1].

Les bas de soie viennent de chez le bonnetier Pannier; brodés en or, ils coûtent 72 francs. On en prend deux paires[2].

Mmes Lolive, de Beuvry et Cie fournissent « deux ajustements composés chacun de deux pans de cravates sur dix pouces de haut, d'une paire de manchettes et d'un col en point de réseau superfin et à dents de loup, dessin très riche : 2 000 francs; plus, trois napperons en batiste brodée tout autour avec des aigles, couronnes et écussons aux quatre coins, le tout en lames et « finition » d'or, sans envers, pour porter les ornements impériaux ».

Pour les bijoux, nous n'avons pas toutes les factures. Le grand fournisseur est Marguerite[3]; on dépense chez lui plus de 400 000 francs; sur sa note, le grand cordon en diamants figure pour 119 254 francs. Dans le reste de la somme, il faut compter les parures de Joséphine : pour cet objet, le joaillier reçoit le 24 brumaire, un acompte de 150 000 francs.

D'autres bijoux destinés à l'Impératrice sont achetés chez Pitaux; sa note s'élève à 38 800 francs. On y voit deux colliers en perles ou brillants, l'un à 16 000 francs, l'autre à 6 000 francs, et une aigrette en brillants, en forme de corne d'abondance : 6 500 francs.

Les deux montres que fournit Lépine, horloger de Sa Majesté l'Impératrice et Reine, sont-elles pour Napoléon ou pour Joséphine? L'artiste, car Lépine en était un, semble fier de ses œuvres : « An XIII, 6 thermidor, une grande montre à répétition de mon nouveau système avec échappement roulant dans des rubis et sur agates : 1 440 francs. » — 21 fructidor, « une grande montre à répétition avec boîte de nouvelle forme, à quantième du mois, l'échappement compensateur libre, roulant dans des rubis et sur agates; cette montre est mon plus bel ouvrage : 2 000 francs. Chaîne d'or très forte, la première dans ce genre, avec clef d'or de nouvelle manière : 192 francs. »

Pour la toilette de l'Impératrice, nous n'avons trouvé que deux documents :

1. Un autre bottier, Berger, livre le 24 frimaire an XIII « une paire de demi-brodequins de satin blanc brodé en or avec laçure dorée, doublés de satin blanc, avec une paire de chaussettes en soie doublée », du prix de 600 francs.

2. La dame Fournet brode les gants et les bas du sacre; elle reçoit 94 francs.

3. Pour le sacre, le joaillier Marguerite fournit un vase d'argent doré (1 010 francs), l'orfèvre Auguste, deux pains d'argent, dont un doré : 900 francs.

Pour le manteau du couronnement, Vacher a vendu 22 m. 60 de velours pourpre à 27 fr. 20.

L'ensemble du costume a coûté 74 346 fr. 75. En voici le détail :

« Un modèle de manteau en velours pourpre, 20 aunes à 40 francs; broderie du manteau impérial, façon du manteau et agrafes : 16000 francs; un bas de robe de cour en velours blanc brodé en or : 7 000 francs; fourni pour ledit 7 aunes de frange d'or à 150 francs; la robe du sacre en satin blanc richement brodée et garnie de franges : 10 000 francs; deux corbeilles en velours violet garnies de torsades et galons d'or avec des anneaux en vermeil : 240 francs; un bas de robe de cour en velours lilas brodé en volubilis en argent; la robe de dessous en tulle d'argent et satin, richement brodée : 12 000 francs; un bas de robe en velours rose et la robe de dessous en tulle d'argent et satin, très richement brodée : 12 000 francs; un bas de robe en velours blanc brodé en bouquets de violettes, la bordure richement brodée en or, parsemée d'émeraudes et garnie de franges, la robe de dessous en tulle d'or très richement brodée : 12 000 francs; « chéruse » de blonde chenillée : 240 francs. Pour ladite robe, on a employé 114 douzaines d'émeraudes à 12 fr. 49 et 3 à 15.

Les douze dames de l'Impératrice ayant assisté au couronnement, reçoivent une indemnité de 10 000 francs. En outre, Mmes de La Valette, de la Rochefoucauld se voient offrir pour 30 000 francs de bijoux, Mmes Darberg et Duchâtel, pour 20 000 francs.

Les fonctionnaires de la Maison de l'Empereur reçoivent également une indemnité : à Talleyrand, à Duroc, à Caulaincourt, à Berthier et à Ségur, on alloue 15 000 francs, à Rémusat, 10 000, aux autres, 5 000.

Il est inutile d'ajouter que tout le personnel domestique a été pourvu de costumes.

Celui de Raza Roustan, « mameluk porte-arquebuse de Sa Majesté » est magnifique.

On lui a fait faire en vendémiaire « un habillement grand costume de mameluck, le dolman en velours vert, soubreveste en poult de soie amarante, grande culotte en drap fin, grande ceinture avec mousseline paille, le tout brodé très riche en or surdoré de Paris, 2 450 francs ».

Pour le costume qu'il porte au sacre, on a employé « 5 aunes de Louviers tant bleu qu'écarlate pour un costume grec à 58 francs; broderie du gilet rouge : 4 500 francs; broderie du jupon de pantalon grec : 270 francs; 10 aunes de mousseline pour un turban et ceinture à 17 francs; broderie à paillettes du turban : 120 francs; une giberne brodée en or : 230 francs; un cordon de sabre or et rouge, garniture dorée : 130 francs. »

Pour la cérémonie, il avait une paire de bottes en maroquin rouge

garnie d'un galon et gland en or mat à 100 francs; pour le lendemain du sacre, une paire de souliers rouges à 15 francs.

L'habit de Constant, premier valet de chambre, coûte 1 730 francs. Sa veste, « de tissu brodé riche or et argent riche », est estimée 510 francs[1].

II

On vient de voir quels sont les principaux fournisseurs de la Cour. Nous allons passer en revue et les mêmes et ceux dont les noms figurent dans les comptes de la Maison de l'Empereur. Nous ne pouvons d'ailleurs donner qu'un aperçu sommaire des achats qui furent toujours énormes.

Napoléon a deux tailleurs, Chevallier et Lejeune. Les redingotes grises, et elles furent nombreuses, viennent de chez le premier; elles coûtent 200 francs, et, quoique l'Empereur en ait une grande quantité, il y en a pourtant qu'on répare.

Voici un aperçu des dépenses faites chez Chevallier. « En germinal, pour le départ d'Italie, il livre à Napoléon un habit de chasse galonné : 550 francs; un surtout de chasse : 200 francs; un habit bleu croisé à boutons plaqués : 190 francs; 24 caleçons à 20 francs chaque; un habit gris lilas croisé à boutons plaqués : 190 francs; 12 gilets de flanelle à 30 francs; un quatrième habit de la Garde : 250 francs; une paire d'épaulettes plus fortes que d'ordinaire : 150 francs; 30 vestes et 30 culottes de casimir blanc à 90 francs; 4 culottes de soie blanche à 120 francs; 14 crachats à 600 francs chaque; façon d'un habit de poult de soie pourpré, brodé, y compris les entredeux : 50 francs. » Quand Napoléon est à Boulogne, à Berlin, à Bayonne, le même tailleur lui envoie un grand nombre d'articles[2]; pour le voyage en Prusse, il livre pour 15 500 francs d'objets divers. En 1808, paraissent sur ses notes des vêtements plus chauds : 14 gilets de taffetas ouatés, des pantalons de tricot, des caleçons de futaine à 24 francs pièce, des gilets de flanelle plus épais, car le prix en est porté à 40 francs.

Le dernier vêtement fait par Chevallier pour l'Empereur est du

1. Roustan touche par an 2 400 francs. Il y a un second mameluck, Saint-Denis, dit Ali. Marchand gagne 8 000 francs; Constant, premier valet de chambre, 6 000 francs. Son nom de famille est Wairy. Sa femme est lingère, et entretient le linge de l'Empereur.

2. L'emballeur est « Régnier, marchand layetier emballeur, à l'Espérance, rue Thérèse, n° 4, Butte Saint-Roch, tient magasin de caisses et boîtes, et encaisse glaces, pendules, porcelaines, meubles, livres et modes, et se charge des emballages en toile grasse et toile et paille, et généralement de tout ce qui concerne son état; fait des envois dans les départements ».

27 avril 1815; il fournit sept aunes et demie de Louviers bleu pour un manteau doublé par devant d'une largeur du même drap, avec de grandes poches aussi en même drap, à 58 francs l'aune.

Le nom de Lejeune paraît assez tard. Dans ses notes, comme dans celles des autres, on suit les étapes de l'Empereur, et l'histoire y trouve sa part. On voit où est Napoléon quand, en 1813, il se fait faire des robes de chambre piquées, des pantalons de finette, et cette pelisse, du prix de 436 francs en velours vert avec brandebourg et olives en or avec la plaque, et cet habit d'uniforme de garde national avec plaques d'épaulettes, ne rappellent-ils pas que les temps sont changés?

En avril et mai 1815, reparaît un habit de garde national avec plaques et épaulettes et les fournitures suivantes : 2 habits de chasseur à 330 francs; un habit de grenadier à 350 francs; 2 redingotes grises à 160 francs; 36 vestes et 36 culottes casimir blanc à 64 francs la paire; 18 gilets de flanelle à 30 francs; 5 robes de chambre piquées à 175 francs; 3 pantalons à pied en finette à 28 francs; une culotte casimir noir à 40 francs; 1 gilet de piqué blanc à 36 francs; 1 gilet de soie noire à 25 francs; un habit de chasse à tir : 200 francs.

Les chapeaux viennent de chez Poupard, « au Temple du Goût, Palais du Tribunat (Palais-Royal) ». Du 3 vendémiaire au 25 thermidor an XIII, on achète chez lui 7 chapeaux français à 48 francs, et un chapeau rond, bordé en or, à 36 francs. Il vend 60 francs les chapeaux en castor.

Maneglier, 97, rue Richelieu, fournit les bonnets de velours; ils coûtent 30 francs pièce.

Les bas et les chaussons sont achetés chez Pannier; en 1808, 50 paires de chaussons de laine à 2 fr. 50; 48 paires de bas de soie fins à 18 francs, et chez Vervel, « A l'Espérance, galerie Delorme ». Celui-ci vend 2 fr. 25 les chaussons de mérinos et 11 francs les paires de bas en soie blanche ou noire.

Les chaussures sont faites par Jacques, « bottier de Sa Majesté et de ses équipages ». La paire de bottes à l'écuyère, fourrure en peluche de soie de toute leur hauteur, coûte 80 francs; des souliers doublés en soie, 15 francs; des pantoufles en maroquin rouge et doublées en fourrure, 18 francs.

Le linge vient de la maison des dames Lolive, de Beuvry et Cie. En 1808, elles fournissent 348 mètres de toile demi-Hollande pour 6 douzaines de chemises à 21 francs; blanchissage : 396 francs; 120 mouchoirs de batiste à vignettes, chiffre et couronne imprimés en diverses couleurs : 12 francs; blanchissage : 90 francs; 48 mètres de mousseline des Indes pour 6 douzaines de cravates à 45 francs; 72 mètres de toile de Courtray pour 6 douzaines de toilettes à 8 francs; 12 cols de croisé noir à 8 francs; 24 madras de l'Inde à 18 francs.

On achète les dentelles dans la maison Lesueur; c'est Mme Rioux, « Boulevard de la Madeleine, hôtel Chimay », qui les raccommode.

Pouillier, galerie Delorme, vend les gants — 5 francs la paire — et les bretelles — 10 francs.

Le bijoutier Nitot fournit surtout les nécessaires. Biennais, « Au Singe Violet, rue Saint-Honoré, n° 121 », orfèvre de l'Empereur et de l'Impératrice, qui « tient fabrique d'orfèvrerie, ébénisterie — meubles précieux — et tabletterie », livre aussi de menus objets, gratte-langue, crochets de bottes, peignes, brosses, etc. En septembre et octobre 1808, il vend pour l'Empereur 2 vergettes à 4 fr. 50 pièce, 4 onces de bois d'aloès à 72 francs l'once; 2 rasoirs à manche d'écaille avec cuvette et médaillons d'argent, 2 brosses à dents en vermeil à 27 francs pièce, 1 pinceau à barbe, y compris la garniture : 18 francs; une boîte, carré long, pour réglisse; une autre pour le thé, chacune à 36 francs [1].

La parfumerie figure en quantités fantastiques dans les notes de la Maison de l'Empereur; elle comprend naturellement tous les accessoires de toilette. Le grand fournisseur est Gervais-Chardin, à la Cloche d'Argent, rue Saint-Martin. C'est chez lui qu'on achète les gants de luxe : en juillet 1807, il livre 12 paires de gants couleur isabelle superfins à 30 francs; 12 paires de gants de peau de renne superfins à 130 francs; 6 paires de jarretières élastiques à 18 francs. Sur ses notes, reviennent des achats perpétuels et considérables d'eau de Cologne. Celle-ci, vers la fin de l'Empire, vient d'une autre maison, « du dépôt de la véritable eau de Cologne, perfectionnée par le sieur Durochereau aîné, seul breveté par un décret de Sa Majesté l'Empereur et Roi, en date du 18 avril 1812, et son seul fournisseur, ainsi que des grands dignitaires de la Couronne, rue Neuve-Saint-Eustache, n° 32 ». — Une caisse coûte 7 francs, mais nous ignorons quel en était le contenu.

Aux Cent-Jours, paraît un autre parfumeur, Tessier, à la Cloche d'Or, rue Richelieu; le 20 mars 1815, il livre 2 savonnettes à la fleur d'oranger à 3 francs — à cette époque, on en faisait aussi aux fines herbes — 6 douzaines de cure-dents en buis poli à 3 francs et, avec des savons et des éponges, un mille d'épingles blanches, de l'eau de Cologne, et 4 bonbonnières en écaille blonde.

Comme on l'a vu, c'est chez Lépine qu'on achète les montres; la Cour a un autre horloger, Mugnier, rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 34, mais il est surtout chargé des réparations.

La maison Lerebours — c'est un vieux nom parisien — fournit, et en grande quantité, les longues-vues; en 1806, une cassette de mathématiques complète à 160 francs et les « lunettes » de spectacle; une

1. Guillemin, bijoutier-joaillier, au Bouquet de diamants, 18, boulevard Poissonnier (c'est la véritable orthographe), est surtout chargé des réparations.

d'elles, en vermeil, corps d'écaille blonde, est payée 400 francs.

Nous n'avons pas à nous occuper ici du mobilier. Notons cependant que Desouches, rue de Verneuil, n° 18, fournit en 1810, « Service d'Erfurth », un lit de campagne en fer poli, ornements dorés avec un fond élastique et son étui en cuir doublé en drap bleu, du prix de 1 000 francs.

Longtemps, la femme Durand, rue de la Bienfaisance, n° 14, à la Pologne, blanchit le linge impérial. En 1810, il est donné à Barbier, à Neuilly. En février, mars, avril, celui-ci a reçu 200 chemises (0 fr. 50), 135 gilets de flanelle (0 fr. 60), 1 239 caleçons (0 fr. 30), 495 mouchoirs de batiste (0 fr. 15), 585 serviettes de toilette (0 fr. 15), 72 madras (0 fr. 20).

L'Empereur a une bouquetière attitrée, Mme Bernard. Elle fournit « un bouquet chaque jour de l'année au cabinet secret de Sa Majesté l'Empereur, à raison de 600 francs par année ». Il ne s'agit pas seulement des Tuileries, mais aussi « des châteaux de Compiègne, Saint-Cloud, et autres « approximités », où il est possible d'envoyer ».

Le monopole du tabac avait été aboli en 1791 ; il ne fut rétabli qu'en 1810. Jusqu'à cette date, le tabac râpé — à priser — destiné à l'Empereur, est livré par la manufacture de Robillard, hôtel Longueville, en coffrets de 6 kilos, à 7 fr. 20 le kilo. A partir de 1810, on le prend à la manufacture impériale de Paris; le « tabac d'étrennes à l'usage de Sa Majesté l'Empereur » coûte 14 francs les 12 kilogrammes.

De menues dépenses sont réglées par le chambellan conservateur de la garde-robe; son mémoire, en novembre 1813, porte « cirage, repassage de rasoirs; deux boîtes de cirage expédiées au quartier général : 8 francs; payé à l'homme qui a battu les habits, gilets, et généralement tout ce qui était lainage : 60 francs; fourniture de papiers pour la garde-robe : 38 fr. 90.

Pour ne pas terminer par ces détails infimes, disons que plusieurs libraires, entre autres Magimel et surtout Charles Pougens, membre de l'Institut, sont chargés de fournir de livres anciens et modernes la bibliothèque privée de l'Empereur et les bibliothèques des châteaux appartenant à la Couronne.

GABRIEL VAUTHIER.

Le Gérant : R. LISBONNE.

Coulommiers. — Imp. PAUL BRODARD.

LE GRAND-DUC NICOLAS MIKHAILOWITCH DE RUSSIE ET LES ÉTUDES NAPOLÉONIENNES

Les Études Napoléoniennes sont très remarquablement représentées en Russie depuis quelques années; beaucoup plus qu'en France, ce qui ne laisse pas que d'être un peu humiliant pour nous.

Sans parler des ouvrages de pure langue russe dont il serait bien impossible de faire ici même un tableau sommaire, surtout au lendemain du grand Centenaire; sans rappeler, par exemple, la grande histoire de l'Empereur Alexandre Ier par Schilder, ou la publication de tous actes et documents relatifs à la guerre de 1812; à s'en tenir aux publications qui ont pour la France même un intérêt direct, il convient de donner un souvenir au livre que M. Serge Tatistcheff avait publié en France sous le titre *Alexandre Ier et Napoléon*, d'après leur correspondance inédite (1801-1812)[1]. Il est fondé sur quelques lettres, environ une quarantaine, échangées entre les deux souverains, et que M. Tatistcheff a retrouvées aux Archives du ministère des Affaires Étrangères de Saint-Pétersbourg. Il semble bien qu'il leur ait accordé plus d'importance qu'elles n'en ont; car pour la plupart, sauf celle du 2 février 1808, ce sont des lettres du caractère le plus

1. In-8°, Paris, Perrin, 1891.

officiel et protocolaire, où il serait inutile de chercher, sinon de la sincérité, du moins de vraies lumières sur la politique des deux Empereurs. Mieux servi par les rapports de Savary et de Caulaincourt, de Tchernycheff et de Balachof, M. Tatistcheff a pu esquisser une courte et substantielle histoire des relations d'Alexandre et de Napoléon; ses chapitres successifs sont consacrés à la période de paix (1801-1802), à la rupture (1803-1804), à la guerre (1805-1807), au « pacte de Tilsit », aux missions de Savary à Saint-Pétersbourg et de Tolstoï à Paris, à l'ambassade de Caulaincourt à propos de laquelle l'auteur utilise quelques-uns des rapports de l'ambassadeur, dont la publication était amorcée à la même date par M. Albert Vandal; puis au partage du monde (1808), toujours d'après les rapports de Caulaincourt, à Erfurt, au déclin de l'alliance (1809-1810), aux derniers conflits (1810-1811), et enfin à la guerre de 1812.

Selon les aveux mêmes de la préface et à en juger d'ailleurs par sa date, M. Tatistcheff a voulu par ce livre contribuer pour sa part à l'alliance franco-russe en lui donnant une sorte de base scientifique. Par là il faisait en quelque manière une œuvre de circonstance; mais surtout il se mettait à un point de vue qui n'était pas rigoureusement exact et qui risquait de produire une sorte de déformation de la vérité historique. C'est une erreur à laquelle n'a pas échappé M. Albert Vandal dans son grand ouvrage, *Napoléon et Alexandre, l'alliance russe sous le premier Empire*[1].

Mais surtout la Société Impériale d'Histoire de Russie, qui en est aujourd'hui à son 140e volume, en a consacré quelques-uns de ses plus importants à l'histoire napoléonienne : outre les documents de la guerre de 1812, les *Rapports de Tchernycheff* à l'empereur Alexandre pendant sa mission d'exploration à Paris qui faillit si mal tourner et qui tourna si mal pour ceux qu'il laissa derrière lui en France; — l'*Ambassade du comte Tolstoï à Paris* en 1807-1808[2]. Ce dernier ouvrage de M. Schilder est un des

1. Voir dans la *Revue des Études Napoléoniennes*, sept. 1913 (IV, 182-219), mon article sur *Tilsit*; je publierai prochainement un livre intitulé : *Tilsit. La rivalité franco-russe sous le premier Empire.* — 3e volume de *Napoléon et l'Europe.*

2. In-4°, 1893, Saint-Pétersbourg.

recueils de documents les plus importants que nous ayons sur cette histoire.

Il commence par quelques pièces antérieures au traité de Tilsit : la première est une dépêche de Bennigsen à l'empereur Alexandre, où l'on trouvera le récit de la bataille de Friedland par le général en chef de l'armée vaincue; on y lira ensuite une correspondance entre Hardenberg et Tormasof, aux numéros 46 et 47 quelques « idées sur les clauses des négociations à engager avec la France », où apparaissent quelques-uns des articles qui sont restés les bases mêmes des traités de Tilsit, puis, pages 51-62, le texte de ces traités, publiés dans le même temps par M. Vandal en appendice à son premier volume.

Dès lors il ne s'agit plus que de l'ambassade du comte Tolstoï.

Ce sont d'abord (p. 97-113) les Instructions que l'Empereur Alexandre lui fit remettre; puis, à partir de l'arrivée de l'ambassadeur à Paris, à la fin d'octobre 1807, ses dépêches sur les divers événements dont il fut témoin ou auxquels il fut mêlé, le traité d'alliance entre la France et le Danemark signé à Fontainebleau le 31 octobre; quelques documents relatifs à la médiation russe entre la France et l'Angleterre, les notes échangées par Roumiantzoff et Lord Gower, ambassadeur à Saint-Pétersbourg, la correspondance de Tolstoï avec Alopéus, ambassadeur russe à Londres, celle de Metternich avec Stahrenberg dans les mêmes circonstances : en sorte que ce recueil est une contribution précieuse à l'étude de cet important épisode diplomatique. — D'autres pièces ensuite se rapportent à la médiation française entre la Russie et la Turquie et aux quelques conférences que Tolstoï eut à cette occasion avec l'ambassadeur ottoman à Paris. Les plus nombreuses de ces dépêches, les plus intéressantes aussi ont trait à la discussion assez dramatique qui s'engagea entre les gouvernements de Paris et de Saint-Pétersbourg sur la Moldo-Valachie, le tsar demandant que ces provinces lui fussent laissées, malgré les stipulations contraires du traité de Tilsit, et Napoléon, qui ne connaissait que la lettre de ce traité, « l'air noté », demandant en compensation la Silésie : première épreuve de l'alliance qui déjà en fut piquée

de quelque amertume; il y fallut le liniment de la lettre du 2 février 1808.

Toutes ces dépêches sont abondantes et précises, presque journalières; elles ont de la ressemblance avec celles de Caulaincourt en l'autre sens. Tolstoï note aussi par le menu, presque mot à mot, ses entretiens avec Napoléon ou avec Champagny, et son récit, par tous ces détails, reproduit la physionomie même, semble-t-il, de ses rapports avec le gouvernement français. Il est vrai que, d'autre part, le ton qu'il y met fait contraste avec celui de Caulaincourt racontant ses entretiens avec l'Empereur Alexandre. Peut-être est-il vrai de dire en effet que Caulaincourt se laissa gagner par les caresses du tsar; en tout cas Tolstoï fut autrement revêche à l'égard de Napoléon : à peine arrivé à Paris, dès novembre, il demandait son rappel, se proclamant incapable de la tâche qu'on lui avait confiée; elle lui était en vérité insupportable, il n'y pouvait mettre que de la mauvaise volonté, n'ayant pour l'Empereur qu'une invincible antipathie : elle ne manqua pas de lui donner sur les ambitions de Napoléon une réelle pénétration, et ce fut une de ses formules, comme sa profonde conviction, que l'Empereur voulait « la suprématie la plus étendue sur le continent ». Ce n'était peut-être pas si mal trouvé.

La plus remarquable publication que la Société Impériale d'Histoire de Russie ait faite jusqu'à présent, en ce qui concerne la période napoléonienne, est celle des documents qui se rapportent aux *Relations diplomatiques entre la France et la Russie sous Alexandre Ier*. Elle avait été confiée à M. Alexandre Tratchevski, et ses quelques volumes, imprimés entre 1890 et 1893, donc au moment même de la fondation de l'alliance franco-russe, ont jeté de vives lumières sur ces relations où l'on en voulait voir alors les signes précurseurs[1].

Les documents publiés par M. Tratchevski, en français avec la traduction russe, ou réciproquement, sont empruntés aux Archives des Affaires Étrangères de Paris et surtout à celles de Saint-Pétersbourg; il y a moins de lacunes, semble-t-il, dans celles-ci que

1. 4 vol. in-4°, Saint-Pétersbourg, 1890-1893.

dans les premières, et de toute façon, avec les unes et avec les autres, on a le moyen de suivre, au moins dans leurs grandes lignes, les rapports officiels entre les deux puissances.

Le premier volume correspond à la période des relations pacifiques, de 1800 à 1802. C'était au lendemain des défaites de Souvaroff en Suisse; la Russie mécontente de son alliée l'Autriche, comme il arrive quand on est battu de compagnie, était disposée à se rapprocher de la France. Paul Ier y mettait une sorte de passion; d'où, lors de l'avènement du Consulat, quelque correspondance entre Talleyrand et le comte Panine; puis la mission Sprengporten pour le rapatriement des prisonniers russes rendus par Bonaparte[1], avec des dépêches de Talleyrand et de Clarke; la mission Duroc à Saint-Pétersbourg et sa correspondance avec Talleyrand; la mission Kolitcheff à Paris, et ses conférences avec Talleyrand et les notes échangées; la mission du général Hédouville à Saint-Pétersbourg et sa correspondance avec son gouvernement : toutes missions d'exploration, destinées à préparer les voies aux grandes ambassades.

De celles-ci, la première fut celle du comte Morkoff, dont les instructions fort importantes (p. 201-222) sont de juin 1801. Il arriva à Paris en septembre suivant, et y montra aussitôt d'assez mauvaises dispositions. Il est curieux que presque tous ces ambassadeurs de Russie aient été des ennemis déterminés de la France révolutionnaire et impériale : il paraît qu'il était impossible d'en trouver d'autres. Pourtant alors la France et la Russie travaillaient de bon accord à une même œuvre, la négociation du Recès germanique de 1803 et toute la réorganisation territoriale de l'Allemagne; il est vrai que la Russie était surtout là pour garantir le désintéressement du gouvernement français : l'ambassadeur du tsar n'aimait pas beaucoup cette fonction, en effet délicate et sans récompense.

Au second volume de M. Tratchevski (1803-1804), qui correspondrait à la rupture, autour de la correspondance de Morkoff avec le chancelier A. Voronzoff et de celle du général Hédouville

1. Voir, dans la *Revue des Études Napoléoniennes*, mars 1913 (III, 187-199) : C. Woensky, *Bonaparte et les prisonniers russes en 1800.*

avec Talleyrand, il est surtout question de la rupture entre la France et l'Angleterre, et de la médiation que le gouvernement russe tenta d'interposer entre les deux puissances. M. de Morkoff mena cette affaire avec quelque raideur qui n'était pas pour amener le gouvernement consulaire à des dispositions conciliantes, en supposant qu'il y eût quelque tendance : ce qui n'est pas sûr. En tout cas l'ambassadeur russe y rencontra des difficultés et des ennuis, y nota même des velléités assez inquiétantes du gouvernement français, en particulier lorsqu'il eut connaissance d'une longue conversation de Bonaparte avec un jeune Polonais, dans laquelle le premier Consul avait parlé avec une certaine chaleur des derniers malheurs de la Pologne, de la vaillance qu'elle avait montrée dans les terribles épreuves où elle avait passé et de la possibilité de sa reconstitution. Cela se place le 28 octobre 1803. A cette date, Morkoff, dont les relations avec le gouvernement français étaient à peine courtoises, obtenait son rappel et s'en félicitait indiscrètement auprès de ses amis de Paris et jusque dans la dernière audience qu'il eut du premier Consul. « En sortant de la France, écrivait-il alors, j'ai cru quitter la Corse, Alger, Tunis ou le Maroc, tant le gouvernement qui y est présentement en activité rappelle l'image de ces pays barbares; on n'y voyait que des lois arbitraires et les mœurs les plus dépravées. » Et il se réjouissait de rentrer en Russie, où sans doute les mœurs n'étaient pas dépravées ni les lois arbitraires.

Il laissait derrière lui comme chargé d'affaires M. d'Oubril. Nous avons là les dépêches échangées par Hédouville et Talleyrand, ou par le baron d'Oubril et le prince Adam Czartoryski. La grosse affaire fut celle des émigrés, Vernègues, Entraigues, que la Russie avait pris à son service, et surtout celle d'Ettenheim, l'enlèvement du duc d'Enghien par violation du territoire badois et les tristes suites qui en résultèrent. Ce volume renferme à cet égard une pièce particulièrement importante (p. 547-563), le compte rendu du conseil extraordinaire tenu à Saint-Pétersbourg le 17 avril 1804 au sujet des mesures qu'il convenait de prendre contre l'injustifiable attentat commis par le gouvernement français. Le gouvernement russe, malgré la solennité de ses délibérations,

évita les mesures irréparables. Pourtant les relations se gâtèrent assez pour que le général Hédouville quittât Saint-Pétersbourg; et bientôt aussi, après le dépôt d'une note qui n'eut pas de succès, le 18 août 1804 (p. 705-712), le baron d'Oubril demanda à son tour ses passeports. On ne les lui refusa point, mais on ne lui ménagea pas les petits désagréments autour de son départ.

Le troisième volume (1805-1806) correspond au temps de la guerre. Aussi n'y est-il pas d'abord question des relations entre la France et la Russie. M. Tratchevski y a reproduit néanmoins quelques documents intéressants, des lettres de Vernègues à Czartoryski, les mémoires du prince Czartoryski au sujet de la politique à suivre à l'égard de la Prusse, dans le sens d'une reconstitution intégrale de la Pologne, dût-il en sortir une guerre avec le gouvernement de Berlin. — Ces pièces d'ailleurs ne sont pas absolument nouvelles; on en avait la substance dans les *Mémoires* du prince Czartoryski[1]. Mais aussi nous avons là les documents de la mission Novosiltzoff à Londres et de la formation de la troisième coalition, les grandes délibérations du conseil russe en janvier 1806 après Austerlitz et le traité de Presbourg, les vastes propositions de Czartoryski sur la politique orientale de la Russie (p. 240-310) et sur les rapports à établir avec les grandes puissances européennes pour contenir les développements de la puissance française.

Nous revenons dans la dernière partie du volume aux relations de la France et de la Russie à propos de la mission d'Oubril, en juillet 1806, par Vienne et Paris, de la négociation et de la signature du traité qui a gardé son nom : lettres d'Oubril au comte Paul Stroganov alors à Londres, à Czartoryski, à Budberg surtout pour lui expliquer les circonstances qui l'avaient amené à signer une convention dont il avait peur que son gouvernement ne fût pas satisfait (p. 436-445). Ses inquiétudes étaient justifiées; il fut désavoué tout aussitôt, son traité ne fut pas ratifié, et les hostilités recommencèrent bientôt, dans le moment où la Porte, poussée par Sebastiani, déclarait de son côté la guerre au gouvernement de Saint-Pétersbourg.

1. Édition de Mazade.

Enfin le quatrième volume de M. Tratchevski (1807-1808) est consacré presque entièrement au pacte de Tilsit. Il renferme d'abord quelques pièces sur les négociations de la Russie avec la Prusse, l'Autriche et l'Angleterre, autour des conférences de Bartenstein. On arrive presque aussitôt à l'entrevue du Niémen et aux négociations de Tilsit. Elles ne fournissent d'ailleurs pas un grand nombre de documents, quelques lettres de Napoléon à Alexandre ou à Talleyrand, quelques notes ou projets de transactions, beaucoup moins de renseignements qu'on n'en voudrait. Non pas certes par la faute de l'éditeur : ces entrevues de souverains sont pour faire le désespoir des historiens; il ne reste aucune trace des confidences dont elles sont l'occasion et la raison d'être : *verba volant*; et les secs protocoles et les notes informes ou trompeuses livrées à notre curiosité semblent n'être faites que pour l'exciter ou l'exaspérer.

Puis il y a dans ce volume de nombreux documents sur la reprise des relations régulières entre la France et la Russie, les dépêches de Lesseps, consul de France à Saint-Pétersbourg, de nombreuses lettres des deux empereurs, extrêmement cordiales alors, tous nuages étant dissipés; la mission de Savary, ses dépêches à Talleyrand et Champagny, les réponses de Champagny qui comportent de sérieuses mises au point sur les engagements respectifs pris à Tilsit : après les mirages éblouissants de l'alliance, les réalités beaucoup plus modestes; les déceptions d'Alexandre, — enfin le départ de Caulaincourt pour Pétersbourg, les premières audiences qu'il eut du tsar (p. 352-375), les difficultés déjà graves au sujet de la Moldo-Valachie et de la Silésie; enfin, pour tout arranger, la lettre du 2 février 1808, « l'époque arrivée des grands changements et des grands événements ».

Nous n'avons pas ici les entretiens de Saint-Pétersbourg entre Caulaincourt et Roumiantzoff sur le partage turc, ni les rapports de Caulaincourt à Napoléon: ils étaient dans le même temps communiqués au public, au moins dans leur substance, par les livres de MM. Tatistcheff et Vandal. Mais aussi c'est à cet endroit que cette étude des Relations de la France et de la Russie fut reprise par le Grand-Duc Nicolas Mikhaïlowitch.

*
* *

Cependant en effet le Grand-Duc Nicolas entreprenait une œuvre historique d'une très remarquable et forte unité, élevant à la mémoire de l'empereur Alexandre Ier un monument incomparable. Il y vint d'abord par quelques-uns des serviteurs du règne, puis par les personnes les plus proches de l'Empereur, sa sœur la grande-duchesse Catherine et sa femme l'impératrice Élisabeth, puis par les rapports de Caulaincourt qui sont parmi les documents les plus indispensables à la connaissance du caractère de l'empereur Alexandre; enfin l'édifice s'est achevé récemment par un très beau livre consacré à la personne de l'Empereur lui-même; en sorte qu'à suivre les travaux du Grand-Duc il semble que l'on entre pas à pas dans une intimité historique de plus en plus étroite avec Alexandre Ier.

Un premier livre a eu pour sujet *les Princes Dolgorouki, compagnons d'armes de l'empereur Alexandre Ier pendant les premières années du règne*[1]. Il y est surtout question des circonstances de la bataille d'Austerlitz. On se souvient peut-être du 30e Bulletin de la Grande Armée où Napoléon raconte son entretien, aux avant-postes de l'armée, la veille de la bataille, avec « ce polisson de Dolgorouki[2] ». Il s'agit du prince Pierre Dolgorouki, qui certes n'était pas un ami de Napoléon. Mais on trouvera dans l'ouvrage du Grand-Duc des « Observations sur les rapports des gazettes concernant les derniers événements de Moravie en 1805 », où les affirmations du 30e Bulletin sont contredites, où l'on prétend que le prince Pierre n'a pas eu à l'égard de l'empereur des Français les prétentions outrecuidantes qu'on lui reproche, qu'en particulier il ne lui a point réclamé la couronne de fer pour le roi de Sardaigne, qu'il a seulement rappelé, d'ordre de son souverain, la promesse que le gouvernement français avait depuis longtemps faite d'assurer à ce roi un établissement en Italie. — Il est tout naturel que le prince Pierre Dolgorouki ait été plus modeste après

1. In-4°, 1901, Saint-Pétersbourg.
2. *Corr. de Napoléon*, XI, 446.

qu'avant la bataille. — Il y a aussi, dans le livre que nous avons sous les yeux, une lettre d'un officier russe sur les derniers événements militaires en Moravie, où l'on nie que les Russes aient été noyés en grand nombre dans les étangs, où l'on établit, « contre les mensonges imprimés », une discussion sur les chiffres des morts et des prisonniers, où pourtant l'on ne cherche pas à établir que la bataille ait été gagnée par les Russes, mais seulement qu'elle a été « rendue décisive par la résolution funeste de l'Empereur François II ». — Il arrive dans la vie des peuples comme des hommes que l'on rejette à d'autres la responsabilité des fautes que l'on commet ou des malheurs que l'on subit. — Ce Pierre Dolgorouki, un des auteurs, en somme, de la guerre de 1805, mourut en décembre 1806, à vingt-neuf ans, avant d'avoir eu le temps, observe-t-on, d'acquérir une grande maturité politique. Quant à son frère Michel, qui n'était pas non plus des amis de la France, il mourut à vingt-sept ans dans la guerre de Finlande, et l'on disait à Saint-Pétersbourg que c'était Caulaincourt qui l'avait tué en exigeant, à cause de ses propos inconsidérés, qu'il fût éloigné de la cour.

Nous sommes plus près du personnage de l'Empereur Alexandre avec le *Comte Paul Alexandrowitch Stroganov*[1], qui fut en effet fort longtemps un de ses conseillers les plus intimes. En écrivant la préface de cet ouvrage et en relevant les importants résultats déjà dus au Grand-Duc par la science historique, M. Frédéric Masson notait, par comparaison, l'insuffisance scandaleuse des publications françaises de documents relatifs à l'époque napoléonienne. Nous avons signalé ce mal dans notre numéro de mars 1913[2] en étudiant les sources napoléoniennes de nos Affaires Étrangères, et nous y proposions des remèdes qui, nous l'espérons, ne tarderont pas à être appliqués.

C'est une très curieuse et très expressive carrière que celle du comte Paul A. Stroganov. Ses parents aimaient la France et l'esprit français; ils passèrent en France de longues années et

1. Traduction française de F. Billecocq, précédée d'un avant-propos de Frédéric Masson, 3 vol. in-4°, Paris, Imprimerie nationale, 1905.
2. *Revue des Études Napoléoniennes*, III, 161-186.

leur fils y naquit en 1772. Le père, Alexandre Serguiéwitch, était fort aimé à Paris dans le monde des arts; il fut un des protecteurs éclairés de Greuze, de Canova, et il emporta beaucoup de leurs œuvres dans ses châteaux de Russie; c'est lui qui fut chargé par l'empereur Paul de construire Notre-Dame de Kazan.

C'est par ses relations avec la société des philosophes français qu'il fut amené à prendre Gilbert Romme pour précepteur de son fils. Ainsi Catherine II confiait à Laharpe l'éducation de son petit-fils Alexandre. Gilbert Romme, qui n'était destiné qu'à enseigner les mathématiques au collège de Riom, sa ville natale, se donna de toute son âme à l'éducation de son élève; il en voulut faire « un homme »; il en fit en vérité un des personnages les plus remarquables d'un règne très remarquable. Il le traita à la Jean-Jacques, avec une loyauté un peu rude; il ne lui fit grâce d'aucun des reproches qu'il lui arriva de mériter; il sut faire respecter sa propre dignité par le comte Alexandre, qui d'ailleurs avait la plus parfaite estime pour le précepteur de son fils. D'avoir jeté le jeune comte Paul dans les troubles de la Révolution, de l'avoir mené dans les clubs, de lui avoir fait connaître, et d'assez près, Théroigne de Méricourt, cette méthode d'éducation est plus discutable. Du moins il ne le conduisit pas jusqu'à l'échafaud, et qui sait si la fidélité de Gilbert Romme à ses principes et sa mort courageuse n'ont pas continué profondément sur son élève l'influence de son enseignement?

Quoi qu'il en soit, le comte Paul ne fut pas indigne des leçons qu'il avait reçues du philosophe jacobin. Lorsqu'Alexandre Ier monta sur le trône en 1801, il eut un de ses premiers entretiens sur la situation de l'Empire avec Paul Stroganov, le 23 avril 1801, et il est touchant de voir cet empereur de vingt-quatre ans et ce conseiller de vingt-neuf ans se promettre de dévouer tout leur zèle aux réformes nécessaires. Le comte A. Stroganov fut pendant plusieurs années l'un des conseillers les plus écoutés du nouveau tsar : c'est lui qui l'engagea à se charger lui-même de l'œuvre de la réforme, au lieu de la confier à des assemblées qui peut-être en effet en Russie n'en eussent pas été capables. Mais la besogne était lourde; l'Empereur l'accepta avec un grand courage, et l'on

comprend, à voir son dévouement constant et passionné à la chose publique, que le Grand-Duc, son historien, se plaise à l'appeler « le Monarque béni ».

Avec Czartoryski et Novosiltzof, le comte Paul Stroganov fut un des membres du célèbre Triumvirat, ou du comité secret, qui pendant trois ans, le plus souvent sous la présidence de l'Empereur, dressa le plan d'une restauration systématique et intégrale de l'administration impériale ; à part l'institution des ministères, par oukase du 8 septembre 1802, ce ne fut guère qu'un plan, qu'il s'agisse de l'organisation de l'instruction publique ou de l'affranchissement des paysans, à quoi le comte Paul donna des soins particuliers. Mais, quand on considère que ce plan, né peut-être des enseignements de Gilbert Romme et de Rousseau ou de Laharpe, a été le plan des grandes réformes du siècle, on mesure toute l'importance du règne, et l'on proclamerait volontiers, pour sa plus grande gloire et celle de ses ministres, qu'il a en vérité dressé tout le programme de la Russie nouvelle.

Mais, à partir de 1804, les affaires extérieures furent plus pressantes que la question de la Réforme, qui ne fut plus poursuivie avec la même assiduité. Le comte Stroganov fut employé aux négociations de la 3e et de la 4e coalition. Il fut envoyé en mission extraordinaire à Londres dans le temps où le baron d'Oubril allait à Paris, et il vit aussitôt les erreurs où celui-ci se laissait attirer par le gouvernement français. Puis il prit part aux grandes campagnes de la guerre patriotique, étant, lui aussi, un fougueux ennemi de Napoléon ; il fut mêlé à la campagne d'Allemagne, à la campagne de France ; il se distingua à Champaubert ; il perdit son fils Alexandre Paulowitch à la bataille de Craonne. Il mourut lui-même en 1817, après une vie bien remplie, à l'âge de quarante-cinq ans.

Le Grand-Duc Nicolas Mikhaïlowitch n'est pas seulement un historien ; il est un bienfaiteur des historiens : il ne veut pas garder jalousement par devers lui les documents précieux qu'il possède ou qu'il peut atteindre mieux que quiconque. Il tient à les mettre à la disposition des travailleurs, et, comme ses autres ouvrages, son histoire du comte Paul Stroganov est accompagnée

d'une copieuse collection de pièces qui sont à la fois la garantie du récit qui les précède et un encouragement à d'autres études.

Ces pièces sont extraites des Archives Stroganov, ou de celles du ministère des Affaires Étrangères de Russie, ou de celles de l'Empire. C'est, par exemple, la correspondance du comte Alexandre S. Stroganov avec Romme, ou celle de la comtesse avec Romme aussi et avec le comte Paul : il y a là en ce premier volume tout un dossier qui se rapporte à Gilbert Romme et qui a le plus grand intérêt pédagogique. Au tome II de l'ouvrage, on trouvera les documents qui se rapportent au Comité secret et à l'étude des réformes : la conversation du 23 avril 1801, les principes de la réforme du gouvernement et de l'administration, les conférences avec l'Empereur, avec le comte Kotchoubey, des notes diverses sur l'affranchissement des paysans, sur l'extension du droit d'achat de la terre, les séances du comité secret de janvier 1802 à la fin de 1803; — il est inutile de faire remarquer la valeur exceptionnelle de ces pièces; — puis l'organisation du Conseil et des Ministères, la réforme du Sénat, les rapports du comte Paul Stroganov à l'Empereur, leur correspondance, celle de Stroganov avec le prince Adam Czartoryski.

Le troisième volume renferme la correspondance diplomatique qui se rapporte à la mission de Londres, la correspondance d'Oubril avec Stroganov, celle de Fox avec Yarmouth, de Stroganov avec Budberg, avec le comte Voronzov, avec Novosiltzof, avec le comte Kotchoubey, avec la comtesse Stroganov, avec le prince Bagration; enfin des rapports officiels sur la carrière militaire du comte, à propos de la guerre de Turquie, de la guerre patriotique, de la campagne de 1813, de celle de 1814, des batailles de Champaubert et de Craonne. C'est une physionomie très intéressante qui est désormais en pleine lumière.

Nous nous approchons un peu plus encore de l'Empereur Alexandre par sa correspondance avec sa sœur la grande-duchesse Catherine[1]. Le Grand-Duc Nicolas a bien voulu nous permettre,

1. Grand-Duc Nicolas Mikhaïlowitch, *Correspondance de l'empereur Alexandre Ier avec sa sœur la grande-duchesse Catherine, princesse d'Oldenbourg, puis reine de Wurtemberg, 1804-1818*; in-4°, Saint-Pétersbourg, 1910.

lors de la fondation de la *Revue des Études Napoléoniennes*, d'en extraire quelques-unes des pièces les plus curieuses. Nous y renvoyons donc nos lecteurs. Nous rappelons seulement ici que, bien que quelques lettres de la Grande-Duchesse, celles qu'elle écrivait, par exemple, à Rostoptchine et à Karamzine, aient été détruites accidentellement, il en reste d'assez expressives pour que l'on puisse mesurer jusqu'à un certain point le rôle capital qu'elle joua dans les conseils de son frère; leur correspondance prend, au lendemain de la prise de Moscou, un caractère véritablement dramatique, et l'on ne peut s'empêcher de se demander si l'Empereur ne fut pas alors à deux doigts de subir le sort de Pierre III ou de Paul Ier, au moins d'être obligé de céder le pouvoir à la très énergique Grande-Duchesse, en qui beaucoup voulaient voir la digne héritière de leur grand'mère Catherine. C'est même pourquoi on n'avait pas voulu la marier à Napoléon; on avait tenu à la garder en Russie, en réserve.

Il se rencontre dans cette correspondance, et dans l'introduction dont elle est précédée, quelques traits utiles à la détermination du caractère de l'Empereur et qui, d'ailleurs, ne sont pas pour en diminuer la réelle grandeur[1]. Qu'il fut alors égal aux difficiles circonstances que traversait la Russie, n'est-ce pas le plus grand éloge qu'on puisse faire de lui?

Quel admirable portrait le Grand-Duc Nicolas a fait de l'Impératrice Élisabeth! Et comment en quelques lignes en reprendre les touches infiniment délicates? Le Grand-Duc Serge Alexandrowitch, si pitoyablement assassiné à Moscou pendant les troubles de 1905, avait voué un culte à cette mémoire en effet si émouvante; le Grand-Duc Nicolas a continué et achevé cette œuvre pieuse en un monument très heureusement composé d'un récit très sobre, et de tous les documents qui se rapportent à cette carrière mélancolique : lettres de l'Impératrice à sa mère Amélie de Bade, extraites des Archives de Karlsruhe et de Darmstadt; lettres de l'Impératrice à son secrétaire Longuinoff, à son amie fidèle la comtesse Sophie Stroganov, à la comtesse Anne Tolstoï, née prin-

1. Relire notamment sa lettre du 18 sept. 1812, dans la *Revue des Études Napoléoniennes*, I, 100-108, ou dans le livre du Grand-Duc, p. 86-93.

cesse Bariatinsky; extraits des mémoires inédits du comte Théodore Golovkine, du comte Alexandre Benckendorff, du général Langeron[1].

Fort instruite et très supérieure en cela à son mari, ce qui devait produire entre eux quelques malentendus, l'Impératrice Élisabeth aimait tendrement l'Empereur : « Il tient le bonheur de ma vie en ses mains, disait-elle au moment de son mariage; aussi il est certain de me rendre malheureuse à jamais, si jamais il cesse de m'aimer. Je supporterai *tout, tout,* excepté cela. » Leur union fut d'abord très douce; lors de l'avènement, la jeune impératrice — elle avait alors vingt-deux ans — montra dans le désarroi général une énergie qui lui donna un moment de l'autorité sur Alexandre. Mais en 1804 Alexandre se laissa gagner par la beauté de Mme Narychkine, née princesse Tchetvertinsky; Austerlitz eut sur son caractère un effet désastreux; il devint soupçonneux, exigeant, intraitable, dans le temps où l'Impératrice trahie montrait elle-même, selon Joseph de Maistre, une inflexibilité excessive. Deux fillettes, nées en 1799 et en 1806, étaient mortes en bas âge et laissaient les deux époux désunis.

L'Impératrice s'effaça, avec une hautaine dignité. Puis, après la grande guerre de l'année 12, elle fit un long séjour dans son pays de Bade; elle finit par s'y ennuyer de la Russie, de son mari. Elle rentra à Saint-Pétersbourg en 1819, appela près d'elle l'historien Karamzine, qui fut son confident; peu à peu, malgré la tristesse irrémédiable de son humeur, elle revint vers l'Empereur; elle ne put s'empêcher de partager ses chagrins; elle avait eu assez de grandeur d'âme pour éteindre en elle tout sentiment de jalousie; elle consola l'Empereur de la grande douleur qu'il éprouva par la mort, à dix-sept ans, d'une fille qu'il avait eue de Mme Narychkine. Dès lors elle ne le quitta plus; elle reprit sa place auprès de lui; malade, elle l'entoura, malade aussi, des soins les plus tendres. Elle a laissé dans son journal, entre les dates du 5 et du 12 novembre 1825, un récit très simple et touchant de la dernière maladie de l'Empereur[2]; mais elle n'eut pas la

1. 3 vol. in-4°, Saint-Péterbourg, 1908.
2. Tome III, p. 332-344.

force de le continuer jusqu'au jour de la mort. Et l'Empereur mort, elle mourut aussi, puisqu'il était toute la raison de sa vie; elle était partie de Taganrog le 22 avril 1826 pour regagner Saint-Pétersbourg; elle s'éteignit doucement à Beleff, près de Kharkov, dans la nuit du 3 au 4 mai. Union qui n'avait point été heureuse, mais qui, ayant été fort tendre dans la jeunesse et dans la mort, tient ces deux mémoires étroitement et harmonieusement liées.

*
* *

Caulaincourt, comme ambassadeur de France, vécut quatre ans dans l'intimité d'Alexandre, et par conséquent ses rapports étaient une source indispensable à exploiter pour la connaissance du caractère et de la politique d'Alexandre Ier. Aussi sont-ils le principal intérêt de la publication du Grand-Duc Nicolas, les *Relations diplomatiques de la Russie et de la France d'après les rapports des ambassadeurs d'Alexandre et de Napoléon, 1808-1812*[1]. On y trouve aussi quelques lettres et rapports de Savary et de Lauriston, de Tolstoï, de Kourakine; mais leur importance n'y est pas comparable. On y annonce en outre, dans l'introduction générale, des lettres particulières du prince Kourakine à l'impératrice Marie Feodorowna, les lettres de Nesselrode à Speranski en 1810-1811 : sans doute elles seront publiées dans un volume postérieur.

Il nous faut d'abord dépouiller, du moins dans leurs grandes lignes, ces six gros volumes, qui continuent les quatre volumes publiés par M. Tratchevski pour la Société Impériale d'Histoire. Ils prennent en effet la suite des rapports de Caulaincourt en remontant de quelques mois aux origines de sa mission avec sa première dépêche, du 20 décembre 1807[2].

Ainsi les premières conversations de l'ambassadeur avec l'Empereur de Russie et avec Roumiantzoff portèrent sur la question

1. 6 vol. in-4°, Saint-Pétersbourg, 1905-1908.

2. On exprimerait volontiers le désir que la provenance de ces documents fût indiquée avec précision; en général les rapports de Caulaincourt à Napoléon sont aux Archives nationales, AF. IV, 1607-1699; ses lettres à Champagny sont aux Archives des Affaires Étrangères de France, Correspondance de Russie, vol. 144 et suiv.

de la Silésie, demandée par Napoléon en compensation de la Moldavie et de la Valachie demandées par la Russie. Il y eut déjà là des discussions assez délicates : — « L'évacuation forcée de la Moldavie et de la Valachie, écrit l'ambassadeur, finira la confiance. » (Déjà!) — Ou encore : « La Russie veut bien l'alliance, mais qui rapporte[1]! » Rien de plus naturel. Cependant Caulaincourt croyait tout aussitôt pouvoir se porter garant de la sincérité du tsar et de son ministre dans l'alliance française dont ils espéraient l'Orient, et ses premières relations avec eux sont d'une extrême cordialité; il y a en appendice à ce premier volume un extrait du Journal du Fourrier de la cour, d'où il résulte que Caulaincourt dînait chez l'Empereur environ une fois par semaine, sans compter les autres réceptions et les rencontres aux revues ou à des cérémonies diverses.

Mais surtout son ambassade fut à peu près inaugurée par la grande lettre du 2 février 1808, par laquelle Napoléon réussit, en apparence du moins, à endormir, dans un flot d'éloquence splendide, les premières défiances de son allié. On lira dans le rapport de Caulaincourt en date du 26 février[2] les expressions de la joie éprouvée par le tsar à la lecture de cette lettre où il retrouvait « l'air de Tilsit ». Caulaincourt fut convaincu de la sincérité de cette joie; aux historiens naturellement mieux éclairés, elle peut paraître un peu exubérante, et sans doute en grande partie simulée; car les deux alliés, qui sont bien plutôt deux adversaires, ne cessent de jouer un jeu très serré, soucieux surtout de pénétrer leurs desseins et leurs ambitions réciproques. C'est là le grand intérêt de leurs relations, qui constituent une des études psychologiques les plus délicates de l'histoire diplomatique.

En tout cas, cette lettre fut le point de départ des « Entretiens de Saint-Pétersbourg », comme dit M. Albert Vandal, où Roumiantzoff et Caulaincourt, penchés sur la carte de la Turquie, en entreprennent le partage jusque dans les moindres détails, sans hésiter même devant Constantinople, même devant les Dardanelles, « la langue de chat » : hardiesse d'imagination qui prête à rire

1. I, 34.
2. I, p. 178 et suiv.

quand on songe aux événements qui se sont produits depuis; jeux de ruse, sans doute. Qui fut dupe de l'autre? Question oiseuse d'ailleurs : ils eurent bientôt d'autres soucis. En tout cas, c'est dans ce volume que l'on trouvera intégralement toute cette curieuse série de conférences sur le partage turc, sur le nouveau « projet grec ». C'est l'illustration vivante de l'ouvrage de Vandal.

Le second volume (mars-décembre 1808) continue d'abord « le grand objet », Caulaincourt exprimant, non sans naïveté, l'opinion qu'on fera ce qu'on voudra de la Russie, si on lui laisse Constantinople : on aurait tort de s'en étonner. Mais Napoléon fit attendre son approbation, étant très occupé du côté de Bayonne. Dans les loisirs qui en résultèrent pour Alexandre, Caulaincourt reçut mission de pousser vivement les Russes à la conquête de la Finlande; car, comme avait dit jadis Napoléon, il ne fallait pas que les belles de Saint-Pétersbourg entendissent de leurs fenêtres le canon suédois. Mais aussi il fallait retenir les Russes dans l'alliance : on avait encore besoin d'eux; il fallait surtout empêcher le tsar de tomber sur la Turquie; car d'aucuns dans son entourage lui conseillaient de profiter des circonstances, des révolutions de Constantinople, des distractions que l'Espagne donnait à Napoléon, pour franchir décidément le Danube et marcher irrésistiblement sur Constantinople. Peut-être en effet a-t-il alors manqué de résolution. L'entrevue d'Erfurt le retint; l'occupation de la Moldavie et de la Valachie lui donna pour le moment satisfaction.

Le troisième volume (décembre 1808-juillet 1809) est tout rempli par les affaires d'Autriche et par le renouvellement des hostilités entre elle et la France. Il semble que le caractère d'Alexandre s'y montre dès lors assez nettement. Allié de la France, il ne peut pas se refuser à agir avec elle, et on lira dans les rapports de Caulaincourt les assurances répétées et énergiques qu'il lui prodigua, « des torrents de protestations d'amitié. » — « Si l'Autriche remue...! » Il reçut bien Schwarzenberg à Saint-Pétersbourg; mais, déclara-t-il à l'ambassadeur de France, « rien ne peut me faire varier.... L'Autriche n'ignorera rien de mes intentions! » On lira notamment là-dessus le rapport du 14 février 1809[1]. Et le tsar

1. III. 72 et suiv.

redisait à Caulaincourt en propres termes (?) les « vertes remontrances » dont il accablait l'ambassadeur autrichien. Il est vrai que Caulaincourt n'y avait point assisté; mais il n'en doutait en aucune manière. Du reste les affirmations impériales étaient si catégoriques qu'on ne voit pas comment il eût pu n'y pas croire. D'ailleurs le tsar exprimait aussi le désir que l'Autriche, quand elle serait vaincue, ne fût pas trop mutilée, que le grand-duché de Varsovie ne fût pas trop agrandi à ses dépens; il affirmait que l'existence de l'Autriche était « nécessaire à la civilisation », comme aussi au maintien des bons rapports entre la Russie et la France.

En tout cas, il semble qu'à des yeux moins prévenus que ceux de Caulaincourt la politique du tsar eût dû commencer de paraître évidente et sa sincérité suspecte.

Les choses s'aggravent au tome IV, dont beaucoup de dépêches sont d'un intérêt très nouveau, remplies essentiellement de la question de Pologne, à laquelle on pourrait ramener en somme, même depuis Tilsit, toutes les relations de la France et de la Russie. Les opérations militaires en Galicie en révélèrent décidément la gravité; l'opinion à Saint-Pétersbourg commença de s'irriter fort des « tracasseries polonaises ». — « Les Polonais sont ivres, disait Alexandre; il faut les dégriser! » L'empereur de Russie fut très mécontent du traité de Vienne, qui donna une grande part de la Galicie au Grand-Duché et marqua un progrès sensible vers le rétablissement de la Pologne. Dès lors peut-on dire que l'alliance franco-russe durât encore? « On nous attaque au cœur », disait Roumiantzoff. — « On a créé sur nos frontières un nouvel épisode de guerre. » Et Alexandre exigeait une convention garantissant à la Russie que la Pologne ne serait pas rétablie. La convention fut signée par Caulaincourt en janvier 1810; mais, comme Napoléon ne put obtenir la main de la grande-duchesse Anne, la convention ne fut pas ratifiée, et les inquiétudes du gouvernement russe en furent redoublées. Ce sont déjà des positions de combat qui se prennent; les agents anglais reparaissent à Saint-Pétersbourg et montrent beaucoup d'activité.

On trouvera à la fin de ce volume le texte des projets de con-

vention relatifs au grand-duché de Varsovie, avec les observations faites par les deux gouvernements; ce sont des documents de premier ordre qui fixent la situation exacte des ambitions opposées [1].

L'intérêt diminue dans les deux derniers volumes. Car dès lors il n'y a plus d'alliance franco-russe, à supposer qu'elle ait jamais été véritable. Les causes de conflit se multiplient : l'avènement de Bernadotte au titre de prince royal de Suède, qui inquiéta d'abord le gouvernement russe; l'abdication du roi Louis et l'annexion de la Hollande à la France, qui produisit beaucoup d'émoi à la cour russe et une vive sensation dans le public; l'affaire d'Oldenbourg qui fut aussitôt très grave; les mesures douanières prises par la Russie pour éloigner les marchandises fabriquées en France et en Allemagne, ce qui était comme une rupture équivoque, dès la fin de 1810 : on lira notamment sur cet oukase commercial l'importante dépêche du 15 janvier 1811 [2]. Caulaincourt affirmait encore les sentiments pacifiques et conciliants du tsar; il se voyait pourtant dans une situation fausse; il recevait de Paris l'ordre de fournir beaucoup de renseignements militaires, notamment sur tous les mouvements des troupes russes vers la frontière.

Cependant le tsar lui demandait des explications sur les mouvements des troupes françaises et sur les armements de Danzig. M. de Lebzeltern arrivait de Vienne à Saint-Pétersbourg en mission particulière. Caulaincourt n'était plus à sa place; il suppliait qu'on le rappelât. Ce ne devait pas tarder maintenant.

Et le dernier volume se compose de deux parties, les *Nouvelles et on-dit* notés par Caulaincourt pendant toute son ambassade, bruits de la ville et de la cour, autour de Narychkine « la belle », ou de Mlle Georges ou de Mlle Bourgoin; ou autour des événements de la politique, où l'imagination, en ces temps bouleversés, se donnait carrière : Lucien Bonaparte roi de Portugal ou du Latium, la Grande-Duchesse Catherine apprenant les danses françaises (en février 1808) pour pouvoir épouser Napoléon; puis le portrait du prince d'Oldenbourg « petit, laid, chétif, couvert de

1. Quelques-uns de ces documents sont aussi dans la *Correspondance de Napoléon*, XX, 147-154 (notes).
2. V, 262 et suiv.

boutons »; le boudoir de la reine Louise de Prusse lors de son voyage à Saint-Pétersbourg en janvier 1809; les complots contre l'empereur Alexandre : on fera de lui un moine et de la Narychkine une religieuse. — Les dépêches de Lauriston qui ferment la publication ne peuvent pas avoir l'importance de celles de Caulaincourt; il ne put pas être au même degré de l'intimité du tsar; il répéta les assurances amicales d'Alexandre; il y crut aussitôt; il en eut une émotion sincère, il vit enfin partir le tsar, « les larmes dans les yeux », pour Vilna et la frontière. Bientôt après Napoléon partait pour Dresde.

Combien on désire, après de si importants documents, une publication analogue sur la politique extérieure d'Alexandre Ier en 1813-1814, 1815! Assurément il s'y rencontrerait des révélations de la plus haute portée, et la connaissance du personnage historique de ce souverain en serait achevée.

Les six volumes que nous venons de parcourir sont précédés d'une importante introduction qui en résume le contenu et qui appelle quelques réflexions. Nous serions volontiers d'accord avec le Grand-Duc Nicolas sur la portée véritable du rôle joué par Talleyrand à Erfurt. Schilder et Vandal ont estimé que l'intervention du prince de Bénévent y avait été décisive, et qu'il avait noué à cette occasion l'entente austro-russe qui allait amener la guerre de 1809. Le Grand-Duc pense que les intrigues de Talleyrand n'aboutirent à ce résultat que parce qu'elles répondaient aux secrètes dispositions d'Alexandre, qui étaient antérieures. Et cela semble bien évident : le tsar s'était attaché depuis quelques mois à la pensée que, puisque Napoléon ne voulait pas lui laisser l'Orient, il était nécessaire, même à la sécurité de la Russie, de contenir les redoutables ambitions de son « allié »[1].

L'historien russe est sévère pour Caulaincourt; il n'a pas pu obtenir communication de ses Mémoires inédits; ils sont jalousement gardés par les d'Espeuille-Vicence qui, dit-il, refusent de les communiquer à cause du « rôle équivoque » qu'il a joué auprès d'Alexandre. Les papiers du comte de Nesselrode, publiés récem-

1. I, p. xxx.

ment par son petit-fils, renferment aussi de graves insinuations contre Caulaincourt. — Caulaincourt fut-il donc aussi un de ces traîtres qui pullulèrent autour de l'Empereur et le firent trébucher dans la catastrophe? — Il est impossible de le soutenir; jusqu'à nouvel ordre on peut estimer que le duc de Vicence a eu cette conception très honorable et très sage même que la grandeur de la France impériale pouvait être assurée définitivement par l'alliance russe, et que sa grande douleur, profondément patriotique, a été de n'avoir pas réussi à la sauver. Nous espérons encore que la publication de ses Papiers lavera sa mémoire de tout reproche, sauf peut-être celui d'avoir été trompé, ce qui ne toucherait en rien à sa loyauté.

Nous ne partageons pas l'opinion du Grand-Duc Nicolas qu'Alexandre a changé tout à fait sa politique après Tilsit, que Napoléon est resté au contraire fidèle au système de Tilsit, qu'il a été trompé par le jeu subtil de son allié[1], qu'il demeura longtemps séduit par la perspective d'un partage de l'univers avec Alexandre. Nous croyons au contraire que c'est Alexandre qui est resté fidèle au système de Tilsit, où on lui fit espérer un partage de l'Europe ou du moins de l'Orient, que c'est Napoléon qui n'a jamais voulu admettre un partage. Le Grand-Duc a démêlé avec une grande finesse les détours de « l'âme compliquée » d'Alexandre[2]; il ne semble pas qu'il ait déterminé avec le même bonheur la vigoureuse logique des ambitions napoléoniennes; il en vient à dire que Napoléon a fait la guerre de Russie en 1812 « pour soutenir le prestige de son Empire »[3]. Cela peut-il suffire? Il est possible d'affirmer qu'Alexandre a cru au partage promis à Tilsit, qu'il y a cru encore un moment après la lettre du 2 février 1808, mais qu'il lui a été facile ensuite de voir que Napoléon ne voulait pas de partage, qu'il poursuivait en Turquie et en Pologne une politique foncièrement hostile aux intérêts de la Russie; dès lors la grande guerre était inévitable, Napoléon voulant rejeter les Russes de l'Orient sur l'Asie, comme il est arrivé depuis, et les Russes alors ni aujourd'hui n'y voulant consentir.

1. I, p. II-III.
2. I, p. LXIV.
3. I, p. CLII.

C'est qu'en effet les documents publiés ici par le Grand-Duc Nicolas ne font guère connaître que les relations de l'Empereur Alexandre avec Caulaincourt, ne sont qu'une contribution à l'étude du personnage et de la politique du tsar, une contribution qu'il faut d'ailleurs interpréter, puisque Caulaincourt a été de bonne heure trompé et n'a éprouvé que tard « cet acquis de dissimulation souveraine » qui était un des traits du caractère d'Alexandre. Mais, pour avoir une idée complète et juste des relations de la France et de la Russie à cette date si grave de leur histoire, il faut connaître d'autre part et surtout les lettres et les instructions de Napoléon à Caulaincourt; il faut demander aux Archives françaises la correspondance de l'Empereur et de Champagny avec leur ambassadeur à Saint-Pétersbourg. S'il y a dans les volumes que nous venons de voir quelques traits nouveaux du caractère d'Alexandre, ils ne suffisent pas à dire toute la vérité sur l'alliance franco-russe au temps du premier Empire.

*
* *

Mais, si le Grand-Duc n'est pas et n'a pas prétendu être l'historien de Napoléon, il est, pour nous autres Français, par son dernier grand ouvrage[1], quoiqu'il l'ait modestement intitulé « Essai d'étude historique », l'historien définitif de l'Empereur Alexandre, ou tout au moins de son caractère et de son œuvre; car il ne s'agit pas de l'histoire même du règne, qui comporterait en effet d'autres développements[2].

Dans un premier chapitre intitulé « Période d'hésitations, 1801-1807 », le Grand-Duc étudie les circonstances dramatiques de la mort du tsar Paul et la participation dont l'Empereur Alexandre demeure responsable : il apparaît en effet qu'il fut au courant de tous les détails du complot, et qu'il se contenta de la promesse des conjurés qu'on n'attenterait point aux jours de son père. Le journal de l'Impératrice Marie qui a été brûlé, aurait peut-être fait la

1. *L'empereur Alexandre Ier, Essai d'étude historique*, 2 vol. in-4°, Saint-Pétersbourg, 1912.
2. Voir l'Introduction, I, p. v.

lumière sur ce point délicat. Quoi qu'il en soit, l'esprit du jeune Empereur demeura à jamais hanté par le souvenir de la nuit du 23 mars, et sans doute il y a là l'explication de beaucoup des traits essentiels de son règne. On lira en particulier avec le plus grand intérêt ses relations avec Laharpe à ce sujet.

Le deuxième chapitre a pour titre « L'alliance avec Napoléon, 1807-1812 » : il ne s'y rencontre sans doute aucune révélation sensationnelle, la question ayant été traitée de tous les points de vue en France et en Russie; on relèvera cependant quelques détails précis, par exemple les obligations d'argent où était le prince Adam Czartoryski vis-à-vis de l'empereur Alexandre, ainsi qu'il résulte de lettres ici rapportées, que la famille n'a pas fait connaître à M. de Mazade, l'éditeur des Mémoires de Czartoryski[1]; ou bien encore l'influence des idées françaises sur les projets de réformes de Spéranski; quelques notes sur les « fantaisies libérales » d'Alexandre en Finlande comme ensuite en Pologne.

Il y a des précisions de première importance dans le troisième chapitre, « La lutte avec Napoléon, 1812-1815 », et dans les documents qui y correspondent. Le Grand-Duc Nicolas n'a pas pu avoir connaissance des papiers de Caulaincourt, retenus par les héritiers, et il constate à juste titre l'importance de cette lacune. Il donne toute sa valeur à la question de Pologne, qui représente le fondement des idées politiques de Czartoryski. Mais surtout il cite et reproduit une remarquable série de documents sur les relations de l'Autriche et de la Russie de 1811 à 1813. Nous en relèverons ici quelques résultats, que nous nous réservons d'utiliser plus complètement ailleurs.

La source en est essentiellement fournie par les rapports du comte de Saint-Julien à Metternich pendant sa mission à Saint-Pétersbourg de 1809 à 1812, rapports extraits des Archives d'Etat à Vienne, puis par les lettres et rapports de Lebzeltern et Stadion pendant la campagne de 1813. Il apparaît d'abord en toute évidence que l'Autriche a fait tous ses efforts pour empêcher la guerre entre la France et la Russie; elle pensa nouer avec la France et la

1. Cf. I, p. 76 note.

Russie une triple alliance sur la base de la situation actuelle. Et la position qu'elle essayait de prendre ainsi se comprend aisément : elle avait tout à craindre d'une défaite de la Russie qui était vraisemblable; car que fût-elle devenue elle-même après une nouvelle victoire de la France? Eût-elle évité de tomber dans le vasselage de Napoléon? Elle n'avait pas moins à craindre d'une victoire russe; elle était très inquiète des agissements du gouvernement de Saint-Pétersbourg dans les Balkans, dans les Principautés Danubiennes; elle avait beaucoup à se plaindre des traitements qu'y subissaient ses nationaux; elle savait que les Hongrois mécontents — la Hongrie fut très troublée à cette date — se tenaient en rapports avec le gouvernement russe; elle connaissait l'intention qu'avait le tsar de se proclamer roi de Pologne. Elle avait tout à redouter d'une entente russo-prussienne, qui, en la supposant victorieuse de la France, prétendrait sans doute donner la loi à l'Europe et y réaliser des bouleversements où l'Autriche ne trouverait peut-être pas son compte. Ainsi y avait-il beaucoup plus de malentendus que d'entente entre les deux cours de Vienne et de Saint-Pétersbourg.

Il y a en particulier, dans les documents que nous avons sous les yeux, une histoire d'argent, — 12 millions que la Russie devait à l'Autriche depuis la campagne de 1805, — qui est très significative : quand le tsar est content des dispositions de l'Autriche, il donne à ses ministres l'ordre de payer; dans le cas contraire il retire son consentement; en fait, il ne paya point, et l'on conclurait mathématiquement : donc l'Autriche et la Russie ne se sont pas entendues. Par sa position même l'Autriche était obligée à l'abstention.

Et de fait, paresse d'esprit, ou conscience des vrais intérêts de leur pays, ce fut bien la politique de Metternich et le sentiment de Schwarzenberg. Les documents des Archives françaises abondent dans le même sens, comme nous le montrerons à l'occasion. Et c'est ainsi qu'ils signèrent avec la France le traité d'alliance de février 1812. La Russie fit tout pour attirer l'Autriche à elle : ce fut en vain. Elle alla jusqu'à protester qu'elle n'avait pas la prétention de réduire la France à ses anciennes limites[1]. C'est juste le

1. Cf. I, p. 499.

contraire de la thèse de M. Sorel[1]. D'ailleurs M. Sorel n'a pas connu la mission Saint-Julien.

La Russie victorieuse ou du moins délivrée, la Grande Armée et Napoléon en retraite à travers l'Allemagne, l'Autriche a-t-elle si sincèrement lié sa cause à celle de la coalition? Avec quelles réserves, à travers quelles hésitations, on le savait par les travaux de M. Auguste Fournier.

Nous avons ici dans le même sens d'autres éléments d'information. Naturellement Alexandre redoubla d'efforts pour la gagner. L'Autriche demeura longtemps « dans le vague » et même « dans le vide », répondant « en termes polis mais généraux[2] », refusant même « l'embonpoint » que les alliés voulaient lui donner dans l'intérêt de l'équilibre, continuant avec la France jusqu'au commencement de juillet des relations aimables qui scandalisaient les cours de Prusse et de Russie, vendant des grains aux troupes françaises, prolongeant l'armistice[3].

Encore ici une lumière sur ces négociations ultra-secrètes : les alliés permettaient bien à l'Autriche de régler à son gré, après la victoire, les affaires de l'Allemagne du Sud et de l'Italie; mais il fallait qu'elle leur laissât le soin de fixer les destinées de l'Allemagne du Nord; et cela ne lui convenait en aucune manière.

Il semble, d'après une lacune de ces pièces[4], que l'Autriche a pris ses résolutions contre la France entre le 7 et le 31 juillet seulement, et la raison en est surtout dans l'impossibilité où elle fut de s'accorder avec Napoléon. Nous en avons déjà dit un mot ailleurs[5]. Nous reprendrons prochainement tout cela. Remercions pour le moment le Grand-Duc Nicolas de nous avoir fourni une aussi riche mine de documents.

Les derniers chapitres de l'ouvrage, « Époque des congrès, 1816-1822 », « Le désenchantement général, 1822-1825 », sortent de nos études napoléoniennes. Ils s'y rapportent pourtant par la

1. Voir notamment son tome VII, 569-570.
2. II, 177.
3. II, 178 et suiv., 189 et suiv.
4. II, p. 198.
5. Voir, dans la *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, t. VIII, p. 177-199, E. Driault, *Napoléon et la paix en 1813*, à propos du dernier volume d'Albert Sorel.

définition qu'ils achèvent du caractère d'Alexandre. Il y a là des pages remarquables sur la transformation décisive qu'il subit au moment de la prise de Moscou et de la retraite des Français.

Il eut dès lors une conscience nette de ses devoirs envers son pays, une admiration passionnée pour la grandeur morale de la Russie qu'il avait méconnue jusque-là, une reconnaissance mystique envers Dieu qui avait fait de lui l'instrument d'une telle œuvre, le héros d'une gloire si haute. On notera en particulier sur ce point ses dévotions extraordinaires dans la semaine sainte de 1814 : cela correspond avec les intrigues de Mme de Krüdener. Le Grand-Duc Nicolas remet au point l'influence exacte de cette femme plus importune que sincère, et au contraire il souligne par un grand nombre de lettres l'importance des rapports qui s'établirent alors entre l'Empereur et le prince Golitzyne, un ami d'enfance, devenu procureur général du Saint-Synode : ensemble ils faisaient de longues lectures de l'Écriture, des commentaires de saint Paul[1].

Les choses de ce monde en perdaient de leur intérêt pour Alexandre; il abandonna le gouvernement de la Russie à Araktchéef, la direction de l'Europe à Metternich, en eut de secrets remords, s'enfonça plus avant dans les entretiens mystiques, revint aux douloureux souvenirs de l'avènement, s'abîma de longues heures dans les prostrations de la foi, « les genoux calleux » sur les dalles des sanctuaires, et, las de la vie, il négligea les précautions qu'exigeait sa santé devenue précaire, souhaita la mort dans l'espoir d'y trouver enfin le calme.

Que nous sommes loin de Napoléon!

L'ouvrage du Grand-Duc se termine par 300 pages de la correspondance des ambassadeurs de France à Saint-Pétersbourg de 1816 à 1825. D'autre part, M. Polovtsoff a commencé, pour la Société Impériale d'Histoire de Russie, la publication de la *Correspondance diplomatique des ambassadeurs et ministres de*

1. Voir, I, 231, et II, 228, une prière composée par le tsar et très expressive de son état d'esprit.

Édouard Driault.

Russie en France et de France en Russie avec leurs gouvernements de 1814 à 1830[1].

C'est ainsi que, pour avoir une communication imprimée des documents diplomatiques des Archives françaises, qu'il s'agisse de l'époque napoléonienne ou de celle de la Restauration, il nous faut compter sur les Russes ; on avouera que le détour est d'importance.

Ce serait un nouveau service que nous auraient rendu la Société Impériale d'Histoire de Russie et son Président le Grand-Duc Nicolas, si leur exemple était enfin suivi par les Sociétés savantes de France et par le gouvernement français. En attendant, il n'était que juste que le Grand-Duc Nicolas fût appelé à l'Institut de France, comme membre libre de l'Académie des sciences morales et politiques[2]. Tous les Napoléonisants reconnaissants y ont applaudi.

EDOUARD DRIAULT.

1. Trois volumes parus, CXII, CXIX et CXXVII des publications de la Société' 1814-1816, 1817-1819, 1819-1820.
2. Séance du 24 mai 1913.

BONAPARTE AU LUC (1799)

Rentrant d'Égypte par la Corse, le général Bonaparte débarqua de la frégate *Muiron* dans le golfe de Fréjus le 17 vendémiaire an VIII — 9 octobre 1799. Dispensé de la quarantaine, il prit en voiture la route de Paris vers six heures du soir, en compagnie de Berthier et Duroc. Le même soir, à onze heures, il parvint au Luc, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Draguignan.

Le président de l'administration municipale du canton, M. Antoine-Vincent Perraimond, n'exerçait que depuis peu de temps les fonctions administratives. C'était un ancien officier que des infirmités contractées au blocus de Mantoue, la surdité et une « faiblesse dans le genre nerveux » avaient obligé à prendre sa retraite et à venir habiter au Luc, où son père avait exercé la profession de maître-chirurgien et où lui-même était né le 3 décembre 1752. D'abord capitaine au 3e bataillon du Var en 1791, il avait ensuite servi comme chef de bataillon successivement à la 102e et à la 69e demi-brigades.

Ce fut lui qui reçut Bonaparte auquel il conseilla de s'arrêter. En rappelant sa candidature à la Légion d'honneur par lettre du 17 décembre 1804, il signalait au grand-chancelier Lacépède, comme un titre à sa bienveillance, la réception qu'il avait faite en 1799 au général Bonaparte et le séjour de celui-ci dans sa localité : « Je suis persuadé, écrivait-il, que les demandes en admission doivent être sans nombre, mais quel service plus grand

rendu à la France que celui d'avoir prévu à ce que notre auguste monarque ne tombât pas entre les mains des brigands de Gonfaron[1] qui volaient et assassinaient sur les grandes routes au nom d'un prétendu Louis XVIII... Si Sa Majesté pouvait lire son mémoire, il (*sic*) se rappellerait certainement les faits qui y sont relatés, il se rappellerait que c'est le président de l'administration municipale du Luc qui l'engagea à suspendre son départ et à passer la nuit dans sa commune et qui eut même l'honneur de lui donner le bras en descendant de sa voiture jusques à la chambre qui (*sic*) lui avait fait préparer. »

Voici le mémoire où le commandant Perraimond, parlant de lui-même à la troisième personne, a fourni d'intéressants détails sur le passage de Bonaparte au Luc :

Pendant le temps de cette administration municipale, le sauveur de la France, Bonaparte cet illustre guerrier, retourna d'Egypte. Après avoir débarqué à Fréjus, il arriva au Luc le même jour, sur les onze heures du soir.

Pour célébrer l'arrivée de ce héros, il ordonna de suite, en qualité de chef de l'administration, une illumination générale dans la commune; et au même instant, des feux de joie furent allumés sur les places publiques.

Ayant eu connaissance que son intention était de poursuivre sa route pendant la nuit, il court à perte d'haleine au relais des chevaux de la poste, et décoré de son écharpe municipale il monte à la portière de son carrosse pour lui offrir une garde d'honneur et y recevoir ses ordres.

Voyant, autour de lui, que tout se disposait pour un prompt départ, il représenta à ce grand capitaine le danger où il allait être exposé sans le savoir. Il lui observa qu'une trop fameuse bande de brigands (celle de Gonfaron) composée d'émigrés rentrés, joints avec des lâches réquisitionnaires qu'ils avaient recrutés, commettait, depuis plus de deux ans, des assassinats de tous côtés, pillant les voitures publiques et notamment, pendant la nuit, les courriers et les voitures de poste sur la route même par laquelle il était obligé de passer pour se rendre du Luc à Brignoles, en voulant plus particulièrement aux militaires qui avaient servi sous ses ordres à l'Armée d'Italie, tellement qu'on ne pouvait pas voyager en cette contrée sous l'uniforme national, même avec escorte; lorsque ces infâmes scélérats la trouvaient faible, ils ne manquaient pas de l'attaquer.

1. Gonfaron, commune du canton de Besse, à 23 kilomètres de Brignoles.

Le citoyen Perraimond insista fortement pour qu'il attendît le jour, en l'assurant qu'un fort détachement de la garde nationale ayant le commandant à la tête serait près à l'heure précise qu'il voudrait avoir la bonté de désigner, et qu'il répondrait de sa personne auguste.

Pénétré que le langage de cet officier municipal était celui d'un homme qui était véritablement attaché à la conservation de ses jours il consentit à passer la nuit au Luc et à attendre le jour pour se mettre en route.

Le citoyen Perraimond le quitta un instant pour aller, suivant ses désirs, lui faire préparer un lit. Revenu, pour l'y conduire il eut l'honneur de lui donner le bras en descendant de sa voiture jusques à l'auberge, au milieu d'une foule immense qui criait : « Citoyen Président, c'est celui sans doute qui a accepté votre bras, que nous sommes heureux de le revoir! Vive Bonaparte! Vive ce grand général!! » Les femmes lui sautaient au col en lui disant : « Général, ne quittez plus la France. Sans vous, nous étions tous perdus. » C'était un spectacle véritablement attendrissant.

Ce fut, sans doute, au Luc le prélude de l'accueil vraiment sincère que tous les Français lui ont fait.

Il reposa jusques au jour. Un détachement de cent hommes d'élite de la garde nationale, individuellement désignés par le président de l'administration municipale, l'accompagna jusques à Brignoles, les brigands n'ayant pas osé se montrer. »

Bonaparte fut assez heureux pour éviter, personnellement, une attaque des bandits qui désolaient la Provence; mais il eut ses bagages volés par eux, à six heures d'Aix[1].

On connaît les autres étapes du voyage : Avignon, Valence, Lyon, Nevers, Paris. L'accueil enthousiaste qu'il avait reçu des habitants du Luc, le général en chef de l'armée d'Égypte devait le rencontrer partout sur son chemin. On pavoisait, on illuminait, et les femmes lui sautaient au cou. C'était, comme au Luc, un spectacle attendrissant. Le frisson se communiquait, la vibration s'étendait, a dit Albert Vandal, et derrière la maigre silhouette de l'homme revenu d'Orient on croyait voir tout un horizon de lumineux pays conquis, de victoires remportées au loin, sous des cieux ardents ; lui, il observait l'ivresse populaire et entendait l'appel des masses, ayant l'intention d'en finir avec le Directoire et de s'approprier l'État. Les acclamations et les ovations dont il était l'objet

1. *Souvenirs de Roustam*, édit. Paul Cottin, 1912, p. 83.

devaient le fortifier dans ses résolutions ambitieuses et l'engager à tout entreprendre pour la réalisation de son dessein.

Un mois plus tard s'accomplissait le coup d'État de brumaire.

*
* *

Au mois d'avril 1814, celui qu'on n'appelait plus guère que l'ogre de Corse ou le tyran, et qui avait abdiqué à Fontainebleau, suivait à rebours l'itinéraire qu'il avait adopté quinze années auparavant. Les temps étaient bien changés. Ce Midi qui l'avait autrefois acclamé, le huait aujourd'hui, l'insultait et le menaçait. Dans les Bouches-du-Rhône, Napoléon, pour se soustraire aux violences et aux brutalités, dut prendre l'habit d'un courrier et chevaucher en poste.

— Est-ce que vous servez ce coquin-là? demandait le maire d'Orgon au valet de chambre Pelard. C'est un grand gueux et un scélérat. Je veux le pendre de ma main. Si vous saviez comme il nous a trompés! C'est moi qui l'ai reçu quand il revint d'Egypte. Nous voulions dételer ses chevaux et traîner sa voiture. Je veux me venger des honneurs que je lui ai rendus à cette époque[1].

Plus loin, il fallut que l'Empereur revêtit l'uniforme d'un commissaire étranger. Le 26 avril, à quatre heures, il parvint au Luc et se rendit au Bouillidou, château du député Charles[2], où il retrouva sa sœur Pauline. Le lendemain, il repartit pour Fréjus et Saint-Raphaël. La foule se pressait sur son passage; mais ici, du moins, comme en témoigne le préfet Leroy, la tranquillité et la décence ne reçurent nulle part d'atteinte[3].

Sur une frégate anglaise Napoléon s'embarqua à destination de l'île d'Elbe, son nouveau royaume.

JOSEPH DURIEUX.

1. Gilbert Stenger : *Le retour de l'Empereur*, 76.
2. Louis-Joseph Charles, député du Var, né au Luc le 17 novembre 1760, mort au Luc le 15 mars 1829. Il est curieux de noter que Louis XVIII le décora de la Légion d'honneur le 5 août de cette même année 1814.
3. Frédéric Masson : *Napoléon et sa famille*, X, 66 et suiv., 79, 80.

NAPOLÉON A VERSAILLES ET TRIANON

(*Suite et fin.*)

III. — L'iconographie napoléonienne à Versailles.

Les guerres incessantes et formidables que Napoléon eut à soutenir depuis le Consulat jusqu'à la fin de son règne lui laissèrent de bien rares moments pour s'occuper, avec esprit de suite, des arts qui demandent, pour s'épanouir, les loisirs de la paix.

Néanmoins, avec son esprit dominateur et sa conception de l'ordre gouvernemental, il ne pouvait méconnaître quelle place l'art devait tenir dans la glorification de ses actes. Bien que classique d'instinct, ne fût-ce que par amour de la règle, la doctrine du beau absolu, dédaigneux de la réalité courante, ne pouvait lui convenir. Aussi le voit-on peu favorable à ce classicisme archéologique formulé quelque temps auparavant par Quatremère de Quincy et remis à la mode avec les *Sabines* de David[1].

Nous avons vu, d'après le *Mémorial de Sainte-Hélène*, son projet de remplacer l'art mythologique de Versailles et les statues de son parc, que Colbert avait fait copier de l'antique, par des panoramas militaires en maçonnerie où les victoires de ses armées auraient leur illustration glorieuse. Heureusement il n'y donna pas suite : mais il invita les peintres et les sculpteurs, les premiers surtout, à magnifier son règne. Il estimait, avec les hommes de la Révo-

1. Les *Sabines* furent exposées en public le 30 frimaire, an VIII, 21 déc. 1799.

lution que les événements qui se déroulaient à leurs yeux depuis la chute de l'ancien régime offraient aux peintres et aux sculpteurs « une matière au moins aussi belle et aussi ample que l'antiquité[1] ». Ainsi s'imposait une esthétique nouvelle qu'inspireraient « l'exaltation belliqueuse, l'élan vers l'héroïsme, le culte de la force en pleine exubérance » et devait disparaître la doctrine de la pensée pure et de la froide raison que David avait instaurée[2].

Dans les arts, comme en toutes choses, Napoléon voulut établir une discipline et marquer son empreinte. En 1803, il créa à l'Institut la classe des Beaux-Arts pour surveiller et diriger l'enseignement officiel; il établit en 1804 le concours pour les prix décennaux (à distribuer en 1810) et rétablit l'Académie de Rome qu'il installa à la Villa Médicis (1808).

Naturellement les sujets mis successivement au concours furent des sujets de bataille : le *Combat de Nazareth*, la *Bataille d'Aboukir*, la *Bataille d'Eylau*, etc. En 1801, Napoléon commanda à Gros les *Pestiférés de Jaffa*. Dans sa remarquable étude sur ce peintre, M. Henry Lemonnier a bien mis en lumière combien cette époque héroïque de la Révolution et de l'Empire était plus que toute autre favorable à l'éclosion et au développement d'un art concret réaliste, inspiré des faits contemporains.

« Sans parler du rayonnement de la gloire nationale, de la grandeur des événements, de leur retentissement, du choc qu'ils produisaient dans les âmes en les élevant au-dessus des vulgarités de la vie, il y avait même pour la partie technique de la peinture, des éléments précieux dans les choses du moment. Les hommes exercés depuis des années au métier des armes, étaient robustes, leur corps prenait instinctivement et facilement de belles attitudes à la fois nobles et naturelles. Quels modèles pour un artiste qu'un Murat, un Lasalle, un Marbot! Ajoutons les uniformes de couleurs variées, chamarrés d'or et d'argent, les pelisses de fourrure dont les guerres d'hiver introduisirent la mode, la fantaisie et la richesse des armes pour les officiers supérieurs, voilà une source

1. Discours du ministre de l'Intérieur Benezech aux artistes, 1796.
2. *David* (Charles Saunier).

féconde de pittoresque et de couleur. Enfin les armées se portèrent des plaines de l'Italie aux sables du désert égyptien, du Rhin au Danube et à la Vistule, autant de motifs de paysages sans cesse renouvelés [1]... »

L'époque qui offrait de si beaux sujets à illustrer avait-elle des artistes, des peintres surtout, capables de les traiter dignement? Le nom de David se présente aussitôt à la pensée. Napoléon l'avait connu lors de sa première campagne d'Italie et avait voulu l'emmener en Égypte. Que n'accepta-t-il? Il aurait sans doute laissé de côté son système classico-archéologique pour envisager les réalités concrètes et essayé de reproduire sur la toile les tableaux épiques qui se succédaient avec rapidité. Que n'eût-il pu faire dans cette voie, lui qui montra dans le cours de sa carrière combien il était capable de comprendre le réalisme contemporain et de le rendre superbement? Quoi qu'il en soit, sa renommée était telle qu'une fois empereur, Napoléon se l'attacha comme premier peintre et lui commanda quatre grands tableaux dont deux seulement furent exécutés : le *Couronnement* et la *Distribution des aigles* (5 décembre 1804) [2].

Cette dernière œuvre se trouve au musée de Versailles. Elle figura au Salon de 1810. Les personnages y sont très nombreux et de grandeur naturelle; l'exactitude de leur ressemblance, la figure césarienne de l'Empereur vêtu de pourpre et le front lauré, qui tend le bras droit et montre les drapeaux aux soldats en les adjurant de les maintenir, au péril de leur vie, sur le chemin de la victoire; l'élan de l'armée dont les chefs, les bras levés, prêtent ce serment solennel, voilà certes une page de l'épopée napoléonienne que le pinceau du grand peintre a dignement représentée.

Pour cette œuvre comme pour celle du *Couronnement* ou *du Sacre*, David, fidèle à son inspiration de l'antique, avait dessiné à plusieurs reprises chaque figure nue, puis habillée. D'autre part, les nécessités politiques le forcèrent à modifier l'agencement des

1. H. Lemonnier, *Gros*. Laurens.
2. Les autres devaient être l'*Intronisation de l'Empereur* et la *Réception de l'Empereur* à l'Hôtel de Ville. Cette dernière est représentée au Louvre par un dessin lavé d'encre de chine. De l'*Intronisation* il reste un léger croquis sur les feuillets d'un album, en la possession de M. Félix Barrias (Ch. Saunier, *David*).

personnages. Pendant qu'il y travaillait survint le divorce de Napoléon avec Joséphine, et force lui fut de faire disparaître la tête de l'ex-impératrice. Il masqua ce vide en forçant la pose du prince Eugène, qui s'avance le corps dégagé et la jambe gauche tendue; celle de la reine Hortense, peut-être la mieux réussie avec la tête de Napoléon, ne semble pas prêter à la critique. Autre remarque : les regards des maréchaux qui entourent l'Empereur, ceux de Berthier et de Murat surtout, ne vont pas aux aigles qui s'inclinent, mais sont tournés vers le ciel et leurs acclamations s'adressent à une figure allégorique de la Victoire représentée sur le croquis, mais que Napoléon n'accepta pas[1] au grand regret du peintre qui ne modifia pas pour cela l'attitude des hauts personnages; en effet, ils regardent, non pas les aigles, mais le ciel.

Versailles possède aussi du même artiste un *Bonaparte à cheval*[2] théâtral et comme allégorique. On sait l'histoire. A son retour d'Égypte, dans un dîner, David fit part au jeune général de son désir de le peindre, l'épée à la main, sur le champ de bataille. « Ce n'est pas avec l'épée, lui répondit Bonaparte, qu'on gagne les batailles. Peignez-moi calme sur un cheval fougueux. » En réalité, le modèle ne consentit jamais à poser que quelques instants.

Pas plus que David, les peintres marquants de l'époque n'avaient vécu la vie militaire, ni eu les visions, ni senti les émotions des champs de bataille : Gérard, remarquable dans le portrait, manquait d'imagination; Girodet ne se départit jamais de l'esthétique gréco-romaine, et s'il eut à traiter quelques sujets de guerre, ce fut d'une manière purement factice et sans sortir de l'atelier.

1. V. Charles Saunier, *David*. Laurens. Toute l'ordonnance du tableau de David est modifiée. « Sur un dessin que je possède, dit M. Ch. Saunier (p. 103), et qui est la toute première idée de David, Napoléon occupe le centre de la composition. Il est enveloppé dans les plis des drapeaux tenus verticalement. Un peu en arrière se tient l'Impératrice. La mêlée enthousiaste de ce dessin disparaît dans celui qu'on peut voir au Louvre, dessin qui fut présenté à l'approbation de l'Empereur. A gauche, Napoléon, Joséphine, les maréchaux et les assistants; à droite, le groupe compact des porte-drapeaux. Dans les airs, selon une note de David « la Victoire fait pleuvoir sur la tête des drapeaux une pluie de lauriers, présage des nouveaux triomphes qui les attendent ». Cette figure allégorique doit, dans la pensée de David, assurer l'unité de l'œuvre. C'est elle que les assistants regardent, c'est à elle que vont les acclamations des maréchaux; Napoléon la fit cependant retoucher.

2. L'original et la réplique se trouvent à Versailles (Attique de Chimay et Salle Marengo).

Même chose advint du grand nombre de peintres secondaires qui contribuèrent à l'illustration de cette époque belliqueuse, sauf quelques exceptions que nous mentionnerons plus loin.

Gros resta le seul artiste inspiré de ce temps. Delacroix, qui voyait en lui un coloriste à la manière de Rubens ou du Titien, l'a nommé l'Homère de l'épopée impériale, et la prédilection de Napoléon fut pour lui, comme, en sculpture, pour l'italien Canova. Joséphine l'avait présenté à Gênes en 1796 et le général Bonaparte le chargea de diverses fonctions qui le retinrent huit ans en Italie. S'il échappait ainsi à l'esthétique doctrinaire de son maître David, ce n'était pas pour subir à Rome, comme tant d'autres « la main-mise de l'antiquité ». Ce qui impressionne son âme vibrante, sensible surtout aux choses concrètes, ce furent les réalités de la guerre et la jeune gloire du héros de l'armée d'Italie. Dès lors sa carrière est tracée et il devient le « héraut vrai et dramatique des guerres impériales [1] ».

De ses principaux chefs-d'œuvre Versailles possède deux tableaux originaux et une copie. Il existe deux exemplaires du *Bonaparte à Arcole*, l'un au Louvre, l'autre à Versailles, celui-ci presque en pied [2]. Gros y montre un talent supérieur de portraitiste inspiré. Ces yeux ardents et caves, cette figure plombée et maladive du jeune général laissent une impression qui ne s'efface plus.

Dans la *Bataille d'Aboukir*, qui fut exposée au salon de 1806 [3], Gros peint de la manière la plus dramatique la frayeur des Turcs enfoncés par la cavalerie de Murat : celui-ci charge à la tête de ses troupes, sur un cheval fougueux qui est une merveille d'exécution ; il paraît calme comme un dieu de l'Olympe dans la furie d'une mêlée qui donne le frisson, bien que le peintre ait sacrifié quelque peu à la mode de ces enchevêtrements outrés que les classiques avaient attaqués non sans raison.

La *Bataille d'Eylau*, son chef-d'œuvre avec les *Pestiférés de*

1. H. Lemonnier, *Gros*, Laurens.
2. Il a été reproduit dans la gravure de Longhi.
3. Ce tableau avait été commandé par Murat. Il fut acquis par Louis-Philippe en 1837.

Jaffa, n'est représentée à Versailles que par une copie estimable due au pinceau de Maussaize. Dans ce champ de bataille immense et couvert de neige, Napoléon porte un regard profondément triste sur cette multitude d'agonisants et de cadavres. Il est vêtu d'une pelisse grise, accompagné de quelques maréchaux : tandis que caracole Murat, en pelisse verte fourrée et en toque ponceau surmontée d'un plumet bleu, l'Empereur, dans un geste superbe, étend son bras comme pour consoler les blessés si nombreux étendus sur ce linceul blanc et sanglant. L'impression est profonde et on y voit comme le prélude angoissant de la campagne de Russie.

En dehors de ces œuvres de premier ordre, Gros a retracé d'autres épisodes des guerres de l'Empire : la *Prise de Madrid* (exposée en 1810); l'entrevue de *Napoléon* et de l'*Empereur François Ier* en Moravie, après Austerlitz (Salon de 1812)[1]. Il a peint de nombreux portraits dont beaucoup sont à Versailles. Nous en parlerons plus loin. Mentionnons ici une très intéressante esquisse d'un grand tableau qui ne fut jamais achevé, représentant *Napoléon décorant des artistes en 1808*. Entre autres figures curieuses, celles de Joséphine et d'Hortense tenant à la main son jeune fils[2], la silhouette de David s'inclinant très respectueusement pour recevoir la croix d'officier fait songer involontairement à l'ancien jacobin, peintre thuriféraire de l'assassinat de Marat.

En dehors de Gros, beaucoup de peintres qui eurent à traiter des sujets relatifs aux campagnes de Napoléon ne s'élèvent guère au-dessus du médiocre. Dans cet interminable défilé des galeries du rez-de-chaussée de l'aile du midi ou de l'étage de l'aile du nord de Versailles (car il n'est pas un seul fait d'armes un peu marquant qui n'ait été représenté), combien peu ont fait preuve d'aptitudes dignes d'être notées! Ces sujets épiques les ont laissés froids : il leur manque le sens de la vie : leurs compositions restent figées et montrent leur asservissement à un art académique dégénéré. Ces toiles, œuvres pour la plupart des élèves de David, de Regnault et de Vincent illustrent faiblement les fastes

1. Le même sujet fut traité par Prudhon. Ce tableau est au Louvre.
2. L'aîné, Napoléon-Charles, qui mourut tout enfant.

militaires de l'époque napoléonienne. Mais si le grand art fait défaut, elles ont néanmoins une valeur documentaire réelle, et quelques-unes sont bien venues par l'exactitude historique.

Beaucoup furent commandées par l'Empereur lui-même pour orner les divers palais de l'État; d'autres sont postérieures et datent de Louis-Philippe. Souvent il choisissait lui-même, « tel épisode de bataille[1], telle attitude d'entrevue ou de harangue ».

Dans cette suite considérable de pages militaires, il faut dire qu'on en trouve un assez grand nombre de vivantes et de pittoresques : ainsi, dans la galerie du rez-de-chaussée de l'aile droite : *Bonaparte signant les préliminaires de Léoben*, de Lethière, présenté en belle lumière et qui fut fort remarqué au salon de 1798; *Bonaparte pardonnant aux révoltés du Caire*, de Guérin. — Le passage du *Grand Saint-Bernard*, de Thévenin, qui avait dessiné d'après nature les différents points de vue qui en forment l'ensemble (salle Marengo). — *Napoléon recevant la reine de Prusse à Tilsit*, 1807, de Gosse. — *Napoléon devant Madrid*, de Carle Vernet[2]. — *Napoléon saluant les blessés ennemis.* — *Napoléon distribuant la croix de la Légion d'Honneur dans l'église des Invalides.* — *Napoléon à Tilsit distribuant la croix de la Légion d'Honneur à un soldat de l'armée russe*; ces trois derniers sont de Debret. — *Les soldats du 76e retrouvant leur drapeau*, de Meynier. — *Napoléon recevant les clefs de Vienne*, de Girodet-Trioson, etc.

La galerie de l'étage de l'aile du Nord renferme un nombre considérable de toiles de l'époque napoléonienne, moins vastes pour la plupart, mais dont quelques-unes méritent d'être regar-

1. De Nolhac et Pératé, *Le Musée de Versailles.* — En 1807 Napoléon avait mis au concours la représentation de la bataille d'Eylau avec ce programme formel : « Le lendemain de la bataille d'Eylau, l'empereur, visitant le champ de bataille, est pénétré d'horreur et de compassion à la vue de ce spectacle. Sa Majesté fait porter des secours aux Russes blessés. Touché de l'humanité du vainqueur, un jeune Lithuanien lui témoigne sa reconnaissance avec l'accent de l'enthousiasme. Dans le lointain, on voit les troupes françaises qui bivouaquent sur le champ de bataille, au moment où Sa Majesté va passer les troupes en revue. »

2. Ce peintre distingué montra, en même temps que Gros et avant Géricault, un talent remarquable pour peindre les chevaux au naturel. Il avait peint aussi une *Bataille de Marengo*, très étudiée au point de vue stratégique et qu'il serait bon de remettre en bonne place, car elle a quitté le Musée pour aller sans doute dans les magasins.

dées, telles la *bataille de Rivoli*, de Bacler d'Albe, alors chef d'escadron, exécutée sur le champ de bataille, la *bataille des Pyramides* de Hennequin, l'*Armée française devant le Grand Saint-Bernard* de Taunay, la *reddition d'Ulm* de Berthon, l'*Entrevue de Napoléon et d'Alexandre* de Rœhn, etc.

Dans la *Galerie des Batailles* sont cinq toiles immenses se rapportant à la même période : les batailles de Rivoli, d'Austerlitz, de Iéna, de Friedland et de Wagram. Sauf la seconde, froide, solennelle, poussée au noir, qui date de 1805 et est signée Gérard, les autres furent commandées par Louis-Philippe. Les trois dernières, œuvres d'Horace Vernet, sont intéressantes par l'étude des figures et le talent avec lequel les chevaux sont dessinés [1].

A côté des professionnels, il y eut des peintres officiers, comme Dubost, officier du génie, Bagetti, capitaine ingénieur, géographe, et les généraux Bacler d'Albe et Lejeune qui ont traité des sujets tirés des guerres napoléoniennes. Ce dernier mérite une mention toute spéciale. Ses tableaux qui occupent toute une salle de l'attique de Chimay se recommandent par un souci remarquable de l'exactitude et des réalités stratégiques et tactiques. Sur les treize toiles connues de lui, Versailles en possède dix [2]. Lejeune avait assisté à un grand nombre de sièges et de combats, il avait pris part à plusieurs batailles, en Autriche, en Espagne, en Russie et reçu plusieurs blessures [3].

Passons sur la qualité de la peinture, lisse et léchée, à coup sûr peu artistique, pour examiner l'œuvre en elle-même; on est frappé par l'accent de vérité et la vie qui respirent dans ces toiles, par l'expression des visages, où sont peintes, comme dit avec raison son biographe, les diverses passions qui animent les acteurs de

1. Comme épisodes de la vie proprement politique et civile de Napoléon, mentionnons : une exécution médiocre de la scène du 18 brumaire, *Le général Bonaparte au Conseil des Cinq Cents à Saint-Cloud*, de Bouchot. Mais deux toiles de J.-B. Regnault : *Le mariage de Jérôme Bonaparte et de la Princesse de Wurtemberg*; *Le Sénat recevant les drapeaux pris dans le camp autrichien*, se recommandent par la science de la composition et la ressemblance des personnages.

2. Salle 177, Attique de Chimay. — A l'entrée de la salle est son portrait par Guérin. Il est représenté dessinant sur l'affût d'un canon. Il avait débuté au corps du génie et avait été aide de camp du maréchal Berthier.

3. E. de Montglave, *Notice sur le général baron Lejeune*, 1849.

ces drames héroïques, et par la diversité des épisodes : joignez à cela la vérité scrupuleuse des lieux où l'action s'accomplit.

Lejeune est à la fois historien et acteur. Voici la bataille de Marengo, à laquelle il prit part. Ce tableau, exposé en 1801, lui valut une médaille d'or du Premier Consul, qui en fit faire une gravure. Quand on le regarde attentivement, il semble qu'on assiste à l'action : à gauche, au premier plan, le Premier Consul arrive au moment où un obus éclate auprès de lui, après avoir tué six hommes de la 9e demi-brigade légère. Il est précédé par Duroc, alors colonel, et suivi d'une troupe de généraux et d'officiers, (Lannes, Murat, Eugène de Beauharnais, etc.); à droite, le général Berthier, son frère, une série d'aides de camp et Lejeune lui-même, ramenant des officiers prisonniers : au centre, le général Zack, en avant de la colonne hongroise, est fait prisonnier; tout à gauche, un officier autrichien, blessé à mort, s'achève avec des armes qu'il a demandées à un Français; tout à droite, un français donne de l'eau-de-vie à un Autrichien blessé... Des soldats jettent leurs casquettes en l'air pour annoncer qu'ils se rendent. Et maintenant, dans le fond à gauche, un drame important s'accomplit. Desaix, qui a tant contribué à la victoire, tombe mort dans les bras du fils du Consul Lebrun. Toutes les circonstances et tous les détails représentés dans ce tableau ont été recueillis par l'auteur au milieu de l'action[1].

Dans le tableau, *le Soir de la bataille d'Austerlitz*, nous voyons au centre, Napoléon, devant un feu près duquel il a passé la nuit, interroger des paysans Moraves et des déserteurs de l'armée russe, par l'intermédiaire de Lejeune, vêtu d'un uniforme rouge, et qui lui sert d'interprète. Derrière lui, les maréchaux Berthier et Bessières suivent cette scène avec intérêt, pendant que Roustan, le mameluck fidèle, étend une fourrure sur de la paille, pour que son maître s'y repose.

Le général Lejeune était chef d'état-major général du 1er Corps d'armée commandé par Davoust, pendant la bataille de la Moskowa ou de Borodino. Le tableau qu'il en fit, tant par la ressemblance

1. De Montglave, *Notice sur le général baron Lejeune.*

des figures que par l'exactitude des faits, fut vivement apprécié par les hommes de guerre contemporains[1]. Le peintre choisit un épisode de ce fait d'armes mémorable entre tous : l'attaque d'une redoute russe armée de quarante pièces de canon par la division de cuirassiers du général Caulaincourt qu'on voit tout en haut du mamelon monté sur un cheval blanc et qui trouva la mort dans cet assaut victorieux. Au centre, Murat, couvert d'un manteau de Cosaque, indique au général Belliard, vêtu en bleu, le point de l'attaque. A droite, un peu plus avant, le maréchal Berthier rend son épée au général russe Sokeref; près d'un arbre, le général Pajol tombe grièvement blessé par l'éclat d'un obus. Sur la gauche, le prince Eugène de Beauharnais, poursuivi par la cavalerie russe, se trouve précipitamment jeté au milieu d'un carré d'infanterie française, il demande vivement : « Où suis-je?[2] ». — « Au milieu du 84e, répond le colonel en faisant incliner le drapeau, où votre Altesse est aussi en sûreté qu'au Louvre. » Sur le devant du tableau, le Dr Larrey, chirurgien en chef de l'armée, panse les blessures du général Morand, dont le frère se meurt à ses côtés[3]. Le comte de Lariboisière, grand maître de l'artillerie, dit un éternel adieu à son fils mortellement blessé....

De cette iconographie napoléonienne à Versailles, une partie bien précieuse est constituée par les portraits de la famille impériale dus au pinceau et au ciseau d'artistes pour la plupart contemporains.

Ils se pressent en grand nombre dans l'attique de Chimay[4] et dans l'attique du Midi. Nous ne reviendrons pas sur l'incomparable *Général Bonaparte au pont d'Arcole* de Gros, qui est le joyau de la collection et nous nous bornerons pour le reste, à faire un appel rapide des personnages. Voici le *Napoléon* de Gérard, en costume impérial, manteau de pourpre et d'hermine; tableau d'apparat

1. Murat en fit le rapport à Napoléon (XXIVe bulletin de la Grande-Armée).

2. Toutes ces explications furent données par le général Lejeune, qui termina sa carrière comme conservateur du Musée de peinture de Toulouse où il mourut en 1848. Renseignements recueillis de sa bouche par M. de Montglave.

3. M. Frédéric Masson (Lettre d'amour de soldat. *Echo de Paris*, 167 , 1902) cite une admirable lettre du valeureux soldat à sa femme.

4. Principalement dans la salle 170.

solennel et froid. Cet artiste, écrasé sans doute par la supériorité du sujet, s'est surpassé dans son portrait de la mère de l'Empereur, Lœtitia Ramolino, d'une beauté sévère de matrone romaine, imposante comme il convient, avec une majesté sans raideur, dans un décor de colonnes, de draperies et de paysage, où se dresse le buste lauré de son fils.

Nous retrouvons plusieurs fois Napoléon : ici, dans un médiocre tableau de Rouget, il présente le roi de Rome à des dignitaires de l'Empire. Là, dans une scène familiale, il est peint assis sur la terrasse de Saint-Cloud, entouré des enfants de sa famille, et plus loin, le voilà posant devant Marie-Louise, assise un crayon à la main.

Dans cette même salle, les deux impératrices, *Joséphine*, par Lethière (1807)[1] et Marie-Louise, par Guérin[2], sont des œuvres estimables. La première, dans une tonalité triste et d'un jaune un peu déteint, semble une majesté déchue; c'est l'époque où s'agite la question du divorce. L'autre, le teint frais et la figure peu expressive, est représentée debout de grandeur naturelle près du berceau du roi de Rome : on la retrouve, dans le couloir attenant, dans un tableau de Franque, de dimension restreinte, découvrant, dans une imitation des vierges de Raphaël, le berceau de son fils endormi, ou bien, un peu plus loin, distribuant, avant son départ de Vienne, des jouets à ses frères et sœurs.

Dans cette salle 170 sont aussi tous les autres Napoléonides, Joseph, Lucien, Louis et Jérôme : celui-ci, chamarré d'or et de broderies, en costume de roi de théâtre et chevauchant sur un cheval fougueux, est l'œuvre de Gros qui a peint aussi superbement, également à cheval et de grandeur naturelle, sa femme Catherine de Wurtemberg. Murat, beau-frère de Napoléon, sanglé dans son uniforme de hussard, se présente bien comme un soldat sans peur, sabreur, un peu brutal : c'est le chef-d'œuvre de Gérard.

Voici en grand apparat, les sœurs de Napoléon : Caroline, reine de Naples, peinte par Mme Vigée-Lebrun; Élisa, maigre et froide,

1. Versailles a cédé à la Malmaison un portrait à l'huile (fragment de tableau) de la première femme de Napoléon.
2. D'après Gérard.

les yeux ardents, un peu figée (Lethière), enfin la belle Pauline Borghèse, trois fois représentée : Robert Lefebvre nous la montre d'abord dans une peinture à mi-corps de 1806, le front serré par un bandeau blanc, les yeux énigmatiques; ensuite, de grandeur naturelle, en pied, en tenue de cérémonie, et se détournant vers le buste de son frère, comme vers le génie protecteur. Enfin Mme Benoist[1] a réussi à nous en donner un portrait des plus curieux, en la peignant assise, très décolletée, parée comme une idole, dans une robe étroite de satin blanc à broderie vert et or, le regard fixe et inquiétant[2].

Si le roi de Rome au berceau est plus d'une fois présent dans l'attique de Chimay, il faut aller chercher le *duc de Reichstadt* dans l'attique du midi qui le continue. Krafft (1819) le représente à l'âge de huit ans, cheveux bouclés, figure fine et triste, vêtu d'une tunique de satin blanc avec écharpe rose pâle et toque noire à plumes blanches : œuvre impressionnante, sur ce fond de ciel noir, sinistre, où se distingue à droite un château d'aspect massif (Schœnbrünn).

Nous retrouverons là un autre Napoléon, peint en grand apparat par Robert Lefebvre, froid, mais exact : il est, dans cette salle, entouré des grands dignitaires, des ministres, des maréchaux, en tenue officielle : Marie-Louise lui fait face.

Dans la salle précédente sont deux œuvres intéressantes : la grandiose esquisse de Gros, *Napoléon décorant les artistes du Salon de 1808* et le tableau du florentin Benvenuti représentant une séance de sculpture de Canova à la cour d'Élisa, grande-duchesse de Toscane qui, selon le roi Joseph, avait au moral comme au physique, bien des traits de ressemblance avec Napoléon, « très grande, extrêmement maigre, avec des cheveux noirs, des yeux noirs à fleur de tête ».

Il faut retourner dans l'attique de Chimay (couloir) pour voir les si curieuses esquisses[3] de Gérard, réductions des innombrables

1. Elève de Mme Vigée-Lebrun et de David, elle eut sous l'empire une grande notoriété et fit de nombreux portraits officiels.

2. Il n'y a pas à Versailles de portrait spécial de la reine Hortense. On peut la voir magnifiquement représentée dans le tableau de David, *La distribution des aigles.*

3. Petites toiles au nombre de 84 de 30 à 32 centimètres sur 20 à 24 (entre les dates de 1795 à 1836). Voir A. Pératé, *l'Art et les artistes*, 1910.

portraits qu'il avait peints ou se proposait de peindre, étant sous le Consulat et surtout sous l'Empire, le portraitiste le plus en renom de l'Europe, avec l'anglais Lawrence.

Gérard, inférieur à David, à Gros et à Prudhon, avait cependant un talent remarquable : il fut, avec Girodet, l'un des peintres de la Malmaison, et Joséphine avait commencé sa fortune.

Dans ses esquisses, ce peintre présente toute l'iconographie de la famille napoléonienne dont le vivant commentaire se trouve, comme on l'a dit avec raison, dans les livres de M. Frédéric Masson. Elles méritent d'être examinées de très près tant elles donnent l'impression de la vérité vraie, dépouillée d'artifices; nous ne pouvons, dans cette étude, qu'énumérer les principales :

Joséphine. — 1° (1802) Avant le sacre, à la Malmaison, assise en robe blanche, dans une pose alanguie, elle fait penser au tableau de Prudhon. 2° En 1807, elle paraît porter dans ses yeux creusés les tristesses du divorce prochain.

Marie-Louise. — 1° (1812) En costume d'Impératrice et en diadème. 2° En impératrice et mère, avec des roses dans les cheveux, debout, tenant près du berceau le petit roi de Rome : son visage fade exprime une satisfaction béate [1].

Marie-Lætitia Bonaparte. — Esquisse de son beau portrait de 1803 dont Versailles a une réplique.

Jérôme, roi de Westphalie (1811). — Le sceptre en main, théâtral, contrastant avec le portrait de sa femme, la princesse de Wurtemberg, rêvant un livre à la main, dans un fauteuil de marbre, sous l'abri d'un rocher; et, dans un autre portrait (1813) feuilletant un livre d'images dans une bibliothèque qui donne sur un parc [2].

Joseph, roi d'Espagne (1810) avec tous les insignes de sa dignité et la reine *Marie-Julie*, avec ses deux enfants (1807); comme paysage, le parc de la Malmaison.

Louis Bonaparte, roi de Hollande (1806) en grand costume. *Hortense-Eugénie, reine de Hollande*, a été peinte trois fois (deux

1. Ces deux esquisses furent réalisées en tableaux officiels, nous en avons parlé.
2. Ces trois portraits se trouvent à Prangins et à Bruxelles, chez le prince Victor A. Pératé).

fois avec son fils Napoléon-Louis [1]). A côté : *Eugène de Beauharnais, vice-roi d'Italie et la vice-reine, Aug. Amélie de Bavière* (1810).

Elisa Bonaparte, grande-duchesse de Toscane (1811), en robe rouge, ayant sa fille auprès d'elle, assise sur un siège de marbre (jardins Boboli) [2].

Nous n'avons pas l'esquisse du portrait de *Pauline Borghèse*, mais il y a celle de son mari *Camille, duc de Guastalla* (1810), dans un salon de son palais romain.

Gérard a été le peintre ordinaire et extraordinaire de Murat et de sa famille. « D'année en année, le héros magnifique et vaniteux venait poser sous de nouveaux costumes [3]. »

Le voici en dolman de général de division de cavalerie [4] (1801); en grand-duc de Clèves et de Berg (1803), manteau de velours vert et de soie blanche, grand feutre à plumes; en roi de Naples (1812), fastueux avec son trône et son sceptre.

Sa femme, Marie-Annonciade-Caroline est représentée quatre fois : en 1801, assise sur son lit avec ses enfants, dont l'un est nu comme un amour; en 1808, en reine, se promenant dans ses jardins de Naples; en 1810, une fois, descendant un escalier, en robe à traîne, de satin blanc et bleu; une autre fois, assise avec ses quatre enfants, dans une salle de son palais d'où l'on voit le Vésuve, à l'horizon. Enfin Bernadotte et sa femme, l'aimable Désirée Clary, y figurent dans deux des meilleures esquisses. Lui, en roi de Suède (Charles-Jean XIV, 1811) [5], très beau dans son costume militaire bleu foncé; elle, en robe de soie blanche, assise rêveuse sur un tertre de gazon, au milieu d'un paysage sentimental (1808).

Versailles possède quelques rares dessins au crayon de l'époque napoléonienne. S'il a perdu récemment le très remarquable *Bona-*

1. Le second ne devait naître qu'en 1808. Il devint empereur sous le nom de Napoléon III.

2. Les portraits appartiennent au comte Joseph Primoli (A. Pératé).

3. A. Pératé, *Les Esquisses de Gérard.*

4. Ce portrait, une des plus belles et plus éclatantes œuvres de Gérard, est, comme nous l'avons dit, à Versailles.

5. Nous avons aussi à Versailles un très beau portrait de Bernadotte, en buste, par Gros (couloir de l'attique de Chimay).

parte à la Malmaison d'Isabey, qui a réintégré l'ancienne résidence de Joséphine[1], il possède de cet artiste très goûté et très employé à cette époque deux dessins à la plume rehaussés de lavis du plus haut intérêt par l'exactitude des portraits et le fini de l'exécution : ils se rapportent aux visites du Premier Consul à la fabrique d'Oberkampf et à celle des frère Savenne à Rouen.

Dans un recoin, un peu caché est une précieuse esquisse de David, un crayon d'après nature et très ressemblant de *l'Impératrice Joséphine* s'inclinant au moment du Sacre.

D'autres œuvres au crayon doivent être vues. Wicar, un des bons élèves de David, a représenté la *Signature du Concordat par le Premier Consul* (15 juin 1801) et, dans un autre dessin, la *Signature du Concordat* par Pie VII (15 août). Goubaud a consacré au *Baptême du roi de Rome* une étude très fouillée. Dans le même couloir de l'attique du midi, sont les trente fusains très soignés de Dutertre[2] représentant des généraux de l'armée d'Orient. Leur chef, Bonaparte, y est représenté par un fin crayon pris sur le pont du vaisseau l'*Orient*, en l'an VII.

Les aquarelles si remarquables de Bagetti, qui figuraient à Versailles il y a quelques années encore, ont disparu du Musée ; sans doute les a-t-on réservées à la Malmaison. Mais les connaisseurs sont heureux d'y trouver, dans un ordre bien dispersé, il est vrai, quelques œuvres du même genre (aquarelles ou dessins à la plume rehaussés de lavis) et sur le même sujet : *Campagne d'Italie*, de Carle Vernet; *Bataille d'Arcole*, de Bacler d'Albe; *Bataille de Rivoli*, de Taunay, et autres faits d'armes dus à Meynier, à Thévenin, tous artistes très appréciés de leur temps, et qui, plus que dans leurs grands tableaux, ont excellé dans ces pages minuscules rappelant, dans une manière plus mouvementée, les célèbres gouaches et aquarelles de Van Blarenberghe[3].

Comme œuvres allégoriques à la gloire de Napoléon, Versailles possède un dessin d'Hennequin, élève de David, et deux peintures

1. L'artiste le prit d'après nature, à la Malmaison qu'on voit dans le fond.
2. Membre de l'Institut d'Egypte.
3. Elles se trouvent au château de Versailles (ancien cabinet des Médailles) dans les pièces 137 et 138.

de Callet[1] sur la *Bataille de Marengo* et sur la *reddition d'Ulm*. Genre froid, compassé, exprimé d'ailleurs sous un petit format et dont l'intérêt est nul.

Dans le domaine de la sculpture napoléonienne, Versailles possède quelques statues et une série de bustes : ceux-ci rassemblés pour la plupart dans l'attique de Chimay.

Cinq statues représentent Napoléon. Le voici en écolier de Brienne, la figure pleine de pensée ; cette œuvre[2] fait grand honneur à Rochet. Seurre le jeune nous le montre avec le petit chapeau et la redingote grise, botté, tel que la légende l'a consacré[3] (1832) : Cavelier, en législateur (1861); Cartellier, en grand costume impérial, la tête laurée, tenant la main de justice (Escalier des Princes); enfin l'italien Vela nous fait assister à son agonie (*Les derniers jours de Napoléon*). L'artiste le représente en robe de chambre, affaissé dans un fauteuil, la figure émaciée, les joues creuses, les yeux à demi-éteints; mais l'œuvre qui a du mérite, serait plus pathétique si elle n'était pas un peu théâtrale. La simplicité des vrais maîtres lui manque et on sent la mise en scène ; ce n'est pas du grand art.

Ces œuvres, sauf celle de Cartellier qui est de la fin du règne, sont postérieures et exécutées sous Louis-Philippe et sous le second Empire. Pas un sculpteur contemporain n'a, dans ce type d'art, laissé ici sa trace. Il semble qu'au moins on eût pu y pourvoir bien que l'Italien Canova s'estimât au-dessus de tous les autres. Il vint deux fois en France, en 1802 et en 1810. Il admira fort la régularité classique de cette tête romaine et césarienne qui convenait si bien à l'esthétique du temps, et cependant, sauf une admirable esquisse en plâtre conservée en Italie, il n'a pas taillé de lui une œuvre qui ait mérité de vivre. On sait le sort de la

1. Ce même artiste, qui est représenté à Versailles par deux portraits de Louis XVI et du duc d'Orléans, Philippe-Égalité (celui-ci remarquable), a peint le plafond de la *Salle du Sacre* sous le Consulat.

2. Cette statue est placée sur le palier de l'escalier conduisant à l'attique de Chimay. Elle date du second Empire.

3. Ce bronze, réduction de celui de la colonne Vendôme, est salle Marengo.

colossale statue de style gréco-romain (1811) que Wellington acquit après Waterloo[1].

Du sculpteur trévisan qui représenta Madame Mère en Agrippine, Pauline Borghèse en Vénus et Elisa en Polymnie, qui modela sur le vif avec éclat le buste de Murat et de Caroline, Versailles ne possède qu'un souvenir indirectement napoléonien : c'est le buste de Pie VII[2].

Les statues de Joseph Bonaparte, dues au ciseau de Delaistre, et celle de Louis Bonaparte, roi de Hollande, de Cartellier, se trouvent dans le *vestibule des Princes,* avec celles d'Hortense, ayant auprès d'elle son plus jeune fils (le futur Napoléon III)[3], d'Eugène de Beauharnais par Ramey (1810) et de Murat par Lemot (même date). Elles se ressentent de la banalité qui caractérise la sculpture officielle de l'époque.

Le florentin Bartolini qui continua Canova et fut affectionné par Napoléon est représenté à Versailles par quelques bustes exécutés selon la manière de ces Italiens, avec cette préoccupation du moelleux et du poli de la chair, où l'œil et la main glissent, et qui semble redouter une expression énergique de la vie. Le buste colossal de Napoléon, la tête laurée, se trouve dans la salle Marengo. Ceux de Joseph, de Jérôme et d'Elisa sont à l'attique de Chimay.

Bosio, un autre artiste à succès qui fut surnommé le *Canova français*[4], sans doute pour avoir affadi encore la manière du Trévisan, fit aussi une série de bustes des Napoléonides; Versailles n'a de lui, à l'intérieur, que celui de Napoléon[5], et, au dehors, sur la terrasse à l'extrémité droite de l'aile du midi, une statue de plomb, le représentant lauré et en manteau impérial, tenant à la main un long sceptre sur lequel il s'appuie[6].

1. Canova fit un buste très ressemblant de Marie-Louise, qui lui préféra pourtant le buste insignifiant de son élève Bosio. Celui-ci est à Versailles en même temps que celui de Spalla.

2. Placé dans le couloir de l'attique du Midi, en regard d'une réplique du portrait du même personnage par David.

3. Elle a été exécutée par Eug. Chatrousse en 1852.

4. Il était né à Monaco et avait été élève de Pajon et de Canova.

5. Salle 170. Ce buste qui dépasse un peu la grandeur naturelle nous montre un Napoléon gras, mais ressemblant.

6. Cette statue était destinée à être placée dans le char qui surmonte l'Arc de Triomphe du Carrousel.

Ces deux Italiens firent aussi le buste de Joséphine; celui de Bartolini, en marbre et lauré, et celui de Bosio, en plâtre, se trouvent à la Malmaison, avec celui de Chinard de Lyon [1]. Elle est représentée à Versailles par un buste de Houdon qui modela aussi celui de Napoléon. Tous deux sont dans la salle des Portraits, à l'attique de Chimay, mais ne sentent pas la maîtrise qu'on aurait pu attendre, semble-t-il, du célèbre sculpteur : il est vrai qu'il avait vieilli, étant né en 1741, et que son talent avait réellement décliné.

De toutes les œuvres de ce genre, c'est le précieux buste (plâtre) de Corbet de Douai qui l'emporte. Il date de l'an VIII et représente le vainqueur des Pyramides avant le Consulat. C'est comme une réplique plastique du portrait de Gros, tout voisin, œuvre géniale, vigoureuse, mettant bien en relief toute l'énergie de cette figure maigre, à l'œil vif, enfoncé sous l'orbite, au menton volontaire :

Déjà Napoléon perçait sous Bonaparte.

Versailles ne possède pas de tapisseries se rapportant à l'époque napoléonienne. La Malmaison est mieux partagée [2]. De même pour la miniature, qui eut une grande vogue en France, de 1750 jusqu'à la fin de l'Empire, avec les Augustin, les Dumont et les Isabey. L'*Impératrice Joséphine* d'Augustin, triomphe de finesse [3], figure à la Malmaison en une excellente copie [4], et de même Napoléon où l'artiste susnommé l'a représenté trois fois.

La céramique eut aussi un grand éclat sous Napoléon qui montra pour la manufacture de Sèvres beaucoup de sollicitude [5]. De nombreux artistes y travaillaient sous la direction du chimiste Alexandre Brogniart; mais, fidèles à la mode du temps, ils choisissaient pour la plupart des sujets antiques. Quelques-uns cepen-

1. Versailles possède de cet artiste un curieux buste du prince Eugène de Beauharnais.
2. Elle possède cinq tapisseries des Gobelins représentant des scènes de l'histoire de Napoléon.
3. H. Bouchot, *l'Art et les artistes*, n° 17.
4. L'original appartient à M. Pierpont-Morgan.
5. Lettre à Champagny (fin déc. 1811).

dant abordèrent des sujets militaires. Si Versailles ne possède pas la célèbre *table des maréchaux* où Isabey a représenté l'Empereur et ses plus célèbres lieutenants, il s'enorgueillit des quatre vases de Sweebad où sont illustrés des faits marquants des guerres de ce règne; on peut les voir dans la *Salle du Sacre*.

E. Cazes.

ARNDT ET NAPOLÉON

Parmi les écrivains allemands qui ont lutté contre Napoléon, un des plus vigoureux, des plus persévérants a été Ernst Moritz Arndt. Il a combattu Bonaparte dès ses premiers succès et n'a jamais eu la tentation d'adhérer à son système politique. Il ne s'est jamais découragé malgré les revers et a redoublé d'efforts au moment où l'on pouvait croire à la chute possible de la domination impériale. Rivalisant avec Fichte et Görres, il a été un de ceux qui ont le plus contribué à soulever les esprits contre l'empereur et à soutenir les courages.

D'où venait cette hostilité persistante et implacable? — Les oppositions entre les hommes proviennent soit de la divergence des intérêts, soit de la différence foncière des caractères.

En ce qui concerne Arndt, il semble qu'il n'y ait guère lieu de parler d'opposition d'intérêts. Il était professeur d'histoire à l'université de Greifswald qui, à cette époque, appartenait à la Suède. S'il l'avait voulu, il aurait pu, sous le régime napoléonien, poursuivre sa carrière aussi tranquillement que tant d'autres l'ont fait. Il lui aurait suffi de laisser de côté la politique contemporaine.

Il n'y eut pas autour de lui de grandes luttes, de ruines considérables, qui auraient pu amener des catastrophes dans la vie civile et exciter les passions populaires. Son pays, la Poméranie, était en dehors des principales routes d'armées. Cette province souffrit, il est vrai, du ralentissement du commerce, de la diminu-

tion de l'aisance générale, conséquence des guerres continuelles, mais Arndt, en sa qualité de fonctionnaire, en ressentit moins que d'autres les funestes effets.

Légalement, il était à peine allemand. Sujet suédois, il aurait pu rattacher son destin à celui du roi de Suède et de son royaume du Nord. Qu'était-ce que le vague lien féodal qui rattachait la Poméranie au Saint-Empire romain germanique, lien qui fut d'ailleurs brisé par l'abdication de François II?

Personne n'aurait fait un reproche à Arndt de cette attitude; elle lui aurait été singulièrement facilitée par l'estime qu'il avait pour les Suédois et un sentiment inné de fidélité monarchique.

Il faut donc chercher les causes de son opposition autre part que dans les intérêts, on les trouvera dans ses idées et, en dernière analyse, dans son caractère.

Il était né à Schoritz, dans l'île de Rügen en 1769, d'une famille de paysans. Son père, d'abord serf d'un comte Putbus, avait été affranchi par celui-ci et était arrivé à une situation assez aisée d'intendant et de fermier. Non seulement Arndt ne renia jamais cette origine, mais il se rendait compte que, de là, il tirait une partie, et la meilleure peut-être, de son originalité. Toute sa vie, il fut un franc paysan aux manières hardies, brusques, un peu lourdes. Ses plus grands plaisirs ont toujours été des courses vagabondes, la plupart du temps à pied, dans tous les pays de l'Allemagne, ce qui lui permettait d'entrer en contact avec toutes les couches de la population et surtout avec les paysans. Il adorait la vie en plein air, les rudes exercices physiques. Jamais il ne comprit rien aux raffinements, au bel esprit. Même au centre de la société la plus aristocratique, il conserva toujours le sens et le goût de la vie populaire. Il s'efforça par ses écrits et son influence à venir en aide à la classe dont il était sorti, d'améliorer son sort, et il la célébra toujours comme la partie la plus utile et la plus saine de la nation.

Un de ses premiers ouvrages, en 1803, est un essai sur le servage en Poméranie et à Rügen. Il y proteste avec une généreuse indignation contre la cruauté et l'égoïsme des seigneurs, qui maintenaient cette institution odieuse à la fin du XVIIIe siècle. Son

livre fut présenté à Gustave IV et lorsque celui-ci, quelques années plus tard, abolit le servage, Arndt put se dire que son ouvrage n'avait pas été sans contribuer à cette mesure bienfaisante.

Plus tard, en 1813, quand il s'agit de réorganiser l'Allemagne, Arndt s'occupa, dans de nombreux chapitres et de nombreuses brochures, de la classe des paysans, des garanties à leur donner pour assurer leur sécurité et leur prospérité.

Cette préoccupation du sort des paysans donna à toutes ses conceptions politiques une orientation démocratique, qui se manifesta certaines fois par une véritable hostilité contre la noblesse. « La nature, disait-il, ne connaît ni arbres généalogiques, ni privilèges d'ancêtres, elle ne répartit pas les talents d'après l'ancienneté des familles et il est rare que des pères éminents aient des fils également grands[1]. » Il trouvait l'institution d'une noblesse héréditaire, inhumaine et étrange. Plus tard, il admit cependant la noblesse comme classe de l'état, mais en maintenant vis-à-vis d'elle comme classe à droits égaux, les paysans, pour lesquels il conserve une préférence secrète.

Il est nécessaire d'insister sur ce trait fondamental du caractère d'Arndt. Il est, certes, modéré, opportuniste même, parfois conservateur, mais il reste démocrate et si, plus tard, la réaction le poursuivit comme démagogue, il y avait là injustice et ingratitude, mais non erreur complète. Jamais il ne fut un apôtre du passé et un homme de réaction.

Ces origines populaires, ces sentiments démocratiques lui confèrent la franchise de l'expression et une manière nette et originale de juger la situation politique, mais en revanche lui imposent des partis pris souvent bien tranchés et aussi le rendent peu capable de comprendre certains sentiments, d'apprécier la délicatesse d'une culture séculaire, le font se choquer plus que de raison des habitudes et coutumes mondaines.

C'est là une des causes qui lui rendent les Français désagréables de prime abord. Il détestait le rôle qu'ils avaient joué dans l'histoire d'Allemagne, notamment sous Louis XIV. De plus, leur manière

1. *Geist der Zeit*, I, p. 250. Ed. Hammerich.

d'être, de se conduire, de se présenter, de s'exprimer, lui est antipathique. Il les appelle les raffinés (*die Feinen*), ce qui est pour lui un blâme. Il les considère comme les représentants par excellence du faux-brillant, de la désinvolture mondaine et aristocratique, qui en prend souvent trop à son aise avec la vérité et qui lui semble braver l'honnête et la simple droiture. Il leur reproche leur superficialité, leur égoïsme, leur vantardise. Il les trouve corrompus, libertins. Il est libéral en religion, mais il déteste le ton léger et frivole avec lequel ils parlent de ces matières.

Un sentiment analogue lui inspire de la défiance contre ceux de ses compatriotes qui se livrent aux recherches lointaines, qui se perdent dans les régions de l'abstraction et de l'imagination, qui perdent de vue les intérêts de tous les jours et les applications pratiques. Il redoute qu'ils ne deviennent des ambitieux et des égoïstes. Quand le peuple souffre, il lui semble scandaleux de se livrer à des rêves de poète où à des spéculations de philosophe abstrait.

La sollicitude continuelle pour son peuple, qui lui donne tant de force et une vue si nette des choses, borne aussi son regard et impose des limites à son esprit.

Ses études précisèrent et confirmèrent ces idées fondamentales.

Au collège, il s'enthousiasma comme tant de ses contemporains pour les héros de l'antiquité classique. Il retrouvait là l'idéal d'une vie simple, frugale, vertueuse et libre. Brutus fut une de ses figures favorites. Plus tard il se livra à l'étude de l'histoire. Il admira les grands hommes de l'antique Germanie et de l'ancienne Allemagne. Arminius (*Hermann*), le vainqueur des Romains, est le héros d'une de ses premières poésies (1787), inspirée de Klopstock. Puis il aima surtout Luther, qui assura la liberté religieuse, Gustave-Adolphe, qui sauva le protestantisme en péril.

Les voyages qu'il fit eurent sur lui une influence encore plus grande. En 1793, il se rendit à l'Université d'Iéna. Il fut un étudiant régulier et laborieux, mais les vacances lui profitèrent encore plus que les mois de cours. Il revint d'Iéna chez lui, à pied, par Leipzig, Dessau, Quedlinburg, le Harz et la lande de Lüneburg. Il connut ainsi à fond une partie de l'Allemagne du Nord. Trois

ans après, il entreprit un voyage plus considérable et par tous les moyens qui lui permettaient de bien voir en détail toutes les classes de la population : en voiture, en bateau, à pied surtout. De 1796 à 1798, il alla à Vienne, en Hongrie, en Italie, visita la Toscane, et revint à Rügen par le chemin des écoliers en passant par Nice, Marseille, Paris, Bruxelles, Cologne, Francfort, Leipzig et Berlin. « J'ai appris ainsi à voir et à connaître les hommes et *les peuples* », dit-il[1]. Que l'on remarque ce dernier mot : les peuples. Plus encore que les individus, ils intéressent Arndt. C'est un des traits caractéristiques de son esprit. Il conçoit plus nettement peut-être les ensembles que les personnages isolés. Les peuples ont pour lui une existence réelle. Il sympathise avec leur individualité, leur caractère. Il étudie leur histoire, en désire le développement normal, il souhaite leur prospérité. De même qu'il y a des connaisseurs d'hommes, Arndt est un connaisseur en fait de nationalités.

Lorsqu'il arrive en Hongrie et observe la vie magyare, il regrette que ce pays soit soumis aux Habsbourgs[2]. Lui, allemand, aurait pu égoïstement se réjouir de voir, par ce moyen, l'influence allemande se répandre à l'étranger. Mais il constate que le développement naturel de ce peuple en est troublé, il y voit un mal et déplore cette ingérence étrangère. Il remarque que les rois allemands ne peuvent pas comprendre la nation sur laquelle ils règnent. De même que l'on voit avec regret un homme de talent empêché par des circonstances défavorables de déployer ses facultés, de même il contemple avec peine cet asservissement de la vie nationale hongroise. En 1805, parlant de Joseph II, il le blâme[3] d'avoir voulu imposer la langue allemande en Hongrie, c'est un attentat contre la nationalité.

En 1799, quand il pense à l'avenir de la Belgique, il combat un projet de réunion de ce pays à l'Allemagne[4], il propose la réunion des parties flamandes à la Hollande, des parties wallonnes à la

1. *Erinnerungen aus dem äusseren Leben* (Werke I. *Rösch und Meisner*, p. 74).
2. *Geist der Zeit*, I, p. 166.
3. *Germanien und Europa*, p. 143.
4. *Bruchstücke einer Reise durch Frankreich*, II, p. 230.

France, bien qu'il ait peu de sympathie pour cette dernière nation; mais le respect des nationalités lui impose cette solution.

S'il comprend et juge en connaisseur les différentes individualités nationales, si elles lui paraissent respectables en ce qu'elles sont fondées sur la nature des choses, rien d'étonnant à ce qu'il aime la sienne propre d'un amour particulier. Il est conscient au plus haut degré d'appartenir au monde germanique ou comme il dit de son germanisme (*Deutschheit*). Au fond, ce n'est qu'au milieu de ce monde qu'il se sent bien, qu'il respire, au milieu des Allemands ou encore des Suédois, qui sont aussi des Germains, des hommes du Nord.

Dès sa jeunesse, son cœur bat d'accord avec celui de son pays. Il ne tarit pas d'éloges sur ses compatriotes. Les Allemands sont simples, probes, laborieux, économes, loyaux, affables et francs. Ils sont patients devant les événements physiques comme dans les émotions morales. Ils cachent sous une impassibilité apparente la plus grande délicatesse du cœur. Quand à leur intelligence, il n'y a qu'à citer le nom de quelques-uns des grands hommes parmi eux : Kepler, Gutenberg, Kant.

Arndt est plein d'espoir dans l'avenir de sa nation. Il constate que la vie allemande est en progrès ininterrompu depuis le début du XVIIIe siècle. Il attend de l'avenir une époque glorieuse, une existence nationale pleine de succès et de joie [1]. La génération à laquelle il appartenait est celle qui suivit le profond et fécond mouvement littéraire connu sous le nom d'*assaut* et de *mêlée* (*Sturm und Drang*), qui par le retour au passé allemand, à la tradition médiévale redonna à la nation confiance en elle-même. Ce mouvement fut continué et renforcé par le Romantisme. De tout cela, Arndt garda ce sentiment que la vraie poésie, celle dont les aspirations sont infinies, qui est mêlée de sentiment et de mélancolie, est propre à l'Allemagne et aux pays germaniques. Là seulement, on trouve des épopées comme les Niebelungen, des poésies lyriques comme au temps des Hohenstaufen, des chants populaires à travers lesquels transparaît limpidement l'âme de la

1. *Geist der Zeit*, I, p. 3.

nation. Il se tient un peu à l'écart du premier mouvement romantique, celui des Schlegel, mais il est de cœur avec le second qui est dirigé par Arnim et Brentano. A leur exemple, il fit des recueils de chansons populaires et veilla, pour sa part, à ce que cette source inépuisable de poésie ne fût pas perdue par son peuple.

La supériorité existant en littérature se retrouve non seulement dans le domaine de la science, mais encore dans celui de la philosophie pratique et de la religion.

Seuls les Allemands ont eu, en face du sentiment religieux, l'attitude qu'il convient. Ils sont protestants, déistes, mais éloignés de toute intolérance dogmatique. Ils ont réalisé la tolérance de la façon la plus sincère et la plus pratique. Les guerres de religion sont, chez eux, finies et bien finies. Chacun vit avec sa foi, exerce le plus possible les vertus qu'elle recommande et laisse les autres en paix. L'Allemand protestant comprend la religion de la façon la plus large. Il tend toujours vers plus de pureté, il n'a d'autre but que de réaliser avec un éternel enthousiasme le plus d'amour possible et de bonté [1].

Le grand événement politique de l'époque est la Révolution française. Arndt l'accueille avec sympathie, comme presque tous les Allemands instruits. Profond et actif ami du peuple, il ne peut que saluer avec joie une transformation qui met fin au régime féodal détesté. Mais cette sympathie ne va pas jusqu'à l'adhésion au mouvement révolutionnaire. Bien qu'il soit de tempérament profondément démocratique, il estime que l'Allemand n'est pas encore mûr pour la République. Il est très sincèrement royaliste. Il borne ses désirs à l'établissement d'une royauté constitutionnelle.

Plus tard, la Terreur, les guerres incessantes le détachent de plus en plus de la Révolution, mais il ne cessa cependant jamais de considérer qu'il y avait dans ce mouvement des idées bonnes et saines. Ce qu'il souhaite c'est de voir l'Allemagne sans violences, sans bouleversement inutile, les mettre en pratique et les réaliser chez elle [2].

1. *Geist der Zeit*, II, 329.
2. *Geist der Zeit*, II, p. 321.

En tout cas, ce qu'il veut avant tout, c'est une Allemagne jouissant de l'indépendance la plus absolue : aucune ingérence étrangère n'est admissible. De plus, il faut arriver à l'unité politique du pays. Déjà l'unité morale existe, elle est assurée par la communauté de culture et de langage. Il n'y a qu'à réaliser dans la constitution politique ce qui existe déjà dans les mœurs et les idées. La langue, qui manifeste déjà l'unité réelle de la nation, sert aussi à fixer les frontières du pays : celles-ci s'étendent jusqu'aux points où l'on cesse de parler la langue nationale. Notons qu'Arndt est arrivé assez tôt à cette conception fondamentale de l'assimilation des frontières de la langue aux frontières véritablement naturelles : au plus tard en 1802 [1].

On voit l'opposition complète des tendances de Bonaparte et de l'idéal d'Arndt. Le premier veut fonder une monarchie sinon tout à fait universelle, du moins embrassant directement ou indirectement l'Europe entière, qui était alors de beaucoup la partie dominante du monde. Cette Europe, il en veut diriger les destinées suivant ses plans propres, il lui impose plus ou moins une langue officielle : le français; il la domine au moyen d'une administration uniforme, dont il tient tous les fils en main.

Arndt part de la nationalité. La nationalité allemande existe en fait; elle doit avoir une existence politique, il lui veut une destinée indépendante des autres états de l'Europe, auxquels il reconnaît, d'ailleurs, des droits analogues. Il rêve un système d'équilibre européen. L'Allemagne doit avoir sa langue nationale seule régnante à l'intérieur de ses frontières, qu'elle sert d'ailleurs à tracer. L'administration doit être appropriée aux circonstances et au tempérament propre de l'Allemagne.

Il y avait opposition irréductible entre les deux systèmes et l'hostilité persistante, l'acharnement indomptable d'Arndt s'expliquent ainsi de la façon la plus naturelle.

Entrons maintenant dans le détail de la lutte et voyons quelle a été son attitude pendant toute la durée de la période napoléonienne.

1. Déjà en 1798 (*Bruchstücke einer Reise von Baireuth bis Wien*), il dit : « Il n'y a d'autres frontières naturelles que les siennes (celles de la langue) », p. 93.

*
* *

C'est pendant son voyage en Italie (1798) qu'Arndt a, pour la première fois, l'occasion d'exprimer son opinion sur Bonaparte. En octobre, à Bologne, il entend parler de lui de tous côtés. Il constate qu'il n'y a qu'une voix sur lui. On fait partout son éloge, on le représente comme l'ami de l'humanité, le protecteur des faibles et des malheureux. Il suspend son jugement et dit seulement : « Cela prouve qu'un tel homme, qui dans une situation aussi difficile, a trouvé le moyen de gagner tous les cœurs, est fait pour commander [1]. »

Dans ses *Souvenirs* [2], il confirme cette expression. C'est seulement deux ans après, au moment de la bataille de Marengo (1800) qu'il s'écrie : « Je commençais à frissonner devant cette homme. » L'année suivante, sa colère s'éveille, lorsque la paix de Lunéville est signée, cédant à la France une partie de l'Allemagne : la rive gauche du Rhin.

En 1802, il résume ses opinions sur la situation politique dans l'ouvrage intitulé : *Germanie et Europe*, publié en 1803, mais composé l'année précédente [3]. Il constate que la France est désormais, de fait, en monarchie. C'était inévitable, car les Européens et notamment les Français sont trop corrompus pour s'accommoder de l'état républicain. Mais Bonaparte est-il bien le chef qu'il aurait fallu souhaiter au pays? Il y a lieu d'en douter. Après les terribles journées de la Révolution, un chef habile aurait pu ramener le calme, l'ordre et réaliser les réformes légitimes qu'il y avait à réclamer. Mais un Moreau, un Desaix, un Championnet, aurait été plus qualifié pour cette tâche que l'ambitieux Bonaparte [4].

Cet homme est un despote. En 1797, il s'écriait : « Liberté! Égalité! », il traitait ses adversaires de monarchistes et de traîtres à la patrie. En 1799, il ne veut plus de débats publics, il consi-

1. *Reise durch einen Teil Italiens*, p. 185.
2. *Erinnerungen* (Werke. I, *Rösch*), p. 81.
3. *Germanien und Europa*. La date est à la fin du volume.
4. *Germanien und Europa*, p. 247.

dère que parler ouvertement de principes politiques, de directions à donner aux affaires, est inutile et condamnable.

C'est un pur égoïste, il ne voit que son intérêt, l'intérêt de sa puissance. L'expédition d'Égypte était une intéressante entreprise; rattacher ce pays, dont on pouvait tant espérer, à la civilisation européenne, était une belle œuvre. Mais dès que Bonaparte s'aperçoit qu'il n'y a plus là de lauriers à espérer, il l'abandonne. S'il avait vaincu à Saint-Jean-d'Acre, s'il avait pu révolutionner l'Asie, certes ni l'amour de la patrie, ni la haine de la tyrannie, dont il a fait plus tard tant d'état, ne l'auraient amené à changer son rôle oriental contre celui qu'il aurait pu jouer dans l'occident [1].

Quelle est la tendance de l'époque? C'est de réaliser la liberté politique. Elle n'en est pas entièrement capable, mais une tendance de ce genre est respectable et on doit la seconder. Que penser alors de celui qui oppose les barrières à l'esprit de son temps, qui partout où l'exercice de la liberté pourrait trouver place, impose sa volonté. Il ne comprend pas son époque, soit par la mesquinerie de son but personnel, soit par méconnaissance des circonstances. L'époque veut la vérité, Bonaparte la lui cache.

Arndt ne lui reproche pas de se faire consul à vie, même consul héréditaire. C'est nécessaire dans l'état actuel du monde; mais il lui reproche de ne pas contribuer à achever l'édifice politique, que tant d'hommes dévoués ont préparé depuis des siècles et où la liberté trouverait place. Il inaugure une marche en arrière. Pourquoi avoir changé toute la constitution? Les deux conseils auraient pu subsister. L'opposition, au début, aurait été timide, mais, avec le temps, l'esprit public se serait développé et les progrès de l'administration, de la constitution auraient pu organiquement et normalement en sortir [2].

Une manière plus lente de procéder : la collaboration d'une assemblée ne lui aurait pas permis, il est vrai, d'établir aussi vite et aussi complètement sa domination sur l'Allemagne et l'Italie. Mais l'avenir montrera si c'est un bien, même pour lui. Bonaparte

1. *Germanien und Europa*, p. 368.
2. *Germanien und Europa*, p. 375.

établit le despotisme, voilà le fait. Il supprime le gouvernement au grand jour, le seul qui permette aux hommes modernes de rester dans l'état des hommes dignes de ce nom; c'est au moyen de ce gouvernement qu'ils peuvent s'élever à comprendre ce que c'est qu'un gouvernement et apprendre à se soumettre à une discipline librement acceptée. Si Bonaparte était l'homme grand et noble que l'on prétend, il aurait confiance en son peuple et le guiderait dans cette voie de progrès. Mais point; soutenir simplement ces théories est un crime. Tout se passe dans l'ombre et c'est dans l'ombre que le despotisme se développe.

Il détourne les yeux de ses compatriotes des questions intérieures et dirige leurs regards vers l'extérieur. Il ne parle que de la grandeur de la nation, de la renommée du nom français. Il y a là un danger pour la France et pour l'Europe.

Quelle est la tendance de cette politique extérieure? Au début des guerres de la Révolution, les Français avaient proclamé qu'ils faisaient uniquement une guerre défensive. Quand ils ont été victorieux, ils ont parlé de conquérir leurs frontières naturelles. Il n'y a pas d'expression sur laquelle les opinions sont plus différentes que sur celle-ci. En réalité un peuple a atteint ses frontières naturelles quand il possède un débouché sur la mer et quand ses frontières de terre coïncident avec celles de sa langue[1]. D'un côté la frontière de la France est nettement délimitée : les Alpes (car Arndt admet comme parfaitement légitime l'annexion de la Savoie et de Nice), la Méditerranée, les Pyrénées, l'Océan et la Manche. La langue la fixe de l'autre côté. Elle part de l'Escaut, passe par Bruxelles, Liége, Luxembourg et atteint le Rhin vers Landau[2]. Combien ces frontières ont été dépassées! La conséquence est que les Français, comme tous les conquérants, sont devenus un peuple insolent, ils oppriment les autres, finissent par ne plus comprendre que l'oppression, ils la souffrent chez eux et chez les autres.

Pour soutenir cette politique néfaste, Bonaparte est obligé

1. *Germanien und Europa*, p. 385.
2. *Germanien und Europa*, p. 386. Plus tard, Arndt reviendra sur cette question de frontières et la précisera.

d'entretenir une armée de 600 000 hommes. Le soldat devient le premier personnage de l'État, le citoyen s'efface. Y a-t-il là un progrès de la civilisation? Si cette armée disproportionnée était réduite, si la politique de la France était plus sensée, combien d'argent deviendrait disponible pour les arts, pour l'organisation nationale, les travaux publics? Et l'Europe respirerait.

Mais Bonaparte n'a pas en vue la prospérité du peuple, il se tient à l'écart, sévère et sombre et ne pense qu'à soi-même. Il est impossible qu'une génération supérieure à l'ancienne naisse, si l'on se retourne toujours vers les procédés du passé, si l'on cherche à ressusciter ce qu'il y avait de plus mauvais dans la royauté : l'éclat, la pompe, la représentation. La courtisanerie devient le moyen le plus sûr d'arriver. La police est le premier pouvoir de l'État. On rappelle les plus nobles mesures, comme la libération des noirs.

Certes les talents de Bonaparte sont indiscutables, mais il y a autre chose que d'être fort et habile, c'est d'avoir l'esprit large et l'amour de la justice.

Les idées dont il poursuit la réalisation sont des idées d'autrefois. Pour lui, la grandeur d'un peuple se mesure à son extension territoriale et à l'éclat qui l'entoure, non à la perfection de ses institutions[1]. Il veut mener les hommes par la vanité et l'intérêt, il est vain lui-même. Il croit que tout serait perdu, s'il n'était plus là. Il travaille pour le présent, non pour l'avenir.

L'opinion d'Arndt sur Bonaparte, en 1802, est nettement défavorable. Il lui paraît non seulement blâmable dans sa conduite politique, mais dangereux pour le repos de tous. Il le considère à un point de vue général, en homme épris de liberté, de progrès, plus qu'au point de vue strictement allemand. Mais il montre que son action est néfaste, qu'il y a tout à craindre de lui dans l'avenir.

1. *Germanien und Europa*, p. 406.

*
* *

La guerre a de nouveau éclaté, Bonaparte a grandi et sa domination s'est affermie en Europe et principalement en Allemagne. En novembre 1805, Arndt écrit la première partie de l'*Esprit du Temps*[1].

Le ton est beaucoup plus violent, plus hostile que dans *Germanie et Europe*. Dans ce dernier ouvrage Arndt s'exprimait presque en philosophe, en théoricien politique; ici, il lutte contre un adversaire triomphant.

Il lui consacre un chapitre spécial sous ce titre : *le Parvenu* (*der Emporgekommene*). Ce qui le frappe, et c'est une remarque que l'on trouve chez la plupart des auteurs allemands, c'est son caractère si différent du caractère français : il est sévère et froid. C'est un Italien, calculateur et renfermé. Avant d'agir il reste muet et insondable; pendant l'action, implacable comme la Parque[2]. Il gouverne les Français, justement parce qu'il n'est pas un d'entre eux, il leur est supérieur et les dirige suivant ses vues.

Il les gouverne par la vanité et la force. Il a conservé des assemblées délibérantes, mais ce n'est plus qu'une fantasmagorie. Il tient trop solidement le pays pour qu'on puisse parler de liberté. Par ses maires, ses sous-préfets, ses préfets, ses milliers de fonctionnaires, il a la main sur tout. De plus, il a l'armée, l'avancement dont il est maître, les récompenses en argent qu'il distribue, la Légion d'honneur. Son despotisme s'étend même sur les consciences, les grandes idées de la Révolution, il les déclare : impudence, sottise et désordre.

On fait valoir qu'il a rétabli la religion, mais il l'a fait d'une façon mesquine et égoïste, pour augmenter son propre pouvoir; qu'il protège les sciences et les arts, mais comment pourront-ils vivre sans la liberté, dont il les prive?

Il a bien montré son caractère cruel et impitoyable à propos de

1. Publié en 1807.
2. *Geist der Zeit*, I, p. 256.

l'arrestation et de l'exécution du duc d'Enghien. Les yeux les plus incrédules doivent s'ouvrir.

Maintenant sa puissance est formidable. Il est empereur, et on a pu voir à ce moment quelle servilité l'entoure. Quels spectacles! quelles farces! quelles génuflexions de valets, quelles bénédictions de drapeaux et de sabres par des prêtres[1]!

Bonaparte est, avant tout, un soldat. Toute la force populaire que la Révolution a réveillée est maintenant canalisée par lui, organisée militairement. L'idéal est militaire, on poursuit la victoire, les récompenses, une gloire tangible. Il a ressuscité une espèce de régime féodal avec sa noblesse, ses sénatoreries, ses dotations de la Légion d'honneur. Tout ce peuple le suivra sans hésitation. Il n'y a plus autour de lui que des nations du second ordre qu'il domine. L'équilibre est détruit, il est impossible que cela dure.

On ne peut avoir aucune confiance en ses paroles et en ses promesses. Comment pourrait-on croire à la modération de cet homme, qui ne connaît aucune limite à son ambition. Il est l'expression d'une force naturelle, d'une inconscience qui le domine et lui fait dompter des milliers d'hommes. Il porte en partie l'Esprit du Temps en lui, il continue le mouvement terrible de la Révolution. Quelque chose le pousse; plus guerrier que souverain, il a une mission à accomplir et il l'accomplira[2].

Il ne s'arrêtera pas. Quelques-uns ont cru qu'il serait satisfait de porter le titre d'empereur et d'être un des princes de l'Europe. Pitoyable erreur; il veut aller plus loin et entamer de nouvelles luttes pour affermir sa puissance et celle des siens. C'est un conquérant de la race des Attila et des Djinghis-Khan, il ne s'arrêtera pas avant d'avoir soumis les rois et les peuples.

Il est là pour le châtiment des potentats allemands et européens, qui n'ont jamais songé à leur patrie, mais à leurs intérêts dynastiques. Ils deviendront des valets. Il y aurait une manière de lui résister, ce serait de le combattre avec ses propres armes, de faire des levées en masse, d'éveiller le sentiment de résistance natio-

1. *Geist der Zeit*, I, p. 274.
2. *Geist der Zeit*, I, p. 284.

nale et populaire, et au moment où ces mêmes sentiments s'affaiblissent en France, de dresser devant Bonaparte une force morale supérieure à celle dont il dispose. Mais les princes voudront-ils?

*
* *

Dans le premier *Esprit du Temps*, Arndt avait montré le danger pressant que la domination de Bonaparte fait courir à toute l'Europe. Cette domination n'a pas un caractère normal, européen, moderne, comme celle d'un Louis XIV par exemple, mais se rapproche de celle des grands conquérants d'autrefois.

Dans le second *Esprit du Temps*, dont le début est de septembre 1806, avant Iéna, il revient sur la nécessité de se rendre bien compte des difficultés de la lutte que l'on entreprend, et de se placer dans les meilleures conditions possibles.

Les prophéties sont devenues des réalités, les soucis des angoisses. Le nouveau Mongol et Sarrasin de Corse menace l'Europe d'une barbarie pire que n'a été celle des peuples d'autrefois.

On a appris enfin à connaître le terrible conquérant. Tous les voiles sont déchirés. Celui qui lui attribue maintenant un libre et grand esprit, des plans pour la renaissance de l'humanité, une organisation libérale du continent, est un sot ou un traître. Il veut dominer : la fortune le pousse invinciblement en avant et il ne lui résistera pas[1].

Il a manqué à toutes ses promesses. Lorsqu'il a franchi le Rhin il a déclaré qu'il venait pour venger ses alliés opprimés par l'Autriche. Il disait que la France ne voulait pas d'annexions nouvelles, puis il a distribué les terres à son gré et fait des rois. Les princes, et même les princesses, par des alliances, sont devenus ses esclaves. Le sud de l'Allemagne lui est maintenant soumis, sous un nom pompeux ; il devait sauver la liberté de la Hollande et en a formé un royaume vassal pour son frère Louis. On sait

1. *Geist der Zeit*, II, p. 16 (2e éd., la première est introuvable. Il n'y en a que quatre exemplaires dans les Bibliothèques de l'Allemagne).

maintenant qu'il ne reconnaît d'autre droit que la force. En Italie, le pape et le roi d'Étrurie servent, en attendant qu'ils disparaissent et que leur pays soit annexé. L'Espagne et le Portugal, sous prétexte de les protéger contre l'influence anglaise, subissent ou subiront le même sort. L'abaissement moral est partout, il n'y a plus que des serviteurs ou des vassaux.

Il n'y a aucune illusion à se faire. L'égoïsme domine tous ses plans. Il veut dominer l'Europe entière, les petits états sont d'avance sa proie, ce qu'il désire c'est l'empire de l'Allemagne, plus encore, de l'Europe d'une extrémité à l'autre.

Il ne peut avoir d'autre but. Il est petit comme il est fastueux. C'est un oriental boursouflé. Quelles basses flatteries, quelles comparaisons honteuses, quelle absurde pompe ne souffre-t-il pas à la face d'un monde qui n'est plus habitué à frapper la terre du front et à baiser les pieds d'un roi, comme ceux d'un dieu [1] !

La guerre et la dévastation ne manqueront pas, aussi longtemps qu'il vivra. Son masque, maintenant, est à moitié arraché, mais il n'en continuera qu'avec plus d'acharnement son rôle sanglant et néfaste.

Il faut que tous les Allemands saisissent les armes, afin de repousser cet envahisseur au delà du Rhin. Que l'on montre aux Français, que ce n'est pas à eux mais à leur tyran que l'on fait la guerre, que les Allemands ne veulent pas de terres étrangères, mais simplement se défendre [2]. Si les Allemands sont véritablement un peuple et non une foule, s'ils agissent en cette qualité, ils peuvent vaincre.

*
* *

Iéna arriva. Arndt en est navré, mais non abattu, il ne désire qu'une chose : la continuation de la guerre. Le sentiment qui l'anime est le désir de vengeance. Il cite le vers de Virgile :

Exoriare aliquis nobis ex ossibus ultor.

1. *Geist der Zeit*, II, p. 44.
2. *Geist der Zeit*, II, p. 60.

La défaite de la Prusse n'est pas une fin. La révolution européenne ne fait que commencer. Il avoue que les puissances européennes sont aussi aveuglées que possible. Elles font les unes après les autres la guerre à Bonaparte au lieu de s'unir contre ce nouveau César Borgia. La Prusse, par sa pusillanimité, a été réduite en 1805 à n'être qu'un satellite de la France, elle a été complice de honteux marchandages et, malgré tout, a été acculée à la guerre. Cette guerre, au moins, avait un noble but : l'indépendance d'une partie du continent, la disparition du despotisme. L'enjeu était le destin de l'Allemagne, non seulement de la Prusse.

La débâcle après Iéna a été lamentable, la reddition de toutes les forteresses honteuse. Vraiment on aurait pu croire au conte populaire parlant du cavalier à l'habit gris et au pied de cheval, chevauchant sur son destrier rouge à côté de Bonaparte et de ses généraux et jetant un sort sur ses ennemis, tellement ces hontes étaient inexplicables[1].

Mais tout n'est pas encore perdu, le roi de Prusse peut encore résister, ses sujets reprendront courage, la fureur, le désir de vengeance enflammeront tous les cœurs, lèveront tous les bras contre l'injustice et l'insolence du vainqueur.

Une partie de la force de Bonaparte lui vient de ce qu'il a eu l'habileté de faire croire qu'il apportait au monde le salut et un ordre nouveau. Il faut détruire cette illusion néfaste. Il ne faut pas laisser croire qu'un seul homme puisse ainsi disposer de l'avenir, qu'il ait la puissance de changer et de modifier l'univers à son gré. Aucun homme n'a ce pouvoir. Il faut au contraire montrer le despote égoïste, le tyran cruel, qui a proscrit, à Paris, la liberté de pensée et de parole, qui, en Allemagne, a fait fusiller Palm, qui menaçait de mort, même chez ses alliés, les hommes qui le combattaient.

C'est le démon le plus artificieux qui ait jamais paru. Satan avant de devenir le prince des Ténèbres, avait été un ange de lumière : on ne se laisse pas aveugler par sa puissance, on ne doit pas davantage se laisser éblouir par celle de Bonaparte. Cette compa-

1. *Geist der Zeit*, II, p. 150.

raison avec le souverain des ombres vient naturellement à l'esprit quand on considère cet homme plein de talents et qui ne les emploie que pour désoler l'Europe entière. Il est terrible, parce qu'il n'a aucun scrupule, qu'il passe par-dessus les sentiments qui arrêteraient tout autre que lui. C'est un virtuose du mal.

Il forge déjà des nouveaux plans : il y fait entrer l'Orient, la Pologne, la Russie et la Turquie. Il médite de nouvelles ruses et de nouvelles tromperies. Il flatte les Polonais, mais c'est pour en faire ses instruments. Tel le bandit qui fait parfois l'aumône au mendiant, mais il le pillera lui aussi, quand les bribes qu'ils ont mendiées auront produit un trésor[1].

L'article se termine par des vœux pour les armes de Frédéric-Guillaume III et d'Alexandre Ier. Puissent-ils être vainqueurs aux bords de la Vistule! Arndt y joint des plans d'avenir, assez vagues d'ailleurs. Il rêve pour l'Allemagne une sorte de condominium de la Prusse et de l'Autriche, auxquelles les princes obéiraient comme ils obéissent maintenant à Bonaparte. Au surplus, le temps est, avant tout, à la lutte : que les Allemands s'unissent; « devenir un peuple, c'est la religion de notre temps[2] ».

*
* *

La paix arriva, favorable à Bonaparte. Cette paix ne sera pas de longue durée. En attendant, que les Allemands conservent leur sentiment national, surtout leur langue, palladium de leur nationalité.

Pendant l'automne 1808, Arndt adressa un « dernier mot aux Allemands », conclusion du second *Esprit du Temps*. Il s'élève contre le fatalisme historique. Il faut avoir de la volonté et l'on finit par renverser les obstacles. La Révolution est destinée à amener une nouvelle époque plus libre, plus noble de l'humanité. On est témoin d'un orage qui passera. Bonaparte est l'âme de cet

1. *Geist der Zeit*, II, p. 162.
2. *Geist der Zeit*, II, p. 197.

ouragan. Il a la mission qui est de supprimer tout ce qui est caduc et incapable de supporter un nouveau fardeau, mais c'est tout. Son action est négative, non positive. Quand son œuvre sera accomplie, la Providence brisera son instrument[1].

On est encore au début de la lutte. Que l'on se souvienne qu'il y a quelque chose de plus élevé que le calcul et la violence. L'intelligence, les nécessités de la vie vaincront. Il faut profiter des embarras de Napoléon en Espagne, se rallier à l'Autriche, s'écrier : « Franz, notre empereur, non Bonaparte! » Le Corse n'est pas invincible; des millions de ses sujets sont des étrangers, ses ennemis-nés, les véritables Français s'affaiblissent par ces guerres continuelles. Que les Allemands ne s'abandonnent pas, ils ne doivent pas vivre en esclaves!

*
* *

En septembre 1809, Arndt, qui avait passé les dernières années en Suède (Noël 1806-1809), revint en Allemagne. Il se rendit à Berlin, où les patriotes s'agitaient, mais étaient paralysés par le roi, qui trouvait que le moment de la rupture n'était pas encore venu. A Pâques 1810, il revint à Greifswald, qui avait été restitué à la Suède et remonta même un instant dans sa chaire de professeur. Mais dans l'été de 1811, il abandonna son poste et parcourut l'Allemagne du Nord. Il alla à Berlin, à Breslau, puis à Prague. Là, il rencontra Gruner, ancien préfet de police de Berlin, éloigné comme suspect aux Français. Celui-ci lui communiqua le désir que Stein, après la lecture de son *Esprit du Temps*, avait conçu de l'avoir auprès de lui à Saint-Pétersbourg. Il résolut de s'y rendre et une activité nouvelle commença alors pour lui. Il devint le secrétaire de Stein et agit de concert avec lui, à partir d'août 1811, contre Napoléon.

Il était plein d'ardeur. Il se réjouissait de pouvoir de nouveau

1. *Geist der Zeit*, II, p. 366.

mordre la queue du dragon. « Je crois vraiment que son destin final approche[1]. »

Le 30 octobre 1812, il exprime au même correspondant[2] que ses seules craintes lui viennent surtout des princes allemands et des diplomates, si peu ardents pour la bonne cause. Après la paix « quand le diable sera tombé », ils espèrent tout remettre dans l'ancien état. Ils ne le pourront pas. On le trouve, lui, trop révolutionnaire, mais il s'en moque.

Il écrit alors et fait répandre toute une série de pamphlets contre le régime napoléonien et sur les affaires d'Allemagne. Le nombre en est grand. A partir de septembre 1812 jusqu'en 1814, il y en a 21. Ce sont en général de minces cahiers, défectueusement imprimés sur de mauvais papiers, mais coûtant peu et destinés à être, en grande partie, distribués gratuitement. Le gouvernement russe d'abord, puis la caisse de l'Administration centrale allemande, dirigée par Stein (*Deutsche Central-Verwaltung*) en faisaient les frais.

Dans ses ouvrages précédents, Arndt écrivait pour convaincre, il mettait dans son exposition le plus de clarté et de force possible, il n'avait rien d'un littérateur qui soigne ses phrases pour elles-mêmes et qui est possédé, avant tout, du souci de bien écrire. C'est davantage encore le cas dans ses pamphlets. Là il n'a absolument d'autre but que d'enflammer les cœurs. Ces écrits sont des actes. Aussi ne se préoccupe-t-il pas d'éviter d'un ouvrage à un autre la répétition. Souvent, au contraire, il prend dans les ouvrages antérieurs les matériaux de sa nouvelle œuvre, il réédite sous un titre nouveau avec des changements, des allongements et suppressions, un pamphlet ayant déjà eu du succès. Le vrai, pensait-il, n'est jamais exposé assez souvent et, de plus, Arndt se dit que tout lecteur d'une de ses brochures n'est pas nécessairement le lecteur d'une brochure antérieure; il faut donc lui répéter l'indispensable, afin que, puisqu'on le tient, on le persuade comme

1. Lettre du 2 août 1812 à Friedrich von Horn (*Arndt. Ein Lebensbild in Briefen hg. von Meisner und Geerds*, 1898).

2. *Meisner und Geerds.* Les lettres antérieures à cette date ont peu d'intérêt politique. Arndt évitait de toucher aux questions politiques par crainte du cabinet noir.

les autres. Il n'est donc pas nécessaire d'analyser tous ces pamphlets, il suffit de faire connaître les principaux, ceux qui ont fourni la matière à tous les autres.

Le premier en date est intitulé : *La cloche du Temps en trois coups*. Elle fut composée à Saint-Pétersbourg en septembre 1812. Le premier coup est constitué par une proclamation de Barclay de Tolly, qui est reproduite et accompagnée de deux commentaires, l'un d'un Allemand domestiqué glorifiant Napoléon et montrant les raisons que l'on a de s'attacher à lui, le second réfutant les objections du premier. Le second coup de cloche est l'apologie des Russes combattant pour leur pays. Le troisième est un fragment de l'histoire de Bonaparte, où on lui reproche ses fautes et sa tyrannie.

Un des plus importants de ces pamphlets est le *Catéchisme du soldat allemand*. Il y en eut cinq éditions de 1812 à 1814. La première fut imprimée aux frais du gouvernement russe et distribuée à la Légion allemande. L'édition la plus soignée est celle dont le titre complet est : *Catéchisme pour le soldat et le guerrier allemand, dans lequel on enseigne ce que doit être un guerrier allemand et comment il doit, pour Dieu, aller au combat*. Il est très habilement composé. Une introduction historique résume l'histoire de l'Allemagne, heureuse et prospère jusqu'au XVIe siècle, au moment où les Français devinrent puissants. Le mal empira, lorsque après 1789 Napoléon Bonaparte s'empara du pouvoir et infligea à l'Allemagne des désastres sans nombre. Enfin le doigt de Dieu l'a marqué en 1812 en Russie. il faut maintenant se venger et conquérir la liberté. Suivent vingt chapitres commentant les devoirs des Allemands, et des poésies, choisies parmi les mieux réussies de l'auteur, et destinées à animer les courages.

Le sixième chapitre est consacré au « grand tyran ». Il peut servir de type et de résumé de tout ce que dit Arndt contre Napoléon, dans toutes ces œuvres écrites dans la chaleur du combat.

A cette époque les seules idées générales accessibles au peuple sont les idées religieuses. Arndt part de là. Il donne à son œuvre la forme biblique, il la met en courts versets et imite le ton hébraïque.

« Et l'abîme s'est ouvert, dit le Seigneur, et l'enfer a craché son poison et lâché les serpents venimeux.

« Et un monstre est né et une horreur souillée de sang s'est élevée.

« Et son nom est Napoléon Bonaparte, nom de douleur, nom de chagrin, nom de malédiction pour les veuves et les orphelins, nom qui servira de blasphème aux misérables pêcheurs quand ils iront à l'échafaud.

« Pourtant beaucoup l'ont adoré et en ont fait une idole de leur cœur et de leur pensée et l'ont nommé Rédempteur et Sauveur et Libérateur et Homme qui est venu au nom du Seigneur pour délivrer le monde.

« Et cependant je ne le connais point, s'est écrié Dieu, et je l'ai rejeté et je le rejetterai, et il n'y a en lui ni salut, ni liberté, et aucun signe qui permette qu'on le nomme divin.

« Car c'est par le mensonge qu'il est devenu puissant, et par le meurtre et la trahison il a élevé son trône. Et c'est un signe du temps, et c'est parce que les hommes sont devenus pêcheurs et les enfants des hommes se sont égarés loin du bon sentier, qu'ils ont nommé la servitude salut et vanté la perversité comme la vertu d'un roi.

« Et c'est avec justice qu'ils ont été punis de leur esprit mauvais et leur forfait retombera sur leurs têtes.

« Car celui qui nomme le loup agneau, le loup le déchirera, et celui qui estime le serpent bon, le serpent le mordra.

« Mais je briserai le forfait, je découvrirai la fausseté et je détruirai le mensonge, de sorte que le monde se réjouira.

« Quand la mesure du péché sera comble, je le rejetterai, quand le malheur sera au plus haut point, je manifesterai quelle était son opprobre.

« Et je crierai avec une voix forte, avec des paroles irritées, qui seront des colonnes de feu, je crierai aux peuples au delà de la mer et à ceux qui habitent dans les zones lointaines :

« Levez-vous, peuples, tuez-le, car je le maudis, anéantissez-le, car c'est un anéantisseur de la liberté et du droit.

« Et venant des îles et des montagnes, ils se rassembleront,

ceux qui sont loin, et les peuples se rassembleront en foule et se rencontreront avec lui et il y aura beaucoup de sang versé et de labeur, jusqu'à ce que le salut vienne.

« Mais ils ne devront pas être paresseux de l'épée, afin que pour leurs descendants la liberté et la justice fleurissent et planent au-dessus de la chaumière des justes. »

*
* *

Si ces pamphlets sont destinés aux esprits peu cultivés, le troisième *Esprit du Temps,* publié en 1813, s'adresse aux gens instruits, mais l'objet est le même. Il veut les soulever également contre l'oppresseur du pays. Tandis que dans le premier *Esprit du Temps*, il s'efforce de faire voir à tous les yeux le danger que Bonaparte fait courir à toute l'Europe, que dans le second il prêche la lutte à outrance, dans le troisième, il veut persuader à ses lecteurs qu'il n'y a plus qu'un dernier effort à faire pour écraser le Dominateur si redouté jusque-là.

Il expose d'abord pourquoi il est hostile à Bonaparte. Le désir d'Arndt est celui de l'indépendance [1]. Napoléon a asservi les Français et par eux il tient tout le reste de l'Europe dans la terreur et la servitude. Partout dominent ses espions, ses gouvernements choisis dans la lie de la France, de l'Allemagne et des autres pays asservis.

Heureusement il n'est pas invincible. Les Espagnols l'ont prouvé et ont donné le modèle du genre de lutte qu'il convient de soutenir pour le vaincre. Les Russes ont donné un exemple encore plus probant.

Une grande partie du volume est consacré au récit de la campagne de Russie. Arndt y insiste et accumule les traits saisissants, destinés à montrer que c'en est fini de la puissance de l'empereur. On l'a cru invulnérable jusqu'ici, il n'en n'est plus maintenant ainsi. Il n'y a plus qu'un suprême effort à faire et il sera renversé.

La guerre a été pour les Russes une entreprise nationale, une

1. *Geist der Zeit*, III, Introduction.

croisade. Que les Allemands les imitent. Les Russes n'ont pas hésité à incendier leur capitale historique, afin qu'elle ne devînt pas un point d'appui pour l'ennemi. Encore un autre exemple à suivre pour les autres peuples.

La tentative de Bonaparte était insensée; avec une inconscience monstrueuse, il y entraînait tous les peuples, tous étaient sacrifiés à l'ambition d'un seul homme. On vit des prisonniers portugais à Saint-Pétersbourg. Les Prussiens et Autrichiens combattaient des ennemis, qui étaient au fond leurs alliés naturels. Avec une méchanceté raffinée, Napoléon les plaçait même aux points les plus dangereux.

Mais il se trompait sur le caractère des Russes. Arrivé devant Moscou, il attendait une députation de la cité vaincue. Personne n'apparut. Il entra dans une ville déserte. « Là il vécut des semaines néroniennes, et eut aussi cela de commun avec Néron qu'il se faisait distraire par des chanteurs italiens, qu'il payait avec de faux roubles-papier. Autour de lui, la troupe souillée et misérable, qu'il appelle ses maréchaux, généraux, princes et ministres, devant lui rampaient et le courtisaient avec une servilité bestiale quelques méprisables transfuges et chevaliers d'industrie qui n'avaient jamais eu dans le cœur de patrie; tout ce qu'il y avait de courageux, d'honorable, de vertueux avait quitté la capitale, quand il menaçait d'y faire son entrée et la honte avec lui. Le héros, le sauveur unique et immortel du XIXe siècle était ainsi seul à Moscou [1]. » Il essayait encore d'en imposer par des fausses nouvelles, des bravades, il espérait encore dicter la paix à la Russie. Il était véritablement aveugle, insensé. C'était le roi Pharaon frappé par Dieu [2].

Il donna l'ordre de la retraite. Ce fut un désastre. Lui, qui méprisait les armées irrégulières, il fut vaincu par celles-ci. Si d'autres armées analogues sont levées, elles le vaincront aussi. Le plus grand général du siècle n'avait rien prévu. Son armée repassa par le même chemin qui avait été suivi pendant la première partie de la campagne, et trouva tout déjà dévasté. Le terrible hiver

1. *Geist der Zeit*, III, p. 123.
2. *Geist der Zeit*, III, p. 130.

arriva et les souffrances furent indicibles. Arndt accumule dans sa description de la retraite les détails les plus horribles afin de montrer que la défaite est irréparable.

Bonaparte ne périt pas, c'est que Dieu le garde pour un destin plus dur. Il se borna à fuir. Ce fut sa troisième fuite glorieuse. La première eut lieu en Egypte en 1799, la seconde en Espagne en 1808; attendons la quatrième, la dernière, il faut l'espérer.

En tout cas, sa puissance est irrémédiablement atteinte. « Trompe et mens, Bonaparte, fais usage de toutes les ruses et de toutes les machinations possibles, tu ne tromperas plus Dieu et l'histoire! Tu es frappé, tu seras frappé, ton heure a sonné, tu vas tomber! Tu es revenu au point d'où tu es parti il y a treize ans, tu y es revenu avec honte[1]. » Abattu tout d'abord, Napoléon, après la Bérézina, une fois sorti de Russie, a repris courage, il a même feint l'indifférence et la gaité, il s'est mis à rassembler de nouvelles armées et il se prépare à recommencer son travail sanglant. Mais on a cessé de trembler devant lui, tous connaissent maintenant son indignité, celle de ses généraux et de ses auxiliaires de tout ordre. On sait qu'ils sont destinés à la chute : le jugement de Dieu est prononcé.

Arndt est tellement persuadé du renversement prochain de l'empereur, que dans le chapitre suivant, où il se demande ce que doivent faire les grandes puissances, il abandonne en partie la lutte contre lui et s'attaque à des ennemis nouveaux, qu'il prévoit dans l'avenir plus redoutables : aux princes allemands, qui voudront une restauration pure et simple de l'ancien régime et refuseront une constitution; et aux Français, qui resteront turbulents et insolents même quand Bonaparte sera tombé.

Il préconise la guerre à outrance, faite au moyen d'une levée en masse de tout le peuple allemand; il faut changer la manière de conduire la guerre et suivre l'exemple des Espagnols et des Russes. Le but est la restauration de l'unité italienne et allemande.

Il développe alors un plan de constitution pour son pays avec un empereur à sa tête, possédant tout le pouvoir militaire. Il

1. *Geist der Zeit*, III, p. 191.

s'efforce de mettre de l'ordre dans le chaos germanique et, tout en se rattachant au passé, d'y faire pénétrer les principales garanties en faveur de l'unité et de la liberté nationale, reconnues nécessaires par l'expérience et l'esprit moderne.

Il voudrait en somme pour son pays une réorganisation analogue à celle que Bonaparte a exécutée à l'époque du Consulat, involontaire hommage rendu à l'homme qu'il a tant combattu.

Quant au peuple allemand, il n'a qu'à penser à la lutte. Pour s'y préparer, que l'on détruise les derniers restes de la légende du grand héros, de l'unique, incomparable et divin Napoléon Bonaparte. Que l'on ne tremble plus devant la peau du serpent, maintenant qu'il l'a quittée [1].

Que l'on n'écoute pas la voix de ceux qui déjà composent des plaintes élégiaques sur la chute de l'empereur, qui la représentent comme une saisissante tragédie du destin [2]. Il a des crimes à expier, il n'y a pas lieu de le plaindre.

Parmi les pamphlets qu'il lança encore en 1813, deux sont encore à remarquer. L'un est intitulé : *Bref et véritable récit de la vie de Napoléon Bonaparte*. Il ne renferme rien de très nouveau. Il ne fait que répéter ce qu'il a dit dans ses ouvrages, souvent mot à mot. Cette œuvre est intéressante parce qu'elle résume à l'usage du peuple tout ce qu'il avait à dire sur l'adversaire.

L'autre est un des principaux écrits d'Arndt, le titre est : *Le Rhin, fleuve, non frontière de l'Allemagne*. C'est l'inscription que l'on a mise sur le socle de sa statue à Bonn, comme résumant le mieux le résultat de son activité. Dans cette brochure, Napoléon passe au second plan et ce qui l'intéresse avant tout, c'est l'avenir de l'Allemagne. Il ne revient sur le passé que pour expliquer le présent ou pour en tirer une leçon, il veut que sa patrie entre dans une période nouvelle de sa vie avec le plus de garanties possibles et avec sa frontière naturelle, c'est-à-dire avec celle qui est marquée par sa langue.

1. *Geist der Zeit*, III, p. 420.
2. *Geist der Zeit*, III, p. 428.

*
* *

Au début de 1813, il fit paraître une publication périodique, intitulée : *le Gardien* (*der Wächter*). Quelques articles parlent de Bonaparte. Un, notamment, intitulé : *Le souverain de l'ile d'Elbe régnera-t-il encore en Europe?* [1].

Il exprime nettement son regret de la grâce intempestive, qui n'a pas envoyé cet homme monstrueux où il devrait, c'est-à-dire à la mort. Mais s'il vit encore, il n'y a plus lieu de le redouter autant qu'autrefois.

De tels hommes reçoivent la plus grande part de leur importance des circonstances. L'état de l'Europe étant maintenant changé de tout en tout, il n'aura plus le point d'appui d'autrefois pour reprendre une course nouvelle. S'il revenait, il n'aurait plus sous sa domination que la vieille France et non la moitié de l'Europe. Et la France fatiguée de 1815 n'est plus la France ardente de dix ans auparavant.

De plus, il a pour ainsi dire interrompu lui-même sa carrière. Il n'a pas usé sa fortune jusqu'au bout. Son énergie en est atteinte. Au lieu de lutter jusqu'au dernier homme en 1814, il a négocié, il s'est déclaré vaincu.

C'est un homme moralement diminué. S'il avait été fait prisonnier de guerre après une bataille, et si maintenant il s'échappait de sa prison, il aurait du prestige et il serait à craindre. Mais il a consenti à sa honte. Il s'est livré comme un esclave, il n'y a plus de danger que la fortune lui revienne, comme un lâche il a quitté la scène du monde. Il ne reparaîtra plus comme une étoile de première grandeur au firmament de l'Europe.

Non seulement Arndt ne craignait plus Napoléon, mais il désirait son retour. Le Congrès de Vienne menaçait de réduire ses espérances à néant. Les puissances ne poursuivaient que leurs intérêts égoïstes, ou ne parlaient plus de constituer une grande Allemagne. L'Autriche jalousait la Prusse et s'efforçait de réunir

1. *Der Wächter*, vol, I, janvier 1815.

contre elle les petits états. Il n'y avait plus d'espoir pour les patriotes que dans une nouvelle lutte, qui ranimerait le sentiment national. Aussi Arndt apprit-il avec joie le débarquement de Napoléon au Golfe Jouan. Il écrit à son ami Reimer [1] : « Le monstre est revenu. J'espère que c'est pour notre bonheur et notre honneur, pour sa punition et sa honte. »

Il ne fait plus paraître en 1815 un aussi grand nombre de pamphlets qu'en 1813. Les événements sont moins pressants. Il continue la publication du *Gardien* et les quelques brochures qu'il publie ont surtout en vue l'avenir du pays. Il réédite des pamphlets plus anciens et les accommode aux circonstances présentes.

Un des morceaux les plus significatifs est l'appendice qu'il ajoute à *Que signifie Landsturm et Landwehr.*

Dieu avait béni les efforts faits en 1813. Napoléon Bonaparte, dont l'horrible domination avait rempli l'Europe de trahisons, d'incendies et de meurtres avait été renversé. Les souverains de l'Europe, usant de bonté et non de rigueur, avaient pardonné aux Français, ils ont même laissé la vie à Bonaparte. Ils en sont tristement récompensés. Les Français, agités et frivoles, n'ont pas reconnu leurs bienfaits, et Napoléon est de nouveau là.

Il a pris, il est vrai, une autre attitude. Il se déclare pacifique. Il semble que le loup soit devenu agneau. Mais personne n'en est dupe. Lui et ses Français ont trop longtemps et trop souvent trompé et menti, pour que l'on croie à leurs paroles. La lutte recommencera et ne s'arrêtera qu'à la victoire des alliés. Les rois l'ont mis au ban de l'Europe et c'est justice. On va ouvrir la chasse à cette troupe de bandits.

Aucun Allemand ne doit hésiter. Si Bonaparte restait vainqueur, toute l'honnêteté disparaîtrait de la terre, il n'y aurait plus que des tyrans et des esclaves. Ce n'est pas là la volonté de Dieu.

Le combat du bien contre le mal va commencer. Que l'on parte avec confiance, car la cause allemande est la cause de la justice, cette guerre allemande est une guerre légitime.

Après Waterloo, quand Napoléon est encore en France, Arndt

1. *Ein Lebensbild in Breifern* (*Meisner und Geerds*), 5 avril 1815.

ajoute un appendice à son article du *Gardien* sur le *Souverain de l'île d'Elbe*. Bonaparte aurait pu avoir quelque gloire, il aurait pu être nommé avec quelque indulgence par l'histoire, s'il avait su mourir à temps. Il n'a pas su le faire en 1814 à Fontainebleau, il ne l'a pas su davantage à la Belle-Alliance, il cherche maintenant encore des ruses pour se sauver.

Croit-il donc les peuples et les souverains aussi aveugles? Croit-il que sa méchanceté et sa lâcheté de reptile[1] lui permettront de trouver encore une fois un repaire?

Même à Paris il pourrait se mettre à la tête de quelques régiments, tenter une résistance désespérée et périr en prince qu'il a été, bien qu'il n'ait été qu'un prince tyrannique.

Mais Arndt croit qu'il préférera un dénouement honteux et indigne d'un prince, et que la farce sanglante, que l'on a trop longtemps nommée une tragédie héroïque, prendra ainsi une fin digne d'elle.

*
* *

A partir de la chute définitive de l'Empereur et de son internement à Sainte-Hélène, Arndt ne revient plus que rarement sur Napoléon.

Il n'était pas, comme d'autres, un philosophe qui médite sur la marche de l'humanité et qui ne se lasse pas de contempler une époque grandiose, mais un politique qui ne considérait qu'une chose : la grandeur et la prospérité de son pays.

Dans le *Gardien*[2] à propos d'un livre de De Pradt, sur sa mission à Varsovie, il parle d'un ton déjà détaché, presque historique de son ancien ennemi. De Pradt, pour faire sa cour aux royalistes, avait appelé Napoléon « un Jupiter-Scapin ». Arndt s'indigne de cette lâcheté et de cette platitude. Comment un homme qui avait été un de ses satellites et son aumônier, pouvait-il parler ainsi? Lui, l'écrivain qui l'a poursuivi avec haine reconnaît l'immensité de sa force intellectuelle. Ce qu'il admire chez Napoléon c'est la puissance de

1. Feige und schlangenartige Bosheit...
2. *Wächter*, vol, II. 1815.

concentration de son esprit. C'est là une des qualités des hommes du sud, de pouvoir des mois, des années, concentrer toutes les forces de leur être sur le même objet, ils en tirent des résultats surprenants. Les hommes du nord le peuvent difficilement, ils voient trop les différents aspects des choses. Les Français, par frivolité, en sont absolument incapables. En tout cas, il a une haute idée de l'empereur.

Arndt vécut longtemps encore, il est mort en 1860 et il écrivit au moins autant pendant cette période que pendant la première partie de sa vie. Mais il était absorbé par sa lutte contre l'absolutisme de la bureaucratie prussienne et pour l'unité allemande. Il ne parlait de Bonaparte que lorsque la nécessité l'imposait, lorsqu'il s'agissait de tirer des exemples du passé ou de combattre la légende napoléonienne. Ainsi en 1837, lorsque Louis-Napoléon, s'efforçait, à Strasbourg, de renverser le gouvernement de Louis-Philippe et trouvait des sympathies en Allemagne, il s'écriait, dans une de ses poésies, s'adressant aux admirateurs de l'oncle, qui préparaient ainsi la domination du neveu : « Est-ce que le rusé nous paraît encore si grand? Arrière, ce destructeur de lumières! Arrière ce meurtrier de la liberté! » Mais ces accents sont isolés [1].

Il avait combattu avec passion et partialité [2] l'ennemi de l'indépendance nationale, il l'avait tour à tour déclaré : suspect, dangereux, haïssable; il avait cherché à le diminuer moralement aux yeux de tous. Maintenant qu'il était abattu et avait disparu, il laissait reposer ses cendres et réservait ses meilleures forces pour la préparation de l'avenir.

GEORGES GROMAIRE.

1. Dans ses lettres (*Meisner und Geerds*) on ne trouve, à partir de 1816, le nom de Napoléon mentionné qu'une fois d'une façon incidente.

2. Il le reconnaissait lui-même. « La postérité le jugera d'une façon plus impartiale », disait-il déjà dans *l'Esprit du Temps* (I, p. 256).

MÉMOIRES ET DOCUMENTS

CORRESPONDANCE DU GÉNÉRAL SEBASTIANI AMBASSADEUR A CONSTANTINOPLE

(DU 24 DÉC. 1806 AU 10 MARS 1807)

(*Extraits des Archives du Ministère des Affaires étrangères.*)

Pendant longtemps la Porte avait refusé de reconnaître le titre impérial de Napoléon; elle craignait la vengeance des Russes. Elle y fut décidée par la nouvelle d'Austerlitz. Napoléon envoya alors en ambassade à Constantinople le général Sebastiani, qui y avait déjà été maintes fois chargé de missions, notamment à la fin de 1801. En 1806, il devait s'efforcer d'amener la Turquie à l'alliance française et la décider à la guerre contre la Russie et l'Angleterre.

Dès son arrivée, Sebastiani eut le plus complet succès. Les hospodars de Valachie et de Moldavie, Morousi et Ypsilanti, qui étaient des créatures de la Russie, furent destitués. La Russie y vit une provocation; elle envahit la Moldavie. La Porte y répondit par une déclaration de guerre. Les Anglais essayèrent de lui en imposer par une démonstration navale sur Constantinople même : ce sont ces circonstances qui sont l'objet de la correspondance que nous rapportons ici.

Ce n'est qu'une petite partie de la correspondance de Sebastiani lors de cette ambassade qui devait durer jusqu'en 1808 et connaître d'autres événements aussi dramatiques. E. D.

Constantinople, 24 décembre 1806[1].
(Déchiffrement.)

Monseigneur,

La guerre a été déclarée à la Russie avec solennité. Le corps des ulémas, les Janissaires et tous les Grands de l'Empire ont unanimement

1. *Corr. de Turquie*, vol. 212, f°s 332-338.

énoncé à Sa Hautesse leurs vœux pour repousser l'injuste agression des Russes et venger enfin l'honneur national tant de fois outragé. L'enthousiasme est grand parmi le peuple, parmi les ulémas, parmi les Janissaires. Le ministère seul est timide, froid et presque incertain encore. Après la promesse qui m'avait été faite et que j'ai eu l'honneur de vous transmettre, le Reis-effendi avait renouvelé les négociations avec l'ambassadeur d'Angleterre pour l'évacuation de la Valachie et de la Moldavie par les troupes russes. J'ai été obligé de lui parler avec force pour le déterminer à prendre le parti que lui commandaient l'honneur, la sûreté de l'État, la religion, et surtout le vœu du souverain et de la nation. Il a dû céder à des considérations aussi impérieuses, à des forces aussi majeures, mais il l'a fait de mauvaise grâce, et la traduction de la note qu'il a remise à M. d'Italinski, dont il est le rédacteur, vous prouvera par sa faiblesse qu'il n'appartenait pas au parti courageux de la guerre.

L'Ambassadeur d'Angleterre a tenu, dans cette circonstance, une conduite pleine de violence et d'absurdité. Il s'est porté pendant trois jours de suite au Palais du Divan, en a forcé l'entrée et s'est abandonné à des menaces outrageantes contre ce gouvernement. Les deux vaisseaux qu'il a dans le port et les cinq qu'il a aux Dardanelles lui inspiraient cette audace, et forçaient les ministres de la Porte à écouter patiemment ses invectives. Sa conduite a révolté tous les Musulmans et n'a pu rien changer à une détermination vraiment nationale.

J'ai opposé à tant d'extravagances une conduite mesurée, mais ferme, et j'ai lieu de croire que cette différence a été sentie par Sa Hautesse. M. Arbuthnot a, comme à son ordinaire, répandu des nouvelles fausses sur la situation de l'Europe, de l'armée et de l'empire français, d'après une lettre qu'il dit avoir reçu du ministre d'Angleterre à Vienne, M. Adair. Cette lettre, qu'il a successivement envoyée à tous les membres du corps diplomatique, et qui m'a été communiquée par M. l'Internonce, porte que la moitié de l'armée française a péri dans les différents combats qui ont eu lieu depuis l'ouverture de la campagne, qu'une dissenterie affreuse plonge le reste dans les hôpitaux, que le Roi de Prusse a refusé les ratifications de l'armistice conclu à Charlottenbourg, qu'il a joint ses forces à l'armée russe qui réunies vont accabler l'Empereur Napoléon, que la position de la France est d'autant plus fâcheuse que le Portugal et l'Espagne s'étant réunis à la coalition contre la France, ces deux puissances vont porter la guerre jusqu'au cœur de l'Empire. Il a même ajouté que Paris est en pleine révolte.

J'ai persiflé un peu les nouvelles et le gazetier dans une lettre adressée au drogman de la Porte, et M. le Marquis d'Almenara a démenti officiellement tout ce qui a été dit sur l'Espagne, avec énergie et loyauté.

J'espère que, malgré l'argent que répandent ici l'Ambassadeur d'Angle-

terre et ses satellites les Morousi, et la crainte qu'impriment les forces navales anglaises dans l'Archipel, je parviendrai dans quelque temps à faire prendre par cette cour des mesures sévères contre la Grande-Bretagne. Si le ministère était aussi musulman que le sont les habitants de la Romélie, on ne souffrirait pas longtems à Constantinople les bravades anglaises. Mais, excepté les ulémas et les militaires, tout est corrompu à un point dont il est difficile de se faire une idée.

Dix régiments partent demain de cette capitale pour l'armée. Soixante mille hommes commandés par Passwan Oglou, Mustapha Bairactar et Aisim-pacha, sont entrés en Valachie et marchent au devant des Russes. Toute la Turquie européenne se lève avec un zèle magnanime, et toutes les divisions intestines ont disparu à l'approche de l'ennemi extérieur. Le Grand-Vizir va partir incessamment pour se mettre à la tête des troupes. Ali-pacha montre une grande vigueur en cette circonstance. Le prince des Abases et le pacha d'Erzeroum vont attaquer la Georgie, et dans toutes les parties de l'empire ottoman la haine contre les Russes imprime un tel mouvement que le gouvernement lui-même ne pourrait plus l'arrêter.

Cependant toutes ces levées, toutes ces marches de troupes, se font avec beaucoup de désordre; cette population armée est peu capable de résister aux troupes réglées de l'Europe. Cette guerre de la part des Turcs ne peut être regardée par la France que comme une diversion utile, et c'est aujourd'hui que l'arrivée de plusieurs officiers français, de toute arme, est plus que jamais nécessaire en Turquie. J'envoye M. de Coigny, mon beau-frère et mon aide de camp, à l'armée du Danube, pour pouvoir vous donner des nouvelles promptes de toutes les opérations militaires, et M. de Lascours va partir pour Erzeroum. L'escadre sera bientôt prête au nombre de vingt vaisseaux; que n'ai-je des officiers du génie et d'artillerie pour réparer les châteaux des Dardanelles et du Bosphore, et mettre à couvert avec des batteries Constantinople. L'embargo sur tous les bâtiments russes a été mis hier. M. d'Italinski s'embarque demain à bord de l'un des vaisseaux anglais. Le Prince Suzzo va être nommé Hospodar de Valachie; il a l'inspection sur la Moldavie jusqu'à ce qu'on ait donné un Prince à cette province. Je suis dans des rapports très intimes avec le ..... (non déchiffré, peut-être le grand-vizir). Il a toujours montré beaucoup d'attachement à la France, et dans ce moment il prend des mesures pleines de vigueur.

J'ai l'honneur de saluer Votre Excellence avec l'assurance de mon respect et de ma considération.

HORACE SEBASTIANI.

P. S. — Le Reis-effendi vient encore de montrer jusqu'à quel point il appartient aux Russes et aux Anglais en livrant (cinq) matelots

septinsulaires à ces derniers. Je viens de remettre une note pour cet objet, dont je joins icy copie. Avec un homme qui résiste à tous les conseils, à toutes les insinuations de l'amitié, qui trahit les intérêts et la volonté même de son souverain, on est obligé de sortir des bornes étroites de la modération. Il est vrai que toutes ces menées des Anglais tourneront, j'espère, bientôt à leur désavantage. Elles me donnent les moyens de leur faire déclarer la guerre par la Sublime Porte. J'ai déjà tout préparé pour cet objet.

M. Jaubert connaît parfaitement la situation actuelle de cet Empire, et il pourra vous donner tous les renseignements que vous désirerés. Vous connoissés son zèle, son intelligence, son dévouement pour la personne de Sa Majesté. Sa mission de Perse s'est agrandie par les notions qu'elle a acquises même sur la Turquie. Il est inutile de le recommander à Votre Excellence qui lui a toujours montré tant de bienveillance et d'intérêt. Quant à moi, je ne saurais assés lui témoigner mon estime et mon attachement.

Permettez-moi, Monseigneur, de rendre dans ce moment la justice qui est due à tous les membres qui composent cette légation. MM. les Secrétaires d'ambassade rendent des services dignes d'éloge par leur assiduité, leurs talents et leur discrétion. M. de Franchini acquiert tous les jours de nouveaux droits aux bontés de Sa Majesté pour les services essentiels qu'il rend sans cesse. Cet agent, qu'on ne saurait remplacer, mérite tous les encouragements possibles et toutes les distinctions flatteuses.

M. Italinski est embarqué à bord du vaisseau-amiral et partira pour Malte aussitôt que le vent le permettra. Un paquebot russe a été pris hier à l'entrée du Bosphore par Ivoudji-Bey qui commande aux Iles Cyanées.

Il est possible que la Sublime Porte nomme Hantzéri prince de Moldavie au lieu de Callimachi, dont la conduite n'a pas été exempte de reproches dans ses relations avec l'Angleterre et la Russie.

P. S. (27 décembre 1806). — La remise des matelots septinsulaires m'avait causé tant de mécontentement que non content d'avoir envoyé la note dont j'ai joint ici copie, je me suis rendu à la Porte où j'ai vu le Grand-Vizir et les ministres. Tous, excepté le Reis-effendi, m'ont témoigné la plus grande confiance. Le Grand-Vizir m'a dit que Sa Hautesse me regardait comme un de ses ministres et qu'il ne serait rien fait sans que je fusse consulté. Le nombre des matelots embarqués est beaucoup moins grand qu'on ne l'avait dit; cependant j'ai fait adresser le billet ci-joint par le Reis-effendi à l'ambassadeur d'Angleterre. On m'envoie dans ce moment la lettre du Grand-Seigneur, et la traduction qui en a été faite par le drogman de la Sublime Porte. Je n'ai ni le tems de la faire traduire par M. Ruffin, ni celui de la renvoyer pour y faire mettre l'adresse, ce qui occasionnerait un retard de deux jours.

Votre Excellence ne peut se faire une idée des intrigues qui ont lieu à Constantinople et combien peu on doit compter et sur les promesses des Turcs et sur les promesses des Grecs. Ceux même qui nous doivent le plus entretiennent des liaisons continuelles et secrètes avec les ennemis. Tout ce que la démoralisation la plus complette peut produire, je le vois journellement et continuellement. Je sollicite de Sa Majesté la faveur d'être retiré de ce pays; il me serait impossible d'y rester davantage. J'ai fait tout ce qui dépendait de moi pour le service de mon auguste maître. Je le supplie de m'accorder la récompense de m'envoyer à une armée. J'aimerois mieux servir comme volontaire et sans aucun commandement que de rester ici davantage.

M. Jaubert est porteur du portrait de Sa Hautesse pour Sa Majesté; c'est la première fois que l'on viole la loi du Profète, et Sa Hautesse me l'a fait remettre avec beaucoup de grâce en me témoignant le plus vif plaisir pour le portrait de l'Empereur qui lui a été envoyé.

Le prince Suzzo a été nommé ce matin hospodar de Valachie.

J'ai l'honneur de vous offrir l'expression de mon respectueux attachement.

HORACE SEBASTIANI.

Constantinople, 27 janvier 1807 [1].
(Déchiffrement.)

Monseigneur,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint la traduction d'une lettre que vient de m'écrire le Reis-effendi et la copie de celle que j'écris à Sa Majesté. Sa Hautesse m'a fait écrire directement et sans retard à l'Empereur; d'ailleurs le courrier que j'expédie pouvant rencontrer Sa Majesté dans une ville où Votre Excellence ne se trouverait pas, il en résulterait un embarras.

Nous sommes au moment de voir arriver devant cette ville une escadre combinée anglaise et russe. Je ne pense pas que les Dardanelles offrent une résistance bien longue dans le mauvais état où se trouvent les fortifications qui en défendent l'entrée. C'est à présent que j'éprouve une vive affliction par le retard des officiers de génie et d'artillerie que le général Marmont m'a expédiés. S'ils étaient venus il y a un mois, nous aurions eu le tems de nous préparer dans les Dardanelles et dans cette capitale qui se trouve elle-même fortement exposée. Les moyens de résistance sont faibles et l'entrée même du port, si aisée à défendre, offre, dans l'état actuel où elle se trouve, peu de résistance et la flotte est fortement compromise. Cependant le Divan a pris la résolution courageuse de résister; il a rejetté les propositions humiliantes qui lui ont été faites par l'Angle-

1. *Corr. de Turquie*, vol. 213, f°s 59-61.

terre. Cette noble fermeté mérite d'être couronnée par d'heureux succès. La position naturelle de Constantinople est très forte contre les forces navales. On fait à la hâte quelques ouvrages que l'ignorance de ceux qui les exécutent rend bien faibles. Cependant ils peuvent encore offrir aux projets des ennemis un obstacle assez grand pour rassurer cette population contre la première épouvante.

Les Anglais n'ayant point de forces de terre ne peuvent pas faire la conquête de Constantinople dont la population s'élève à 800 mille âmes; mais ils peuvent compromettre le sort de l'escadre turque et des établissements maritimes. D'ailleurs n'avons-nous pas à craindre aussi que le Ministère effrayé ne cède enfin et ne se soumette aux volontés des Russes et des Anglais? Je sais que la ruine de Constantinople n'entraînerait pas celle de l'Empire, et deux armées françaises placées en Pologne et en Dalmatie lui assurent l'existence et l'indépendance qui lui ont été promises par Sa Majesté. Mais la crainte peut fermer les yeux sur ces vérités; je ferai pourtant tous mes efforts pour éclairer sur leurs véritables intérêts les Ministres d'un État dont Sa Majesté veut la conservation et la prospérité.

Je joins ici une copie du manifeste de la Sublime Porte contre la Russie. Je vous adresse également un état des forces de l'Empire ottoman; le nombre en est considérable; mais vous savez que ce ne sont point là des armées, mais des fractions de population qui s'arment. On ne saurait qu'applaudir à l'énergie que déploye dans ce moment la Turquie, et j'espère que son alliance avec la France la fera sortir triomphante de cette lutte. Vous avez sans doute appris la prise de Belgrade par les Serviens. Cette place s'est rendue faute de munitions de bouches. Je ne crois pas l'Autriche étrangère à cet événement.

La Porte envoye des lettres de créance à son Excellence Mouhib-effendi pour résider près de Sa Majesté en qualité d'Ambassadeur de la Sublime Porte près le Roi d'Italie. J'ai pensé que cela pouvait être agréable à Sa Majesté, et la Cour de Constantinople s'est empressée à le faire.

Le vieux prince Ypsilanti, père du prince Ypsilanti, dernier prince de Valachie, vient d'être décapité. Le prince Suzzo partira dans trois jours sur le Danube.

Hantzéri, un des drogmans de la Sublime Porte, nous a rendu dans cette circonstance des services essentiels. Je vous prie de faire connaître sa conduite à Sa Majesté. L'Empereur sait que cet homme est distingué par ses talents et sa capacité. Le marquis d'Almenara se conduit envers l'Empereur avec tout le zèle et tout le dévouement d'un ministre français. Il a su plaire aux Turcs, et il est en position de rendre des services très utiles, ce qu'il fait toutes les fois que l'occasion s'en présente.

Sa Hautesse fait faire une paire de pistolets garnis en or et en brillants très riches et très beaux. Elle avait voulu en envoyer une paire qu'elle avait, mais s'étant aperçue que les canons étaient anglais, elle les a fait changer et a fait faire exprès des canons à Constantinople. Elle vous destine des cassolettes à parfums également garnies de brillans; ces présens partiront dans peu de jours.

Dans la même occasion Sa Hautesse a eu la bonté de m'envoyer le grand ordre du Croissant et à MM. Ruffin et Franchini le second. Nous n'avons pu les accepter sans la permission de Sa Majesté. J'ose solliciter la faveur de porter cette marque de satisfaction que le Sultan Selim III me donne; mais si cependant il entre dans les vues de Sa Majesté que je ne reçoive pas cet ordre, je serai plus heureux de m'y conformer que d'obtenir cette marque distinctive toute flatteuse qu'elle soit.

J'apprends dans l'instant qu'un arrangement entre la Sublime Porte et les Serviens vient d'être conclu. Je vous enverrai la copie de l'espèce de convention qu'on a faite. Les insurgés rentrent dans leurs foyers, remettent la place de Belgrade et leur artillerie entre les mains du gouvernement. Le Grand-Vizir partira pour l'armée dans vingt-cinq jours. Hier on a planté dans la cour de son palais le signal de commandement et de départ.

Je prie Votre Excellence, etc.

Signé : H. Sébastiani.

28 janvier 1807[1].

Sire,

J'ai l'honneur d'adresser à Votre Majesté la traduction d'une lettre que le Reis-effendi m'a écrite aujourd'hui. Les objets qu'elle renferme sont tellement importants que j'ai cru devoir éviter tout danger de retard et l'en instruire directement. D'ailleurs Sa Hautesse vient de me faire connaître dans ce moment par son premier Drogman qu'elle désire que j'informe Votre Majesté elle-même de sa position.

Tout annonce que l'escadre anglaise paraîtra devant cette capitale sous peu de jours; car les fortifications des Dardanelles, quoique réparées depuis un mois, ne sont pas en état d'offrir une grande résistance. J'espère que la Sublime Porte prendra l'initiative en déclarant la guerre à l'Angleterre, qu'elle mettra en arrestation les individus de cette nation et confisquera leurs propriétés.

Constantinople par sa position naturelle est très forte contre des forces navales; mais l'art n'y a rien fait. On travaille dans ce moment à élever quelques batteries; mais je les crois insuffisantes pour mettre à couvert l'escadre et les établissemens maritimes.

1. *Corr. de Turquie*, vol. 213, f°s 75-78.

La résolution noble et courageuse du Divan de résister à l'escadre combinée anglo-russe et de rejetter les propositions faites par l'ambassadeur d'Angleterre, est due à l'énergie que montre dans ce moment le Grand Seigneur, et à l'amitié et à l'admiration de ce Prince pour l'auguste personne de Votre Majesté.

On se battra avec courage et j'espère qu'on ne consentira point aux volontés de la Russie et de l'Angleterre. Je fais mes efforts, Sire, pour inspirer de l'énergie et de la fermeté.

Sa Majesté Sultan Sélim mérite par ses sentiments et par la loyauté de sa conduite tout l'intérêt et toute l'amitié dont Votre Majesté n'a cessé de l'honorer et dont il est plein de reconnaissance. Sa position est critique; l'appui de Votre Majesté peut seul le soutenir dans les circonstances présentes.

Le Grand-Vizir partira pour l'armée dans vingt-cinq jours avec l'étendard sacré.

L'armée turque du Danube fait une bonne contenance. Les pachas de Vidin, de Rudschuk et d'Ismaïl ont dû entrer en Valachie et prendre l'offensive contre l'armée russe. J'ai cru que ce mouvement se combinant avec celui de la grande armée française pouvait être de quelque utilité.

Ali pacha de Janina a levé des forces considérables. Il fortifie Preveza, Butrinto, et se dispose à attaquer Parga où les Russes ont jeté quinze cents hommes. Son fils Vely-pacha vient d'obtenir le commandement de la Morée; Moutard-pacha, le premier de ses fils, commande à Lépante.

Le pacha d'Erzerum et les princes des Abases marchent sur la Georgie et se disposent à attaquer Tiflis. Je suis parvenu à faire cesser les différends qui existaient entre la Sublime Porte et la Perse, de manière que leurs armées agiront d'accord.

Votre Majesté désire peut-être connaître la situation des forces de terre de l'Empire Ottoman. L'état en est ci-joint.

Douze vaisseaux et autant de frégates sont en rade, dont deux vaisseaux à trois ponts. Les équipages ne sont pas très complets.

Je crois que les Grecs ne feront aucun mouvement contre la Sublime Porte. La bienveillance que Votre Majesté lui témoigne impose à ceux qui seraient disposés à se joindre aux Russes, et je remplis les ordres de Votre Majesté en recommandant à tous avec force la fidélité qu'ils doivent à Sultan Selim.

Le marquis d'Almenara me seconde de tout son pouvoir.

Votre Majesté est informée sans doute de la prise de Belgrade par les Serviens. Cette place s'est rendue faute de vivres. Les commandants autrichiens ont refusé d'en donner à la garnison turque. Deux députés de la Servie négocient dans ce moment à Constantinople un accommodement avec la Porte ottomane. La crainte qu'ils ont de la France leur

fera rendre, j'espère, la place de Belgrade. Ils donnent l'assurance qu'ils ne se réuniront point aux Russes. Je crois que les événements détermineront leur conduite.

Que Votre Majesté me permette encore de lui témoigner le désir constant que j'éprouve de la servir dans ses armées et de verser mon sang pour elle. Surtout si les événements amènent une de ses armées dans l'empire ottoman, je supplie Votre Majesté de m'y employer.

Je suis avec le plus profond respect, Sire,
de Votre Majesté,
le fidèle sujet,
HORACE SEBASTIANI.

Constantinople, le 30 janvier 1807[1].
(Déchiffrement.)

Monseigneur,

Quelques heures après avoir expédié mes dépêches, j'ai appris que M. Arbuthnot, ambassadeur d'Angleterre, venait de partir; depuis plusieurs jours, une rupture entre l'Angleterre et la Sublime Porte me paraissait inévitable. Mais les Dardanelles n'étant point en état de défense et moins encore Constantinople, je ne pressais point les choses afin de tout préparer. M. Arbuthnot, après avoir adressé à la Sublime Porte une note dans laquelle il ne donna d'autres raisons de son départ que le défaut de sûreté qu'il y aurait pour lui à rester davantage, s'est embarqué sur la frégate anglaise qui était depuis quelque temps dans le port. Il est parti si précipitamment que les négociants qu'il a emmenés avec lui n'ont pu faire embarquer leurs femmes, la frégate a même coupé ses câbles et laissé ses ancres.

Toutes les familles anglaises sont restées ici, elles étaient dans les larmes et dans la plus vive inquiétude, sachant à quelles violences les Turcs s'abandonnent dans de pareilles occasions. Je me suis empressé de les faire rassurer. Les mesures que Sa Majesté a prises contre les Anglais ne prescrivent aucune sévérité contre les femmes et les enfans; j'ai donc engagé le ministère à ne pas les rechercher; mais en même tems il a été convenu que l'embargo serait mis sur tous les vaisseaux anglais qui se trouvent dans les ports ottomans, et les marchandises confisquées.

La précipitation de ce départ me cause de grands embarras. Je fais des vœux pour que la résistance des Turcs soit aussi efficace que leur cause est juste; mais on ne peut se dissimuler que leurs moyens de défense sont presque nuls. Je ne néglige rien pour diriger et presser les travaux. J'envoye M. de Lascours, mon aide de camp, aux Dardanelles, afin de connaître l'état où le passage se trouve et d'en conduire et d'en hâter les

1. *Corr. de Turquie*, vol. 213, f°s 91-93.

travaux. Je m'occuperai moi-même de la défense de Constantinople; j'ai déjà eu une conférence à ce sujet avec tout le Divan. Je dois rendre cette justice au ministère qu'il n'y a pas un de ceux qui le composent qui ne soit rempli de calme et de confiance, et en même tems de docilité à écouter et à suivre les conseils qu'on leur donne. Pourquoi ont-ils attendu cet instant pour travailler à leur défense, et ont-ils négligé de fortifier cette capitale comme je le leur conseillais depuis quatre mois? Je ne pense pas que nous puissions avoir le tems de faire les préparatifs nécessaires, car on assure que l'amiral Collingwood a fait sa jonction avec l'escadre russe de l'Adriatique et se trouve dans les eaux de l'Archipel. Ma position est difficile; je donnerai au moins l'exemple de la fermeté et du courage; j'irai me mettre dans une batterie avec cent matelots que nous avons ici et qui connaissent la manœuvre du canon.

Je pars dans ce moment pour aller diriger les travaux des batteries, et en indiquer encore, et faire tout ce qu'il est possible de faire.

J'ai l'honneur d'envoyer ci-joint à Votre Excellence copie de deux lettres adressées à M. d'Italinsky par le ministre des Affaires Étrangères de la cour de Pétersbourg; j'y joins aussi deux lettres de M. Arbuthnot, l'une à la Sublime Porte, et l'autre à M. le Baron de Hubsch, chargé d'affaires de Danemark; j'espère que Votre Excellence me connaît assez pour être persuadée que l'intérêt que j'ai témoigné aux femmes anglaises et à leurs enfans n'est point le résultat du calcul que M. Arbuthnot voudrait me faire faire.

J'apprends dans ce moment que la Sublime Porte veut tâcher encore d'éviter une rupture avec l'Angleterre. Quelle faiblesse, quelle instabilité! Comment peut-elle l'espérer? Pourquoi le désirer?

Je prie Votre Excellence de vouloir bien agréer mon attachement respectueux.

H. Sebastiani.

Pera-lès-Constantinople, le 18 février 1807 [1].
(Déchiffrement.)

Monseigneur,

L'escadre anglaise destinée contre l'Empire ottoman est arrivée à Ténédos le 9 de ce mois, et après sa jonction avec la division du contre-amiral Louis elle se trouve forte de 24 voiles. M. Arbuthnot a adressé une note à la Sublime Porte pour lui annoncer que cette escadre doit se rendre à Constantinople, afin d'y replacer les affaires au point où elles se trouvaient avant la déclaration de la guerre par cette Cour à la Russie, et pour expulser la légation française. Il a déclaré dans cette note que l'escadre anglaise passera les Dardanelles sans commettre aucune hosti-

1. *Corr. de Turquie*, vol. 213, f°s 154-155.

lité, à moins qu'il ne soit opposé quelque obstacle à son passage. La nouvelle de l'arrivée de cette escadre, la note de M. Arbuthnot ont jetté le Divan, la ville, dans la plus grande consternation. Cependant j'ai été assez heureux pour obtenir l'envoi des ordres les plus précis de résister au passage de la flotte aux Dardanelles. Les commandans turcs écouteront, je l'espère, les ordres de leur gouvernement; mais une lettre que M. de Lascours, mon aide de camp, m'écrit des Dardanelles et que je joins ici vous fera connaître combien peu on doit compter sur la résistance que pourront faire les châteaux et les batteries de ce canal. On a expédié encore au *Budthumi* deux compagnies de canonniers et quelques pièces d'artillerie; les vents sont au nord et favorisent par conséquent nos envois, et empêchent l'arrivée de l'escadre ennemie. Si, comme je n'en doute pas, les Dardanelles sont forcées et si la flotte anglaise arrive ici, le Grand Seigneur souscrira à toutes les conditions qui lui seront imposées. Non seulement on me donnera l'ordre de quitter Constantinople, mais si les Anglais le désirent, on me mettra aux Sept-Tours.

Vous pouvez cependant être sûr que je ne quitterai le poste qui m'a été confié par Sa Majesté que lorsque j'en serai chassé par la force, et que je ferai tous mes efforts pour soutenir le courage chancellant du Ministère. Je me promets d'autant moins des résultats heureux que les batteries que je me suis efforcé de faire faire ne sont pas achevées et que j'ai l'air d'être ici le seul intéressé à la défense de la ville. Votre Excellence ne peut pas se faire une idée de l'insouciance qui a régné jusqu'à présent. A cette insouciance invincible a succédé la crainte.

L'effroi des Grecs nos amis ne peut se peindre. Ils ne s'occupent que de transiger et d'obtenir avec des bassesses des conditions plus douces. Les Grecs, les princes Morouzi et Ypsilanti, sont devenus, comme vous le pensez bien, fiers et menaçans. Voilà la véritable situation de Constantinople. Votre Excellence trouvera ci-joint la copie d'une note que je viens d'adresser à la Sublime Porte; non seulement je lui adresse cette note, mais j'ai eu des conférences avec le Grand-Vizir et les autres ministres. J'ai été content de tous les ministres et notamment du Reiss-effendi qui depuis quelque tems se conduit d'une manière digne d'éloge et avec qui je suis dans les meilleurs rapports.

J'informerai Votre Excellence des événements qui auront lieu.

Je joins à ma dépêche une lettre pour l'Ambassadeur de l'Empereur de Perse Mirza-Riza-Couli.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Signé : Horace Sebastiani.

Constantinople, le 24 février 1807 [1].
(Déchiffrement.)

Monseigneur,

J'ai eu l'honneur de vous mander le 29 du courant que les Anglais avaient forcé les Dardanelles et que dix voiles étaient en vue. Cette escadre composée de cinq vaisseaux, de quatre frégates et de deux bombardes a mouillé à une portée et demie de canon de la ville. L'effroi qu'elle a causé ne saurait se peindre; rien n'était prêt, et le Ministère entra de suite en négociation. Le lendemain les parlementaires sont devenus fréquens. Je me suis plaint hautement aux Ministres de leurs craintes pusillanimes, et je leur ai représenté avec force à quels dangers ils s'exposaient en subissant la loi du vainqueur. Vous voulez sauver Constantinople, leur dis-je, vous perdez la Turquie européenne; les Anglais ne veulent occuper Constantinople que pour faciliter le passage du Danube à l'armée de Michelson, pour attendre l'arrivée de l'escadre russe de la mer Noire, et pour insurger toute la Morée. Mes observations ont fait sur le ministère l'impression que font toujours des raisonnemens simples mais vrais, et la résolution de se défendre a été prise. Le Grand Seigneur était d'autant plus embarrassé que cette énorme quantité de femmes et d'eunuques du sérail pleuraient, criaient et demandaient la paix; heureusement le courrier du 20 janvier arriva le jour de toutes ces discussions. Je fis traduire à l'instant même et j'envoyai la lettre de Sa Majesté l'Empereur à Sa Hautesse; j'y ajoutai que mon auguste Maître serait son ami s'il se montrait digne d'une si haute protection, mais s'il adhérait aux volontés des Anglais il perdrait l'amitié, la bienveillance de Sa Majesté, ses États pourraient devenir le partage de ses ennemis. La lettre de Sa Majesté produisit l'effet le plus heureux; l'ordre de défendre Constantinople fut donné sur-le-champ et toute communication avec les Anglais cessa.

Trois officiers français dont un capitaine de génie et deux capitaines d'artillerie envoyés par le Général Marmont arrivèrent le 22; ils furent aussitôt envoyés dans les batteries pour y diriger les travaux. Les Ministres reçurent l'ordre de Sa Hautesse de faire construire eux-mêmes une batterie chacun, de s'y établir et d'y combattre. Ici tout est soldat. Je donnai moi-même l'exemple et je m'établis aux batteries.

Les demandes des Anglais sont : premièrement, le renvoi de la légation française ou du moins celui du général Sebastiani; et secondement qu'il leur soit livré quinze vaisseaux de ligne et autant de frégates avec des vivres pour six mois; troisièmement que des garnisons anglaises soyent reçues aux Dardanelles, à l'embouchure de la mer Noire et à

1. *Corr. de Turquie*, vol. 213, f°s 189-192.

Alexandrie; quatrièmement un renouvellement d'alliance avec l'Angleterre et la Russie.

Votre Excellence voit que leurs adroits projets sont à découvert.

Seid-Ali veut absolument sortir pour combattre l'escadre anglaise s'il est possible; il a pris à son bord six mille janissaires. Je ne compte pas trop sur la réussite de son projet, mais si j'avais eu l'air d'en douter ils se seraient crus perdus et se seraient livrés.

Les ouvrages que nous avions construits très à la hâte et même fort imparfaitement avancent et se perfectionnent; les Anglais sont devenus moins entreprenans et restent dans l'inaction. Je pense qu'ils attendent les cinq vaisseaux qu'ils ont laissés aux Dardanelles.

L'escadre anglaise est commandée par le vice-amiral Duckworth qui a sous ses ordres les contre-amiraux Louis et Sidney Smith. Les Anglais ont brûlé aux Dardanelles un vaisseau turc et deux frégattes.

Votre Excellence voit elle-même qu'il m'est impossible de prévoir quels seront les résultats de notre position. Nous sauverons au moins l'honneur.

Nous cherchons tellement à inspirer du courage et de la confiance que M. de Pontécoulant, qui se trouve ici, et MM. les secrétaires d'ambassade La Blanche et Maubourg sont constamment dans les batteries pour pousser les travaux et donner l'exemple du courage [1].

Le marquis d'Almenara ne montre pas moins de zèle et d'activité. Il part demain un officier pour les Dardanelles où des troupes considérables se sont rendues. J'ai cru qu'il fallait fermer toute communication aux Anglais et les exposer à une perte certaine, s'ils éprouvent des pertes considérables dans leurs tentatives contre la ville.

Le prince Morouzi vous a bien trompé; il se trouve ici, et sa conduite est horrible; il est l'agent et le correspondant de M. Arbuthnot.

J'ai été très mécontent sous tous les rapports du courrier polonais que je vous réexpédie; et je pense qu'il n'est pas digne de la confiance que lui accorde Votre Excellence.

J'ai l'honneur d'être, Monseigneur, avec un respectueux attachement, etc.

Signé : Hor. Sebastiani.

Constantinople, le 3 mars 1807 [1].
(Déchiffrement.)

Monseigneur,

Après avoir amusé pendant cinq jours M. Arbuthnot et l'Amiral Duckworth avec des pourparlers, la Sublime Porte a déclaré à l'Ambas-

1. Une note à la marge : « Pourquoi pas un mot des drogmans et des jeunes de langues? Ils étaient pourtant aussi aux batteries, car avant tout il fallait se faire entendre, et qu'aurait-on fait sans eux? »

2. *Corr. de Turquie*, vol. 213, f°s 245-251.

sadeur d'Angleterre que le peuple turc était tellement irrité contre les Anglais, qu'on ne pouvait trouver un lieu sûr, ni sur la côte d'Europe, ni sur la côte d'Asie, pour tenir des conférences, que d'ailleurs le Divan avait pris la résolution de ne point traiter avant que l'escadre anglaise eût quitté la station devant Constantinople et repassé les Dardanelles. Tout s'était fait de concert avec moi, et d'après mes insinuations. L'Amiral Duckworth le sentit très bien, et copie de sa réponse à Halet-effendi et celle des instructions qu'il avait données au contre-amiral Louis, que j'ai l'honneur d'adresser à Votre Excellence, vous feront mieux connaître que je ne pourrais le faire, sa colère et ses menaces.

Constantinople est aujourd'hui dans l'état le plus respectable de défense. Nous avons tellement électrisé le gouvernement et la population qu'en moins de cinq jours nous avions mis en batteries près de trois cents pièces de canon. Les Grecs eux-mêmes ont travaillé à la construction des ouvrages; le patriarche était à leur tête. Un rapport détaillé qui m'est adressé par M. le Capitaine de guerre Boutin ne vous laissera aucun doute sur nos moyens contre une escadre quelconque. Il ne faut point vous dissimuler que les Anglais ont été au moment de tout obtenir, et que s'ils avaient tenté un coup de main sur le port le lendemain ou le surlendemain de leur arrivée, ils n'auraient pas eu à essuyer le feu de dix pièces de canon et s'y seraient établis sans difficulté. L'escadre turque elle-même se trouvait à l'ancre près l'embouchure de la mer Noire à sept lieues d'ici. Le sérail était bouleversé; la crainte et la confusion y régnaient. On m'envoya le soir même Isaac-Bey pour me prévenir que les Turcs ne se croyaient pas en état de se défendre, et qu'ils ne pouvaient pas répondre de ma sûreté, puisque les Anglais ne manqueraient pas de me désigner comme l'auteur de la guerre. Je répondis à Isaac Bey, en présence de M. Ruffin, que rien ne me ferait abandonner le poste qui m'avait été assigné par mon auguste Maître; qu'un Ambassadeur de France appartenait à une trop grande puissance et était trop sûr d'être vengé pour craindre une émeute populaire, qu'au reste je le chargeais de dire à Sa Hautesse elle-même que ce serait non seulement perdre l'honneur de l'empire ottoman, mais même s'exposer à perdre la Turquie européenne si on acceptait les conditions que voulait lui imposer l'Angleterre, et qu'il valait encore mieux quitter cette capitale que de livrer aux Anglais une puissance de trente millions d'habitants; que d'ailleurs la Sublime Porte ne pouvait pas ignorer que son adhésion au traité proposé par M. Arbuthnot lui ferait perdre, non seulement l'amitié de Sa Majesté l'Empereur, mais l'exposerait à toute sa colère. Ces paroles adressées avec un peu de véhémence à Isaac-Bey et les lettres que j'écrivis dans le même sens aux différens ministres, arrêtèrent toutes négociations avec l'escadre anglaise; l'arrivée de la lettre

de Sa Majesté à Sa Hautesse, du 20 janvier, décida la question et on se détermina à se défendre. J'engageai la Sublime Porte à gagner du tems avec des pourparlers, et lorsque tous nos ouvrages furent construits, on fit aux Anglais la réponse dont j'ai eu l'honneur de vous parler plus haut. Ceux qui nous ont le plus fortement secondé dans cette circonstance sont Ibrahim-effendi, Kiaya-bey, et le janissaire Agar. Quant à Ibrahim-effendi, je désirerais beaucoup qu'il pût obtenir une lettre bienveillante de Sa Majesté; c'est un ministre plein de talents qui jouit de la confiance entière de son souverain, qui est l'objet de la haine des Anglais et des Russes, et qui depuis que Sa Majesté gouverne la France a constamment cherché à rapprocher les deux nations.

Hier l'escadre anglaise a mis à la voile; elle a louvoyé devant Constantinople pendant toute la journée. Ce matin elle est hors de vue et on peut croire qu'elle a fait route pour les Dardanelles. Le départ de l'Amiral Duckworth a tellement animé le peuple et les équipages de l'escadre turque qu'ils ont demandé à grands cris de le poursuivre et qu'une révolte aurait eu lieu si Sa Hautesse n'avait pas donné l'ordre du départ. Déjà le peuple disait que le gouvernement s'entendait avec les Anglais et qu'il voulait les trahir. Il a fallu céder à mon grand regret; mes représentations au Grand-Vizir, au Reis-effendi et à plusieurs autres ministres que j'ai été voir exprès, ont été infructueuses. Ils m'ont tous répondu que leur avis était parfaitement semblable au mien, mais qu'ils étaient obligés de céder à l'exaltation de leur armée. L'escadre turque sortit dans ce moment commandée par Seïd-Ally, nouveau capitan-pacha, homme très brave, bon marin, connu par un combat honorable qu'il a soutenu dans la mer Noire contre les Russes. Son escadre est composée de deux vaisseaux à trois-ponts, de deux vaisseaux de 84 et de cinq vaisseaux de 74, huit frégattes et huit corvettes. Elle est supérieure en nombre à l'escadre anglaise qui, comme vous savez, n'est composée que de sept vaisseaux de ligne, de deux frégattes et de deux corvettes. Puisse le courage des Turcs être couronné par un heureux succès, mais j'en doute.

Je suis d'autant plus fâché que l'escadre turque soit sortie que j'ai engagé la Sublime Porte à prendre des mesures pour rendre le canal des Dardanelles insurmontable; j'y ai envoyé un officier d'artillerie et j'ai fait mettre de grands moyens à sa disposition. Je ne m'occupe pas moins du Bosphore où je dirige moi-même les travaux.

Je viens de faire prendre la résolution de diriger à Ismaïl et à Rudschuk environ trente mille hommes de troupes asiatiques qui sont arrivées à Constantinople depuis plusieurs jours; le reste de l'armée suit.

Non seulement Sa Hautesse a écrit au Roi de Perse, mais il lui a envoyé un Ambassadeur. Le rapprochement entre les deux Cours est

opéré, et elles s'entendent sur les moyens de faire marcher ensemble l'armée persanne et celle de Youssouf, pacha d'Erzeroum. J'envoye en Perse M. de La Blanche, premier secrétaire de l'Ambassade, pour y porter la lettre de Sa Majesté; il verra en passant le Pacha d'Erzeroum et le prince Abbas-Mirza, le prince Royal, avec lesquels je suis en correspondance. Je crois que l'on peut compter sur une puissante diversion en Géorgie et que nous y ferons entrer plus de 50 000 hommes. S'ils obtiennent des succès, ils pousseront jusqu'à la mer de Zabache et peut-être en Crimée.

Aly-pacha se dispose à attaquer Parga et Saint-Maur. J'ai avec lui une correspondance suivie et ses agens me rendent les plus grands services. J'espère que le Pacha de Bagdad inquiétera le commerce anglais et lui fermera le golphe Persique, notamment l'échelle de Bassora.

La Sublime Porte écrit à tous ses gouverneurs dans l'Arabie et à l'Iman de Mascate pour qu'ils ayent à inquiéter et à gêner la navigation anglaise. Des firmans partent pour Maroc, Alger, Tunis et Tripoli, afin que les puissances Barbaresques se mettent en course contre le commerce anglais.

J'oubliais de dire à Votre Excellence que l'Amiral Duckworth avait réduit ses demandes à celle de mon éloignement et du renouvellement de la triple alliance offensive et deffensive entre la Russie, l'Angleterre et la Porte.

Le prince Suzzo, qui est à Rudschuk, vient d'occuper la Petite Valachie, et son Caïmacan est établi à Craïova; nous pouvons compter sur ce Prince et non pas sur Morouzi. Le général Andreossi croit mieux connaître la Turquie que ceux qui sont sur les lieux; il se trompe beaucoup, et je désire qu'il soit moins victime des intrigues des princes grecs. Au surplus le général Andréossi m'écrit depuis quelque tems sur le ton d'un supérieur, et sa correspondance avec moi est celle d'un ministre envers son subordonné; j'excuse son zèle, et je me refuse à une mésintelligence qui serait nuisible au service de Sa Majesté. Je ne doute point qu'il ne gère son ambassade avec distinction; mais il doit croire aussi que si je ne sers pas Sa Majesté avec autant de talent, je la sers au moins avec autant de dévouement.

Le reproche que Sa Majesté m'a fait sur ce que je n'avais pas fait mettre M. d'Italinsky aux Sept-Tours m'a péniblement affecté; mais j'ignorais l'arrestation de M. Reinhardt, et M. Jaubert qui était ici a dû vous le dire. Je ne crois pas d'ailleurs que j'eusse pu obtenir qu'il fût mis en état d'arrestation, la Sublime Porte faisant alors tous ses efforts pour ne donner aucun motif de mécontentement à l'Angleterre, M. Arbuthnot se trouvant encore ici. Une autre considération qui a dirigé ma conduite, c'est que M. d'Italinsky et sa légation se trouvant à Constan-

tinople seraient parvenus, quoiqu'arrêtés, à nouer des intrigues avec les Grecs, tandis qu'aujourd'huy qu'il n'y a ni Russes ni Anglais ici, on donne plus facilement une bonne direction à l'esprit public dans Constantinople.

Je sers Sa Majesté avec toutes les facultés de mon âme; je crois avoir rempli mes devoirs et je ne désire d'autre récompense que celle d'être appelé à l'armée. Je désire pouvoir l'obtenir dans ce moment et être appelé assez à tems pour faire la campagne prochaine, et verser mon sang pour Sa Majesté. Je vous prie de mettre ce désir aux pieds de l'Empereur et de l'appuyer fortement de votre bienveillant intérêt.

J'ai l'honneur d'envoyer à Votre Excellence la copie d'une lettre qui m'est adressée par Mustapha-Bayractar; vous y verrez dans quel rapport je suis avec lui.

J'adresse également à Votre Excellence la copie d'un Mémoire sur la défense de Constantinople que j'ai remis à la Porte il y a quelques jours. Je le choisis entre plusieurs autres qui traitent du même objet et que je regarde comme superflu de vous envoyer. Votre Excellence y verra dans quel détail j'ai été obligé d'entrer et de quelle manière il a fallu former et créer tout ici.

Je joins ici une lettre du Roi de Perse pour Sa Majesté et la traduction qui en a été faite par M. Rousseau. L'officier chargé de la porter me demandait dix mille piastres pour les frais de son voyage, et comme je lui ai répondu que je n'étais pas autorisé à lui fournir une pareille somme il m'a remis la lettre. Je prie Votre Excellence d'agréer l'expression de mon respectueux attachement.

Signé : Horace Sebastiani.

Constantinople, le 3 mars 1807[1].
Déchiffrement.

Monseigneur,

Le Grand Seigneur m'a fait appeler hier tandis qu'il visitait les travaux qui entourent le sérail. Il s'est exprimé sur ma conduite d'une manière que la modestie ne me permet pas de rapporter. Il a même daigné parler avec bienveillance du zèle que tous les officiers français qui se trouvent maintenant ici ont montré pour la défense de la ville. Sa Hautesse m'a déclaré que les causes principales de l'animosité que les Anglais montrent contre lui et des violences auxquelles ils s'abandonnent sont l'attachement qu'il manifeste pour son auguste ami l'Empereur des Français et la ferme résolution où il est de persister dans ses sentimens. La manière dont ce Prince m'a fait cette déclaration, ayant voulu que je la reçusse de sa propre bouche, ne pourrait plus laisser

1. *Corr. de Turquie*, vol. 213, f°s 253-255.

aucun doute, s'il avait été possible qu'il en restât encore, ni sur la sincérité de ses intentions, ni sur la persévérance qu'il mettra dans ses desseins. La confiance que Sa Hautesse me témoigne ne saurait être plus grande; jamais Ambassadeur n'a reçu ici des marques d'une aussi haute considération.

Sa Hautesse m'a fait hier d'une manière pressante la demande de cinq cens Français, en très grande partie canonniers, afin de les employer à la deffense de Constantinople. J'écris dans ce moment au général Marmont pour le prier de me les envoyer, si ses instructions le lui permettent. S'il était nécessaire qu'il reçût pour cet objet de nouveaux ordres de Sa Majesté, comme je le crois, je prie Votre Excellence de vouloir bien les lui faire expédier le plus promptement possible. Votre Excellence sentira combien leur arrivée consolidera le système de réunion des deux Cours et combien elle donnera de sécurité au gouvernement turc qui déploiera alors de grandes forces contre les Russes sur le Danube et en Géorgie. La présence de ces 500 Français, des talens et de la supériorité desquels les Turcs ont une si haute idée, donnera à ce peuple simple une confiance telle qu'il se croira à l'abri de tout danger. Lorsqu'ils auront séjourné quelque tems ici et que les Turcs se seront habitués à les voir, Sa Majesté pourra sans inconvénient envoyer dans ce pays autant de troupes qu'Elle le trouvera convenable. Les subsistances ne seront jamais un obstacle; ce pays pourra en fournir.

Des ordres sont partis de la part de Sa Hautesse pour tous les Pachas, afin de préparer les vivres nécessaires pour le passage de cette troupe, qui s'opérera par 50 hommes par jour, afin qu'ils puissent voyager à cheval et arriver promptement ici.

J'apprends dans ce moment que l'escadre anglaise a jeté l'ancre à Nagara, mouillage situé au détroit des Dardanelles, à une lieue du vieux château d'Asie en remontant vers Constantinople. Un des officiers nouvellement venus de Dalmatie doit y être arrivé. J'envoie dans ce moment M. Leclerc, capitaine de cette arme, qui vient d'achever les travaux dont je l'avais chargé ici. Nous allons faire nos efforts pour chasser l'escadre anglaise et lui rendre le passage des Dardanelles impraticable.

Sa Hautesse a donné des ordres pour faire arrêter tous les Anglais et confisquer leurs propriétés. Elle a voulu se conformer à ce qu'ont fait les alliés de Sa Majesté. Les scellés ont été mis aujourd'huy au palais d'Angleterre et sur les magasins des négocians anglais à Constantinople seulement. Votre Excellence peut assurer à Sa Majesté que rien ne sera négligé pour que ses ordres soient suivis.

J'ai l'honneur, etc.

Signé : Horace Sebastiani.

P.-S. le 4 mars. — Pendant que j'écrivais à Votre Excellence, son

courrier du 30 janvier est arrivé. Je pense que les 500 Français demandés par Sa Hautesse pourraient être utiles aux succès de l'opération projettée par Sa Majesté et à laquelle je ne doute point que Sa Hautesse n'adhère volontiers. On placerait une partie de ces canonniers français au château des Dardanelles. Je vais demander dès aujourd'huy une conférence à Sa Hautesse pour traiter l'objet dont Votre Excellence m'entretient, et je l'informerai sur-le-champ du résultat de mes démarches. Il sera mis toute la discrétion et tout le secret que vous désirez.

Signé : Horace Sebastiani.

Péra, le 10 mars 1807[1].

Monseigneur,

J'ai l'honneur de répondre à la dépêche de Votre Excellence du 30 janvier et à l'objet secret dont il y était question.

Sa Hautesse m'a accordé une audience privée à laquelle n'a assisté que le Reis-effendi. Le Grand Seigneur a été charmé d'apprendre que Sa Majesté avait le projet d'envoyer six vaisseaux de ligne pour se réunir à une escadre turque de 12 à 15 vaisseaux et entrer dans la mer Noire. Non seulement il ne sera pas allarmé des compagnies d'artillerie que Sa Majesté se propose de faire embarquer à bord de l'escadre pour la défense du Bosphore et des Dardanelles, mais il le désire infiniment; il voudrait même que Sa Majesté eût la bonté d'y mettre deux compagnies d'artillerie légère, parce que son intention est d'embarquer dix mille hommes de troupes de ligne, pour faire un débarquement en Crimée; il soumet cependant ce projet aux désirs de Sa Majesté auxquels il se conformera exactement. Le Grand Seigneur voudrait aussi que les six vaisseaux de Sa Majesté pussent lui fournir quelques officiers et quelques contremaîtres pour ses vaisseaux. Comme l'escadre anglaise est stationnée dans ce moment à l'entrée des Dardanelles, il voudrait qu'il fût envoyé un signal pour reconnaître les vaisseaux français, afin que les châteaux leur permissent l'entrée. Ce signal sera remis à un officier français de l'ambassade qu'on établira au premier château des Dardanelles sous prétexte des fortifications, et qui aura des ordres du Sultan pour les commandans turcs, qu'il ne leur communiquera qu'au moment de l'arrivée des six vaisseaux. Le Grand Seigneur offre même d'envoyer douze vaisseaux à Gallipoli pour y attendre les vaisseaux français.

Le Sultan Selim verra avec plaisir le passage de vingt-cinq mille Français pour se rendre à Widdin et de là directement sur le Dniester; il fournira abondamment des vivres à cette armée; mais il ne pourra pas lui fournir des munitions de guerre. Il m'a observé qu'il lui était impossible de faire lui-même la demande de l'entrée de cette armée et qu'il était

1. *Corr. de Turquie*, vol. 213, f°s 280-283.

obligé de suivre l'opinion publique, mais qu'il consentirait avec empressement et avec plaisir à son passage si la demande en était faite par Sa Majesté à la Sublime Porte. Si Sa Majesté se décidait à faire cette demande, il faudrait m'envoyer le traité qu'on voudrait faire; il serait signé, je l'espère, sans difficulté. Il faudrait aussi l'itinéraire qu'on voudrait établir pour la marche de l'armée. Nulle difficulté assurément à l'occupation des deux forts qui sont limitrophes aux possessions de Raguse. Si Sa Majesté le désire, il sera donné des ordres pour y recevoir dès à présent garnison française. Sa Hautesse m'a dit en propres mots : « Écrivez à mon auguste ami l'Empereur des Français que je ferai ce qu'il jugera nécessaire pour combattre nos ennemis communs les Russes et les Anglais. » Je transmets à Votre Excellence ses propres paroles. Non seulement Sa Hautesse a mis en état d'arrestation les Anglais et confisqué leurs propriétés, mais elle a défendu dans ses États le débit des marchandises anglaises; aussi m'a-t-elle prié de chercher à faire venir de France les draps et les chaalons nécessaires à la consommation de la Turquie. Sa Majesté n'a pas un ami plus sincère et plus dévoué que le sultan Selim III, et la fermeté qu'il vient de montrer fait preuve que son amitié ne sera pas infructueuse. J'ai l'honneur d'adresser à Votre Excellence une lettre du Grand Seigneur pour Sa Majesté; elle remarquera aisément que ce qu'il dit sur la joie qui lui a été causée par les projets de Sa Majesté et sur l'empressement qu'il met à le lui témoigner, a rapport aux six vaisseaux; il l'eût exprimé textuellement s'il avait été possible de chiffrer la lettre.

Le Grand Seigneur a écrit au dey d'Alger d'attaquer le commerce anglais avec tous ses moyens et de traiter les Français comme ses amis les plus chers et ses alliés les plus fidèles. Le firman est conçu dans les termes les plus forts; et de son propre mouvement il a fait écrire aussi au Dey par le capitan-pacha actuel qui est parent et agent du Dey. Je ne doute point que le Consulat Général de France et tous les Français ne soient traités avec distinction à Alger après l'arrivée du firman et de la lettre. Les intentions de Sa Majesté, comme Votre Excellence le voit, ont été remplies sur-le-champ.

Vingt-cinq mille hommes d'Asie vont partir de Constantinople pour se rendre sur le Danube, où Mustapha Bairactar a remporté encore récemment des avantages à Ibraïl. Le prince Suzzo a passé le Danube à Sisztow avec trois mille hommes des troupes de Mustapha et a battu quelques détachemens qui se trouvaient sur la rive gauche du fleuve. Il s'est établi dans le district de la Vallachie qu'il a conquis.

Le prince des Albases et le pacha d'Erzeroum ont déjà commencé les hostilités en Georgie. Ils étaient en marche, et nous attendons tous les jours la nouvelle de quelque action contre les Russes.

Par une lettre de Tehran du 31 décembre, j'apprends qu'on venait d'y recevoir la nouvelle officielle d'avantages considérables remportés par Abbas-Mirza sur les Russes qui ont évacué plusieurs provinces conquises et se sont retirés à Chichozendiz et à Derbent. Abbas-Mirza doit désormais agir de concert avec le pacha d'Erzeroum.

Aujourd'huy le gouvernement a été informé que l'escadre russe était au moment de faire voile de Corfou avec quelques troupes de débarquement. Il craint que ce ne soit pour se réunir à l'escadre anglaise, forcer ensuite avec elle les Dardanelles et s'établir avec quelques troupes dans la presqu'île. Des ordres sont donnés pour y porter des forces capables de la défendre, et je viens d'y envoyer les officiers d'artillerie qui sont arrivés de la Dalmatie. Je vais faire tous mes efforts pour mettre en état de défense ce passage. Votre Excellence verra par la lettre de M. Méchain que je joins ici, que les Anglais ont souffert à leur retour, et que les Turcs se sont bien conduits. Les Anglais ont perdu une corvette et une polacre coulées bas dans le canal.

L'esprit public est excellent; les Turcs montrent beaucoup de courage, une confiance et un attachement sincère aux Français, et une haine implacable contre les Russes et les Anglais. On arrête dans les rues les Français pour les combler de bénédictions et de témoignages d'affection.

Les Grecs se conduisent en tout très bien; nous le devons à l'influence et aux talens de M. Hantzeri, drogueman de la Porte, dévoué à son souverain et à Sa Majesté l'Empereur. Le patriarche a été revêtu hier d'une pelisse, la marque la plus flatteuse qu'il pût recevoir de la bienveillance de Sa Hautesse; il a constamment été à la tête de son clergé pour faire travailler les Grecs aux fortifications de Constantinople. Il envoye trois évêques pour le même objet aux Dardanelles. Les habitants de la Morée et les Mainottes ont présenté une pétition à Sa Hautesse pour demander à être employés dans la guerre actuelle contre les Russes, en lui offrant l'expression la plus respectueuse de leur fidélité et de leur dévouement. Cette pétition a fait le plus grand plaisir au Divan, et est l'ouvrage d'un ancien Barattaire français, M. Paparigopoulo, dont Votre Excellence avait promis la naturalisation de citoyen français. J'avais donné cette idée à M. Paparigopoulo depuis longtemps; il jouit d'un crédit immense en Morée, et il a travaillé avec succès. Les habitans de la Morée et les Mainottes se proposent aussi d'adresser à Sa Majesté une pétition pour lui exprimer leur fidélité envers son allié, pour lui offrir le tribut de leur admiration et pour lui demander sa protection et son intérêt auprès du Sultan Selim.

J'ai l'honneur d'adresser à Votre Excellence copie de plusieurs pièces et notes de M. Arbuthnot et de l'amiral Duckworth adressées à la Sublime Porte et aux droguemans pendant le tems qu'ils sont restés

devant Constantinople. J'ai déjà fait passer à Votre Excellence les plus importans par les courriers précédens. Je prie encore Votre Excellence de s'intéresser auprès de Sa Majesté pour que je sois employé dans une armée. Je suis navré de douleur d'être privé de l'honneur de répandre mon sang pour Sa Majesté, et je crains d'avoir perdu sa bienveillance puisque cette grâce m'a été refusée avec tant de constance. Je ne pourrai jamais me lasser de la demander et de désirer que mon dévouement et mon respect reçoivent cette récompense. Rien ne pourrait me dédommager de me voir éloigné de l'armée. Je compte sur votre bienveillant intérêt.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Signé : Horace Sebastiani.

P.-S. — Sa Majesté a fait trancher la tête au ministre des finances qui avait été envoyé pour fortifier les Dardanelles et qui, au lieu de remplir les ordres de son souverain et de servir sa patrie, avait commis des dilapidations et avait négligé entièrement les ouvrages nécessaires à la défense de ce canal. Cet acte de sévérité et la fermeté que déploie dans ce moment Sultan Sélim ont retrempé la subordination et l'obéissance.

Mémoire adressé par l'ambassadeur de France a la Sublime Porte le 27 février 1807 [1].

Dans le plan de défense adopté et exécuté à Constantinople, on s'est proposé :

1° D'empêcher l'approche de l'escadre anglaise ou du moins l'embossage des vaisseaux et des bombardes, afin de garantir la ville d'un bombardement;

2° De défendre tellement l'entrée du port que l'escadre anglaise ne puisse y pénétrer pour détruire l'escadre turque et les établissements de marine;

3° Enfin de croiser tellement les feux par les différentes batteries de la ville combinées avec celle de la côte de Scutari qu'il soit même dangereux aux vaisseaux anglais de canonner la ville en courant des bordées et que l'escadre turque, en cas d'une affaire avec l'escadre anglaise, puisse se retirer sous la protection du canon de la place et y trouver un abri sûr.

Si l'ennemi veut bombarder Constantinople, il s'embossera dans le rentrant de la courbe qui est décrite depuis la pointe du Sérail jusqu'aux

1. *Corr. de Turquie*, vol. 213, f°s 215-218.

Sept-Tours. Cet embossage n'est plus praticable depuis l'établissement des batteries de canons et de mortiers qui protègent ce rentrant.

Le passage de la flotte anglaise et son entrée dans le port me paraissent impossibles sans s'exposer à une perte presque certaine. On a tellement multiplié les feux à la pointe du Sérail, au port, à Topana et à Scutari que des vaisseaux courraient de grands dangers seulement pour passer. Ils ne pourraient jamais rester dans le port ni tenter la moindre opération.

Les moyens de résistance que l'on a réunis sont très considérables. Il ne s'agit aujourd'huy que de les employer d'une manière utile, et on ne saurait y parvenir sans donner une grande unité de direction et d'action aux forces employées à la défense de cette capitale.

Tous les ordres doivent partir d'un seul, qui doit être le centre de toutes les opérations. Le commandant général doit avoir des états exacts :

1° Des troupes et de leurs commandans;

2° De l'emplacement qu'elles occupent et des points qu'elles ont à défendre;

3° Du nombre des batteries, avec leur désignation;

4° Des noms des commandans de ces batteries;

5° Du nombre des pièces dont chaque batterie se compose;

6° De l'approvisionnement de chaque batterie en boulets, en gargousses et autres objets nécessaires à la manœuvre.

Il est essentiel surtout d'éviter la confusion et le désordre et on ne peut y parvenir qu'en faisant connaître à chacun bien précisément où il doit être et ce qu'il a à faire.

Il faut que les chefs connaissent leurs soldats, et les soldats leurs chefs. Il faut que tous les jours à midi on rende un compte exact au grand vizir de tout ce qui s'est passé pendant les vingt-quatre heures.

Il serait utile, après avoir achevé le perfectionnement des ouvrages déjà faits, que l'on s'occupât de faire manœuvrer au moins quatre heures par jour les canonniers et de les instruire surtout au tir des boulets rouges.

On ne saurait trop s'occuper des vivres; il faut que les distributions se fassent très exactement chaque jour et que le soldat sache bien que sa subsistance est assurée.

Il faut qu'on fasse de fréquentes rondes pendant la nuit pour s'assurer de l'exactitude du service. Les chefs doivent l'exemple de la vigilance.

Le courage des troupes est très grand dans ce moment. Pour le conserver, il faut que le ministère et les chefs montrent cette fermeté, cette confiance qui doivent résulter nécessairement de la bonne situation actuelle des affaires.

Il faut établir un cordon de sentinelles au-devant des batteries et des épaulements, à cent pas de distance les unes des autres. Elles seront relevées toutes les deux heures, et on les rendra responsables de la sûreté des portes. Ces sentinelles doivent empêcher pendant la nuit l'approche de tous les bateaux, les arrêter et rendre compte à l'instant au commandant du poste dont elles dépendent.

Je me crois obligé d'appeler l'attention de la Sublime Porte sur un objet de la plus haute importance. L'escadre turque n'a pas une position militaire à Dolmabachi. Elle n'a pas même une ligne d'embossage. Elle n'est point à l'abri des tentatives des Anglais. La position militaire qu'elle devrait prendre avant d'opérer contre l'ennemi serait l'embossage par échelons dans le port depuis et en arrière de bachicaps se mettant sous la protection des batteries. Par un vent du nord cette escadre pourrait effectuer avec la même facilité sa sortie. En attendant, toutes les nuits, surtout par un tems calme, la flottille des chaloupes canonières devrait inquiéter en manœuvrant à la rame l'escadre anglaise, se retirant lorsqu'elle serait trop vivement poursuivie sous la batterie de la pointe de Chalcédoine.

Si l'on voulait absolument, ce qui est entièrement contraire à mon avis, laisser l'escadre à Dolmabachi, il faudrait au moins former deux batteries pour la protéger.

Si l'ennemi s'approche, il faut attendre qu'il soit proche avant de tirer d'abord avec des boulets, avec des boulets armés lorsqu'il sera à trois cents toises, et à mitraille quand il sera très près.

Je prie instamment Son Excellence le Reys-effendi de faire traduire à l'instant même ce Mémoire et d'en faire remettre aussitôt des copies à Sa Hautesse et à Son Altesse le Grand-Vizir.

Signé : Horace Sebastiani.

LES OUVRIERS DE PARIS SOUS L'EMPIRE

Le document étendu et important que nous publions est emprunté aux Archives nationales (F^{12} 502). Nous avons voulu le reproduire en entier. « Ce travail est fort intéressant », dit en haut de ces pages une note de la Préfecture de Police. Ce n'est plus assez dire. Il est singulièrement précieux pour nous, car, aux renseignements qu'il donne sur le nombre et les salaires des ouvriers à Paris en 1807, il faut ajouter, ce qui est si difficile à trouver, le caractère général, la physionomie morale d'hommes obscurs, mais qui de plus en plus excitent notre intérêt. Il n'est donc pas indifférent de retrouver dans le passé des traits que l'on pourra comparer avec ceux qu'offrent, dans l'ensemble de telle ou telle classe, les ouvriers de nos jours.

PRÉFECTURE DE POLICE

Paris, le 30 mai 1807.

Votre Excellence dans la lettre qu'elle me fit l'honneur de m'écrire le 25 février dernier, me fit part du projet qu'elle avait de me demander le relevé des ouvriers travaillant aux professions connues sous le nom d'arts et métiers, d'après les livrets qui leur sont donnés.

Désirant de prévenir le vœu de Votre Excellence, je me suis occupé de faire dresser un état statistique des ouvriers de Paris employés dans les arts mécaniques. Cet état est dressé par ordres, genres et espèces, et les ouvriers y sont considérés sous les rapports du nombre de ceux qui sont pourvus de livrets, ainsi que sous les rapports de l'industrie, politique, physique et moral. Je désire que ce travail dans la confection duquel on a mis tout le soin et toute l'exactitude possibles, remplisse les vues de Votre Excellence.

PRÉFECTURE DE POLICE

Paris, le 30 mai 1807.

A Son Excellence le Ministre de l'Intérieur
Secrétariat général

Statistique des ouvriers de Paris [1] pour ce qui concerne les arts mécaniques au 1er mars 1807.

Les ouvriers seront considérés dans ce travail sous les rapports suivants : 1° Du nombre des ouvriers pourvus de livrets; 2° de l'industrie; 3° politique; 4° physique; 5° moral. Il sera divisé par ordres, genres et espèces.

PREMIER ORDRE. — BOUCHE

Premier genre. — Ouvriers de nécessité.

Salaires.	Espèces.	Nombre.
8, 9, 10 et 21 francs par semaine.	Boulangers	4 631 inscrits.
	Dont à Paris seulement	2 550 —
10, 12, 15 francs par semaine	Bouchers	1 269 —
10 francs communément *id.*	Charcutiers	512 —
30 francs par mois communément.	Marchands de vin	3 623 —
Salaires très variés; les profits sont calculés	Marchands de vin traiteurs.	470 —
	Restaurateurs	1 566 —
	Limonadiers	1 611 [2] —
25, 30, 40 francs par mois	Épiciers	1 183 [3] —
2 francs par jour	Bouchonniers	12 [4] —
3, 4 francs par jour	Distillateurs	77 —
2 fr. 50 par jour	Brasseurs	250 —
Id.	Vinaigriers	70 —

1. La population de Paris est, pour 1807, évaluée à 649 192 habitants en temps de paix; en temps de guerre, dit un rapport de la Préfecture de Police, elle descendait à 573 780 habitants.

Pour les différentes industries, les procédés de fabrication n'ont guère changé depuis la fin du XVIIIe siècle. Nous renvoyons donc sur ce sujet au dictionnaire le plus récent pour l'époque, à l'*Encyclopédie méthodique* de Roland de la Platière, 1784-1790. Sous l'Empire, la science ne resta pas inactive. Cf. les différentes listes de brevets pris pour cette période, les *Annales des Arts et Manufactures*, de Barbier de Vémars et le *Nouveau Bulletin des Sciences*, par la Société philomathique, sans parler des travaux des grands savants. Consulter de plus : Boissonnade, *Etudes relatives à l'histoire économique de la Révolution*, 1906; Ch. Schmidt, *dans le Bulletin trimestriel des Etudes économiques*, le recueil des principaux textes législatifs et administratifs concernant l'industrie de 1788 à l'an VI.

2. Non compris les apprentis.

3. Non compris les pensionnaires.

4. Ce travail occupe plus de femmes que d'hommes.

Deuxième genre. — Ouvriers d'agrément.

Depuis 6 francs jusqu'à 15 francs par semaine.	Pâtissiers	608	—
3 à 4 francs par jour	Chocolatiers	78[1]	—
4 à 5 francs par jour	Confiseurs	215[2]	—
2 à 2 fr. 50 par jour	Vermicelliers.	140	—
Au plus 2 francs par jour. . . .	Pain d'épice	38	—

Rapport d'industrie. — Dans cet ordre, il n'y a pas lieu pour les ouvriers à de grands développements industriels, si ce n'est quant aux pâtissiers et aux confiseurs qui, lorsqu'ils veulent se distinguer aujourd'hui, prennent des leçons de dessin pour en faire l'application à quelques-uns de leurs travaux[3].

Rapport politique. — Les ouvriers de cet ordre ne présentent pas en général grand intérêt sous le rapport politique. Ils peuvent rarement inquiéter.

Il faut cependant en excepter les boulangers et les bouchers, les premiers, à cause de leur ignorance crasse et de leur grossièreté; les seconds, à cause du grand accord qui règne entre eux.

Une coalition[4] de garçons boulangers pourrait avoir des inconvénients fâcheux, mais elle ne peut naître que parmi ceux qui, sans boutique, restent désœuvrés dans les auberges. Or, comme la police a les yeux plus particulièrement ouverts sur ceux-ci, tout mouvement qui naîtrait parmi eux serait bientôt comprimé.

Si les garçons bouchers étaient moins occupés et en plus grand nombre, ils pourraient quelquefois inquiéter, mais la dissémination des échaudoirs contribue beaucoup à leur tranquillité et plus encore à la

1. Ils sont peu nombreux, parce que les mêmes vont d'une fabrique à l'autre.

2. Sans les apprentis.

3. La mode est aux « pièces montées ». Ne vit-on pas un jour paraître au dessert sur la table d'un grand dignitaire, un arc de triomphe « ciselé en sucre »?

4. La loi avait prévu les coalitions d'ouvriers et les coalitions de patrons, celles-ci s'exerçant pour imposer une diminution de salaires[1]. Le souvenir de certaines journées de la Révolution faisait que le gouvernement surveillait les ouvriers. On voit dans l'ouvrage de M. Aulard, *Paris sous le Consulat*, qu'au point de vue de leurs dispositions, ils sont souvent mentionnés. Le livret leur fut imposé le 10 février 1804; à chaque mutation, ils devaient le faire viser par le commissaire de police. A la même époque furent créés des bureaux de placement jouissant du monopole et prélevant une rétribution fixe.

1. En juin 1815, des ouvriers tisserands s'adressent au ministre de l'Intérieur. Leur patron Boudard, disent-ils, fait une tentative de coalition pour forcer l'abaissement des salaires. Le ministre informe Fouché « que l'objet de ces plaintes étant par sa nature du ressort des tribunaux, il les transmet au magistrat ».

En l'an VII, des ouvriers du port de Toulon sollicitent une augmentation de salaire. Leur pétition est visée par l'administration municipale et le commissaire du Directoire. « C'est aussi dangereux que coupable », répond Talleyrand qui, en l'absence du ministre de la Marine, écrit au ministre de l'Intérieur; « c'est une infraction à l'article 364 de la Constitution, car cette pétition est présentée en nom collectif ». Il demande que l'on blâme l'administration municipale et il appelle la sévérité ministérielle sur le commissaire du Directoire.

facilité qu'ils ont de se dédommager par de petites infidélités d'un refus d'augmentation de salaire.

Rapport physique. — Cette partie de la statistique des ouvriers intéresse l'État relativement à la population et à la conservation de l'espèce. Les médecins des hôpitaux devraient s'en bien pénétrer, parce que la plupart des ouvriers, principalement les célibataires, lorsqu'ils sont malades, vont chercher aux hôpitaux le traitement de leurs maladies.

Dans ce premier ordre, l'état physique des ouvriers est très varié.

Les garçons boulangers sont très sujets aux anomalies; ils se guérissent assez ordinairement par le repos, quand ils sont jeunes; mais à cinquante ans, ils sont presque décrépits; peu vivent au delà de cet âge. Les catarrhes, l'asthme convulsif, le scorbut en tuent le plus grand nombre entre quarante-cinq et cinquante ans. La cause de cette décadence physique est dans le défaut de sommeil, l'exposition presque continuelle à une chaleur artificielle excessive, l'inspiration constante et dans le travail du pétrissage et dans les manipulations préparatoires, d'une quantité de farine volatilisée, une insigne malpropreté, enfin dans les suites affreuses de la maladie vénérienne [1] à laquelle ces malheureux s'exposent avec fureur lorsque la fatigue les force à prendre du repos, ou, lorsque par paresse ou par inconduite, ils sont sans travail.

Les garçons bouchers offrent un aspect physique tout contraire. Ils ne sont point renfermés; leur travail exige un développement modéré de forces; ils inspirent sans cesse des émanations animales qui portent dans leur constitution des principes de vie et de santé. Hors de leurs travaux, ils sont propres, mêmes recherchés. Aussi éprouvent-ils peu de maladies; encore elles sortent peu du genre des inflammatoires.

Les garçons charcutiers sont à peu près dans la même catégorie, mais avec des nuances moins favorables, parce que le feu et des manipulations désagréables leur nuisent jusqu'à un certain degré.

Les marchands de vin sont encore maltraités sous le rapport physique. La facilité qu'ils ont à tout instant de satisfaire la passion du vin que leur état même fait naître, la mauvaise qualité de ces mêmes vins [2], sont pour eux la cause d'une prompte débilitation des organes alimentaires. Les fièvres gastriques, les entérites, les dysenteries, les obstructions les assiègent et l'hydropisie de poitrine vient terminer leur carrière en général avant cinquante ans.

Les brasseurs, distillateurs et vinaigriers sont exposés aux incommo-

1. Contre cette maladie, les journaux annoncent et annonceront longtemps « le rob anti-siphylitique de Boyveau-Laffecteur ».

2. Déjà, J.-J. Rousseau s'était plaint des vins plâtrés que l'on vendait à Paris. A cause de la difficulté des transports, on consommait surtout les petits vins des environs de Paris. Il faut remarquer que dans ce document on ne parle pas d'alcoolisme.

dités que peut causer l'inspiration des gaz émanés de matières soumises à la fermentation ou à l'action d'un feu violent.

Les pâtissiers, quoique exposés en partie aux mêmes causes morbifères que les garçons boulangers, n'en éprouvent cependant pas les effets avec la même intensité, parce que ces causes sont très atténuées dans leur profession.

Le surplus des ouvriers de ce premier ordre n'offre rien de remarquable sous le rapport physique.

Rapport moral. — Ici, les nuances sont encore plus multipliées; elles sont importantes à connaître, parce qu'elles intéressent l'ordre social.

Les garçons boulangers, par la nature même de leur travail, sont une espèce de troglodytes; ils dorment le jour, travaillent la nuit, et par là, sont pour ainsi dire séquestrés de la société. Aussi forment-ils une classe à part de tous les autres ouvriers. Grossiers, brutaux, ils végètent quand ils sont occupés, et quand ils ne le sont pas, ils se plongent dans la crapule la plus effrénée. L'ivrognerie, le jeu, les plus dégoûtantes prostituées occupent tout leur être; leurs querelles sont toujours sanglantes; peu sont voleurs, et une petite animosité les rend assassins. Chez eux, la civilisation est dans l'enfance; leurs maîtres mêmes, en général, ne sont guère plus avancés.

Il n'en est pas de même des garçons bouchers. L'expérience a appris combien, pour le plus grand nombre, est mal fondé le préjugé qui les fait regarder comme ayant une grande tendance à la férocité. Sans doute, parmi les garçons bouchers, il en reste quelques-uns dont le moral est dangereux, mais le général est honnête et n'a point les mœurs difficiles; ils ne sont point ivrognes, peu querelleurs; ils aiment les spectacles, les bals, mais leur fidélité a besoin de surveillance dans les petits détails : malheur au maître qui leur accorde trop de confiance sur l'emploi des suifs et issues! Le plus grand accord règne entre eux; aussi sont-ils promptement coalisés pour venger une injure faite à leur amour-propre, et alors ils sont à craindre.

Les charcutiers, pâtissiers, vinaigriers, chocolatiers, confiseurs, sont très paisibles et ont les mœurs douces. Les vermicelliers sont très turbulents, de mœurs difficiles; s'ils étaient en plus grand nombre, ils exigeraient de l'attention. Les marchands de vin sont grossiers et très enclins à l'infidélité. Les restaurateurs et limonadiers, avec des formes honnêtes et douces en général, sont peu fidèles; les goûts antiphysiques sont assez communs parmi eux; aussi présentent-ils la plupart l'aspect d'une nature très efféminée. Les autres ouvriers de cet ordre n'offrent, sous le rapport moral, rien de particulier.

DEUXIÈME ORDRE. — BATIMENTS

Premier genre. — Ouvriers de nécessité.

Salaires.	Espèces.	Nombre.
1 fr. 50, 2 francs, 2 fr. 50 par jour	Terrassiers	1 200
2 à 3 francs	Paveurs	427
De 2 à 4 francs	Maçons	5 315
3, 4, 5, 6, même 7 francs par jour	Tailleurs de pierre	1 784
2 fr. 50 à 3 francs	Couvreurs	880
Id.	Plombiers	140
2 fr. 50, 3, même 4 francs	Charpentiers	1 855
2 fr. 50	Scieurs de long	216
2 fr. 50, 3, 4 francs	Menuisiers en bâtiment	4 383
3 à 4 francs	Parqueteurs	27
2 fr. 50	Vitriers	325
2 fr. 50, 3 francs	Carreleurs	153
2 fr. 50, 3 francs	Plâtriers	55[1]
2 fr. 50 à 6 et 7 francs	Serruriers	4 231
2 francs, 2 fr. 50	Vidangeurs	400

Deuxième genre. — Ouvriers d'utilité.

2 fr. 50 à 6 francs	Peintres	1 710
2 à 3 francs	Poêliers-fumistes	299

Troisième genre ou d'agrément.

3 à 4 francs	Marbriers	479
4, 5, 6, jusqu'à 10 et 12 francs	Sculpteurs	120
3 à 4 francs	Doreurs sur bois	146

Rapport d'industrie. — Dans le premier genre, les tailleurs de pierre, les menuisiers en bâtiment, les parqueteurs et les serruriers; dans le deuxième, les peintres; dans le troisième, les marbriers et sculpteurs présentent parmi eux des ouvriers très industrieux et remplis d'émulation. Ce sont ordinairement les plus sages, les plus laborieux, mais aussi les plus exigeants.

Rapport politique. — C'est parmi les ouvriers de cet ordre que les coalitions, les rassemblements, sont les plus prompts à se former, les plus difficiles à se dissiper. La raison s'en trouve dans la réunion presque constante de plusieurs, même d'un grand nombre de ces ouvriers sur un même point de travail. Un turbulent fait une proposition perturbatrice et à l'instant, tous se font une sorte d'honneur d'y adhérer.

Rapport physique. — Presque tous les ouvriers de cet ordre sont

1. La plupart habitent les communes rurales.

forts, sains et bien constitués, parce que leurs travaux s'exécutent en plein air et exigent un emploi assez considérable de force. Cependant les terrassiers et paveurs sont sujets à la déformation vertébrale; les peintres à des coliques et entérites; les maçons et plâtriers à des affections pulmonaires causées par l'inspiration du plâtre volatilisé et la manipulation des diverses espèces de chaux; les vidangeurs aux asphyxies, aux ophtalmies et à une débilitation prompte de tous les organes[1].

Rapport moral. — Rien de plus varié que le moral de ces différentes espèces d'ouvriers. Les tailleurs de pierre, charpentiers, marbriers, sont en général honnêtes, sages, point ivrognes, point débauchés. Aussi fraternisent-ils peu avec les autres qu'ils regardent comme au-dessous d'eux.

La plupart des tailleurs de pierre sont domiciliés dans les départements du Calvados et de la Manche. Ils viennent à Paris, retournent dans leurs foyers et y portent le produit de leurs épargnes. Ceux des maçons que nous envoient les départements de la Creuse et de la Haute-Vienne sont également sages et de bonne conduite. Ils émigrent de leurs foyers et y retournent comme les tailleurs de pierre. Mais ceux qui résident à Paris sont assez mauvais sujets. L'hiver est pour eux une saison fatale, parce qu'ils sont désœuvrés. Ceux-ci sont assez enclins au vol, à l'exception cependant des appareilleurs et de ce qu'on appelle maîtres compagnons.

Les couvreurs le sont bien davantage; il semble que la disposition à ce vice naisse de la profession même.

Les serruriers offrent, pour la plupart, l'image de la grossièreté. Ils sont ivrognes, voleurs, débauchés et très difficiles à conduire; mais dans ce tableau on remarque une nuance à l'égard de ceux que l'émulation et l'amour-propre portent à bien faire. On voit des garçons serruriers étudier le dessin, l'architecture, les moyens de réduire et de travailler le fer. Leurs mœurs contrastent singulièrement avec la grossièreté des autres.

Une démarcation assez analogue se fait remarquer parmi les menuisiers, mais les routiniers de cette espèce sont cependant moins grossiers que les serruriers.

L'ivrognerie et la débauche sont les défauts dominants des peintres en bâtiment. Rien n'est plus étrange que le contraste de ces deux vices avec l'espèce de politesse gauche et de fausse instruction qu'ils affectent. Les vitriers ont les mœurs douces; ils sont sages, moins inconstants sur le choix des maîtres, et fidèles.

C'est principalement parmi les ouvriers de cet ordre que s'est main-

1. Ils vidaient les fosses avec des seaux qu'on versait ensuite dans des tonneaux.

tenue cette ancienne institution connue sous le nom de compagnons du devoir[1]. Elle a souvent été prohibée et n'a jamais pu être détruite. Cette institution consiste en une sorte de syndicat secret donnant des lois aux ouvriers qui veulent s'y soumettre, et pour prix de cette dépendance, leur donne aussi des secours quand ils en ont besoin. Elle favoriserait de fréquentes coalitions si elle n'était contenue par une grande surveillance, mais aussi elle est d'une grande utilité pour les ouvriers malheureux. Elle a encore cela d'avantageux qu'elle repousse les hommes immoraux. Il est rare de voir un voleur ou un ouvrier sans conduite sous les lois du compagnon du devoir.

TROISIÈME ORDRE. — TOILETTE

Premier genre. — Ouvriers de nécessité.

Salaires.	Espèces.	Nombre.
De 25 à 40 sous par paire . . .	Cordonniers.	6 960
De 4, 8, 10, 12 francs par paire.	Bottiers.	514
3 à 4 francs par jour	Tailleurs	3 701
2 fr. 50	Bonnetiers	1 603
2 fr. 50, 3, 4 francs par jour. .	Chapeliers	1 912
2 fr. 50	Fabricants de peignes	85
10, 12, 15, 24 francs par mois .	Perruquiers et coiffeurs[2]. . .	2 460
	Couturières[3] et lingères (environ 12 000)	Mémoire.

1. On trouvera sur eux des détails dans A. Monteil, *Histoire des Français des divers États*, t. V, et surtout dans E. Levasseur, *Histoire des classes ouvrières en France depuis 1789 jusqu'à nos jours*, t. I, et dans un livre de Decorde : *De la condition des ouvriers de Paris de 1789 à 1841*, 8°, 1841. Nous n'avons, sur cette question, rien trouvé d'inédit; Decorde paraît croire que les associations du devoir « reprirent sous Napoléon », avec leurs pratiques sanglantes, ajoute-t-il; « ces délits furent punis comme des crimes ordinaires et les coupables envoyés à Rochefort ». — En octobre 1827, à Nantes, le préfet n'est pas rassuré. On doit donner les *Compagnons du Devoir*, vaudeville nouveau. On craint des désordres, parce que les ouvriers compagnons, nombreux dans la ville, s'étaient réunis chez leurs mères, « pour siffler ou applaudir, soutenir ou faire tomber les couleurs amies ou rivales ». « La ville de Nantes avait été si souvent le théâtre de scènes déplorables de compagnonnage, que le maire avait prié le directeur du théâtre de supprimer la réception maçonnique, et d'empêcher les acteurs d'arborer les couleurs. » Le jour venu, on veut, à la place du vaudeville annoncé, en donner un autre. Cris et tumulte épouvantables, « les ouvriers ayant la tête montée par le vin nouveau ». (*Documents inédits.*)

2. « Le prix de la coupe des cheveux n'est point fixé. Ordinairement, quand on va chez l'artiste, on lui donne 3 et 6 francs; quand on le fait venir chez soi, souvent plus, presque jamais moins. » (*Manuel des Elégants et des Elégantes*, 1806.)

3. On trouve déjà l'expression de « tailleur pour femmes » — pour les redingotes, évidemment. « La plus illustre couturière est Mme Germon, rue Sainte-Anne, qui va chercher au Muséum des Antiques des modèles de robes. » Les couturières faisaient aussi les corsets; pour cet article, on citait Mme Constans, rue Saint-Honoré : « Ses corsets ont l'avantage de maintenir ce qui est bien et de faire ressortir ce qui resterait ignoré ». (*Ibid.*)

Deuxième genre. — Ouvriers d'utilité.

3 francs par jour	Fourreurs[1]	47
2 fr. 50 à 4 et 5 francs.	Gantiers	246
2 fr. 50 à 3 francs.	Dégraisseurs	17

Troisième genre. — Ouvriers d'agrément.

De 2 à 4, 5 et 6 francs	Parfumeurs	174
De 3 à 4 francs.	Fleuristes, plumassiers . . .	57
Rien de fixe	Brodeurs, dessinateurs. . . .	19
	Modes (environ 2 500 femmes).	Mémoire.
2 francs	Bretelles	11

Rapport d'industrie. — Les bottiers, chapeliers, gantiers, coiffeurs et parfumeurs offrent des ouvrages remplis d'adresse et d'industrie. Les chapeaux, gants et parfums de Paris plaisent beaucoup aux étrangers, et sont un objet important d'exportation.

Rapport politique. — Les chapeliers sont les seuls dans cet ordre qui méritent attention sous le rapport politique. Cette espèce se soudivise (*sic*) en deux classes, les fouleurs et les appareilleurs. Ceux-ci sont généralement doux, honnêtes et paisibles. Les premiers, au contraire, sont toujours prêts à la coalition, aux violences, au trouble. Il règne parmi eux un esprit d'insubordination qui appelle souvent l'attention de l'autorité. Si les charpentiers, les tailleurs de pierre, s'insurgent, c'est avec calme; les chapeliers, au contraire, y apportent une grande turbulence.

Rapport physique. — La vie sédentaire des cordonniers, leur attitude dans leur travail, la vapeur infecte des grosses chandelles avec lesquelles ils s'éclairent, la chaleur de leurs poêles, l'exiguïté des lieux où ils travaillent, les rendent sujets à une foule de maladies des organes internes et externes. Les causes de ces maladies sont encore aggravées par leur profonde misère, leur excessive malpropreté et le passage fréquent de privations extrêmes à la débauche la plus crapuleuse. La phtisie pulmonaire, les obstructions, l'hydropisie de poitrine, en moissonnent le plus grand nombre avant quarante-cinq ans. Un vieux ouvrier cordonnier est une rareté.

Les bottiers nuancent ce tableau : exposés comme les premiers à tous les inconvénients de la vie sédentaire et d'une attitude forcée, ils les rachètent par une tenue plus propre, plus soignée, par une meilleure nourriture. Pendant que les cordonniers s'abrutissent dans le vin les

1. Les fourrures les plus usitées sont la loutre, le carcajou, l'hermine blanche ou mouchetée, le chat sauvage, le « pékand ».

jours de repos, les bottiers vont au spectacle. Les tailleurs sont, comme les cordonniers, sujets aux maladies que cause la vie sédentaire et une position gênée, mais ils gagnent davantage, vivent mieux, sont beaucoup plus propres et moins crapuleux que les cordonniers.

La maladie vénérienne et ses suites exercent des ravages avec fureur parmi les garçons cordonniers. Il est peu d'ouvriers qui s'y exposent avec autant d'imprudence. Ses effets sont contrebalancés par le repos qu'exige leur travail.

Les fabricants de bas ont aussi un genre de travail sédentaire, mais ils n'ont point d'attitude forcée; ils sont moins sujets aux maladies auxquelles elle donne lieu.

Depuis que l'usage de la poudre s'est beaucoup perdu, les perruquiers sont moins exposés à avoir les organes de la respiration affectés par sa volatilisation : en revanche, la débauche en perd un grand nombre. Des affections nerveuses, des tremblements sont le partage ordinaire des parfumeurs, même à un âge peu avancé. Les autres espèces de cet ordre ne présentent rien de remarquable.

Rapport moral. — Presque toujours l'extrême misère, les privations habituelles sont accompagnées de l'ivrognerie. Il n'est point de classe d'ouvriers qui s'y livrent plus crapuleusement que les cordonniers. Le penchant au vol est encore une suite de leur état misérable : il est commun parmi eux. En général, leur moral est mauvais sous tous les rapports. Les bottiers sortent de cette catégorie, mais ils sont querelleurs au plus haut degré. Les tailleurs en général ont les mœurs douces; il faut en excepter ceux originaires des départements de l'Ourthe, de Jemmapes et de l'ancienne Flandre. Ceux-ci sont tapageurs, méchants, toujours prêts à se porter aux voies de fait, mais ils sont plus fidèles que les autres.

Les perruquiers se partagent pour ainsi dire en deux troupes; l'une, douce, honnête, fidèle; ceux qui la composent trouvent facilement à s'établir, et c'est toujours le but auquel ils tendent; l'autre, composée d'ivrognes, de fripons, de débauchés, de fainéants, de bavards, portant par leurs propos et leur indiscrétion des germes de trouble et de divisions entre les citoyens, souvent entre les individus de la même famille. Et il n'y a point de nuances entre ces deux classes.

Les goûts antiphysiques sont assez répandus parmi les tailleurs et les perruquiers, et ce sont ceux dont les mœurs sont les plus douces qui s'y livrent le plus. Les fabricants de bas sont en général sages, paisibles et de bonne conduite.

Les chapeliers se divisent sous le rapport moral comme sous le rapport politique. Autant les appareilleurs sont doux et tranquilles, autant les fouleurs sont méchants, vicieux et débauchés. Souvent en querelle

entre eux, ils ne les terminent guère sans effusion de sang. Ces vices ne sont pas même rachetés par leur fidélité. Ils ont cependant un compagnon du devoir, mais peu s'y soumettent, et ceux-ci sont beaucoup plus honnêtes quoique plus dangereux sous le rapport des coalitions, parce qu'ils donnent l'impulsion.

Les autres espèces de cet ordre ne marquent nullement sous le rapport moral.

QUATRIÈME ORDRE. — MEUBLES

Premier genre. — Ouvriers de nécessité.

Salaires.	Espèces.	Nombre.
—	—	—
2 fr. 50, 3, 4 francs	Tapissiers	569
3, 4, 5 francs	Menuisiers	786
2 francs	Brossiers	141
2 —	Vanniers.	175
3 —	Coffretiers	82
3 —	Layettiers	286

Deuxième genre. — Ouvriers d'utilité.

3, 4, 5 francs	Ébénistes	1 845
3 à 4 francs.	Miroitiers	34
2 francs, 2 fr. 50 à 4 francs.	Tablettiers.	798
2 francs à 2 fr. 50	Fabricants de parasols [1]. .	40

Troisième genre. — Ouvriers d'agréments.

3, 4 francs par jour	Passementiers, galonniers.	391
Id.	Agréministes [2]	11

Rapport d'industrie. — Parmi les ébénistes et les tablettiers sont un assez grand nombre d'ouvriers remplis de goût, d'adresse et d'industrie, mais, si leur travail est très perfectionné, il est aussi d'une légèreté qui le rend peu durable. On voit au faubourg Saint-Antoine de très jolis meubles que l'on dit d'acajou lorsqu'ils n'en portent que deux millimètres d'épaisseur en placage. *Si l'on travaillait ainsi pour les meubles destinés à l'exportation, cette partie des fabriques françaises tomberait bientôt dans le discrédit.*

Rapport politique. — Les ouvriers de cet ordre n'offrent rien d'intéressant sous ce rapport; ils ne se coalisent point.

1. Et de parapluies — alors singulièrement lourds.
2. « Agrémentiers », lit-on dans une autre pièce. Les agréments étaient des fanfreluches.

Rapport physique. — Les travaux dont ces ouvriers sont occupés présentent peu de causes d'altération de santé, si ce n'est quant aux tapissiers, par suite de l'usage ridicule où ils sont de remplir leur bouche de clous, qui, quelquefois avalés, leur causent des accidents funestes. Et quant aux vanniers, qui travaillent habituellement dans des caves et respirent sans cesse la vapeur de l'osier mouillé, ils sont très exposés aux rhumatismes aigus dans leur jeunesse et aux rhumatismes chroniques et aux affections pulmonaires dans un âge plus avancé. Un vieux vannier est presque un phénomène. Les ouvriers de cette espèce sont d'ailleurs misérables.

Rapport moral. — Presque tous les ouvriers de cet ordre sont tranquilles, constants et de bonne conduite. Cependant, on voit parmi les tablettiers quelques ivrognes, parmi les ébénistes et les layettiers quelques mutins et turbulents, mais en général, il existe peu de motifs de s'en plaindre.

CINQUIÈME ORDRE. — TRANSPORTS, ROULAGE[1], ÉQUITATION

Salaires.	Espèces.	Nombre.
2 fr. 50, 3, 4 francs par jour.	Charrons	883
2, 2 fr. 50, 3 francs.	Maréchaux ferrants et grossiers.	695
2 francs	Bourreliers	314
3, 4, 5, 6 francs par jour . .	Carrossiers et selliers	1 327
4 francs	Peintres en voitures	75
3 —	Éperonniers.	47

Rapport d'industrie. — Hors les carrossiers-selliers et les éperonniers, parmi lesquels on voit des ouvriers très industrieux, on ne remarque dans cet ordre, et surtout parmi les maréchaux, qu'une routine absolument aveugle.

Rapport politique. — Rien de remarquable.

Rapport physique. — Le travail des charrons et des maréchaux les expose souvent à des blessures, mais en général, les ouvriers de cet ordre ne sont sujets à aucune cause extraordinaire de maladies, si ce n'est cependant les bourreliers, à raison de leur peu de moyens et de leur malpropreté.

1. Le document ne parle pas des hommes qu'employaient le roulage et les diligences. Pour les services de voyageurs, on peut citer l'entreprise générale des messageries de l'Eclair, rue du Bouloi — des berlines à six places partaient à cinq heures du matin et arrivaient à Amiens à huit heures du soir, à Lille, le lendemain à six heures du soir — et l'Etablissement des vélocifères, hôtel de l'Univers, rue Croix-des-Petits-Champs; ces voitures transportaient à Nancy en 3 jours, à Metz, en 3 et demi, à Strasbourg, en 4, à Mayence, en 7.

Rapport moral. — Les charrons et maréchaux sont grossiers, et cependant tranquilles, assez sages et constants. Les bourreliers sont enclins à l'ivrognerie. Les autres sont doux, paisibles et donnent rarement lieu à des plaintes.

SIXIÈME ORDRE. — OUVRIERS EN BOIS

Genre unique.

Salaires.	Espèces.	Nombre.
2 fr. 50	Tonneliers	645
2 francs au plus	Tourneurs	358
4, 5 francs	Graveurs	109

Rapport d'industrie. — On ne remarque d'industrie que parmi les graveurs en bois; on en voit les effets sur les toiles peintes.

Rapport politique. — Les rassemblements et coalitions des tonneliers sont rares, mais ils exigent beaucoup d'attention, parce que la douceur est loin de leurs mœurs. Les deux autres espèces n'en exigent aucune.

Rapport physique. — Les tonneliers dont le travail exige un grand développement de force sont robustes pendant quelque temps, mais la facilité qu'il leur donne de se livrer à un usage continuel du vin, finit par les rendre sujets à des maladies graves et à une décadence physique très prompte. Les tourneurs sont misérables, malpropres, crapuleux et exposés à tous les maux physiques que peuvent amener ces trois autres. Les graveurs sont exposés aux inconvénients de la vie sédentaire, mais il est rare qu'ils soient constamment occupés.

Rapport moral. — Les tourneurs sont méchants, querelleurs, peu fidèles. Les voies de fait entre eux sont fréquentes et dangereuses pour ceux qui succombent. Les tourneurs ont le moral froissé par la misère. Ils sont apathiques. Les graveurs ont les mœurs douces et honnêtes.

SEPTIÈME ORDRE. — TRAVAIL DES MÉTAUX

Premier genre. — Métaux grossiers.

Salaires.	Espèces.	Nombre.
2 fr. 50, 3, 4 francs	Arquebusiers	176
3, 4 francs	Couteliers	234
2 fr. 50 et 3 francs	Batteurs de ressorts	89
2 francs, 2 fr. 50	Boutonniers	525
2 francs, 2 fr. 50	Chaudronniers	290
2 fr. 50 à 3 francs	Fondeurs	884
2 fr. 50, 3, 4 francs	Fourbisseurs	211
2 francs au plus	Cloutiers	189
Id.	Épingliers [1]	76

1. La fabrication des épingles se faisait surtout à Laigle, mais, pour cet article,

Salaires.	Espèces.	Nombre.
2 fr. 50, 3, 4 francs . . .	Ferblantiers	549
3, 4 francs.	Machinistes	332
2 fr. 50	Potiers d'étain.	83
2 fr. 50, 3 francs.	Balanciers.	52
2 francs, 2 fr. 50.	Taillandiers	218
2 fr. 50, 3 francs.	Tourneurs.	400
2 fr. 50, 3, 4 francs. . . .	Ouvrages d'acier.	500

Deuxième genre. — Métaux fins.

3 francs par jour.	Batteurs d'or	32
3 fr. 50, 4, 5 francs. . . .	Bijoutiers	1 871
Selon le talent.	Ciseleurs	693
3 à 4 francs	Doreurs.	514
Selon le talent.	Graveurs	422
Id.	Horlogers.	673
3 à 4 francs	Horlogers pour la boîte . .	150
3 à 4 —	Horlogers pour le ressort .	70
4 à 5 —	Joailliers	265
2 fr. 50 à 3 francs	Lamineurs.	62
2 fr. 50	Laveurs de cendres	91
4, 5, 6 francs	Orfèvres.	962
4 francs.	Émailleurs.	15
2 fr. 50	Stanneurs [1]	150
2 francs à 3 fr. 50	Doubleurs et plaqueurs. . .	250
3, 4, 5 francs	Metteurs en œuvre	300

Rapport d'industrie. — Dans le premier genre, beaucoup de fondeurs, racheveurs, de fourbisseurs, d'arquebusiers, de couteliers, de machinistes, de ferblantiers, d'aciéristes, font journellement preuve d'un développement progressif d'industrie qui, lorsque la paix sera acquise, donnera un nouvel essor aux manufactures françaises en tout genre, et arrachera aux Anglais leur supériorité en cette partie. Dans le second genre, la ciselure, la dorure, la gravure, l'orfèvrerie à la bosse, la bijouterie, la joaillerie de Paris, ont pris la suprématie universelle. Les ouvriers de Thomire, Odiot, Biennais, Nitot, Auguste, Jacquart, étonnent par la beauté et le fini de leur travail.

Rapport politique. — On ne peut présenter tous ces ouvriers sous un rapport politique plus favorable qu'en disant que, malgré la stagnation des travaux, il n'y a pas eu chez eux une proposition incendiaire ou dangereuse.

Rapport physique. — Dans le premier genre, les fondeurs et les

on avait été longtemps tributaire de l'étranger. La Convention s'était occupée des moyens de développer cette industrie en France. Aux épingles d'Angleterre on préférait alors celles d'Aix-la-Chapelle.

1. Ouvriers chargés d'étamer.

boutonniers; dans le second, les doreurs, doubleurs et plaqueurs ont souvent à redouter les dissolutions de cuivre dans l'acide nitrique. Ils éprouvent des coliques violentes, et à un certain âge, ils sont affectés de tremblements, de maladies des nerfs et des membranes muqueuses. L'oxyde de cuivre, les étamages nuisent aussi aux chaudronniers, qui d'ailleurs très ignorants, très peu soigneux, ne connaissent guère les précautions. Les surplus des deux genres ont peu de maladies à craindre par état, à moins qu'elles ne soient le résultat d'imprudences, à l'exception de ceux qui travaillent beaucoup le cuivre ou qui sont spécialement occupés des départs ou des soudures.

Rapport moral. — Les chaudronniers, les tourneurs, les cloutiers, les tailleurs sont grossiers, brutaux, difficiles à vivre et à conduire. L'avarice signale les chaudronniers; l'ivrognerie, les cloutiers; la méchanceté, les taillandiers. Les tourneurs et cloutiers ont parmi eux quelques voleurs. Les boutonniers sont paresseux et peu fidèles. Le surplus de ces ouvriers du premier genre est tranquille et se conduit assez bien.

Dans le second, les lamineurs, laveurs et planeurs[1] sont moins civilisés, mais en général ils sont probes. Les orfèvres en vaisselle plate, les cuilleristes et bouclistes ont un degré supérieur de civilisation. Ils sont probes et constants. Les orfèvres à la bosse se regardent comme des artistes et en ont l'amour-propre. Ils ont une tenue distinguée et leurs mœurs se ressentent de cette élévation de caractère. Ils ne souffriraient pas parmi eux un homme suspect d'infidélité. Il en est de même des ciseleurs et graveurs sur métaux fins. Les bijoutiers sont légers, inconstants, d'assez mauvaises mœurs, presque tous fripons avec leurs maîtres dans le calcul des déchets. Les jaseranistes[2] surtout le sont au plus haut degré. Les joailliers, lapidaires, sont hautains, aigres, querelleurs, insolents, joueurs, toujours prêts au duel et n'en sont pas plus fidèles. Les metteurs en œuvre, les horlogers sont doux et tranquilles. Les batteurs d'or sont des modèles de sagesse. Les rapports qui existent entre eux présentent des singularités étranges, mais qui, sous le point de vue politique, expliquent un peu la cause de leur tranquillité. Le ciseleur, l'orfèvre à la bosse dédaignent le joaillier qui le leur rend avec usure. Les uns et les autres regardent comme fort au-dessous d'eux les bijoutiers. Ceux-ci rougiraient de fraterniser avec l'orfèvre en vaisselle plate qui les méprise. Les graveurs et les horlogers se croient des artistes d'académie, et se moquent de tous les autres. Cette désunion, qui tient tout entière à l'amour-propre, fait que les points de réunion des ouvriers de ces différentes espèces, comme traiteurs, cafés, billards,

1. Planer, c'est rendre, à l'aide du marteau, l'argenterie plane, unie.
2. On appelait jaserans les colliers, bracelets, chaînettes, etc.

maisons garnies, sont absolument distincts, et alors les coalitions générales sont presque impossibles.

HUITIÈME ORDRE. — TISSUS

Premier genre. — Ouvriers de nécessité.

Salaires.	Espèces.	Nombre.
1 fr. 50, 2 francs.	Fileurs	771
A la pièce; il en est qui gagnent 1 800 francs et plus par an	Tissus en toile et coton.	959
	Couvertures et lainages.	641

Deuxième genre. — Ouvriers d'agrément.

2 fr. 50, 3, 4, même 5 francs par jour en travaillant aux pièces	Gazes et soies.	623
	Rubans	222

Rapport d'industrie. — Dans tout cet ordre, l'industrie est chez les maîtres et manufacturiers; les ouvriers sont de véritables machines. Cependant, il y a parmi les tissutiers quelques ouvriers distingués.

Rapport politique. — Les tissutiers en coton se font remarquer par une inconstance presque ridicule, par des prétentions et une insolence sans borne envers leurs manufacturiers. Les coalitions seraient fréquentes parmi eux, si les maîtres n'avaient pris le parti de faire et d'afficher des règlements de fabrique auxquels tous ces ouvriers doivent se soumettre en entrant s'ils veulent avoir du travail, mais il faut dire que certains fabricants contribuent, en les débauchant, à leur donner ce caractère perturbateur. Les autres ouvriers de cet ordre ne présentent rien d'important sous le rapport politique.

Rapport physique. — Le travail des fileurs ne les expose à aucune maladie particulière, autre que celles qui peuvent résulter du défaut de renouvellement d'air dans des ateliers fermés et qu'il faut laisser fermés pour éviter au coton les impressions d'un air trop vif. Les fabricants de tissus, couvertures et gazes sont sujets aux inconvénients de la vie sédentaire et d'une position gênée au travail. Les rubanniers n'ont guère à redouter que les inconvénients de la débauche.

Rapport moral. — La misère des fileurs entraîne à sa suite les vices qu'elle fait naître. Ils sont adonnés au vin et au vol. Les tissutiers se distinguent par une mauvaise foi insigne, par leur turbulence et leur infidélité. Ils ont besoin de la plus grande surveillance. Les couverturiers sont grossiers, mais assez probes. Les tissutiers en gazes et soies sont assez tranquilles et honnêtes. Les rubanniers ont parmi eux beaucoup d'ivrognes et de tapageurs.

NEUVIÈME ORDRE. — CUIR ET PEAU

Genre unique.

Salaires.	Espèces.	Nombre.
2 fr. 50.	Tanneurs, hongroyeurs [1].	384
2 fr. 50.	Corroyeurs.	1 357
2 fr. 50, 3 francs	Peaussiers, mégissiers.	252

Rapport d'industrie. — Dans cet ordre, l'industrie est tout entière chez les fabricants. Les ouvriers ne font qu'exécuter, mais dans la mégisserie, il est des ouvriers qui exécutent avec beaucoup d'habileté.

Rapport politique. — Les corroyeurs seuls marquent sous ce rapport. Cette espèce est difficile à conduire, assez disposée à l'insubordination et à la coalition et très turbulente dans ses mécontentements. Ils ont un compagnon du devoir.

Rapport physique. — Les tanneurs sont sujets aux maladies que causent les émanations des matières animales mises en macération et l'inspiration de la poussière du tan. Tant que le passé-au-suif des cuirs, façon de Hongrie, s'est fait au feu nu de charbon, les hongroyeurs, indépendamment des maladies que leur cause l'exposition à une chaleur de 66 à 70° pendant quelques heures par jour et plusieurs jours par mois, étaient aussi quelquefois frappés d'asphyxie plus ou moins complète. Partout où le poêle de M. Curaudeau a été substitué à la grille à charbon, ce dernier accident n'arrive plus, et bientôt cette substitution sera généralement effectuée. Les mégissiers contractent peu de maladies par état, mais beaucoup par la débauche et la malpropreté.

Rapport moral. — Les tanneurs, les hongroyeurs, sont en général honnêtes, constants et tranquilles. Les corroyeurs sont ivrognes, débauchés, inconstants, querelleurs et infidèles pour moitié de leur nombre; l'autre moitié est sage, laborieuse et rangée. Ils se partagent suivant l'esprit ou l'exemple des maîtres qui les emploient. Partout où le maître est faible de caractère ou de mœurs relâchées, se trouvent des ouvriers turbulents et débauchés et vice-versa.

1. Ouvriers qui font subir au cuir la préparation usitée en Hongrie, dans laquelle on remplace le tannin par du sel, de l'alun et du suif.

DIXIÈME ORDRE. — IMPRIMERIE, PAPETERIE

Premier genre. — Imprimerie.

Salaires.	Espèces.	Nombre.
Les compositeurs, 4 fr.; les tireurs, 2 francs, 2 fr. 50 .	Imprimerie en lettres.	2 231
2 fr. 50	Imprimerie en taille-douce	323
2 fr. 50	Imprimerie sur toile	195
2 francs, 2 fr. 50.	Brocheurs et relieurs, non compris femmes et enfants	220
3 francs, 3 fr. 50.	Fondeurs en caractères.	174

Deuxième genre. — Ouvriers en papiers.

2 fr. 50	Cartiers.	105
Id.	Cartonniers	137
1 fr. 50, 2 francs.	Colleurs.	126
1 fr. 50 à 2 fr. 50.	Cire et pains à cacheter, non compris les femmes et les enfants. .	26
2 fr. 50	Crayons.	17
2 francs	Encre d'imprimerie.	8
2 fr. 50	Portefeuilles.	8
24 francs par mois nourris, ou 2 fr. 50 par jour. . . .	Papetiers	191
2 francs, 2 fr. 50, 3 francs. .	Papiers peints[1], sans compter une foule d'élèves ou d'apprentis . .	706

Rapport d'industrie. — A l'exception des fondeurs en caractères, qui ont singulièrement acquis et acquièrent journellement, on ne trouve que peu d'industrie dans les ouvriers de cet ordre.

Rapport politique. — Les imprimeurs en lettres sont les seuls qui marquent sous ce rapport, mais ils y marquent de manière à nécessiter des règlements particuliers pour eux. Il n'existe pas d'ouvriers plus insubordonnés, plus disposés à la coalition et au tumulte que ceux-ci.

Rapport physique. — Les imprimeurs exposés sans cesse à la vapeur du papier mouillé sont sujets aux catarrhes et à la phtisie gutturale, mais ce qui les perd plus promptement au physique, indépendamment de cette cause d'état, c'est leur débauche effrénée. On voit peu d'ouvriers imprimeurs passer quarante-cinq ans. Les autres ouvriers de cet ordre présentent peu de singularités sous le rapport physique.

1. Il y a à signaler dans cette catégorie une industrie nouvelle, des tableaux exécutés à l'huile sur toile ou sur papier, « représentant Sa Majesté l'Empereur, d'après le tableau de Gérard; ces tableaux sont indispensables dans les administrations, tribunaux, préfectures, mairies. On fait aussi des Christs, des Vierges, des Saints propres à la décoration des églises ».

Rapport moral. — Lorsque par hasard, il se trouve un homme de bonnes mœurs, il doit s'attendre à de mauvais traitements tels qu'il doit renoncer à cet état. La presque généralité des ouvriers imprimeurs est adonnée à tous les vices antisociaux. Les compositeurs mêmes qui devraient être plus civilisés, plus instruits, ne sont ni moins brutaux ni moins crapuleux que les ouvriers à la presse. Presque tous sont voleurs dans leurs ateliers. Ils sont excités et encouragés par cette multitude d'imprimeurs affamés qui n'ayant aucun moyen de s'assortir, leur payent à vil prix les caractères qu'ils volent chez leurs maîtres. C'est l'avilissement moral de cet art si important qui a amené les ouvriers à ce point affligeant de dégradation sociale dont il est difficile de les faire sortir. Les imprimeurs en papiers peints se dérangent aussi quelquefois et par bandes, mais en général, ils sont assez tranquilles. Les autres ouvriers de cet ordre sont doux et honnêtes.

ONZIÈME ORDRE. — VASES, CRISTAUX

Partie purement mécanique.

Salaires.	Espèces.	Nombre
2 fr., 2 fr. 50	Poterie	216
2 fr. 50, 3, 4, 5 francs	Faïence	500
2 fr. 50 à 6 francs	Porcelaine	694
2 fr. 50 à 3 francs	Verrerie	10
Id.	Cristaux	65

Rapport d'industrie. — Les artistes comme peintres, graveurs, modeleurs dans le genre délicat n'étant pas compris dans cet ordre, les ouvriers y désignés présentent peu d'intérêt sous le rapport de l'industrie : ils font ce qu'on leur fait faire.

Rapport politique. — Nul.

Rapport physique. — Rien de marquant, si ce n'est quant aux potiers de terre chez lesquels les manipulations du plomb causent souvent des désorganisations intestinales et très graves.

Rapport moral. — Ces ouvriers sont en général assez honnêtes. Les plus mauvais sont ceux en porcelaine; ils sont capricieux, entêtés, et en général, ont fort peu de conduite.

Classe isolée.

Salaires.	Espèces.	Nombre.
2 francs, 2 fr. 50.	Amidonniers	150
3 et 4 francs	Chandeliers	185
Id.	Ciriers	35

Salaires.	Espèces.	Nombre.
2 fr. 50.	Ouvriers en tabac	865
1 fr. 50.	Cordiers.	131
2 fr. 50, 3, 4, 5, 6 francs . .	Teinturiers	525
Id. . .	Cirages [1]	450
Id. . .	Vernis et couleurs.	350

Rapport d'industrie. — Les amidonniers, maîtres et ouvriers, n'ont jamais rien fait, jamais cherché à rien faire pour le perfectionnement de leur travail. Toute leur industrie se borne à obtenir de l'amidon brillant, ce qui dépend autant de la qualité des grains qu'ils emploient que des manipulations, mais le mode de leurs manipulations, quelque vicieux qu'il soit, ne les occupe nullement. Parmi les teinturiers, il est quelques ouvriers assez instruits, curieux, pleins d'industrie. On les trouve tels chez Devérité, près les Gobelins, chez Vivant, rue d'Enfer-en-la-Cité, Machault à Passy, Tierlin, rue Sainte-Hippolyte.

Rapport politique. — Il n'y a aucune remarque à faire sur les ouvriers de ces classes, si ce n'est sur ceux du tabac, qui, réunis en grand nombre sur le même point, prennent quelquefois de l'humeur en commun, mais y donnent rarement suite.

Rapport physique. — Les amidonniers inspirent sans cesse dans leur travail des gaz acéto-putrides qui nuisent beaucoup à leur santé. Ils sont pâles, faibles et sujets aux fièvres dynamiques et atoniques. Les matières qui entrent dans les teintures, celles qu'on emploie pour les fixer, influent aussi sur la santé des teinturiers, mais sans les affecter avec une grande violence. Les ouvriers en tabac aspirent aussi une poussière qui infecte les organes de la voix. Les fabricants de couleurs emploient souvent des matières très nuisibles, surtout les sulfures qui leur attaquent fortement la poitrine. Les cordiers n'ont d'ennemi que la misère.

Rapport moral. — Tous ces ouvriers sont doux, paisibles, tranquilles. On ne leur connaît point de mauvaises mœurs, hors quelques cordiers qui sont ivrognes ou voleurs.

Récapitulation : 91 946 ouvriers. Dans ce nombre, ne sont point compris les ouvriers des ports, halles et marchés, comme forts, porteurs, débardeurs, dérouleurs, et qui ne tiennent point aux arts mécaniques et sont cependant en grand nombre. Ce nombre, ainsi qu'il a été annoncé, est celui des ouvriers inscrits comme porteurs de livrets, mais il en est

1. On se sert aussi pour les souliers d'huile de baleine. Un fabricant prend un brevet pour une poudre odoriférante qui, détrempée dans l'eau, donne au cuir le plus beau lustre. Un autre vend « une huile élastique », qui rend tout cuir imperméable. Quand on donne des costumes aux fonctionnaires, il est dit pour les proviseurs des lycées qu'ils doivent avoir des souliers « cirés à l'œuf ».

beaucoup d'absents. Le nombre des absents, les causes de leur absence ont été indiqués dans un précédent travail.

(*Contresigné*). Le Conseiller d'État, Préfet de Police,
DUBOIS.

Il ne nous a pas été possible de retrouver le travail dont il est parlé. Écrit par un homme aussi consciencieux que celui qui a rédigé ce rapport, il aurait évidemment un grand prix.

En regard du nombre des ouvriers, il est naturel de présenter le nombre des patrons.

En voici le détail pour 1807 : Arquebusiers[1] et fourbisseurs, 69. — Balanciers, 15. — Batteurs d'or : 9. — Bijoutiers et joailliers, plus de 300, mais marchands et fabricants sont confondus. — Bonnetiers[2] (fabricants), 38. — Bottiers[3] (les principaux), 16. — Bouchers, 241[4]. — Boulangers, 104[5]. — Boutonniers, 37. — Brasseurs, 39. — Chandeliers, 2. — Chapeliers (fabricants), 29[6]. — Chocolatiers[7], 20. — Fabricants de colle, 8. — Confiseurs, 39. — Corroyeurs, 82. — Couteliers, 55. — Fabricants et marchands de couvertures, 26. — Une seule maison, celle d'Humblot-Conté, constitue le dépôt général des crayons. — Marchands de cristaux, 11. — Distillateurs, parmi lesquels deux

1. Le premier est Le Page, arquebusier de l'Empereur.

2. On voit annoncer des bas de soie pour hommes, à 6, 7 et 8 francs la paire; pour femmes, à 5, 6, et 7. Des mouchoirs, en mousseline claire, coûtent entre 1 franc et 1 fr. 75 la pièce.

3. Meurat, rue de Lille, passe pour le meilleur. Il y a un certain nombre de cordonniers pour femmes. Le prix des bottes va de 21 fr. 50 à grand contrefort, de 36. Les souliers d'hommes vont de 4 fr. 50 à 6 francs; on a des souliers de femme à partir de 5 francs. Des pantoufles coûtent 2 fr. 75.

4. Il y a un bureau du commerce de la boucherie à la halle aux veaux, quai de la Tournelle. Les bouchers parisiens avaient des rivaux dans les marchands forains appelés mercandiers, et qui étaient autorisés à vendre en gros à la halle de la viande morte. Dès l'an VIII, ils réclamaient le retrait de cette permission : « les mercandiers, disent-ils, vendent des animaux morts de maladie, ils détaillent du porc ladre pour du veau et même du cheval; ils tuent des vaches laitières, un grand nombre de brebis pleines; en trois mois (an VIII), on a consommé à Paris plus de 3 500 chèvres ». En l'an X, la viande de bœuf ou de vache coûte de 8 à 11 sous la livre, celle de mouton, le même prix; celle de veau, de 9 à 12. Il est bien entendu qu'en comparant tous ces chiffres avec ceux de nos jours, il faut tenir compte du changement des valeurs monétaires. Il faut en général les multiplier par 4. — Les bouchers, en l'an X, ceux du dehors et ceux de la banlieue, sont au nombre de 850; ils débitent par semaine 950 000 livres de viande, ce qui fait peu pour chacun des 650 000 habitants.

5. Il vient beaucoup de pain de la banlieue; celui de Gonesse est toujours recherché.

6. Les marchands chapeliers ont un « truc » que dévoile le *Manuel des élégants* : « Ils ont des abonnés à qui ils donnent tous les trente jours un chapeau neuf pour 48 francs par an. A la fin du mois, ces chapeaux déjà portés sont rendus aux marchands, remis dans la teinture et revendus comme neufs. »

7. Qu'est-ce que le « chocolat analytique » vendu par un fabricant? Un autre en tient « au salep de Perse ».

vinaigriers, 61 (les marchands d'eau-de-vie figurent à part). — Ébénistes [1], 88. — Fabricants ou marchands d'encre, 3. — Entrepreneurs de bâtiments, serruriers compris, un peu plus de 200. — Faïenciers (fabricants), 9. — Filatures de coton, 11 patrons. — Fleurs et plumassiers [2], 63. — Fondeurs en métaux, 79. — Fondeurs en caractères d'imprimerie, 19. — Fabricants de gazes, 20. — Horlogers, 191. — Imprimeurs en lettres, 102; en taille-douce, 62. — Limonadiers, 121. — Marbriers, 43. — Orfèvres, 161. — Fabricants de plaqué et doublé d'or et d'argent, 42. — Fabricants de papiers peints, 47. — Parfumeurs, plus de 150 [3]. — Peintres en bâtiments et en voitures, 109. — Fabricants de porcelaines, 11. — Potiers de terre, 4. — Relieurs, 43. — Entrepreneurs de roulage, 52. — Fabricants de rubans, 11. — Selliers, 125. — Carrossiers, 35. — Fabricants de tabac [4], 13. — Tailleurs, 60 [5]. — 1 fabricant de soieries et 1 fabricant de velours imitant la peinture. — Tabletiers, 88, dont 8 fabricants de peignes. — Tanneurs, 42. — Teinturiers, 79. — Tireurs d'or, 3. — Toiles peintes, 23 imprimeurs ou fabricants. — Traiteurs-restaurateurs, 56 [6]. — Vermicelliers, 10. — Marchands de vin, 1 200 environ [7].

Au document que nous reproduisons, il convient d'ajouter une statistique industrielle concernant le fil, le coton, la laine et la soie. Elle n'est pas datée, mais elle doit être de très peu postérieure au rapport adressé à la Préfecture de Police, car elle le cite et en reproduit les chiffres : elle est un complément d'enquête pour Paris ou pour le département de la Seine.

1. Voici un aperçu du prix des beaux et lourds meubles de l'Empire : une psyché : 500 francs; un bois de lit à colonnes détachées avec dorure au mat : 400; un meuble de salon complet de 17 pièces, en satin broché : 2400; une table à thé : 150; une grande table en acajou massif de 20 à 30 couverts : 320.

2. « Mme Roux vend des plumes d'autruche, des plumes d'aigrette, de xomol (?), d'espadon (?), d'oiseau couronné. Ses chefs-d'œuvre se vendent au poids de l'or. Il y a chez elle un vaste salon entouré de grands vases qui renferment toutes les fleurs possibles sur leur tige; l'imitation est parfaite. L'Impératrice va, dit-on, quelquefois visiter ce salon qui lui appartient ». *Manuel*, etc.

3. « Tessier, à la Cloche d'Or, a la plus belle boutique de Paris; le soir, à la lumière, elle offre un coup d'œil charmant. L'extérieur de la porte d'entrée est surmonté d'arabesques qui représentent Vénus à sa toilette, qui ne sont pas l'œuvre d'un barbouilleur. » (*Ibid.*)

4. Manufactures privées. La régie ne fut instituée que le 29 décembre 1810.

5. On cite Léger, rue Vivienne, comme faisant par an plus de 160 000 francs d'affaires.

6. Il ne s'agit que de traiteurs d'un certain ordre. Dans une maison modeste, on pouvait déjeuner pour 75 centimes. On avait deux plats au choix, un carafon de vin et le pain — pour 15 centimes de plus, une demi-bouteille. Le dîner, à 1 fr. 25, comprenait un potage, trois plats au choix, un carafon de vin (pour 25 centimes de plus, une demi-bouteille de vin ou une bouteille de bière). On prenait des pensionnaires à 15 et 18 francs par quinzaine.

7. « Du Sillery, de l'Ay mousseux et non mousseux », se vendait 150 francs la pièce dans Paris, 110 francs hors barrières. — Il est probable que dans ce chiffre de 1 200 sont compris les marchands en gros et au détail.

« Il paraît, d'après les renseignements fournis au préfet du département par la préfecture de Police qu'il y a à Paris 30 à 33 filatures de coton — il est curieux qu'on ne puisse pas indiquer le chiffre exact — 13 établissements pour les étoffes en coton, telles que basins, calicots et percales, et 18 établissements pour la fabrication des couvertures tant de laine que de coton et de molleton. Dans les communes du département, on indique 7 filatures de coton dont les principales sont à Passy.

Toiles peintes. Le préfet du département indiquait en 1806 7 manufactures occupant 160 ouvriers; 5 de ces établissements impriment 11 500 pièces de toiles de coton; on indique de plus dans les communes du département 9 à 10 manufactures du même genre, dont les principales sont à Saint-Denis et dans les environs.

Laine; tapisseries et tapis. Outre les manufactures impériales des Gobelins et de la Savonnerie, qui emploient une centaine d'ouvriers, il y a rue des Vieilles-Haudriettes une manufacture importante de ce genre, dans laquelle sont occupés 230 ouvriers qui fabriquent pour 200 000 francs de marchandises par an.

Soie. Il y a peu de métiers pour des étoffes de soie en pièces. Ceux qui travaillent en ce genre appartiennent aux mêmes propriétaires que les manufactures de gazes, de rubans et de passementerie.

Blondes et gazes. La Préfecture de Police indique 9 fabricants principaux dans ce genre; ces établissements sont principalement dans le faubourg Saint-Denis et dans la rue Sainte-Apolline.

Bas de soie. Il se fabrique à Paris beaucoup de bas de soie pour hommes, mais seulement par des ouvriers en chambre, ce qui ne permet pas de déterminer le montant de cette fabrication.

Dentelles. Dans plusieurs villages du département, on fabrique une grande quantité de blondes, de tulle et de dentelles noires [1]. »

En 1811, par suite du blocus continental et des difficultés de tout genre que rencontre le commerce, une crise économique éclate en France. Partout, il y a stagnation et gêne; les capitaux se cachent; les banques osent à peine ouvrir leurs caisses; les faillites succèdent aux faillites [2]. A Bolbec — les importations de coton se font difficilement —

1. Dès le commencement du XVIIe siècle, on faisait de la dentelle à Louvres, à Villiers-le-Bel, à Montmorency, à Gisors. On fabriquait à Saint-Denis, à Ecouen, à Groslay le point de Paris — il était un peu épais, ce qui le fit abandonner par la mode — et des dentelles étroites et à bas prix. Un peu avant 1789, on avait presque cessé de faire de la dentelle à Paris, mais beaucoup d'ouvrières — également connues pour leur talent à raccommoder — étaient occupées à appliquer sur les fonds de tulle les fleurs de Binche et de Mirecourt.

2. On voit des négociants vendre 30 francs le quintal des marchandises qui avaient acquitté pour le même poids un droit de 44 francs. En 1812, on est obligé d'accorder des secours pour subsistances aux villes de Paris, du Havre, de Dieppe, de Caen, de Rennes, d'Angers, de Brest, de Cherbourg, de Toulon, de Rochefort, de Lorient, de Tours, de Toulouse, d'Ajaccio, de Troyes et de Reims.

la production est réduite au tiers; à Rouen, les petits ateliers ont succombé; les fabriques plus importantes sont menacées. Quatorze maisons demandent des secours ou des avances au gouvernement, entre autres, les propriétaires des forges du Creuzot, Mme de Buffon — belle-fille du grand écrivain — qui exploite à Montbard des forges où elle emploie 400 ouvriers — Vandenel, fabricant de dentelles à Chantilly — pour celui-ci, le ministre demande qu'on lui achète pour 80 000 francs de dentelles. Cabarrus, importateur à Bayonne de laines espagnoles, déclare qu'il ne peut continuer son commerce, si on ne lui prête un million; les Moët d'Épernay, les Deschamps de Nevers, sont également aux abois. Enfin, Richard-Lenoir, qui a déjà reçu un secours de 500 000 francs, demande encore la même somme; le grand facteur de pianos, Érard, a de même besoin de 400 000 francs.

Pour un grand nombre d'ouvriers, c'est donc le chômage. En 1813, à Paris, pour plus d'un tiers, ils sont sans ouvrage. Ils demandent du travail ou du pain. En plein jour, ils affichent contre l'Empereur des placards injurieux. Napoléon veut connaître leur condition; il veut aussi savoir ce qu'elle sera pendant l'hiver. Voici ce qui lui est répondu :

Les ouvriers en bâtiment retournent dans leurs foyers; mais n'y-a-t-il pas à craindre leur mécontentement, leurs menées, si le pain, si tout est cher? Il y a lieu de ne pas perdre de vue les serruriers et menuisiers, car ils ne quittent guère Paris. Il serait à propos de tenir la main à ce que les travaux de ces deux professions qui seront à exécuter l'année prochaine dans les constructions publiques, au Louvre par exemple, soient préparés dans les ateliers pendant l'hiver afin d'occuper ces ouvriers. Les peintres ne feront probablement rien. Tous les garçons et ouvriers qui tiennent à la bouche souffriront, s'il vient peu d'étrangers à Paris. Tailleurs, cordonniers, chapeliers, tout ce qui tient à la mise souffrira également, mais les travaux militaires en alimenteront sans doute une partie. L'orfèvrerie, la bijouterie ont repris un peu d'activité depuis le mois de juin; les foires de Beaucaire, de Bordeaux, de Francfort, de Leipsick — voir plus loin l'Appendice sur ces foires — en sont la cause; après, que deviendront les ouvriers? Les ciseleurs, doreurs, bronzeurs, ne font absolument rien. Ils sont tous au canal [1], au pilotage. Les fileurs, les ouvriers en tissus de coton ont un peu d'activité, mais beaucoup sont sans travail, ou sont occupés aux travaux publics. Les ébénistes sont en souffrance; c'est le néant pour eux si on ne les soutient pas. Les tanneurs et corroyeurs seront sans doute plus occupés que l'année dernière; leur travail sera moins contrarié par les banqueroutes. Les fabricants de papier peint sont dans une situation

1. Le canal de l'Ourcq, dont la construction avait été décrétée en 1802.

peu brillante. Les imprimeurs souffrent également; depuis qu'on a mis un impôt sur les labeurs, les réimpressions sont plus rares. On pense qu'il y aura huit à dix mille ouvriers sans ouvrage [1] cet hiver; les travaux de terrassement pourraient les occuper. Les ouvriers en bâtiment auront du travail avec les démolitions projetées. (Document cité par Decorde.)

A la fin de la même année, Napoléon se préoccupe encore de la condition des ouvriers, comme le montre une lettre écrite par Montalivet à Pasquier : « C'est par du travail et non par des aumônes que l'Empereur entend que l'on vienne au secours de la classe ouvrière. Sa Majesté s'étonne que sur 20 000 ouvriers sans ouvrage, il s'en trouve 6 à 7 000 exerçant des professions pour lesquelles les administrations de la guerre et de la marine prétendent manquer de bras; si les marchés passés ne suffisent pas, il faut doubler, tripler les commandes, en sorte que ces 6 à 7 000 hommes aient de l'ouvrage et n'employer au canal que les ouvriers dont la marine et la guerre ne sauraient utiliser les travaux. » (*Ibid.*)

Ce n'étaient là que des palliatifs. D'ailleurs, où pouvait-on trouver du travail pour les ouvriers dont il n'est pas parlé dans la lettre précédente? Le malaise général venait de la politique ; il n'y avait donc pas de remède. A distance, la gloire militaire fait illusion. En réalité, elle se payait cher, et, d'après l'examen des faits, on voit quels lamentables contre-coups exerçaient des guerres incessantes sur les affaires et sur la vie économique.

G. Vauthier.

APPENDICE

Aux Archives nationales (AF^{IV} 1061), on trouve, de septembre 1810, un rapport de Mottet, secrétaire de la Chambre de commerce de Lyon, sur la foire de Francfort relativement au commerce français.

Les belles étoffes de soie, dit-il, ont toujours la préférence en Allemagne à cause de la perfection de la fabrication, de la beauté et de la solidité des couleurs ainsi que pour la grâce [2]; mais pour les tissus légers,

1. Chiffre diminué, sans doute à dessein, relevé dans l'alinéa suivant, mais encore inférieur à la réalité. Les ouvriers d'art et de luxe étaient les plus atteints; ainsi sur un millier d'ouvriers occupés à l'orfèvrerie, 700 n'avaient pas de travail; il en était de même pour les bijoutiers. Ces malheureux vivaient comme ils pouvaient et se résignaient à devenir des manœuvres.

2. Les fabriques de Lyon, et depuis longtemps, comptaient parmi les plus éprouvées. Cette année-là, les commandes du garde-meuble et celles qui furent faites pour le mariage de Napoléon, avaient ramené pour elles une certaine activité. On avait obligé les navires américains qui faisaient le commerce en France avec des licences, à remporter en échange une certaine quantité de soieries. On avait même songé à demander au Conseil d'Etat si l'on ne pouvait pas imposer à la magistrature des costumes de soie.

on préfère les soies d'Italie et de Suisse. Les draps français, supérieurs pour la fabrication, sont d'un prix assez élevé; néanmoins, ils se vendent assez bien. Les mousselines françaises sont toujours recherchées, malgré la concurrence des fabriques élevées en Saxe, et qui réussissent, à cause de la proscription des marchandises anglaises. On vend moins de linons et de gazes, à cause de la mode. Les grandes tanneries du département de l'Ourthe continuent à se faire remarquer par la perfection des cuirs, mais les Allemands rivalisent pour l'apprêt des peaux maroquinées. Les gants de France, trop chers, se vendent moins que ceux de Suisse, de Bavière et du Tyrol. Les toiles sont rivalisées par celles d'Allemagne, mais les nôtres, plus chères, sont meilleures. Depuis le blocus, les fabriques de quincaillerie ont plus que doublé en Allemagne, mais, dans ces contrées, notre quincaillerie commune de fer et cuivre a obtenu la préférence par une fabrication plus soignée : « C'est une remarque qui s'applique à presque tout ce que la France fournit en concurrence avec l'Allemagne; l'Angleterre seule avait sur nous la supériorité ». Notre joaillerie, pourtant si belle et à 18 carats est distancée par celle de Suisse, du Wurtemberg, du Grand-Duché de Bade, pays où l'on tolère la fabrication à 14 carats. Les beaux bronzes de Paris sont imités à Vienne en bois bronzé. Peu de cristaux, à cause de ceux de Bohême. Nos papiers peints, sauf pour les articles communs, sont sans concurrence. La parfumerie est presque exclusivement d'origine française.

Du même Mottet, et pour la même année (octobre), il y a un second rapport sur la foire de Leipsick. Les observations sont à peu près les mêmes; il n'y a qu'à noter les remarques pour les objets suivants : L'Angleterre garde toujours la supériorité pour les cotonnades, malgré le fini de nos calicots imprimés. Les objets plaqués, pour la sellerie, baguettes, lanternes pour voitures, flambeaux, vaisselle, n'ont de concurrence que les articles anglais. Malgré les fabriques de Saxe, de Berlin et du Wurtemberg, les porcelaines françaises avec leurs beaux dessins, leur élégance de formes, le goût et la richesse des peintures, obtiennent, et de beaucoup, la préférence. Sur les portefeuilles, « nous aurions pu succéder aux Anglais pour fournir cet article, mais il y a une fabrique nouvelle à Offenbach, et elle livre à meilleur compte que les Anglais ».

Quant à la foire de Beaucaire, de l'an V à l'année 1810, elle est en décadence constante. En l'an V, la valeur des objets apportés représentait 90 000 000 francs; les ventes se sont élevées à 50 000 000. En 1810, on apporte pour 40 887 822 francs de marchandises; on n'en vend que pour 23 497 037.

BULLETIN HISTORIQUE

LES ÉTUDES NAPOLÉONIENNES EN ALLEMAGNE (1911-1912)

Les études napoléoniennes continuent d'être très en faveur en Allemagne. Le goût du public pour tout ce qui se rapporte à l'histoire du premier empire semble même s'accroître, et le nombre des ouvrages consacrés à cette période s'élève en proportion. Une librairie de Munich [1] a publié en 1912 un catalogue de livres anciens et nouveaux, portraits, gravures, cartes et plans relatifs à Napoléon et à son règne, qui ne comprend pas moins de 3 215 numéros, et dont les prix attestent que sur cet article la demande n'attend pas l'offre. Il semble même que le centième anniversaire des campagnes de 1812 et de 1813 ait exercé une influence à ce point de vue, et développé tout ensemble la curiosité des bibliophiles et le zèle des historiens. On se l'explique d'ailleurs aisément, car les dates à commémorer rappellent des souvenirs glorieux et flatteurs pour le sentiment national allemand. Les nombreuses allusions à la « guerre d'affranchissement » qu'on relève cette année dans la presse, dans les débats parlementaires et dans les discours des souverains et des ministres montrent même que l'on songe à utiliser ces souvenirs historiques pour des fins politiques ou militaires. Nous assisterons sans doute à une commémoration solennelle des journées de Leipzig, et plus tard de Waterloo. Au point de vue historique, il n'y a qu'à s'en féliciter, puisque ces manifestations suscitent presque toujours des travaux intéressants, mettent au jour des documents nouveaux, enrichissent les dépôts publics, archives, bibliothèques ou musées. Regrettons seulement que ces avantages nous aient manqué en France, faute de cérémonies commémoratives. De 1892 à 1912, les souvenirs séculaires à fêter ne manquaient cependant pas. Le présent bulletin contient déjà une majorité de publications sur les

1. Ludwig Rosenthals Antiquariat, Katalog 146, *Napoleon und seine Zeit.* Sans date (1912) in-8°, 144 pages.

années 1812 et 1813, et il est dès à présent certain que l'histoire des *Befreiungskriege* tiendra encore plus de place dans la littérature historique de 1913.

Les travaux d'un ordre plus général ont pourtant gardé leurs fidèles. De ce nombre est le lieutenant bavarois Hermann Giehrl [1], qui étudie *Napoléon chef d'armée comme organisateur*. Sa brochure, bien ordonnée, clairement écrite, illustrée de croquis et de cartes schématiques, étudie principalement la méthode et les procédés de l'Empereur pour assurer en campagne l'exécution et la transmission des ordres, la liaison entre les corps, le service des transports et des renseignements. L'auteur a dépouillé la *Correspondance*, connaît bien les *Mémoires*, et a lu les principaux ouvrages français sur la tactique napoléonienne. Il a rassemblé un certain nombre de chiffres et d'indications utiles et précis, et la dernière partie de son travail, où il établit une comparaison avec les méthodes de la guerre moderne, est assez neuve et prête à réflexion. Selon lui, dans les armées d'à présent, et dans l'armée allemande en particulier, on note des particularités qui ne sont pas à l'avantage de notre temps : excès d'initiative du commandement subordonné, défaut d'instruction pratique des états-majors, confusion dans les attributions, ordres insuffisamment clairs et impératifs, absence de lien moral entre le commandement et la troupe, etc. Il note aussi la qualité inférieure du soldat, la mobilité moindre de l'infanterie, le nombre exagéré des voitures. Sa conclusion est que l'organisation actuelle, plus scientifique, mais moins rationnelle que l'ancienne, exigera du commandant en chef encore plus de personnalité et de caractère qu'autrefois.

M. Heigel [2] vient de faire paraître, après douze ans, le second et dernier volume de son *Histoire de l'Allemagne depuis la mort de Frédéric II jusqu'à la disparition de l'Ancien Empire*. C'est un de ces copieux manuels comme il en paraît assez fréquemment en Allemagne, le dernier publié d'une collection qui va des origines à 1871 et qui est maintenant complète en vingt-cinq volumes. Le récit s'étend depuis l'ouverture de la Campagne de France de 1792 jusqu'en 1806. Il porte surtout sur les faits politiques et militaires ; l'histoire économique, sociale et intellectuelle n'est guère qu'esquissée. L'auteur n'est pas toujours parfaitement informé, notamment pour l'histoire diplomatique : ainsi il ignore l'étude, déjà ancienne pourtant, de M. Frédéric Masson sur Bernadotte à Vienne ; il croit que Bonaparte voulait aller à Rastatt après l'affaire du drapeau de l'ambassade française, et que le Directoire l'en empêcha ; il ne connaît pas, sur la paix de

1. H. Giehrl, *Der Feldherr Napoleon als Organisator*, Berlin, Mittler et fils, 1911, in-8°, 180 pages.

2. K. Th. Heigel, *Deutsche Geschichte vom Tode Friedrichs des Grossen bis zur Auflösung des alten Reiches*. T. II, 1792-1806. Stuttgart et Berlin, Cotta, 1911, in-8°, 672 pages. (Bibliothek Deutscher Geschichte).

Campo-Formio, le recueil capital de Hüffer publié par Luckwaldt, et il raconte encore comme authentique — ou vraisemblable — l'aventure légendaire du cabaret de porcelaine brisé à Udine; il n'a pas utilisé, sur le camp de Boulogne et les projets de débarquement en Angleterre, les volumes du lieutenant-colonel Desbrière; il connaît mal les sources russes et les cite de seconde main, etc. Mais l'ouvrage a des mérites de premier ordre. M. Heigel s'est aperçu que le recueil de Bailleu sur les relations franco-prussiennes de 1795 à 1806 est très sommaire et incomplet, et il a fait aux archives prussiennes des recherches heureuses; son chapitre sur la paix de Bâle est à consulter spécialement. A Vienne, il a trouvé dans les archives impériales de quoi modifier sensiblement le récit traditionnel de la campagne de Bavière en 1800, et il présente la bataille de Marengo et le rôle de Mélas sous un jour inattendu. Il donne une place considérable, dans le récit des négociations, aux affaires purement allemandes, et si son exposé du congrès de Rastatt n'apporte rien de bien nouveau, en revanche, tout ce qui regarde les traités de la France avec les états de l'Allemagne du Sud et les préliminaires du recès de 1803 est complet, précis et neuf en très grande partie. M. Heigel a utilisé aussi un grand nombre de brochures, de pamphlets, d'articles de journaux contemporains des événements, et il s'en est servi très utilement pour le tableau qu'il donne de l'opinion publique en Allemagne au début de l'Empire. On trouvera sur le « bonapartisme allemand », sur l'enthousiasme des Bavarois après la prise d'Ulm, sur l'admiration qu'inspirait la France, sur l'approbation explicite donnée par certains Allemands aux idées de monarchie universelle imputées à Napoléon des textes tout à fait curieux et très expressifs. La principale originalité du livre de M. Heigel est là. Sans approuver le cosmopolitisme francophile de l'époque, il a jugé équitable et intéressant d'en parler, au lieu de le couvrir d'un voile pieux comme tant d'autres. Son ouvrage est, d'une façon générale, à recommander pour la justesse et la modération des jugements.

On ne saurait attendre tout à fait autant de sérénité du biographe de Stein et de Scharnhorst, M. Max Lehmann[1]. Son recueil d'*Articles et Discours historiques* contient quelques conférences d'où le souci d'édification patriotique n'est pas absent; mais il convient d'y signaler quelques essais critiques, entre autres des analyses des livres de Handelsmann et de Hans Delrück à propos du traité de Tilsit; un compte rendu très élogieux des mémoires du maréchal de Boyen, le principal auxiliaire de Scharnhorst; un article sur Fichte et la censure allemande, où l'on voit le consistoire luthérien faire subir des corrections amusantes au texte de deux des *Discours à la nation allemande*, qui attaquaient l'un le gouver-

1. Max Lehmann, *Historische Aufsätze und Reden*, Leipzig, Hirzel, 1911, in-8°, 384 pages.

nement prussien et l'autre Napoléon : enfin une série curieuse de onze lettres, adressées de Londres en 1812 à Hardenberg par Gneisenau, et bizarrement rédigées en quatre langues qui alternent d'une phrase à l'autre pour dépister la curiosité des déchiffreurs experts du cabinet noir.

M. Benno Menzel[1] a pris pour sujet de sa dissertation doctorale *La politique de Napoléon dans la Haute-Italie de 1800 à 1815*. Ce travail, où l'auteur mentionne, une fois ou deux, des documents d'archives, repose tout entier, en réalité, sur les ouvrages antérieurs et en particulier sur le *Napoléon en Italie* de M. Edouard Driault, à qui M. Menzel emprunte la plupart des textes qu'il cite et commente. Il a seulement, nous dit-il, voulu faire un exposé « plus synchronique » que son devancier, c'est-à-dire grouper des faits dans un ordre uniquement chronologique. Mais les conclusions sont les mêmes, avec moins de réserve et de précaution toutefois. Selon M. Menzel, Napoléon voulait bien fonder un grand empire romain, mais sans apporter à cette œuvre aucun sentiment national précis, soit français, soit italien; « il ne croyait pas à une différence spécifique des peuples entre eux ». Cela serait à démontrer autrement que par un unique passage d'une lettre à Eugène, datée de 1805, et qui ne ressemble guère à une confession.

Dans une revue de vulgarisation historique illustrée, *Zeiten und Völker*, M. Köhler[2] a publié sous le titre *Au temps de la détresse*, les lettres échangées entre une jeune fille prussienne et son fiancé en 1806 et 1807. Elles sont intéressantes et amusantes par endroits. Lui, Ascan Wilhelm Lutteroth, négociant à Mülhausen, en Thuringe, est un ami des Français et un admirateur de Napoléon. Pendant toute la campagne de Prusse, il voyage tranquillement pour ses affaires, et ne s'interrompt de vendre ou d'acheter que pour écrire à sa fiancée des pages remplies, non d'enthousiasme, mais d'éloges réfléchis et presque académiques sur l'Empereur. Elle, Charlotte von Légat, qui habite Berlin, est patriote prussienne; elle prévient le bon Wilhelm qu'une fois mariée, elle l'empêchera d'être « un demi-français »; elle se moque de Clarke et d'Hulin qu'elle voit se rendre à la messe, où on les accueille comme le bon Dieu en personne; elle déteste Napoléon; mais elle trouve aux Français et à leurs alliés une qualité incontestable : c'est qu'ils sont très beaux hommes; elle qualifie même de *sehr hübsch* un officier bavarois qui est logé dans sa maison. Wilhelm note cette concession et n'en paraît pas du reste autrement inquiet.

Avec Frédéric de Müller[3], dont les Mémoires sont réimprimés par

1. Benno Menzel, *Napoleons Politik in Oberitalien*, 1800-1805, Magdebourg, 1912, in-8, 87 pages.

2. Arthur Köhler, *Aus der Zeit der Not*; *Preussens Fall und Tiefstand in den Jahren 1806-1807*; nos 4 et 5 de l'année 1912 des *Zeiten und Völker* (Stuttgart, librairie Franckh).

3. Friedrich von Müller, *Erinnerungen aus den Kriegszeiten 1806-1813*, Leipzig,

extraits étendus sous le titre *Souvenirs du temps des guerres de 1806-1813*, nous pénétrons à la cour de Weimar, où dès 1806 l'auteur, quoique encore jeune, sut se donner une place prépondérante par le succès d'une négociation entreprise hardiment et presque sans pouvoirs. Il se chargea d'apaiser la colère de Napoléon contre le duc Charles-Auguste, le fameux Mécène de Gœthe, qui s'étant découvert des talents militaires au début de la campagne d'Iéna, avait accepté un commandement dans l'armée prussienne. Pour réussir dans ses démarches, Müller suit Napoléon à Berlin, à Posen, à Paris, à Erfurt. Ce lui est un motif d'observations précises et parfois piquantes. Il ne réussit pas à rétablir de bonnes relations entre Napoléon et le duc de Weimar, qui arrive toujours trop tard à chaque entrevue préparée, mais il signe un traité passable avec Talleyrand et il parvient, non sans peine, à réduire un peu les exigences de Daru en fournitures et contributions. Malgré son titre, cette réimpression s'arrête après Erfurt, sur un récit détaillé et intéressant des entretiens célèbres de Napoléon avec Gœthe et Wieland. L'éditeur, M. Rehwitsch, a borné son travail à une introduction de deux pages et à quelques notes, dont une où il se demande (p. 265) s'il faut regretter que Napoléon n'ait pas été assassiné en 1808 : il conclut que sa mort eût été un bien pour l'humanité, mais un malheur pour l'Allemagne, parce qu'il « n'y aurait pas eu de 1813 ».

La commission historique du grand duché de Bade publie dans ses *Neujahrsblätter* une série de monographies dont la dernière parue a pour auteur M. Willy Andreas[1] et est intitulée *Bade après la paix de Vienne* (*1809*). C'est un complément fort utile à la correspondance du margrave Charles-Frédéric publiée par M. Obser. Pourvu d'un accroissement de territoire et du titre de grand-duc en 1806, lié à Napoléon par le mariage de son fils avec Stéphanie de Beauharnais, le souverain est partagé sans cesse entre la crainte de perdre les avantages acquis et le désir de les accroître. Il accueille sans broncher les semonces de l'Empereur, il prend pour représentant à Paris, puis pour ministre, Joseph de Dalberg, qu'il n'aime guère, mais qui est le familier de Talleyrand, il fournit des troupes pour la guerre d'Espagne et la campagne d'Autriche. En échange il espère obtenir un agrandissement aux dépens de la Bavière ou du Wurtemberg, souhaite même un moment le titre de landammann héréditaire de Suisse. Tout cela donne lieu, pendant les années 1809 et 1810, à une série de négociations où la rivalité de Charles-Frédéric et du roi de Wurtemberg, celle aussi de leurs deux ministres à

Wigand, 1911, in-16, 317 pages (collection *Aus vergilbten Pergamenten*, publiée par Th. Rehwitsch).

1. Willy Andreas, *Baden nach dem Wiener Frieden 1809* (*Neujahrsblätter der badischen historischen Kommission*, 1912); Heidelberg, Winter, 1912, 87 pages.

Paris, Taube et Andlaw, joue un rôle parfois comique. Finalement le Wurtemberg acquiert 150 000 « âmes » bavaroises, à charge d'en céder 40 000 au grand-duc de Bade qui, à son tour, s'arrangera avec le landgrave de Hesse. M. Andréas dit avec raison que ce trafic est bien répugnant, et il se donne quelque peine pour prouver que la « passion de la terre », héritage du temps de l'*Aufklärung*, n'est pas incompatible avec le sentiment national. Il est bien vrai que souverains et ministres allemands parlaient de leurs scrupules patriotiques, mais n'était-ce pas pour y renoncer à meilleur prix?

Napoléon a raconté plusieurs fois que l'idée de renverser les Bourbons d'Espagne lui était venue subitement à Bayonne, et qu'il l'avait adoptée dans l'intérêt du peuple espagnol, en voyant l'indignité du roi Charles et la médiocrité de l'infant Ferdinand. Dans un article des *Neue Jahrbücher* de Ilberg, M. G. Roloff[1] critique de près ces affirmations, déjà rejetées par beaucoup d'historiens. D'après Sorel, la résolution de Napoléon aurait pu être prise en Italie au début de décembre 1807, mais le projet remonterait plus haut et aurait déjà été examiné à Tilsit. Cette opinion est fondée sur un passage des mémoires de Miot que M. Roloff montre tout à fait inexact. Sa conclusion est que les Bourbons d'Espagne furent condamnés par l'Empereur en février 1808, quand il jugea prudent de se prémunir contre une surprise du côté des Pyrénées pendant l'exécution de ses projets de partage de l'Orient avec la Russie. Mais voulait-il vraiment opérer ce partage? C'est un autre problème, que M. Roloff ne pose pas ici, bien entendu.

C'est encore en Espagne que nous conduit le Saxon Geissler[2], aide-chirurgien du contingent de Weimar en Catalogne pendant la campagne de 1810. Son récit, réédité sous le titre de *Souvenirs de la campagne d'Espagne* par M. Rehwitsch est sans intérêt au point de vue militaire, mais il peint au vif les souffrances des malheureuses troupes allemandes pendant cette guerre atroce. Le régiment des princes de Saxe combattit peu et cependant son effectif de 2 353 hommes au départ, se trouva réduit à 223 au bout d'un an. De janvier à mai 1811, Geissler séjourna en France, et le temps qu'il passa dans nos garnisons du Midi lui avait laissé un souvenir enchanteur. A son retour en Allemagne, il emmenait, déguisé en domestique et assis sur le siège d'un fourgon, Katt, le fameux insurgé de Poméranie.

Tandis que les pauvres conscrits weimariens s'en allaient mourir du

1. *Die Entthronung der spanischen Bourbonen im Jahre 1808*, vom Gustav Roloff. Tirage à part des *Neue Jahrbücher für das klassische Altertum, Geschichte und deutsche Literatur*, vol. XXV, fasc. 9, Leipzig, Teubner, 1911.

2. G. Geissler, *Denkwürdigkeiten aus dem Feldzug in Spanien in den Jahren 1810 und 1811 mit dem herzogl. Sächs. Kontingent*, Leipzig, Wigand, 1912, in-16, 215 pages (Aus vergilbten Pergamenten).

typhus à Gerone ou ailleurs, les bourgeois de Cassel et la noblesse de Westphalie s'amusaient de bon cœur à la cour du roi Jérôme. M. Joachim Kühn[1] décrit avec de piquants détails, dans un journal local, le carnaval de 1812, et les fêtes que donnaient, à l'exemple de leur souverain, le ministre de la Justice Siméon et le grand maréchal de la cour Boucheporn. Le même auteur consacre, dans la même feuille, deux articles à un étrange et pourtant séduisant personnage, le général Morio, favori du roi Jérôme, singulier type de méridional (il était de Tarascon) devenu par sa belle humeur, son aplomb et son savoir-faire, divisionnaire, comte et commandant en chef de l'armée westphalienne, sans avoir jamais conduit une compagnie au feu. Il aurait donné sa mesure en Russie, où il devait être placé à la tête du contingent westphalien, s'il n'était mort le 24 décembre 1811, assassiné par un palefrenier français qu'il avait renvoyé pour lui substituer un Allemand. Ce dernier détail suffit, paraît-il, pour que la mémoire du comte Morio soit demeurée sympathique aux Casselois d'à-présent.

Dans ces mêmes troupes de Westphalie que commanda Morio, servait le major de Lossberg[2], un des témoins les plus impartiaux et les plus exacts de la campagne de Russie. Ses *Lettres au pays*, publiées pour la première fois en 1844, ont été rééditées en 1910 à Berlin par Chr. Meyer. Elles sont trop connues pour que nous ayons autre chose à faire que d'en signaler la réimpression partielle, par M. Rehwitsch, dans la même collection *Aus vergilbten Pergamenten* où ont paru les souvenirs déjà mentionnés de Geissler et de Frédéric de Müller. Ces petits volumes ne sont pas à recommander pour le travail historique, car ils sont rarement complets et ne comportent ni notes, ni index, mais ils sont d'un format commode, bien imprimés en caractères latins, agréablement reliés et d'un prix modique : autant d'avantages pour le lecteur simplement curieux, à qui l'on peut recommander Lossberg comme un brave soldat, prévoyant, attentif, hardi, mesuré dans ses jugements, fidèle à son drapeau et à ses chefs, en un mot tout à fait sympathique.

Le Mecklembourgeois K. von Suckow[3] n'inspire pas tout à fait les mêmes sentiments. Ses *Souvenirs de ma vie militaire* sont moins connus. Ils ont pourtant vu le jour pour la première fois en 1862 à Stuttgart, et il en a paru en 1901 une traduction française sous le titre *D'Iéna à Moscou*. M. Rehwitsch les réédite, avec des coupures, dans la collection de

1. J. Kühn, *Casseler Carneval vor hundert Jahren*, n^os^ des 18 et 19 février 1912 de la *Casseler allgemeine Zeitung*. Du même, *Morio, zum 100. Jahrestag seiner Ermordung*, n^os^ des 24 et 27 décembre 1911.

2. Von Lossberg, *Briefe in die Heimat, geschrieben während des Feldzugs 1812 in Russland*; Leipzig, Wigand, 1912, in-16, 236 pages (*Aus vergilbten Pergamenten*).

3. Karl von Sückow, *Aus meinem Soldatenleben*, Leipzig, Wigand, in-16, 371 p.; (même collection).

mémoires déjà citée. Sückow écrit plus de cinquante ans après les événements qu'il raconte, il est bavard et désordonné, mais ironique et amusant par endroits, surtout quand il narre ses débuts à Berlin comme volontaire dans la garde prussienne. Après la bataille d'Iéna, qu'il voit de loin, il entre au service du Wurtemberg, découvre l'Allemagne du Sud qui lui fait l'effet d'un paradis, et s'en arrache avec peine en 1811 pour aller en Russie. Il se bat à Smolensk, puis est laissé en arrière pour garder un hôpital, et arrive à Moscou la veille de la retraite. Il est bientôt parmi les traînards, et s'il se tire d'affaire, c'est en profitant de l'adresse, du courage ou de la pitié des autres. Il s'avoue lui-même occupé surtout *mit der Salvierung meines werten Ich*, et il y réussit, échappe à la Bérésina, aux Cosaques, au typhus, même à la campagne de 1813, en se disant malade. Il reparaîtra dans les armées d'invasion et figurera même — de loin, toujours — à Waterloo.

Heureusement pour le renom du peuple allemand, les héros de cette trempe sont assez rares dans les troupes qui servirent en Russie sous le drapeau français. Les Wurtembergeois, entre autres, se couvrirent de gloire à la Moskova. Eux et leurs frères d'armes des autres pays allemands méritaient de trouver en Allemagne un historien. Ils l'ont maintenant : M. Holzhausen [1] leur a élevé un monument digne d'eux dans son livre *Les Allemands en Russie 1812*, annoncé par un article préparatoire dans le numéro spécial consacré à Napoléon par la revue *Zeiten und Völker*. Luxueusement édité, fondé sur de sérieuses recherches dans les bibliothèques et les archives de l'Allemagne, bien composé, écrit d'un style agréable et clair, quoique un peu recherché ou trop imagé par endroits, ce livre condense et rapproche avec bonheur les principaux témoignages nationaux et étrangers sur le destin des auxiliaires allemands de la Grande Armée. A vrai dire, comme ces troupes — Prussiens et Autrichiens mis à part — furent tout de suite mélangées (*veramalgamiert*) avec les contingents français, il n'est pas possible de raconter leur histoire sans retracer celle de toute la campagne, et c'est ce que fait M. Holzhausen, d'abord avec hésitation et réserves, puis, à partir de Smolensk, délibérément. Il juge même et critique l'ensemble des opérations, et par exemple discute, après tant d'autres, les motifs de Napoléon pour ne pas faire donner la garde à la Moskova. Dans l'exposé du séjour à Moscou et de la retraite, il s'est attaché à ne retenir que les témoignages directs et contemporains, et parmi les témoins, à choisir les plus calmes, les moins enclins à l'exagération. Le récit du drame de Studzianka est spécialement important et nouveau à ce point de vue. Enfin la dernière partie, qui traite des prisonniers allemands en Russie, est

1. Paul Holzhausen, *Die Deutschen in Russland 1812, Leben und Leider auf der Moskauer Heerfahrt*, Berlin, Morawe et Scheffelt, 1912, in-8°, 260 pages.

peut-être la plus curieuse : on y voit les efforts des Russes pour garder les soldats captifs comme colons ou pour les enrôler sous leurs drapeaux ; mais presque tous aiment mieux revoir leur pays, et beaucoup demeurent fidèles au souvenir de l'Empereur : les Allemands du Sud internés au fond de la Russie fêtent la Saint-Napoléon en 1813, et longtemps après Waterloo, un ex-carabinier d'élite de Jérôme Bonaparte déclarera devant ses enfants qu'il endosserait encore volontiers son ancien uniforme, pour retourner à Moscou avec le grand Empereur. « Sentiment naturel, ajoute l'auteur, et qui, si l'on se rapporte à l'époque, est très honorable dans son genre. » Il n'est pas moins honorable à un historien allemand d'aujourd'hui de le reconnaître.

Sous ce titre : *Le déclin de Napoléon*, notre collaborateur M. Fr. M. Kircheisen[1] a réuni un certain nombre d'extraits de mémoires sur la Campagne de 1812, dont les auteurs sont : le général de Brandt, Allemand au service de la Pologne, Löwenstern, aide de camp de Barclay de Tolly et de Koutousof, le prince Eugène de Wurtemberg, le baron Pierre de Bourgoing, la comédienne Louise Fusil, le colonel de Montesquiou, et deux officiers des héroïques pontonniers de la Bérésina, Chapelle et Chapuis. Ces extraits sont bien choisis, intéressants, et adroitements divisés en chapitres précédés de sommaires. M. Kircheisen y a joint de bonnes cartes et une introduction volontiers exclamative, où il donne sur les auteurs des textes reproduits les indications nécessaires. C'est un recueil commode, facile à manier et qui ne manquera pas de lecteurs.

C'est en Russie encore, mais comme agent secret, que le major prussien de Royer-Luehnes se rendit avec une mission de Hardenberg. Son rapport, en français, est daté de 1817 ; mais M. Manfred Laubert, qui le publie dans la *Zeitschrift für osteuropäische Geschichte* dirigée par M. Schiemann[2], fait remarquer avec raison que les indications de l'auteur sur la cour de Pétersbourg, l'empereur Alexandre, la société et l'armée russes ont une valeur rétrospective incontestable. Le rapport sera donc utile à consulter pour les historiens de la Russie à l'époque napoléonienne proprement dite.

Nous atteignons la « grande année » 1813 avec les *Souvenirs de ma vie* du Norwégien Henrik Steffens[3], devenu professeur à Halle, puis à Breslau. Des dix volumes de mémoires qu'il avait publiés en 1840-44, M. Rehwitsch a extrait la matière d'un des petits recueils de sa collection. Steffens est un de ces étrangers à l'Allemagne qui ressentirent,

1. *Napoleons Untergang, I. Band, 1812*, hrsg. v. Fr. M. Kircheisen; Stuttgart, Lutz, s. d., 1912, in-8°, 360 pages.
2. T. II, fasc. I, p. 65 à 85. Berlin, Reimer, 1912.
3. Henrik Steffens, *Was icht erlebte, Erinnerungen aus den Jahren 1806 und 1813*; Leipzig, Wigand, 1912, in-16, 255 pages (*Aus vergilbten Pergamenten*).

avant les Allemands et plus profondément qu'eux, la douleur et la colère de la défaite et de l'oppression. Dès 1807, il conspirait; il fut, plus ou moins, un des complices de l'affaire Schill, et il semble avoir connu — s'il ne se vante pas — les projets d'attentat contre Napoléon. C'est lui qui, en 1813 à Breslau, lança le fameux appel aux étudiants pour la liberté, et il raconte l'événement avec une sincérité frappante et des détails qui émeuvent. Il s'engagea, devint officier de troupe; mais cette fonction lui réservait des déboires, auxquels l'amitié de Scharnhorst vint le soustraire en le plaçant à l'état-major de Blücher. Il n'y joue qu'un rôle de spectateur, sauf un soir où on l'envoie quérir Bernadotte, qu'il trouve au lit avec un bonnet de nuit orné de dentelles. Son récit des batailles de Bautzen, de Wartenbourg et de Leipzig n'a qu'une valeur anecdotique, mais le personnage, un peu falot et ridicule, est assez représentatif pour que ce petit volume, qui le peint au vif, vaille d'être lu.

On peut se demander pourquoi les écrits du capitaine saxon Otto von Odeleben [1] figurent au premier rang dans une collection de Mémoires. Ce que nous donne l'éditeur sous le titre *En campagne avec Napoléon 1813*, parait être extrait à la fois d'une étude topographique parue en 1817 et d'un travail historique intitulé *Campagne de Napoléon en Saxe, 1813*, publié en plusieurs parties de 1818 à 1820. En tout cas, ce récit pédantesque, sentencieux et morose n'a aucunement les caractères d'un témoignage direct, sauf en deux ou trois passages tout au plus. Il est d'ailleurs réimprimé purement et simplement, avec quelques notes à peine, et pas une ligne d'introduction. La tâche d'éditeur, ainsi comprise, est légère.

C'est aussi une réimpression par extraits des souvenirs du comte Henckel von Donnersmarck [2] qui porte ce titre nouveau : *Au service de Frédéric-Guillaume III*. Henckel, né prussien, fils d'un colonel sans fortune, mène longtemps une triste vie de garnison, prend part à la campagne d'Iéna, vient à Paris en 1810 avec Kalckreuth, accompagne York en Russie, combat à Lützen, à Bautzen, et devient général de brigade après Leipzig. Son récit, paru pour la première fois en 1846, n'est pas d'un grand intérêt pour l'histoire des campagnes; mais l'auteur a vu de près Frédéric-Guillaume, dont il a été l'aide de camp, il connaît et caractérise par des traits bien choisis ses qualités et ses faiblesses, ses vertus et ses ridicules. C'est par là que son témoignage mérite d'être retenu et qu'il valait d'être remis au jour.

La campagne de 1813 tient, à juste titre, la place principale dans la biographie consacrée au *Maréchal Bernadotte, prince royal de Suède*, par

1. Otto von Odeleben, *Mit Napoleon im Felde*, 1813; Leipzig, Wigand (même collection) 347 pages.

2. *Im Dienste König Friedrich Wilhelm III. Erinnerungen aus dem Leben von W. L. V. Graf Henckel von Donnersmarck*; 1912, in-16, 236 pages (même collection).

le colonel en retraite Hans Klaeber[1]. Toute la carrière de Bernadotte y est retracée, mais l'auteur insiste surtout sur les opérations de l'armée du Nord avant et après Leipzig. Le récit, qui est en général clair et bien ordonné, repose presque en entier sur des travaux antérieurs, ceux de Wiehr et de Friedrich notamment. M. Klaeber n'a fait aucune recherche dans les archives françaises, et il paraît n'avoir pas fait usage du livre de L. Pingaud, qu'il mentionne cependant dans sa bibliographie, mais ne cite nulle part ailleurs. Son exposé, en général très favorable à Bernadotte — notamment au sujet de son attitude le soir d'Iéna — n'est donc pas assez solidement établi pour être vraiment démonstratif. Il est cependant d'une lecture aisée, témoigne d'un travail attentif, et rendra service grâce aux gravures et aux nombreux croquis dont il est illustré.

On ne lit plus guère les écrits patriotiques des publicistes allemands de 1813, bien que les noms de quelques-uns d'entre eux soient demeurés célèbres, ou le soient redevenus de nos jours, après une longue période d'oubli. Ernest-Maurice Arndt est dans ce cas, et pourtant il avait été, à sa manière, un précurseur, comme M. Rassow[2] le montre en une brochure au titre un peu long : *Arndt et son attitude envers la domination franco-russe, la Prusse et la question constitutionnelle allemande.* Dès 1802, il prenait position contre la France dans un ouvrage : *La Germanie et l'Europe*, où l'invasion « welsche » est représentée comme un mal nécessaire, propre à renverser les princes particularistes et à susciter des vengeurs de la patrie. En 1805 et 1807 il lança les deux séries de pamphlets intitulées l'*Esprit du Temps*, qui déjà tracent le programme d'une grande Allemagne démocratique et patriote, sous le gouvernement des Habsbourg. Né en Poméranie suédoise, et fidèle d'abord à son ancienne patrie, Arndt déteste les Russes qui ont conquis la Finlande et méprise les Prussiens qui n'ont pas su organiser contre Napoléon la résistance nationale. Il ne changera d'avis qu'après 1810, quand Stein, austrophile repenti, le convertira et l'appellera près de lui à Saint-Pétersbourg. Laborieux, parfois touffu, alourdi de citations un peu longues, le travail de M. Rassow sera lu cependant, parce qu'il dispense de relire Arndt, et parce qu'il est, comme dit le sous-titre, une contribution au développement du sentiment national en Allemagne.

C'est dans l'été de 1811 qu'Arndt[3] quitta sa chaire de Greifswald pour rejoindre Stein en Russie. Depuis ce moment, il joue dans la

1. Hans Klaeber, *Marshall Bernadotte, Kronprinz von Schweden*, Gotha, F. A. Perthes, in-8°, 483 pages. Le volume, daté de 1910, est paru en 1911.

2. J. Rassow, *Ernst Moritz Arndt, Seine Stellung zur französischrussischen Weltherrschaft, zur Preussen und zur deutschen Verfassungsfrage*, Greifswald, Brunckens, in-8°, 160 pages.

3. E. M. Arndt, *Meine Wanderungen und Wandlungen mit dem Reichsfreiherrn vom Stein*, Leipzig, Wigand, 1912, in-16, 337 pages (*Aus vergilbten Pergamanten*).

« guerre d'affranchissement » un rôle secondaire, mais efficace, qu'il a raconté vers la fin de sa vie sous le titre *Mes voyages et mes avatars avec le baron de Stein*. Le récit est parfois un peu sénile; la fin surtout en est confuse et décousue. Mais parmi du fatras et des calembours pénibles, il y a des anecdotes curieuses et des passages d'une étrange naïveté qui peignent l'homme. Stein avait fait de lui une sorte de factotum, moitié secrétaire, moitié majordome; il lui confiait les besognes ennuyeuses, le rabrouait souvent, quitte à le consoler quelques jours après par une tape sur la joue, à la façon de Napoléon. Arndt acceptait tout par dévouement et admiration pour celui qu'il appelle à chaque page « notre noble chevalier ». Son patriotisme, ardent et infatigable, est violent et jaloux; il regrette qu'on n'ait pas massacré jusqu'au dernier les survivants de la retraite de Russie, il fait une sortie contre Alexandre Ier qui en 1814 empêcha les Allemands de ravir à la France l'Alsace, la Lorraine et l'ancien cercle de Bourgogne. Le suisse Laharpe et les deux confidentes du tsar, Mmes de Krüdener et de Lézay-Marnésia, passent de ce fait un mauvais quart d'heure. Mais cette passion, malgré tout, a quelque chose de naïf et presque de touchant, quand on réfléchit que l'auteur, malgré les services incontestables qu'il avait rendus, fut tenu à l'écart et même persécuté après 1815, sans pour cela renoncer jamais à ses idées, et qu'il faillit mourir en prison pour y être demeuré fidèle. A ce point de vue, les *Wanderungen und Wandlungen*, un peu oubliées, méritaient une réimpression.

Un autre témoin plus obscur de la guerre de 1813, l'honnête et pacifique Grönlund, marchand de vins en gros à Stettin, a tenu pendant le siège de la ville, de mars à décembre 1813, un journal sans prétention, mais plein de saveur, que M. Wehrmann[1] reproduit dans les *Baltische Studien*. Ce brave homme n'est pas fier devant les officiers de la garnison française, et il raconte naïvement qu'ayant accusé un capitaine qui logeait chez lui de lui avoir volé du vin, il aima mieux lui adresser des excuses écrites que d'avoir des ennuis. Mais en secret, il fait des vœux pour le succès des assiégeants, et l'expression de ces sentiments, communs sans doute à presque toute la population, est instructive.

Le volontaire anonyme dont M. Rehwitsch (déjà nommé), réimprime le *Journal*[2] est un étudiant en théologie de la vieille Marche prussienne, pédant et phraseur, mais qui observe, raconte en détail et se confesse volontiers. Il s'engage au début de la campagne de 1813 dans un bataillon de ces chasseurs volontaires qu'il nous montre patriotes et

1. *Tagebuch über die Belagerung Stettins im Jahre 1813*, hrsg. v. Prof. Dr Martin Wehrmann; tirage à part des *Baltische Studien*, Nouv. série, t. XIII, 47 pages.

2. *Aus dem Tagebuch eines Freiwilligen, Bilder aus den Jahren 1813 und 1814*; Leipzig, Wigand, 1912, in-16, 237 pages (*Aus Vergilbten Pargamenten*), collection publiée par M. Rehwitsch).

braves, mais orgueilleux, méprisants pour la *Mannschaft* des autres corps, et passablement indisciplinés. Il prend part aux batailles contre le corps de Ney, combat à Leipzig où il voit les officiers d'un régiment prussien quitter le bivouac pour aller passer la nuit dans les villages voisins, tombe malade ensuite et rejoint son corps en Hollande. Le pays ne lui plaît pas, ni les habitants, qu'il juge « *salva venia*, de purs cochons ». En Belgique et en France, les choses vont mieux. A Anvers une compagnie entière s'enivre dans les caves d'une maison pillée : « Nous nous croyions au Walhalla avec nos ancêtres ». Le jeune candidat en théologie apprend avec joie qu'il y a un couvent de femmes près du cantonnement, mais il avoue sa déception en découvrant que c'est un hôpital, et que les nonnes sont hors d'âge. Alors il joue de l'orgue dans la chapelle et regrette qu'on ne soit pas au mois de mai, parce que le jardin du couvent doit être *wunderschön* au printemps. A mesure que l'armée prussienne fait des progrès, les sentiments anti-français du volontaire croissent à proportion. Il applaudit à toutes les violences contre les populations, il se plaint que les chefs défendent de maltraiter personne; tout lui semble permis contre les Français, car ils sont « aussi lâches que vaniteux ». Il faut lire la description du séjour en Champagne, où les soldats, dégoûtés du vin, le donnent à boire à leurs chevaux, celle du passage à Compiègne, où les grenadiers prussiens embrassent sur la bouche une statue de Psyché trouvée dans la salle de bains de Marie-Louise, tandis que notre volontaire évoque le souvenir de Lucullus et de la décadence romaine. Enfin il vient passer trois jours à Paris « cloaque moral, dont on garde toujours l'odeur » et ce qu'il en raconte est indicible, mais vaut d'être lu plus que tout le reste, comme témoignage des sentiments d'un homme pourtant jeune, à peu près instruit, et qui portait l'épaulette. L'éditeur estime que ce récit est animé par le « grand souffle frémissant de l'époque où l'Allemagne secoua le joug de Napoléon ». C'est trop dire : l'ivresse du succès s'est dissipée plus vite chez les conquérants eux-mêmes, et le volontaire de la vieille Marche est sans doute un des rares qui aient pris à tâche, après la victoire, d'injurier et de salir les vaincus.

Nous n'avons reçu qu'un petit nombre de travaux allemands sur l'histoire du second Empire. Dans la *Zeitschrift für osteuropäische Geschichte*, M. Richard Salomon[1] publie un très intéressant article sur *La Reconnaissance de Napoléon III*. A l'aide des documents récemment mis au jour par Zaionchkovskiy dans son livre sur la guerre d'Orient de 1853-56, l'auteur retrace en détail l'histoire des fameuses lettres de créance de

1. Richard Salomon, *Die Anerkunnung Napoleons III*, dans la *Ztschr. f. Osteuropäische Geschichte*, t. II (1912) fasc. 3, p. 325 à 366.

Nicolas Ier à Kisselef, où le nouvel Empereur était qualifié de « bon ami. » L'Autriche et la Prusse avaient promis au tsar de suivre son exemple, et de faire remettre en même temps que lui des documents identiques; au dernier moment, elles lui manquèrent de parole et il mit son orgueil à ne pas imiter leur conduite. M. Salomon montre comment la colère de Napoléon III fut apaisée, en apparence du moins, par l'intervention du duc de Morny.

La même revue contient un curieux rapport anonyme (en français) d'un agent russe sur le slavisme en Autriche et les moyens de l'encourager. Cette pièce n'est pas datée, mais elle est sûrement de 1859 ou 1860 [1].

Enfin M. Walter Friedensburg [2] a publié le premier volume d'une biographie de Cavour qui n'atteint encore que l'année 1850. A en juger par ce début, et quoique l'absence de notes empêche de bien apprécier la nature des informations de l'auteur, il y a lieu de penser que la suite de l'ouvrage apportera des documents nouveaux. Souhaitons qu'ils permettent d'éclaircir les nombreux points encore obscurs de la politique italienne de Napoléon III.

Raymond Guyot.

1. Th. Schiemann, *Eine russische Denkschrift aus den Jahren 1859 oder 1860 über die Nationalitäten in Œsterreich und den Slavismus*, au tome II, fasc. 2 (1912) de la même revue.

2. Walter Friedensburg, *Cavour*, t. I, 1810-1850. Gotha, Perthes, 1911, in-8°, 416 pages.

NOTES ET NOUVELLES

L'arc de triomphe en 1810[1].

En 1806, après la campagne de Prusse, le Conseil municipal de Paris décida la construction d'un arc de triomphe à la barrière de l'Étoile pour immortaliser la gloire des armées françaises depuis 1789. Ce ne fut que le 3 juin 1808 qu'on mit les travaux en adjudication. Deux ans après, les pieds-droits s'élevaient à vingt pieds du sol. On voulut, au moment du mariage de Napoléon avec Marie-Louise, donner aux souverains et aux Parisiens une idée du futur monument. Comme on l'avait fait plus d'une fois sous la Révolution et sous le Consulat pour des colonnes ou des œuvres de sculpture, on « figura » l'arc en charpente et en toile. Sous la direction de Chalgrin, plus de cinq cents ouvriers exécutèrent en moins de vingt jours cette représentation colossale.

Sur les pieds-droits regardant Passy (avenue Kléber) et le Roule (avenue Wagram) devaient être placés des médaillons avec des inscriptions. Pour rédiger ces dernières, on s'adressa à la Classe d'histoire et de littérature ancienne, qui correspondait à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Comme on va le voir, le secrétaire perpétuel, Dacier, et ses collègues s'évertuèrent — et, soit intention, soit hasard, ils écrivirent deux alexandrins — pour célébrer le nouvel hyménée et résumer en style lapidaire les grands faits du nouveau règne. Craignant les objections, ils envoyèrent au comte de Montalivet, ministre de l'Intérieur, deux tableaux d'inscriptions. Ni l'un ni l'autre ne fut approuvé. Après avoir été l'objet de corrections, ils furent rejetés, et, croyons-nous, en grande partie, pour une raison architecturale. Les médaillons étaient groupés trois par trois sur les pieds-droits : trop longues, les inscriptions auraient nui à l'harmonie de l'œuvre improvisée.

1. Arch. nat., AF^{IV} 1220.

INSTITUT NATIONAL

Classe d'histoire et de littérature ancienne.

Le secrétaire perpétuel de la Classe à son Excellence le ministre de l'Intérieur.

Monsieur le Comte,

Nous nous sommes occupés avec empressement, mes confrères et moi, de la composition des inscriptions que Votre Excellence m'a fait l'honneur de me demander pour être placées sur l'Arc de triomphe figuré qu'on élève à l'Étoile.

Nous désirons qu'elles puissent remplir ses intentions; ce serait le plus doux prix de notre zèle. Mais dans le cas, Monsieur le Comte, où quelqu'un des quatre projets que nous avons cru devoir préférer et qui sont sous la feuille n° 1, n'obtiendrait pas votre assentiment, j'ai l'honneur d'en soumettre quatre autres à votre Excellence sous le n° 2, afin de la mettre à portée de choisir.

Dacier.

N° 1.

FAÇADE EXTÉRIEURE

Côté gauche du spectateur.

Le myrte et l'olivier
s'entrelacent au laurier
de la Victoire.
La paix et l'hymen
remplacent Mars et Bellone.
La France triomphe;
Le Continent applaudit.

Côté droit du spectateur.

Une princesse du sang de
Charles-Quint s'assied
sur le trône à côté de Napoléon.
Les fêtes de l'hyménée impérial
succèdent aux fêtes triomphales
de la Paix;
La France tressaille de joie;
L'Allemagne est consolée.

FAÇADE INTÉRIEURE

Côté gauche.

L'empire français étendu
depuis la Manche jusqu'au Liris,
depuis le Rhin jusqu'à l'Océan;
Les ennemis vaincus,
La paix donnée au continent,
l'ordre rétabli, les autels relevés,
toutes les institutions sociales vivifiées,
la clémence alliée à la justice
sont les garants de la prospérité publique
et de la gloire de Napoléon.

Côté droit.

Le domaine des sciences est agrandi,
le progrès des lumières accéléré,
Des honneurs et des récompenses
Excitent tous les genres de talent.
Paris est le centre des monuments
du génie de tous les siècles.
Des chefs-d'œuvre nouveaux sortent
à l'envi de la main des artistes.
Tous les arts de concert travaillent
à la gloire de leur bienfaiteur.

N° 2.

A. Les nouveaux nœuds qui unissent
la France et l'Autriche
assurent la prospérité des deux Empires,
celle de leurs alliés
Et la paix de l'Europe.

B. Tous les cœurs volent au-devant
de Marie-Louise.
Puisse le bonheur des deux augustes époux
Égaler celui des Français
Et leur amour pour leur souverain!

C. L'agriculture est encouragée,
le commerce honoré, l'industrie perfec-
[tionnée;
Tous les germes de la prospérité publique
sont fécondés.
L'amour du souverain enfante des pro-
[diges,
Et le bonheur de tous est l'ouvrage d'un
[seul.

D. Les ports fortifiés et agrandis,
Les grands chemins ouverts ou réparés,
Les canaux creusés,
Les rivières rendues navigables,
La Capitale ornée des monuments des
[arts,
Égalent sous le règne de Napoléon
La splendeur de l'État à sa puissance.

Ces inscriptions furent l'objet des notes suivantes :

Notes sur les emblèmes et les inscriptions à placer sur l'Arc de triomphe.

La rédaction des inscriptions est plus importante que la composition des emblèmes. Il convient donc de s'occuper d'abord des inscriptions.

On ne doit y parler ni de paix, ni de guerre, ni de triomphe, ni d'*Allemagne consolée*, ni du sang dont la princesse est sortie; il convient même d'éviter le mot Autriche.

On peut exprimer la dédicace de l'Arc de triomphe en disant : *La Ville de Paris à l'Empereur Napoléon et à l'Impératrice Louise* (*sic*).

On peut associer Paris à Vienne dans les sentiments qui leur sont communs et mettre en rapport Paris et Vienne, la Seine et le Danube.

On peut trouver dans les paroles mêmes de l'Empereur les vœux et les espérances à exprimer.

Ainsi la séance du 15 décembre aux Tuileries donne pour les vœux une rédaction presque toute faite : *Qu'il donne à la France des princes élevés dans son esprit et dans sa pensée. — Ses enfants hériteront de son amour pour les peuples.*

Ainsi le message du 27 février fournit les expressions les plus flatteuses pour l'archiduchesse : *Nous l'aimons pour l'amour de lui; nous allons l'aimer pour elle-même; ses vertus l'ont placée si haut dans votre pensée.*

On trouve dans l'adresse du Sénat : *Le bonheur du monde est dans ses mains. Son bonheur est confié à la jeune princesse, que ses brillantes qualités ont placée si haut dans sa pensée.*

On trouve dans la réponse de l'Empereur au Sénat : *Elle sera pour les Français une seconde mère.*

Si l'on croit convenable de mêler quelque chose de politique aux emblèmes, ce ne doit être que contre les Anglais.

Ainsi on peut dire :

L'union du continent fait leur désespoir; nos malheurs et notre sang faisaient leur richesse. Ils riaient de nos discordes; ils pleurent de notre union.

EMBLÈMES

1. Portrait de l'Empereur.	Le bonheur du monde est dans ses mains. (*Adresse du Sénat.*)
2. Portrait de l'Impératrice.	Nous lui devrons le bonheur de l'auguste époux Qui l'a placée si haut dans sa pensée. (*Adresse du Sénat.*)
3. Les chiffres.	Nous l'aimons pour l'amour de lui. Nous l'aime-[rons pour elle-même.
4. Les chiffres répétés.	Elle sera pour les Français une tendre mère. (*Réponse de l'Empereur.*)
5. La Seine.	Notre amour reconnaîtra le don qu'il nous a fait.
6. Le Danube.	Il nous enrichit de ce qu'il a de plus cher.
7. Le soleil avec l'arc-en-ciel.	Elle annonce à la terre des jours sereins.
8. Un laurier qui pousse plusieurs rejetons.	Il a fait notre gloire; ils la rendront éternelle.
9. L'amour couronnant de myrtes et de roses le casque de Mars.	Elle charmera les loisirs du héros. (*Adresse du Sénat.*)
10. Un léopard rugissant. (*Ajouté d'une autre main.*)	Il riait de nos discordes; il pleure de notre union.
11. Les armes de France.	
12. Les armes d'Autriche.	

Ces inscriptions furent celles qui figurèrent sur le modèle de l'Arc de triomphe. Les dessins de ce monument improvisé sont conservés dans un album dû à L. Laffite, « peintre d'histoire, ancien pensionnaire de l'Académie de France à Rome et membre de celle de France[1] ».

Les pieds-droits regardant les Champs-Élysées ou Neuilly n'ont pas de statues : ils sont décorés de trophées d'armes de toute espèce groupés avec des figures allégoriques. Au-dessus des entablements, on avait placé des bas-reliefs, « tous composés par Laffite, et exécutés sur ses dessins ». Nous les énumérons rapidement : face du côté de Paris, à gauche du spectateur : *La Législation.* L'Empereur, revêtu des habits impériaux et placé sur son trône, indique de la main quatre tables où sont inscrits le Code civil et le Code criminel. Près de là sont groupés tous les attributs de la justice. — A droite : *L'Industrie nationale.* Des négociants présentent à l'Empereur des produits de toute espèce sortis de leurs

1. Nous avons consulté l'exemplaire conservé à la Bibliothèque de la Ville de Paris. On trouve à la même bibliothèque, dans les papiers de Norry, inspecteur général des travaux, des comptes pour les années 1811-1813. Pour l'année 1811, les dépenses s'étaient élevées à 627 723 francs. — D'après Chalgrin, les dépenses pour l'édifice provisoire s'élevèrent à la somme de 918 164 francs.

fabriques. — Face du côté du Roule : *Arrivée de l'archiduchesse à Paris.* — Face du côté de Neuilly. A gauche : *Les Embellissements de Paris*; à droite, *Clémence de l'Empereur.* L'Empereur assis, la main appuyée sur sa redoutable épée, est couronné par la Victoire. Sa Majesté pardonne aux ennemis qu'il a vaincus. — Face du côté de Passy : *Alliance de Leurs Majestés.* — Sous la voûte du côté de Passy : *Prospérité de l'Empire.* Ce bas-relief représente, dans une des salles de leur palais, Leurs Majestés encourageant tous les arts avec bienveillance. — Sous la voûte du côté du Roule : *Prospérité de l'Empire.* Placés sur un char, l'Empereur et l'Impératrice parcourent les provinces de leur empire, et répandent sur leur passage l'abondance et l'allégresse. Enfin, sur le fronton regardant les Champs-Élysées, se trouvait l'inscription : *A Napoléon et à Marie-Louise, la Ville de Paris.*

Nous n'écrivons pas ici l'histoire de l'Arc de triomphe; nous nous contenterons de rappeler que les travaux longtemps suspendus ne furent terminés qu'en 1836.

G. Vauthier.

Notes de lectures.

— Edouard Driault, *L'Unité française*, Paris, F. Alcan, 1913; in-12, 256 pages. — On nous permettra de signaler ici la récente publication de ce petit livre. Aussi bien Napoléon y occupe-t-il la place qui lui appartient dans le grandiose développement de la tradition française. En voici la thèse en quelques mots.

Nos querelles quotidiennes, les cris bruyants des partis en bataille, même quand il s'agit de la défense du territoire, risquent de déterminer chez beaucoup de Français, au sujet des destinées de notre pays, un sentiment d'inquiétude, un pessimisme profond qui lui ferait beaucoup de mal.

J'ai eu le souci de retrouver sous nos divisions superficielles la trame ancienne et indestructible de l'unité française, de reconstituer l'incomparable solidarité des générations successives et des classes sociales qui fait de la France la plus forte nationalité qui soit au monde, en un mot de refaire la synthèse de ce qu'est vraiment la France d'hier et d'aujourd'hui, et de restaurer la foi nécessaire en son avenir si certainement glorieux.

Du moins, si ce livre de bonne foi entrait dans nos écoles primaires ou secondaires, il y apporterait la sérénité qui convient toujours à l'enseignement, et en particulier à la formation des jeunes générations actuelles, auxquelles il serait temps, sans doute, d'apprendre autre chose que des haines entre Français.

— Henri Carré. *La Fin des Parlements* (1788-1790). Paris, Hachette, 1912, in-8° XXI-382 p.

Malgré son titre et l'époque à laquelle il se rapporte, ce livre intéresse nos études par la conclusion, dans laquelle l'auteur examine ce que sont devenus les anciens Parlementaires sous le Consulat et l'Empire. Dès l'an VIII, un bon nombre de ceux qui survivaient sont réintégrés dans la magistrature, tandis que d'autres entrent dans l'administration ou la diplomatie. Ainsi d'Aguesseau, ancien avocat général, devient président de la Cour de Paris, Séguier, ancien substitut, est commissaire du gouvernement, Chopin d'Arnouville, ancien conseiller, reprend ses fonctions. Déjà même des fils de Parlementaires notoires sont mis en place, à cause de leur nom : le fils Gilbert de Voisins, naguère encore volontaire à l'armée de Condé, est juge suppléant au tribunal de la Seine; il sera président de chambre à la Cour en 1807, à trente-deux ans, et Premier Président pendant les Cent-Jours. Quinze ex-magistrats des Parlements de province sont remis en place dans les cours et tribunaux, de l'an VIII à 1808.

Dans l'administration on trouve entre autres : au Conseil d'État, Pasquier et Louis, au Sénat Rœderer et Sémonville, au ministère de l'Intérieur, Montalivet; dans les préfectures et sous-préfectures, six ex-conseillers. D'autres, qui sont pauvres, acceptent d'être placés moins haut : un ex-conseiller est proviseur de lycée, un autre employé des douanes. Un fils du Premier Président d'Aligre sera chambellan de Pauline Borghèse, un fils de Molé de Champlâtreux sera conseiller d'État et ministre de la Justice.

Après le rétablissement, en 1810 et 1811, des anciens titres et des anciens usages de la magistrature, le gouvernement impérial n'attend plus les demandes de réintégration; il fait rechercher les magistrats de l'ancien régime et leurs fils ; les préfets, qui sont chargés de l'enquête, ne s'inquièteront pas trop de l'opinion des ex-Parlementaires; l'essentiel est qu'ils aient une bonne réputation, de l'influence, ne soient pas tou-à fait décrépits, et surtout qu'ils aient une belle fortune, afin de pouvoir « représenter ». Quand tout cela est réuni, on leur offre des places de présidents, de conseillers, de procureurs et avocats généraux. Dès 1808, dix réintégrations ont lieu à Paris, Orléans, Amiens et Lyon. Goislard de Montsabert, l'ancienne « victime » du coup d'État de Brienne, avec d'Epremesnil, est écarté comme « mauvaise tête », mais le fils du même d'Epremesnil est nommé juge au tribunal de la Seine, en raison du nom qu'il porte, bien que le procureur général l'ait signalé au ministre comme « de jugement faux et de mœurs déréglées ». Neuf anciens magistrats de Rouen, trois d'Arras, six de Douai, douze de Dijon, neuf de Besançon (tous anciens émigrés), huit de Metz, sept de Colmar, sept de Grenoble, sept d'Aix, cinq de Toulouse, quatre de Bordeaux, quatre de Pau, trois

d'Ajaccio sont réintégrés; plus une douzaine de fils, petits-fils ou neveux de Parlementaires. Au total, le Consulat et l'Empire ont accepté et même recherché les services d'environ 150 Parlementaires ou fils de Parlementaires; dans 9 cours, les juges de l'ancien régime ont été Premiers Présidents, dans 18, présidents de chambre. « L'Empereur, conclut avec raison M. Carré, avait essayé de se montrer juste à l'égard des victimes de la Révolution; il aimait d'ailleurs à s'entourer de gens portant des noms illustrés sous la Monarchie; mais il favorisa des gens qui demeuraient attachés aux Bourbons, et le trahirent quand la fortune l'abandonna. »

R. G.

— G. Vauthier, *Autour du Paris de la Révolution et de l'Empire* (Extrait du *Bulletin de la Société de l'Histoire de l'Art français*). — On lira, en cette élégante brochure, comment la tour Saint-Jacques fut sauvée de la destruction par l'architecte Giraud. On y suivra, avec le plus grand intérêt les curieuses transformations de la place des Victoires ou des Victoires-Nationales de 1792 à 1815 : après le renversement de la statue de Louis le Grand, il fut question d'y transporter les chevaux de Saint-Marc de Venise, puis d'y élever un monument à Kléber et Desaix, puis de mettre ce monument dans un char tiré par les chevaux de Saint-Marc. Enfin on se décida, sans les chevaux, au monument des deux généraux, et la première pierre en fut posée par le 1er Consul le premier vendémiaire an IX, Lucien Bonaparte étant ministre de l'Intérieur; pourtant à la réflexion il parut qu'ils étaient dignes d'avoir chacun sa statue, et la place des Victoires fut réservée à Desaix.

Le monument fut confié à Claude Dejoux qui fit la statue en plâtre, mais ne fut pas autorisé à en surveiller la fonte et dès lors s'en désintéressa. Le bronze fut dressé sur son piédestal en 1810, un Desaix à côté d'un obélisque, un Desaix gigantesque et un obélisque rose tout petit, comme un morceau de sucre d'orge; un Desaix à l'antique, c'est-à-dire tout nu, « sauf un bout de ceinturon, observait Denon, beaucoup plus indécent que ce qu'il voulait cacher ». On cacha aussitôt tout cela derrière des planches, et, la Restauration venue, le statuaire Bosio rétablit la statue de Louis XIV.

— **L'organisation badoise de 1809.** — La *Revue d'histoire du Haut-Rhin : Zeitschrift für die Geschichte des Oberrheins* — organe de la commission historique badoise, à laquelle les études napoléoniennes doivent des publications comme la *Correspondance politique de Charles-Frédéric de Bade*, les *Mémoires du margrave Guillaume*, *Les troupes badoises en Espagne*, *Bade après la paix de Vienne de 1809* — contient dans son avant-dernier numéro un intéressant article de W. Andréas :

Pour un jugement de l'organisation administrative badoise de 1809 et de son évolution[1]. — La croissance rapide du jeune grand-duché y avait rendu nécessaire une refonte complète de l'administration; mais les mesures qu'on s'était trop hâté de prendre, ne produisirent qu'une confusion qui dégénérait en « guerre de tous contre tous », quand le baron de Reitzenstein fut appelé au pouvoir en 1809. Il est, avec son ami Charles-Guillaume de Marschall, l'auteur de l'organisation administrative de 1809, « qui imprima un changement décisif pour l'avenir, dans les formes de gouvernement et les principes du grand-duché ». Pour ne pas exposer prématurément ses plans de réforme aux intrigues de cour, il eut soin, tout en dirigeant effectivement les affaires, de rester dans la coulisse, et n'accepta pour lui-même la place de ministre de Cabinet, et pour Marschall le ministère de l'Intérieur, que quand la nouvelle organisation parut assurée. L'envoyé français, Bignon, n'avait à aucun moment été consulté, et l'on peut attribuer à sa rancune la chute de Reitzenstein moins d'un an après.

L'élaboration de cette organisation était demeurée assez mystérieuse. M. W. Andréas a découvert un document qui nous renseigne sur les intentions de leurs auteurs, un écrit de Guillaume de Marschall qu'il publie en appendice. Elle avait eu pour but, dit celui-ci, de réagir contre l'habitude du gouvernement badois de s'immiscer dans le détail des plus petites affaires, au lieu de poser de fermes principes généraux et de fixer d'avance aux fonctionnaires les règles de leur administration. « Elle élargit considérablement les pleins pouvoirs des agents locaux ou intermédiaires, leur confiant la solution définitive d'une foule d'affaires jusque-là soumises à l'autorité centrale; elle concentra l'administration intermédiaire partagée entre les régences et les chambres, dans les directions de cercle [préfectures], auxquelles on attribua des districts plus petits, pour en faciliter la connaissance au directeur et aux conseillers, et les rapprocher des agents locaux et des sujets... A dessein on groupa dans un même cercle, des sujets qui avaient eu des maîtres différents, pour *amalgamer* les anciens et les nouveaux... Le succès de cette organisation répondit d'abord à son but; elle entra en vigueur sans ébranler la machine de l'Etat, et fit du bien. » Cependant ses auteurs étaient fort éloignés de la considérer comme une œuvre achevée. On sentait nécessaire d'étendre encore l'initiative des autorités locales et intermédiaires, mais il fallait auparavant fixer les règles qui éviteraient tout arbitraire. Le ministère de 1810 entreprit cette tâche, en de nombreuses instruc-

1. *Zur Beurteilung der badischen Verwaltungsorganisation von 26 november 1809 und ihrer Weiterbildung* (p. 308 à 332). Rappelons que la *Zeitschrift f. g. d. Oberrkeins* donne une bibliographie annuelle de l'histoire badoise : voir au fasc. III, p. 470 à 510, cette *Badische Geschichtsliteratur des Jahres 1911*, par H. Baier.

tions; mais il succomba bientôt à la cabale, et son œuvre fut non seulement arrêtée, mais compromise par une série de mesures de réaction.

MARCEL DUNAN.

— Henri WELSCHINGER, *Canova et Napoléon, 1802-1810* [Extrait de la *Revue d'histoire diplomatique*]. — En possession d'un des rares exemplaires imprimés d'un manuscrit autographe d'Antoine Canova que conserve la Bibliothèque municipale de Bassano, M. Welschinger l'a présenté aux lecteurs de la *Revue d'histoire diplomatique* dans un de ses derniers numéros. On y retrouve l'écho fidèlement reproduit des entretiens de Napoléon avec Canova, dans le temps où le grand sculpteur italien était venu travailler à Paris auprès de l'Empereur.

Canova avait admiré dès l'abord la « tête antique » de l'Empereur. « Cette physionomie, disait-il, est tellement favorable à la sculpture que si on la découvrait dans un antique, on verrait qu'elle appartient à l'un des plus grands hommes d'autrefois. Si elle est bien reproduite par moi, l'œuvre aura grand succès; mais ce n'est pas une physionomie faite pour plaire au beau sexe. »

D'un de leurs entretiens nous recueillons ce trait expressif : Canova ayant fait avec exaltation l'éloge des Romains, de leur histoire, de leurs monuments : « C'était un grand peuple que ce peuple de Rome! s'écria l'Empereur. — Oui, Sire, ce fut un grand peuple, jusqu'à la guerre punique. — César! César! voilà le grand homme! répliqua Napoléon. — Non pas César seulement, Sire, mais d'autres empereurs, Titus, Trajan, Marc-Aurèle! » Et plus loin encore, à propos de l'Arc de Triomphe, et de la colonne de la Grande Armée : « Tout cela est très beau, disait Canova. Tant de superbes ouvrages faits par Votre Majesté sont vraiment dignes des anciens Romains. J'ai admiré aussi la fameuse route du Simplon. — Et l'an prochain, dit l'Empereur, la route de la Corniche sera finie, route par laquelle on pourra aller de Paris à Gênes sans craindre les neiges. Je veux en faire une autre qui ira de Parme au golfe de la Spezzia où j'entends fonder un vaste port... » On se croirait vraiment au temps des empereurs romains. Il faut lire encore l'entretien sur les relations de l'Empereur avec le Saint-Siège.

Nous renvoyons d'ailleurs à un précédent article de M. René Schneider[1], et nous voulons conclure de tout cela au caractère romain du génie de l'Empereur comme aussi de toute son œuvre historique.

E. D.

— HECTOR FLEISCHMANN, *Etapes Napoléoniennes. Le quartier général de Napoléon à Waterloo.* — Paris, 1912, in-8°, 60 p. — Plaquette intéres-

1. L'art de Canova et la France impériale, *Revue des Etudes napoléoniennes*, janvier 1912, I, p. 36-57.

sante par elle-même et par son illustration. Il s'agit de la ferme du Caillou, appartenant à la famille Boucqueau, avec sa cuisine où Napoléon mangea le soir du 17 juin, la chambre où il coucha, le grenier où Maret, Bertrand, d'autres dormirent quelques heures sur la paille; nous avons le plan de la ferme en son état actuel, correspondant à celui de 1815, sauf quelques remaniements.

A une heure du matin, l'Empereur se leva, appela Bertrand, fit avec lui une promenade de reconnaissance, avant de prendre ses dispositions pour la bataille. Il pensait revenir à la ferme le soir, et il y commanda pour son dîner du mouton très cuit. Mais sa cuisine fut pour les ennemis. La berline de voyage, aux panneaux blindés à l'épreuve des balles, fut enlevée par les Prussiens; ils y trouvèrent un nécessaire de toilette à garnitures d'or, une cassette à six rasoirs, une boîte d'argent avec un demi-poulet froid, un chronomètre en cuivre, une bouteille de vieux Malaga, une bouteille de rhum, un télescope, une épée, un chapeau, des diamants cousus dans la doublure d'un habit de rechange, le tome XIV de Plutarque relié aux armes impériales. Après divers avatars, cette voiture échoua au musée Tussaud, à Londres. Lord Byron en admira les commodités, s'en fit faire une pareille, et alla visiter le champ de bataille de Waterloo en cet équipage. Il se donna un moment l'illusion d'être Napoléon. Mais il paraît qu'il y a de par le monde plusieurs fausses berlines de Napoléon.

Cependant la ferme du Caillou avait été incendiée dans la bataille; une gravure du temps ici reproduite la montre en ce triste état. Le fermier Boucqueau obtint quelque argent du roi des Pays-Bas pour la faire réparer. Puis elle devint un estaminet, avec salle de bal dans la chambre à coucher de Napoléon, et relais de diligences. Puis elle fut transformée en un émouvant musée; ses meubles de 1815 furent retrouvés et remis en place; elle appartient aujourd'hui à Mme la Comtesse de Villégas, qui y entretient pieusement le culte de ses grands souvenirs.

Une légende raconte qu'un tambour de la Garde impériale, tué dans la bataille, a été enterré sous le sol de la buanderie; dans les temps orageux, comme au matin de Waterloo, il paraît qu'on entend le tambour de Napoléon qui bat la charge, et les lavandières n'aiment pas à rester dans la buanderie quand le soir tombe. E. D.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Allem (Maurice). L'épopée napoléonienne dans la poésie française, 158-160.

Anson (Captain Walter W.). The life of John Jervis Earl de Saint-Vincent, admiral, of the Fleet, 299.

Arndt (E. M.). Meine Wanderungen und Wandlungen mit dem Reichsfreiherrn vom Stein, 462.

Bapst (Edmond). Les origines de la guerre de Crimée, 124-129.

Benedetti. Ma mission en Prusse, 120.

Bonaparte (Louis-Napoléon). L'extinction du paupérisme, 221.

Bourgeois (Émile) et *Clermont* (E.). Rome et Napoléon III, 123.

Broadley (A. M.). The knowledge of the dead Napoleon, 302-303.

— The knowledge of the living Napoleon during the last Phase (1815-1821), 303.

— Cf. *Wheeler* (H. F. B.).

Broughton (Lord). Recollections of a long life, 299.

Browning (Oscar). Napoleon, the first Phase, 298.

Burghersh (Lord). Correspondence, 300-301.

Carré (Henri). La fin des Parlements, 471.

Chambrier (James de). Second Empire. Dernières années, 310.

Clermont (E.). — Cf. *Bourgeois* (Émile).

Cunningham (Andrey). British credit in the last Napoleonic War, 298.

Davis (F. Hadland). An imperial victim, 304.

Donnersmarck (Henckel von). Im Dienste König Friedrich-Wilhelm III, 461.

Dorman (Marcus R. P.). A history of the British Empire in the nineteenth century, 298.

Driault (Édouard). L'unité française, 470.

Fisher (Herbert A. L.). Studies in Napoleonic Statesmanship. Germany, 294.

Fleischmann (Hector). Étapes napoléoniennes : le quartier général de Napoléon à Waterloo, 474.

Fleury (Général comte). Souvenirs, 123.

Fleury (Comte de). La France et la Russie en 1870, 123.

Fœlkersam (A. de). Souvenirs d'Alexandre et de Napoléon à l'Ermitage impérial, 152-154.

Fortescue (J. W.). The history of the British army, 299.

Fournier (P. L.) Le second Empire et la législation ouvrière, 220 et s.

Fraser (Edward). The war drama of the Eagles, 302.

Friedensburg (Walter). Cavour, t. I, 465.

Geissler (G.). Denkwürdigkeiten aus dem Feldzug in Spanien in

den Jahren 1810 und 1811 mit dem herzogl. Sächs. Kontingent, 457.

Giehrl (Hermann). Der Feldherr Napoleon als Organisator, 453.

Gorce (Pierre de la). Histoire du second Empire, 122.

Goriaïnow. Le Bosphore et les Dardanelles, 134.

Grabinski. Un ami de Napoléon III. Le comte Arese et la politique italienne sous le second Empire, 122.

Graf (Otto). Charakterbilder aus der Geschichte des 19. Jahrhunderts. Erster Theil : Revolution und Kaiserreich, 306.

Gramont. La France et la Prusse avant la guerre, 120.

— (Andreas Memor). L'Allemagne nouvelle, 121.

Grenville. Papiers, 298.

Gutteridge (H. C.). Nelson and the Neapolitan Jacobins, 300.

Harcourt (Comte Bernard d'). Les quatre ministères de M. Drouyn de Lhuys, 121.

Hassal. Life of Napoleon, 298.

Heigel (K. Th.). Deutsche Geschichte vom Tode Friedrichs des Grossen bis zur Auflösung des Altes Reichs. II (1792-1806), 453.

Holzhausen (Paul). Die Deutscher in Russland, 1812, Leben und Leider auf der Moskauer Heerfahrt, 459.

Hunt (William). The political History of England. t. X, 298.

Johnston (R. M.). The Napoleonic Empire in Southern Italy and the Rise of the secret Societies, 300.

— Lord William Bentinck and Murat, 300.

Jullien (Alexandre). Soldats suisses au service étranger, 307.

Kircheisen (Fr. M.). Napoleons Untergang, I. Band 1812, 460.

Klaeber (Hans). Marshall Bernadotte Kronprinz von Schweden, 462.

Köhler (Arthur). Aus der Zeit des Not; Preussen Fall und Tiefstand in den Jahren 1806-1807, 455.

Kühn (Joachim). Casseler Carneval vor hundert Jahren, 458.

Küpfer (Émile). Nos dernières pages d'histoire héroïque. Les Suisses à Polotsk et à la Bérésina, 307.

Legrain (Georges). — Cf. *Metz* (Jean de).

Lehmann (Max). Historische Aufsätze und Reden, 454.

Lilly (W. S.). Fouché, 304.

Lossberg (Von). Briefe in die Heimat, geschrieben während des Feldzugs 1812 in Russland, 458.

Markham (Admiral John). Selections from the correspondence during the years 1801-1804 et 1806-1807, 300.

Marmora (La). Un peu plus de lumière sur les événements de 1806, 120.

Martin (Sir H. Bryam). Lettres and papers, 300.

Masson (Frédéric). Napoleon and his coronation (trad. par Frédéric Coble), 304.

Maze-Sencier. Les fournisseurs de Napoléon, 311.

Menzel (Benno). Napoleons Politik in Oberitalien, 455.

Metz (Jean de) et *Legrain* (Georges). Aux pays de Napoléon. L'Égypte, 154-155.

Moore (Sir John). The Diary, édité par Sir G. F. Maurice, 299.

Morny (Duc de). Une ambassade en Russie (1856), 123.

Müller (Friedrich von). Erinnerungen aus den Kriegszeiten 1806-1813, 455.

Odeleben (Otto von). Mit Napoleon im Felde 1813, 461.
Œchsli (W.). Le passage des alliés en Suisse (1813-1814), 309.
Ollivier (Émile). L'empire libéral, 122.
Oman (Charles). A history of the Peninsular War, 299.
Origines diplomatiques de la guerre de 1870-1871 : Recueil de documents publié par le ministère des Affaires étrangères, t. I-VI, 124, 136-147.
Papiers des Tuileries, 120.
Rassow (J.). Ernst Moritz Arndt, seine Stellung zur französisch-russischen Weltherrschaft, zur Preussen und zur deutschen Verfassungsfrage, 462.
Robertson (C. Grant). The younger Pitt, 304.
— England under the Hanoverians, 298.
Roloff (Gustav). Die Entthronung der spanischen Bourbonen im Jahre 1808, 457.
Rose (John-Holland). The life of Napoleon I, 288-293.
— Napoleonic Studies, 289-292.
Rosenthal (Ludwig). Napoleon und seine Zeit (Katalog 1912), 452.
Rothan. La politique française en 1866, 121.
— L'affaire du Luxembourg, 121.
— La France et sa politique extérieure en 1867, 121.
Roux (François-Charles). Alexandre II, Gortchakof et Napoléon III, 124, 129-136.
Salomon (Richard). Die Anerkennung Napoléon III, 464.
Schiemann (Théodor.) Eine russische Denkschrift aus den Jahren 1859 oder 1860 über die Nationalitäten in Œsterreich und den Slavismus, 465.
Sichel (Walter). Emma, lady Hamilton, 300.
Sorel (Albert). Histoire diplomatique de la guerre franco-allemande, 120.
Steffens (Heinrich). Was ich erlebte, Erinnerungen aus den Jahren 1806 und 1813, 460.
Suckow (Karl von). Aus meinen Soldatenleben, 458.
Sybel (Heinrich von). Die Begründung des Deutschen Reichs durch Wilhelm I., 122.
Thouvenel (E.). Le secret de l'Empereur, 122.
— Nicolas Ier et Napoléon III. Les préliminaires de la guerre de Crimée, 122.
— Trois années de la question d'Orient, 122.
— Pages de l'histoire du Second Empire, 122.
Turquan (Joseph). The Wife of general Bonaparte, 304-305.
Vauthier (Gabriel). Autour du Paris de la Révolution et de l'Empire, 472.
Wehrmann (Dr Martin). Tagebuch über die Belagerung Stettins im Jahre 1813, 463.
Welschinger (Henri). La guerre de 1870. Causes et responsabilités, 123.
— Bismarck, 136.
— Canova et Napoléon, 474.
Wheeler (H. F. B.) et *Broadley* (A. M.). Napoleon and the invasion of England, 304.
Willy (Andreas). Baden nach den Wiener Frieden (1809), 456.

TABLE DES MATIÈRES

ARTICLES

Bourgin (G.). La législation ouvrière du second Empire. . 220
Camon (Général). Le système de guerre de Napoléon. — La manœuvre sur position centrale 5
Cazes (E.). Napoléon à Versailles et Trianon . . . 161, 353
Driault (Ed.). Tilsit 182
— Le Grand-Duc Nicolas Mikhaïlowitch de Russie et les études napoléoniennes 321
Durieux (J.). Bonaparte au Luc (1799) 349
Gromaire (G.). Arndt et Napoléon. 372
Lortel (J.). Napoléon et les avocats 29

MÉMOIRES ET DOCUMENTS

Bernardin (Ch.-L.). Lettres d'un sous-lieutenant lorrain en 1813. 102
Boulay de la Meurthe (Comte). Le duc de Rovigo à Vincennes : réponse à ses accusateurs. 69
Delavaud (L.). Lettres de S. A. R. Marie-Antoinette-Thérèse, princesse des Asturies, à Mme de Mandell 41, 237
Driault (Ed.). Correspondance du général Sebastiani, ambassadeur à Constantinople (1806-1807) 402
Peyre (Roger). Les événements artistiques de l'année 1813. 269
Vauthier (G.). Les ouvriers de Paris sous le premier Empire. 426
Vermale (F.). Le Grand-Orient de France et le second Empire en 1852. 286

BULLETIN HISTORIQUE

Ballot (Ch.). Les études napoléoniennes en Angleterre. . 288
Chapuisat (E.). Les études napoléoniennes en Suisse (*2e bulletin*) 306
Guyot (R.). Les études napoléoniennes en Allemagne . . 452
Pagès (G.). Histoire extérieure du second Empire. . . . 119

NOTES ET NOUVELLES

Les uniformes du premier Empire, collection Bucquoy . . 148
Les costumes du sacre et les fournisseurs de l'Empereur (G. Vauthier). 311
L'arc de triomphe en 1810 (G. Vauthier) 466
Une manufacture de sucre de betterave à Rambouillet. 1812-1814 (G. Vauthier) 148
L'organisation badoise de 1809 (M. Dunan). 472
Notes de lectures. 152, 470

Index bibliographique 476

Le Gérant : R. Lisbonne.

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.